COURS D'ÉTUDE

POUR

L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME.

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME,

AUJOURD'HUI

S. A. R. L'INFANT

D. FERDINAND
DUC

DE PARME, PLAISANCE, GUASTALLE

ETC. ETC. ETC.

Par M. l'abbé DE CONDILLAC *de l'académie françoise et de celles de Berlin, de Parme et de Lyon; ancien précepteur de* S. A. R.

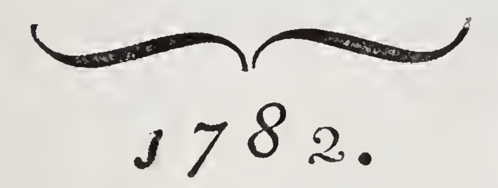
TOME DIXIEME.



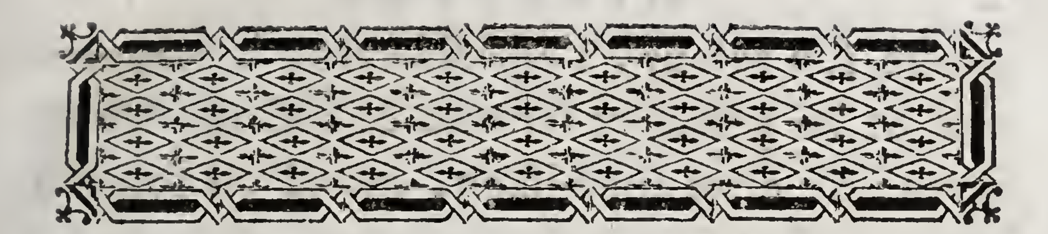
HISTOIRE MODERNE.



AUX DEUX-PONTS

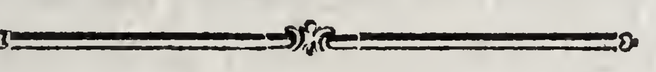


1782.



HISTOIRE MODERNE

LIVRE SIXIEME.



CHAPITRE I.

De l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France & de l'Italie pendant les regnes de Rodolphe de Habsbourg, de Philipe le Hardi & de Charles d'Anjou.

Philipe III succéde à S. Louis.

LOrsque nous nous sommes arrêtés pour considérer l'état de l'Europe, S. Louis, & Henri III étoient morts, Charles d'Anjou étoit roi de Naples & de Sicile, & Rodolphe de Habsbourg avoit été élu empereur.

Philipe III, dit le Hardi, fils de S. Louis, après avoir remporté quelques avantages sur les Maures, fit un traité de paix avec le roi de Tunis, & revint en France. 1271

Edouard I à Henri III.

Edouard I qui avoit acompagné S. Louis, étoit encore en Sicile, lorsqu'il aprit la mort de Henri, son pere. Les seigneurs, sans at-

tendre ſon retour, s'aſſemblerent, le reconnurent & lui prêterent ſerment de fidélité. On eſt étonné de cette ſoumiſſion, quand on ſonge à leurs révoltes ſous le dernier regne : mais elle fut l'effet de la réputation qu'Edouard avoit acquiſe. Les princes, Monſeigneur, ont de l'autorité ſur leurs ſujets à proportion qu'ils en ſont conſidérés. L'hiſtoire de France & d'Angleterre en fournit bien des preuves. Edouard revint en 1274 dans ſes états, & il fut reçu avec les plus grandes marques d'amour & de reſpect.

Rodolphe de Habsbourg élu empereur.

Afin d'être plus indépendans, les ſeigneurs d'Allemagne avoient choiſi pour empereur un prince dont les états étoient peu conſidérables. Rodolphe avoit été grand maître d'hôtel d'Ottocare, roi de Boheme : mais il avoit du courage, & il jeta les fondemens d'une maiſon qui deviendra floriſſante.

Objet de ce chapitre.

Je vais, dans ce chapitre & dans les ſuivans, vous faire jeter un coup d'œil ſur les principaux événemens, que fourniſſent l'Allemagne, la France, l'Angleterre & l'Italie. J'aurai auſſi ocaſion de parler de l'Eſpagne dont les intérêts commencent à ſe mêler avec ceux des autres puiſſances. Mon objet eſt de vous montrer l'enſemble d'une hiſtoire générale, que je n'ai pas deſſein de faire; & je n'entrerai dans les détails ſur chaque royau-

me, qu'autant que je le croirai néceſſaire, pour vous faire ſaiſir le fil des événemens, & pour vous préparer à l'étude de l'hiſtoire moderne.

Rodolphe rétablit la ſureté.

Le premier ſoin de Rodolphe fut de réprimer les déſordres, qui étoient une ſuite des troubles précédens. Il eut beſoin d'autant d'adreſſe que de courage, parce que ſes propres états le rendoient peu puiſſant; & que l'empire dont les revenus avoient été pillés, ne lui fourniſſoit gueres que des ſoldats. Il réuſſit pourtant à rétablir la paix & la ſureté.

Il fait déclarer rebele Ottocare roi de Boheme.

Ottocare refuſant de le reconnoître, Rodolphe, qui ſut ménager les autres princes de l'empire, le fit déclarer rebele dans une diete tenue à Ausbourg: on le condamna même à être dépouillé du duché d'Autriche, de la Stirie, de la Carniole & de la Carinthie qu'il avoit envahis.

Le roi de Boheme perſiſta dans le refus de rendre hommage à Rodolphe, diſant qu'il ne lui devoit rien, puiſqu'il lui avoit payé ſes gages. Cette réponſe inſultante ne fut pas ſoutenue par des ſuccès: Ottocare perdit la vie dans une bataille.

Fief dont il inveſtit ſes fils

L'empereur gagna ſi bien l'affection des Autrichiens & des Stiriens, qu'ils demanderent un duc de ſa maiſon. Il avoit tout préparé pour les amener là, & pour ne point trouver d'opoſition de la part des princes de l'empire.

Ainsi du consentement des états assemblés à Ausbourg, il investit Albert, son fils aîné, de l'Autriche, de la Stirie, de la Carinthie & de la Carniole; & il investit encore du comté de Suabe Rodolphe, un autre de ses fils.

Il vend aux Italiens des privileges & des immunités.

Ocupé du gouvernement de l'empire & de l'agrandissement de sa maison, il ne chercha point à faire valoir ses droits sur l'Italie. Au lieu d'armer contre les villes qui refusoient de le reconnoître, il leur vendit les privileges & les immunités dont elles étoient jalouses. Luques acheta sa liberté douze mille écus: Florence, Genes & Bologne ne l'acheterent chacune que six mille. Cette conduite fit passer Rodolphe pour un prince qui faisoit argent de tout, & flétrit sa réputation. Cependant pouvoit-on se rapeller les guerres précédentes, & ne pas trouver ces sortes de marchés avantageux tout-à-la fois à l'Allemagne & à l'Italie? Le pape Nicolas III profita des dispositions où étoit l'empereur & fit avec ce prince un traité, qui fut tout à l'avantage du saint siege. Rodolphe mourut dans la dix-huitieme année de son regne. L'agrandissement de sa maison & l'ordre rétabli dans l'Allemagne font voir que, s'il n'avoit pas de grands états quand il parvint à l'empire, il avoit au moins des talens.

1291

Pendant cet intervale que nous venons de parcourir en Allemagne, Edouard travailloit avec ſon parlement au bonheur de ſes peuples & il réuniſſoit à ſa couronne le pays de Galles. Il en avoit fait la conquête ſur Léolyn, qui avoit fait des courſes ſur ſes états & qui ne ceſſoit d'exciter les mécontens d'Angleterre. Les Gallois étoient un reſte des anciens Bretons : il n'avoient point encore ſubi le joug des Anglois ; & ils ſe maintenoient dans l'indépendance depuis plus de huit cents ans. Sageſſe d'Edouard I.

En France Philipe III, dit le Hardi, jouiſſoit de tous les droits, qui ſous ſes prédéceſſeurs étoient devenus des prérogatives de la couronne, & il ſe les confirmoit tous les jours par l'uſage. Il exerçoit le droit de reſſort ſur les juſtices des plus grands vaſſaux : il avoit ſeul celui d'établir de nouveaux marchés dans les bourgs & des communes dans les villes ; il régloit de ſon autorité ce qui concernoit les ponts, les chauſſées, & tout ce qui intéreſſoit le public ; en un mot, il avoit la police générale du royaume. Après quelques guerres peu importantes, une révolution, arrivée en Sicile en 1282, lui fit prendre les armes contre Pierre III, roi d'Aragon. Autorité de Philipe III.

Charles, maître de la Sicile, de la Pouille, de la Calabre, des comtés de Provence, du Puiſſance de Charles roi de Naples.

Maine, d'Anjou, de l'île de Corfou & de celle de Malte, avoit encore à sa disposition toutes les villes Guelfes d'Italie ; & Marie, fille du prince d'Antioche, lui avoit cédé tous ses droits sur la principauté d'Antioche & sur le royaume de Jérusalem. Il avoit embelli Naples, où il faisoit sa résidence, à l'exemple de Frédéric II : il tenoit sur pied un nombre considérable de troupes ; & ses ports étoient remplis de vaisseaux. Charles paroissoit donc puissant : mais il ne l'étoit pas, si la puissance d'un prince se mesure sur ses vertus & sur ses talens. Celui-ci, pour vouloir acquérir encore, va bientôt perdre une partie de ce qu'il a.

Ses projets & ceux de Jéan de Procida.

Il se préparoit non seulement à la conquête du royaume de Jérusalem : il formoit encore le projet de faire la guerre à Michel Paléologue & de remettre sur le trône de Constantinople Baudouin, qui lui abandonnoit la Morée, plusieurs îles & la troisieme partie de tout ce qui seroit conquis sur l'empereur Grec. Mais Jean de Procida, citoyen de Salerne, dont les biens avoient été confisqués lorsque Charles monta sur le trône, & qui s'étoit retiré en Aragon, forma lui-même un autre projet; ce fut de mettre sur la tête de Pierre III, roi d'Aragon, la couronne de Naples & de Sicile. Pierre au reste avoit des

prétentions, qui pouvoient paroître des droits : car il avoit épousé Constance, qui étant fille de Mainfroi & cousine de Conradin, se regardoit comme héritiere de la maison de Suabe. Jean de Procida, allant continuelement de Sicile en Aragon & à Constantinople, prépara les esprits à la révolte, & ménagea une ligue entre Michel Paléologue & Pierre III : le premier fournit l'argent nécessaire, & le second arma sous prétexte de porter la guerre en Afrique.

Le pape Nicolas III entre dans les vues de Jean de Procida.

Le roi de Naples étoit un vassal trop puissant pour les papes, qui prétendoient à tout, & à qui on contestoit quelquefois jusqu'au moindre village du patrimoine de S. Pierre. Un pareil suserain n'étoit pas fait pour être toujours respecté. Nicolas III entra donc dans les vues de Jean de Procida, & donna un nouveau titre à Pierre d'Aragon, en lui ofrant l'investiture du royaume de Naples & de Sicile. Telle étoit la situation des papes; trop foibles pour tenir leur vassal dans la dépendance, ils transportoient cette couronne d'un Allemand à un François, & d'un François à un Espagnol; comme s'ils eussent voulu chercher dans toutes les nations un prince, qui fut tout-à-la fois soumis & puissant. Mais ils ne faisoient qu'exposer ce malheureux pays à de nouvelles calamités.

Vêpres Siciliennes.

Charles, qui avoit indiſpoſé contre lui Nicolas, ſe rendit encore odieux à ſes ſujets, qu'il ne ceſſoit de vexer. Voila quelles ſont les cauſes connues de la révolution, qui arriva le jour de pâques de l'année 1282, & qu'on nomme les Vêpres Siciliennes; parce que le maſſacre des François commença lorſque le peuple alloit à Vêpres. Si l'on en croit la plûpart des hiſtoriens, les François auront été égorgés en même tems dans toute la Sicile; & cette conſpiration, qui ſe tramoit depuis plus de deux ans, n'aura éclaté qu'au moment précis, quoique le peuple de cette île & beaucoup d'étrangers fuſſent dans le ſecret.

Charles abandonne la Sicile à Pierre d'Aragon.

Quoi qu'il en ſoit, Pierre, qui avoit tout préparé pour ſon entrepriſe, ſaiſit cette conjoncture pour l'exécuter. Tout lui fut favorable. Les Siciliens le reçurent avec des grandes aclamations; & Charles, qui étoit en Sicile, fut obligé d'abandonner cette île, & de ſe retirer en Calabre. De la ſorte la Sicile & la Pouille formerent deux royaumes ſéparés, dont l'un reſta à la maiſon d'Aragon & l'autre à la maiſon d'Anjou.

Martin IV excommunie Pierre, & donne à Charles de Valois les royaumes de Valence & d'Aragon.

Cependant Nicolas étoit mort quelque tems auparavant, & le nouveau pape Martin IV, ayant embraſſé les intérêts de Charles, excommunia Pierre, fit prêcher une croiſade contre lui, & donna les royaumes de Valence & d'A-

ragon à Charles de Valois, ſecond fils de Philipe le Hardi.

Mort de Charles I roi de Naples.

1285

Charles d'Anjou n'eut que des revers juſqu'à ſa mort, qui arriva au commencement de l'année 1285. Il laiſſa le royaume de Naples à ſon fils Charles II, prince de Salerne, qui étoit alors priſonnier de guerre.

De Pierre d'Aragon.

Pierre, ſe voyant aſſuré de la Sicile par la mort de Charles d'Anjou, & par la détention du prince de Salerne, porta toutes ſes forces en Aragon, où le roi de France étoit entré: mais il fut défait & mourut des ſuites de ſes bleſſures. La même année 1285, ſes fils Alphonſe & Jacques lui ſuccéderent; le premier ſur le trône d'Aragon, & le ſecond ſur celui de Sicile.

De Philipe le Hardi.

Cependant les ſuccès des François ne ſe ſoutinrent pas; il furent au contraire ſuivis de grandes pertes, & Philipe le Hardi, contraint de repaſſer les Pirénées, tomba malade à Perpignan, où il mourut.

Charles II eſt reconnu roi de Naples.

Tant de morts arrivées la même année mirent les nouveaux ſouverains dans la neceſſité de négocier. Le traité ne rétablit pas la paix, mais le prince de Salerne recouvra la liberté; & Naples eut en lui un ſouverain qui ſe fit aimer. Il eſt connu ſous le nom de Charles II, dit le Boiteux.



CHAPITRE II.

Des principaux états de l'Europe pendant le pontificat de Boniface VIII.

Pierre de Mourron, Céleftin V, élu pape.

1294

Au mois de juillet 1294 Pierre de Mourron fut élu pape, & prit le nom de Céleftin V. C'étoit un homme fimple, qui, dit l'abbé Fleuri, prenoit aifément fes penfées pour des infpirations, fes fonges pour des révélations, & tout ce qui lui paroiffoit extraordinaire pour des miracles. Il menoit la vie la plus auftére dans un hermitage où il s'étoit retiré; & où plufieurs difciples s'étant venus joindre à lui, formerent un nouvel ordre religieux, qui prit de leur fondateur le nom de Céleftins. Il dut le pontificat à la réputation de fa fainteté: les cardinaux, dit encore l'abbé Fleuri, fe fentirent comme infpirés d'élire Pierre de Mourron.

Il abdique, & Benoit Caïétan, Boniface VIII, lui fuccede.

Cependant ils fe repentirent bientôt de leur choix, & quelques-uns lui perfuaderent de renoncer au pontificat, l'affurant qu'il ne pouvoit le conferver en fureté de confcience. En

effet ſans expérience, ſans lumieres, & livré à tous ceux qui l'aprochoient, il étoit tout-à-fait incapable de gouverner l'égliſe. Il abdiqua quelques mois après, & on élut en ſa place Benoit Caïétan, qui avoit contribué plus qu'aucun autre à lui faire prendre ce parti.

Mauvais raiſonnement de ceux qui penſoient qu'un pape ne peut pas ſe démettre.

Il n'y avoit point encore eu de pape qui ſe fût démis, comme il n'y en a point eu depuis; & parce que les hommes ne raiſonnent communément que d'après des exemples, c'étoit une grande queſtion, de ſavoir ſi un pape peut ſe démettre. Car ſi d'un côté l'on reconnoiſſoit qu'un écléſiaſtique peut renoncer à ſa dignité avec le conſentement de ſon ſupérieur, l'on reconnoiſſoit auſſi d'un autre côté qu'un pape n'a point de ſupérieur: il faut convenir que cela étoit bien embaraſſant.

Traitement que Boniface VIII fait à Céleſtin V.

Boniface VIII, c'eſt le nom que prit Benoit Caïétan, craignant que Céleſtin n'eût la ſimplicité de ſe croire encore pape, & de juger que ſon abdication étoit nulle, parce qu'elle n'avoit pas été autoriſée par un ſupérieur; fit enfermer ce ſaint homme dans un lieu ſi étroit, qu'il pouvoit à peine s'y coucher, & ſi mal ſain, qu'il falloit continuelement changer ceux qui le ſervoient, parce qu'ils y tomboient malades. Céleſtin y mourut lui-même treize mois après.

Boniface VIII est trop foible pour les projets qu'il médite.

Boniface forma le projet de ſoumettre toutes les puiſſances au ſaint ſiege: mais il étoit bien foible en Italie, où les Gibelins formoient un parti puiſſant, au milieu même du patrimoine de S. Pierre. Il étoit encore foible au dehors: car ſi les armes ſpirituelles paroiſſoient redoutables à proportion qu'on en étoit plus éloigné, elles s'affoibliſſoient tous les jours, à meſure qu'on en faiſoit un uſage plus fréquent. Il ne fit qu'augmenter les troubles, & donner ocaſion d'ouvrir les yeux ſur l'abus, que les papes faiſoient de leur autorité. C'eſt ce que nous comprendrons en examinant ſa conduite avec les diférens princes de l'Europe.

Troubles en Ecoſſe.

En 1290 Alexandre III, roi d'Ecoſſe, étant mort ſans enfans, les Ecoſſois, qui vouloient éviter une guerre civile, choiſirent Edouard pour juge entre les prétendans à la couronne. Ce prince décida en faveur de Jean Bailleul, & ſaiſit cette ocaſion pour faire reconnoître par les Ecoſſois même, que l'Ecoſſe étoit un fief mouvant de la couronne d'Angleterre. Devenu par-là ſouverain de ce royaume, il fit ſentir tout le poids de ſon joug; de ſorte que Bailleul ne ſongea qu'aux moyens de ſortir d'eſclavage.

Guerre entre la France & l'Angleterre.

Sur ces entrefaites, la guerre s'étant élevée entre la France & l'Angleterre, Bailleul s'al-

lia de Philipe le Bel, fils de Philipe le Hardi, & Edouard s'allia d'Adolphe de Naſſau, ſucceſſeur de Rodolphe. Boniface voulut envain contraindre d'autorité ces princes à mettre bas les armes. Il eſt vrai que ſes légats ne firent pas un voyage abſolument inutile, car ils tirerent beaucoup d'argent des religieux d'Angleterre: mais ils ne réuſſirent pas à rétablir la paix. Edouard ayant conquis l'Ecoſſe, pendant que le roi de France lui enlevoit la Guienne, paſſa la mer pour joindre ſes forces à celles du comte de Flandre. Alors les Ecoſſois ſe ſouleverent, Philipe eut de nouveaux ſuccès, Edouard fut forcé à démander une ſuſpenſion d'armes, & on fit une treve de deux ans. 1297

Le comte de Flandre, que Philipe vouloit punir comme vaſſal rebele, ayant apellé au pape, Boniface ſe porta pour juge, & envoya l'évêque de Meaux ſon légat, pour ſommer le roi à comparoître devant le tribunal du ſaint ſiege. Philipe, auſſi étonné qu'un de ſes ſujets ſe fût chargé de cette commiſſion, qu'indigné de cette entrepriſe du pape, répondit que ſa cour des pairs avoit ſeule le droit de juger de ces ſortes de diférens, & qu'il n'avoit d'autre ſupérieur que Dieu. Cette tentative de Boniface n'eut pas d'autre ſuite. Bien

Boniface ſe porte pour juge entre le comte de Flandre & Philipe le Bel.

loin de la ſoutenir, il ne ſongea pour lors qu'à ménager le roi de France, afin de pouvoir acabler plus ſurement les ennemis qu'il avoit en Italie.

Les Colonnes ne lui permettent pas de ſoutenir cette tentative.

Il avoit été Gibelin, quand il n'étoit encore que particulier; & en devenant pape, il devint l'ennemi d'un parti qui avoit toujours été contraire au ſaint ſiege. Il tenta tout pour ruiner ſur-tout les Colonnes, qui étoient de tous les Gibelins les plus animés & les plus puiſſans.

Les Colonnes de leur côté ne gardoient aucun ménagement. Ils ne nommoient Boniface que Benoit Caïétan; ils refuſoient de le reconnoître pour pape; ils prétendoient que la renonciation de Céleſtin étoit nulle, & parce qu'un pape n'a point de ſupérieur, & parce qu'elle lui avoit été arrachée par ſurpriſe & par fraude; enfin ils ajoutoient qu'il y avoit bien des raiſons de nullité dans l'élection même de Benoit, & ils demandoient qu'on tînt un concile général pour juger cette queſtion. Cette diſpute cauſoit de grands troubles en Italie.

Frédéric eſt couronné roi de Sicile, lorſque Jacques ſon frere cede cette île à Charles le Boiteux.

Cependant Boniface étoit encore ocupé des affaires de Sicile, & il étoit entré dans les intérêts de Charles le Boiteux, qui l'avoit élevé ſur le ſaint ſiege.

En 1291 Jacques étoit monté ſur le trône d'Aragon après la mort d'Alphonſe, ſon frere. Boniface le ſomma de tenir le traité, par lequel Alphonſe avoit promis de reſtituer la Sicile à Charles le Boiteux; le menaçant, s'il déſobéiſſoit, de lui ôter les royaumes d'Aragon & de Valence. Jacques, qui ſe voyoit encore menacé des armes de France, fut enfin contraint de céder, & donna en 1294 ſa renonciation à la Sicile. Mais Frédéric, ſon frere, qui commandoit pour lui dans cette île, refuſa de la rendre, & fut couronné roi par les Siciliens. Tel étoit l'état de l'Italie vers l'année 1297.

En Allemagne Adolphe eſt dépoſé & Albert d'Autriche eſt élu.

Alors ſe préparoit une révolution en Allemagne. Pendant qu'Adolphe de Naſſau étoit ocupé à ſecourir le roi d'Angleterre contre le roi de France, une puiſſante ligue ſe forma tout-à-coup, le dépoſa, & donna l'empire au duc d'Autriche, Albert, fils de Rodolphe. Adolphe, ayant marché contre ſon ennemi, perdit la bataille & la vie; & Albert, ſans concurrent, fut proclamé empereur dans une diete tenue à Francfort.

Troubles en Danemarck.

En 1286, Eric VII roi de Danemarck avoit été aſſaſſiné, & les conjurés avoient encore attenté à la vie d'Eric VIII, ſon fils & ſon ſucceſſeur. Quelques-uns furent punis, d'au-

tres ſe retirerent en Norwege, & quelques années après, l'archevêque de Lunden fut mis en priſon, comme ſuſpect d'entretenir des intelligences avec eux: mais il s'échapa en 1297, & vint à Rome ſolliciter le pape contre ſon ſouverain.

En Hongrie. La mort de Ladiſlas IV, roi de Hongrie, fut auſſi une ocaſion de troubles pour ce royaume. Marie, ſœur de Ladiſlas & femme de Charles le Boiteux, ſe porta pour héritiere de ſon frere, & céda ſes droits à Charles Martel, ſon fils. Ce prince fut couronné à Naples par les légats de Nicolas IV: il ſe forma même un parti en ſa faveur en Hongrie. Cependant il ne prit pas poſſeſſion de ce royaume; car André le Venitien, parent du dernier roi, étant ſur les lieux, ſe fit reconnoître, & en conſerva une partie. Ces deux concurrens moururent la même année 1301. Charles Robert ſuccéda aux droits de Charles Martel, ſon pere, & fut ſoutenu par Boniface; & les Hongrois donnerent la couronne au fils de Venceslas, roi de Boheme. Voyons actuellement comment le pape va ſe mêler dans toutes les affaires de l'Europe. Je ne ſuivrai pas l'ordre des tems; car ce ne ſeroit pas l'ordre de la clarté.

Il écrivit à ſon légat en Hongrie : *Le pontife romain établi de Dieu ſur les rois & ſur les royaumes, ſouverain chef de la hiérarchie dans l'égliſe militante, & tenant le premier rang ſur tous les mortels, juge tranquilement de deſſus ſon trône, & diſſipe tous les maux par ſon regard.* A ces mots ne diroit-on pas que Boniface a le délire, & ne voit-on pas combien il compte ſur l'ignorance & ſur la ſtupidité des peuples? Prétentions de Boniface ſur la Hongrie

En conſéquence de la ſouveraineté univerſelle qu'il s'attribue, il décide que Venceſlas, fils de Venceſlas roi de Boheme, n'a aucun droit ſur le royaume de Hongrie, & qu'il n'avoit pas pu l'accepter des Hongrois mêmes ſans l'agrément du ſaint ſiege. Il prétend qu'Etienne, qui en avoit été le premier roi chrétien, l'avoit donné à l'égliſe romaine; & qu'au lieu d'en prendre la couronne de ſon autorité, il l'avoit voulu recevoir du vicaire de Jéſus-Chriſt.

Il écrivit à Venceſlas, que pour rendre juſtice à tout le monde, il ſe propoſoit de le citer à ſon tribunal lui, ſon fils, la reine Marie & Charles Robert. En effet il les cita l'année ſuivante; & le roi de Hongrie n'ayant pas comparu non plus que ſon pere, il le déclara contumace, décida que le royaume de Hongrie ne pouvoit être électif, & l'adju-

gea à Marie & à Charles Robert. Cette ſentence ne ſervit d'abord qu'à fomenter la guerre civile.

Sur la Pologne.

Le pape fit encore de grands reproches à Venceſlas, ſur ce que ce prince prenoit le titre de roi de Pologne; & il le menaça des peines ſpirituelles & temporelles s'il ne le quittoit pas; ſupoſant comme notoire, que la Pologne apartenoit au ſaint ſiege. Cependant après bien des troubles, les Hongrois reconnurent Charles Robert.

Sur l'Ecoſſe.

Boniface avoit les mêmes prétentions ſur l'Ecoſſe. Car lorſqu'Edouard en eut fait la conquête, il écrivit à ce prince: *Vous devés ſavoir que le royaume d'Ecoſſe a apartenu anciennement de plein droit à l'égliſe romaine, & lui apartient encore;* & croyant avoir aſſés prouvé ſon prétendu droit, en diſant que perſonne n'en doute, il ordonna au roi d'Angleterre de retirer d'Ecoſſe tous ſes officiers. Il tentoit ainſi des démarches, au haſard de les abandonner, ſi elles ne réuſſiſſoient pas. Cellelà fut abandonnée.

Il fomente les troubles en Danemarck.

Quant au roi de Danemarck, Boniface jugea qu'il avoit offenſé la majeſté divine, mépriſé le ſaint ſiege & bleſſé la liberté écléſiaſtique. En conſéquence il l'excommunia, mit

ſon royaume en interdit, & le condamna à payer neuf mille marcs d'argent à l'archevêque de Lunden. Un légat vint en Danemarck, pour faire exécuter cette ſentence ; & menaça le roi de le dépoſer & de donner ſon royaume à un autre, s'il refuſoit de ſe ſoumettre au ſaint ſiege. Cette affaire troubla le Danemarck pendant pluſieurs années.

Ses prétentions ſur l'empire d'Allemagne.

Boniface entreprenoit de gouverner l'Allemagne avec la même autorité. C'eſt à nous, écrivit-il aux trois électeurs écléſiaſtiques, qu'appartient le droit d'examiner la perſonne de celui qui eſt élu roi des Romains, de le ſacrer, de le couronner, ou de le rejeter, s'il eſt indigne. C'eſt pourquoi nous vous ordonnons de dénoncer dans les lieux où vous le jugerés expédient, qu'Albert, qui ſe prétend roi des Romains, comparoiſſe devant nous, dans ſix mois, par ſes envoyés, ſuffiſamment autoriſés & munis des pieces juſtificatives de ſes droits, pour ſe purger, s'il le peut, du crime de leſe-majeſté commis contre le roi Adolphe, & de l'excommunication qu'il a encourue, en perſécutant le ſaint ſiege & les autres égliſes, & pour faire ſur tous ces points ce que nous lui preſcrirons. Autrement nous défendrons étroitement aux électeurs & à tous les

ſujets de l'empire de le reconnoître pour roi des Romains; nous les déchargerons du ſerment de fidélité, & nous procéderons contre lui & ſes partiſans avec les armes ſpirituelles & temporelles, comme nous le jugerons à propos.

Les trois électeurs écléſiaſtiques entreprirent d'exécuter les ordres du pape: mais Albert réprima leur audace, & les fit rentrer dans le devoir.

Les Colonnes ſuccombent.

Cette hauteur avec laquelle Boniface traite les rois, peut faire juger de ſa conduite avec les Colonnes: il publia pluſieurs bulles contre eux, il les déclara incapables de toutes charges écléſiaſtiques ou ſéculieres, infames, ſchiſmatiques, héretiques, excommuniés; & fit prêcher une croiſade contre eux avec les mêmes indulgences que pour la Terre Sainte. Les Colonnes, quoiqu'alliés de Frédéric roi de Sicile, ſuccomberent ſous les armes de Boniface. Le pape ſe rendit maître de toutes leurs places: il ruina entiérement Paleſtrine, qui en étoit la principale; & ils furent réduits à ſe retirer en Sicile ou en France. Cette guerre fut terminée en 1299.

Bulle *clericis laicos*.

Auparavant, en 1296, le pape voyant qu'Edouard, Adolphe & Philipe continuoient la guerre, bien loin d'obéir à ſes ordres, & de ſoumettre leurs diférens à ſon tribunal, don-

na la bulle *clericis laicos*, pour leur enlever les ſecours qu'ils retiroient du clergé. Il défendit donc à tous les gens d'égliſe de fournir de l'argent aux princes, ſoit par maniere de prêt, de don gratuit, de ſubſide, ou à quelque autre titre que ce fût, ſans la permiſſion du ſaint ſiege; excommuniant les rois, les princes & les magiſtrats qui en exigeroient d'eux, tous ceux qui ſeroient chargés d'en faire la levée, & les écléſiaſtiques mêmes qui auroient la condeſcendance de ſe prêter à ce prétendu abus. Il diſoit que les ſouverains n'ont aucun droit ſur la perſonne ni ſur les biens des écléſiaſtiques; & que la puiſſance qu'ils uſurpoient, étoit un effet de la haine ancienne des laïques pour les clercs. Cependant cette averſion, comme le remarque l'abbé Fleuri, ne remontoit pas à une ſi grande antiquité; puiſque pendant les cinq ou ſix premiers ſiecles le clergé s'attiroit le reſpect & l'affection de tout le monde par ſa conduite charitable & déſintéreſſée.

Ordonnance de Philipe le Bel.

Auſſitôt que cette bulle eut été publiée, Philipe le Bel rendit une ordonnance, par laquelle il défendoit de tranſporter hors du royaume de l'argent monnoyé ou non monnoyé & autres choſes de prix: c'étoit tarir une des ſources des revenus du ſaint ſiege.

Bulle du pape contre cette ordonnance.

Le pape répondit par une nouvelle bulle ; où après s'être arogé la puiſſance la plus étendue ſur tous les fideles, il déclare que ſi la défenſe du tranſport d'argent hors du royaume s'étend juſqu'aux écléſiaſtiques, c'eſt une entrepriſe téméraire, inſenſée, & qui mérite l'excommunication. Il ajoute enſuite que la défenſe qu'il a faite lui-même eſt conforme aux canons ; que néanmoins il ne prétend pas priver le roi de tous les ſubſides que le clergé peut lui donner ; mais ſeulement qu'il n'en peut rien exiger qu'avec le conſentement du ſaint ſiege ; & qu'au reſte le ſaint ſiege ne refuſera jamais aux rois de France les ſecours que les beſoins de l'état rendront néceſſaires.

Cette bulle ſouleve toute la France contre les entrepriſes de Boniface.

On voit par la réponſe de Philipe, que l'on commençoit à réfléchir ſur les prérogatives de la royauté & ſur les limites des deux puiſſances. Les yeux s'ouvroient enfin ; & c'eſt une obligation qu'on avoit à Boniface dont les entrepriſes devoient à cet égard hâter les progrès de la raiſon. On murmuroit dans toute la France contre lui. Le peuple demandoit pourquoi les clercs, jouiſſant des privileges des citoyens, ne partageroient pas les charges de l'état : s'il étoit plus convenable qu'ils dépenſaſſent leur argent en habits, en feſtins, en bouſons, que

de payer à César ce qui apartient à César: si avant qu'il y eût des clercs, il n'y avoit pas des rois & des sujets; & si les sujets en devenant clercs, cessoient d'être sujets & d'être soumis aux lois & aux charges. Les seigneurs montroient leur mécontentement avec encore plus de chaleur: car si le peuple se flatoit de pouvoir être soulagé, lorsque les clercs porteroient une partie des impositions; les seigneurs voyoient avec plus de certitude, qu'ils seroient moins riches, lorsque les clercs ne payeroient rien. Enfin le clergé, qui gémissoit lui-même sous le despotisme de la cour de Rome, mêloit ses plaintes à celles de toute la nation; & il ne faut pas s'en étonner; car s'il y avoit quelques bulles, qui l'exemptoient de payer des subsides au roi & aux seigneurs, il y en avoit beaucoup plus, qui le forçoient d'en payer au saint siege. Dans ce tems-là même il arriva deux légats, chargés de lever de l'argent sur les écléstiques, avec pouvoir d'excommunier Philipe, s'il s'y oposoit. Ils aportoient aussi une bulle, par laquelle le pape ordonnoit une continuation de treve au roi d'Angleterre & au roi de France: car il se portoit toujours pour juge du diférent de ces souverains, fondé sur ce qu'un des deux commettoit

un péché en continuant la guerre, puiſqu'un des deux avoit tort.

Juſqu'alors les papes avoient toujours ménagé quelques puiſſances : ils ſe conduiſoient au moins de maniere à s'aſſurer des vaſſaux contre le ſuſerain. Boniface, moins adroit, attaque en même tems le roi & les ſeigneurs ; il offenſe le peuple, jaloux des exemptions qu'il acorde au clergé ; il mécontente le clergé même, qu'il charge d'impôts : en un mot, il ſouleve la nation entiere, il force tous les ſujets à n'avoir d'autres intérêts que ceux du roi : au moins ce pontife là n'étoit pas politique.

Boniface donne une bulle contradictoire

Les légats, témoins du cri de la France, eurent la ſageſſe de ſuſpendre les excommunications, & le pape lui-même fut contraint de céder. Il ſe plaignit qu'on eût mal interprété ſa bulle ; & il l'interpréta lui-même, en donnant une autre bulle, qui diſoit tout le contraire. Car il déclara qu'il n'avoit pas entendu défendre les dons ou prêts volontaires, faits par le clergé au roi ou aux ſeigneurs ; ni les ſervices ou redevances dont les écléſiaſtiques étoient chargés à cauſe de leurs fiefs ; & il reconnut que le roi pouvoit demander au clergé un ſubſide & le recevoir, ſans même conſulter le ſaint ſiege.

Cette nouvelle bulle parut en 1297, c'eſt-à-dire, dans un tems où Boniface avoit beſoin des ſecours de la France contre les Colonnes & contre Frédéric, roi de Sicile. Charles, comte de Valois & frere de Philipe le Bel, fut chargé de conduire les troupes deſtinées à cette guerre. Albert regnoit alors en Allemagne. Mais Boniface, qui ne vouloit pas le reconnoître, crut que s'il ne pouvoit pas exercer le droit, qu'il s'arogeoit, de créer un empereur, il pouvoit au moins nommer en Italie un vicaire de l'empire, & Charles de Valois accepta ce titre. C'eſt ainſi que les princes François, dans le tems même qu'ils réſiſtoient au pape, l'autoriſoient dans ſes entrepriſes ſur les princes étrangers. Tant il eſt vrai qu'ils ſe conduiſoient moins par principes que par intérêt: mais c'étoit un intérêt mal entendu. Les papes n'auroient pas tenté d'ôter des couronnes, ſi aucun prince n'avoit voulu en recevoir d'eux.

Il nomme vicaire de l'empire Charles de Valois.

Boniface fit épouſer au comte de Valois Catherine de Courtenai, petite-fille de Baudouin, que Michel Paléologue avoit détrôné. En conſéquence de ce mariage, il le reconnut pour empereur d'orient & il lui acorda des décimes extraordinaires ſur tous les biens

Il le reconnoît pour empereur d'orient

écléſiaſtiques de France, d'Angleterre, d'Italie, de Sicile, de Sardaigne, de Corſe, de la principauté d'Achaïe, du duché d'Athenes & des îles voiſines.

Charles de Valois échoue dans ſes projets, & ſe fait mépriſer.

Ce comte fit des préparatifs pour faire valoir ſes droits ſur l'empire de Conſtantinople. Il ſe rendit à Florence, où le pape l'envoya avec le titre de pacificateur de la Toſcane, & où il ne fit qu'entretenir les factions & les troubles. Peu de tems après il tourna ſes armes, avec auſſi peu de ſuccès, contre Frédéric. Son deſſein étoit de faire rentrer la Sicile ſous la domination de Charles le Boiteux, qui promettoit de l'aider de toutes ſes forces à la conquête de Conſtantinople: mais il fut contraint de faire un traité, par lequel Frédéric reſta maître de la Sicile, avec le titre de roi de Trinacrie. En un mot, Charles de Valois ne fut heureux, ni ſage dans ſes entrepriſes; *tanto che vituperato, con perdita di molti ſuoi, ritornò in Francia*, dit Machiavel. Il laiſſa aux héritiers de ſa femme le vain titre d'empereur d'orient: titre avec lequel ils formerent toujours de grands projets, & n'entreprirent jamais rien. Quant à Charles le Boiteux, il employa le reſte de ſon regne à rendre floriſſans la ville & le royaume de Naples.

Pendant que Charles de Valois entroit dans toutes les vues de Boniface, ce pape reprenoit ses premieres démarches avec la France. Ne pardonnant point à Philipe d'avoir donné retraite aux Colonnes, & de reconnoître Albert pour roi des Romains, il publia en 1300 une nouvelle bulle, par laquelle il rétractoit l'interprétation qu'il avoit donnée de la bulle *clericis laicos*; disant que cette interprétation avoit été une grace, & qu'il pouvoit révoquer ses graces, comme il pouvoit les acorder.

Boniface rétracte la bulle contradictoire à la bulle *clericis laicos*.

Il y avoit en France un évêque de Pamiers, insolent, intriguant & rebele. Boniface le choisit pour son légat, & le chargea de ses ordres. Il s'agissoit entre autres choses d'engager le roi à se croiser pour la Terre Sainte. On s'attendoit sans doute à un refus, & c'est ce qu'on demandoit: car le pape se croyoit en droit de sévir contre un prince, qui refusoit ses armes à l'église. L'évêque eut l'audace de dire à Philipe, que la conduite qu'il tenoit depuis longtems, méritoit des peines qu'on n'avoit que trop diférées; & qu'il verroit bientôt son royaume en interdit, & sa personne frapée d'anathême & d'excommunication. Enfin il soutint les prétentions des papes, dont il se disoit le sujet, & leur puissance temporelle sur tous les souverains.

Audace insolente de l'évêque de Pamiers

Le roi chaſſa ce ſujet rebele, qu'il pouvoit punir ſur le champ ; & ne voulant rien faire que dans les formes, il nomma des commiſſaires, le fit juger, & cet évêque fut mis en priſon. Il fallut néanmoins uſer de ménagemens, & avoir la condeſcendance de le remettre entre les mains de ſon métropolitain, l'archevêque de Narbonne. La puiſſance du clergé étoit telle, que le ſouverain ne pouvoit pas ſans imprudence ſévir de ſon autorité contre un de ſes membres.

Audace ou délire de Boniface VIII.

Le pape réclama, & ce fut le ſujet de pluſieurs bulles. Il ſe dit établi ſur les rois & ſur les royaumes, avec plein pouvoir d'arracher, de détruire, de diſſiper & d'édifier. » Mon cher fils, » écrivoit-il à Philipe, ne vous laiſſés pas per- » ſuader ce qu'on veut vous faire croire, que » vous n'avés point de ſupérieur ſur la terre, » & que vous n'étes point ſoumis au chef de » la hiérarchie écléſiaſtique : c'eſt être inſenſé » que de penſer de la ſorte, & celui qui s'obſ- » tine à demeurer dans cette erreur, ceſſe d'ê- » tre fidele, & n'eſt plus dans le bercail de ſon » paſteur. » Par d'autres bulles il ordonna aux évêques, aux chapitres & aux univerſités de ſe rendre à Rome, afin de délibérer ſur les reformes à faire en France ; & il ſomma le con-

feſſeur du roi de venir lui rendre compte de ſa conduite & de celle de ſon pénitent.

Mais les états ayant été aſſemblés, l'indépendance de la couronne fut généralement reconnue. Le roi renouvella la défenſe de porter de l'argent hors du royaume: il défendit à tous les ſujets de ſortir de France, ſans ſa permiſſion; & Guillaume de Nogaret préſenta une requête, dans laquelle il déclara Boniface intrus, & convaincu de ſimonie, d'héréſie & de pluſieurs autres crimes.

Les états prennent la défenſe de Philipe le Bel.

Les ſeigneurs écrivirent enſuite aux cardinaux, pour les aſſurer de l'intention où ils étoient de défendre le roi contre les entrepriſes du pape. Le clergé écrivit la même choſe à Boniface même, quoiqu'avec des termes plus ménagés. Enfin le tiers état fit auſſi connoître par une lettre, qu'il étoit dans les mêmes diſpoſitions.

Alors le pape tint à Rome un concile, dans lequel il éclata contre Philipe le Bel; & il donna une bulle par laquelle il déclara que ceux qui prétendent que la puiſſance temporelle ne dépend pas de la puiſſance ſpirituelle, ſont Manichéens, puiſqu'ils admettent deux principes. C'eſt ainſi qu'il abuſoit des termes.

Boniface tient un concile contre ce prince.

Cependant il ne comptoit pas aſſés ſur la force de ſes mauvais raiſonnemens, pour négli-

Il cherche un apui dans Al-

bert qu'il reconnoit.

ger de se fortifier par quelque autre voie. Il crut qu'Albert pouvoit être favorable à ses desseins; & dès-lors cet usurpateur, cet homme indigne du trône devint à ses yeux un souverain légitime. Il le reconnut pour tel par une bulle datée du 30 avril 1303. Albert, qui auroit pu se prévaloir du besoin que le pape avoit de le ménager, acheta cette bulle par les soumissions les plus basses. Il reconnut que l'empire romain avoit été transféré par le saint siege, des Grecs aux Allemands, en la personne de Charlemagne; que le droit d'élire le roi des Romains, destiné à être empereur, avoit été acordé par le saint siege à certains princes écléstiastiques & séculiers; & que les rois & les empereurs reçoivent du saint siege la puissance du glaive matériel: enfin il promit de défendre les droits du saint siege contre tous ses ennemis, quels qu'ils fussent, rois ou autres souverains; de ne faire avec eux aucune alliance; & de leur déclarer la guerre, si le pape l'ordonnoit. Cependant malgré ces engagemens, il vécut toujours en parfaite intelligence avec Philipe. Ce prince sacrifioit l'empire à ses intérêts particuliers. Il n'étoit ocupé que de l'agrandissement de sa maison; & pour procurer des établissemens à ses fils, il ne craignoit pas de commettre des in-

justices. Elles lui couterent enfin la vie: car il fut assassiné quelques années après. 1308

Apel en France au futur concile général contre les entreprises de Boniface.

Si le pape trouvoit peu d'obstacles en Allemagne, il en trouvoit tous les jours de plus grands en France. Dans une assemblée que Philipe tint le 13 juin 1303, Guillaume du Plessis présenta une requête, qui contenoit vingt-sept articles d'acusation contre Boniface; & il offrit de les prouver dans un concile général, dont il demanda la convocation, & auquel il apella de toutes les procédures que Boniface avoit faites, ou pouvoit faire. Tous ceux qui composoient cette assemblée, sans en excepter les éclésiastiques, adhérerent à la convocation du concile & à l'apel. Depuis ce jour jusqu'au mois de septembre inclusivement, le roi obtint plus de sept cents actes d'adhésion. Les universités, les communautés des villes, les évêques, les chapitres, les cathédrales, les collegiales, les abbés, les ordres religieux, & même les freres mendians, presque tout le monde apella.

Erreur où l'on étoit encore.

Par cet apel on reconnoissoit donc que les conciles sont les juges des rois; reste des préjugés établis dans les siecles précédens. Mais on commençoit au moins à se douter, que les papes sont soumis aux conciles généraux, & c'étoit déja quelque chose.

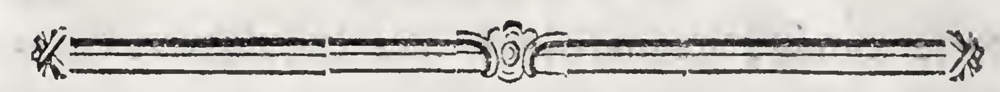
Boniface fulmine des bulles, eſt arrêté & meurt.

Boniface fulmina des bulles contre le roi, contre les univerſités, & contre tous ceux qui adhéroient à l'apel; & les choſes en étoient-là lorſqu'il fut arrêté dans Anagnie par Nogaret, Sciarra Colonne & quelques autres, que Philipe avoit chargés de l'enlever. On pilla ſon palais, on le mit en priſon, on l'inſulta même ſans égard pour ſon caractere. Cependant les habitans d'Anagnie, qui s'intéreſſoient à ce pontife, parce qu'il étoit né parmi eux, armerent, chaſſerent les François, lui rendirent la liberté, & le conduiſirent à Rome. Il y mourut peu de jours après, le 11 octobre 1303. Lorſqu'il fut arrêté, il devoit publier une bulle, dans laquelle il diſoit que, comme vicaire de Jéſus-Chriſt, il avoit le pouvoir de gouverner les rois avec une verge de fer, & de les briſer comme des vaiſſaux de terre. Il la finiſſoit en diſant que Philipe avoit manifeſtement encouru les excommunications, portées par pluſieurs canons. Ses vaſſaux & tous ſes ſujets y étoient déliés du ſerment de fidélité; & nous défendons, ajoutoit-il, de lui obéir, & de lui rendre aucun ſervice.

Inſtitution du jubilé.

On doit à ce pape l'inſtitution du jubilé. En 1300 il ſe répandit un bruit à Rome que tous ceux qui viſiteroient l'égliſe de S. Pierre

cette année, gagneroient une indulgence pléniere de tous leurs péchés, & que chaque centieme année avoit cette vertu. Auſſitôt tout le peuple fut en mouvement, & il y eut un concours prodigieux à S. Pierre. Boniface, qui obſervoit cette dévotion, fit faire des recherches pour en découvrir l'antiquité: on feuilleta bien des livres, on en lut même, & cependant on ne trouvoit rien qui pût l'autoriſer; lorſque heureuſement un vieillard, qui diſoit avoir cent ſept ans, ſe ſouvint qu'un ſiecle auparavant ſon pere étoit venu à Rome, & avoit gagné les indulgences, en viſitant l'égliſe de S. Pierre. Alors d'autres vieillards ſe rapellerent qu'en effet l'an 1200 ils avoient vu des pélerins venir à cette égliſe. A ces cauſes donc & d'après ces informations, le pape, de l'avis des cardinaux, fit dreſſer une bulle pour confirmer l'opinion où l'on étoit, & pour aſſurer une indulgence pléniere à tous ceux qui, bien repentans & bien confeſſés, viſiteroient reſpectueuſement les égliſes de S. Pierre & de S. Paul chaque centieme année. On aſſure que pendant le cours de 1300, il y eut continuelement à Rome deux cents mille pélerins étrangers. Le tréſor de l'égliſe ſe groſſit de leurs offrandes, & les Romains s'enrichirent par le débit de leurs denrées.



CHAPITRE III.

Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Boniface VIII juſqu'à celle de Philipe le Bel.

Pontificat de Benoit XI.

Benoit XI, ſucceſſeur de Boniface, voulant ſincérement rétablir la paix, révoqua les bulles qui avoient cauſé les troubles, & annula juſqu'aux ſentences portées contre les Colonnes. Malheureuſement il n'ocupa le ſaint ſiege que huit mois, & les cardinaux diviſés le laiſſerent vaquer pendant onze, où à peu près.

Guerre de Flandre.

La Flandre étoit alors le théatre de la guerre. Lorſque Edouard fut forcé de ſe retirer, il abandonna le comte de Flandre, qui, croyant pouvoir compter ſur la clémence du roi de France, vint ſe jeter à ſes pieds. Mais Philipe le fit mettre en priſon, & réunit le comté de Flandre à la couronne; déclarant que ce prince avoit mérité par ſa félonie la confiſcation de ſon domaine.

Cette entrepriſe avoit été ſuivie de pluſieurs révoltes, lorſque Gui, un des fils du

comte de Flandre, vint au fecours des révoltés avec quelques troupes Allemandes. Les François furent défaits à Courtrai: mais en 1304 Philipe remporta une victoire complete. Par le traité de paix, qui fe fit l'année fuivante, il demeura maître de la Flandre en deça de la Lippe, & il rendit tout le refte à Robert, fils aîné du comte de Flandre, qui étoit mort dans fa prifon. Peu auparavant il avoit rendu la Guienne au roi d'Angleterre.

Cependant les cardinaux, las d'être renfermés dans le conclave, étoient enfin convenus d'un moyen de conciliation. La faction, atachée à la mémoire de Boniface, voulant un pape qui entrât dans fes vues, ou qui du moins n'y fût pas contraire, nomma trois fujets, & laiffa le choix d'un des trois à la faction qui vouloit un pontife favorable aux Colonnes & au roi de France.

Election de Clément V.

Par cet acord Philipe, fe trouvant maître de choifir entre les trois fujets préfentés, donna la préférence à l'archevêque de Bordeaux, & ce fut à condition, 1.° qu'il le réconcilieroit avec l'églife; 2.° qu'il révoqueroit toutes les cenfures fulminées contre lui; 3.° qu'il lui acorderoit les décimes de fon royaume pendant cinq ans; 4.° qu'il annuleroit tout ce que Boniface avoit fait, & qu'il flétriroit la mémoire

de ce pontife ; 5° qu'il rétabliroit dans la dignité de cardinal & dans leur premiere fortune Jacques & Pierre Colonne. Enfin il demanda encore une ſixieme choſe, qu'il ſe réſerva d'expliquer en tems & lieu. L'archevêque promit tout, & jura ſur le corps de Jéſus-Chriſt de tenir ſa promeſſe. Cette convention ne rendoit pas ſon élection bien canonique, & faiſoit voir d'ailleurs que Philipe avoit encore bien des préjugés. Avoit-il beſoin d'être réconcilié avec l'égliſe? Avoit-il beſoin que les cenſures de Boniface fuſſent révoquées? Avoit-il beſoin de la protection du pape pour lever les décimes dans ſon royaume? Mais c'étoit les erreurs de ſon ſiecle.

Extorſions de ce pontife.

Clément V, c'eſt le nom que prit le nouveau pape, tranſporta le ſiege pontifical à Carpentras, au grand mécontentement des cardinaux Italiens, qui reconnurent avoir été trompés. Le clergé de France n'étoit pas plus content du ſéjour que le pape faiſoit dans ce royaume. Car il ſe voyoit tous les jours chargé de nouveaux impôts. Clément extorquoit de toutes les égliſes des ſommes conſidérables, pendant qu'il oublioit l'Italie, & qu'il abandonnoit le patrimoine de S. Pierre à qui le vouloit piller. Il s'apropria la premiére année des revenus de tous les bénéfices, qui vaqueroient en Angle-

terre dans le cours de deux ans, évêchés, abbayes, prieurés, prébendes, cures & jusqu'aux moindres bénéfices. De pareilles extorsions, étant devenues des droits avec le tems, sont aujourd'hui ce qu'on nomme des annates.

Clément satisfit Philipe le Bel sur toutes les promesses qu'il lui avoit faites: il n'y eut que la condamnation de Boniface, qu'il entreprit d'empêcher, sans paroître néanmoins vouloir manquer à ses engagemens. Le roi, qui la poursuivoit avec chaleur, demandoit qu'on tînt à ce sujet un concile général; & le pape qui prenoit diférens prétextes pour éloigner le jugement d'une affaire scandaleuse, y mit tant de retardement, que Philipe enfin se désista. Ce prince crut sans doute la mémoire de Boniface assés flétrie par toutes les procédures, qu'on faisoit contre lui depuis plusieurs années. Les esprits se trouvant donc refroidis, le concile général, tenu à Vienne, déclara que Boniface n'avoit point été hérétique; & il y eut deux chevaliers Catalans qui offrirent de le prouver par le combat. On ne parla point d'ailleurs des autres crimes, dont ce pape avoit été acusé.

Clément est fidele aux promesses qu'il avoit faites à Philipe le Bel.

1311

C'est dans ce même concile que l'ordre des Templiers fut pour jamais proscrit & aboli. On acusoit ces moines guerriers de bien des

Abolition des Templiers.

crimes, on les pourſuivoit depuis pluſieurs années, & on les avoit fait arrêter en 1307. Cependant étoient-ils en effet coupables de toutes les horreurs qu'on leur imputoit ? ou leurs richeſſes avoient-elles excité la jalouſie & l'avidité de leurs ennemis? C'eſt une queſtion aſſés problématique. Mais il nous ſufit de ſavoir qu'il y a eu des Templiers, & qu'il n'y en a plus.

En Angleterre, en France & ailleurs les biens des Templiers furent donnés aux Hoſpitaliers de S. Jean de Jéruſalem, aujourd'hui les chevaliers de Malte. En Allemagne, on leur permit de paſſer dans l'ordre Teutonique ou dans celui de S. Jean. En Aragon il fallut leur faire la guerre pour les détruire: mais ils ne furent traités nulle part auſſi inhumainement qu'en France. Philipe eut part à leur dépouille, & le pape ne s'oublia pas.

Lyon eſt réuni à la couronne.

Vers le même tems la ville de Lyon fut réunie à la couronne. Depuis pluſieurs ſiecles détachée du royaume de France, elle avoit fait partie ſucceſſivement du royaume d'Arles, de celui de Bourgogne, de l'empire, & elle étoit enfin tombée ſous la puiſſance temporelle de l'archevêque. Cependant comme ce ſouverain écléſiaſtique ne jouiſſoit que d'une au-

torité conteſtée, les rois de France avoient eu ſouvent ocaſion de ſe porter pour médiateurs entre l'archevêque & les bourgeois. Par là ils acquirent inſenſiblement des droits ſur cette ville; & en 1292 Philipe le Bel avoit pris les habitans ſous ſa ſauve-garde. L'archevêque, protégé par le ſaint ſiege, conſerva néanmoins la ſouveraineté juſqu'au pontificat de Clément V. Les choſes ayant changé de face ſous un pape dévoué à la France, il ſouleva les bourgeois, lorſqu'il voulut rentrer par la force dans les droits dont il avoit joui. Alors les troupes du roi marcherent, & l'archevêque fut contraint de céder la juridiction temporelle ſur la ville, ſur le château de S. Juſt & ſur leurs apartenances; ſe la réſervant ſeulement ſur le château de Pierre-enciſe, avec le droit de battre monnoie & d'avoir des troupes de pied & de cheval dans la ville. On lui acordoit ces troupes pour les guerres particulieres qu'il pouvoit avoir avec des ſeigneurs voiſins.

Edouard I obtint de Clément V la permiſſion de violer les chartes & de mettre des décimes ſur le clergé.

En Angleterre Edouard ſongeoit aux moyens d'étendre ſon autorité. Il ſe fit diſpenſer par Clément du ferment qu'il avoit fait au ſujet des chartes: car les papes croyoient toujours leur pouvoir au deſſus des engagemens les plus ſacrés. Il obtint de ce pontife des

décimes ſur le clergé, & il lui en envoya la moitié; achetant de lui la permiſſion de mettre des impoſitions ſur les biens des éccléſiaſtiques, & reconnoiſſant qu'il n'en pouvoit pas mettre ſans l'aveu du ſaint ſiege. Il eût été plus ſage de ſe priver d'un pareil ſecours : mais alors les ſouverains n'en ſavoient pas davantage.

Il a pour ſucceſſeur Edouard II ſon fils, qui meurt en priſon.

Le parlement ne vouloit pas qu'Edouard abandonnât au pape la moitié des décimes. Ce prince n'y eut aucun égard; & il paroiſſoit ſe diſpoſer à mépriſer les lois de la nation, lorſque l'Ecoſſe ſoulevée lui donna d'autres ſoins. Cette guerre l'ocupa juſqu'en 1307, qu'il mourut. Son fils, Edouard II, fit la paix avec la France. Ce prince, livré à ſes favoris, regna parmi les troubles, reçut la loi de ſon parlement, fut dépoſé, mis en priſon, & périt dans les tourmens en 1327. J'anticipe ſur ce regne, qui ne mérite pas de plus grands détails.

Confédération des Suiſſes.

Le deſpotiſme échoue tôt ou tard. Lorſqu'en 1308 Albert reçut la mort pour prix de ſes injuſtices, il marchoit contre les Suiſſes, que la dureté de ſon gouvernement avoit ſoulevés. Trois cantons, Ury, Schweitz & Underwalden, commencerent une confédération, dans laquelle de nouveaux cantons entrerent bientôt; parce que les empereurs furent aſſés

aveugles, pour rendre le joug d'autant plus pesant, qu'on le souffroit avec plus d'impatience.

Quelques historiens prétendent qu'après la mort d'Albert, Philipe le Bel eût des vues sur l'empire, ou qu'il voulût au moins faire élire son frere, Charles de Valois. Il communiqua, dit-on, son dessein à Clément, qui, feignant de l'aprouver & d'y vouloir concourir, écrivit secrétement aux électeurs, pour les inviter à prévenir les demarches du roi de France, & à proclamer au plus tôt Henri comte de Luxembourg. Si Philipe s'ouvrit à ce pontife, il commit une grande imprudence: car il devoit bien présumer que les papes, qui regardoient alors l'empire comme un fief de l'église, ne voudroient pas pour feudataire un prince puissant, qui avoit résisté si fortement à Boniface. Il devoit déja craindre assés de résistance de la part des princes Allemands, dont l'intérêt n'étoit pas de choisir un chef capable de leur donner la loi. Quoi qu'il en soit, Henri de Luxembourg fut élu & couronné à Aix-la-Chapelle sous le nom d'Henri VII.

Henri, comte de Luxembourg, successeur d'Albert.

1309

Comme les anciennes factions subsistoient toujours en Italie, Henri voulut profiter des troubles qu'elles y causoient; & comptant rentrer dans les droits que ses prédécesseurs avoient

Henri VII passe les Alpes.

perdus, il passa les Alpes en 1311. Il paroît que Clément, à qui cette entreprise donna de l'inquiétude, engagea Robert, roi de Naples, & fils de Charles le Boiteux, à traverser l'empereur de tout son pouvoir. Au lieu de se rendre lui-même à Rome pour le couronner, comme il l'avoit promis, il en donna la commission à cinq cardinaux par une bulle, qui commençoit ainsi : » Jésus-Christ, le roi des » rois, a donné une telle puissance à son é» glise, que les royaumes lui apartiennent; » qu'elle peut élever les plus grands princes, » & que les empereurs & les rois doivent » lui obéir & la servir.

Cependant Henri & les Gibelins faisoient la guerre aux Guelfes & à Robert. Clément écrivit donc aux cardinaux, d'ordonner au moins une treve à ces deux princes, ajoutant que puisqu'ils étoient engagés à l'église par serment de fidélité, ils devoient être les plus disposés à la défendre, & que le souverain pontife pouvoit les obliger à mettre bas les armes.

Il proteste contre les prétentions de Clément.

Henri, jugeant à ce langage que Clément le regardoit comme vassal du saint siege, consulta des jurisconsultes, qui démontrerent le peu de fondement des prétentions du pape. Il protesta donc, il fit plus: car il déclara cri-

minel de lese-majesté Robert, dont il se prétendoit le suserain. Clément de son côté prit la défense du roi de Naples, en excommuniant quiconque attaqueroit ce prince. Ainsi la guerre s'allumoit, & elle alloit causer de nouveaux maux lorsque Henri VII mourut en Toscane, l'an 1313. 1313

Bulles de ce pape contre la mémoire de Henri & contre les Vénitiens.

Le pape publia deux bulles contre la mémoire de cet empereur. Il y soutenoit ses prétentions, il se donnoit pour successeur à l'empire pendant la vacance du trône : il cassoit la sentence portée contre Robert, & il le faisoit vicaire de l'empire en Italie. Clément qui tenoit depuis quelque tems sa cour à Avignon, pouvoit plus impunément s'aroger toute autorité sur les princes; parce que cette ville apartenoit au roi de Naples. Plus de quatre ans auparavant il avoit publié une bulle terrible contre les Vénitiens, qui avoient enlevé Ferrare à la maison d'Este. Ce n'est pas qu'il voulût prendre les intérêts de cette maison : il prétendoit au contraire que cette ville apartenoit au saint siege. Une croisade qu'il fit prêcher, & les succès du cardinal Arnaud de Pelegrue, son général, réaliserent ses prétentions. Il mourut au mois d'avril 1314, 1314
& Philipe ne lui survécut que de quelque mois.



CHAPITRE IV.

Du gouvernement de France ſous Philipe le Bel.

Lumieres néceſſaires aux magiſtrats depuis le regne de S. Louis.

Lorſque le duel judiciaire étoit reçu dans les tribunaux, le plus ignorant magiſtrat étoit un juge compétent: car il n'étoit pas bien difficile de déclarer vainqueur le champion qui avoit vaincu. Mais les lumieres devinrent néceſſaires, quand S. Louis eut profcrit cette maniere abſurde de rendre la juſtice. Il fallut entendre des témoins, conſulter des titres, connoître les coutumes, pénétrer l'eſprit des lois: en un mot, il fallut de l'étude & du raiſonnement.

Ignorance des conſeillers jugeurs.

Les ſeigneurs les plus inſtruits ſavoient à peine ſigner leur nom. Ils continuerent néanmoins de ſiéger dans les tribunaux & dans le parlement; & on les nomma *Conſeillers jugeurs*, parce qu'ils avoient ſeuls le droit d'opiner & de faire les arrêts.

Elle force à créer des con-

Mais comme on ne peut pas juger ſans être inſtruit, ce fut une néceſſité d'admettre

dans les cours de juſtice des conſeillers raporteurs ; c'eſt-à-dire, des hommes chargés de faire le raport des affaires, & de ſupléer à l'ignorance des juges. On les prit dans la bourgeoiſie & dans le bas clergé. Ils ſavoient lire, ils ſavoient écrire : ils avoient quelque routine de la procédure, qui ſe ſuivoit dans les tribunaux éccléſiaſtiques ; & on les nommoit *légiſtes*, parce qu'ils étoient cenſés ſavoir les lois. Voila le changement qui ſe fit dans l'adminiſtration de la juſtice, ſous le regne de Philipe le Bel.

ſeillers raporteurs.

Ces conſeillers raporteurs n'avoient point de voix: mais il eſt aiſé de comprendre qu'ils dictoient les arrêts, & que, par conſéquent, ils étoient les vrais juges. Ils ne tarderent donc pas à ſe rendre maîtres du parlement, & ils donnerent naiſſance à cet ordre de citoyens, que nous nommons la *robe*.

Ceux-ci ſe rendent maîtres du parlement.

Les ſeigneurs n'eurent pas de peine à leur abandonner l'adminiſtration de la juſtice: trop ignorans pour la rendre par eux-mêmes, ils regarderent au deſſous de leur courage une fonction qui demandoit des lumieres. La roture des magiſtrats, qui prenoient leur place, avilit de plus en plus à leurs yeux la profeſſion la plus noble ; & ils crurent ſe dédom-

mager de leurs pertes par le mépris. De là eſt venu un préjugé qui ſubſiſte encore. Je dis un préjugé: car ſi l'on juge de la nobleſſe d'une profeſſion par la néceſſité dont elle eſt, & par les connoiſſances qu'elle demande, l'épée ne peut pas ſe prétendre plus noble que la robe. L'épée d'ailleurs n'a-t-elle pas perdu de ſa conſidération, & par conſéquent de ſa nobleſſe, en perdant l'adminiſtration de la juſtice.

L'aveuglement des ſeigneurs laiſſe au roi le choix des légiſtes.

Quoi qu'il en ſoit, les ſeigneurs furent ſi aveugles, qu'ils dédaignerent de nommer les légiſtes, qui devoient les repréſenter & juger en leur nom. Ils en laiſſerent le choix au roi, qui, n'ouvrant le parlement qu'à des hommes à lui, acquit tous les jours plus d'autorité.

A la tenue de chaque parlement le roi en nommoit les magiſtrats. Les gens de robe ne ſongeoient donc qu'à plaire au prince, qui ſeul les pouvoit employer; & ils s'apliquoient à dégrader la nobleſſe, dont le mépris les offenſoit. Ils s'agiſſoit cependant de ſe faire des principes pour étendre les prérogatives royales aux dépens de celles des ſeigneurs; & voici comment ils ſe conduiſirent.

Sur quels principes les nouveaux magiſtrats étendent

Ils avoient lu la bible. Voyant donc que le titre de roi étoit commun à David & aux Capétiens, ils conclurent de ce ſeul mot que

les Capétiens devoient jouir en France des mêmes droits dont David avoit joui en Judée; comme ſi chaque nation n'avoit pas ſes lois, & que l'une ne puiſſe pas limiter l'autorité de ſon chef, parce qu'une autre acorde au ſien une autorité plus étendue.

les prérogatives royales.

Ils avoient encore lu le code Juſtinien, que S. Louis avoit fait traduire. Ils jugerent donc des droits des rois de France d'après ceux des empereurs du bas empire; quoiqu'alors ils ne puſſent pas s'apuyer ſur la reſſemblance des titres.

Puiſſance légiſlative des empereurs Romains.

Vous avés vu quelle étoit la puiſſance d'Auguſte & comment elle ſe forma. Ce n'étoit pas ce prince qui faiſoit les lois: c'étoit le ſénat ou le conſeil qu'Auguſte avoit choiſi, & dont le ſénat autoriſoit les décrets. Avant Dioclétien nous ne voyons pas qu'aucun empereur ſe ſoit arogé ouvertement la puiſſance légiſlative: ils la partageoient ſeulement par la grande influence qu'ils avoient ſur les délibérations. Tout changea lorſque Conſtantin parvint à l'empire. Les empereurs, ſans égard pour les droits du ſénat, firent les lois & les firent ſeuls. Alors elles ſe multiplierent plus que jamais, & l'empire fut auſſi toujours plus mal gouverné.

Cette puissance est mieux dans le premier corps de la nation, que dans un despote.

En effet lorsque la nation ou le premier corps de la nation fait les lois, elles suivent d'ordinaire toujours le même esprit; elles sont l'effet des circonstances qui en font sentir le besoin; elles sont plus respectées, parce que tout le monde en connoît mieux la nécessité. Mais lorsqu'un despote se plaçant sur son trône comme le seul organe de la justice, donne son ignorance, ses caprices & ses passions pour des lois, il n'y a plus de regle, & le gouvernement change de forme à chaque souverain, ou même à chaque changement de ministre, de favori, de maîtresse, de valet. Alors les abus naissent continuelement des abus: les lois, qui se font sans plan & sans objet, se multiplient au gré des intérêts particuliers: comme les intérêts, elles se contredisent, se confondent, s'oublient, ou se reproduisent. Elles se prêtent donc à toute sorte d'interprétation: sans force contre le citoyen puissant, elles opriment le foible avec une aparence de justice; la jurisprudence même se fait un art de les éluder.

Comparés, Monseigneur, le sort des peuples & des souverains dans le bas empire, avec le sort des peuples & des souverains sous Auguste, Vespasien, Titus, Nerva, Trajan,

Adrien, Antonin, Marc Aurele. Voila d'un côté des empereurs, qui affectent le despotisme; & de l'autre des empereurs, qui ne se croient que les magistrats de la république. Suposés donc qu'étant souverain quelque part, on vous propose d'établir vous-même vos droits, & de choisir entre ceux auxquels Auguste s'est borné, & ceux que Constantin a transmis à ses successeurs. Balancerés vous?

Ce n'est pas que je prétende que les rois n'aient pas en France d'autres droits, que ceux qu'Auguste avoit à Rome. Si je pensois ainsi, je raisonnerois aussi mal que ceux que je combats. L'histoire des Capétiens vous aprendra que les prérogatives royales ne se sont pas établies de la même maniere que les prérogatives des empereurs. Cependant quelque diférence qu'il y ait entre les uns & les autres, le consentement de la nation les rend également respectables & sacrées. Mais si un roi de France ne vouloit être qu'un Trajan, qu'un Antonin, qu'un Marc Aurele, le blâmeriés vous, Monseigneur? Voyés donc vous-même ce que vous voulés être à Parme, si jamais vous y regnés. Je reviens au parlement.

Les gens de robe, considérant les rois de France autant comme de Davids, ou comme

Raisonnement des gens de robe sur les pré-

rogatives royales.

autant d'empereurs du bas empire, diſtinguerent dans leur perſonne le roi & le ſeigneur ſuſerain. Ils reconnurent que comme ſuſerains ils n'avoient d'autorité que ſur leurs vaſſaux, & ils dirent que, comme rois, ils avoient ſur les ſeigneurs la même autorité que ſur les ſujets de leurs propres domaines. Cette prétention étoit évidemment contraire aux droits féodaux; mais perſonne ne les ſavoit défendre. Ils eurent donc toute liberté de raiſonner conſéquemment à ce principe. Ainſi ils regarderent comme impropres, abuſives, ou figurées toutes les expreſſions, dont on s'étoit ſervi juſqu'alors, en parlant de la ſouveraineté d'un ſeigneur. Ils conclurent qu'en France, le roi étoit ſeul proprement ſouverain, qu'il ne pouvoit pas y en avoir d'autre; & qu'il n'avoit pu perdre aucune de ſes prérogatives, parce qu'elles conſtituent l'eſſence de la royauté. En conſéquence ils ne virent que des uſurpations dans les droits des ſeigneurs, & que des rebeles dans ceux qui les défendoient. Ils les attaquerent donc; les ſuccès qu'ils eurent furent des titres pour les attaquer encore; & ils ſe firent une loi de n'avoir point égard aux droits que les ſeigneurs s'arogeoient. Cependant on auroit eu de la peine à prouver par l'hiſtoire,

que tous les ſeigneurs euſſent uſurpé ſur les Capétiens; puiſqu'ils étoient ſouverains chés eux, avant que les Capétiens fuſſent rois.

Philipe le Bel n'abuſe pas de l'autorité, que le parlement lui attribue.

Vous voyés que l'intérêt du prince étoit l'unique regle des entrepriſes des gens de robe. Cette regle n'a point d'inconvénient, lorſque le roi eſt aſſés éclairé pour ſentir que ſon intérêt n'eſt autre que celui de la nation. Mais ſi ces deux intérêts ſe ſéparent, elle tend évidemment à produire le deſpotiſme. Elle ne le produiſit pas cependant, parce que les vaſſaux puiſſans y mettoient de trop grands obſtacles; & qu'il ne fut pas au pouvoir de Philipe le Bel d'uſer bruſquement de toute l'autorité, que les gens de robe lui attribuoient: dans la néceſſité de ſe conduire à cet égard avec beaucoup de circonſpection, quoique devenu légiſlateur, il oſoit à peine faire des lois.

Bon effet des fauſſes maximes du parlement.

On commence preſque toujours mal. Il ne faut donc pas s'étonner ſi les gens de robe ſe ſont d'abord fait de faux principes, ſur-tout dans un ſiecle d'ignorance. Si avant eux, on avoit conteſté à la royauté les prérogatives les plus eſſentielles, il étoit naturel qu'il ſe jetaſſent dans un autre extrémité, & qu'ils dépouillaſſent la nation même, pour attribuer aux rois des droits ſans bornes. Il falloit que le tems,

éclairant les esprits, les ramenât peu-à-peu dans ce juste milieu, où les rois font aimer leur autorité, parce qu'ils la limitent eux-mêmes, en respectant les lois de l'état. Cependant les fausses maximes, que j'ai raportées, firent un bien que la verité peut-être n'auroit pas pu faire: elles contribuerent à détruire le gouvernement féodal.

Mauvaise politique de Philipe le Bel.

Pour acréditer les nouvelles maximes & acroître par conséquent l'autorité royale, il suffisoit que le prince ne montrât sa puissance, que pour combattre les abus: il falloit, qu'en même tems que les magistrats entreprenoient de l'établir seul souverain, il prouvât par sa conduite, que le bonheur de la France demandoit qu'en effet il n'y en eût pas d'autre: en un mot, il ne falloit qu'être juste. Il est triste de voir Philipe le Bel, avec de l'esprit, du courage & de la fermeté, se conduire d'après une politique toute différente. Ambitieux, avare, dissimulé, infidele; il crut s'enrichir en ruinant le peuple, & devenir plus puissant en divisant tous les ordres de l'état, & les affoiblissant les uns par les autres.

Vous comprenés néanmoins que si un souverain, qui ruine son peuple, paroît s'enrichir pour un moment, il tarit en effet pour l'avenir la source de ses richesses. Vous concevés encore qu'il sera bien foible au dehors, lors-

qu'il ne ſera puiſſant au-dedans, que parce qu'il aura diviſé tous les ordres. Rien n'eſt plus ſimple dans la théorie que ces réflexions, rien n'eſt plus trivial même; le ſens commun les dicte. Mais rien n'eſt plus rare dans la pratique. Philipe le Bel en eſt un exemple.

L'or & l'argent ſont des marchandiſes, qu'on a choiſies pour faciliter l'échange de toutes les autres; & on en a fait des monnoies, dont la valeur dépend du poids & du titre; c'eſt-à-dire, de la quantité d'or & d'argent fin qu'elles contiennent. Uſage de l'argent monnoyé

En France, ſous la premiere race, une livre d'argent peſoit en effet une livre, c'eſt-à-dire, douze onces; & comme on la diviſoit en vingt pieces, qu'on nommoit ſous, vingt ſous étoient encore la même choſe qu'une livre peſant. Anciennement la livre d'argent peſoit 12 onces.

Il faut que chaque piece de monnoie ait une marque qui en déſigne le titre & le poids. Il faut encore que chaque citoyen puiſſe compter ſur celui qui veille à la fabrique des eſpeces. Le droit de battre monnoie apartient donc uniquement au ſouverain; parce qu'on préſume qu'il ne veut pas tromper, qu'il ne le peut pas même, s'il conſulte ſes intérêts; & que d'ailleurs en ſupoſant le contraire, on ne ſait plus en pareil cas à qui donner ſa confiance. Ce qui aſſure la valeur des eſpeces.

Fraudes des souverains qui battoient monnoie.

Or supposons que le souverain s'étant fait aporter les vieilles especes pour en fabriquer de nouvelles, fasse quarante sous avec douze onces d'argent; & qu'ensuite sous prétexte qu'on est dans l'usage de compter vingt sous pour une livre, il rende vingt sous des nouvelles especes pour vingt sous des vieilles, il est évident qu'il ne rend que la moitié de ce qu'on lui a donné. Voila donc un moyen bien commode pour mettre tout-à-coup dans ses coffres la moitié de l'argent de son royaume; & pour vous faire comprendre jusqu'où cet abus a été porté, il suffit de remarquer que vingt sous, qui pesoient autrefois douze onces, ne pesent pas aujourd'hui la sixieme partie d'une once.

Tel est le pouvoir des mots. Parce que vingt sous & douze onces ont été apellés une livre, il faut qu'une livre se retrouve encore dans telle partie de metal dont il a plu de faire vingt sous. Ainsi le monde se gouverne par des sophismes: on vole le peuple en sureté de conscience: & l'altération des monnoies, au lieu de passer pour une fraude, est regardée comme le grand art des finances. C'est ainsi qu'on a pensé pendant plusieurs siecles.

Ces fraudes se font multi-

Il y avoit déja eu quelques abus dans les monnoies sur la fin de la premiere race. Ils s'acru-

rent ſous la ſeconde, où chaque ſeigneur eut le droit de battre monnoie dans ſes terres. Le grand art des finances étoit tout-à-fait à leur portée.

pliées ſous la ſeconde race.

Les ſeigneurs avoient un droit de ſeigneuriage, qui conſiſtoit à retenir la ſixieme partie des matieres qu'on portoit à leur monnoie. Le peuple, victime de la variation continuele des eſpeces, conſentit à leur en payer un ſecond, qu'on nomma *monnéage*; & ils s'engagerent de leur côté à n'y faire plus de changement: mais, malgré cette convention, ils en firent encore, & ſous le regne de S. Louis, le marc, c'eſt-à-dire huit onces, valoit deux livres ſeize ſous.

S. Louis étoit trop éclairé, pour ſuivre en cela l'exemple de ſes prédéceſſeurs. Il fit au contraire des réglemens pour rétablir la monnoie; & on les trouva ſi ſages, que lorſque dans la ſuite elle fut affoiblie, on demandoit toujours qu'elle fût remiſe dans l'état où ce ſaint roi l'avoit laiſſée.

S. Louis a fait des réglemens pour rétablir les monnoies:

C'eſt conformément à ces réglemens, que Philipe le Bel, les premieres années de ſon regne, fit fabriquer les eſpeces qui eurent cours. Mais bientôt il les altéra; & depuis 1295 juſqu'en 1306, il fit pluſieurs changemens dans la monnoie. En 1301 & en 1305 on faiſoit huit livres dix ſous avec un marc d'argent dont

Philipe le Bel les altere & les change à pluſieurs repriſes.

au commencement de ſon regne on n'avoit fait que deux livres quinze ſous ſix deniers; & un denier de l'ancienne monnoie en valut trois de la nouvelle. Les eſpeces n'avoient donc plus par le poids que le tiers de la valeur, qui leur étoit attribuée par le roi.

En 1306 il fit faire une monnoie auſſi forte que celle de S. Louis: mais il laiſſa ſubſiſter la foible & ne ſe mit point en peine de proportionner l'une à l'autre. Ce fut la ſource de beaucoup de déſordres: car ceux qui devoient, vouloient payer en monnoie foible; & ceux à qui il étoit dû, vouloient être payés en monnoie forte. Cela ocaſionna même une grande ſédition à Paris.

Le roi affoiblit encore la monnoie en 1310. Il rétablit enſuite la monnoie forte en 1313, & il ne la laiſſa ſubſiſter que juſqu'au mois d'août 1314. On peut juger combien ces variations cauſoient de dommages; puiſqu'en 1303 le clergé offrit au roi les deux vingtiemes du revenu de tous les bénéfices, s'il vouloit s'engager pour lui & pour ſes ſucceſſeurs à ne plus affoiblir les monnoies à moins d'une néceſſité indiſpenſable dont les ſeigneurs & les prélats du royaume ſeroient juges. Cette propoſition ne fut pas acceptée.

Lorſqu'en 1301 & 1305 la livre, réduite au tiers de ſa valeur, étoit cependant encore comptée pour une livre, les ſeigneurs ne tiroient plus qu'un tiers des droits, qu'ils levoient en argent ſur leurs ſujets, & par cela ſeul ils ſe trouvoient ruinés. Mais le peuple, qui payoit les deux tiers moins, ſe ruinoit auſſi. Car chacun étoit payé à ſon tour dans les mêmes eſpeces; & par la circulation de l'argent, il ſe trouvoit enfin que tout le monde avoit perdu. Il falloit encore que le roi perdît auſſi, comme les autres: car les revenus en argent qu'il tiroit de ſes domaines ou des impoſitions, diminuoient néceſſairement des deux tiers; puiſqu'on ne pouvoit le payer qu'avec les monnoies auxquelles il avoit donné cours. Enfin le grand gain qu'il y avoit à contrefaire ces monnoies affoiblies, produiſit au dedans & au dehors du royaume quantité de faux monnoyeurs, qui rempliſſoient la France de mauvaiſes eſpeces & en enlevoient toutes les bonnes. Philipe voulant au moins empêcher des fraudes dont il ne retiroit pas le profit, engagea Clément V à publier contre les faux-monnoyeurs une bulle d'excommunication. Mais pouvoit-il ſe flater qu'on reſpecteroit des cenſures qu'il mépriſoit lui-même? Il continua donc

Mauvais effets de ces variations.

d'y avoir des faux-monnoyeurs, & tout concourut à la ruine du royaume.

Le titre & le poids des eſpeces eſt une choſe arbitraire. Pourvu qu'on n'y faſſe pas de changement, elles ſe mettent d'elles-mêmes en proportion avec les denrées; & on fait le commerce avec une monnoie foible, comme avec une monnoie forte. Au contraire lorſque la valeur des eſpeces hauſſe & baiſſe tour-à-tour, cette proportion ne peut plus s'établir. Dans la crainte d'être trompé, chacun veut vendre cher, chacun veut acheter bon marché: le commerce ne ſe fait plus, & cette ceſſation acheve la ruine de tout le monde. Voila ce qui arriva ſous Philipe le Bel. Par conſéquent ſi ce prince fit du mal, en répandant une monnoie foible; il en fit encore, lorſqu'il répandit une monnoie forte.

Lorſque j'ai recueilli d'un champ, que je cultive, les denrées néceſſaires à ma conſommation, le ſurplus des productions m'eſt inutile, ſi je ne puis pas l'échanger contre des denrées qui me manquent. Je ne me croirai donc pas plus riche pour avoir ce ſurplus; je ne travaillerai donc pas à me le procurer; je laiſſerai donc en friche une partie de mon champ. En effet que m'importe d'avoir dans

mes greniers une quantité de blé, que je ne pourai ni consumer ni échanger ? Mais lorsqu'après avoir prélevé le blé nécessaire à ma consommation, je puis, en échangeant ce qui me reste, acquérir d'autres denrées & des commodités de toute espece ; c'est alors seulement que ce surplus devient une richesse pour moi, c'est alors qu'il m'est avantageux de recueillir la plus grande quantité de blé, & de donner tous mes soins à la culture de mon champ. Le pouvoir d'échanger rend donc richesse ce qui, sans ce pouvoir, ne seroit qu'un superflu inutile. Voila comment le commerce nous enrichit : il ne produit pas les richesses, mais il rend richesse ce qui, sans lui, seroit inutile & par conséquent de nulle valeur.

Si on fait des chemins, si on construit des ponts, si on creuse des canaux, si on rend les rivieres navigables ; c'est afin que le transport des marchandises soit plus facile & moins dispendieux, c'est afin qu'une quantité de denrées, qui seroit inutile dans le lieu qui l'a produite, devienne par l'échange une richesse, en passant dans le lieu qui ne la produit pas. Le commerce ne nous enrichit donc qu'à proportion que les échanges se font avec plus de facilité ; & si l'on ôte tous les moyens d'échanger, il ne peut plus y avoir de richesse.

Or l'argent monnoyé n'eſt pas une richeſſe: ce n'eſt qu'un moyen de plus pour faciliter les échanges & pour rendre richeſſe ce qui ne ſeroit qu'un ſuperflu inutile. Mais ce n'eſt un moyen, qu'autant que les eſpeces ont un prix fixe. Si ce prix varioit arbitrairement, cette variation détruiroit la confiance: car je ne vous donnerai pas ma marchandiſe pour un écu, qui demain voudra moins qu'aujourd'hui; & vous ne me donnerés pas votre écu, ſi vous croyés qu'il vaudra davantage. Voila donc le commerce arrêté. Dès-lors ce qui étoit auparavant une richeſſe, deviendra un ſuperflu inutile. On ne ſongera donc plus à ſe procurer ce ſuperflu. Le fabricant démontera une partie de ſes métiers: le laboureur laiſſera une partie de ſes champs en friche: la miſere ſe répandra donc dans les campagnes & dans les villes. Les journaliers ſeront forcés à mendier, parce que les cultivateurs ne les emploieront plus: les artiſans abandonneront une patrie, où faute de travail, ils ne pouront plus gagner leur pain: des familles entieres périront, parce qu'elles ne pouront ni trouver dans le pays, ni chercher ailleurs de quoi ſubſiſter. En un mot, la nation s'apauvrira & ſe dépeuplera de jour en jour. Comment donc le

souverain pouroit-il ne pas s'apauvrir lui-même ? Telle est l'influence d'une administration qui gêne le commerce.

Défense qui augmente les effets de ces variations.

Cependant on se feroit mis à l'abri des pertes, que causoit la variation des monnoies, si on eût compté par marcs & sans égard pour la valeur chimérique des especes courantes. Mais ce moyen n'étoit pas praticable dans le commerce continuel des petites denrées ; & lorsqu'on le tenta dans les contrats de vente & d'emprunt, Philipe, comme s'il eût juré la ruine de son peuple, ordonna de compter, suivant l'ancienne coutume, par livres, sous & deniers.

Si ce prince trouvoit une ressource dans l'affoiblissement des monnoies, elle n'étoit que passagere, puisqu'il partageoit bientôt les pertes. La ruine des seigneurs étoit l'avantage le plus réel, qu'il retiroit de cette misérable politique : cependant c'étoit un moyen bien étrange que de ruiner la France même, pour ruiner les seigneurs François.

A l'exemple de Philipe le Bel les vassaux commettent les mêmes abus.

Les désordres étoient au comble : on murmuroit : il y avoit même quelquefois des séditions : mais le roi ne craignoit pas un soulèvement général ; parce que les grands vassaux suivoient son exemple, & faisoient les mêmes fraudes dans leurs terres. Les seigneurs les plus

puiſſans paroiſſoient avoir formé une ligue, pour oprimer le reſte de la nation.

Adreſſe de ce prince pour leur enlever le droit de battre monnoie.

Philipe ſe conduiſit pourtant avec adreſſe, pendant que les autres ne daignoient ſeulement pas pallier leur brigandage; il publia que l'affoibliſſement des monnoies étoit une ſuite des circonſtances où il ſe trouvoit. Il ſuplia ſes ſujets de recevoir avec confiance les mauvaiſes eſpeces, auxquelles il donnoit cours; il promit de les retirer en dédommageant ceux qui les raporteroient: & engagea à cette fin ſes domaines préſens & à venir, & tous ſes revenus.

Il parut tenir ſa parole, lorſqu'en 1306 il fit fabriquer des eſpeces à deux livres quinze ſous ſix deniers le marc. Le peuple qui, à la premiere lueur, croit voir la fin de ſes maux, fut aſſés dupe pour aplaudir à la générosité du roi. Cependant Philipe prouva par ſa conduite, qu'il avoit d'autres vues que de ſoulager la miſere publique. En effet à peine ſe vit-il aſſuré de la confiance de la nation, que ſous prétexte d'empêcher les fraudes qu'il avoit faites lui-même, & qu'il devoit faire encore, il entreprit d'enlever à tous les ſeigneurs le droit de battre monnoie. Bientôt ſes officiers firent dans chaque ſeigneurie l'eſſai des eſpeces, qui s'y fabriquoient, pour reconnoître ſi elles é-

toient du poids & du titre dont elles devoient être. Il défendit enſuite aux prélats & aux barons d'en fraper juſqu'à nouvel ordre. Il ordonna à tous leurs officiers monétaires de ſe rendre dans ſes monnoies ſous prétexte qu'il avoit beaucoup d'eſpeces à faire fabriquer. Il enjoignit au duc de Bourgogne de ſe conformer aux ordonnances qu'il avoit faites au ſujet des monnoies; & des commiſſaires qu'il envoya dans le duché d'Aquitaine, s'y comporterent à cet égard avec toute l'autorité qu'il s'arogeoit. Ainſi par la maniere dont il traitoit d'auſſi grands vaſſaux, on peut juger combien il ménageoit peu les autres.

Les ſeigneurs ſe ſoumirent; parce qu'ils craignoient que leur réſiſtance ne les expoſât au ſoulèvement de leurs ſujets. En effet le peuple s'imaginoit que Philipe ſongeoit ſincérement à remédier aux abus; tandis qu'il vouloit jouir ſeul du droit de les commettre. Le droit que ce prince acquit par-là ſur les monnoies ſeigneuriales, le rendit maître de la fortune des ſeigneurs. Il pouvoit les apauvrir, s'il changeoit encore le prix de l'argent, & il le changea.

Ses ſucceſſeurs uſeront de ce droit pour commet-

L'exemple de Philipe le Bel auroit dû faire comprendre à ſes ſucceſſeurs, qu'il n'y a rien de plus ruineux pour un état, que la varia-

tre les mêmes fautes.

tion des monnoies. Ils ne le comprendront pas cependant. Ils regarderont au contraire comme une grande reſſource de pouvoir s'aproprier une partie de l'argent de leurs ſujets. Mais avec cette conduite ils tiendront la France dans un état de foibleſſe, d'où elle aura bien de la peine à ſortir. Philipe paroît avoir enfin reconnu lui-même les conſéquences de cet abus : car peu avant ſa mort, il fit des réglemens pour y remédier ; & il recommanda fort à ſon fils le rétabliſſement de la monnoie.

Philipe le Bel fomente les diviſions des trois ordres.

Pendant que Philipe le Bel établiſſoit ſa puiſſance ſur la ruine des vaſſaux, il ſongeoit à profiter des diviſions qui étoient entre les trois ordres, ou même à les fomenter afin de les aſſujettir les uns par les autres.

A force de tirannie les ſeigneurs s'étoient rendus odieux au tiers état, qui étoit déja dans l'uſage de ſe mettre ſous la protection du roi ; & le clergé dont les biens excitoient l'envie du peuple, haïſſoit les ſeigneurs laïques, & n'en étoit pas moins haï.

Situation embaraſſante du clergé.

Aucun des trois ordres ne connoiſſoit ſes vrais intérêts. Le clergé ſeul formoit un corps, parce qu'il s'aſſembloit quelquefois. Il pouvoit donc mieux concerter ſes démarches. Mais il ſe trouvoit entre deux puiſſances qui, pa-

roiſſoient ſe diſputer ſes depouilles. Tantôt il ſe mettoit ſous la protection des papes, pour ne pas contribuer aux charges de l'état: & d'autres fois il avoit recours à celle des rois, pour ſe ſouſtraire aux exactions de la cour de Rome.

Entre ces deux écueils également dangereux, il ne ſavoit comment diriger ſa manoeuvre; de ſorte qu'il échoua contre tous deux à-la-fois, après avoir heurté tour-à-tour contre l'un & contre l'autre: en un mot, il fut en même tems la proie des rois & celle des papes: car vous avés vu que Clément V acorda les décimes à Philipe le Bel; & que Philipe ſouffrit toutes les extorſions de Clément. Dans de pareilles ocaſions où il étoit ſi difficile de prendre un bon parti, le clergé ſe diviſoit, & s'affoibliſſoit encore lui-même.

Situation des ſeigneurs & du tiers état.

Les ſeigneurs étoient dans la plus grande ignorance. Ils ne formoient pas un corps. Il ne pouvoit plus y avoir de concert parmi eux, depuis qu'ils avoient ceſſé de venir au parlement. En un mot, aucun intérêt commun n'étoit capable de les réunir: car chacun depuis longtems ne connoiſſoit que le ſien propre. Quant au tiers état, il ne ſe ſoutenoit que par la protection du roi.

Philipe le Bel projette d'assembler les trois ordres, pour vendre sa protection à tous, sans l'acorder à aucun.

Philipe jugea qu'il n'en seroit pas de ces trois ordres, s'il les rassembloit, comme de la diete d'Allemagne ou du parlement d'Angleterre. Il vit qu'ils ne se raprocheroient que pour se plaindre les uns des autres; qu'ils s'aigriroient de plus en plus; qu'ils se pousseroient à l'envi sous le joug; qu'en jouant lui-même le personnage de médiateur, il seroit sûr de plaire à deux, lorsqu'il en humilieroit un; que par conséquent il pouroit les humilier tour-à-tour; & qu'en offrant à tous sa protection, sans jamais l'acorder à aucun, il les mettroit dans la nécessité d'avoir pour lui des complaisances, c'est-à-dire, de lui acorder des subsides.

Ce projet lui réussit.

Ce prince assembla donc les états généraux du royaume, & tout lui réussit, comme il l'avoit prévu. La nation entiere concourut, sans le savoir, à tous ses desseins. Il obtint des dons gratuits; il fut en état d'avoir toujours sur pied une armée considérable, & il éleva l'autorité royale à un degré de puissance, qui ne pouvoit manquer d'achever la ruine du gouvernement féodal. Il est évident que les barons alloient perdre le droit de guerre, le seul qui leur fût resté jusqu'alors. Mais vous verrés ail-

leurs ces choſes expoſées dans un plus grand détail (*a*).

On ne peut pas nier qu'il n'y ait beaucoup d'adreſſe dans la conduite de Philipe le Bel. Mais, Monſeigneur, S. Louis dans les mêmes circonſtances eût fait de plus grandes choſes, & il eût été juſte. C'eſt cependant la politique de Philipe qu'on ſuivra dans la ſuite. Vous verrés la puiſſance royale s'acroître, parce que les diférens ordres ſe détruiront mutuellement. Vous remarquerés qu'on aura pour maxime: *diviſés & vous commanderés*. Cependant vous verrés combien le ſouverain eſt foible, lorſqu'il n'eſt puiſſant, qu'en diviſant ſon peuple; & l'événement vous fera voir ſi c'eſt ainſi qu'on doit regner.

La politique de ce prince eſt injuſte, & ſera funeſte à ſes ſucceſſeurs

Philipe le Bel, par ſon mariage avec Jeanne de Navare, réunit à la couronne le royaume de Navare & les comtés de Champagne & de Brie. Il rendit ſédentaires à Paris le parlement, à Troyes les grands jours & à Rouen l'échiquier; trois cours ſouveraines auxquelles reſſortiſſoient les juridictions ſubalternes.

Réunion faite à la couronne.

Cours ſouveraines rendues ſédentaires.

(a) *Obſervations ſur l'hiſtoire de France.*



CHAPITRE V.

Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Philipe IV, dit le Bel, jusqu'à celle de Charles IV, dit le Bel.

Mécontentement général, mais sans effet

A la mort de Philipe le Bel, tous les ordres de l'état & même toutes les provinces portoient avec impatience un joug qui s'étoit apesanti sur toute la nation. Le mécontentement étoit général : mais chacun se plaignoit séparément, suivant ses intérêts particuliers; & il ne pouvoit y avoir d'acord entre le clergé, les seigneurs & le peuple, puisque toujours divisés, ils n'avoient jamais cessé de se nuire. Voila ce qui maintint l'autorité royale. Il faut convenir qu'un souverain qui se rend odieux, a besoin de diviser les ordres de l'état.

Pourquoi il a été sans effet.

Les regnes foibles & courts des trois fils de Philipe le Bel, qui monterent successivement sur le trône, étoient un tems bien favorable à une révolution. Si les trois ordres avoient su se réunir, il leur auroit été facile de mettre des bornes à la puissance du monarque, & de re-

couvrer une partie de leurs droits. Mais comme ils agiſſoient chacun ſéparément, ils menaçoient plutôt de ſe ſoulever, qu'ils ne ſe ſoulevoient ; & parce que dans cette poſition ils ſentoient leur foibleſſe, chacun d'eux ſaiſiſſoit l'ocaſion de traiter avec le roi ; & ils ſe ſoumettoient tour-à-tour, ſouvent ſur des promeſſes vagues, dont rien n'aſſuroit l'exécution. Si les ſeigneurs, par exemple, demandent que les baillis ſoient deſtitués, lorſqu'ils auront entrepris quelque choſe contre les coutumes établies ; le roi l'acorde, mais c'eſt en inſérant pour clauſe, que les coupables ne perdront pas leur emploi, s'ils ont agi de bonne foi, ou s'il veut leur faire grace. Il n'acordoit donc rien. D'ailleurs il étoit bien difficile de déterminer ce que c'étoit que les *coutumes établies*, chés un peuple, où il n'y avoit jamais rien eu de fixe, & où un ſeul exemple tenoit ſouvent lieu de coutume & de loi. Les ſeigneurs obtinrent encore comme une faveur, que le roi enverroit tous les trois ans des commiſſaires dans les provinces, pour réformer les abus commis par les baillis : ils ne prévoyoient pas que les réformateurs, étant officiers du roi, s'ocuperoient uniquement des moyens d'acroître l'autorité royale. Ainſi toutes leurs

précautions tournoient contre eux-mêmes, tant ils étoient ignorans des droits qu'ils avoient eus, de ceux qu'ils conservoient encore, & de ceux qu'ils étoient menacés de perdre. Leur aveuglement fut le bonheur de la France: car avec plus de lumieres, ils auroient pu ramener tous les désordres du gouvernement féodal.

Division qui tend à la ruine des vassaux.

Une autre cause contribuoit à mettre les seigneurs assujetis dans l'impuissance de se relever. Les états généraux, établis par Philipe le Bel, avoient proprement partagé le royaume en deux parties: parce que les ducs de Bourgogne, d'Aquitaine, de Bretagne & le comte de Flandre, ayant négligé de se rendre à des assemblées, où ils n'étoient apellés que pour contribuer, s'acoutumerent à se regarder comme étrangers à la France, & la France les regarda bientôt comme ennemis. Il auroient dû prévoir que la ruine des barons entraîneroit tôt ou tard la leur. Il étoit donc de leur intérêt de les protéger & par conséquent de se rendre aux états. En tenant une conduite diférente, ils s'exempterent à la vérité de porter les charges, mais ils aigrirent contre eux les barons qu'ils abandonnoient. Ils croyoient sans doute avoir gagné beaucoup, parce qu'ils n'avoient pas été assujetis

comme les autres, & que le roi ne confervoit fur eux que les droits de fuferain: cependant ce fuferain devenoit bien redoutable, puifqu'il étoit monarque dans toute le refte du royaume, & qu'il n'y trouvoit qu'une foible réfiftance à fes ordres. Tel a été l'état de la France fous les fils de Philipe le Bel.

Louis X, dit Hutin, ayant fuccédé à fon pere, apaifa les mécontens en faifant des promeffes aux grands qui revenoient à lui, & en facrifiant à la haine publique Enguerrand de Marigni, qui avoit été miniftre de fon pere, & qui fut pendu pour des crimes qu'il n'avoit pas commis. Ce prince enfuite furchargea le peuple d'impôts, vendit les offices de judicature, leva des décimes fur le clergé & força les ferfs de fes terres à racheter leur liberté: ce font les moyens qu'il imagina pour fournir aux frais de la guerre qu'il vouloit faire au comte de Flandre. Il fit en effet cette guerre, mais fans fuccès. Il mourut la feconde année de fon regne. Un édit par lequel il déclara que le droit de battre monnoie n'apartenoit qu'à lui, fait voir combien Philipe le Bel avoit enhardi fes fucceffeurs à dépouiller les barons.

1314 Regne de Louis X.

Les feigneurs, avides de faifir toutes les ocafions de faire de l'argent, vendirent, à

A l'exemple de Louis X les feigneurs ven-

dent la liberté à leurs serfs.

l'exemple de Louis Hutin, la liberté à leurs serfs. Les serfs diféroient des esclaves, en ce qu'ils avoient ou pouvoient avoir des terres ou d'autres biens en propre: mais ils étoient atachés à la glebe, comme on s'exprimoit alors; c'est-à-dire, qu'ils ne pouvoient point sortir du domaine de leur seigneur, qui exerçoit sur eux une puissance arbitraire. Vous jugerés par-là qu'en général leur sujétion étoit dure; & que cependant elle n'étoit pas la même par-tout.

C'étoit une fausse demarche de leur part.

Les seigneurs en affranchissant les serfs de leurs terres, firent par avarice une fausse démarche: car ces hommes, qu'ils avoient vexés jusqu'alors, devoient devenir leurs ennemis, en devenant libres, & chercher par conséquent dans la puissance du roi une protection contre eux.

Difficultés qui avoient empêché de donner un successeur à Clément V.

A la mort de Louis, Philipe le Long, son frere & son héritier, étoit à Lyon, où il avoit eu bien de la peine à rassembler les cardinaux, & où il n'en avoit pas moins à les acorder sur le choix d'un pape. Depuis deux ans & trois mois que Clément étoit mort, on ne lui avoit pas encore donné un successeur. Les cardinaux s'étoient d'abord assemblé à Carpentras, sans pouvoir s'acorder; parce que les Gascons & les Italiens vouloient chacun un

pape de leur nation. Mais le peuple, las de la longueur du conclave, imagina pour le faire finir, de mettre le feu au lieu où il se tenoit, & les cardinaux se disperserent. Sans les précautions que prirent Philipe le Bel & Louis Hutin, il y auroit eu sans doute un schisme. Enfin Philipe le Bel mit les cardinaux dans la nécessité de terminer : car il les enferma dans le convent des freres prêcheurs de Lyon ; & il donna ordre de ne les point laisser sortir, qu'ils n'eussent élu un pape.

Une assemblée déclare que la couronne de France ne peut passer aux filles.

Il eut lui-même d'autres contestations au sujet de la couronne, à laquelle Jeanne, fille de Louis, prétendoit avoir droit ; car je ne parle pas de Jean I, dont la reine Douairiere acoucha, & qui ne vécut que huit jours. Les prétentions de Jeanne ayant été examinées dans une assemblée, il fut decidé que la loi salique exclut les femmes du trône. On n'avoit pas eu ocasion depuis Hugues Capet d'agiter de pareilles questions, parce que la couronne avoit toujours passé en ligne directe de pere en fils.

Les vassaux abusent du droit de battre monnoie.

L'édit par lequel Louis Hutin s'étoit attribué à lui seul le droit de battre monnoie trouva tant de résistance, que ce prince avoit été obligé de se borner à prescrire aux barons le poids, le titre & la marque des especes qu'ils fabriqueroient. Mais

bien loin d'obferver fes réglemens, ils avoient affoibli les monnoies, ils avoient même contrefait celles du roi ; & la fortune des particuliers étoit à la difcrétion de ces tirans aveugles, qui ruinoient leurs fujets fans fonger qu'ils fe ruinoient eux-mêmes par contre-coup.

Philipe V s'attribue l'infpection fur leurs monnoies.

Philipe le Long, voulant arrêter ce défordre, envoya des commiffaires dans toutes les provinces pour examiner la conduite des feigneurs, & pour les forcer à fe conformer aux réglemens. Le roi d'Angleterre ne fut pas exempt de cette recherche: car on faifit à Bordeaux & dans toute la Guienne fes coins & les efpeces qu'il faifoit fabriquer.

Il achete les monnoies de quelques-uns.

Un prince qui commandoit ainfi, n'étoit pas bien loin d'enlever aux barons le droit de battre monnoie : mais pour y trouver moins d'obftacles, il crut devoir traiter avec les plus puiffans. Il acheta donc de Charles, fon oncle, comte de Valois, les monnoies de Chartres & d'Anjou ; & de Louis de Clermont, feigneur de Bourbon, celles de Clermont & du Bourbonnois : Il projetoit d'établir dans toute la France un feul poids, une feule mefure, une feule monnoie : projets qui s'évanouirent avec lui : fa mort précipitée ne lui permit pas d'en effayer l'exécution.

Philipe avoit pris des mesures qui le mettoient en état de tout oser. Il avoit rempli le royaume de ses sauve-gardes : il s'étoit ataché des familles roturieres, qu'il avoit annoblies par de simples lettres. Les bourgeois ne pouvoient plus armer que pour lui, parce qu'il leur avoit fait déposer leurs armes dans des arsenaux ; & elles ne devoient leur être rendues que pour marcher sous les ordres des capitaines qu'il avoit mis dans les villes principales. Enfin il avoit placé dans chaque bailliage un capitaine général, qui, étant à la tête des milices, tenoit les seigneurs dans la soumission. Ce dernier établissement avoit encore l'avantage de diminuer la puissance des baillis qui pouvoient s'être rendus suspects ; parce que jusqu'alors ils avoient réuni la justice, les finances & la guerre.

Ses précautions pour acroître son autorité.

Sous le regne de Charles IV, dit le Bel, qui succéda à Philipe V, son frere, plusieurs seigneurs vendirent le droit qu'ils avoient de battre monnoie ; jugeant que le roi étoit assés puissant, pour le leur enlever tôt ou tard : ainsi leur avarice hâta une révolution qui paroissoit avantageuse. Je dis, *qui paroissoit* ; car il eût fallu que les rois n'eussent pas commis eux-mêmes les abus qu'ils reprochoient aux barons. Or Charles le Bel affoiblit les mon-

Plusieurs seigneurs vendent leurs monnoies à Charles IV, qui repare les fautes de son pere.

1322

noies, pour fournir aux frais de la guerre de Guienne contre le roi d'Angleterre.

Cet expédient ſi ruineux ſera encore une reſſource pour ſes ſucceſſeurs; & vous étes étonné ſans doute de l'aveuglement de tous ces rois. C'eſt l'effet de leur ignorance, Monſeigneur: c'eſt qu'incapables de connoître par eux-mêmes leurs vrais intérêts, ils ſe livrent à des miniſtres qui partageant les dépouilles des ſujets, ne ſe mettent pas en peine des pertes que fera bientôt leur maître. C'eſt aſſés pour leur juſtification, qu'ils ne faſſent que les fautes qu'on a faites avant eux. Car lorſqu'il s'agit d'adminiſtration publique, il ſemble que l'exemple ſufiſe pour autoriſer les abus.

Charles IV ambitionne l'empire.

En 1325 Charles le Bel porta ſes vues ſur l'empire: mais ſa petite ambition & ſes petites intrigues furent ſans ſuccès; elles me fourniſſent ſeulement une tranſition, pour paſſer aux affaires d'Allemagne & d'Italie.

Troubles à l'ocaſion de l'élection de deux empereurs, Louis de Baviere & Frédéric d'Autriche.

Après un interregne d'environ quatorze mois, les électeurs partagés donnerent en 1314 deux ſucceſſeurs à Henri VII: Louis, duc de Baviere, & Frédéric, duc d'Autriche. La guerre que ſe firent ces deux concurrens, agita non ſeulement toute l'Allemagne: elle alluma encore les factions en Italie; les Gibelins &

le roi de Sicile s'étant déclarés pour Louis, tandis que les Guelfes & le roi de Naples prenoient le parti de Frédéric. Jean XXII, ſucceſſeur de Clément V, voyoit ces troubles d'Avignon, où il tenoit ſa cour. Il ne ſe déclaroit encore ouvertement pour aucun des deux empereurs : mais il penchoit pour Frédéric dont il étoit plus ménagé, & dont les Guelfes avoient épouſé les intérêts. Cette guerre dura huit ans, & fut terminée par la défaite de Frédéric, qui fut fait priſonnier.

1322

Jean XXII fulmine des bulles contre Louis, que les dietes défendent.

Alors le pape déclara l'empire vacant, ſomma Louis de ſe ſoumettre au ſaint ſiege, défendit de reconnoître ce prince pour roi des Romains, & raiſonna comme ſes prédéceſſeurs, en pareil cas. Mais une diete, tenue à Nuremberg, n'eut pas de peine à réfuter des raiſonnemens, qui devenoient bien foibles, depuis que les lumieres commençoient à ſe répandre. Les Allemands ſuivirent l'exemple que les François leur avoient donné; ils apellerent au futur concile général.

Le pape publia des bulles, fulmina des excommunications; & une nouvelle diete l'acuſa de troubler l'empire, d'atenter ſur les droits des princes, de piller les égliſes & d'enſeigner une doctrine hérétique.

Jean leve une armée avec des indulgences & des exactions.

Les armes ſpirituelles n'étant pas ſufiſantes, Jean leva des troupes avec des indulgences plénieres. Elles marcherent contre les Gibelins, elles furent défaites & la guerre ne pouvoit plus ſe continuer ſans argent. Le clergé de France en fournit: car le pape ayant acordé les décimes au roi, obtint la permiſſion de lever une taxe ſur les égliſes. Elle fut ſi exorbitante, qu'elle emporta preſque le revenu d'une année de tous les bénéfices. Ce fut dans cette conjoncture que Charles, à la ſollicitation du pape, négocia inutilement pour ſe faire élire roi des Romains.

Louis eſt reçu à Rome aux aclamations du peuple.

1327

Cependant le parti des Gibelins prévaloit en Italie, les Romains avoient chaſſé de leur ville les partiſans du pape, & Louis V, profitant de ces circonſtances, avoit paſſé les Alpes. Ayant été couronné à Milan roi d'Italie, il vint à Rome, où il fut reçu au milieu des aclamations du peuple, & couronné empereur.

Les Romains lui demandent la permiſſion d'élire un autre pape.

Il y avoit déja quelque tems que les Romains avoient invité Jean à venir faire ſa réſidence à Rome, & l'avoient menacé, ſur ſon refus, d'élire un autre pape. Ils demanderent donc à l'empereur qu'il leur fût permis de procéder à cette élection, & ce prince y conſentit ſans peine, irrité d'ailleurs contre Jean,

qui ne cessoit de publier des bulles, où il le traitoit d'hérétique & d'excommunié.

Il fit une loi, par laquelle le pape, qui seroit élu, ne pouroit résider ailleurs qu'à Rome; & seroit déchu du pontificat s'il s'éloignoit plus de trois journées, & s'il demeuroit plus de trois mois absent. Ce fut sans doute une condescendance qu'il voulut avoir pour le peuple Romain: car un empereur n'avoit point intérêt que les papes résidassent à Rome, & il eût été avantageux pour toute la chrétienté, qu'ils n'eussent jamais remis le pied en Italie. Il déposa ensuite dans une assemblée Jacques de Cahors. C'est ainsi qu'il nommoit Jean XXII. Il le condamna même à mort, comme convaincu d'hérésie & de crime de lese-majesté. Enfin il fit élire Pierre Rainalluci de Corbario, de l'ordre des freres mineurs. Cet antipape prit le nom de Nicolas V.

Nicolas V antipape.

Je vais vous arrêter un moment sur les hérésies qu'on attribuoit à Jean XXII; car elles vous feront connoître la frivolité des questions dont on s'ocupoit alors. Mais il faut reprendre les choses de plus haut.

En 1215 le concile de Latran défendit de fonder de nouveaux ordres religieux; & dès le quatrieme siecle, les abus qui pouvoient

Inconvéniens reconnus de la multitude des ordres religieux.

naître de leur multitude étoient si connus, que S. Basile, quoique fondateur de monasteres, pensoit qu'on ne devoit pas souffrir dans un même lieu deux communautés diférentes, ni même deux maisons d'une même congrégation. En effet, tous les ordres sont autant de petites républiques, qui ayant des intérêts diférens, sement leurs divisions dans l'église & dans l'état; & qui méconnoissant toute autorité, lorsque leurs prétentions sont menacées, se soulevent aisément contre les princes, contre les évêques & contre les papes mêmes. Il ne falloit que réfléchir légérement sur le cœur humain, pour prévoir, que ces inconvéniens devoient naître de pareilles institutions; & l'histoire ne prouve que trop qu'on auroit bien prévu. J'y renvoie, & au discours de l'abbé Fleuri sur les ordres religieux.

Institutions des ordres mendians.

Malgré la défense du concile de Latran, les communautés religieuses se multiplierent plus que jamais. Bientôt on vit paroître les freres mendians, nommés freres prêcheurs & freres mineurs; les premiers fondés par S. Dominique & les seconds par S. François.

Sans préjudice de la sainteté de ces deux fondateurs, on peut se défier de leurs lumieres, dit l'abbé Fleuri. Ils crurent que leur re-

gle étoit l'évangile même, parce qu'ils prirent à la lettre ces paroles: *ne possédés ni or, ni argent;* & ils conclurent qu'il falloit être pauvre & mendier. Leurs disciples mêmes s'imaginerent atteindre à une plus haute perfection, en renonçant au travail, que ces saints leur avoient recommandé. Ils voulurent ne vivre que d'aumônes, & ils regarderent la mendicité comme l'état le plus saint. Ainsi s'établirent des ordres, qui devinrent à charge aux peuples déja trop foulés.

On subtilisa sur cette pauvreté, jusques-là que les freres mineurs penserent qu'ils n'avoient pas la propriété de leur pain, lorsqu'ils le mangeoient, ou même lorsqu'ils l'avoient mangé. Ils jugerent que la vie évangélique, que Jésus-Christ & les apôtres avoient suivie, consistoit dans cette désapropriation entiere: en conséquence ils donnerent généreusement au saint siege la propriété de toutes les choses qu'ils consumoient par l'usage; sans songer que si les papes acceptoient ce don, ils s'écarteroient eux-mêmes de la vie évangélique. Ils l'accepterent cependant, & plusieurs donnerent des bulles, par lesquelles ils déciderent, que les freres mineurs n'avoient pas la propriété des choses qu'ils consumoient.

Subtilités des freres mineurs qui donnent au saint siege la propriété des choses qu'ils consument.

Jean XXII ne veut point de cette propriété & condamne les subtilités de ces moines.

On en étoit là lorsque Jean XXII fut élevé au pontificat. Ce pape, ne trouvant aucun profit pour lui dans cette propriété, jugea avec raison qu'il étoit ridicule en pareil cas de distinguer la propriété de l'usage; que si ces freres vouloient réellement renoncer à toute propriété, ils seroient obligés d'aller nuds, de n'avoir ni feu ni lieu, de mourir de faim; & que leur intention n'étant pas que le saint siege profitât des choses dont ils usoient eux-mêmes, leur pauvreté absolue n'étoit qu'une illusion. En conséquence il donna deux décrétales, dans lesquelles il condamna les opinions de ces moines: il décida que ni Jésus-Christ, ni les apôtres n'avoient jamais songé à cette pauvreté chimérique, & que c'étoit une hérésie de soutenir que Jésus-Christ n'avoit pas eu de propriété sur les choses dont il avoit eu l'usage. Mais les freres mineurs, s'obstinant dans leurs subtilités, soutinrent que ce qu'ils consumoient ne leur apartenoit pas; que c'étoit la vraie doctrine de l'évangile, & que le pape qui la condamnoit, étoit un hérétique.

La forme d'un capuchon devient pour ces moines le sujet d'un schisme.

Ces moines, qui ne vouloient point du pain qu'ils mangeoient, avoient formé un grand schisme sur les habits qu'ils usoient, comme s'ils avoient été à eux. Les uns qui, comme plus ri-

gides, se faisoient apeller les freres spirituels, portoient un petit capuchon pointu, une robe étroite & courte, & d'une très-grosse étoffe; tandis que les autres, qu'on nommoit freres de communauté, portoient scandaleusement un grand capuchon, une robe large, longue, & d'une étoffe moins grossiere. Nicolas IV & Clément V tenterent inutilement de réunir ces moines divisés sur la grande question de la forme, du volume & de la qualité de leur vêtement. Il ne firent que les aigrir de plus en plus, & les freres spirituels se séparerent tout-à-fait des autres.

Ce schisme eût cessé bien vîte, si l'on eût voulu ne pas s'apercevoir comment tous ces moines étoient habillés: car l'attention du public donne de l'importance aux choses les plus frivoles. Je suis étonné que la cour de Rome, avec toute sa politique, n'ait pas eu ocasion de découvrir cette vérité triviale. Les papes ne savoient-ils pas qu'ils n'auroient jamais eu de cour, si on n'avoit jamais donné à eux que l'attention qu'ils méritoient comme chefs de l'église? Pourquoi donc Nicolas IV & Clément V traitent-ils sérieusement une question de cette nature? pourquoi Jean XXII, à leur exemple, publie-t-il une bulle contre les freres spirituels? pourquoi leur ordonne-t-il de quitter

Jean XXII donne une bulle contre les capuchons pointus.

leur capuchon pointu, & leur habit court? il arriva ce qui devoit arriver: ces freres dirent que leur capuchon & leur habit étoient leur regle; que leur regle leur tenoit lieu d'évangile; que par conséquent vouloir faire un changement à leur capuchon & à leur habit, c'étoit enseigner une doctrine contraire à la foi; & ils prêcherent qu'il ne falloit pas obéir au pape.

On brûle ceux qui ne veulent pas renoncer à ces capuchons

Alors l'affaire devint sérieuse: il eût été indécent que la puissance des papes, si terrible pour les couronnes, se fût émoussée contre les capuchons. L'inquisiteur eut donc ordre de poursuivre les rebeles, & cet inquisiteur étoit un frere de communauté. Quatre freres spirituels furent saisis: ils persisterent dans leur désobéissance. Ces malheureux qu'il falloit enfermer aux petites-maisons, c'est-à-dire, dans leur convent, furent condamnés au feu, comme hérétiques & exécutés à Marseille en 1318.

Déchaînement des freres mineurs contre Jean XXII.

Martirs de leur robe, ils passerent pour martirs de la foi aux yeux de leurs confreres, qui se déchaînerent sans retenue contre Jean XXII: ils publierent qu'ils n'étoit pas pape, qu'il étoit le précurseur de l'Antechrist, l'Antechrist même; & que l'église de Rome étoit la sinagogue de satan. Enfin ils annoncerent hautement qu'ils étoient prêts à souffrir la mort pour

la défenfe de ce qu'ils apelloient la vérité ; & quelques-uns furent affés fous pour fe préfenter au martire . C'eft ainfi que les freres mineurs fe fouleverent contre le faint fiege, eux qui dans les commencemens en avoient été les plus zélés défenfeurs ; & avoient foutenu & prêché par-tout les prétentions des papes. Si la bulle fur les habits n'en aliéna qu'une partie , les décrétales fur la propriété les révolta prefque tous . Ils fe mirent en Allemagne fous la protection de Louis V, & ce font eux qui donnerent à ce prince la lifte des erreurs de Jean XXII. Vous pouvés juger par-là ce que c'étoit que ces prétendues héréfies qu'on imputoit à ce pontife . On lui faifoit, par exemple, un crime d'avoir dit que Jéfus-Chrift a eu quelque chofe en propre , & on l'acufoit d'être ennemi de la pauvreté évangelique . Mais il n'eft pas néceffaire d'entrer dans de plus grands détails à ce fujet.

Le fchifme , caufé par l'élection d'un antipape, dura peu : car en 1330 Nicolas faifi , conduit à Avignon & livré à Jean XXII, reconnut fa faute & fe foumit. Quant à la fuite des démêlés entre le facerdoce & l'empire, nous en parlerons, après avoir vu ce qui va fe paffer en France, où Charles le Bel étoit mort au commencement de 1328.



CHAPITRE VI.

De l'état de la France ſous les regnes de Philipe de Valois, de Jean II, de Charles V; & de l'Angleterre ſous celui d'Edouard III.

Déſordre général en Europe.

Toute l'Europe eſt diviſée. Il n'y a encore de lois nulle part: il n'y a pas même de puiſſance capable de faire reſpecter aucune coutume. Le clergé, la nobleſſe, le peuple & le ſouverain, par-tout ennemis, cedent tour-à-tour aux circonſtances; & vous devés prévoir qu'il arrivera encore de grands déſordres, avant que les états de l'Europe puiſſent prendre une meilleure forme de gouvernement.

A la mort de Charles le Bel, deux concurrens à la couronne de France.

1328

Charles le Bel ayant laiſſé ſa femme enceinte, deux concurrens prétendirent à la régence du royaume. L'un étoit Edouard III, fils & ſucceſſeur d'Edouard qui avoit été dépoſé, & qui étoit mort l'année précédente 1327. Il ſe fondoit ſur ce qu'étant fils d'Iſabelle, fille de Philipe le Bel, il avoit, comme

plus proche parent, plus de droit que perſonne à la couronne de France. L'autre étoit Philipe de Valois, fils de Charles comte de Valois, frere de Philipe le Bel; & qui par conſéquent étoit dans un degré plus éloigné, mais qui tiroit ſon droit par les mâles.

Philipe de Valois eſt reconnu.

La régence fut donnée à Philipe; & la reine ayant acouché d'une fille, il fut reconnu roi à l'excluſion d'Edouard. La loi ſalique fut encore citée, comme elle l'avoit été après la mort de Louis Hutin.

La loi ſalique n'étoit qu'une coutume introduite par les circonſtances.

Ce n'eſt pas qu'il y eût alors une loi écrite, par laquelle les filles fuſſent formellement exclues du trône: c'eſt qu'elles n'avoient jamais eu ocaſion d'y monter. Or parce que parmi les François un exemple faiſoit loi, ils crurent qu'une choſe n'étoit ſans exemple, que parce que la loi l'avoit défendue.

Cette loi ſalique n'étoit donc qu'une coutume immémoriale: coutume que la force auroit pu changer, ſi les circonſtances l'avoient permis, & il ne falloit qu'un exemple. C'eſt ce que nous voyons être arrivé dans la ſucceſſion aux fiefs; car tantôt les filles y étoient apellées & tantôt elles en étoient exclues.

Avantages de cette loi, lorſ-

Philipe le Long & Philipe de Valois ont été aſſés puiſſans pour défendre les droits que

qu'elle ne fera plus contestée

la coutume leur donnoit. Il en coutera cher à leurs successeurs pour les conserver : mais enfin la loi salique ne sera plus sujete à aucune contestation ; & ce sera un bonheur pour la France. L'histoire des autres royaumes fait voir, que les droits des filles à la couronne sont la source de bien des maux.

Les troubles continuent en Angleterre pendant les premieres années d'Edouard III

Edouard étoit dans la seizieme année. Quoique le parlement eût nommé les régens qui devoient gouverner, Isabelle sa mere s'étoit saisie de toute l'autorité. Les passions de cette femme avoient été une des principales causes des troubles de l'Angleterre & des malheurs du dernier roi. Elles causerent encore des désordres jusqu'en 1331, qu'Edouard ouvrant les yeux sur les crimes de sa mere, la fit enfermer dans le château de Rising. Il prit alors les rênes du gouvernement, & il gagna l'affection des peuples, qu'Isabelle avoit aliénés.

C'est pourquoi ce prince paroît d'abord renoncer à ses prétentions sur la France.

Edouard, dans les premieres années d'un regne aussi troublé, ne pouvant faire valoir les prétentions, qu'il formoit sur la France, avoit rendu hommage à Philipe pour la Guienne ; & dissimulant ses desseins sans y renoncer, il avoit fait alliance avec le duc de Brabant & avec plusieurs autres seigneurs. En attendant une conjoncture qu'il pût saisir, il

arma contre l'Ecosse, pour se relever d'un traité honteux que sa mere avoit fait.

Philipe de Valois rend la Navare à Jeanne fille de Louis Hutin.

Philipe le Long & Charles le Bel avoient conservé le royaume de Navare, ou du moins l'avoient gouverné comme régens, pendant la minorité de Jeanne, fille de Louis Hutin: Philipe de Valois, dès la premiere année de son regne, rendit à cette princesse la couronne qui lui apartenoit. Par-là le comte d'Evreux, qui l'avoit épousée, devint roi de Navare.

Conseil qu'il donne au comte de Flandre.

La même année il prit les armes pour le comte de Flandre, contre les Flamands qui s'étoient soulevés. Il les soumit, & après avoir représenté au comte que sa conduite pouvoit avoir donné lieu à la révolte, il lui conseilla de mieux gouverner son peuple. Ces premieres démarches annonçoient un prince juste, & prévenoient favorablement pour la suite de son regne.

Entreprise des magistrats sur les justices éclésiastiques.

Vous avés vu comment se sont établis les tribunaux éclésiastiques, & comment, à l'ombre de l'ignorance & de l'anarchie, le clergé sous diférens prétextes, attirant à lui toutes les causes, usurpoit continuelement sur les juges laïques. Cependant le diférent entre Philipe le Bel & Boniface VIII avoit commencé d'ouvrir les yeux. Puisqu'on avoit osé résister

au pape, il n'étoit pas naturel que les magiſtrats abandonaſſent la juridiction temporelle aux évêques. Déja Philipe le Long avoit donné une ordonnance par laquelle il excluoit tous les prélats du parlement; diſant qu'il ſe faiſoit conſcience de les empêcher de vaquer au gouvernement de leur égliſe. Il eſt vrai, que par une contradiction où les princes tombent quelquefois, il conſerva dans ſon conſeil ceux qui s'y trouvoient; & que pluſieurs prirent encore ſéance au parlement. Mais les magiſtrats & les baillis, plus conſéquens, continuoient de former des entrepriſes ſur les juſtices écléſiaſtiques. On ne parloit que des violences qu'ils commettoient, & des excommunications mépriſées que les évêques fulminoient contre eux.

Aſſemblée de magiſtrats & d'évêques pour terminer ce diférent.

Philipe de Valois, voulant faire ceſſer ce ſcandale, convoqua, dès la premiere année de ſon regne, les évêques & les officiers de juſtice, pour entendre les plaintes qui ſe faiſoient de part & d'autre, & terminer, s'il étoit poſſible, cette grande conteſtation. Pierre de Cugnieres, chevalier & conſeiller du roi, expoſa dans ſoixante-ſix articles les abus, que commettoient les tribunaux écléſiaſtiques; & débita ſur les deux puiſſances des lieux com-

muns, qui ne prouvoient pas grand' chofe. L'archevêque de Sens & l'évêque d'Autun répondirent pour le clergé, après avoir protefté qu'ils ne prétendoient pas foumettre les droits de l'églife à aucun tribunal, & qu'ils parleroient feulement pour éclairer la confcience du roi. Ayant ainfi fupofé ce qui étoit en queftion, ils parlerent longtems fur ce dont il ne s'agiffoit pas, & ils prouverent que les deux juridictions ne font pas incompatibles, quoique le point, qu'on agitoit, fût de favoir à quel titre ils prétendoient avoir une juridiction temporelle. Étoit-ce comme feigneurs? ils l'avoient de droit dans leurs terres. Étoit-ce comme évêques? ils l'avoient de fait, puifqu'ils l'exerçoient dans leurs diocefes. Mais la nation leur avoit-elle acordé cette puiffance, ou l'avoient-ils ufurpée? étoit-ce un droit qu'il falloit refpecter, ou un abus que le fouverain devoit réprimer? C'eft ce que le clergé n'examinoit pas: il prétendoit que la juridiction temporelle lui apartenoit de droit divin, comme la juridiction fpirituelle. Il le prouvoit par des maximes & par des ufages, que les préjugés ne permettoient prefque plus d'examiner; & il le prouvoit encore par des écrits, auxquels l'ignorance avoit donné de la

célébrité, & dont elle avoit fait des livres classiques.

Le décret de Gratien.

Tel est entre autres un ouvrage, qui parut vers le milieu du douzieme siecle, & qui avoit pour titre: *La concorde des canons discordans*, ou *le décret*. Gratien, religieux bénédictin, auteur de cet ouvrage, l'avoit fait pour établir ou même pour étendre les prétentions de la cour de Rome & des écléfiastiques. Il vouloit prouver que le pape est au dessus des canons, que les clercs ne sauroient être soumis au jugement des laïques; &c. Il s'apuyoit sur les fausses décrétales, sur des citations infideles, sur de mauvais raisonnemens; & il comptoit sans doute encore sur l'ignorance de son siecle, ainsi que sur l'intérêt des écléfiastiques qui passoient pour savans, & dont le suffrage pouvoit par conséquent faire la fortune d'un livre. Il ne se trompoit pas; son décret eut le plus grand succès: il fut enseigné dans les écoles: il fut commenté par des canonistes: & les papes lui durent une partie de l'autorité, qu'ils ont exercée dans le treizieme siecle & dans les suivans.

Mauvais raisonnemens des évêques.

L'évêque d'Autun, qui avoit professé le droit à Montpellier, passoit pour un des grands canonistes de l'église. Il avoit sans doute étu-

dié le décret, & il raisonna comme Gratien. Des passages de l'écriture mal interprétés, & la double puissance des prêtres de l'ancienne loi, étoient les principes d'où le clergé concluoit que ses immunités & toute son autorité étoient de droit divin. Une raison de bienséance venoit à l'apui: une grande partie de nos revenus consiste, disoient les prélats, dans les émolumens de nos justices. Nous serions donc ruinés, si l'on nous ôtoit nos tribunaux. Les royaume n'auroit donc plus que de pauvres évêques. Il perdroit donc un de ses plus grands avantages: car peut-on douter que l'éclat d'un clergé riche ne contribue à la splendeur du royaume? Mais ce raisonnement ne prouvoit pas que les richesses des éclésiastiques sont de droit divin: il prouvoit seulement que les évêques du quatorzieme siecle ne pensoient pas comme les apôtres.

Pour terminer ces contestations, il auroit fallu remonter aux six premiers siecles.

Pour décider cette question, il auroit fallu remonter d'abord aux six premiers siecles de l'église: on auroit vu quels étoient alors les veritables droits du clergé. En étudiant ensuite les siecles postérieurs, on auroit découvert sans doute des privileges & des biens qu'il avoit acquis par des voies justes, qui lui apartenoient moins comme clergé, que comme

corps de citoyens, & que par conſéquent il pouvoit conſerver. On auroit auſſi reconnu des uſurpations ou des conceſſions arachées à l'ignorance des peuples & des rois.

Les ſcrupules de Philipe de Valois donnent l'avantage au clergé.

Philipe de Valois ne ſavoit pas l'hiſtoire. Perſonne dans ces tems de ténebres n'étoit en état de l'éclairer. Il fut éfrayé: confondant, comme les évêques, les intérêts ſpirituels de la religion avec les intérêts temporels de ſes miniſtres, il crut qu'on ataquoit la religion même. Acoutumé ſans doute à ſe croire un David, il n'eut pas de peine à penſer que les évêques étoient des Moïſe, des Aaron, ou des Samuel. Il ne ſoutint donc pas les magiſtrats. Il ſemble pourtant qu'il auroit voulu ne pas décider: il avoit de la peine à donner une réponſe poſitive: mais enfin le clergé ſe retira vainqueur.

Mais cette premiere ataque des magiſtrats en préſage d'autres qui ſeront plus heureuſes.

Cette victoire étoit un foible avantage: elle préparoit, elle annonçoit même une défaite. Les magiſtrats n'avoient pas porté leurs regards ſur les prétentions des prélats, pour ceſſer tout-à-coup les hoſtilités. Ils continueront donc leurs entrepriſes: ils s'apliqueront à les tenter avec plus de ſuccès: ils acquerront enfin des lumieres: & cependant le clergé tenant toujours le langage des ſiecles d'igno-

rance, parlera encore dans des ſiecles éclairés, d'un droit divin, dont on ne parloit point dans les ſix premiers ſiecles de l'égliſe.

Edouard III prend le titre de roi de France & commence la guerre.

La France & l'Angleterre furent en paix juſqu'en 1338: mais la guerre ſe préparoit depuis quelques années. Edouard ſongeoit aux moyens d'augmenter le nombre de ſes alliés; lorſque les Flamands ſoulevés par Jacques d'Artevelle, qu'on dit Braſſeur de Biere, ſe déclarerent pour lui. Ils exigerent ſeulement qu'en conſéquence de ſes prétentions il prit le titre de roi de France; jugeant que c'étoit un expédient pour ſe révolter, ſans être rebeles.

Il bat les François à Créci.

Cette guerre, interrompue par quelques treves, déſola toute la France juſqu'à la mort de Philipe, arrivée en 1350. Ce prince en 1346 perdit la bataille de Créci, quoi qu'il eût près de cent mille hommes, & qu'Edouard n'en eût que quarante mille. Les environs de Paris furent ravagés par les Anglois, ainſi que tout le pays depuis l'extrémité de la baſſe Normandie juſqu'aux frontieres de Picardie. Ils ne firent pas de moindres maux dans le Poitou, dans la Saintonge & dans les autres provinces méridionales. On remarque qu'ils avoient de l'artillerie: on en faiſoit déja quelque uſage depuis peu d'années.

Les divifions, fomentées par Philipe le Bel, font funeftes à Philipe de Valois.

On commence ici à voir fenfiblement les effets de cette politique, par laquelle les rois croyoient fe rendre puiffans, en femant la divifion dans le royaume. Philipe de Valois put connoître toute fa foibleffe, lorfqu'il eut la guerre avec Edouard. Il ne trouva pas dans fes fujets cet acord & cette obéiffance, qui font la force des armées. Il avoit plus de foldats : mais il n'ofoit mettre un frein à leur infolence. La nobleffe étoit encore plus intraitable. Chacun paroiffoit penfer à profiter des défordres : & la licence des troupes étoit un nouveau fléau pour le royaume. C'eft ainfi que le roi étoit mal fervi par ceux mêmes qui lui reftoient fideles. Combien n'eût-il pas été plus puiffant, fi fes prédéceffeurs avoient été capables de prendre pour modele la politique de S. Louis!

Philipe de Valois multiplie les impôts.

Pour fournir aux frais d'une guerre qu'il faifoit mal, & qu'il ne lui étoit peut-être pas poffible de bien faire, il acabla le peuple d'impôts: il en mit entre autres un fur le fel; il fit dire à Edouard, qui joua fur le mot, que Philipe de Valois étoit le véritable auteur de la loi falique.

Il altere continuelement les monnoies.

L'affoibliffement des monnoies dont fes prédéceffeurs lui avoient donné l'exemple, fut en-

core ſa grande reſſource. Elles varierent beaucoup ſous ſon regne. Il s'attribua même à ce ſujet le droit le plus arbitraire. *Nous ne pouvons croire*, dit-il dans une de ſes ordonnances, *ne préſumer, qu'aucun ne puiſſe ne doive faire doute, qu'à nous & à notre majeſté royale ne apartienne ſeulement, & pour le tout en notre royaume, tout le métier, le fait, l'état, la proviſion & toute l'ordonnance des monnoies; & de faire monnoyer telles monnoies, & de donner tel cours & pour tel prix, comme il nous plaît & bon nous ſemble, pour le bien & profit de nous, de notre dit royaume & de nos ſujets.* On voit par cette confiance de Philipe de Valois quels progrès avoient faits les entrepriſes formées par Philipe le Bel. Cependant ce prince croyant devoir quelquefois cacher ſes fraudes, prenoit des meſures pour qu'on ne s'aperçut pas qu'il altéroit le titre des eſpeces. Il exigeoit le ſecret de ceux qui travailloient dans ſes monnoies, & il leur faiſoit jurer ſur l'évangile.

Edouard III s'aplique à faire ceſſer les diviſions.

L'Angleterre étoit mieux gouvernée que la France: il n'y avoit pas la même diviſion parmi les ordres de l'état. Il eſt vrai qu'ils ſe réuniſſoient d'ordinaire contre le ſouverain: mais Edouard III étoit alors un grand roi;

remarqués que je dis *alors*. Il ſavoit ſe faire aimer, il ſavoit ſe faire reſpecter. Il s'atachoit ſur-tout le parlement, dont il obtenoit des ſubſides. Enfin il avoit l'art de maintenir les prérogatives de ſa couronne, ſans attenter aux privileges de la nation. Vous comprenés donc qu'il ne pouvoit manquer d'avoir des ſuccès, en faiſant la guerre à Philipe.

Sous Jean II, les monnoies varient encore plus que ſous Philipe VI.

Les déſordres s'acrurent ſous Jean II, fils de Philipe VI. Ce prince renchérit ſur toutes les fautes de ſon pere, & il en fit de nouvelles. Les abus ſur les monnoies furent ſi grands que les eſpeces, hauſſant & baiſſant alternativement, changeoient de prix d'une ſemaine à l'autre, ou même plus ſouvent; & que le marc d'argent, qui, au commencement de ſon regne, valoit cinq livres cinq ſous, valut quelquefois juſqu'à cent deux livres. On revenoit continuelement d'une monnoie forte, à une monnoie foible, & d'une monnoie foible à une monnoie forte. Souvent encore le roi honteux de ſes fraudes, prenoit, comme ſon pere, des meſures pour les cacher.

Jean II ſe rend odieux par des voies de fait & mépriſable par ſa foibleſſe.

Dès la premiere année de ſon regne, il avoit aliéné les grands, en faiſant décapiter, ſans obſerver aucune forme de procédure, le connétable Raoul, comte d'Eu & de Guines,

acufé d'intelligence avec les Anglois. Quelque tems après, il montra fa foibleffe, en pardonnant à Charles le Mauvais, roi de Navare, l'affaffinat de Charles d'Efpagne de la Cerda, qu'il avoit fait connétable après l'exécution de Raoul. Il montra encore fa foibleffe, lorfque, foupçonnant le roi de Navare de vouloir exciter des troubles, il s'en faifit par furprife, fit trancher la tête, encore fans aucune procédure, à quatre feigneurs qui fe trouverent avec lui, & le fit enfuite conduire au Châtelet de Paris.

Il eft vrai que Jean n'étoit pas affés puiffant, pour s'affurer de pouvoir punir fans s'écarter des regles, un criminel tel que le roi de Navare. Mais quand on ne peut pas fe faire craindre, il faut gagner ceux qu'on craint. Les pardons, les furprifes, & les voies de fait rendent tout-à-la fois méprifable & odieux. La conduite de Jean donna donc de nouveaux alliés au roi d'Angleterre.

La guerre avoit recommencé en 1355 dans un tems où le mécontentement général pouvoit caufer des révoltes, fi l'on mettoit de nouveaux impôts, ou fi l'on touchoit aux monnoies. Cependant comme l'argent manquoit, le roi convoqua les états généraux, & leur répréfenta fes befoins.

Il convoque les états.

Il leur fait sous serment des promeſſes qu'il ne tient pas.

Ces états, les plus nombreux qu'on eût encore vus, impoſerent une taxe pour entretenir trente mille gendarmes, outre les communes du royaume : mais à l'exemple du parlement d'Angleterre, ils entreprirent de régler le gouvernement. Ils arrêterent la nature des impôts, leur durée & le prix des eſpeces. Jean promit tout ce qu'on exigea de lui. Il jura ſur-tout pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, de ne donner jamais cours qu'à une monnoie forte, de la conſerver ſans altération, de faire prêter le même ſerment à ſes fils, à ſon chancelier, aux gens de ſon conſeil, aux officiers de ſes monnoies, en un mot à tous ceux qui avoient quelque part à l'adminiſtration. Il déclara même qu'il priveroit de leurs offices, ceux qui lui donneroient des conſeils contraires. Cependant, malgré cet engagement ſolemnel, il affoiblit les monnoies ſix mois après : ce qui fait voir que lorſque les états faiſoient des réglemens, ils ne ſavoient, ou ne pouvoient pas prendre des meſures pour en aſſurer l'exécution.

Il eſt fait priſonnier à Poitiers.

Avec une plus ſage conduite la France auroit pu ſe relever : car l'Angleterre commençoit à ſe laſſer de donner des ſubſides, & d'ailleurs l'Ecoſſe faiſoit une diverſion. Il eſt vrai qu'Edouard, qui continuoit d'être grand, trouvoit des reſſources ; il en trouvoit ſur-tout dans le prince de

Galles fon fils, plus grand peut-être encore. Il le chargea de la guerre de France, pendant qu'il marchoit lui-même contre les Ecoffois.

Jean, à la tête d'une armée quatre fois plus nombreufe, joignit le prince de Galles à Maupertuis, à deux lieues de Poitiers. Il pouvoit enveloper l'ennemi, l'affamer, & le forcer à fe rendre. Il l'ataqua, & il fut vaincu, fait prifonnier, & emmené à Londres.

Charles dauphin convoque les états à Paris.

Pendant la prifon du roi, Charles dauphin (*a*) gouverna d'abord avec le titre de lieutenant du royaume, & enfuite avec celui du régent. Quoiqu'il n'eût encore que dix-neuf ans, il avoit heureufement toute la prudence & toute la modération, que demandoient les circonftances où il fe trouvoit. Sa premiere démarche fut de fonger à fe procurer les fecours qui lui étoient néceffaires; & dans cette vue, il affembla les états à Paris. 1456

Il eft trop heureux de les pouvoir rompre.

Ce n'étoit plus le tems où la politique pût tirer quelqu'avantage des divifions. Charles ne pouvoit pas, comme Philipe le Bel, offrir tour-

(a) *Le Dauphiné & le comté de Viennois avoient été cédés à Philipe de Valois par Humbert II, dernier prince de la Tour-du-Pin. C'eft à Charles que les fils aînés de France commencerent à porter le titre de dauphins.*

à-tour ſa protection aux diférens ordres, afin de les gagner ſéparément & de les tromper tous enſemble. Les malheurs de la guerre décelerent tous les vices de cette miſérable politique. Charles, ſans autorité, ſe vit dans la dépendance de tous les partis; & ſe crut trop heureux de trouver un prétexte pour rompre les états. En effet ils ne furent qu'une aſſemblée de factieux, qui ſous prétexte de réformer le gouvernement, excitoient de nouveaux troubles; reſpectant peu le dauphin, qui attendoit tout d'eux, & de qui ils n'attendoient rien.

Forcé à les raſſembler, il ne peut plus les rompre.

1356

Les états ſe raſſemblerent encore la même année. Le dauphin les convoqua malgré lui, & ne fut pas le maître de les rompre. Marcel, prévôt des marchands, commandoit dans Paris, & lui faiſoit la loi.

Déſordres par-tout.

Le déſordre regnoit dans la capitale, où le peuple & la nobleſſe formoient deux partis toujours prêts à ſe ſoulever l'un contre l'autre. Les autres villes offroient à peu-près les mêmes ſpectacles. Les campagnes étoient remplies de voleurs, qui marchoient par troupes ſous diférens chefs, & qui commettoient toute ſorte de brigandages. Enfin les payſans qui s'étoient d'abord armés pour leur défenſe, faiſoient indiſtinctement la guerre à tous les partis,

exerçoient les plus grandes cruautés, & paroissoient avoir juré d'exterminer la noblesse.

Sur ces entrefaites, le roi de Navare, échapé de prison, vint à Paris se joindre aux mécontens; & Marcel forma le projet de l'élever sur le trône. Les troubles s'acrurent donc encore. Cependant ils finirent à Paris en 1358, le prévôt des marchands, qui en étoit l'auteur, ayant été tué par un bourgeois nommé Maillard.

Marcel, qui veut donner la couronne à Charles roi de Navare, est tué.

On peut conjecturer que la guerre avoit épuisé les ressources du roi d'Angleterre : car au lieu de profiter de la situation malheureuse de la France, il avoit fait une treve de deux ans en 1357.

Treve de deux ans avec Edouard.

Dans des circonstances aussi critiques, le dauphin eut la sagesse de dissimuler les maux qu'il ne pouvoit empêcher. Il ne précipita rien, il attendit des conjonctures plus favorables, & il sut les saisir. Lorsque la treve avec l'Angleterre étoit sur sa fin, il fut assés heureux pour faire la paix avec le roi de Navare, qui lui avoit déclaré la guerre d'abord après la mort de Marcel.

Sage conduite du dauphin.

Le roi d'Angleterre arma, & parut en France à la fin d'octobre. Le dauphin qui n'avoit pas assés de troupes pour tenir la campagne, se contenta de mettre des garnisons dans les

La guerre recommence & la même année on négocie.

1359

places. Il attendoit que l'armée ennemie se consumât d'elle même. La chose arriva comme il l'avoit prévue. Les Anglois qui souffroient beaucoup des rigueurs de la saison, souffrirent encore plus de la disete, qu'ils trouverent dans un pays tout-à-fait ruiné; & Edouard qui craignit de trouver de trop grands obstacles à sa retraite, fut contraint d'entrer en négociation. La plupart des historiens attribuent son changement à un orage miraculeux, sans doute avec bien peu de fondement; en effet, qu'il y ait un orage, qu'un prince en soit effrayé, & qu'il croie que le ciel lui ordonne de cesser la guerre: tout cela se peut sans un miracle. Mais il seroit bien étonnant que l'intrépide Edouard eût été ce prince là.

Traité de Bretigni. 1360

Quoi qu'il en soit, par un traité signé à Bretigni près de Chartres, au mois de mai 1360, on céda au roi d'Angleterre en toute souveraineté, le Poitou, la Saintonge, la Rochelle, l'Agenois, le Périgord, le Limousin, le Querci, le Rouergue, l'Angoumois, les comtés de Bigorre & de Gaure, ceux de Ponthieu & de Guines, la ville de Montreuil & Calais. De leur côté Edouard & le prince de Galles renoncerent à leurs prétentions sur la couronne de France, & à leurs droits sur la Normandie, la Touraine,

l'Anjou, & le Maine. Enfin la rançon du roi Jean fut fixée à trois millions d'écus d'or.

Dans ces tems de calamités Jean se croise.

Jean étoit délivré: mais les désordres continuoient dans tout le royaume. Les brigands s'y multiplierent, & s'y enhardirent à un tel excès, qu'un d'eux osa prendre le titre du roi de France. Sur ces entrefaites, on prêcha une croisade pour la Palestine, & le roi prit la croix des mains du pape. Il ne lui manquoit plus que d'entreprendre cette guerre pour achever la ruine de ses états; & il s'y disposoit, parce qu'ils la regardoit comme un moyen propre à purger la France de tous les brigands: il auroit mieux valu ne les avoir pas fait naître, en gouvernant comme il avoit fait.

Diférens à l'ocasion du traité de Bretigni.

Cependant on se plaignoit en France & en Angleterre, que les articles du traité de Bretigni n'étoient pas exécutés. Jean vouloit néanmoins remplir ses engagemens: & lorsqu'on lui disoit que la nécessité où il avoit été de contracter, les rendoit nuls; il répondit que quand la bonne foi seroit bannie de la terre, elle devroit se trouver encore dans la bouche & dans le cœur des rois. Cette maxime est aussi belle, qu'elle est peu suivie; & Jean lui-même avoit violé le serment qu'il avoit fait de ne pas altérer les monnoies. Lorsque les rois ne sont pas justes, ces maxi-

mes ne ſont que des mots dans leur bouche: Jean parloit comme S. Louis agiſſoit.

Jean paſſe en Angleterre pour les terminer. Il y mourut.

La France & l'Angleterre étoient ſur le point d'en venir à une rupture, lorſque Jean ſe rendit à Londres, pour terminer les diférens qui s'élevoient. Il y mourut quelques mois après;

1364

laiſſant à Philipe, ſon quatrieme fils, le duché de Bourgogne, qu'il avoit réuni à la couronne deux ans auparavant. La ſuite vous fera voir que cette diſpoſition prépara un nouvel ennemi à la France.

L'eſprit des états ſous Jean II.

Les états n'ont jamais été plus fréquens, que pendant le regne de Jean II: il y en eut de généraux ou de provinciaux preſque chaque année. Ils ne reſſembloient pas à ce champ de mars, dont Charlemagne avoit été l'ame. Sans aucune vue du bien public, les François ne ſe raſſembloient, que pour opoſer des intérêts particuliers à des intérêts particuliers. Tout dégénéroit en factions, ſous un prince foible qui ne ſavoit ni ſe paſſer des états, ni en tirer aucun avantage; & l'autorité royale, en bute à tous les partis, s'affoibliſſoit; en les voyant cependant s'ataquer & ſe détruire les uns les autres.

Edouard ceſſe d'être grand

Telle étoit la ſituation de la France, lorſque Charles V monta ſur le trône: tout y

paroiſſoit déſeſpéré: mais la conduite du régent vous répond de la ſageſſe du roi. En effet ce prince ne fera ni les fautes de Philipe de Valois, ni celles de Jean II; & cependant Edouard ceſſe d'être un grand homme. Livré à l'amour ſur ſes vieux jours, il acablera ſes peuples d'impôts pour ſatisfaire aux dépenſes d'Alix Perrers, ſa maîtreſſe; il ſacrifiera tout à l'ambition des favoris, dont cette femme l'obſédera; enfin il ne trouvera plus de ſecours dans le prince de Galles dont la ſanté va s'altérer. Vous prévoyés donc que tout doit changer, & que la France à ſon tour aura des ſuccès.

Charles V, ſe fait une loi de ne point altérer les monnoies.

Charles donna tous ſes ſoins à bien régler les monnoies. Il ſe fit une loi de ne les jamais altérer. Il remit l'ordre dans les finances; & s'il leva des impôts, il prit les meſures les plus ſages, pour prévenir les murmures du peuple.

Il aſſure la paix au dehors

Depuis 1341, la Bretagne étoit déchirée par une guerre civile, à laquelle les Anglois & les François avoient pris part, & qui pouvoit encore les armer de nouveau. Le comte de Blois, à qui Charles donnoit des ſecours ſous main, & le comte de Montfort qui en recevoit d'Edouard, prétendoient l'un & l'autre à ce duché: mais le premier ayant été tué

dans un combat, Charles ſe hâta de donner à Montfort l'inveſtiture de ce fief; craignant que ce ſeigneur ne voulût reconnoître le roi d'Angleterre pour ſuſerain, & ne fût l'ocaſion d'une guerre, qu'il vouloit prévenir. Il fit auſſi la paix avec le roi de Navare, & ſut s'atacher ce prince, qui avoit fait tant de mal à la France, & qui venoit de recommencer la guerre.

Brigands qui infeſtoient la France.

Dès l'an 1365, Charles n'avoit plus d'ennemis au dehors, & il ne lui reſtoit qu'à délivrer le royaume des brigands qui l'infeſtoient. On prétend qu'il y en avoit plus de trente mille. Ils formoient diférens corps, qui ſe réuniſſoient au beſoin, & ils étoient conduits par des chefs expérimentés. Il eût été triſte d'être obligé de lever une armée contre cette canaille.

Charles V ſe propoſe de les armer pour le comte de Tranſtamare contre D. Pedre, roi de Caſtille.

Don Pedre ou Pierre, ſurnommé le Cruel, regnoit en Caſtille; & Henri, comte de Tranſtamare, ſon frere naturel, avoit ſoulevé la nobleſſe. Tous deux cherchoient à ſe faire des alliés, lorſque le pape déclara le roi légitime indigne du trône, & donna la couronne au prince rebele. Le prince de Galles, qu'Edouard III avoit fait duc de Guienne, la vouloit conſerver à don Pedre, & pouvoit rendre nul le jugement du pape. Il falloit donc d'autres ſecours au comte de Tranſtamare. Il les trou-

va dans Charles V, qui ſe déclara d'autant plus volontiers pour lui, que le duc de Guienne s'étoit déclaré pour don Pedre; & qui d'ailleurs voulut ſaiſir l'ocaſion de délivrer la France des *compagnies*: c'eſt ainſi qu'on nommoit les troupes de brigands.

Bertrand du Gueſclin ſe charge de les conduire.

Ces malheureux avoient été excommuniés pluſieurs fois, & cependant ils n'avoient pas ceſſé de piller le royaume: on ſe flatoit qu'ils feroient plus de cas des cenſures écléſiaſtiques, lorſqu'elles pouvoient s'allier avec le brigandage. C'eſt ainſi que penſa Bertrand du Gueſclin, qui ſe chargea de les engager à le ſuivre en Caſtille. Il leur offrit l'abſolution, & il apuya ſur la bonté du pays où il vouloit les conduire. *Si nous vaut mieux ainſi faire*, diſoit-il en finiſſant ſon diſcours, *& pour nos ames ſauver, que de nous damner & de nous donner au diable; car trop avons fait de péchiés & de maux, comme chacun peut ſavoir en droit ſoi, & tous nous conviendra finir*. Vous voyés par-là dans quel eſprit on entreprenoit cette guerre; & comment alors le brigandage changeoit de nature d'un côté des Pirénées à l'autre.

Les *compagnies* conſentent à ſuivre du Gueſclin.

Les brigands voulurent l'abſolution, dès qu'on n'exigea plus d'eux qu'ils renonçaſſent au brigandage; & qu'au contraire on leur pro-

posa de la mériter, en le continuant ailleurs qu'en France. Ils remirent donc au roi les forteresses dont ils étoient maîtres, & ils suivirent du Guesclin.

En passant par Avignon, elles demandent au pape l'absolution & cent mille francs.

Ils prirent leur route par Avignon, afin d'obtenir l'absolution, chemin faisant, & de demander cent mille francs au pape, pour achever leur voyage. De ces deux choses, la seconde souffroit seule des difficultés, que du Guesclin leva. Il ne faut pas refuser, disoit-il, ces cent mille francs. Nous avons ici des gens qui se passeront sans peine de l'absolution, mais qui ne peuvent pas se passer d'argent. Nous tâchons de les faire gens de bien, malgré eux. Nous les menons en exil, afin qu'ils ne fassent plus de mal aux chrétiens. Nous ne les pouvons contenir sans argent, & il faut que le saint pere nous aide à les rendre plus dociles & à les conduire hors de ce royaume.

Le pape est forcé à compter cent mille francs.

En attendant que le pape voulût compter cent mille francs, pour concourir à rendre ces brigands gens de bien, malgré eux, ils couroient la campagne & ils dévastoient tous les environs d'Avignon: il fallut donc les satisfaire. Mais du Guesclin ayant su qu'on avoit levé cette somme sur les habitans, déclara qu'il vouloit qu'elle fût uniquement prise sur les

biens du pape, des cardinaux & des autres éccléſiaſtiques ; & il fallut encore obéir. Le pape n'avoit pas prévu qu'il feroit une partie des frais de cette guerre.

Du Gueſclin, un des grands capitaines qu'il y ait eu, étoit encore un des plus honnêtes hommes de ſon ſiecle : on eſt donc étonné du rôle qu'il joue à la tête de ces brigands. Mais il ne ſongeoit qu'à les conduire hors du royaume, ſoit pour en purger la France, ſoit pour en faire des gens de bien ; & penſant que le pape devoit contribuer à une ſi bonne œuvre, il l'y força, parce qu'il crut devoir l'y forcer. Où auroit-il pris des ſentimens plus délicats ? la loi du plus fort n'étoit-elle pas de tems immémorial l'unique regle des gens de guerre ? & cette loi n'autoriſoit-elle pas à tout, lorſque l'intérêt de la religion paroiſſoit ataché au ſuccès d'une entrepriſe ?

Le comte de Tranſtamare fut proclamé roi de Caſtille : mais le prince de Galles, marchant au ſecours du roi détrôné, débaucha les compagnies, qui vinrent le joindre, & gagna la bataille de Navarette, que Tranſtamare livra contre l'avis de du Gueſclin. Ce capitaine y fut même fait priſonnier.

Henri de Tranſtamare, proclamé, eſt défait par D. Pedre.

Il le bat à son tour, le fait prisonnier & le poignarde.

Don Pedre, rétabli sur le trône, ne remplit aucun de ses engagemens; de sorte que le prince de Galles l'abandonna & revint en France, où les compagnies le suivirent. Alors Transtamare releva son parti, vainquit don Pedre, le fit prisonnier & le poignarda. Cependant le duc de Lencastre, un des fils d'Edouard III, prétendit au royaume de Castille, parce qu'il avoit épousé Constance, fille de don Pedre. Le roi de Portugal avoit aussi des droits, qu'il voulut faire valoir. Ceux d'Aragon & de Navare profiterent des troubles pour s'emparer de ce qui étoit à leur bienséance, & ce fut là le sujet d'une longue guerre. Mais Henri de Transtamare conserva la couronne & la fit passer à ses descendans.

Il conserve la couronne de Castille, malgré plusieurs prétendans.

Charles V, qui veille à maintenir l'ordre, se fait aimer & respecter.

Quoique les compagnies fussent revenues en France, elles n'étoient plus si redoutables, parce qu'elles étoient diminuées des trois quarts; & parce que Charles V prit les mesures les plus sages pour prévenir les désordres qu'elles pouvoient causer.

Charles avoit ramené la tranquilité dans son royaume. Il se trouvoit riche, sans fouler son peuple, par l'ordre qu'il avoit mis dans les finances, & l'on commençoit à respirer sous un roi qui se faisoit aimer & res-

pecter. D'ailleurs la France n'avoit plus d'ennemis redoutables. L'esprit brouillon du roi de Navare avoit de quoi s'ocuper en Castille. Le prince de Galles étoit revenu d'Espagne avec une santé délabrée; & Edouard étoit tout entier à Alix Perrers.

Vous pouvés donc prévoir de quel côté seront les avantages, s'il s'éleve une nouvelle guerre entre l'Angleterre & la France. Considérons sur-tout que Charles sait choisir ceux qui méritent sa confiance. Il aura de bons ministres, il aura de bons généraux; & toujours maître de lui-même, il ne fera point de démarches, qu'il n'ait pris toutes les mesures pour s'assurer du succès. Le traité honteux de Brétigni sera donc effacé, s'il se présente une ocasion de déclarer la guerre. Le roi l'attendoit; elle se présenta.

Il sait choisir ceux à qui il donne sa confiance.

Le prince de Galles, à qui la guerre d'Espagne avoit beaucoup coûté, ayant voulu mettre une nouvelle imposition sur ses sujets, plusieurs de ses vassaux s'y oposerent; & déclarant cette entreprise contraire à leurs privileges, ils présenterent contre lui leurs plaintes au roi de France.

Les sujets du prince de Galles portent contre lui leurs plaintes au roi.

Il est certain que par le traité de Brétigni, Charles ne pouvoit pas se porter pour juge

dans ce diférent; parce qu'il avoit renoncé à toute ſuſeraineté ſur les états qu'il avoit cédés au roi d'Angleterre. Mais de part & d'autre on ſe plaignoit que ce traité avoit été violé en pluſieurs points, & peut-être avoit-on raiſon de part & d'autre.

Charles V, cite le prince de Galles à la cour des pairs.

On agita en France, ſi ce traité devoit être conſidéré comme nul; & le roi fut un an ſans paroître ſe déclarer, parce qu'il ne vouloit ſe déclarer qu'à propos. Enfin tout

1368

étant préparé, le prince de Galles fut cité, pour être jugé à la cour des pairs. Il répondit qu'il viendroit à la tête de ſoixante mille hommes: ſa ſanté ne lui permit pas de faire une ſeule campagne.

Un arrêt de cette cour déclare confiſquées toutes les terres de ce prince.

La guerre commença; elle fut ſuivie de ſuccès; & de nouvelles diſpoſitions préparoient de nouveaux avantages, lorſqu'un arrêt de la cour des pairs déclara confiſquées & réunies à la couronne toutes les terres qu'Edouard & le prince de Galles poſſédoient en France.

Cette demarche eſt ſoutenue par de ſuccès.

Charles n'avoit pas fait une démarche auſſi hardie, ſans avoir auparavant bien jugé des conjonctures, & pris toutes les précautions néceſſaires pour la ſoutenir. Tout lui réuſſit donc encore; & les conquêtes furent rapides dans pluſieurs provinces juſqu'en 1375, qu'on fit une treve.

Le prince de Galles étant mort l'année ſuivante, Edouard ſongeoit à faire une paix durable, lorſqu'il mourut lui-même. Ce roi malheureux fut abandonné de tout le monde dans ſa maladie. Alix elle-même, qui écartoit de lui tout ſecours, lui enleva ce qu'il avoit de plus de précieux, & ſe retira, lorſqu'il reſpiroit encore. Voila ſouvent comment les princes ſont aimés d'une maîtreſſe, à laquelle ils ſacrifient tout. Cependant on ne peut pas ne pas plaindre l'aveuglement d'Edouard, quand on compare ce qu'il eſt à la fin de ſon regne avec ce qu'il avoit été pendant un ſi grand nombre d'années. Sa valeur, ſa prudence, ſa grandeur d'ame, ſa conſtance, ſa généroſité, ſon humanité, ſa bienfaiſance, ſon affabilité paroiſſoient concourir pour en faire un prince accompli : Alix rendit inutiles tant d'excellentes qualités.

Mort du prince de Galles & d'Edouard.

1376

1377

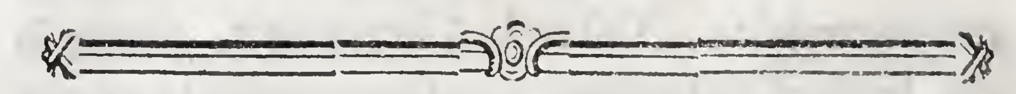
La treve venoit de finir dans une circonſtance d'autant plus favorable à la France, que l'Angleterre n'avoit pour roi qu'un enfant de onze ans, Richard II, fils du prince de Galles. Charles trouva même encore un ſecours dans le roi d'Ecoſſe, qui, quoique ſon allié, n'avoit pas encore oſé ſe déclarer ouvertement, & qui pour lors fit une diverſion. Il mit ſur pied lui-même cinq armées. Une fut

Nouveaux ſuccès de Charles V. Sa mort.

envoyée en Guienne, une autre en Auvergne, la troisieme en Bretagne, la quatrieme en Artois; la cinquieme fut un corps de reserve, prêt à se porter par-tout; & une flote ravagea les côtes d'Angleterre. Les Anglois, ataqués de toutes parts, n'éprouverent donc plus que des revers. Il ne leur restoit que Calais, Bordeaux & quelques autres places peu importantes, lors-
1380 que Charles V mourut. La même année étoit mort du Guesclin, après s'être fait la réputation la plus éclatante; & avoir été comblé des graces d'un prince, qui savoit reconnoître ce qu'il devoit au mérite, comme il savoit l'emploier.

Sa sagesse. Nul roi n'a moins tiré l'épée que Charles, disoit Edouard, & cependant aucun n'a fait de plus grandes choses, & ne pouvoit me donner plus d'embaras. En effet c'est du fond de son cabinet, que Charles étoit l'ame de tous les bras qu'il faisoit mouvoir. Toujours apliqué, quoique d'une santé fort mauvaise, il donnoit ses soins à toutes les parties du gouvernement. Il régloit tout par lui-même; & il préparoit ses entreprises avec une prudence si singuliere, qu'il paroissoit envoyer ses généraux à des victoires assurées. Sobre, économe, juste, pieux, il s'intéressoit aux malheureux: il donnoit un libre accès aux hom-

mes de mérite, il aimoit à montrer ſa généroſité, lorſqu'il s'agiſſoit de récompenſer la vertu. Que vous etes heureux, lui diſoit un de ſes courtiſans: je ne le ſuis, répondit-il, que parce que je puis faire du bien. Vous jugés qu'avec cette façon de penſer, il ne faiſoit pas conſiſter la politique à ſemer la diviſion parmi les ordres de l'état. Il défendit au contraire les guerres particulieres, que les ſeigneurs ſe faiſoient encore: il réunit tous ſes ſujets, en les atachant à ſa perſonne. Il ſut même gagner juſqu'aux compagnies de brigands, qui combattirent pour lui contre les Anglois. C'eſt ainſi qu'il tournoit à l'avantage de la France, ce qui ſous un autre prince en auroit fait le malheur. Quand on réfléchit ſur cette conduite, on n'eſt pas étonné qu'en 1377 il ait eu cinq armées & une flote, lui qui pendant la priſon de ſon pere ne pouvoit pas mettre une troupe en campagne, & qui au milieu des tumultes de Paris n'avoit pas ſeulement une garde pour ſa perſonne: on lui a certainement donné à juſte titre le ſurnom de Sage. C'eſt lui qui a fixé la majorité des rois de France à quatorze ans commencés. Son deſſein étoit de prévenir autant qu'il eſt poſſible les troubles trop ordinaires dans les tems de régence.



CHAPITRE VII.

De l'Allemagne depuis le diférent de Louis V & de Jean XXII jusqu'en 1400.

Source des revenus des papes.

Jean XXII qui mourut en 1334, laissa dans le trésor de l'église d'Avignon la valeur de vingt-cinq millions de florins d'or. Ce fait est raporté par un historien contemporain sur le témoignage de son frere qui étoit à portée d'en être instruit. Jean auroit donc amassé cette somme dans le cours de son pontificat; c'est-à-dire, dans l'espace de dix-huit ans; & s'il n'y a pas de l'exagération, on peut juger des revenus que les papes s'étoient faits. Ils exigeoient des tributs de l'Angleterre, de la Suede, du Danemarck, de la Norwege, de la Pologne, & de tous les états de la chrétienté: tributs qui étoient toujours bien payés, quand un pontife savoit saisir les circonstances, prendre des prétextes pour intéresser la religion à ses entreprises, & intimider les peuples par des excommunications. Ils ne trouvoient alors nulle part moins d'obstacles qu'en France:

car en acordant les décimes au roi, ils pouvoient mettre impunément telle taxe qu'ils vouloient ſur le clergé. Il y avoit encore pour eux une autre ſource de richeſſes.

Les papes s'étoient quelquefois réſervé la diſpoſition de quelques bénéfices, ſous prétexte des troubles qu'ocaſionnoient les élections; & ces exemples leur firent bientôt un droit d'étendre la réſerve ſur de nouveaux bénéfices. Clément V uſa ſur-tout de ce droit, pour donner des évêchés à ſes parens: il y fut même autoriſé par Philipe le Bel, qui le voyant dans ſes intérêts, jugea qu'il diſpoſeroit lui-même des principaux ſieges, ou qu'il n'y verroit que des ſujets qui lui feroient agréables.

Jean XXII étoit trop entreprenant, pour ne pas étendre encore ce droit. Il établit la réſerve de toutes les égliſes collégiales de la chrétienté, diſant qu'il le faiſoit pour ôter les ſimonies, d'où cependant, remarque l'abbé Fleuri, il tira un tréſor infini. De plus, ajoute le même auteur, en vertu de la réſerve, il ne confirma quaſi jamais l'élection d'aucun prélat: mais il promouvoit un évêque à un archevêché, & mettoit à ſa place un moindre évêque: delà il arrivoit ſouvent que la vacance d'un archevêché ou d'un patriarcat produi-

ſoit ſix promotions ou davantage, & il en venoit de grandes ſommes à la chambre apoſtolique. Car le pape exigeoit quelquefois la premiere année du revenu des bénéfices, auxquels il nommoit ; & il établiſſoit des taxes pour les ſecrétaires, qui expédioient les proviſions. C'eſt ainſi que Rome s'eſt arogé des annates & autres droits ſur les bénéfices.

Ces réſerves faiſoient peu-à-peu paſſer d'uſage les élections canoniques. Le pape qui diſpoſoit de tout, pouvoit tout vendre: & il augmentoit d'autant plus ſes revenus, que pour un bénéfice vacant, il en conféroit, par le moyen des tranſlations, tout autant qu'il vouloit. Ces raiſons, jointes au peu de dépenſe que Jean XXII faiſoit pour ſa perſonne, font comprendre comment il avoit pu amaſſer un grand tréſor.

Quereles du ſacerdoce & de l'empire pendant le pontificat de Benoit XII.

Benoit XII, ſon ſucceſſeur, parut d'abord diſpoſé à donner l'abſolution à Louis V. Cependant il tira cette affaire en longeur, dans la crainte de déplaire à Philipe de Valois. Ce prince voulant ſe venger de l'empereur, qui avoit excité les Flamands à la révolte, exhortoit le pape à ne pas ſe déſiſter, & le menaçoit même, s'il ſe rendoit à la demande de Louis. Il reconnoiſſoit donc l'autorité que les papes s'arogeoient ſur les ſouverains.

Louis, qui avoit été obligé de revenir en Allemagne, & qui n'avoit eu qu'une domination paſſagere en Italie, où les troubles avoient recommencé, tenoit des dietes qui portoient des décrets contre les bulles de Jean XXII, & qui déclaroient que celui qui a été élu roi des Romains par les princes électeurs, ou par la plus grande partie, même en diſcorde, n'a pas beſoin de l'aprobation, de la confirmation, ni du conſentement du ſaint ſiege, pour prendre le titre d'empereur, ou pour prendre l'adminiſtration des biens & des droits de l'empire. Cependant il négocioit toujours pour obtenir ſon abſolution, lorſque Benoit mourut, laiſſant les choſes dans l'état où il les avoit trouvées. 1342

Clément VI fait élire roi des Romains, Charles, fils du roi de Boheme

Clément VI, qui lui ſuccéda, dit que ceux qui avoient ocupé le ſaint ſiege juſqu'alors, n'avoient pas ſu être papes. Pour lui il ſut étendre ſes droits de réſerve, vivre dans le luxe, & ſoutenir toutes les prétentions de la cour de Rome. Je ne parlerai pas des bulles qu'il publia contre Louis V: car ce ſeroit toujours répéter les mêmes choſes. Je remarquerai ſeulement que marchant ſur les traces de Jean XXII, il vint à bout de faire élire roi des Romains, Charles, marquis de Moravie, fils de Jean de Luxembourg, roi de Boheme, & petit-fils de Henri VII. Ce prince avoit promis au pape

que s'il étoit élu, il declareroit nuls tous les actes faits par Louis de Baviere; qu'il ne viendroit à Rome que le jour marqué pour son couronnement, qu'il en sortiroit le jour même, qu'il n'ocuperoit aucune des terres qui pouvoient apartenir à l'église de Rome; & que même il n'entreroit sur aucune qu'avec la permission du saint siege.

Alors des troubles se préparoient dans le royaume des Naples.

Pendant que le pape causoit des troubles en Allemagne, la mort de Robert, arrivée en 1343, en préparoit d'autres dans le royaume de Naples. Il avoit marié Jeanne sa petite-fille & son héritiere au prince André, fils de Charles Robert roi de Hongrie, son neveu. Il rendoit par ce mariage la couronne aux descendans de son frere aîné, Charles Martel, & il crut l'assurer dans sa famille. Mais cette précaution, toute sage qu'elle paroisse, produisit un effet tout contraire. Nous en parlerons bientôt.

Après bien des difficultés, Charles IV est reconnu roi des Romains.

1347

Charles de Luxembourg, n'étant soutenu que par un parti très-foible, fut défait, & eût été hors d'état de former de nouvelles tentatives, si Louis V ne fût pas mort la même année.

Cependant les princes qui étoient restés fideles au dernier empereur, offrirent l'empire à Edouard III, qui le refusa. Ils élurent ensuite Fréderic, marquis de Misnie, & landgrave de Thuringe, qui se désista pour une somme

confidérable qu'il reçut de Charles. Ils élurent encore Gunther, comte de Schwartzbourg: mais ce prince étant tombé malade peu de tems après, & se sentant près de sa fin, consentit à renoncer à tous ses droits, moyennant vingt-deux mille marcs d'argent. Enfin Charles gagna les électeurs, qui lui étoient oposés, & fut reconnu. 1349

Cessation des quereles du sacerdoce & de l'empire. Elle est funeste aux papes.

Après avoir employé quelques années à rétablir l'ordre en Allemagne, il obtint d'Innocent VI, successeur de Clément, la permission d'aller à Rome pour être couronné; & il sortit de cette ville le jour même de son couronnement, comme il l'avoit promis. Cette conduite soumise fit enfin cesser les guerres, qui s'étoient élevées entre le sacerdoce & l'empire.

Alors les papes parurent avoir vaincu, & si Clément VI eût été vivant, il se fût sans doute aplaudi de sa victoire: mais l'avantage n'en étoit que momentané, & devoit même accélérer la chûte de l'autorité usurpée par le saint siege.

En effet cette autorité n'étoit qu'une illusion, que les quereles du sacerdoce & de l'empire avoient entretenue; parce qu'il est naturel de juger d'une puissance, par la puissance qu'elle combat & qu'elle balance. L'illusion devoit donc cesser avec les quereles. Dès que les papes n'avoient plus un ennemi dans l'empereur,

ils perdoient néceſſairement de leur conſidération. L'opinion, qui les avoit fait redouter, s'affoibliſſoit inſenſiblement; & les yeux, tous les jours moins faſcinés, ſe préparoient peu-à-peu à leur réſiſter, ou même à les braver.

Déſordres en Allemagne où tous les droits ſont confondus.

Charles IV, ayant repaſſé les Alpes, trouva l'Allemagne fort agitée. L'ambition d'une multitude de princes, parmi leſquels les uns vouloient dominer, & les autres ne vouloient pas céder, étoit une ſource intariſſable de déſordres. La coutume qui obéit à la force, & qui par conſéquent change ſouvent, n'avoit pas pu fixer les rangs parmi ces princes; & il s'étoit établi l'opinion d'une égalité chimérique, opinion que les guerres, auxquelles elle donnoit lieu, ſembloient devoir détruire, & que cependant elles ne détruiſoient pas. On ne ſavoit ſeulement pas quels étoient les princes qui avoient ſeuls droit de concourir à l'élection du roi des Romains. Tout avoit à cet égard varié ſuivant les tems, & il n'y avoit encore rien de déterminé.

Bulle d'or.

1356

Charles voulant remédier à ces abus convoqua une diete. Elle fut compoſée des électeurs, des comtes, des ſeigneurs, & des députés des villes libres. C'eſt-là que fut faite une conſtitution qu'on nomma *bulle d'or*, & qui fixa le nombre des électeurs à ſept, régla

leurs fonctions, leurs droits, leurs privileges, la maniere dont l'élection du roi des Romains devoit être faite; & en général tout ce qu'on jugea néceſſaire pour mettre quelqu'ordre dans le gouvernement de l'empire.

Les tems antérieurs à cette bulle n'offrent que de la confuſion. Elle eſt proprement la premiere loi fondamentale du corps Germanique; & c'eſt l'époque à laquelle il faut remonter, ſi l'on veut ſuivre le gouvernement d'Allemagne dans ſes progrès juſqu'à préſent: c'eſt pourquoi je vous la ferai lire. Elle mérite encore d'être lue, parce qu'elle fait connoître l'eſprit du tems, les uſages & les déſordres.

Elle eſt la premiere loi fondamentale du corps Germanique.

Voila tout ce que Charles fit d'avantageux pour l'empire. Il le ſacrifia d'ailleurs à ſon avarice & à l'agrandiſſement du royaume de Boheme, ſon patrimoine. Il ſe mit ſi peu en peine d'en défendre les droits contre les papes, qu'il parut agir de concert avec eux, pour détruire les prérogatives des empereurs.

Charles IV ſacrifie l'empire à ſes intérêts & le ſert ſans le ſavoir.

Il négligea de même ſes droits ſur l'Italie; & s'il y paſſa à la tête d'une armée, ce fut moins pour les faire valoir, que pour les vendre aux républiques & aux tirans qui s'étoient fait des ſouverainetés. Il en revint avec les 1376
tréſors qu'il avoit amaſſés: il en employa une

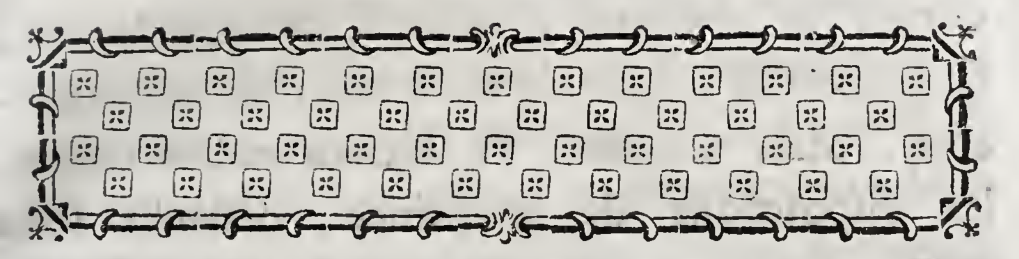
partie à faire élire roi des Romains son fils,
1378 Venceslas; & il mourut peu de tems après.

Venceslas, qui entretient les divisions, est déposé.

Charles IV en se soumettant aux papes, a contribué, sans le savoir, à leur abaissement: il a d'un autre côté travaillé à l'avantage de l'empire, en sacrifiant à son intérêt les droits des empereurs. En effet n'eût-il pas été à desirer, que ses prédécesseurs eussent faits de plus grands sacrifices encore; & que se bornant à gouverner l'Allemagne, ils eussent renoncé à l'Italie & à l'empire, qui n'étoit qu'un titre de plus?

Venceslas avare, lâche, crapuleux, s'enivra, vendit les domaines de l'empire, & ne s'ocupa point du gouvernement. Voyant les villes impériales liguées contre les princes qui les oprimoient, il crut qu'il étoit de sa politique de laisser faire les deux partis. Il fomenta même leurs divisions, comptant qu'ils se détruiroient mutuellement, & qu'il en regneroit avec plus d'autorité. Bientôt il fut obligé de former une ligue lui-même; il en vit en
1400 suite naître d'autres; & il finit par être déposé.

Les guerres civiles de ce regne méritent peu de nous arrêter: elles n'ont point eu d'influence sur le reste de l'Europe; & il n'est pas nécessaire d'en savoir les détails, pour continuer d'étudier l'histoire d'Allemagne. Nous voila donc débarassés des empereurs pour quelque tems.



LIVRE SEPTIEME.



CHAPITRE I.

De l'église & des principaux états de l'Europe pendant le grand schisme.

NOus arrivons à des tems de troubles. Est-ce que depuis plusieurs siecles nous avons vu autre chose, me dirés vous ? non : mais c'est que les troubles vont être encore plus grands. Je ne vous les présenterai pas cependant dans tous les détails ; je ne les considérerai que par raport aux suites qu'ils doivent avoir. Heureusement ils produiront quelque bien, ce qui doit arriver toutes les fois que les désordres sont à leur comble.

Les désordres à leur comble, produisent quelque bien.

Robert, roi de Naples, prince sage & qui avoit rendu ses états florissans, nomma par son testament un conseil de régence, pour gou-

Clément VI déclare nulles les dispositions de Robert roi de Naples.

verner le royaume, jusqu'à ce que Jeanne, sa petite-fille, âgée de seize ans, en eût vingt-cinq. Mais Clément VI déclara nulles toutes les dispositions de ce prince; défendit sous peine d'excommunication aux tuteurs d'exercer aucune autorité; & jugeant que le gouvernement de ce royaume n'apartenoit qu'à lui pendant la minorité de la reine, il y commit le cardinal Aiméric de Chastelus.

Louis, roi de Hongrie, se refuse aux invitations qui lui sont faites, & fait investir son frere André.

Cependant un moine franciscain, nommé frere Robert, qui avoit été chargé de l'éducation d'André, vouloit usurper lui-même toute l'autorité, & il écartoit ceux qui pouvoient être un obstacle à ses desseins. Bientôt dans la crainte de succomber sous le parti qui se formoit contre lui, il trahit son maître, & il sollicita Louis roi d'Hongrie & frere aîné d'André, mari de Jeanne, à prendre possession du royaume de Naples, comme plus proche héritier de son grand-pere. Contre son attente Louis refusa; il négocia même auprès du pape, pour faire donner l'investiture à son frere, non à titre de mari de Jeanne, mais comme héritier de Charles Martel. La négociation réussit, après avoir souffert cependant bien des difficultés.

André est étranglé.

Ces contestations diviserent les deux époux: chacun prétendit regner de son chef; & il y

eut à Naples deux cours & deux fouverains. Du côté d'André étoient les Hongrois, qu'on regardoit comme des barbares ; & du côté de Jeanne étoient les princes du fang & les barons du royaume. André fut étranglé dans fon palais.

1345

Ce crime qui en devoit produire d'autres, fut la fource des malheurs de Jeanne, & attira fur fon royaume une longue fuite de calamités. Elle n'avoit alors que dix-huit ans, & fi elle a confenti à l'affaffinat de fon mari, ce qui n'a jamais été prouvé, elle étoit moins coupable que ceux qui l'entouroient, & qui abuferent de la foibleffe de fon âge & de fon fexe.

Jeanne I eft acufée de ce meurtre.

Comme il étoit de l'intérêt de fes ennemis qu'elle ne fût pas innocente, il lui fut difficile de fe juftifier. On difpofa les efprits contre elle, & elle fe vit menacée des forces du roi de Hongrie, qui marchoit pour venger la mort de fon frere.

Dans cette conjonĉture elle époufa Louis de Tarente, prince du fang & fon proche parent. Mais ce nouveau roi qu'on avoit toujours regardé comme ennemi d'André, étoit trop fufpeĉt pour gagner l'affeĉtion des peuples. A l'aproche de Louis de Hongrie, il fallut fuir; & Jeanne fe retira dans fon comté de Provence, avec fon nouvel époux.

Elle fe retire en Provence avec Louis de Tarente qu'elle époufe.

Le roi de Hongrie venge la mort de son frere.

Le roi de Hongrie se vengea sur tous ceux qu'il jugea coupables. Il semble même qu'il n'ait pas eu d'autre objet dans son expédition: car quatre mois après il s'en retourna dans ses états, sans avoir pris des mesures pour conserver le royaume de Naples.

Clément VI déclare Jeanne innocente.

Cependant Jeanne plaidoit elle-même sa cause devant le pape, qui la déclara innocente. Ce jugement & encore plus la haine que les Napolitains avoient conçue contre les Hongrois, disposerent les esprits à la recevoir. Mais cette reine avoit besoin d'argent. Elle en demandoit au pape: & Clément VI n'en donnoit pas comme des absolutions.

Il achete d'elle Avignon.

Si Avignon apartenoit à Jeanne, les papes s'en étoient en quelque sorte rendus maîtres par la résidence qu'ils y faisoient depuis longtems. Cette princesse crut donc faire un bon marché, en offrant de céder tous ses droits de souveraineté sur cette ville, moyennant quatre-vingt mille florins d'or; & Clément VI n'en crut pas faire un mauvais, en acceptant cette souveraineté pour quatre-vingt mille florins, sur-tout, si comme on le dit, il les promit &
1348 ne les paya pas. Le contrat passé fut aprouvé & autorisé par Charles IV, qui consentit que les papes tinssent Avignon en franc-al-

leu. Le consentement de l'empereur étoit nécessaire, parce que le comté de Provence étoit alors un fief de l'empire.

Jeanne désigne Charles de Duras pour son héritier.

Jeanne comptant sur l'affection des Napolitains, s'embarqua avec l'argent qu'elle obtint de ses sujets de Provence, & remonta sur le trône après une guerre vive & sanglante. Louis son mari mourut en 1362, sans laisser de postérité. Elle épousa l'année suivante Jacques d'Aragon, infant de Majorque, dont elle n'eut point d'enfant, & qui mourut en 1365. Alors renonçant au mariage, elle désigna pour son héritier Charles de Duras, dernier prince de la maison d'Anjou à Naples.

Elle épouse en quatrieme noce Othon, duc de Brunswick.

Cependant quelques années après, de nouveaux troubles s'étant élevés, Jeanne croyant ne pouvoir soutenir seule le poids du gouvernement, crut devoir se marier pour la quatrieme fois, quoique âgée de quarante-six ans; & elle épousa Othon, duc de Brunswick, prince de l'empire. Ce mariage donna de l'inquiétude à Charles de Duras, qui craignit de se voir frustré de la couronne.

Etat misérable du reste de l'Italie.

Telle étoit la situation des choses dans le royaume de Naples: mais le reste de l'Italie offroit encore de plus grands désordres. Là une ville obéissoit à un tiran, qui se disoit duc,

comte, ou marquis. Ailleurs c'étoit une république, remplie de diſſentions. De côté & d'autre on trouvoit des chefs de troupes, dont les armes & le ſang ſe vendoient à l'enchere; & partout la campagne étoit infeſtée de brigands.

Le gouvernement de Rome étoit une anarchie.

L'anarchie étoit encore plus grande dans Rome, où il y avoit peu de forces & beaucoup de prétentions. Le peuple, ne voyant pas qu'il n'avoit de Romain que le nom, avoit la manie de prétendre encore à l'empire de l'univers. La populace, la nobleſſe & les prêtres, toujours diviſés, faiſoient prendre toujours de nouvelles formes au gouvernement. Des ſénateurs, des patrices, de prefets, des conſuls, & des tribuns ſe ſuccédoient tour-à-tour; & il n'y avoit proprement ni liberté ni maître. L'hiſtoire d'un tribun de cette ville vous fera connoître à quel point de délire les eſprits s'étoient portés.

Délire du tribun Nicolas Rienzi.

En 1347 Nicolas Rienzi, fils d'un meunier, fait tribun par aclamation du peuple, & chargé ſeul de toute l'autorité, donna une déclaration où il parloit ainſi: Nous Nicolas, chevalier candidat du S. Eſprit, ſévere & clément libérateur de Rome, zélateur de l'Italie, amateur de l'univers, & tribun auguſte, voulant imiter la liberté des anciens princes Ro-

mains, faiſons ſavoir à tous que le peuple romain a reconnu, de l'avis de tous les ſages, qu'il a encore la même autorité, puiſſance & juridiction dans tout l'univers qu'il a eue dès le commencement, & qu'il a révoqué tous les privileges donnés au préjudice de ſon autorité: Nous donc pour ne pas paroître ingrat ou avare du don & de la grace du S. Eſprit, & ne pas laiſſer dépérir plus longtems les droits du peuple romain & de l'Italie, déclarons & prononçons que la ville de Rome eſt la capitale du monde, & le fondement de toute la religion chrétienne, que toutes les villes & tous les peuples d'Italie ſont libres & citoyens romains. Nous déclarons auſſi que l'empire & l'élection de l'empereur apartient à Rome & à toute l'Italie: dénonçant à tous rois, princes & autres, qui prétendent droit à l'empire ou à l'élection de l'empereur, qu'ils aient à comparoître devant nous, & les autres officiers du pape & du peuple romain, en l'égliſe de S. Jean de Latran, & ce dans la pentecôte prochaine, qui eſt le terme que nous leur donnons pour tout délai. De plus nous faiſons citer nommément Louis, duc de Baviere, & Charles, roi de Boheme, qui ſe diſent élus empereurs, & les cinq autres électeurs.

Autorité dont il jouit.

D'après cette déclaration vous jugés que Nicolas étoit un extravagant. Mais la multitude de Rome partageoit sa folie. Plusieurs peuples d'Italie avoient fait alliance avec lui: & son autorité étoit si reconnue, que Louis de Hongrie cita Jeanne au tribunal de ce visionnaire. Ce tribun soumit tous les nobles de Rome & des environs. Il fit arrêter ceux qui donnoient retraite aux voleurs, & il rétablit au moins la sureté pour quelque tems.

Comment il la perd.

Chassé de Rome par une faction, il y rentra en 1350, & il y auroit joui de la même puissance, si les Romains n'avoient craint que Clément VI irrité n'eût revoqué la bulle, par laquelle il avoit réduit à la cinquantieme année l'indulgence du jubilé, que Boniface VIII avoit établi pour la centiéme (*a*). Nicolas ayant eu l'imprudence d'aller en Boheme, il y fut arrêté, & Charles IV l'envoya au pape.

(a) *La bulle que Clément donna pour le jubilé, assuroit sur le champ la rémission des péchés & le ciel à quiconque mourroit en allant à Rome. Voici l'ordre qu'il donnoit aux anges:* Prorsus mandamus angelis paradisi, quatenus animam illius a purgatorio penitus absolutam in paradisi gloriam introducant.

Le jubilé produifit l'effet pour lequel les Romains l'avoient demandé : c'eft-à-dire, qu'il laiffa beaucoup d'argent dans leur ville. Les pélerins y vinrent en fi grand nombre, que les jours où il y en avoit le moins, on en comptoit deux cents mille; & que d'autres fois on eftimoit qu'il y en avoit un million ou davantage.

Le jubilé, réduit à la cinquantiéme année par Clément VI, attire à Rome une multitude de pélerins.

Cette multitude laiffa beaucoup d'argent en Italie, & caufa auffi beaucoup de difete; parce que le gouvernement n'avoit pas pourvu à la fubfiftance de tant de bouches. De-là naquirent de nouveaux defordres, les voleurs fe multiplierent & il n'y eut plus de fureté.

Cette multitude aporte la difete.

Alors prefque toutes les villes de l'églife romaine étoient ocupées par des tirans. Lorfqu'en 1353 Innocent VI voulut fe faire reconnoître dans les places dont il fe croyoit fouverain; fon légat ne fut reçu que dans Montefiafcone & dans Montefalco. Voila tout ce qui reftoit aux papes d'une fouveraineté, pour laquelle ils avoient bouleverfé toute l'Europe. Innocent rendit la liberté à Nicolas, efpérant que ce fanatique feroit rentrer Rome fous fa domination: en effet Nicolas fut encore tribun: mais la nobleffe ayant foulevé la populace contre lui, il fut mis en pieces.

Les papes ne confervent prefque rien en Italie.

Rienzi eft tué.

Pourquoi les papes préféroient Avignon à Rome

Quand on compare la puiſſance des papes parmi les orages de Rome & de l'Italie, aux richeſſes dont ils jouiſſoient tranquilement en France; on n'eſt pas étonné que l'ambition d'être ſouverain à Rome cédant à l'avarice, pluſieurs aient préféré le ſéjour d'Avignon.

Urbain V & Grégoire XI, invités par les Romains, vont à Rome.

Cependant les Romains, qui avec de pareils ſentimens, préféroient l'argent à la liberté, invitoient chaque pape à faire ſa réſidence à Rome. Urbain V, ſucceſſeur d'Innocent VI, ſe rendit à leurs inſtances en 1367; mais en 1370, il revint ſous diférens prétextes à Avignon, où il ne vécut que trois mois. Grégoire XI, qui fut alors élevé ſur la chaire de S. Pierre, eut la même complaiſance en 1377; & dès l'année ſuivante, ne s'acomodant pas mieux qu'Urbain d'un ſéjour où il trouvoit trop de contradictions, il formoit le projet de revenir en France, lorſqu'il mourut. Le ſéjour d'Avignon étoit beaucoup plus agréable aux papes, parce qu'ils n'y étoient pas moins deſirés & qu'ils y étoient plus maîtres. On avoit même fait en France tout ce qu'on avoit pu, pour y retenir Urbain & Grégoire.

Les Romains veulent un pape Italien.

Les Romains, qui vouloient fixer enfin le ſiege apoſtolique dans leur ville, demandoient un pape qui fût de Rome ou du moins d'Ita-

lie : mais parce que ſur ſeize cardinaux qui compoſoient le conclave, il n'y eut que quatre Italiens, ils ne crurent pas pouvoir obtenir leur demande s'ils ne menaçoient, & ils menacerent.

Les cardinaux feignent d'élire Prignano Urbain VI.

Les cardinaux, cédant à la violence, élurent Barthélemi Prignano Napolitain, archevêque de Bari. Ils comptoient que cet archevêque ne ſe prévaudroit pas de cette élection. Ils écrivirent même en France & ailleurs qu'elle étoit nulle; & que leur deſſein étoit d'élire un autre pape. Prignano n'en jugea pas de même: ſoutenu par le peuple, il ſe fit reconnoître ſous le nom d'Urbain VI, & tous les cardinaux furent dans la néceſſité de ſe ſoumettre.

Urbain VI qui veut ſe croire pape, aliéne les eſprits.

Urbain aliéna les cardinaux, qu'il devoit ménager. Mal aſſuré ſur le ſaint ſiege, il forma le projet de détrôner la reine Jeanne, qu'il avoit indiſpoſée; & il offrit le royaume de Naples à Charles de Duras. Ce prince ſe refuſa à cette premiere invitation, ne pouvant encore ſe réſoudre à manquer à la reconnoiſſance & à la juſtice.

Les cardinaux éliſent à Fondi Clément VII.

Cependant les cardinaux François, s'étant retirés à Anagnia, proteſterent contre l'élection de Prignano, le déclarerent excommunié, intrus, tiran; & ſe tranſporterent enſuite à Fondi, pour procéder à une nouvelle élection.

Mais afin de prévenir toute difficulté, ils voulurent engager les cardinaux Italiens à se joindre à eux. Dans cette vue ils promirent à chacun séparément de l'élever sur la chaire de S. Pierre: trompés par cette espérance, les Italiens se rendirent à Fondi, & furent témoins de l'élection de Robert, fils d'Amédée, comte de Geneve, qui se fit nommer Clément VII.

Toute la chrétienté se divise entre les deux papes.

Alors toute la chrétienté se divisa. Clément fut reconnu en France, en Ecosse, en Lorraine, en Savoye, à Naples au moins par la reine Jeanne; & l'Espagne, qui lui fut d'abord contraire, se déclara ensuite pour lui. Urbain avoit dans son parti presque toutes les villes de Toscane & de Lombardie, l'Allemagne, la Boheme, la Hongrie, la Pologne, la Prusse, la Danemarck, la Suede, la Norwege & l'Angleterre.

Ils se font la guerre & Clément VII se retire à Avignon

Pendant que les deux papes troubloient toute l'église par les excommunications, qu'ils fulminoient l'un contre l'autre, l'Italie, où les désordres devoient être plus grands qu'ailleurs, fut le théatre d'une guerre, dans laquelle les Urbanistes eurent tout l'avantage. Clément, quoique protégé par la reine Jeanne, fut obligé de sortir du royaume de Naples, où le peuple étoit pour Urbain. Il établit son siege

ge dans la ville d'Avignon ; & il fit d'inutiles efforts, pour soutenir le parti qu'il avoit en Italie.

Urbain, dont le caractere violent devoit se montrer de plus en plus dans les succès, déposa Jeanne, la déclarant schismatique, hérétique, & criminelle de lese-majesté. Il s'étoit enhardi à cette démarche, parce qu'il avoit enfin vaincu les scrupules de Charles de Duras, qui à la sollicitation de ce pontife ne craignit pas de prendre les armes contre sa parente, sa reine & sa bienfaitrice.

A la sollicitation d'Urbain, Charles de Duras arme contre Jeanne.

Urbain, qui songeoit à l'agrandissement de sa famille, vouloit faire avoir la principauté de Capoue & d'autres terres à son neveu François Prignano. Ce fut à cette condition qu'il donna l'investiture du royaume de Naples à Charles de Duras; & pour fournir aux frais de cette guerre, il aliéna une partie des domaines du patrimoine de S. Pierre, & vendit même les calices & les ornemens des églises de Rome.

Ce pape vouloit obtenir des états pour son neveu.

Le parti de Charles ne pouvoit manquer de devenir considérable dans un royaume, où il y avoit toujours eu des troubles, & par conséquent toujours des mécontens. Jeanne, se voyant donc trop foible, demanda des se-

Jeanne cherchant des secours, adopte Louis d'Anjou

cours à la France ; & pour en obtenir, elle adopta Louis duc d'Anjou, frere du dernier roi. Mais elle n'en reçut point, & elle fut réduite à se livrer à l'usurpateur.

Charles de Duras la fait périr.

Charles, maître du royaume, consulta Louis de Hongrie sur la maniere dont il devoit traiter la reine. Louis répondit de la faire périr de la mort du roi André; & ce conseil barbare fut suivi. Ainsi finit cette malheureuse princesse, laissant par l'inutile adoption de Louis d'Anjou, une nouvelle source de guerres & de calamités.

Charles V n'a pu prévenir les calamités, qui menaçoient la minorité de Charles VI.

En France Charles VI étoit dans sa douzieme année, lorsqu'il monta sur le trône, après la mort de Charles V son pere. Le duc de Bourbon, beau-frere du dernier roi, auroit mérité d'avoir la régence; & Charles V la lui eût donnée, s'il n'eût craint d'irriter ses freres, le duc d'Anjou, le duc de Berri, & le duc de Bourgogne. Il voulut au moins qu'il eût part au gouvernement : mais ses mesures ne purent prévenir les maux que devoient causer l'avarice, l'ambition & la mésintelligence de ses freres.

Troubles causés par les oncles de Charles VI.

Pour apuyer leurs prétentions, ces princes firent avancer des troupes, qui causerent de grands désordres aux environs de Paris,

parce qu'elles étoient ſans diſcipline; & lorſqu'après avoir fait une eſpece d'acord entre eux, ils les eurent licentiées, elles commirent encore de plus grands déſordres, parce qu'on ne les paya pas. La campagne étoit expoſée au brigandage des ſoldats: on ſe ſoulevoit dans les villes : il y avoit ſur-tout des ſéditions à Paris: & les princes qui ſe diſputoient l'autorité, n'en ayant pas aſſés pour rétablir l'ordre, rejetoient les uns ſur les autres des maux dont en effet leur conduite étoit la cauſe. Le plus coupable étoit ſans doute le duc d'Anjou, qui avoit été déclaré régent, quoique le moins digne de commander. Adopté par Jeanne, un peu plus de deux mois avant la mort de Charles V, il vouloit gouverner, ou plutôt ſacrifier la France, pour s'aſſurer la conquête du royaume de Naples. Il enleva le tréſor que Charles V avoit amaſſé, & qui étoit plus que ſuffiſant pour les beſoins de l'état; & lorſque le peuple, qui ne l'ignoroit pas, refuſa les ſubſides qu'on lui demandoit, il le contraignit à les fournir, en abandonnant la campagne à la diſcretion des ſoldats. Cependant on portoit la guerre en Flandre, & on avoit à ſe défendre contre de nouveaux efforts de l'Angleterre.

Charles V fit une faute en amaſſant un tréſor.

Lorſqu'un roi a du ſuperflu, il doit l'employer à des travaux utiles, ou ſoulager ſon peuple par la diminution des impôts. Son ſucceſſeur ſera aſſés riche, s'il eſt économe; & s'il eſt prodigue, les tréſors, qu'il trouve, le rendront plus prodigue encore. Charles V, ſi ſage d'ailleurs, avoit donc fait une faute.

Louis d'Anjou échoue contre Charles de Duras.

Cet argent, qu'il avoit amaſſé, fut une perte pour la France, ſans être utile à Louis d'Anjou. Ce prince obtint de Clément VII l'inveſtiture du royaume de Naples, leva des troupes & mourut à Biſéglia, après avoir vu ſon armée ſe détruire par la diſete & par les maladies. Charles de Duras vainquit en temporiſant.

Charles de Duras aſſiége Urbain VI. Cruauté de ce pape.

Pendant cette guerre Urbain fut tenté d'abandonner les intérêts de Charles, qui ne ſe preſſoit pas de donner la principauté de Capoue à François Prignano. Mais ayant eu l'imprudence de paſſer dans le royaume de Naples, le roi vint au devant de lui; & le vaſſal s'aſſura de la perſonne de ſon ſuſerain, en lui donnant néanmoins de grandes marques de reſpect. Urbain s'échapa cependant, & ſe retira dans la ville de Nocéra; ſe flatant toujours de pouvoir ſoulever les peuples. Il y fut aſſiégé. Ses excommunications repouſſerent mal

les ataques de l'ennemi : il fut même en danger d'être trahi : il le crut au moins, & il fit mettre à la queftion fix cardinaux & l'évêque d'Aquila. Il fortit enfin de Nocéra, traînant après lui fes prifonniers ; & comme l'évêque d'Aquila fuyoit à fon gré trop lentement, il le fit égorger. Il gagna enfuite le rivage avec fes cardinaux chargés de chaînes, & vint à Genes, où il en fit périr cinq dans les tourmens. Falloit-il donc que Rome chrétienne eût auffi des Nérons.

Marie, roi de Hongrie après la mort de Louis fon pere

Louis de Hongrie étoit mort quelques années auparavant, & avoit laiffé la couronne à fa fille aînée, que les Hongrois proclamerent fous le nom de roi Marie. C'eft un expédient qu'ils imaginerent pour concilier les droits de cette princeffe avec leur répugnance à fe foumettre à une femme.

Des feigneurs offrent la couronne à Charles de Duras.

Mais comme le roi Marie étoit encore mineure, Elizabeth fa mere fut chargée de la régence. Cependant cette princeffe ayant donné toute fa confiance à un feigneur, les autres jaloux de cette préférence, fe fouleverent, & offrirent la couronne à Charles de Duras.

Il eft affaffiné. Sigifmond, époux de Marie, monte fur le trône.

Charles accepta. Marguerite, fa femme, fit de vains efforts pour l'en diffuader, il partit la même année qu'Urbain s'étoit enfui de Nocé-

1385 ra, il fut couronné & assassiné quelques mois après. Sigismond, qui avoit épousé Marie, monta sur le trône, & regna parmi les troubles. Il étoit fils de l'empereur Charles IV, & par conséquent frere de Venceslas.

Ladislas, fils de Charles de Duras, est reconnu par Urbain, & Louis, fils de l'adopté, par Clément.

Marguerite voulant conserver le royaume de Naples à son fils Ladislas, se réconcilia avec Urbain. Ce pape reconnut en effet Ladislas. Ce fut pour Clément VII une raison de ne pas le reconnoître, & il donna l'investiture de ce royaume à Louis, fils de celui que Jeanne avoit adopté. La guerre entre ces deux concurens dura jusqu'en 1400, que Louis abandonna ses prétentions sur Naples, pour se retirer en Provence.

Le schisme continue après la mort des papes.

Dans cet intervale moururent les deux papes: Urbain en 1389, & Clément en 1394. On avoit donc eu deux fois ocasion de rendre la paix à l'église: mais ni les cardinaux de Rome, ni ceux d'Avignon, ne la voulurent saisir; chacun se flatant sans doute de monter sur la chaire de S. Pierre. Urbain eut pour successeur Boniface IX, & Clément, Benoit XIII.

Les papes dépouillent à l'envi le clergé.

Cependant le schisme jetoit l'église dans une étrange confusion. On ne savoit à qui obéir de deux papes, qui s'excommunioient réciproquement; le clergé, qui se voyoit dé-

pouiller de ſes biens, étoit ſcandaliſé de leur avarice; & tout le reſte de leur conduite n'édifioit pas d'avantage le public. Ils mettoient continuellement de nouvelles impoſitions ſur les bénéfices; ils s'en attribuoient la premiere année du revenu; ils les chargeoient de penſions; ils exigeoient des droits conſidérables pour la chambre apoſtolique; enfin ils nommoient à des bénéfices qui n'étoient pas encore vacans, ou plutôt ils les vendoient à ceux qui vouloient d'avance s'en aſſurer la poſſeſſion, après la mort du bénéficier; & c'eſt ce qu'on apelloit des graces expectatives. C'eſt ainſi que pour ſe faire des créatures, ou pour amaſſer de l'argent, ces papes diſpoſoient des biens de l'égliſe. Il arrivoit même ſouvent qu'un même bénéfice étant donné à pluſieurs perſonnes, on prenoit les armes, & il reſtoit au plus fort.

C'eſt ſur-tout dans le royaume de Naples, que les abus étoient au comble. Tour-à-tour la proie de deux rois & de deux papes, il étoit déchiré par un double ſchiſme, qui ruinoit également les écléſiaſtiques & les laïques. Lorſqu'après la mort de Jeanne, Charles de Duras eut fait reconnoître Urbain VI, ce pontiſe ne ſe contenta pas de dépouiller les bénéficiers qui s'étoient déclarés pour Clément VII;

il les fit encore enfermer dans des cachots, & il exerça ſur eux toute ſa cruauté.

Ils font un trafic des bénéfices.

Boniface IX, ſon ſucceſſeur, fit un trafic ſcandaleux des biens de l'égliſe. Jean XXII, à l'exemple de Clément V, avoit établi les annates, mais pour un tems limité, & encore avoit-il excepté les évêchés & les abbayes. Boniface IX étendit ce droit ſur tous les bénéfices, & l'établit pour toujours. Il vendoit les graces expectatives, & ſouvent les mêmes à pluſieurs perſonnes, lorſqu'il s'en préſentoit qui vouloient les acheter, ne ſachant pas qu'elles avoient été vendues. Il y auroit eu au moins quelque ordre, ſi la date du jour où l'expectative avoit été acordée, eût pu régler le droit des contendans. Mais tantôt il vendoit à pluſieurs ſous la même date; tantôt ſous une date poſtérieure avec la clauſe de préférence; & quelquefois il révoquoit toutes les expectatives qu'il avoit données, afin de pouvoir les revendre encore.

Il en uſoit de même, lorſque les bénéfices venoient à vaquer. Ses officiers recevoient l'argent & les ſupliques de tous ceux qui les poſtuloient; donnant à chacun en échange la date du jour qu'il s'étoit préſenté, & abandonnant un bénéfice à une multitude de pré-

tendans. Voila l'origine d'un burreau, qu'on nomme la daterie. Il offre un moyen bien commode d'obtenir des bénéfices : car il ne faut qu'avoir de l'argent & un bon courier.

Ils en font un des indulgences, & ne paroiſſent qu'uſer de leurs droits.

Les jubilés furent encore un objet de trafic pour Boniface. Il acorda à la ville de Cologne une année d'indulgence ſous la même forme que celle de Rome. Il fit la même grace à la ville de Magdebourg; & il y en eut encore pluſieurs autres en Allemagne, auxquelles il acorda des indulgences pour certains mois de l'année. Dans tous ces lieux il avoit des collecteurs, pour recevoir une partie des offrandes, que la ſuperſtition y portoit de toutes parts. On s'acoutumoit déja ſi fort à tous ces abus, qu'on n'en étoit preſque plus ſcandaliſé. On commençoit même à dire, que le pape en vendant les expectatives, les bénéfices & les indulgences, ne faiſoit qu'uſer de ſes droits.

Aucune puiſſance de l'Europe ne pouvoit réprimer ces abus.

Tels étoient les déſordres de l'égliſe, & cependant il n'y avoit pas dans toute l'Europe un ſouverain, qui fût capable de les réprimer. On ne pouvoit rien attendre de Venceſlas, qui regnoit en Allemagne. L'Eſpagne, depuis Henri de Tranſtamare, avoit toujours été troublée; & ſes rois, trop ocupés chés eux, prenoient peu d'intérêt à ce qui ſe paſ-

ſoit dans le reſte de l'Europe; & ne jouiſſoient d'aucune conſidération. La France & l'Angleterre preſque toujours en armes, ou au moment de les reprendre, ne les quittoient que par épuiſement, d'ailleurs la ſituation de ces deux royaumes étoit déplorable.

L'état de la France étoit déplorable ſous Charles VI.

Charles VI avoit pris en 1388 les rênes du gouvernement; & il ſongeoit à réparer les maux que l'adminiſtration des ducs de Berri & de Bourgogne avoient cauſés, lorſqu'en
1392 1392 il tomba tout-à-coup en démence, pour n'avoir plus que des intervales de raiſon. Ses oncles, profitant de cette circonſtance, ſe ſaiſirent une ſeconde fois de toute l'autorité. Ce regne qui fut long, n'offrit plus qu'une ſuite de déſordres. Il n'y eut point de plan dans le gouvernement; la cour fut remplie d'intrigues; les peuples furent foulés; & ce n'eſt encore là que la moindre partie des maux qui deſolerent la France.

Et celui de l'Angleterre pendant la minorité de Richard II.

En Angleterre Richard II, fils d'Edouard III, étoit encore mineur, lorſqu'il monta ſur le trône; & il avoit auſſi trois oncles, à qui le parlement donna la régence. L'adminiſtration de ces princes excita bientôt une révolte. Les rebeles s'avancerent juſques à Londres: la populace leur ouvrit les portes: cet-

te ville offrit l'image d'une place prise d'assaut; & cette guerre civile ne finit qu'après une grande effusion de sang.

L'état de l'Angleterre n'est pas meilleur lorsque Richard II est majeur.

Richard enfin gouverna lui-même; mais livré à des favoris qui le flatoient, & tout entier à ses plaisirs, pendant que la France & l'Ecosse lui faisoient la guerre; il se rendit méprisable par sa mollesse, & aliéna encore la nation, dont il ne respectoit pas les privileges. Tantôt par foiblesse il recevoit la loi de ses parlemens; tantôt par une mauvaise politique il en corrompoit les membres: assés aveugle pour se croire plus puissant, lorsqu'un parlement révoquoit les actes que d'autres avoient faits contre son autorité. Mais il semoit seulement la division dans son royaume, & il animoit pour sa propre perte les factions les unes contre les autres.

Ce prince perd la couronne.

Cependant il regnoit dans une lâche sécurité, lorsqu'en 1399 des mécontens apelent Henri, fils du duc de Lancastre son oncle. Ce prince, à la tête de plus de soixante mille hommes, se rend bientôt maître du royaume. Richard est déposé dans un parlement: il est forcé d'abdiquer lui-même la couronne: il est enfermé dans une prison; & Henri IV usurpe le trône.

Il perd la vie.

Quelques partiſans de Richard conjurerent pour le rétablir, & ils ne firent que hâter ſa mort. Le parlement avoit déclaré qu'il perdroit la vie, ſi quelqu'un armoit en ſa faveur. Il mourut en 1400.

Les exactions des deux papes ſoulevent le clergé

Quoique depuis Charles V, l'Europe fût en quelque ſorte ſans ſouverains, il n'étoit pas poſſible que les papes formaſſent toujours impunément de nouvelles entrepriſes. Le clergé qui vouloit jouir, devoit enfin ſe ſoulever contre leur avarice.

Moyens propoſés par l'univerſité de Paris pour faire ceſſer le ſchiſme.

1393

L'univerſité de Paris fit les premieres démarches, pour rendre la paix à l'égliſe. En 1393 ſes députés repréſenterent au roi les maux que produiſoit le ſchiſme; & ils propoſerent trois moyens pour les faire ceſſer. Le premier étoit une ceſſion que les deux contendans feroient de leurs droits: le ſecond, un compromis par lequel ils s'en remettroient au jugement de perſonnes nommées à cet effet: & le dernier, un concile général. Charles reçut d'abord favorablement ces remontrances: mais il changea bientôt, & ne voulut plus en entendre parler. L'univerſité, qu'on refuſoit d'écouter dans une cauſe auſſi juſte, crut devoir faire ceſſer ſes exercices.

Le clergé de France veut que les deux

Cependant ſur de nouvelles remontrances qu'elle fit, les prélats, aſſemblés à Paris par

ordre du roi, déciderent tout d'une voix que la cession étoit l'unique moyen de finir le schisme. La plupart des princes chrétiens, à qui l'on communiqua cette décision, l'aprouverent comme le parti le plus sage. Il ne s'agissoit donc plus que de persuader les deux papes, qui avoient voulu paroître dans le dessein de tout sacrifier au bien de la paix: ni l'un ni l'autre ne voulut céder.

papes fassent une cession de leurs droits.

Alors une nouvelle assemblée, tenue en 1398, jugea que puisque les deux papes, par leur opiniâtreté, se rendoient coupables du schisme, on devoit se soustraire à l'obéissance de Benoit, comme on l'étoit déja à celle de Boniface. En conséquence le roi fit publier la soustraction. Ainsi les églises de France se gouvernerent elles-mêmes. Les bénéfices furent conférés par élection. Enfin on ne paya plus d'annates, ni aucun droit au saint siege.

Sur le refus des deux papes, la France se soustrait à l'obéissance de Benoit.

1398

La soustraction étoit certainement le parti le plus raisonnable; & ce moyen eût réussi, si toute la chrétienté eût suivi l'exemple de la France. Mais les princes d'Allemagne & le roi d'Aragon ne l'aprouvoient pas. Le duc d'Orléans, frere de Charles VI, ne cessoit de dire qu'il vaut mieux avoir deux papes que de n'en point avoir. L'université de Toulouse

La soustraction n'ayant pas eu une aprobation générale, on la leve.

penſoit de même : & parce qu'il faut que les mauvais raiſonnemens prévalent, même ſous les princes qui ont des intervales de raiſon, le clergé ſe diviſa : l'univerſité de Paris n'eut plus d'avis ; celles d'Orléans, d'Angers, de Montpellier n'aprouverent point qu'on ſe fût ſouſtrait ;
1403 & la ſouſtraction fut levée, à condition néanmoins que Benoit donneroit ſa ceſſion, ſi Boniface donnoit la ſienne, ou venoit à mourir.

On revient à la ſouſtraction

1406

L'année ſuivante celui-ci étant mort, on lui donna pour ſucceſſeur Innocent VII ; & comme Benoit, malgré ſa promeſſe n'avoit pas voulu renoncer à la papauté, l'univerſité de Paris fit renouveller la ſouſtraction.

Les deux papes ſe refuſant à la ceſſion, ſont abandonnés de leurs cardinaux, qui convoquent un concile à Piſe.

Cependant on continuoit de ſolliciter les deux papes à la ceſſion, c'eſt-à-dire, Benoit & Grégoire XII qui venoit de ſuccéder à Innocent VII : mais ils éludérent toujours, & leur mauvaiſe foi ayant aliéné juſqu'à leurs partiſans, la plus grande partie de leurs cardinaux les abandonnerent. Ils les remplacerent, en faiſant chacun de nouvelles promotions. Voyant enſuite que les cardinaux qui les avoient quittés, convoquoient un concile à Piſe, ils en convoquerent auſſi un l'un & l'autre ; Benoit à Perpignan, & Grégoire à Udine, dans la province d'Aquilée.
1408 Ces trois conciles ſe tinrent la même année.

Un autre ſchiſme diviſoit alors l'empire : car Venceſlas, quoique dépoſé, continuoit d'avoir un parti. Il étoit même reconnu par les peres du concile de Piſe; tandis que Robert électeur palatin, qu'on avoit nommé à ſa place, avoit pour lui Grégoire XII qu'il reconnoiſſoit. Mais il commençoit d'aliéner les Allemands, & il avoit d'autant moins d'autorité qu'il venoit d'échouer dans la guerre contre Jean Galéas Viſconti, à laquelle preſque toute l'Europe avoit pris part. Troubles dans l'empire.

Le concile de Piſe fut compoſé d'un grand nombre d'évêques, d'abbés, de docteurs, & des ambaſſadeurs de preſque tous les princes chrétiens. Si vous conſidérés comment les papes ſe ſont faits pendant pluſieurs ſiecles, vous aurés de la peine à dire comment ils devoient ſe faire; car vous ne trouverés que des uſages qui ont varié ſuivant les tems. Auſſi étoit-il difficile de juger de quel côté le droit ſe trouvoit. Le concile jugea la choſe ſi obſcure, qu'il ne la mit ſeulement pas en queſtion. Il condamna cependant & dépoſa Grégoire & Benoit, parce qu'ils ne vouloient pas renoncer au pontificat, & qu'ils devenoient les auteurs du ſchiſme par leur obſtination. Le concile de Piſe dépoſe Grégoire & Benoit.

Les cardinaux de Pise élisent Alexandre V.

On croiroit qu'après ce jugement, il apartenoit au concile seul de procéder à l'élection de celui qui pouvoit ocuper canoniquement le saint siege : car enfin les droits des cardinaux, quels qu'ils soient, devoient disparoître devant une assemblée qui représentoit l'église. Cependant les cardinaux entrés au conclave au nombre de vingt-quatre, élurent Pierre Philarge, frere mineur, qui prit le nom d'Alexandre V.

Et on eut trois papes.

Alexandre fut reconnu dans presque toute la chrétienté : cependant Benoit étoit encore pape en Aragon, en Castille, en Ecosse ; & Grégoire dans le royaume de Naples, dans une partie de l'Italie ; & en Allemagne l'empereur Robert continua d'être pour lui. Il y eut donc trois papes ; & ceux qui pensoient comme le duc d'Orléans, devoient être contens.

Abus sous Alexandre V, à qui succede Jean XXIII.

La plupart néanmoins des princes & des prélats Allemands reconnurent Alexandre, parce qu'il leur acorda toutes sortes de graces & toutes sortes de dispenses contre toutes regles. Ils formoient même une conspiration pour ôter l'empire à Robert, parce que ce prince s'obstinoit à reconnoître encore Grégoire XII : mais Robert mourut en 1410, & Alexandre V étoit mort quelques jours auparavant. Ce

pontife ſeptuagénaire avoit augmenté les déſordres, en diſpoſant de tout ſans diſcernement. Les cardinaux du concile de Piſe élurent Baltaſar Coſſa, qui ſe fit nommer Jean XXIII.

Ce que Jean XXIII avoit été auparavant.

Baltaſar dans ſa premiere jeuneſſe, quoiqu'il fût déja clerc, avoit fait le métier de corſaire, pendant les guerres de Naples. S'étant enſuite ataché à Grégoire IX, il vendit des bénéfices, des expectatives, des indulgences, & s'enrichit. Enfin le pape, ſon protecteur, lui donna la légation de Bologne, parce que c'étoit une ville à conquérir. Il la conquit en effet, la gouverna en conquérant, s'en attribua tous les revenus, & chargea le peuple d'impôts, qu'il exigeoit avec la derniere rigueur.

Jean, en guerre avec Ladiſlas, eſt forcé à la paix.

Sous le pontificat d'Alexandre, il avoit contribué à chaſſer de Rome les troupes de Ladiſlas, qui s'étoit rendu maître de cette ville. Devenu pape, ſans renoncer à ſa premiere profeſſion, il ſe joignit à Louis II d'Anjou, marcha contre Ladiſlas, le défit & revint triomphant à Rome. Mais Louis, abandonné de ſes troupes qu'il ne pouvoit payer, ayant été contraint de s'en retourner en Provence, Ladiſlas vint juſqu'aux portes de Rome; & Jean fut dans la néceſſité de faire la

paix. Grégoire, qui lui fut ſacrifié, ſe retira dans le château de Rimini ſous la protection de Charles Malateſta. Il n'étoit preſque plus reconnu que là, & cependant il publioit encore des bulles, avec toutes les prétentions d'un chef de l'égliſe.

Il abandonne Rome au roi de Naples.

L'humiliation de cet antipape fut tout l'avantage que Jean retira de ſon traité de paix; car bientôt obligé d'abandonner Rome à Ladiſlas, il s'enfuit en Lombardie.

Il ſe met ſous la protection de Sigiſmond, & conſent à la convocation d'un concile.

Sigiſmond, roi de Hongrie, prince actif, ferme, courageux, & bien diférent de ſon frere Venceſlas, étoit alors empereur. Jean rechercha ſon alliance contre le roi de Naples, qui étoit leur ennemi commun; & il convint avec lui de convoquer, pour la réforme de l'égliſe, un concile général, ſe faiſant un mérite d'entrer dans les vues des peres de Piſe, qui avoient ordonné qu'il en ſeroit tenu un dans trois ans, & comptant que la protection de l'empereur devoit l'aſſurer ſur le ſaint ſiege.

Sigiſmond choiſit Conſtance pour le lieu du concile.

Le pape eût bien voulu que le concile ſe fût tenu dans quelque ville d'Italie, parce qu'il auroit pu s'en rendre maître. Par une raiſon ſemblable, Sigiſmond vouloit qu'il ſe tînt en Allemagne. Cela étoit même à ſouhaiter pour la paix, que ce prince deſiroit ſincérement, & à laquelle

il pouvoit ſeul travailler avec ſuccès. Il choiſit Conſtance au grand mécontentement du pape, qui craignant de ſe rendre ſuſpect, n'oſa pas montrer toute ſa répugnance.

Jean ſe repent d'avoir conſenti à la tenue d'un concile.

Le concile étoit convoqué pour le premier novembre 1414, lorſque Ladiſlas mourut. Jean alors eût voulu ne s'être pas tant avancé, parce qu'il n'avoit plus le même beſoin de l'empereur. Il ſe trouvoit même dans des circonſtances favorables, pour ſe rétablir dans Rome, & pour renouveller toutes les prétentions du ſaint ſiege ſur le royaume de Naples. Le concile devenoit donc auſſi inutile à Jean, qu'il pouvoit être utile à l'égliſe. Mais il n'étoit plus tems de reculer & il fallut partir.

Le concile force Jean à donner ſa ceſſion.

1414

Le concile de Conſtance s'ouvrit le 5 novembre 1414, & ne fut terminé que le 22 avril 1418. Jean eut bientôt lieu de connoître qu'il s'étoit donné des juges. Il couroit des bruits ſur ſon élection, qu'on ſoupçonnoit de n'avoir pas été faite avec une entiére liberté; & on répandoit un mémoire, dans lequel il étoit acuſé de toute ſorte de crimes. Les peres ſuprimerent ces acuſations pour ne pas déshonnorer le ſaint ſiege: mais ils jugerent que Jean devoit, ainſi que Grégoire & Benoit, renoncer au pontificat. Contraint de

ſe ſoumettre, il donna ſa ceſſion & s'enfuit. On le ſomma inutilement de revenir.

Il le dépoſe. Sigiſmond fit mettre au ban de l'empire Frédéric, duc d'Autriche, qui avoit favoriſé l'évaſion du pape; & fit marcher quarante mille hommes pour ſe ſaiſir des états de ce prince. Frédéric dès-lors ne ſongea qu'à ſe réconcilier avec l'empereur; & Jean ſe vit bientôt arrêté priſonnier dans Ratolfeell, ville de Suabe à deux lieues de Conſtance. Il fut enſuite dépoſé comme ſchiſmatique, ſimoniaque, ſcandaleux & diſſipateur des biens de l'égliſe.

Election de Martin V. Grégoire envoya ſa démiſſion. Quant à Benoit, il perſiſta dans ſon opiniâtreté, quoique abandonné des princes & des peuples de ſon obédience; il ne fut plus pape qu'à Péniſcole, ville du royaume de Valence. On le condamna, & on élut Odon Colonne, qui prit le nom de Martin V.

Fin du ſchiſme. Cependant le ſchiſme ne finit pas encore. Car Alphonſe d'Aragon, mécontent de Martin, revint à Benoit, qui eut un ſucceſſeur nommé Clément VII. Mais Alphonſe s'étant réconcilié avec le pape; Clément, dans la né-

1429 ceſſité de céder, ſe déſiſta de tous ſes droits prétendus. Jean étoit mort depuis quelques années.

L'Angleterre & la France avoient peu contribué à rendre la paix à l'églife. Ces deux royaumes déchirés par des guerres inteftines, s'armoient encore l'un contre l'autre pour leur ruine réciproque.

La guerre continuoit entre la France & l'Angleterre.

Nous avons vu qu'à la fin du quatorzieme fiecle Henri IV avoit ufurpé la couronne fur Richard II : il n'en jouit pas tranquilement. Toujours en danger d'être précipité du trône, à peine avoit-il diffipé une confpiration, qu'il s'en formoit une nouvelle. Pendant qu'il fait la guerre au roi d'Ecoffe, pour le forcer à lui rendre hommage, les Gallois fe foulevent; & bientôt les François profitant de ces circonftances, lui enlevent des places dans la Guienne, & font des courfes jufques fur les côtes d'Angleterre. Henri cependant n'obtenoit que difficilement des fubfides; trouvant d'autant plus d'opofitions dans les parlemens, qu'il vouloit fe rendre abfolu, & qu'il aliénoit les efprits par fa cruauté. C'eft ainfi qu'il regna jufqu'en 1413, qu'il laiffa la couronne à Henri V, fon fils.

Regne de Henri IV en Angleterre.

Henri V s'éleva tout-à-coup à une puiffance à laquelle fon pere n'avoit pu parvenir : auffi tint-il une conduite bien diférente. Il écarta de lui tous ceux qui jufqu'alors n'avoient été que les compagnons de fes plaifirs : il fe

Sageffe de fon fils Henri V.

fit un devoir d'attirer à sa cour les personnes, dont les lumieres & les vertus étoient plus reconnues : il en forma son conseil : il donna les charges au merite : enfin il tint un parlement, non pour faire recevoir ses ordres comme des lois ; mais pour travailler de concert avec la nation à la réforme des abus. Telles furent ses démarches, dès la premiere année de son regne. Il n'y eut qu'une seule conspiration contre lui, & bientôt on se soumit à un prince, qui vouloit regner pour faire le bonheur de son peuple. Henri eût été plus grand, s'il se fût borné à cet objet : mais son ambition, qui sera funeste à la France, devoit l'être encore à l'Angleterre.

L'aveuglement des rois de France empêchoit le gouvernement féodal de s'éteindre.

Il faudroit entrer dans bien des détails, pour faire voir quels étoient alors les malheurs de la France. Considérons les dans les causes ; ce sera la voie la plus courte, & la plus instructive.

Pendant que les rois détruisoient d'un côté le gouvernement des fiefs, ils le rétablissoient de l'autre, en donnant à leurs cadets de grands domaines avec tous les droits féodaux. Ils auroient acquis de bonne heure une grande puissance, & ils auroient prévenu bien des troubles ; si conservant toutes les terres qu'ils réunissoient à la couronne, ils n'avoient donné pour apanage aux princes du sang que des

honneurs & des revenus. Affés aveugles pour tenir une conduite diférente, ils démembrerent continuellement leurs domaines, pour créer de nouveaux vaffaux & de nouveaux ennemis. Par un amour mal entendu, ils fembloient vouloir que tous leurs fils fuffent des feigneurs puiffans : ils ne prévoyoient pas que l'ambition les armeroit les uns contre les autres; ni que la grande puiffance de tant de princes feroit le malheur des peuples, & tendroit à la ruine même de la famille royale. On vit les effets de cette conduite fous Charles VI: alors le royaume fut un théatre de guerres, de crimes, de calamités; & les princes du fang, facrifiant à la difcorde jufqu'à leurs propres intérêts, mirent eux-mêmes la couronne de France fur une tête étrangere.

Ce fût la caufe des calamités de la France.

Jean duc de Berri, Philipe le Hardi duc de Bourgogne, oncles du roi, & Louis duc d'Orléans, fon frere, s'arrachoient tour-à-tour la régence. Le roi étoit à plaindre; les peuples étoient malheureux; & les régens toujours envelopés dans les pieges qu'ils fe tendoient tour-à-tour, n'étoient que des chefs de factieux, armés pour leur ruine réciproque. La France fe divifoit: il fe formoit des partis de toutes parts: les factions déchiroient fur-tout la capi-

tale : elles y dominoient tour-à-tour, & elles commandoient ſous le nom d'un ſouverain, qu'elles s'enlevoient l'une à l'autre. Vous pouvés juger des maux qu'elles cauſoient, ſi vous conſidérés que leurs chefs étoient des princes, qui avoient des états & des armées. Philipe le Hardi ſur-tout étoit puiſſant ; car il réuniſſoit à la Bourgogne, les comtés de Flandre, d'Artois, de Rétel, de Nevers, &c., qu'il tenoit de Marguerite ſa femme, fille unique du comte de Flandre.

Iſabelle de Baviere y contribua.

Ce n'étoit pas là les ſeuls ennemis, que la France nourriſſoit dans ſon ſein. Iſabelle de Baviere, femme de Charles VI, avare, ambitieuſe, vindicative, dénaturée, fut encore un plus grand fléau. Elle ſe mêla du gouvernement, elle entra dans toutes les intrigues, & ſacrifia le dauphin ſon fils à ſon reſſentiment. Telles furent les cauſes des malheurs de la France. La démence de Charles VI, qui en fut l'inſtrument, n'auroit pas été auſſi funeſte, ſi les princes du ſang euſſent eu moins de puiſſance, ou plus de vertus : mais ils ne connoiſſoient que la force & les crimes.

Jean Sans-peur ſe rend maître de Paris, & fait aſ-

Philipe le Hardi mourut en 1404. Jean ſon fils, dit Sans-peur, également ambitieux, mais plus enhardi au crime, étoit encore plus puiſ-

ſant; car il avoit de Marguerite de Baviere, ſa femme, le Hainaut, la Hollande, la Zélande &c.

faſſiner le duc d'Orléans.

Quoiqu'alors en France toute l'autorité fût entre les mains du duc d'Orléans, & de la reine Iſabelle, ils étoient mal obéis: on crioit hautement contre leur adminiſtration; & le mécontentement du peuple de Paris leur étoit ſi connu, qu'à l'aproche du duc de Bourgogne, ils ſe retirerent à Melun. On négocia: Jean Sans-peur feignit de ſe réconcilier; & bientôt après il fit aſſaſſiner le duc d'Orléans.

Le docteur Jean Petit entreprend de juſtifier ce crime.

Le roi, n'étant pas aſſés puiſſant pour punir le coupable, lui donna des lettres d'abolition: le duc de Bourgogne, maître de Paris, oſa non ſeulement avouer ce meurtre: il oſa encore faire tenir une aſſemblée, dans laquelle un docteur, nommé Jean Petit, entreprit de le juſtifier. Dans ces tems malheureux on étoit ſi fort familiariſé avec les crimes, qu'on trouvoit toujours des raiſons & des docteurs pour les excuſer. Jean Petit ſoutint qu'il y a des cas où l'homicide eſt permis; il le prouva par douze raiſons, en l'honneur des douze apôtres; & conclut que l'aſſaſſinat du duc d'Orléans avoit été une action juſte & louable.

Deux factions déchirent la France.

Quelque puiſſant que fût le parti du duc de Bourgogne, Charles, fils aîné du duc d'Or-

léans, en avoit un considérable, qu'on nommoit la faction des Armagnacs, du nom du comte d'Armagnac, beau-pere de Charles. La guerre civile s'alluma donc, elle dura plusieurs années: & le roi entraîné tour-à-tour d'une faction dans une autre, marcha avec le duc de Bourgogne contre le duc d'Orléans, & ensuite avec le duc d'Orléans, contre le duc de Bourgogne.

Les Armagnacs, qui traînoient Charles VI après eux, eurent des avantages. Le parti des Bourguignons s'affoiblissoit, & Jean Sans-peur négocioit tout-à-la fois avec le roi d'Angleterre pour en avoir des secours, & avec le roi de France pour obtenir la paix.

Henri V voulant profiter de ces troubles, elles font la paix.

C'étoit les commencemens du regne de Henri V. Ce prince qui réunissoit les vœux de sa nation, pouvoit être assés puissant, pour recouvrer, pendant les troubles de la France, tout ce qu'on avoit enlevé aux Anglois depuis le traité de Brétigni. Il venoit même d'en demander la restitution par ses ambassadeurs; & on n'ignoroit pas qu'il s'étoit mis en état de soutenir par les armes cette premiere démarche. Il étoit donc à desirer que les princes François suspendissent au moins leurs querelles. Heureusement ils connurent pour cette fois leurs

vrais intérêts, & les Armagnacs permirent au roi d'acorder la paix au duc de Bourgogne.

La paix avoit été faite à propos: car la même année Henri descendit en Normandie, assiégea & prit Harfleur. Mais son armée souffrit si fort par les maladies, que ne se croyant pas en état de faire d'autres entreprises, il marchoit à Calais pour prendre ses quartiers d'hiver, lorsque les François lui offrirent la bataille dans la plaine d'Azincourt.

Henri V commence la guerre.

1415

Remarqués, Monseigneur, combien le même peuple est quelquefois diférent de lui-même; & cherchés-en la cause. Avant Charles V, les François ne paroissoient devant les Anglois, que pour être defaits. Tout changea, lorsque ce prince fut sur le trône: tout change encore, lorsqu'il n'y est plus, & il en est d'Azincourt, comme de Poitiers & de Créci. Dans cette bataille, les François encore en plus grand nombre, furent encore vaincus & la deroute fut égale.

Il defait les François dans la plaine d'Azincourt.

Cependant il n'étoit pas aussi aisé de conquérir la France, que d'y remporter des victoires. Henri pouvoit perdre ses premiers avantages, parce que l'Angleterre pouvoit se lasser de donner continuellement des subsides: elle devoit au moins craindre pour sa liberté, si son roi revenoit conquérant d'un grand ro-

Dans l'impuissance de soutenir ses premiers succès il repassa la mer.

yaume. Ainſi c'eſt en Angleterre que Henri trouvoit les plus grands obſtacles à la conquête de la France. Quoique ſon armée fût victorieuſe, elle étoit ruinée; & il fut obligé de repaſſer la mer.

Jean Sans-peur le reconnoit pour roi de France.

1416

Les diviſions des princes François étoient ſa principale reſſource. En effet il acquit bientôt un allié puiſſant dans le duc de Bourgogne, qui le reconnut pour roi de France, & qui jura de contribuer de toutes ſes forces à le mettre en poſſeſſion de ce royaume. Ce duc en effet ne négligeant rien pour ſoulever les peuples, prit les armes ſous prétexte de délivrer Charles VI de la captivité, où le tenoient ceux qui avoient le gouvernement.

Iſabelle s'unit à Jean Sans-peur.

Sur ces entrefaites, Iſabelle, convaincue d'une intrigue galante, eſt envoyé à Tours. Le duc de Bourgogne, qu'elle implore, la délivre; & auſſitôt elle entreprend de faire valoir une vieille ordonnance, par laquelle le roi l'avoit déclarée régente: unie avec le duc de Bourgogne, elle devint ennemie ouverte de Charles dauphin; elle étoit d'ailleurs offenſée contre ce prince, parce qu'il avoit enlevé pour les beſoins de l'état, les tréſors qu'elle avoit acumulés; & pour ſe venger, elle juroit la perte de ſon propre fils.

La France alors avoit bien des maîtres, & tout autant d'ennemis. Le comte d'Armagnac, fait connétable & ſurintendant des finances, étoit à Paris, d'où il gouvernoit ſous le nom de Charles VI. Henri V, qui ſe diſoit roi de France, conquéroit ou ravageoit la Normandie; & pendant que Jean Sans-peur portoit par lui-même ou par ſes lieutenans la guerre dans pluſieurs provinces, Iſabelle, en qualité de régente, caſſoit le chancelier, le connétable, le parlement de Paris, & créoit d'autres officiers & d'autres cours ſouveraines.

Le comte d'Armagnac, Henri V, Jean Sans-peur, & Iſabelle s'arrogent en même tems toute autorité.

Cependant le duc de Bourgogne ſe rend maître de Paris. Il y fait ſon entrée avec la reine. Le comte d'Armagnac & tous ſes partiſans ſont maſſacrés. Le dauphin, qui s'échape, fuit à Melun; & Charles VI eſt ſous la puiſſance d'Iſabelle qu'il avoit bannie.

Jean & Iſabelle ſont maîtres de Paris.

Le dauphin, prenant la qualité de lieutenant général, que ſon pere lui avoit donnée l'année précédente, établit ſa réſidence à Poitiers. Il y créa un parlement; & de-là il parcouroit les provinces où il conſervoit quelque autorité. Mais il y avoit preſque par-tout des partis contraires.

Le dauphin retiré à Poitiers, crée un nouveau parlement.

La confuſion, qui regnoit dans le royaume, paroiſſoit le livrer au roi d'Angleterre;

Jean Sans-peur, qui ſe réconcilie a-

vec le dauphin, eſt aſſaſſiné.

lorſque le duc de Bourgogne, ouvrant les yeux ſur ſes propres intérêts, ſe réconcilia avec le dauphin, & il fut la victime de ſa confiance. Quelque tems après s'étant rendu à Montereau en Champagne, pour concerter les moyens de repouſſer les Anglois, il fut aſſaſſiné par les gens du dauphin & à ſes yeux. Ce meurtre eſt raconté ſi diféremment, qu'on ne peut pas aſſurer que le dauphin en ait été complice: mais il ſeroit encore plus dificile de prouver qu'il ne l'a pas été.

Les ennemis du dauphin en ſont plus animés contre lui

Il étoit coupable au moins aux yeux de ſes ennemis. Les Bourguignons, maîtres dans pluſieurs villes, dominoient ſur-tout dans Paris. Les principaux officiers de la cour, du parlement & de la ville, qui avoient montré leur dévouement pour le dernier duc de Bourgogne, devoient craindre de voir l'autorité entre les mains d'un prince, contre lequel ils s'étoient ouvertement déclarés. Ils conſpirerent donc la perte du dauphin, & ils s'offrirent à Philipe le Bon, duc de Bourgogne, qui avoit la mort d'un pere à venger.

Iſabelle lui ôte la couronne pour la mettre ſur la tête de Henri V.

Tout cela eût produit une guerre civile; & peut être que Henri V n'eût fait des conquêtes que pour s'épuiſer, & pour forcer enfin les François à ſe réunir contre un ennemi

commun. Mais Iſabelle ne pardonnoit pas à un fils qu'elle avoit outragé, parce qu'elle ne croyoit pas que ce fils fût capable lui-même de lui pardonner. Cette marâtre ſe ligua tout-à-la fois avec Philipe & Henri; & abuſant d'un roi automate qu'elle faiſoit mouvoir, elle enleva la couronne au dauphin, pour la mettre ſur la tête du roi d'Angleterre. Charles VI donna à Henri ſa fille Marguerite, le déclara ſon ſucceſſeur & légitime héritier, à l'excluſion du dauphin & de la famille royale, & le chargea en même tems du gouvernement du royaume; cet étrange traité fut ſigné à Troyes, & même aprouvé par les états; tant les déſordres précédens avoient confondu les droits & les idées. Iſabelle qui l'avoit dicté, eut la honte d'y ſurvivre quinze ans, haïe des François & mépriſée des Anglois. 1420

Henri VI proclamé dans les deux royaumes. 1422

Henri V & Charles VI moururent dans le cours de l'année 1422, lorſqu'ils faiſoient la guerre au dauphin. Les deux freres du roi d'Angleterre eurent la régence, le duc de Betfort à Paris, & le duc de Gloceſter à Londres. Leur neveu, Henri VI, enfant de neuf mois, fut proclamé roi dans les deux royaumes: & le dauphin, Charles VII, ſe fit couronner à Poitiers. Pendant les troubles du regne de Char-

les VI, le parlement, que Philipe le Bel avoit rendu ſédentaire, devint perpétuel, parce qu'il ſe tint de lui-même ſans diſcontinuation.

Méſintelligence entre les régens & Philipe le Bon duc de Bourgogne.

1424

La guerre ſe faiſoit avec des avantages alternatifs, mais bien plus grands de la part des Anglois, lorſque la méſintelligence ſe mit entre le duc de Bourgogne & le duc de Betfort. Elle fut ocaſionnée par Jacqueline, comteſſe de Hainaut & de Hollande, qui, degoûtée du duc de Brabant ſon mari, ſe fit enlever; & qui ayant fait caſſer ſon mariage par l'antipape Benoit XIII, épouſa le duc de Gloceſter, frere du duc de Betfort & régent d'Angleterre. La guerre que le duc de Gloceſter entreprit pour s'emparer du Hainaut, fut une diverſion d'autant plus favorable à la France, que le duc de Bourgogne prit le parti du duc de Brabant, ſon couſin germain. D'ailleurs le duc de Betfort ne tira plus de ſecours de l'Angleterre dont les forces étoient portées dans le Hainaut. Enfin la minorité de Henri VI faiſoit déja naître des diſſentions, qui préparoient de grands déſordres.

Jeanne d'Arc délivre Orléans & fait ſacrer Charles VII à Rheims.

Cependant Orléans, aſſiégé, étoit ſur le point de tomber au pouvoir des Anglois, & Charles n'auroit plus eu d'autre reſſource, que de ſe retirer au delà de la Loire; lorſque Jeanne

d'Arc, connue ſous le nom de Pucelle d'Orléans, ſe dit envoyée de Dieu pour faire lever le ſiege de cette ville, & pour faire ſacrer le roi à Rheims. Elle tint en effet parole; & le roi fut ſacré le mois de juillet de la même année. Vous vous ſouvenés du dieu Neptune du premier Afriquain, & de la biche blanche de Sertorius. 1429

Cette héroine, dont le courage méritoit au moins d'être reſpecté, tomba quelque tems après entre les mains des Anglois, qui, manquant tout-à-la fois au bon ſens & au droit des gens, la firent brûler comme magicienne. Il eſt vrai que les François n'étoient pas moins groſſiers: car on avoit attribué la maladie de Charles VI à des ſortileges, & on avoit fait venir un magicien pour le guérir.

Les Anglois brûlent Jeanne d'Arc comme magicienne.

Les circonſtances deviendront tous les jours plus favorables pour le roi de France. Le duc de Bourgogne ſe réconciliera avec lui & les Anglois perdront le duc de Betfort, ſeul capable de ſoutenir la guerre. Quelques années après le duc de Gloceſter ſuccombera ſous la faction qui lui eſt contraire, & ſera étranglé dans ſa priſon. Henri VI, d'une ſanté & d'un eſprit foibles, abandonnera le gouvernement. On ne ceſſera de crier contre les mi-

Les troubles d'Angleterre rendront la couronne à Charles VII.

niſtres. Il s'élevera une longue & ſanglante guerre entre les maiſons de Lancaſtre & d'York, qui viennent toutes deux d'Edouard III. Henri paſſera du trône dans la tour de Londres, & le duc d'York ſera couronné. Voila les principales cauſes de la révolution, qui rendra la couronne de France à ſon légitime maître: c'eſt en Angleterre qu'il faut les chercher. Charles VII reconquerra ſon royaume, ou, pour parler plus exactement, les Anglois le perdront, & ne conſerveront plus que Calais.

1461 Charles mourut en 1461, la même année que Henri fut détrôné. S'il a d'abord été malheureux, il fut enſuite heureux: c'eſt tout ce qu'on peut dire. En effet il fut heureux au point, qu'étant plus à ſes plaiſirs qu'à ſes devoirs, il eut pour maîtreſſe une femme qui s'intéreſſoit à ſa gloire. C'étoit Agnès Sorel; elle a mérité des éloges, que votre précepteur ne peut ni ne veut lui refuſer. Elle eut l'ambition d'être aimée d'un roi, c'eſt une foibleſſe: mais elle ambitionnoit encore plus que ſon amant fût digne du trône: elle le portoit au grand malgré lui-même, & lui reprochoit de préférer l'amour à la gloire. Cependant ſi Agnès eût penſé comme Alix Perrers, que ſeroit devenu Charles?



CHAPITRE II.

De ce que le concile de Conſtance a fait pour l'extirpation des héréſies & des abus de l'égliſe.

Les guerres ne ſont pas les ſeuls maux, que devoient produire les diférens entre le ſacerdoce & l'empire : il devoit encore en naître des héréſies. Les papes jouiſſoient preſque ſans conteſtation des droits qu'ils s'étoient faits. L'uſage étoit un titre ſufiſant pour eux, dans des tems où l'ignorance ne permettant pas de remonter aux premiers ſiecles de l'égliſe, on jugeoit du droit par les abus mêmes, dont on voyoit des exemples; & où communément on avoit pour toute regle : Cela s'eſt fait, donc cela ſe peut faire encore.

Les abus étoient devenus des droits.

Les papes auroient dû uſer avec ménagement de leur puiſſance, puiſque les fondemens en étoient ſi peu ſolides. Ils devoient craindre de forcer enfin les hommes à chercher des lumieres. Comment ont-ils pu penſer qu'ils pouroient toujours aller impunément d'uſur-

En ne gardant aucun ménagement, les papes foulevent les princes, les peuples & le clergé même.

pation en uſurpation? étoit-il ſi dificile de prévoir que l'avarice au moins leur opoſeroit des obſtacles? cependant vous avés vu quelles ont été les entrepriſes de Boniface VIII contre Philipe le Bel, & de Jean XXII contre Louis de Baviere. Il fallut réſiſter alors: il fallut par conſéquent s'inſtruire: & on tenta de marquer des limites entre les deux puiſſances.

Les papes ne ſe contenterent pas d'avoir forcé les princes à défendre des droits qui avoient été ſi ſouvent abandonnés au ſaint ſiege: ils aliénerent encore le clergé, parce que, dépuis Clément V, les exactions devinrent toujours plus onéreuſes; & ils ſcandaliſerent, par un trafic honteux des choſes les plus ſaintes, ceux à qui il reſtoit quelques idées ſaines. Il devoit donc arriver un tems, où le pape ſeroit ſeul contre tous.

Pour combattre les abus, on ataque l'autorité légitime des papes, & même le dogme.

Mais on n'étoit pas aſſés éclairé pour traiter des queſtions auſſi dificiles, envelopées des ténebres de tant de ſiecles, & obſcurcies encore par des paſſions d'autant plus aveugles, qu'elles étoient mues par un plus grand intérêt. On paſſa donc d'une extrémité à l'autre: pour combattre la puiſſance uſurpée des papes, on conteſta l'autorité qui leur apartient légitimement; & tombant d'erreur en erreur, on

ataqua le dogme, parce que les papes le défendoient.

Marſile de Padoue & Jean de Gand, écrivant pour défendre les droits de Louis de Baviere, nierent la primauté du pape, ſoutinrent que tous les évêques ſont égaux, ont la même autorité, & avancerent qu'il apartient à l'empereur de coriger, de deſtituer les papes, & de gouverner l'égliſe pendant la vacance du ſaint ſiege. Jean XXII condamna cette doctrine, qui détruit la hiérarchie écléſiaſtique, & qui tranſporte à l'empereur les prérogatives du ſacerdoce. Mais il condamna encore cette propoſition: *ni le pape, ni l'égliſe ne peut punir de peines coactives, ſi l'empereur ne lui en donne la permiſſion*. Cependant il eſt certain que les peines coactives n'apartiennent qu'à la puiſſance temporelle, & que Jéſus-Chriſt ne les a pas données à l'égliſe.

Erreurs de Marſile de Padoue, & de Jean de Gand.

Plus on conteſtoit les prétentions des papes, plus ils faiſoient d'efforts pour les établir; & à cet effet ils donnoient continuellement de nouvelles conſtitutions. Clément V, par exemple, avoit publié un gros recueil de celles qu'il avoit faites: cependant au moment de la mort il ordonna de les ſuprimer, parce qu'il les jugea trop contraires à la ſimplicité apoſtolique.

Les papes donnoient des conſtitutions pour défendre leurs prétentions ou pour en établir de nouvelles.

Mais ce fut une raiſon pour ſon ſucceſſeur, Jean XXII, de les conſerver: car elles l'autoriſoient dans toutes ſes exactions. Il ordonna donc par une bulle de les enſeigner dans toutes les écoles. Il en fit lui-même qu'il diſoit utiles & ſalutaires, *a cagion dell' utilità grande, che recavano alla ſua corte*, dit Giannone; & parce qu'il les ajoutoit ſans ordre aux Clémentines, on les nomma *Extravagantes*. Ces ſortes de décrétales ſe multiplierent encore dans la ſuite: elles portoient ſur les principes de Gratien, & tendoient à conſacrer des abus.

Mais plus ils faiſoient d'efforts, plus ils invitoient à combattre leurs prétentions.

Toutes ces démarches des papes étoient bien imprudentes, dans un tems où les ſouverains portoient impatiemment le deſpotiſme de la cour de Rome, où les peuples ſe ſoulevoient contre les richeſſes & le luxe du clergé, où le clergé lui-même étoit las de ſe voir continuellement dépouiller par les papes; & où des hommes commençoient à raiſonner ſur les droits du ſaint ſiege. Elles devoient naturellement inviter à combattre des abus, qui croiſſoient tous les jours, & expoſer, par conſéquent, à porter une main téméraire juſques ſur l'autel.

Elles étoient ſur-tout odieuſes aux Anglois

C'eſt en Angleterre ſur-tout que la domination des papes étoit devenue odieuſe. L'autorité royale n'y étoit pas à l'abri de leurs en-

treprifes. Le peuple murmuroit contre le denier de faint Pierre, & les autres impofitions de la cour de Rome. Les parlemens fe fouvenoient que les papes avoient délié les rois du ferment d'obferver les chartes : ils les regardoient comme les apuis du defpotifme. Enfin les grands qui s'étoient emparés des biens des églifes, auroient défiré de ne plus craindre les cenfures écléfiaftiques : on étoit donc fûr de fe faire un grand parti, fi on s'élevoit contre les prétentions du pape & du clergé. Il faudroit s'étonner, fi, dans de pareilles circonftances, elles n'avoient pas été ataquées, & il feroit encore plus étonnant, qu'on fe fût contenu dans de juftes bornes.

C'eft fur la fin du regne d'Edouard III, & quelque tems avant le fchifme, que Jean Wiclef, docteur d'Oxford, combattit la juridiction des évêques, & l'autorité que les papes s'arogeoient fur le temporel. Il renchérit fur Marfile de Padoue, fur Jean de Gand, & fur tous ceux qui avoient écrit contre la puiffance écléfiaftique. Doctrine de Wiclef.

Confidérant les richeffes des écléfiaftiques, & les voies par lesquelles ils les avoient acquifes, il foutint qu'il eft contre l'écriture qu'ils aient des biens temporels; que le prince peut

les leur enlever pour des caufes légitimes ; qu'il doit les employer aux befoins de l'état, plutôt que de mettre des impôts fur le peuple ; & qu'il faut ramener le clergé à fa premiere pauvreté.

Confidérant de même les abus qu'il remarquoit dans les ordres religieux ; il dit qu'en fe faifant moine, on devient moins capable d'obferver les commandemens de Dieu ; qu'on ceffe d'être chrétien ; & que les faints ont péché, en inftituant des ordres monaftiques. Bientôt ne fachant plus où s'arrêter, il ataqua les dogmes mêmes, & nia la préfence réelle dans le facrement de l'euchariftie. Cependant il étoit fi fort foutenu par la nobleffe & par le peuple, que les deux premiers conciles qui fe tinrent en Angleterre, pour examiner fa doctrine, n'oferent rien prononcer contre lui. Il ne fut condamné que dans un troifieme, tenu en 1382 & dans un quatrieme en 1396, qui examina les ouvrages de cet héréfiarque, publiés après fa mort. L'un de ces conciles condamna vingt-quatre propofitions, dix comme hérétiques, & quatorze comme erronées, & l'autre en condamna dix-huit.

Ses fectateurs caufent des troubles.

Cependant les Wicléfiftes, nommés autrement Lollards, formerent un parti confidéra-

ble, qui caufa fouvent des troubles. Leurs maximes contre les richeffes & la puiffance des éclésiaftiques ne pouvoient manquer de plaire au peuple. Auffi depuis ce tems la chambre des communes propofa fouvent au roi de fe faifir des biens du clergé.

Jean Hus qui adopte la même doctrine, ataque les droits de l'églife, fous prétexte de combattre les abus

Les écrits de Wiclef ayant été portés en Boheme, eurent bientôt des partifans dans l'univerfité de Prague, que l'empereur Charles IV avoit fondée. Jean Hus fut le premier à fe déclarer pour les opinions de cet héréfiarque fur le clergé. Le pape, les cardinaux & les évêques furent les objets de fes déclamations ; & Jean XXIII ayant publié en 1412 une croifade contre Ladiflas, Jean Hus faifit cette ocafion pour écrire & prêcher contre les croifades & contre les indulgences.

Il n'eft pas douteux, qu'il n'y eût alors des abus, & qu'il n'en ait relevé plufieurs avec fondement: mais au lieu d'ataquer feulement les vices des éclésiaftiques, leurs ufurpations & le mauvais ufage qu'ils faifoient de leur puifiance, il ataqua les droits mêmes de l'églife. Ses excès mêmes lui firent plus de fectateurs, qu'une conduite plus modérée ne lui en auroit fait ; parce que dépuis longtems les efprits étoient indifpofés contre le clergé.

Il entraîna dans ſon parti le peuple & la nobleſſe, & il fut le chef d'une ſecte qui produiſit les plus grands déſordres.

Le concile de Conſtance le fait brûler;

Cité par le concile de Conſtance, qui condamna les erreurs de Wiclef, il s'y rendit, après avoir obtenu de l'empereur Sigiſmond un ſauf-conduit, par lequel il avoit la permiſſion d'y venir librement & de s'en retourner. Cependant quelques jours après ſon arrivée, il fut mis en priſon; & n'ayant pas voulu ſe ſoumettre au jugement du concile, il fut condamné au feu, & exécuté avec une mitre de papier, ſur laquelle on avoit peint des démons.

ainſi que Jérôme de Prague: ce qui cauſe une guerre civile.

Alors ſon diſciple, Jérôme de Prague, qui étoit auſſi en priſon, abjura ſes erreurs: mais bientôt ſe reprochant ſa ſoumiſſion comme une lâcheté, il ſe rétracta: & alla au ſuplice avec la même fermeté que Jean Hus. Cependant la nobleſſe de Boheme & de Moravie prit les armes, pour venger la mort de ces deux hommes. Les égliſes furent pillées & détruites: on commit toutes ſortes de violences: & cette guerre civile troubla l'Allemagne pendant pluſieurs années.

Pourquoi ce concile conſent que l'élection du pape

Les abus de l'égliſe étoient le grand objet du concile, & c'étoit auſſi le plus dificile; puiſqu'il s'agiſſoit de la réformer dans le chef &

dans les membres. L'empereur, les Allemands & les Anglois vouloient commencer par faire à ce ſujet les réglemens néceſſaires, avant de procéder à l'élection d'un pape, parce qu'ils apréhendoient de trouver dans un pape élu des obſtacles à la réforme des cardinaux & de la cour de Rome. Par la même raiſon, mais ſous prétexte que c'eſt au chef de l'égliſe à la réformer, les cardinaux vouloient commencer par élire un pape. Ce prétexte néanmoins paroît bien frivole. Étoit-il raiſonnable de s'en repoſer ſur le pape, puiſqu'il s'agiſſoit de le réformer lui-même? D'ailleurs, ſi le pape étoit obligé d'obéir aux décrets du concile ſur la réforme, il eſt évident que c'étoit au concile à réformer l'égliſe & non pas au pape. Or les peres avoient déclaré, que le concile, étant général, tenoit immédiatement de Jéſus-Chriſt une puiſſance, à laquelle le pape même étoit obligé d'obéir dans ce qui concerne la foi, l'extirpation du ſchiſme, & la réforme de l'égliſe dans ſon chef, & dans ſes membres. Après cette déclaration comment pouvoit-on écouter les cardinaux, qui attribuoient au pape ſeul le droit de réformer l'égliſe, & qui n'ignoroient pas combien il étoit intéreſſé à ne pas uſer d'un pareil droit? Leur avis

précede la réforme.

néanmoins prévalut : c'eſt que les eſprits commençoient à ſe calmer. Un cri général avoit d'abord demandé qu'on réformât l'égliſe, & le le clergé parut lui-même le deſirer, parce qu'il ne connoiſſoit pas d'autre moyen pour ſe ſouſtraire aux exactions de la cour de Rome : mais il craignoit moins les exactions depuis qu'il avoit humilié le ſaint ſiege, & pluſieurs de ſes membres craignoient ſans doute la réforme.

Il ſtatue les choſes à réformer par le pape.

Cependant pour paroître au moins prévenir les inconvéniens qu'on prévoyoit, le concile ſtatua & ordonna, qu'avant ſa diſſolution, le pape futur, de concert avec les peres, ou avec des députés de chaque nation, nommés à cet effet, réformeroit l'égliſe dans ſon chef, dans ſes membres, ainſi que dans la cour de Rome. Il arrêta même les articles, qui devoient être l'objet de la réforme. Tels étoient les réſerves du ſiege apoſtolique, les annates, les collations des bénéfices, les graces expectatives, les apellations en cour de Rome, les ſimonies, les indulgences, les décimes &c. Il y avoit dix-huit articles.

Les annates ſont fort débattues.

Les annates ſur-tout furent débattues avec chaleur. D'un côté toutes les nations s'acorderent à les proſcrire ; & de l'autre les cardinaux, qui les défendoient, en apellerent au pa-

pe futur. C'eſt principalement en France, que les papes étoient en poſſeſſion de jouir de la premiere année du revenu des bénéfices. Ils s'étoient arogés ce droit preſque ſans obſtacle ſous des rois, qui ſembloient partager avec eux les dépouilles du clergé; & ils n'avoient pas trouvé la même facilité en Allemagne, en Angleterre, ni même en Eſpagne. Ainſi les François, qui ſentoient plus que les autres le poids de cet impôt, traiterent auſſi cette queſtion avec plus de vivacité. Ils ſoutinrent que les annates ne ſont pas dues; ils proteſterent contre l'apel des cardinaux au pape futur; & ils déclarerent qu'ils pourſuivroient la ſupreſſion de cet abus, dans le concile, & par-tout ailleurs où beſoin feroit.

Réglemens des peres de Conſtance ſur la convocation des conciles généraux

Les peres de Conſtance, regardant les conciles généraux comme le moyen le plus propre à coriger les abus, & à prévenir ou éteindre les ſchiſmes & les héréſies, ordonnerent qu'il s'en tiendroit un dans cinq ans, un autre dans ſept à compter de la fin du dernier; & qu'enſuite il s'en tiendroit toujours à l'avenir de dix en dix ans dans les lieux que le pape indiqueroit à la fin de chaque concile, du conſentement & avec l'aprobation du concile même. Ils ordonnerent enſuite que pour

cette fois ſeulement, on choiſiroit dans chacune des cinq nations, ſix prélats, ou autres ècléſiaſtiques diſtingués, pour procéder avec les cardinaux à l'élection d'un ſouverain pontiſe. Par ce dernier décret qui fut obſervé, le concile paroît avoir reconnu comme un droit la poſſeſſion, où étoient les cardinaux d'élire le pape.

Martin V donne peu de ſoins à la réforme.

Malgré les précautions qu'avoient priſes les peres, pour forcer le pape à travailler à la réforme de l'égliſe, Martin V ne réforma ni les cardinaux, ni la cour de Rome, où étoit la principale ſource des abus. De dix-huit articles propoſés par le concile, il n'y en eut que ſix ſur leſquels il fit quelques réglemens. Il ſe garda bien ſur-tout de rien décider ſur les annates. Il ne vouloit pas les ſuprimer; & il eût trouvé trop d'opoſitions, s'il eût porté un décret pour les établir. Cependant il déclara qu'il avoit ſatisfait à tous les articles ordonnés pour la réforme, & en conſéquence il mit fin au concile.

Jean Charlier Gerſon repréſente inutilement ce qui reſte à faire.

Jean Charlier Gerſon, deputé de l'univerſité de Paris & ambaſſadeur de France au concile, repréſenta qu'il y avoit encore pluſieurs articles à décider. Également célebre par ſa doctrine & par le zele avec lequel il avoit travail-

lé à l'extinction du schisme, il jouissoit d'une grande considération dans le concile, & y prononça plusieurs discours sur les réformes à faire. Personne n'avoit encore mieux connu les bornes & les abus de la puissance éclésiastique.

Il s'étoit sur-tout élevé contre la doctrine de Jean Petit, & il en avoit extrait neuf propositions, que la faculté de Paris avoit censurées. Le concile auquel il demandoit un jugement, s'étoit contenté de condamner la proposition générale, *qu'on peut licitement tuer un tiran, & qu'on le doit même*. Encore avoit-il évité de nommer l'auteur de cette doctrine, croyant devoir ménager le duc de Bourgogne, qui protégeoit Jean Petit. Envain Gerson sollicita une décision sur chacune des neuf propositions: envain il apuya sur toutes les raisons, qui devoient au moins porter à les examiner: le pape n'eût point d'égard à ses représentations.

Il ne peut pas faire condamner tout ce qu'il y a de dangereux dans la doctrine de Jean Petit.

Ce fut encore inutilement que les Polonois insisterent pour obtenir la condamnation d'un livre, dont la doctrine tendoit à causer des troubles en Pologne. Voyant qu'ils n'étoient point écoutés, ils en apellerent au futur concile; mais ils fournirent seulement à Martin

Les Polonois ne sont pas plus écoutés, & Martin déclare qu'on ne peut pas apeller du pape au concile.

une ocaſion de déclarer par un décret qu'on ne peut en aucun cas apeller du jugement du pape : prétention tout-à-fait opoſée à ce qui avoit été décidé dans le concile de Conſtance même. Gerſon en fit voir la fauſſeté, & prouva que l'infaillibilité n'apartient qu'à l'égliſe univerſelle, ou au concile qui la repréſente. Cet homme célebre, perſécuté par le duc de Bourgogne, ne put revenir à Paris & fut contraint de ſe retirer en Allemagne.

Cependant il n'en eſt pas moins arrêté que le pape a un ſupérieur & un juge.

Après avoir examiné dans le concile de Conſtance tous les abus, les meilleurs eſprits indiquerent tous les remedes qu'il convenoit d'y aporter, & on en apliqua fort peu. Il reſtoit donc encore bien des choſes à coriger. Il ſembloit qu'en voulant travailler à la réforme de l'égliſe, on n'avoit fait que perpétuer la mémoire des vices dont on ſe plaignoit. On ſera encore longtems à faire de vains efforts, parce que les papes, bien loin de s'ocuper ſincérement de la réforme, chercheront tous les moyens d'éluder les décrets du concile de Conſtance. Mais au moins on aura plus de lumieres pour leur réſiſter ; & c'eſt déja un grand point d'avoir établi, que quelles que ſoient les prétentions de la cour de Rome, le pape a un ſupérieur & un juge.



CHAPITRE III.

De Naples, de l'églife & de l'Allemagne, depuis le concile de Conftance jufques vers le milieu du quinzieme fiecle.

Pendant longtems il n'y eut dans le royaume de Naples que peu de barons, encore moins de comtes, point de marquis; & le titre de duc ne fe donnoit gueres qu'aux princes du fang. Mais depuis la mort de Jeanne I, les troubles fournirent aux feigneurs, qui avoient des troupes à eux, l'ocafion d'ufurper dans leurs domaines les droits & les titres qu'ils jugeoient à propos. Il leur fut d'autant plus aifé de fe maintenir dans leurs ufurpations, que le prétendant au trône mettoit le fouverain dans la néceffité de les ménager.

Le royaume de Naples a tous les abus du gouvernement féodal.

Bien loin de remédier à cet abus, Ladiflas l'acrut encore. Pour avoir de l'argent, il démembra fes domaines, & vendit à très-bon marché des baronies, des comtés, des marquifats & des duchés; fe procurant par ce moyen des reffources momentanées, & fe ruinant.

Ladiflas acroit ces abus.

D'ailleurs la multiplication des vassaux faisoit prendre de plus profondes racines au gouvernement féodal. C'étoit donc une source de nouveaux désordres. Or certainement il y en avoit déja assés.

Cependant il veut faire des conquêtes.

Les guerres, qui duroient depuis si longtems, avoient ruiné l'agriculture, le commerce, tous les arts; & les Napolitains ne savoient plus que manier les armes: ils étoient tels cependant que les vouloit Ladislas, qui, ambitieux de conquérir l'Italie, eût desiré de n'avoir que des soldats pour sujets. Vous jugés donc que ce prince aura donné tous ses soins à la discipline militaire, & qu'il aura négligé toutes les autres parties du gouvernement. Ce fut en effet sa conduite. Il fit à la vérité des conquêtes: mais il auroit dû prévoir que ses forces, qui pouvoient suffire pour conquérir, étoient trop foibles pour conserver. Il auroit dû comprendre au moins, que le gouvernement féodal qu'il affermissoit, étoit un obstacle à son ambition; & qu'un conquérant, qui n'a d'autres troupes que celles de ses vassaux, peut être arrêté au milieu de ses succès.

Sa mort est suivie de grands désordres.

A sa mort les troupes, auxquelles il avoit donné tous ses soins, mirent la plus grande confusion dans le royaume. N'étant plus payées

elles ſe diſſiperent, & ſe donnerent aux vaſſaux, qui eurent de quoi les ſoudoyer, ou à des princes étrangers. Sa ſœur, Jeanne II, qui lui ſuccéda, ſe vit reine avec peu de revenu, avec peu de ſoldats, & avec encore moins de conduite. De toutes les conquêtes de ſon frere, elle ne put conſerver qu'Oſtie & le château S. Ange de Rome.

Les amours de Jeanne II en ocaſionnent d'autres.

Il ſemble que l'amour doive preſque toujours être funeſte aux têtes couronnées. Car ſi les femmes ſont à redouter pour les princes, les hommes ne le ſont pas moins pour les princeſſes: Jeanne entre autres en eſt un exemple.

Amoureuſe depuis longtems de Pandolfe Alapo, ſon maître-d'hôtel, elle le fit ſon chambellan, dès qu'elle fut ſur le trône. Pandolfe, à qui ce titre donnoit le ſoin des finances, fut bientôt maître de tout ſous une reine, qui ne mettoit point de bornes à ſa confiance, parce qu'elle n'en ſavoit pas mettre à ſes paſſions. Les hommes ſages blâmoient la conduite indécente de cette princeſſe: les ſeigneurs trop âgés pour ſe flater de lui plaire, paroiſſoient penſer comme les ſages: & les plus jeunes ne déſaprouvoient que ſon choix. Ils aimoient les fêtes qu'elle donnoit ſouvent à ſa cour. Ambitieux d'y briller & d'attirer ſes re-

gards, chacun d'eux ſe faiſoit déja le héros d'un roman, & bâtiſſoit ſa fortune ſur les foibleſſes de la reine. Cependant les intrigues, la jalouſie & les inquiétudes empoiſonnoient ces plaiſirs ſcandaleux, & l'on prévoyoit que la ruine prochaine de cette cour corrompue, préparoit de grandes calamités au royaume. Déja Pandolfe, ſous prétexte d'une trahiſon ſupoſée, avoit fait enfermer Sforze qui lui donnoit de l'ombrage, parce qu'il plaiſoit trop à la reine. Cette ſeule démarche pouvoit exciter une guerre civile: car Sforze, déja puiſſant par lui-même, intéreſſoit à ſon ſort tous ceux qui portoient envie à la faveur de ſon rival, & qui, affectant de tenir un langage de citoyen, diſoient combien les talens de ce capitaine étoient néceſſaires à l'état. On ſe plaignoit qu'on eût arrêté ſi légérement un homme, qui devoit avoir pour juge la nation entiere. En un mot, le murmure étoit général; & la reine, intimidée des remontrances qu'on lui fit, fut contrainte de céder, & de commettre à la connoiſſance de cette affaire un juriſconſulte qu'on lui nomma.

Pandolfe, devenu l'objet du déchaînement public, ſonge alors aux moyens d'aſſoupir cette affaire; & cherche même un apui dans ce-

lui dont il avoit médité la perte. Il diſſipe adroitement les ſoupçons de Sforze, il le fait ſortir de priſon & il lui donne ſa ſœur en mariage, avec la charge de connétable pour dot. Mais un ennemi qu'il gagne, lui en ſuſcite d'autres.

Jules Céſar de Capoue découvre la conduite de cette reine à Jacques de Bourbon, qui vient pour l'épouſer.

Jules Céſar de Capoue, qui avoit à ſa ſolde une grande partie des troupes de Ladiſlas, regardant l'union de Pandolfe & de Sforze comme un obſtacle à ſon ambition, médita la ruine de cette eſpece de duumvirat. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, venoit alors à Naples pour épouſer la reine. Ce mariage étoit une fortune pour ce prince, très-éloigné de la couronne de France. C'eſt même une des raiſons pour leſquelles Jeanne l'avoit choiſi, comptant qu'il auroit moins de prétentions, & on étoit convenu, que, renonçant à la royauté, il ſe contenteroit de gouverner le royaume avec le titre de comte.

Jules Céſar prit ſur lui d'aller au devant du comte de la Marche. Il le ſalua comme roi, l'informa du mauvais état où étoit le royaume, & ne lui laiſſa point ignorer la conduite indécente de la reine.

Jacques la met ſous la garde d'un vieux françois.

Pluſieurs autres barons s'étant empreſſés à reconnoître auſſi pour roi le comte de la Marche, Jeanne diſſimula ſon dépit & donna or-

dre aux Napolitains de recevoir ce prince comme leur roi. Il ne tarda pas à se saisir de toute l'autorité. Les fêtes du mariage n'étoient pas encore finies, qu'ayant fait arrêter Pandolfe, il lui fit couper la tête, après lui avoir arraché par les tourmens l'aveu de tout ce qu'il vouloit savoir. Il chassa ensuite tous les jeunes courtisans dont la reine avoit formé sa cour; & il la mit elle-même sous la garde d'un vieux françois, qui ne permettoit à personne d'en aprocher.

Il aliéne les Napolitains, qui demandent la liberté de la reine.

Peut-être que les Napolitains se seroient intéressés foiblement au sort de la reine, si Jacques ne les eût pas aliénés, en donnant toutes les charges aux François. Mais la jalousie pour ces étrangers se cachant sous des sentimens de compassion, on regretta bientôt de ne plus voir une princesse, qu'on avoit vue jusqu'alors avec scandale. Plusieurs familles d'ailleurs étoient ruinées par la réforme que le roi avoit faite, & toute la jeunesse soupiroit après ces fêtes, où parmi les plaisirs on travailloit à sa fortune. Il y avoit trois mois que Jeanne ne paroissoit point en public, lorsqu'une multitude de Napolitains vinrent au château, demanderent à la voir, & dirent qu'ils vouloient qu'elle fût traitée, comme une reine mérite de l'être.

Jules César, alors un des plus mécontens, parce qu'il n'avoit point eu de part aux graces du roi, forma le projet de la délivrer; se flatant de pouvoir prendre la place de Pandolfe. Il voulut en concerter les moyens avec elle; & la confiance qu'on avoit en lui, lui ayant ouvert l'apartement de la reine, il s'offrit d'ôter la vie au roi.

Jules César offre à Jeanne d'ôter la vie au roi.

Jeanne, ne pouvant se fier à son délateur, crut qu'on lui tendoit une piege; & saisissant l'ocasion de se faire un mérite auprès de son mari, elle lui découvrit les desseins de Jules César, & le fit cacher derriere une tapisserie pour en être témoin lui-même. Jules César fut arrêté & décapité. Tous ces événemens se passerent en 1415, dans les cinq premiers mois du regne de Jacques.

Jeanne découvre ce dessein à Jacques.

Ce prince sensible au procédé de la reine, la tint un peu moins resserrée: il lui permit même quelque tems après d'aller diner dans le jardin d'un Florentin. Dès qu'on sut qu'elle sortoit, la noblesse & le peuple coururent avec empressement sur son passage. Sa contenance triste, ses yeux prêts à se baigner de larmes, ses regards qu'elle abandonnoit avec inquiétude, ou qu'elle retenoit avec crainte, tout intéressoit à sa situation, jusqu'à ses efforts pour

Elle obtient la permission de sortir.

cacher sa douleur, qu'elle ne vouloit pas qu'on ignorât.

Le peuple la délivre. Traité entre Jeanne & Jacques.

Les malheureux ont des droits sur le cœur humain. Jeanne qui n'avoit ces droits qu'à ce titre, toucha donc le peuple, qui la suivit en silence jusqu'à la maison du Florentin. Ce n'étoit encore que de la compassion: mais Ottino Carracciolo & Annechino Mormile exciterent la noblesse & la bourgeoisie; & s'étant présentés à la tête d'une multitude armée, lorsque la reine s'en retournoit au palais, ils la conduisirent à l'archevêché, parmi les aclamations du peuple. On crioit qu'il falloit aller assiéger le roi dans un château où il s'étoit retiré, lorsque les plus sages, prévoyant que Jeanne s'abandonneroit encore à quelque nouveau favori, & croyant trouver dans le roi un frein aux passions de cette princesse, songerent aux moyens d'étouffer ce tumulte dans sa naissance. On négocia. Il fut convenu d'un côté, que Jacques conserveroit le titre de roi, avec une pension de quarante mille ducats pour l'entretien de sa maison; & de l'autre, que Jeanne seroit reconnue pour légitime souveraine du royaume, & qu'elle pouroit se choisir une cour convenable à son rang. Le traité fut passé sous la garantie de la ville de Naples.

La nouvelle cour de la reine, comme la premiere, pleine de galanteries & d'intrigues, fut encore une ſource de troubles. Pendant que Sergiani Carracciolo, qui conſoloit cette princeſſe de la perte de Pandolfe, écartoit ſous divers prétextes tous ceux qui pouvoient trop plaire; elle s'atachoit pas des bienfaits la nobleſſe & les principaux du peuple. Bientôt le roi Jacques fut à ſon tour priſonnier dans le palais, & tous les François furent chaſſés du royaume.

Jacques eſt priſonnier dans ſon palais.

Cependant on murmuroit contre la conduite de la reine, & on ſe ſoulevoit contre Sergiani; lorſque Sforze, qui avoit des raiſons particulieres d'être mécontent de ce miniſtre, en demanda l'exil. Il fallut le lui acorder, car il étoit armé, pluſieurs barons l'avoient joint avec leurs troupes, & Naples paroiſſoit diſpoſé à ſe déclarer pour lui.

Sforze oblige la reine à exiler ſon favori, Sergiani Carracciolo.

Sur ces entrefaites, Martin V, qui venoit d'être élu dans le concile de Conſtance, demanda la liberté du roi Jacques, à la ſollicitation du roi de France & du duc de Bourgogne. Il l'obtint. Mais ce roi ne jouiſſant d'aucune conſidération, & ſe laſſant de porter la couronne uniquement pour être témoin des déſordres de ſa femme, s'embarqua ſecrétement, & revint en France où il ſe fit moine.

Martin V obtient la liberté de Jacques, qui ſe retire dans un cloître.

Sforze apelle Louis d'Anjou à la couronne.

Sergiani reparut alors à Naples avec ſa premiere faveur; & Sforze qui eut de nouvelles raiſons de ſe plaindre d'un favori, plus déclaré que jamais contre lui, invita Louis d'Anjou, fils de Louis II, qui avoit eu le titre de roi de Naples, à venir prendre poſſeſſion de ce royaume.

Jeanne adopte Alphonſe roi de Sicile & d'Aragon.

Jeanne apelle à ſon ſecours Alphonſe, roi de Sicile & d'Aragon, & l'adopte pour l'engager à venir avec toutes ſes forces. Ces deux concurens ruinent à l'envi un royaume, qu'ils veulent ſe ravir l'un à l'autre. Bientôt la reine elle-même prend des meſures contre Alphonſe qui a l'avantage, & auquel elle ſe repent d'avoir donné trop d'autorité; ces précautions tournent contre elle & contre ſon favori: le roi d'Aragon offenſé, fait empriſonner Sergiani, qu'il croit la cauſe du changement de la reine à ſon égard.

Sforze, vainqueur d'Alphonſe, fait adopter Louis d'Anjou.

Sforze vole au ſecours de Jeanne, qui n'avoit plus de reſſource qu'en lui. Vainqueur d'Alphonſe, il obtient la liberté de Carracciolo: par ce bienfait il ſe réconcilie avec ce favori. Tous deux réunis ils déterminent la reine à donner la préférence à Louis d'Anjou: elle l'adopte, & Alphonſe retourne en Eſpagne.

Louis étant mort, Jeanne qui mourut l'année suivante, institua pour son héritier Réné frere de Louis. En elle s'est éteinte la premiere maison d'Anjou, qui a regné à Naples.

A sa mort, elle adopte Réné frere de Louis.

1435

Ce n'étoit pas assés que cette princesse eût donné deux prétendans à ce royaume. Eugene IV successeur de Martin V, rejeta l'un & l'autre, & voulut en donner un troisieme; ou du moins il voulut se saisir du gouvernement, en attendant qu'il disposât de la couronne, comme il prétendoit avoir droit d'en disposer. Les Napolitains n'eurent point d'égard à ses prétentions.

Eugene IV prétend disposer du royaume de Naples.

Alphonse se rendra maître du royaume de Naples. Réné aussi malheureux que ses prédécesseurs, n'y paroîtra que pour échouer. En s'en retournant par Florence, il y trouvera le pape, qui lui donnera l'investiture. Il reviendra en France avec le titre de roi. Ses droits n'auront fait qu'armer la France & l'Espagne l'une contre l'autre; & dans la suite ils causeront encore de nouvelles guerres.

Les prétentions des deux princes & des papes causeront de nouvelles guerres.

Jeanne II étoit montée sur le trône en 1414, l'année même de l'ouverture du concile de Constance. Alors commençoit cette guerre funeste que Henri V a faite à Charles VI. Ainsi vous connoissés la situation de l'Angle-

Evénemens contemporains au regne de Jeanne

terre & de la France pendant le regne de Jeanne à Naples. Il nous reste à jeter les yeux sur ce qui se passoit encore en Allemagne & dans l'église.

Guerre des Hussites commandés par Jean Zisca.

Je ne suivrai pas les Hussites parmi les ravages qu'ils faisoient en Boheme, en Hongrie, en Silésie, en Moldavie, en Autriche &c. Ces peuples, qu'armoit le fanatisme, étoient d'autant plus redoutables, qu'ils avoient à leur tête un grand capitaine. Jean de Trocznou, chambellan du roi Venceslas, mais plus connu sous le nom de Zisca, qui signifie Borgne en Bohémien, & qu'on lui donna lorsqu'il eut perdu un œil dans une bataille, Jean Zisca, dis-je, disciplina ces hommes qui s'ameutoient au hasard pour venger la mort de Jean Hus, & il en fit d'excellens soldats.

Victoire de ce général.

Venceslas étant mort sans postérité en 1417, Sigismond, son frere, étoit son héritier; mais Zisca déclara que cet empereur, après avoir consenti au suplice de Jean Hus, étoit indigne de porter la couronne de Boheme; & il soutint cette raison par le succès de ses armes. Il défit Sigismond en quatre batailles rangées. Ayant ensuite perdu le seul œil qui lui restoit, lorsqu'il observoit une place; il voulut inutilement se démettre du généralat: ses soldats s'y

opoſerent. Ainſi forcé de commander, il continua de vaincre, & il gagna encore quatre autre grandes batailles.

Après ſa mort les Huſſites ſont encore vainqueurs.

L'empereur déſeſpérant de conquérir la Boheme, fit offrir à Ziſca le gouvernement de ce royaume, le commandement des armées, les droits & les revenus de la couronne; demandant ſeulement d'être lui-même reconnu par les peuples pour légitime ſouverain, & de porter le titre de roi. Le général des Huſſites accepta ; il eut même aſſés de crédit dans ſon parti pour faire agréer ces propoſitions. Mais comme il étoit en chemin pour ſe rendre auprès de Sigiſmond, il mourut de la peſte en 1424. Ses dernieres paroles furent d'ordonner qu'on l'écorcheroit pour faire une caiſſe de ſa peau; aſſurant que le ſon de cet inſtrument militaire mettroit en fuite les ennemis. Il n'en jugeoit pas ainſi ſans fondement : car il pouvoit prévoir que cette caiſſe étoit bien capable d'entretenir le fanatiſme dans l'ame de ſes ſoldats. En effet les troupes de l'empire, qui depuis longtems n'oſoient plus paroître devant les Huſſites, furent encore vaincues pluſieurs fois, quoique ces rebeles ſe fuſſent diviſés en deux partis. Il eſt vrai qu'ils retrouverent encore un grand capitaine dans Procope.

Concile convoqué & auſſitôt diſſous.

L'année 1423 étoit celle que les peres de Conſtance avoient indiquée, pour tenir un concile général à Pavie. Il s'ouvrit en effet le 22 juin: il fut preſque auſſitôt tranſporté à Sienne à cauſe de la peſte; & alors Martin V ſe hâta de le diſſoudre, ſous prétexte qu'il y étoit venu peu de prélats. Il eſt vrai que les troubles qui regnoient par-tout, n'avoient permis qu'à peu d'égliſes d'y envoyer des députés. Mais la vraie raiſon de Martin, c'eſt qu'il craignoit un tribunal, qui ſe propoſoit de réformer l'égliſe dans ſon chef comme dans ſes membres.

Bâle fut choiſi pour y tenir dans ſept ans un autre concile général. C'étoit éluder le décret du concile de Conſtance: car certainement l'intention n'avoit pas été de raſſembler les évêques, pour le ſéparer preſqu'auſſitôt. Pluſieurs ſe plaignirent de ce que Martin s'opoſoit à la réforme de l'égliſe. Ce fut inutilement: il fallut obéir aux bulles, & l'on ſe ſépara.

Concile de Bâle, qui déclare que le pape ne peut pas le diſſoudre.

1481

Le concile s'ouvrit à Bâle en 1431, lorſque Eugene IV venoit de ſuccéder à Martin. Craignant que le pape n'entreprît de le diſſoudre ou de le transférer, il déclara que repréſentant l'égliſe il tenoit ſon pouvoir immédiate-

ment de Jésus-Christ; que le pape même étoit obligé de lui obéir; qu'il seroit puni, s'il refusoit de se soumettre; & que tout ce qu'il pouroit faire pour la dissolution du concile, seroit regardé comme nul.

Aussitôt parut une bulle, par laquelle Eugene ordonnoit la dissolution du concile, & des décrets du concile qui ordonnoient à Eugene la révocation de sa bulle. Cette altercation dura jusqu'en 1434. Cependant le pape qui dans cet intervale avoit eu la guerre avec les Colonnes, & avec le duc de Milan, & qui l'année précedente avoit été chassé de Rome par le peuple, craignant d'être encore traité comme contumace par le concile, révoqua sa bulle, & le déclara légitimement assemblé.

Eugene IV donne une bulle qui ordonne la dissolution du concile. Il la révoque.

Alors le concile s'ocupa de la réforme de l'église sur-tout dans son chef. Car il n'oublia pas les abus de la cour de Rome, & entre autres les droits qu'elle s'arogeoit sur les bénéfices. Il fit plus: il ordonna au pape de comparoître pour répondre aux acusations de simonie, & autres qu'on faisoit contre lui.

Le concile entreprend de réformer le chef de l'église.

Le pape publia une bulle par laquelle il transféroit le concile à Ferrare, si les peres de Bâle continuoient à procéder contre lui. Ils

Le pape convoque à Ferrare un autre concile, qu'il

transfere à Florence.

1438

continuerent cependant; ils le ſommerent même de révoquer cette bulle. Il n'en fit rien, & en 1438 il y eut à Ferrare un ſecond concile, compoſé de quelques évêques d'Italie, & transféré l'année ſuivante à Florence.

On tente inutilement de réunir l'égliſe grecque à l'égliſe latine.

Les empereurs Grecs jugeant du préſent par le paſſé, s'imaginoient que les papes pouvoient tout ce qu'ils avoient pu, & que par conſéquent ils diſpoſoient encore des forces de l'Europe. C'eſt pourquoi dans l'eſpérance d'en obtenir contre les infideles des ſecours que les papes ne pouvoient donner, ils négocioient depuis longtems la réunion de l'égliſe grecque avec l'égliſe latine. Or le concile de Ferrare paroiſſant fournir une ocaſion favorable à ce deſſein, Jean Manuel Paléologue, qui regnoit alors, s'y rendit avec le patriarche de Conſtantinople & d'autres prélats. On diſputa beaucoup, il y eût de longues altercations, enfin on crut avoir trouvé des explications propres à concilier les deux égliſes, & on ſe ſépara avec la confiance d'avoir éteint le ſchiſme. Mais à Conſtantinople on n'aprouva rien de ce que l'empereur & ſes prélats avoient fait. On effaça ſon nom des dyptiques: on ſe ſépara de ceux qui avoient ſigné l'union, & pluſieurs même ſe rétracterent.

Cependant les deux conciles s'excommunioient, & proteſtoient réciproquement contre leurs décrets. Enfin celui de Bâle, alors compoſé de trente-neuf prélats, & de près de cent écléſiaſtiques du ſecond ordre, dépoſa Eugene comme contumace, ſimoniaque, parjure, ſchiſmatique, hérétique &c., & élut pour pape, Amédée duc de Savoie, alors retiré ſur le bord du lac de Geneve, dans une ſolitude où il vivoit en hermite. Amédée prit le nom de Félix V.

Le concile de Bâle dépoſe Eugene & élit Félix V.

Ainſi par les obſtacles que le pape mettoit à la réforme, le concile même devenoit l'ocaſion d'un ſchiſme, qui menaçoit de diviſer encore toute la chrétienté. Ce malheur fut prévenu par la conduite ſage des principales puiſſances de l'Europe.

La conduite des principales puiſſances prévient le ſchiſme.

D'après les délibérations des prélats, aſſemblés à Bourges, Charles VII déclara qu'il ne reconnoiſſoit point le concile de Ferrare; qu'il tenoit celui de Bâle comme ſeul légitimement aſſemblé, & qu'en même tems il ne vouloit point ſe départir de l'obéiſſance due à Eugene, qu'il continuoit de reconnoître pour pape légitime.

Les Allemands dans pluſieurs dietes prirent auſſi le parti de la neutralité; déclarant qu'ils

reconnoiſſoient également Eugene & le concile de Bâle, & qu'ils ne recevoient ni les décrets du concile contre Eugene, ni ceux d'Eugene contre le concile. L'Angleterre tint la même conduite, & ne prit preſque point de part à ce ſchiſme, parce qu'elle n'avoit point envoyé de députés à Bâle. L'égliſe d'Ecoſſe excommunia Félix & le concile qui l'avoit élu. Alphonſe d'Aragon, alors en guerre avec René d'Anjou, ſe conduiſoit avec artifice; faiſant des propoſitions aux deux papes, & ne ſe déclarant point, afin de les mettre l'un & l'autre dans la néceſſité de le ménager. Le reſte de l'Italie, à l'exception du Piémont & de la Savoie, étoit pour Eugene. La Pologne & la Hongrie par des motifs particuliers adhéroient à Félix; ainſi que l'univerſité de Paris & celles d'Allemagne, qui écrivirent beaucoup pour prouver l'autorité du concile de Bâle.

Fin du ſchiſme & des conciles.

Il eſt vrai que reconnoître le concile de Bâle pour légitime, c'étoit le reconnoître pour juge du pape; & par conſéquent il y avoit de la contradiction à ne pas ſe ſoumettre au jugement qu'il portoit contre Eugene: mais il valoit mieux ſe contredire, que de cauſer un nouveau ſchiſme. Heureuſement ceux

qui se déclarerent, formerent de part & d'autre des partis bien foibles. En vain les deux papes négocierent dans toutes les cours : la neutralité continua de prévaloir, & les conciles de Bâle & de Florence cesserent de lassitude en 1443. Aucun des deux n'ayant voulu céder, on se sépara sans avoir rien fait pour rétablir la paix. On arrêta seulement que dans trois ans on tiendroit à Lyon un concile général, & ce concile ne se tint pas. Le schisme dura jusqu'à la mort d'Eugene IV, arrivée en 1447. L'année suivante il fut éteint sous Nicolas V, par les soins des princes chrétiens, & sur-tout de Charles VII & de l'église de France. Félix, à qui l'on fit des propositions avantageuses, donna sa démission, & elle fut aprouvée par quelques prélats, qui étoient à Lausanne avec lui, & qui croyoient y continuer le concile de Bâle.

Pragmatique sanction de Charles VII

L'église de France fut la seule, qui retira quelques avantages des décrets portés dans le concile de Bâle. Les prélats s'étant assemblés à Bourges pour les examiner, les reçurent avec quelques modifications ; & suplierent Charles VII de confirmer par une loi ce qu'ils avoient arrêté. Cette loi leur fut acordée, sous le nom de pragmatique sanction. Elle é-

tablit l'autorité du concile général ſur le pape : elle lui enleva preſque entiérement la poſſeſſion où il étoit de nommer aux bénéfices, & de juger les cauſes écléſiaſtiques dans le royaume : elle rétablit les élections, telles à peu-près qu'elles avoient été avant les uſurpations de la cour de Rome : enfin elle abolit les graces expectatives, les annates qui ſont déclarées ſimoniaques, & les autres exactions, dont j'ai eu ocaſion de parler. Tels ſont les principaux articles de cette pragmatique.

Fin des troubles de Boheme.

Pendant les troubles de l'égliſe, la révolte des Huſſites continuoit, & ne finit qu'en 1436. Ce ne fut qu'à la faveur des diviſions, qui ſe mirent parmi eux, que Sigiſmond réuſſit à ſe faire reconnoître roi de Boheme. Il rétablit la paix, & négocia même avec ſuccès auprès du concile de Bâle la réconciliation des Huſſites avec l'égliſe.

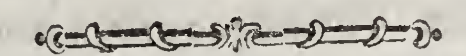
Après Sigiſmond l'empire paſſe à la maiſon d'Autriche.

Étant mort en 1437, il eut pour ſucceſſeur à l'empire Albert II, duc d'Autriche, ſon gendre & ſon héritier, & par conſéquent roi de Boheme & de Hongrie. Depuis Albert, mort en 1439, l'empire n'eſt plus ſorti de la maiſon d'Autriche. Frédéric III, ſon couſin germain, fut élu en 1440, & regna juſqu'à 1493.



CHAPITRE IV.

Fin de l'empire Grec.



Les François avec leur gouvernement féodal & leur barbarie, car alors ils étoient encore bien barbares, ruinerent entiérement l'empire Grec. Il fut aussi aisé de le leur enlever, qu'il leur avoit été facile de le conquérir: mais ce n'étoit plus le même empire, qu'on reprenoit sur eux. Très-borné en Asie, il étoit divisé en Europe en une multitude de souverainetés.

Etat de Constantinople, lorsqu'en 1261 les François en furent chassés.

Avec beaucoup de courage, les François travailloient d'autant plus à se détruire réciproquement, qu'ils étoient tout-à-fait sans discipline. Soldats, & rien autre, ils acheverent la ruine des arts & du commerce. Constantinople apauvrie n'avoit plus de marine, elle n'en pouvoit avoir, & cependant il en falloit une pour défendre ses côtes contre les infideles. Tels étoient les restes de cet empire, d'où Michel Paléologue chassa les François en 1261.

Cet empire divisé est déchiré par les diférens partis.

Depuis ce tems il semble que les désordres croissent, & que les guerres civiles se multiplient, & sont plus cruelles, à mesure que les Turcs font plus de progrès. Bien loin de se réunir contre l'ennemi commun, les diverses factions s'allient tour-à-tour avec les sultans; & pour se ruiner mutuellement, elles se ruinent toutes ensemble.

Il est troublé par les moines

Les moines avoient envahi tous les principaux sieges, ils étoient le seul clergé, depuis que Théodora avoit rétabli le culte des images. Loin du monde par leur institution, ils s'en raprocherent par un esprit diférent; & ils le gouvernerent pour le troubler. Ils entroient dans les conseils du prince, ils se mêloient dans les assemblées, & dans les émeutes du peuple: en un mot, la guerre, la paix, tout se faisoit par eux.

& par l'importance que le gouvernement donne à toutes les questions qu'ils élevent

Ils ocupoient les Grecs, naturellement sophistes, de mille questions subtiles, qui souvent n'avoient aucun raport au dogme, & qu'on traitoit cependant comme essentielles. Les empereurs qui devenoient moines, parce qu'ils vivoient parmi des moines, s'ocupoient également de ces questions. Plusieurs même se seroient cru coupables, s'ils les avoient négligées, pour donner leurs soins au gou-

vernement. Ainſi la ſuperſtition, contraire à la religion comme à l'état, faiſoit naître continuellement de nouvelles diſputes, qui produiſoient ſans ceſſe des ſchiſmes; & animant les ſectes les unes contre les autres, il en réſultoit des déſordres d'autant plus funeſtes, qu'ils devenoient l'unique objet du gouvernement.

Pendant ſoixante ans que les Latins ont été maîtres de Conſtantinople, ils ont élevé une nouvelle barriere entre les deux égliſes, parce qu'ils ont aliéné les Grecs de plus en plus. Les moines ſur-tout ne vouloient pas entendre parler de la réunion, ils connoiſſoient trop la puiſſance des papes; & les moines conduiſoient le peuple. Auſſi les empereurs ſe ſont-ils rendus odieux à leurs ſujets, toutes les fois qu'ils ont cherché à s'unir de communion avec les Latins. S'ils y penſoient ſincérement, & pour le bien de la religion, on ne peut trop les louer: mais ſi c'étoit par politique, comme on a lieu de le croire, il falloit qu'ils fuſſent bien aveugles. Quels grands ſecours pouvoient-ils attendre des princes chrétiens dans le quatorzieme ſiecle & dans le quinzieme. Cependant ils venoient s'humilier aux pieds des papes, & ils parcouroient

& par les tentatives des empereurs Grecs pour ſe réunir avec l'égliſe latine.

l'Europe, mendiant des ſecours, qu'on ne pouvoit pas leur donner. Tout annonçoit donc la ruine d'un empire, qui, mal gouverné depuis longtems, ne pouvoit plus ſe ſoutenir par lui-même. Je paſſe rapidement ſur les cauſes intérieures de ſa décadence, parce que vous les verrés ailleurs parfaitement bien dévelopées (*a*), & je viens aux cauſes extérieures.

Progrès des Turcs ſous Othman & ſous Orcan.

Lorſque les ſucceſſeurs de Gengis-kan conquirent la partie de l'Aſie-mineure, que poſſédoient les Turcs Seljoucides d'Iconium, pluſieurs émirs turcs ſe retirerent dans les montagnes, pour ne pas ſubir le joug des vainqueurs. Parmi ces rochers, ils ſe préparerent à devenir eux-mêmes conquérans, en ſe formant à la tempérance & à la fatigue; & ils en ſortirent au commencement du quatorzieme ſiecle, pour ravager & envahir les provinces orientales de l'empire Grec. Othman, un de ces émirs, eſt celui qui ſe diſtingua le plus, & qui devoit donner ſon nom à un nouvel empire. Orcan, ſon fils, qui lui ſuccéda en 1326, fit de nouvelles conquêtes,

(a) *Conſidérations ſur les cauſes de la grandeur des Romains & de leur décadence.*

pendant que Conſtantinople étoit troublée par l'ambition du gouverneur de Theſſalonique : maître de Nicée, il en fit la capitale de ſes états, & il ſe propoſoit de paſſer le Boſphore.

Cantacuzene, qui ayant pris les armes, avoit forcé l'empereur, Jean Paléologue, à le recevoir pour collegue, ſuſpendit les projets d'Orcan, en lui donnant ſa fille en mariage. Mais quelque tems après connoiſſant la préférence du peuple pour Jean Paléologue, il abdiqua & ſe retira dans un monaſtere. Ainſi il étoit tout-à-la fois moine & beau-pere d'un Turc. Pendant le peu de tems qu'il regna, il donna au moins ſes ſoins au rétabliſſement de la marine. Il nous a laiſſé ſa vie écrite par lui-même, & quelques autres ouvrages.

Cantacuzene collegue de Jean Paléologue.

L'abdication de ce prince fut ſuivie de quelques troubles; & Orcan, qui n'avoit point fait alliance avec Paléologue fit paſſer des troupes en Europe, & ſe rendit maître de la province de Charipolis. Amurath, ſon fils, eut encore de plus grands avantages. Il prit Andrinople, Philipopolis; ſoumit la Macédoine, l'Albanie & toute la Theſſalie, à l'exception de Theſſalonique. Bajazeth, ſon fils, ſurnommé Ilderim ou le Foudre, lui ſuccéda.

Succès d'Orcan en Europe, & d'Amurath I.

Bajazeth I entretient les troubles dans l'empire Grec.

Les désordres croissent à Constantinople. Andronic, à qui la passion de regner avoit inspiré l'horrible projet d'égorger son pere, Jean Paléologue, s'échape de sa prison, & s'étant retiré auprès de Bajazeth, il en obtient des secours, avec lesquels il se rend maître de Constantinople. Jean Paléologue & Manuel, son second fils, sont traînés dans la prison, où
1386 Andronic avoit été enfermé.

Deux ans & demi après, ces deux princes s'échapent à leur tour. Ils obtiennent aussi de Bajazeth des secours avec lesquels ils recouvrent le trône. Ils deviennent tributaires de ce sultan. Ils s'engagent à l'acompagner dans ses expéditions; & ils forcent eux-mêmes les villes de leur dépendance à passer sous la domination des Turcs. L'empire Grec étoit presque réduit à la seule ville de Constantinople, en 1391, que mourut Jean Paléologue.

Il assiége Constantinople.

Manuel, qui étoit alors à la cour de Bajazeth, s'enfuit secrétement, & vient à Constantinople où il est reconnu empereur. Le sultan, qui veut se rendre maître de cette capitale, en ruine les environs & empêche les vivres d'y entrer.

Il défait Sigismond à qui les François

C'étoient les commencemens du regne de Sigismond en Hongrie. Ce prince considérant

que les Turcs, maîtres de la Bulgarie & de la Valachie, menaçoient déja ses états, crut avec raison qu'il étoit de son intérêt d'empêcher l'entiere ruine de l'empire Grec. Il avoit pris la forteresse de Raach & il formoit le siege de Nicopoli, lorsque Bajazeth vint au secours de cette place.

ont amené des secours.

Un grand nombre de seigneurs François avoient amené des troupes à Sigismond, & formoient un corps considérable. Leur bravoure eût été d'un grand secours, s'ils avoient été plus dociles: mais ils dédaignerent d'écouter les conseils du roi de Hongrie, qui savoit mieux qu'eux la maniere dont il falloit combattre les Turcs. Ils firent donc des prodiges de valeur: & en même tems ils entraînerent dans leur déroute l'armée entiere. C'est la justice que l'histoire rend à leur courage & à leur imprudence.

Bajazeth fit égorger cruellement tous les prisonniers, à l'exception de ceux dont il espéroit une grosse rançon: mais il faut avouer qu'avant la bataille les François eux-mêmes lui avoient donné l'exemple de cette barbarie.

Sigismond devient grand par les revers.

Sigismond, qui s'étoit rendu odieux par la sévérité avec laquelle il avoit poursuivi les partisans de Charles de Duras, roi de Sicile,

ſe rendit encore mépriſable, en ſacrifiant ſes devoirs à ſes plaiſirs, dans un tems où il venoit d'eſſuyer un échec auſſi funeſte. Il eſt un exemple de ce que deviennent les princes, lorſqu'aveuglés par une fauſſe grandeur, ils ſe croient tout permis; & lorſque devenus malheureux, ils s'inſtruiſent par les revers. On le voit errer de province en province: il eſt enfermé dans une priſon par ſes propres ſujets: il recouvre la liberté & la couronne: il eſt élevé à l'empire: & il devient grand, parce qu'il ſait mieux aprécier ce qu'il eſt. Vous l'avés vu donner la paix à l'égliſe.

Bajazeth pouvant ſe rendre maître de Conſtantinople, acorde une treve de dix ans.

Bajazeth, vainqueur de Sigiſmond, s'aprocha bientôt de Conſtantinople. Il en ruina la campagne & les fauxbourgs. N'ayant pu s'en rendre maître, il revint l'année ſuivante. Il continua de la ſorte pendant dix ans; & preſſa ſi fort cette ville, qu'il la réduiſit à la derniere extrémité. Il ſe préparoit à donner l'aſſaut, lorſque ſon grand-viſir lui repréſenta que la priſe de Conſtantinople armeroit contre lui toute la chrétienté; & qu'il étoit plus prudent d'offrir la paix à l'empereur, dans une conjoncture où il pouvoit lui faire la loi. Il falloit que ce viſir connût bien mal l'état actuel des princes chrétiens, leur impuiſſance, leurs diviſions,

& leur ignorance ſur leurs vrais intérêts. Bajazeth cependant ſuivit ce conſeil, & il acorda une treve de dix ans à Manuel; à condition qu'on lui payeroit un tribut de dix mille pieces d'or, qu'on bâtiroit une moſquée dans Conſtantinople, & qu'un cadi y réſideroit, pour y être le magiſtrat des Mahométans.

Andronic, frere aîné de Manuel, étant mort, le sultan offrit à Jean Paléologue, fils de ce prince, de ſoutenir ſes droits à l'empire, s'il lui promettoit d'échanger Conſtantinople contre la Morée. Jean accepta la propoſition, monta ſur le trône, & refuſa de faire l'échange. Quant à Manuel, forcé d'obéir aux ordres de Bajazeth, il abandonna ſes états; & vint mendier des ſecours en Italie, en France, en Angleterre: mais les hiſtoriens ne parlent que des réceptions magnifiques qu'on lui fit par-tout.

Il diſpoſe de l'empire grec.

Bajazeth commençoit donc à commander dans Conſtantinople, il étendoit ſon empire, & il paroiſſoit n'avoir que des ennemis peu redoutables, lorſque tout-à-coup il fut arrêté au milieu de ſes ſuccès.

Il eſt défait par Tamerlan.

Alors un Tartare conquéroit la Perſe, l'Inde, la Sirie & pluſieurs autres provinces. Tamerlan, c'eſt ainſi que nous le nommons, ſortoit de la Sogdiane, aujourd'hui le pays des

Usbecs. Quoique né sans états, ses conquêtes égaloient presque celles de Gengis-kan, dont on prétend qu'il descendoit par les femmes. Apellé par les émirs turcs & par Manuel, il envoya des ambassadeurs à Bajazeth, pour lui déclarer la guerre, s'il ne restituoit les pays dont il s'étoit injustement emparé. Au milieu des ravages qu'il faisoit lui-même, il voulut que la justice parût une fois du côté de ses armes. Bajazeth marcha contre ce nouvel ennemi, fut vaincu, fait prisonnier, & mourut bientôt de
1402 chagrin dans sa prison. On fait monter le nombre des morts à plus de trois-cents-quarante mille. Cette grande bataille se donna près de Césarée en 1402.

Les desseins des Turcs suspendent la ruine de Constantinople.

Manuel ayant apris la victoire de Tamerlan, revint à Constantinople. L'empereur Jean, qui en fut chassé, obtint dans la suite la ville de Thessalonique, & se fit moine sur la fin de sa vie. Tamerlan, qui tourna ses armes d'un autre côté, mourut peu d'années après dans une grande vieillesse. Enfin les émirs turcs, rétablis dans leurs possessions, déchirerent l'empire Ottoman, tandis que les fils de Bajazeth, armés les uns contre les autres, en disputoient les restes. Cette guerre dura jusqu'en 1413, que Mahomet, vainqueur de Moïse son frere,

raffermit de nouveau la puiſſance Ottomane. Voila les cauſes qui ſuſpendirent la ruine de l'empire Grec. Manuel vécut même en paix avec Mahomet, à qui il avoit donné des ſecours contre Moïſe.

La guerre recommença ſous Amurath II, fils de Mahomet. Manuel ſe vit aſſiégé dans Conſtantinople, pour avoir voulu ſemer la diviſion parmi les Turcs. Cette ville fut ſur le point d'être priſe. Les Grecs qui la défendirent par leur courage, dirent qu'ils avoient vu la vierge combattre à leur tête, & qu'elle avoit jeté l'épouvante parmi les Ottomans, qui l'avoient vue comme eux. Manuel obtint la paix, & mourut la même année avec l'habit de moine, & le nom de Mathieu, qu'il prit deux jours avant ſa mort. Jean Paléologue ſon fils & ſon ſucceſſeur, eſt le même que nous avons vu au concile de Ferrare, & de Florence.

Amurath II eſt ſur le point de prendre Conſtantinople.

1422

1425

Après la mort d'Albert d'Autriche, empereur & roi de Boheme & de Hongrie, les Hongrois, à l'excluſion du fils poſthume de ce prince, avoient donné la couronne à Ladiſlas, roi de Pologne. Preſque auſſitôt Ladiſlas attira les Turcs dans ſes nouveaux états, & Belgrade, aſſiégée, ne fut ſauvée que par

Jean Hunniade vainqueur d'Amurath II, délivre Belgrade & force le sultan à la paix.

la valeur & la conduite de Jean Hunniade, gouverneur de Tranſilvanie. Amurath revint
1442 l'année ſuivante: mais toujours défait par Hunniade, il fut enfin contraint de demander la paix, & on fit une treve de dix ans. Le sultan, qui préféroit la retraite aux grandeurs, abdiqua, & laiſſa la couronne à ſon fils Mahomet II.

Les Chrétiens ſe propoſent d'abuſer de la bonne foi avec laquelle les Turcs obſervent le traité.

Les Turcs obſervoient exactement le traité fait avec Ladiſlas, & comptant ſur la même exactitude de la part des Chrétiens, ils avoient dégarni leurs provinces d'Europe, & fait paſſer en Aſie la plus grande partie de leurs forces. Jean Paléologue jugea ce moment favorable pour repouſſer les infideles au delà du Boſphore. Eugene IV en penſa de même, ainſi que le cardinal Julien, légat en Allemagne, célebre par le zele avec lequel il avoit pourſuivi les Huſſites, & par la défaite des armées qu'il avoit conduites contre eux.

Eugene IV & le cardinal Julien levent les ſcrupules.

Cependant les Hongrois ſe faiſoient quelque ſcrupule de rompre une treve, jurée ſur l'évangile. Le cardinal légat les raſſura, en leur prouvant qu'ils ne devoient pas ſe mettre en peine d'obſerver un traité contraire aux intérêts des princes chrétiens, fait à l'inſçu du pape, & qui devenoit nul auſſitôt que le pape

le désaprouvoit. Il prouva même qu'il y auroit de la perfidie à être fidele à ce traité impie; c'est ainsi qu'il le qualifioit. Il semble que Julien faisoit au moins ces raisonnemens trop tard: car il avoit été présent à ce traité impie; & quoiqu'avec quelque répugnance, il y avoit donné son consentement. Les ordres du pape vinrent à l'apui des raisons du légat: Eugene IV ordonna de rompre la treve, déclarant Ladislas délié de tout serment; & on reprit les armes.

Comme Mahomet étoit jeune encore, les Turcs inviterent Amurath à reprendre la couronne, pour marcher à leur tête. Ce prince sortit donc de sa solitude, repassa la mer, & défit les Hongrois dans la Bulgarie près de Varnes. Ladislas & Julien perdirent la vie. Amurath après cette victoire abdiqua pour la seconde fois: mais une nouvelle guerre le força bientôt à reprendre la couronne.

Amurath II défait les Hongrois dans la Bulgarie.

1444

Bajazeth, ayant fait la conquête de l'Albanie, avoit emmené en ôtage Georges Castriot, fils d'un seigneur du pays. Cet enfant élevé dans la cour ottomane, joignoit à la figure, l'esprit, le courage, & l'adresse. Les Janissaires l'estimoient & l'aimoient: ils l'apelloient Scanderberg, d'un nom composé de celui d'A-

Il ne peut forcer Scanderberg dans la ville de Croie.

lexandre, & Amurath lui donnoit insensiblement toujours plus de part dans sa confiance.

Sur ces entrefaites le pere de Scanderberg étant mort, ce jeune homme ose former le projet de recouvrer la ville de Croie, qui lui apartenoit. Il arrache au secrétaire du visir un ordre au gouverneur de lui remettre cette place. Il s'échape, vient à Croie, égorge la garnison ottomane, & met la ville en état de défense. Amurath se présente bientôt devant Croie; deux fois il en forme le siege, deux fois il est obli-
1451 gé de lever, & il meurt sans pouvoir s'en rendre maître.

L'empire grec se démembroit pour donner des apanages aux princes de sang.

Jean Paléologue mort en 1445, n'avoit point laissé d'enfant. Ses freres qui avoient troublé l'empire pendant sa vie, continuerent à le troubler. Enfin Constantin l'emporta sur ses freres Thomas & Démétrius, à qui cependant il fut obligé de céder les états, qu'il avoit avant de monter sur le trône. Vous voyés que les Grecs avoient apris des François à donner des seigneuries aux princes du sang; & que cet usage de démembrer l'empire s'étoit établi précisément dans les tems où les provinces étoient envahies par les Turcs.

Prise de Constantinople par Mahomet II.

Enfin Constantinople est assiégée par Mahomet II. Constantin Paléologue est tué sur la

breche. La ville eſt priſe d'aſſaut; & tout ce qui échape au fer des Ottomans, eſt réduit en eſclavage. 1453

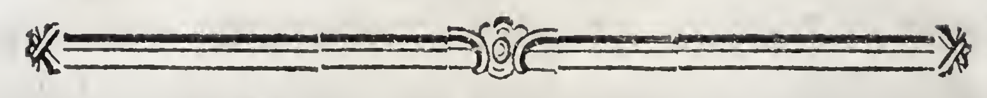
Les Grecs ſe défendirent avec la valeur qu'inſpire le déſeſpoir. Mais il ne faut pas oublier de remarquer, que dans le tems même que la mort ou l'eſclavage les menaçoient, ceux qui vouloient l'union avec l'égliſe latine, & ceux qui ne la vouloient pas, formoient encore deux partis qui s'anathématiſoient, ſans conſidérer que Mahomet alloit bientôt terminer cette queſtion. Telle eſt la fureur avec laquelle ce peuple s'étoit toujours ocupé de ſes diſputes.

Deux partis, qui s'anathématiſoient, diviſoient alors la ville.

Mahomet fit encore de grandes conquêtes en Europe & en Aſie. Cependant ſes armes échouerent toujours contre Scanderberg. Elles échouerent encore contre les chevaliers de Rhodes, aujourd'hui les chevaliers de Malte, & Hunniade lui fit lever le ſiege de Belgrade.

Mahomet II eſt arrêté dans ſes conquêtes.

Mahomet n'ayant pu ſe rendre maître de l'île de Rhodes, envoya dans la Pouille une armée, qui forma le ſiege d'Otrante. Cette place fut priſe d'aſſaut en 1480. Mais le sultan étant mort l'année ſuivante, Ferdinand, fils naturel & ſucceſſeur d'Alphonſe, la recouvra, en acordant aux Turcs une capitulation honorable.



CHAPITRE V.

Considérations sur les peuples de l'Europe depuis la chute de l'empire d'occident jusqu'à la chute de l'empire Grec.

Pourquoi l'Europe a tant de peine à se civiliser.

Chaque homme borné à ses propres forces, sent toute sa foiblesse, & ce sentiment le met dans la nécessité de se joindre à d'autres. Les hordes se forment donc: mais deux choses déterminent à peu près le nombre des individus qu'elles doivent contenir: d'un côté il faut que le nombre soit assés grand, pour que chacune trouve dans le sentiment de ses forces, la confiance de résister ou d'ataquer avec avantage; & de l'autre il faut que suivant les pays, il soit plus ou moins borné afin que la troupe entiere puisse subsister dans les lieux où elle erre. Quand la population trop acrue dérange cette proportion, les révolutions naissent les unes sur les autres, les troupes se poussent, se divisent, se réunissent, & débordent de toutes parts.

Les hordes n'ont aucune expérience pour se conduire dans des circonstances aussi dife-

rentes de celles où elles étoient auparavant: néanmoins elles conservent encore la même confiance; se conduisant par instinct comme elles se sont toujours conduites, & ne comprenant pas pourquoi elles n'ont plus les mêmes succès. Si au milieu de ces désordres un chef joint à l'instinct un peu plus de réflexion que les autres, il lui sera facile de forcer plusieurs troupes à marcher sous ses ordres, & de devenir un conquérant: mais ces Barbares seront dans les conquêtes où ils se seront fixés, ce qu'ils étoient dans les vastes campagnes où ils erroient: c'est-à-dire, qu'incapables de réfléchir sur la nouveauté de leur situation, ils n'auront encore pour regles que leur instinct: voila pourquoi depuis la ruine de l'empire d'occident, l'Europe à tant de peines à se civiliser.

La Grece avoit eu moins d'obstacles à se policer.

Les mêmes désordres en Grece ont eu des suites bien diférentes; car les peuples las de la guerre, songerent de bonne heure à se donner des lois: ils en demanderent, & ils se soumirent au moins sans répugnance à celles qui leur furent offertes: tout ocupés des soins d'établir la meilleure forme de gouvernement, ils firent naître plusieurs législateurs; & ils se civiliserent au point que malgré la multitude des

cités diféremment gouvernées, ils se regarderent pendant un tems, comme une société de concitoyens. Or pourquoi les Européens n'ont-ils pas senti, comme les Grecs, le besoin des lois? Il semble que les désordres croissant à proportion de la grandeur des états, ce besoin devoit être encore plus sensible pour eux.

Les Grecs sentoient le besoin des lois, parce qu'ils étoient pauvres : les Européens ne le sentent pas parce qu'ils sont riches.

C'est que les Grecs étoient pauvres, & que les Européens étoient riches. Il étoit naturel que les Grecs sans avarice, parce qu'ils étoient sans richesses, préférassent la paix à des guerres destructives; & qu'au contraire les Européens, que l'usage des richesses avoit rendus avares, préférassent la guerre qui les avoit enrichis, & qui paroissoit pouvoir les enrichir encore. Devenus tout-à-coup riches, parce qu'ils avoient dépouillé les vaincus; il falloit bien que dans l'espérance d'acquérir de nouvelles richesses, ils armassent continuellement, pour se dépouiller tour-à-tour eux-mêmes.

La barbarie des nouveaux peuples de l'Europe, est bien diférente de celle des anciens peuples de la Grece.

La barbarie qui se répand dans l'Europe, après la ruine de l'empire d'occident, est donc bien diférente de celle que nous avons vue en Grece, parce qu'elle a tous les vices des nations que le luxe a corrompues: tous ces barbares ne se meuvent que par un instinct aveugle, comme des troupeaux de bêtes féroces.

L'argent eſt l'unique proie qui les attire; & ils ſe déchirent, pour ſe l'arracher mutuellement. S'ils forment diférentes nations, qui paroiſſent ſe gouverner par des coutumes ou par des lois; ces nations ne ſavent point ce qu'elles ſe doivent: elles ſont encore les unes par raport aux autres auſſi ſauvages qu'elles pouvoient l'être, lors qu'elles étoient des hordes errantes dans les forêts du nord.

Ils conſervent longtems leur caractere ſauvage.

Cet eſprit ſauvage ſe perpétue de ſiecle en ſiecle: l'avidité l'entretient: une fauſſe gloire lui fait prendre de nouvelles forces: & les meilleurs eſprits ſont entraînés par l'inſtinct barbare, qui arme tous les peuples. Charlemagne, ce grand légiſlateur qui civiliſa les François pour un moment, étoit encore un ſauvage par raport aux Saxons: le plus juſte des rois S. Louis.... Je n'oſe continuer, je reſpecte en lui une erreur qui ne déshonore que ſon ſiecle.

Après Charlemagne ils s'abandonnent à de nouveaux déſordres.

La ſageſſe de Charlemagne paſſe avec lui. Comme chaque peuple, chaque corps même ſe croit puiſſant, la force dans laquelle on met toute ſa confiance, devient encore l'unique regle. Bien loin de ſentir le beſoin des lois, on néglige, on proſcrit celles qu'on a, & on craindroit de s'en donner de nouvelles. Ainſi les déſordres croiſſent & ſe multiplient.

Un inſtinct brutal les conduit dans toutes leurs entrepriſes.

Mais ces barbares, plus avides qu'ambitieux, conduiront-ils au moins leurs entrepriſes avec quelques lumieres? non; c'eſt encore l'inſtinct qui les guide. Armés ſans avoir d'objet fixe, ils ne connoiſſent ni leurs reſſources ni celles de leurs ennemis: ils ne méditent point ſur les moyens de ſurmonter des obſtacles qu'ils ne prévoient pas: ils ne ſavent ni temporiſer, ni ſaiſir le moment d'agir, ni profiter de leurs avantages, pour faire une paix utile: ſouvent les ſuccès leur deviennent auſſi funeſtes que les revers, & après s'être battus pour ſe battre, ils quittent les armes par laſſitude, pour les reprendre bientôt à contre-tems.

Injuſtes & parjures ils n'ont aucune idée de juſtice.

S'ils font des traités, la juſtice n'en dicte pas les articles: ils ne la connoiſſent pas: ils cherchent à ſe ſurprendre, le plus foible cede au plus fort: ils ne reſpectent pas les engagemens les plus ſacrés; ils ſe font une ſi grande habitude de violer leurs ſermens qu'il leur paroît tout naturel de les violer; & ils en forment le deſſein au moment même qu'ils s'engagent. S'il eſt honteux de recevoir la loi de ſon ennemi, s'il eſt encore plus honteux de manquer à la foi jurée, s'il l'eſt plus encore d'abuſer de la religion pour être parjure, quelle eſt la nation de l'Europe qui ne s'eſt pas couverte d'ignominie?

Les peuples n'imaginoient donc pas avoir à remplir des devoirs respectifs: mais les citoyens, si l'on peut donner ce nom à ces sauvages fixés en Europe, n'imaginoient pas davantage qu'il fût de leur intérêt de se lier par des obligations réciproques. Le roi, le clergé, la noblesse & le peuple, tous étoient ennemis; & souvent le chef d'une religion de paix, ennemi tour-à-tour des uns & des autres, armoit lui-même toute la chrétienté. Au milieu de ces désordres, chacun usurpe, personne ne connoît ses droits: les prétentions naissent de toutes parts. On cede ce qu'on doit défendre, on defénd ce qu'on doit céder; & la confusion vient au point qu'il semble n'y avoir plus ni état ni religion. C'est qu'il n'y avoit point de mœurs, & malheureusement il étoit dificile qu'il s'en formât.

Ils ne connoissent pas les devoirs de nation à nation ni même ceux de citoyen à citoyen.

Toute l'histoire démontre qu'il y a plus de mœurs dans un peuple, à proportion qu'il y a moins d'inégalité parmi les citoyens. La Grece seule en donne plusieurs exemples; & Lacédémone, où les fortunes étoient égales, conserva ses vertus pendant plusieurs siecles. Ce n'est pas qu'on doive entreprendre d'établir une égalité parfaite dans tous les tems, & sur-tout dans les grands empires. Ce projet causeroit

Quelle sorte d'égalité contribue au bonheur d'une nation.

de nouveaux troubles; & à peine feroit-il exécuté, qu'il fe détruiroit de lui-même. Mais fi chaque citoyen jouit de tout ce qui eft néceffaire à fa condition, fi au lieu d'être fous la domination abfolue d'un autre homme, il n'obéit qu'à des magiftrats qui obéiffent eux-mêmes aux lois: il y aura dès-lors affés d'égalité parmi eux, puifque les lois commanderont feules, & que fous leur protection, chacun à l'abri de toute injuftice, difpofera de ce que le fort ou fon induftrie lui aura donné en partage.

Il y a une inégalité odieufe qui la ruine.

Lors de l'expulfion des Tarquins il reftoit une inégalité odieufe entre les patriciens & les plébéiens. Si elle eût fubfifté, Rome eût péri de bonne heure, & fon nom peut-être ne fût pas venu jufqu'à nous. Cette inégalité difparut, à mefure que les plébéiens s'éleverent aux magiftratures, & alors les Romains acquirent ces vertus qui les préparoient à la conquête du monde. Cependant les dépouilles des nations ramenent une inégalité encore plus funefte: il n'y a plus que des riches & des pauvres: les mœurs fe corrompent, elles entraînent la ruine de la république; elles fe corrompent encore, & l'empire n'eft plus.

La plus pernicieufe eft celle qui a été pro-

Mais une inégalité plus grande encore, c'eft celle qui s'établit avec le gouvernement féodal,

Le peuple entier, quoiqu'asservi, ne l'étoit pas par-tout également. Les seigneurs pouvoient disposer de tout, ils mettoient leur volonté à la place des lois: mais toujours inégaux entre eux, ils haussoient, ils baissoient tour-à-tour; & mille causes varioient leur situation respective. Le clergé se voyoit au dessus des seigneurs laïques, ou au dessous, suivant que méprisant ou redoutant ses censures, on se conduisoit par avarice ou par superstition. Enfin une multitude d'ordres religieux formoit dans l'état des corps inégaux par les richesses ou par la considération dont ils jouissoient. Ils n'apartenoient proprement ni à la classe du clergé, ni à celle de la noblesse, ni à celle du peuple: ils formoient eux-mêmes plusieurs classes diférentes, jalouses entre elles, ennemies de toutes les autres, & ambitieuses de s'élever à tout. Ils se mêlent dans les diférens qui arment les puissances: ils excitent les peuples à la révolte: souvent même ils troublent le monde par des questions frivoles & ridicules. Lorsqu'il y a tant de classes, & tant d'inégalité parmi elles, faut-il s'étonner, si les intérêts se multiplient & se croisent continuellement? Cependant une nation n'est civilisée, qu'autant qu'elle forme un corps de citoyens unis par un intérêt commun.

duite par le gouvernement féodal & par les ordres religieux.

Il y a une noblesse qui ne détruit pas l'égalité.

L'idée qu'on se faisoit de la noblesse dans ces tems, prouve encore combien on étoit barbare. Que les magistratures laissent de la considération à ceux qui les ont exercées : que cette considération passe même des peres aux fils ; c'est ce qui doit naturellement s'établir par-tout où il y a des hommes, qui s'intéressent à la patrie. Il y aura donc des familles plus illustres, parce qu'elles auront donné plus de magistrats : mais cette distinction excitera l'émulation, sans altérer l'égalité ; parce que dans ces familles, comme dans les autres, on ne naîtra que simple citoyen, & que la naissance ne donnera aucun titre, aucun privilege, aucun droit. Telle a été la noblesse chés les Romains. Les petits-fils d'Auguste même n'étoient que simples particuliers ; & ils n'eurent de titre, que lorsqu'on les eut créés princes de la jeunesse. Tibere après son adoption, rentroit dans la classe des citoyens, lorsqu'il n'étoit pas revêtu de la puissance tribunitienne. Claude, quoique parent des empereurs, quoique descendu d'une longue suite d'aïeux & de magistrats, ne fut rien jusqu'au tems où Caligula le fit consul. Mais il est inutile de multiplier les exemples, ce n'est que dans le bas-empire que des titres fastueux, multipliés sans dis-

cernement, commencerent à devenir héréditaires dans quelques familles.

Opinion absurde de nos ancêtres, qui ont imaginé que la terre fait le noble.

Le gouvernement féodal introduisit insensiblement une façon de penser encore plus absurde. Un château fortifié donnoit la noblesse à un brigand, auquel il servoit de retraite, & tant que ce château apartenoit à la même famille, il transmettoit la noblesse des peres aux fils; on naîssoit donc noble, parce qu'on naîssoit brigand.

Il semble d'abord que les seigneurs auroient dû atacher toute la considération à la profession des armes & aux fonctions de la justice; puisqu'ils ne connoissoient eux mêmes d'autre métier que celui de la guerre, & qu'ils s'étoient arogé le droit de rendre seuls une espece de justice à leurs sujets: mais parce qu'ils conservoient leurs terres, dans le tems qu'ils perdoient leur droit de guerre & leurs tribunaux de justice; il arriva que la terre seule fit le noble, & que les fonctions militaires & civiles ne purent pas donner la noblesse. En vain comptoit-on parmi ses aïeux des officiers généraux & des magistrats du premier ordre: on étoit roturier, si l'on ne venoit pas de quelque seigneur, qui eût au moins été maître d'un château. Les titres de

duc, de comte &c. qui dans les commencemens étoient des titres de magiſtratures, n'apartinrent plus qu'aux ſeigneurs qui poſſédant de grandes terres, étoient regardés comme les premiers de l'état: cependant par une contradiction ridicule, cette haute nobleſſe étoit jugée dans les parlemens par des magiſtrats, qu'elle traitoit de roturiers.

Cette nobleſſe eſt le principe d'une inégalité odieuſe.

Cette nobleſſe qu'une famille tient de ſa terre, ſans avoir jamais rendu aucun ſervice à l'état, eſt certainement le plus abſurde de tous les préjugés. Elle eſt auſſi le principe de l'inégalité la plus odieuſe: car plus ces nobles inutiles ſe croient élevés, plus ils mépriſeront les ordres inférieurs; & plus ceux-ci ſe ſentent mépriſés, plus ils concevront de haine contre la nobleſſe. Vous avés vu les magiſtrats toujours ocupés des moyens d'humilier les nobles, & quelquefois le peuple armé pour les exterminer.

Les peuples qui ont envahi l'occident, deviennent plus féroces, qu'ils ne l'étoient.

Si nous conſidérons les Barbares au moment qu'ils envahirent les provinces de l'empire, nous les trouvons moins ſauvages les uns par raport aux autres: car ils jouiſſoient tous des mêmes droits, ils étoient égaux, & ils ne connoiſſoient pas ces diférences humiliantes, qui font que dès le berceau les hommes ſont de diférentes eſpeces.

Bien loin de s'inſtruire par l'expérience, ilsrepetent les mêmes fautes.

Tous ces ſauvages ſont donc devenus pires, en ſe fixant. D'abus en abus, de crimes en crimes, ils ſe font des droits par des forfaits. L'inſtinct qui les pouſſe ne leur permet pas de profiter de leurs malheurs. Dans une ignorance profonde du paſſé, & même du préſent, ils font les mêmes fautes, parce qu'ils les ont faites. Combien de rois détrônés en Angleterre! cependant ils le ſont tous pour avoir tenu la même conduite. Philipe le Bel diviſe & ruine la France: ſes ſucceſſeurs la diviſent & la ruinent. Ils ſe font faux-monnoyeurs, & ils croient de la meilleure foi du monde uſer d'un droit qu'on ne peut leur conteſter. Ils n'ont garde de prendre S. Louis pour modele: s'ils conſervent un ſouvenir confus de ce roi juſte, ils ignorent ce qu'il a fait, & bien loin de marcher dans le chemin qu'il leur a tracé, ils vont au gré de leurs paſſions & par conſéquent au haſard. La politique ſi vantée des papes n'eſt pas plus éclairée: ils ſe ſervent des excommunications, comme tous les animaux ſe ſervent des armes que la nature leur a données: encore ne ſavent-ils pas juger de leurs forces, s'ils ont réuſſi, parce qu'ils ont trouvé peu de réſiſtance; ils tentent de plus grandes entrepriſes

où ils échouent : ils les tentent de nouveau pour échouer encore : celui qui ſuccede, ne ſait pas ſe coriger ſur les fauſſes démarches de celui qui l'a précédé. Ils ſcandaliſent toute la chrétienté, ils la ſoulevent contre eux : ils ont un juge dans les conciles, qu'ils ſont forcés de convoquer ; & ils mendient la protection des ſouverains qu'ils regardoient auparavant comme les ſujets du ſaint ſiege. Le clergé en bute aux papes, aux rois, à la nobleſſe, aux moines & au peuple, ſe conduit tout auſſi inconſidérément ; & ne ſait conſerver ni ce qu'il uſurpe ni ce qu'il acquiert à juſte titre. La nobleſſe enfin, que l'avidité & la ſuperſtition enhardit, & intimide tour-à-tour, fait tout à contre-tems, & va tomber ſous les efforts des magiſtrats qu'elle mépriſe. Celui qui conſidere ces déſordres, peut-il s'étonner, ſi les papes, les rois, le clergé, les ſuſerains, les ſeigneurs & tous les peuples ſont expoſés à des révolutions continueles ? Il faut bien que la fortune varie ſans ceſſe ; puiſque par-tout on ſe conduit ſans principe, & qu'il n'y a de mœurs nulle part.

Chés toutes les nations lesgrands ſont encore plusféroces que les autres.

Dans ces ſiecles barbares, les hommes les moins civiliſés ſont ſans doute ceux que nous nommons les grands : ils ont l'ignorance des ſauvages, ils en ont la valeur brutale & avide,

ils en ont, en un mot, les mœurs; & ils y joignent tous les vices que donnent les richesses jointes à la puiſſance. Mais on les ruinera, plutôt qu'on ne les civiliſera; parce que la confiance qu'ils mettent en leurs forces, ne leur permet pas de ſentir le beſoin des lois; & que les flateurs qui les entourent, leur permettent encore moins de ſentir le beſoin d'acquérir des lumieres.

Cependant le commerce enrichit quelques villes d'Italie: un nouveau luxe ſe répand. Les papes l'aportent en France. Leurs légats le laiſſent dans toutes les cours; & les peuples deviennent plus polis, ſans ſe civiliſer davantage & ſans ſe policer. Tâchons de nous faire des idées exactes.

Le luxe les polit ſans les civiliſer, & ſans les policer.

Un peuple ſe civiliſe à meſure qu'il quitte les mœurs qu'il avoit, quand il étoit barbare. Il ſe police, lorſqu'obéiſſant à des lois qui préviennent les déſordres, il ſe fait une habitude des vertus ſociales. Enfin il ſe polit, lorſqu'il ſe pique d'une certaine élégance dans tout ce qu'il fait. Un exemple fera encore mieux ſentir cette diférence. Les Grecs commencerent à ſe civiliſer avant Licurgue & Solon, ils ſe policerent dans les ſiecles de ces deux légiſlateurs, & ils ſe polirent dans celui de Périclès.

En quoi diférent ces trois expreſſions.

Vices des siecles polis.

Les siecles de l'athéisme, de l'urbanité, de l'élégance, les siecles polis, qu'on regarde comme les plus florissans, sont donc l'époque de la décadence des mœurs & des états. Alors en effet le luxe regne: la considération ne s'acorde qu'aux richesses: en conséquence chacun veut se distinguer par la magnificence des habits, des équipages &c. Parce que les arts & les lettres fleurissent, on a des collections de tableaux, dont on ne connoît pas le prix, & des bibliotheques qu'on ne lit pas: parce qu'il est du bel air de se montrer par-tout, on promene son ennui de maison en maison, pour l'échanger contre celui des autres. La journée se termine par un souper, où les mets sont des poisons aprêtés avec délicatesse; & on bâille parce qu'on ne sait que dire, & qu'on est ennuyé d'entendre. *Hélas! les indigestions sont pour la bonne compagnie*, a dit un grand poëte. Ne présumés-vous pas de-là, que la bonne compagnie fait tristement bonne chere, & que l'ennui contribue beaucoup aux indigestions? Voila cependant les hommes des siecles polis: plus ils s'amollissent & se corrompent, plus ils aplaudissent à leurs vices. Il n'y a plus de bien public, plus de patrie; mais seulement des abus qu'on fronde & qu'on défend. La frivolité qui don-

ne le ton à tous, ne permet pas de s'ocuper de choses sérieuses. On en parle tout au plus dans la nouveauté; on s'en ennuie presque aussitôt; & on passe à des riens, pour se procurer des amusemens qu'on cherche toujours & qu'on trouve rarement.

Quand on ne connoît pas le monde, on l'imagine tout autrement; & on juge, par exemple, que Paris est la ville des plaisirs : mais puisque vous n'étes pas fait pour y vivre, il faut vous aprendre que vous n'avés rien à regretter.

Lorsque ces tems de corruption sont arrivés, il faut se tenir à l'écart pour être heureux;

A Paris les hommes les plus heureux ne sont pas envelopés dans le tourbillon du monde: ils se tiennent à l'écart. Ocupés par état ou par goût, ils ne cherchent de délassement, que dans une compagnie d'amis choisis, ocupés comme eux. Ils ne s'ennuient jamais, quand ils sont ensemble; parce que leur conversation a toujours un objet. S'ils se taisent, ils ne s'ennuient pas encore; parce qu'ils ne se sont pas imposé la loi de parler, comme font ceux qui n'ont rien à dire. Chacun pense alors à quelque chose, ou à rien s'il veut: mais il est à son aise; & il a le plaisir de sentir que s'il rompt le silence, il sait à qui parler. Un homme désœuvré seroit le fléau d'une pareille société.

& se faire des amis éclairés & vertueux.

Or vous pouvés trouver ce bonheur à Parme. Faites un choix d'amis véritablement aimables : mais j'ai peur que vous ne saisissiés mal ma pensée. Je n'apelle pas aimable, un homme qui vous plaira par ses flateries; qui ne vous amusera que par des contes frivoles; qui vous fera rire de quelque courtisan, auquel il donnera des ridicules; qui vous arrachera à vos devoirs pour vous livrer à vos passions; un mauvais plaisant, un bouffon &c. J'apelle donc véritablement aimable, un homme vrai, sincere, discret, éclairé, vertueux, en un mot. Il aimera votre gloire : en se rendant digne de votre amitié, il vous rendra digne de la sienne. Vos devoirs lui seront chers, il vous aidera à les remplir. Si vous avés de pareils amis, vous trouverés le plaisir & dans vos ocupations, & dans vos délassemens : si vous en aviés d'autres, vous vous ennuieriés à Paris comme à Parme. Après cet écart qui a soustrait à vos yeux, pendant un moment, les peintures hideuses de tant de siecles, je reviens à nos malheureux ancêtres.

Les peuples de l'Europe sont polis, avant d'avoir été civilisés & policés.

Ils n'étoient pas civilisés, puisqu'ils avoient conservé la barbarie de leurs premieres mœurs. Ils n'étoient pas policés, puisqu'ils n'avoient pas contracté l'habitude des vertus sociales. Or

si l'athéisme & l'urbanité ont été l'époque de la décadence des Grecs & des Romains, que sera en Europe l'élégance qui se répand parmi des Barbares?

Vous ne vous y attendés pas: elle sera le salut des Européens. Ces ames féroces, qui ne pouvoient plier sous le joug des lois, plieront enfin sous les vices du luxe: à mesure qu'elles s'amolliront, l'anarchie cessera: des tems plus heureux commenceront; & il se formera de plus sages gouvernemens. C'est ainsi que l'ordre doit renaître. Vous prévoyés qu'ayant un principe vicieux, il sera toujours vicieux lui-même.

La mollesse prépare des révolutions dans le gouvernement.

Au reste cette politesse, à laquelle je donne le nom d'élégance, étoit encore bien grossiere. Car la chevalerie en étoit l'école; & les hommes les plus polis, du douzieme, treizieme & quatorzieme siecle, étoient ces chevaliers qui, enfermés dans des armures de fer, couroient le monde sous prétexte de redresser les torts. Cette politesse, qui amenoit insensiblement la mollesse des mœurs, étoit de l'élégance pour eux. Aussi voit-on qu'ils commençoient à s'armer par ostentation & qu'ils ne cherchoient plus les dangers avec le même fanatisme. On voit encore qu'ils se multiplioient,

La politesse des 12, 13 & 14e. siecles étoit encore bien grossiere.

à mesure qu'il étoit moins honteux de fuir le péril ; & c'est une nouvelle cause qui préparoit la ruine de la chevalerie. La décadence en est déja sensible dès la fin du quatorzieme siecle.

Lorsque les Grecs & les Romains s'amollissoient, on pouvoit au moins réclamer les anciennes mœurs.

Lorsque les Romains & les Grecs se formoient à cette élégance, qui acompagne le luxe, il restoit encore des vestiges des anciennes mœurs : on se plaignoit des progrès de la corruption : on gémissoit sur les désordres auxquels on n'avoit pas la force de remédier. On réclamoit, quoiqu'inutilement, les lois : on parloit de justice, on en conservoit au moins encore quelque idée. Voila pourquoi, lorsque la Grece panche vers sa ruine, il s'y forme encore une république, qui intéresse par ses vertus ; & voila pourquoi les Romains sont encore capables d'être heureux sous des empereurs, tels que les Titus, les Trajans, & les Antonins.

Mais les Européens qui n'ont jamais été vertueux, s'abandonnent brutalement à la mollesse, sans pouvoir regretter le passé.

Il n'en étoit pas de même des Européens, qui se sont polis, sans avoir été civilisés. Quelles mœurs pouvoient-ils regretter ? Quelles lois auroient-ils réclamées ? Avoient-ils jamais eu quelque idée de justice ? Il faut donc qu'ils s'abandonnent brutalement à de nouveaux vices sans rien prévoir, sans s'apercevoir mê-

me qu'ils deviennent pires. Comment des Philipe Auguſte, des S. Louis & des Charles V ſeroient-ils le bonheur de ces peuples abrutis? Ils peuvent tout au plus diminuer les déſordres & produire un bien paſſager.

Confuſion où ſe trouvoit l'Europe.

Rien n'eſt plus étrange que la confuſion où nous avons vu l'Europe. Quelquefois on ne ſait pas ce qui donne des droits au trône. Les prérogatives royales n'ont rien de fixe. Souvent on ne peut dire, ſi la nation qui parle de privileges eſt rebele ou ne l'eſt pas. Le peuple, la nobleſſe, le clergé, le ſouverain pontife n'ont pour droits que des prétentions conteſtées. Les deux puiſſances ont elles des limites? ſont ce les papes ou les rois qui doivent gouverner l'Europe? A qui apartiennent les biens temporels des égliſes? eſt-ce aux écléſiaſtiques? eſt-ce à la cour de Rome? eſt-ce aux princes? Qui doit nommer aux bénéfices vacans? quelles conditions rendront canoniques l'élection du ſucceſſeur de S. Pierre? Vous le voyés: telle étoit la confuſion, que ſouvent toutes ces queſtions n'étoient, ou même ne pouvoient être réſolues que par la force; & on ne voyoit que des ſujets de guerre, entre l'état & l'égliſe, la nation & le ſouverain, le clergé, la nobleſſe & le peuple.

Les peuples deviennent la proie des souverains.

Dans ce désordre les peuples sont les victimes des quereles des princes. Ce sont autant de proies, qu'ils s'arachent: ils en disposent comme de leurs bêtes; ils acquierent des droits sur eux par des mariages: ces droits presque toujours équivoques multiplient les concurens; & pour mettre le comble à cet abus, Jeanne II adopte deux princes, & tous deux croient en vertu de cette adoption que le royaume de Naples leur apartient.

Ces siecles corrompus offrent de grandes leçons aux princes.

Quelle que soit la barbarie de ces siecles, vous y trouverés, Monseigneur, de grandes leçons, si vous savés les étudier. Vous verrés que les hommes ne sont heureux, qu'autant qu'ils sont justes; que la justice est l'effet de la tempérance & du travail; qu'elle ne sauroit se trouver où ces vertus premieres ne sont pas; & que les richesses, bien loin d'être un signe de la prospérité des états, sont l'augure d'une décadence prochaine. En effet l'inégalité odieuse qu'elles amenent, divise nécessairement tous les ordres; elle les affoiblit par conséquent, & elle tend même à les ruiner les uns par les autres, si la nation conserve quelque reste de courage. C'est alors le siecle des attentats. On commet hardiment les plus grands crimes, & les succès paroissent

justifier les forfaits. Cependant la mollesse, l'oisiveté & les autres vices du luxe énervent insensiblement ces ames féroces. On commence à se piquer de politesse & d'élégance : on raffine sur les choses frivoles; & les mœurs, plus corrompues, paroissent adoucies ; parce que les vices, qui regnent, sont ceux des ames lâches. Si les Romains & les Grecs n'ont plus eu de patrie, lorsqu'ils ont acordé toute la considération aux richesses, que pouvoient devenir des peuples tout-à-la fois barbares & riches? Aussi pouvés vous remarquer que jusqu'au quinzieme siecle, les Européens n'ont point connu la liberté, & qu'ils n'ont combattu que pour la licence. Les républiques même, qui se sont formées, en sont une preuve; & si la Suisse mérite d'être exceptée, c'est que les Suisses étoient pauvres.

Les grands hommes qu'ils ont produit, prouvent qu'un prince peut être grand dans les tems plus dificiles.

Plus vous réfléchirés sur les mœurs de toute l'Europe, plus vous sentirés combien il étoit dificile d'en gouverner les peuples avec gloire. Vous avés cependant vu de grands princes en Allemagne, en France & en Angleterre. Dans les tems les plus dificiles, un souverain peut donc être grand; il peut donc l'être dans tous les tems. C'est donc bien à tort, qu'il rejeteroit sur la fortune les revers, qui

traînent après eux les malheurs de l'état. Le bonheur & la misere des peuples sont entre ses mains. La prospérité ou l'humiliation du royaume est son ouvrage, & la fortune contraire n'est jamais que l'incapacité d'un souverain sans talens & sans vertus.

L'Allemagne & l'Angleterre nous prouvent le danger des entreprises au loin.

L'Allemagne & l'Angleterre vous aprendront, qu'en formant des entreprises au dehors, on ruine ses provinces, sans en acquérir de nouvelles, ou que si on en acquiert, on se ruine encore davantage. Car les conquêtes, qu'on a faites, sont toujours à faire, & on a d'autant plus de peine à les conserver, qu'on est foible à proportion qu'on ocupe plus d'espace. Il n'y aura donc de gloire pour vous, qu'à gouverner le peuple dont vous aurés l'honneur d'être le chef; l'honneur, dis-je, en supposant que vous le gouvernerés avec justice, avec humanité & avec les lumieres nécessaires.

Toute l'histoire nous aprend qu'on est foible au dehors lorsqu'on divise pour être puissant au dedans.

Si vous demandés comment les rois sont affermis au dedans & puissans au dehors, l'histoire d'Angleterre évoque, pour vous répondre, les manes de ces princes qui ont été obéis, parce qu'ils ont respecté les privileges de la nation, & de ces princes qui ont été précipités du trône, parce qu'ils ont ambi-

tionné d'être abſolus. Philipe le Bel & ſes ſucceſſeurs vous crient: Gardés vous bien de nous imiter, en diviſant les ordres de l'état pour dominer ſur tous; & ne regardés pas comme un moyen de vous enrichir, ces reſſources paſſageres qui ruinent le ſouverain après avoir ruiné les peuples. Charles V, qui avoit entendu ces cris, ſut regner avec gloire dans les tems les plus dificiles: mais le feu des diviſions, qui n'étoit qu'amorti, ſe ralluma ſous Charles VI; & ſi Charles VII fut heureux, c'eſt que l'Angleterre fut alors plus diviſée que la France. Cependant le royaume ſe trouva dans un état miſérable: épuiſé par les guerres, il l'étoit encore par les changemens continuels, que Charles VI & Charles VII avoient faits dans les monnoies.

Toutes les cours vous aprendront, où conduit une ambition ſans regle, lorſque le prince ſe croit autoriſé à tout ſur la parole de ſes flateurs. La cour de Rome ſurtout vous donnera de grandes leçons à cet égard. Aprenés ce que vous devés à l'état, à la religion, aux écléſiaſtiques, à chaque citoyen, à vous même; mettés chacun à ſa place & tenés vous à la vôtre. Mais quelle eſt ma place, demanderés vous? vous la

Elle nous fait voir les calamités que produit une ambition ſans regles.

trouverés facilement, si vous étes le pere de votre peuple.

Les quereles du sacerdoce & de l'empire nous montrent les limites des deux puissances.

En considérant les dissentions du sacerdoce & de l'empire, vous reconnoîtrés les limites des deux puissances. Si vous étes attentif à ne pas franchir les bornes qui vous sont prescrites, vous en rendrés vos droits plus respectables; votre fermeté justifiée par la justice les défendra avec plus de succès, & les ministres de l'église, contenus dans leur devoir, seront forcés à rendre à César ce qui apartient à César, lorsque César rendra lui-même à Dieu ce qui apartient à Dieu.

En considérant les abus qui ne sont plus, on aprend à remédier à ceux qui restent.

En un mot étudiés les désordres qui ont troublé l'Europe. Démêlés en les causes; prévenés les abus qui peuvent renaître: détruisés ceux qui restent dans vos états. Mais usés toujours des ménagemens, que demandent les circonstances; & songés qu'il faut souvent prendre des précautions, pour s'assurer de faire le bien. C'est ainsi qu'aprenant à regner par les fautes des princes, vous vous rendrés capable d'imiter Charles V & S. Louis, Philipe Auguste, Charlemagne. Que cependant leurs fautes vous instruisent encore.



LIVRE HUITIEME.



Des Lettres dans le moyen âge.

La prise de Conſtantinople par les Turcs fit en Europe une révolution dans les eſprits: mais pour en juger il faut ſe faire une idée des études, auxquelles on s'apliquoit depuis le ſixieme ſiecle. Nous jeterons d'abord un coup d'œil ſur les Arabes, qui ont été nos maîtres.



CHAPITRE I.

Comment les Arabes ont cultivé les ſciences.



Quoique les Arabes ou Saraſins fuſſent pour la plûpart Nomades ou Scénites, comme on les nommoit encore, parce qu'ils campoient ſous des tentes; l'Arabie a eu de bonne heure des villes où les habitans s'adonnoient par- Ignorance des Arabes vers les tems de Mahomet.

ticuliérement au commerce, ſans renoncer néanmoins tout-à-fait au brigandage. Ces peuples étoient encore barbares, vers les tems que Mahomet parut. Ils ſe piquoient d'une éloquence qui devoit être bien groſſiere; & ils avoient des poëtes pour conſerver le ſouvenir des événemens & pour célébrer les hommes qui méritoient leur eſtime: mais à peine commençoient-ils à connoître l'écriture. On ne ſavoit pas lire à la Mecque, patrie de Mahomet; & ce faux prophete, auſſi ignorant que ſes concitoyens, ne puiſa une partie de ſa doctrine, dans l'ancien & le nouveau teſtament, qu'avec les ſecours des Juifs & des Chrétiens réfugiés en Arabie. Il y en avoit ſur-tout beaucoup à Médine.

La religion des Arabes étoit l'idolâtrie: bien peu avoient embraſſé le judaïſme ou le chriſtianiſme. Ils croyoient à l'aſtrologie judiciaire, parce qu'ils n'avoient qu'une connoiſſance ſuperficiele du ciel, & qu'ils rendoient un culte aux aſtres. Sans lumieres par eux-mêmes, ils en tiroient peu des Chrétiens qui vivoient parmi eux; parce que c'étoient des hérétiques, qui n'avoient plus de commerce avec les Grecs, alors le ſeul peuple inſtruit. En un mot, ils étoient dans une igno-

rance tout-à-fait favorable aux vues de Mahomet, & il ne tint pas à cet imposteur de les y laisser croupir. Il proscrivit les sciences, supofant qu'il avoit mis dans l'alcoran tout ce qu'il est utile de savoir, & que ce qu'il n'y avoit pas mis est inutile ou condamnable.

Ils cherchent à s'instruire sous les Abassides.

C'est vers la fin du huitieme siecle que les Arabes commencerent à sortir de la barbarie; lorsque les Abassides, qui succéderent aux Ommiades, encouragerent les arts & les sciences. Soit par goût, soit par politique, ces califes s'écarterent en cela de l'esprit de Mahomet. Des médecins chrétiens, qu'ils apellerent, & qui eurent des succès, purent contribuer à leur inspirer le desir de s'instruire; & il se peut encore que les Abassides aient cru devoir adoucir les mœurs féroces des Arabes.

Le calife Mamoun attire les savans, fait des collections de livres & fait traduire les plus estimés.

Il s'agissoit de ramener les lettres, que les califes avoient bannies de leurs états, & qui tomboient en décadence à Constantinople même, depuis longtems leur unique asile. Dans cette vue les Abassides firent faire une recherche des livres écrits dans les langues savantes; ils attirerent des hommes instruits dans tous les genres, & ils firent traduire en arabe les écrivains dont on leur loua les ouvrages. Des Chrétiens qui avoient été chargés

de la traduction des auteurs grecs, commencerent entre autres par des écrits d'Aristote & de Gallien. C'est pourquoi les Arabes adopterent le péripatétisme, & cultiverent la médecine, l'unique science jusqu'alors prisée parmi eux. Le calife Mamoun, qui regnoit au commencement du neuvieme siecle, leur inspira du goût pour les mathématiques, auxquelles il s'apliqua lui-même avec passion & avec succès. Il ne négligea rien, pour attirer à sa cour Léon, le plus grand mathématicien qu'il y eût à Constantinople. Il envoya des ambassadeurs avec des présens à l'empereur Théophile, avec qui il étoit en guerre: il lui offrit des sommes considérables, & une paix perpétuele, s'il vouloit permettre à Léon de venir à Bagdat: enfin il s'excusa de n'aller pas lui-même lui demander ce philosophe. Toutes ces démarches furent inutiles: plus heureux dans la suite, il obtint des successeurs de Théophile les livres philosophiques, que les Grecs avoient conservés, & il les fit traduire.

Les Arabes ont des écoles.

A l'exemple de Mamoun, plusieurs autres califes entretinrent par leur protection, & augmenterent même l'amour des sciences. Elles se répandirent dans tout l'état musulman.

Il y eut en Aſie, en Afrique & en Eſpagne des écoles, où l'on enſeignoit la médecine, l'aſtronomie, les mathématiques, & ce qu'on nommoit alors philoſophie: l'amour de l'étude ſe conſerva même en orient juſqu'au quatorzieme ſiecle, que Tamerlan, le fléau des arts, dévaſta l'Aſie.

Cependant les connoiſſances des Arabes ne pouvoient être que bien imparfaites: pluſieurs raiſons le prouvent.

Ils liſent les anciens dans de mauvaiſes traductions.

Ils commencerent malheureuſement dans des tems, qui n'étoient pas favorables aux lettres; car pour ſortir de la barbarie, ils furent obligés d'aller chercher les ſciences chés les Grecs, qui étoient eux-mêmes devenus barbares. On traduiſoit à la verité les anciens écrivains: mais dans l'ignorance où l'on étoit des matieres qu'ils avoient traitées, il n'étoit pas poſſible de trouver des traducteurs intelligens; & les fautes ſe multiplioient d'autant plus, qu'au lieu de les traduire d'après le texte original, on les traduiſoit ſouvent d'après des verſions ſyriaques ou hébraïques. Il falloit que les traductions des Arabes fuſſent bien imparfaites, puiſqu'on a de la peine à reconnoître Euclide dans celles qu'ils ont données des élémens de ce géometre; cet écrivain cependant étoit un des plus faciles à traduire.

Ils adoptent Ariſtote ſans pouvoir l'entendre.

Ariſtote eſt le ſeul philoſophe dont les Arabes crurent adopter les opinions. Ils ne l'entendirent pas. Comment, tout-à-fait neufs dans la philoſophie, auroient-ils pu comprendre la métaphiſique & la phiſique d'un eſprit ſubtil, qui ne cherche ſouvent qu'à s'enveloper? Ils ſentirent donc qu'ils avoient beſoin d'être guidés; & ils conſulterent les commentaires que les philoſophes d'Alexandrie avoient donnés ſur les ouvrages d'Ariſtote.

Ils croient l'entendre & ils forment ſoixante-dix ſectes diférentes.

Ariſtote n'étoit plus reconnoiſſable dans ces commentaires: car les ſubtilités du ſincrétiſme, ou de l'eclectiſme, l'avoient tout-à-fait défiguré: mais ces ſubtilités mêmes étoient analogues à l'eſprit des Arabes; à qui les allégories ne pouvoient manquer de plaire, puiſqu'ils vivoient dans des climats chauds, & qu'ils avoient toujours cultivé la poëſie. Ils ſubtiliſerent donc, ils diſputerent, & ils formerent juſqu'à ſoixante-dix ſectes, qui ſe flatoient chacune d'avoir ſaiſi la penſée d'Ariſtote.

A force de ſubtilités, ils concilient leur péripatétiſme avec l'alcoran.

Tant d'opinions diférentes ne pouvoient pas s'acorder avec l'alcoran: cependant il étoit ſévérement défendu de s'écarter en rien de la doctrine enſeignée dans ce livre. Ici les ſubtilités ſervirent merveilleuſement les Arabes. Il leur fut auſſi facile de prouver qu'ils ne s'écar-

toient pas de Mahomet, qu'il leur étoit facile de prouver qu'ils ſuivoient Ariſtote. Le caractere de leur eſprit, leur religion & les ſources où ils avoient puiſé, tout concouroit à les rendre ſubtils, & par conſéquent mauvais philoſophes.

La dialectique des péripatéticiens eſt tout-à-la fois la méthode la plus ingénieuſe, la plus inutile & la plus vicieuſe : car au lieu de porter ſur les idées, elle s'arrête au mécaniſme des propoſitions, & elle paroît montrer l'art de raiſonner, lorſqu'elle n'aprend que l'art d'abuſer du raiſonnement. Les Arabes, à qui elle étoit tous les jours plus néceſſaire, en firent le principal objet de leur étude. Alors elle fut hériſſée de nouvelles ſubtilités. Elle prit un langage tout extraordinaire, & elle devint tout-à-fait barbare.

Ils s'apliquent à la dialecti-que,

Les Arabes réuſſirent mieux dans la médecine, dans la géométrie & dans l'aſtronomie. Cependant ils n'ont fait faire aucun progrès à ces ſciences; parce qu'au lieu de chercher la vérité dans l'étude de la nature, ils la demandoient aux Grecs, dont ils n'entendoient pas toujours les réponſes. Ils paroiſſoient ſupoſer que les Grecs avoient tout connu, comme les Grecs avoient autrefois ſupoſé que les Egiptiens

à la médicine, à la géométrie & à l'aſtronomie.

ſavoient tout. Ils ne s'apliquoient donc qu'à ſaiſir la penſée des maîtres qu'ils avoient choiſis; & s'ils les ſuivoient avec confiance, ils ne les ateignoient pas toujours.

Ils ont nui aux progrès de l'eſprit humain.

Je ne ſais ſi nous avons beaucoup d'obligation aux Arabes. Il eſt vrai qu'ils ont conſervé une lueur de connoiſſances dans des ſiecles où d'épaiſſes ténébres ſe répandoient partout. Leurs ouvrages nous ont donc été utiles à quelques égards: mais leur méthode & leurs opinions ont mis des entraves à l'eſprit humain; & j'ai bien peur qu'aujourd'hui les maîtres qui enſeignent dans nos écoles, ne ſoient Arabes encore par quelques endroits. Que nous reſte-t-il en effet, lorſque nous finiſſons nos études? Des futilités qu'on nous a données pour des connoiſſances; une ignorance profonde des moyens de s'inſtruire, & du dégoût pour tout ce qui demande de l'aplication.





CHAPITRE II.

De l'état des Lettres chés les Grecs depuis le ſixieme ſiecle juſqu'au quinzieme.

L'ignorance faiſoit des progrès d'une génération à l'autre, lorſqu'au ſixieme ſiecle, elle couvrit tout-à-coup les ruines de l'empire d'occident, & menaça celui d'orient de toutes parts. Quelles barrieres lui pouvoient opoſer les Grecs, entourés de Barbares, mêlés même avec eux, gouvernés par des princes ignorans, & toujours déchirés par des guerres étrangeres ou civiles? Auſſi bientôt les Arabes ouvrent de nouvelles provinces à l'ignorance : elle ſe répand de plus en plus; & les lettres fuient à Conſtantinople, où elles ne trouvent qu'un aſile peu ſûr.

Progrès de l'ignorance dans le ſixieme & ſeptieme ſiecles.

Vers ce tems la ruine entiere de l'idolâtrie entraîna la ruine des diférentes ſectes des philoſophes païens. Le platoniſme d'Alexandrie, d'où elles tiroient leur origine, tomba avec elles, & ne put plus ſe relever; parce

De toutes les ſectes d'Alexandrie, le platoniſme conſerve ſeul quelques ſectateurs.

qu'il étoit devenu odieux aux Chrétiens, qui le regardoient avec raiſon comme la ſource de bien des héréſies. Il n'en reſtoit des traces que dans quelques peres de l'égliſe qu'on liſoit peu. Origene ſeulement conſervoit encore des ſectateurs au platoniſme, qui l'avoit jeté lui-même dans pluſieurs erreurs. Les moines s'attacherent ſur-tout à ſa doctrine, parce qu'elle étoit plus conforme à l'auſtérité qu'ils avoient embraſſée, & qu'elle paroiſſoit les mettre dans le chemin de la viſion intuitive. Leur ſimplicité fut encore trompée par un ouvrage platonicien, qu'on attribuoit fauſſement à Denis l'Areopagite: de ſorte que tout concourant à les égarer, ils imaginerent une théologie miſtique, qui aprenoit à s'élever juſqu'à Dieu par des extaſes. Vous voyés que c'étoit là une bien vieille folie, elle durera néanmoins encore, elle reparoîtra même dans notre ſiecle. Nous avons bien de la peine à quitter nos erreurs.

La dialectique d'Ariſtote eſt adoptée par les catholiques

A meſure qu'on ſe dégoûtoit de Platon, on devenoit partiſan d'Ariſtote: car il ſemble que les hommes veuillent s'obſtiner à voir par les yeux des autres. Les hérétiques s'étoient les premiers ſervis de la dialectique contre les orthodoxes: ceux-ci crurent donc rendre

un grand ſervice à la vérité, s'ils faiſoient uſage des mêmes armes. Ils étudierent en conſéquence la dialectique: ils la regarderent bientôt comme le rempart de la religion; & ils firent prendre inſenſiblement à la théologie une forme toute nouvelle. Cette méthode avoit déja été employée dans pluſieurs queſtions ſéparément, lorſque S. Jean Damaſcene, qui a vécu juſqu'au milieu du huitieme ſiecle, fit un traité complet de théologie péripatéticienne.

Abus de cette méthode.

Il n'eſt pas douteux qu'on ne doive employer l'art de raiſonner, pour établir la vérité de la révélation, & pour diſſiper les ſophiſmes des hérétiques. Mais il ne falloit pas chercher cet art dans une dialectique ſubtile, qui multiplie les queſtions ſans en réſoudre aucune; & c'eſt cependant là que les Grecs devoient naturellement le chercher. De tout tems faits pour diſputer ſur les mots, ils ne pouvoient manquer de goûter de plus en plus une méthode, qui ouvroit une libre carriere aux diſputes. Ce fut la ruine des lettres: car à meſure que l'art de raiſonner ſur les mots devint plus à la mode, on négligea auſſi davantage l'étude des choſes. Rien ne fut aprofondi: on ne parut continuer de s'a-

pliquer aux ſciences, que pour parler de tout ſans rien ſavoir. Les eſprits, tous les jours plus ſubtils, & par conſéquent tous les jours moins juſtes, ne ſe firent plus que des idées confuſes, & ne s'ocuperent que de queſtions frivoles.

Ruine des lettres chés les Grecs dans le huitieme ſiecle.

Cependant la barbarie diſſipa juſqu'aux lueurs, que la dialectique avoit paru conſerver; & les Grecs furent tout-à-fait envelopés de ténebres: c'eſt ce qu'on aperçoit dès le commencement du huitieme ſiecle. Il eſt vrai que S. Jean Damaſcene avoit pour ſon tems des connoiſſances aſſés étendues & dans bien des genres: mais il eſt le ſeul & le dernier. D'ailleurs cet exemple ne prouve pas qu'il y eût encore des lumieres dans l'empire grec: car S. Jean s'étoit formé parmi les Saraſins, qui cultivoient alors les ſciences. Il étoit né à Damas d'un pere qui étoit conſeiller d'état du calife. Il lui ſuccéda même dans cette charge; & après avoir joui d'une grande conſidération dans cette cour, il obtint la permiſſion de ſe retirer, pour ne vaquer plus qu'à l'étude & à la piété.

Léon l'Iſaurien y contribue.

C'eſt Léon l'Iſaurien, qui acheva la ruine des lettres, déja bien avancée par les troubles domeſtiques qu'il acrut, & par les guerres

continueles des Sarafins. Cet empereur ennemi des fciences, comme des images, ne ceffa de perfécuter les Chrétiens, les favans, ou ceux qui paroiffoient l'être.

Dans le neuvieme & dans le dixieme fiecles les fciences font quelques progrès parmi les Grecs.

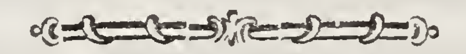
La barbarie fubfifta jufques vers le milieu du neuvieme fiecle, que Bardas, affocié de Michel à l'empire, tenta de rétablir les lettres. Photius eft une preuve que Conftantinople avoit alors des hommes inftruits: mais c'eft fur-tout dans le dixieme fiecle, que les fciences firent le plus de progrès; elles durent leurs fuccès à Conftantin Porphirogenete, & depuis elles fe maintinrent avec plus ou moins d'éclat jufqu'à la prife de Conftantinople. Cependant elles fe reffentirent toujours des plaies que la barbarie leur avoit faites.





CHAPITRE III.

De l'état des Lettres en occident depuis le fixieme fiecle jufqu'à Charlemagne.



Ruines des écoles en occident.

Dans le fixieme & feptieme fiecles, tout concourut à répandre les ténebres en occident. Athenes, où les lettres avoient continué de fleurir, & où les Latins, à l'exemple des Romains, alloient faire leurs études, devint elle-même barbare; parce que Juftinien, voulant porter les derniers coups à l'idolatrie, acheva de ruiner les écoles, où les fciences étoient enfeignées par des profeffeurs païens. Il eft vrai que l'école d'Alexandrie fubfiftoit, & que des Chrétiens en ocupoient même les chaires: mais les Latins étoient peu dans l'ufage d'y aller, & d'ailleurs elle fut détruite dans le feptieme fiecle.

Impuiffance où étoient les peuples de cultiver les lettres.

Alors il n'y eut plus d'écoles célebres, & quand il y en auroit eu, elles auroient au moins été inutiles à ceux qui s'en trouvoient éloignés: car les brigands, qui infeftoient tous

les chemins, ne permettoient pas d'entreprendre de longs voyages. L'impuissance d'aller chercher des connoissances hors de chés soi, éteignit donc insensiblement jusqu'au desir d'en acquérir; on n'eut plus de commerce avec les Grecs; on oublia leur langue; le Latin qui s'altéroit continuellement, devint même d'un foible secours pour entendre les écrivains anciens; & la lecture ne put pas supléer au défaut des écoles. Comment franchir tant de barrieres, que la barbarie avoit élevées entre elle & les lettres? sous des maîtres, qui méprisoient toutes les sciences, les peuples pouvoient-ils former le projet de les cultiver? Ils avoient des besoins plus pressans.

Non seulement le goût des lettres fut éteint; il s'établit encore un préjugé qui les rendoit odieuses, & qui paroissoit les proscrire à jamais.

On croyoit à l'astrologie judiciaire.

Depuis longtems les astrologues se disoient philosophes, & on les regardoit comme tels; ils prenoient & on leur donnoit le nom de mathématiciens; parce qu'on croyoit mathématiciens tous ceux qui paroissoient observer le ciel, & qui traçoient mistérieusement des cercles, des triangles ou d'autres figures. Le peuple & les grands consultoient ces impos-

teurs par crainte ou par eſpérance: car en général on n'avoit point de doute ſur la certitude de leur art: la confiance étoit même ſi grande, que quelquefois on ne balançoit pas à prendre les armes, lorſqu'ils avoient prédit la mort de l'empereur, & promis l'empire à quelqu'ambitieux.

Les troubles, qu'ils étoient capables d'ocaſionner, les ont ſouvent fait chaſſer de Rome; mais parce qu'ils pouvoient continuer de faire encore des prédictions, la flaterie voulut enfin leur conteſter au moins le pouvoir de connoître le deſtin des empereurs. On leur acorda donc que tous les particuliers ſont ſoumis à l'influence des aſtres; & on ſoutint qu'il n'en eſt pas de même de l'empereur. La raiſon en eſt ſinguliere: c'eſt, diſoit-on, que puiſqu'il eſt le maître du monde, Dieu ſeul doit régler ſon deſtin. Cependant cette opinion, qui tâchoit de s'établir vers le quatrieme ſiecle, n'ôtoit pas toute inquiétude; car on étoit naturellement porté à croire, que les phénomenes remarquables dans les regions céleſtes menacent toujours la tête de quelque grand de la terre. Les aſtrologues continuerent donc à paſſer pour des hommes auſſi dangereux qu'habiles.

Ils étoient encore plus odieux aux Chrétiens, qui croyant à l'aſtrologie comme les autres, la condamnoient avec encore plus de fondement ; puiſque cette ſuperſtition entretient une curioſité contraire à l'eſprit du chriſtianiſme, qu'elle tient à des cérémonies païennes & qu'elle fait ſouvent uſage de moyens criminels. Mais parce que les aſtrologues ſe nommoient philoſophes & mathématiciens, on eut en horreur tous les philoſophes dans le ſixieme & dans le ſeptieme ſiecles, où l'on ne jugeoit des choſes que par les noms ; & le zele ſe porta juſqu'à proſcrire toutes les études profanes.

Mais parce que les Chrétiens avoient les aſtrologues en horreur, ils proſcrivirent toutes les ſciences.

On en voit la preuve dans S. Grégoire, grand pontife d'ailleurs, & qui dans ces tems de ténebres a gouverné l'égliſe par ſes vertus & l'a éclairée par ſes ouvrages. Il croyoit les études profanes ſi contraires à la religion, que, ſelon lui, il ne convenoit pas à un laïque pieux d'enſeigner les humanités. Il blâme vivement, dans une lettre, un évêque d'avoir enſeigné la grammaire à quelques jeunes gens ; parce que c'eſt louer Jupiter avec la même bouche, qui chante les louanges de Jéſus-Chriſt ; parce que c'eſt prononcer des blaſphémes. Conformément à cette façon de pen-

Le pape S. Grégoire croyoit les études profanes contraires à la religion.

ſer, il met peu d'ordre lui-même dans les matieres qu'il traite, quoiqu'il y répande d'excellentes choſes ; il ſe fait des idées vagues : il ne ſait pas ſe faire des principes & s'y tenir: il tombe dans des contradictions ; & il néglige ſon ſtile au point qu'il dédaigne de coriger les fautes qui lui échapent. Bien loin de vouloir donner plus de ſoin à ſes ouvrages, il évitoit au contraire à deſſein tout ce qui ſent l'art, juſques-là qu'il ſe permettoit des ſolécíſmes. Dans une lettre qui ſert de préface à ſes *morales*, il déclare, que ſe bornant à dire des choſes utiles, il néglige l'ordre & le ſtile; qu'il ſe met peu en peine du régime des prépoſitions, des cas des noms; & qu'il croit tout-à-fait indigne d'un Chrétien, d'aſſujétir les paroles de l'écriture aux regles de la grammaire. En ſuivant littéralement de pareils principes, un Chrétien écriroit pour n'être pas entendu.

Ruine de la bibliothéque du temple d'Apollon Palatin.

On dit que pour forcer les Chrétiens à n'étudier que les choſes de la religion, S. Grégoire avoit brûlé les reſtes de la bibliothéque, que les empereurs avoient faite dans le temple d'Apollon Palatin. Ce fait révoqué en doute, parce qu'il paroît n'avoir été raporté que ſur une tradition incertaine, eſt cependant aſſés

conforme à ce que je viens de remarquer ſur ce pontife. C'eſt au moins une preuve que vers les tems de ſon pontificat, cette bibliothéque a été entiérement ruinée; ce qui n'a pu ſe faire ſans porter un nouveau dommage aux lettres.

L'autorité de S. Grégoire a dû être funeſte aux lettres.

Il falloit que le préjugé contre les ſciences eût prodigieuſement prévalu, pour entraîner un eſprit tel que Grégoire. Cependant il devoit s'acroître encore par l'autorité d'un pontife auſſi ſaint, & dont les ouvrages étoient reçus avec aplaudiſſement dans toute la chrétienté. Il n'étoit donc pas naturel qu'on tentât de ſortir d'une ignorance, à laquelle on étoit acoutumé, qui étoit ſi grande qu'on s'y trouvoit à ſon aiſe; & que les hommes les plus ſaints croyoient ne pouvoir pas s'allier avec la piété.

Il n'y avoit plus que des compilateurs & des copiſtes ignorans.

S'il y avoit encore des hommes, qui conſervaſſent quelques reſtes de curioſité; de quels ſecours pouvoient-ils s'aider dans ces tems, où il n'y avoit ni bibliothéque ni école, & où l'on mépriſoit toutes les ſciences, depuis la grammaire juſqu'à la philoſophie? Ils ne pouvoient qu'aller à tâtons dans les ténebres; lire ſans choix ce que le haſard leur offroit; prendre çà & là des idées imparfaites, vagues, con-

fuſes, fauſſes, & accumuler un tas de connoiſſances pires que l'ignorance, d'où ils croyoient ſortir. Auſſi les tems que nous parcourons, n'ont gueres produit que des compilateurs & des copiſtes.

Les écrivains écléſiaſtiques n'étoient pas plus éclairés.

Mais peut-être l'égliſe a-t-elle eu de grands écrivains, puiſqu'on recommandoit au moins l'étude de la religion. L'ignorance des lettres ne le permettoit pas. C'eſt pourquoi ceux qui eurent alors les plus grands ſuccès, ſont infiniment au deſſous des peres du quatrieme & cinquieme ſiecles. On ne s'ocupoit en général que de queſtions inutiles: on expliquoit les miſteres, par les principes de la dialectique. Ce qui étoit frivole, ce qui étoit merveilleux, ce qui étoit impoſſible à connoître, voila les objets qui réveilloient la curioſité. De là naiſſoient tout-à-la fois des diſputes opiniâtres, & une crédulité exceſſive. On voyoit des miracles par-tout: les viſions & les aparitions étoient communes; & pour multiplier encore plus les prodiges, on portoit la vénération pour les ſaints & pour les reliques bien au delà des juſtes bornes. Enfin on paroiſſoit négliger l'eſſentiel de la religion, & faire ſon principal de quelques cérémonies fort indiférentes.

Ces désordres, qu'on remarque déja dans le sixieme siecle, s'acrurent pendant le septieme, & dans le suivant ils parvinrent à leur comble. Il semble qu'alors il suffisoit à un écléſiaſtique de savoir chanter au lutrin, pour être considéré comme un homme savant. Le chant de l'église étoit au moins la principale science; & il y eut à ce sujet une grande dispute entre les Romains, à qui S. Grégoire en avoit enseigné un nouveau, & les François qui s'obstinoient à ne pas quitter l'ancien: ils se traitoient réciproquement d'ignorans; *stulti, rustici, indocti, bruta animalia*. On voit par-là que ceux qui savoient chanter, croyoient n'avoir plus rien à aprendre. Telle étoit en occident la barbarie, précisément lorsqu'elle venoit de subjuguer l'orient: on a de la peine à comprendre comment les lettres pouront renaître.

L'ignorance est à son comble dans le huitieme siecle.





CHAPITRE IV.

De l'état des Lettres en occident depuis Charlemagne jusqu'à la fin du onzieme siecle.

Les grands hommes se forment tout seuls.

C'est un grand prodige qu'un génie tel que Charlemagne, dans le huitieme siecle. Il est une preuve que les grands hommes s'élevent tout seuls; & c'est pourquoi, Monseigneur, je ne saurois trop vous répéter, que si vous ne concourés au moins à vous élever vous-même, tous nos soins seront perdus.

Ignorance de Charlemagne.

Le bruit des armes ne se faisoit plus entendre, qu'aux extrémités du vaste empire de Charlemagne; & les François qui respiroient sous la protection des lois, qu'ils aprenoient à se donner eux-mêmes, commençoient à sentir le besoin d'acquérir des lumieres: mais d'où les tirer ces lumieres? Charlemagne, qui ambitionnoit de redonner la vie aux lettres, ne savoit pas encore signer son nom. Élevé, comme tous ceux qu'on destinoit à la guerre, il avoit été condamné à la même ignorance. Les

éclésiastiques étoient presque alors les seuls qui sussent lire & écrire.

Ce prince, qui sentit le besoin de s'instruire, ouvrit les yeux de ses sujets sur leur ignorance, & leur donna l'exemple de l'étude. Il est beau de voir ce législateur, ne dédaignant pas de se remettre en quelque sorte à l'enfance, exercer à former des lettres cette même main qui avoit vaincu tant de nations. Il avoit sans doute acquis assés de gloire, pour ne pas rougir de son ignorance: mais les grandes ames s'aperçoivent moins des talens qu'elles ont, que de ceux qui leur manquent; & elles ne se lassent jamais d'en acquérir. Charlemagne ne quittoit point ses tablettes, il les portoit par-tout avec lui, il les avoit sous le chevet de son lit, & il employoit à contracter l'habitude d'écrire, tous les momens qu'il pouvoit dérober aux affaires. Il eut encore voulu s'instruire dans les sciences, & les secours lui manquoient: il ne trouva un précepteur que vers l'année 794, c'est-à-dire, environ vingt-cinq ans après être monté sur le trône.

Il aprend à écrire.

Le hasard avoit fait que les moines, envoyés par S. Grégoire en Angleterre, n'étoient pas tout-à-fait ignorans. Ils y avoient porté, je ne dis pas les sciences, mais quelques dé-

Alcuin son précepteur.

bris ſauvés de leurs ruines; & depuis le ſixieme ſiecle, ces débris s'étoient conſervés dans cette île. Le huitieme produiſit Flaccus Albinus Alcuinus, diacre de l'égliſe d'Yorck, qui acquit une grande réputation. Il ſavoit & il enſeignoit, dit-on, le latin, le grec, l'hébreu, la réthorique, la dialectique, les mathématiques, l'aſtronomie, & la théologie; de ſorte que les écrivains du moyen âge ne craignent point de le comparer aux hommes les plus éclairés de l'antiquité. Mais leur peu de lumieres nous doit faire beaucoup retrancher des éloges qu'ils lui donnent; & c'eſt aſſés de croire qu'Alcuin ſavoit quelque choſe de tant de langues & de tant de ſciences; & qu'il étoit ſavant pour ſon ſiecle.

Ce qu'il y a de plus glorieux pour lui, c'eſt d'avoir été le précepteur de Charlemagne qui ſe l'atacha en 794, & d'avoir concouru avec cet illuſtre éleve, à faire renaître le goût des lettres parmi les François. Le roi aprit avec ce maître la réthorique, la dialectique, & l'aſtronomie. Il ſut bientôt le latin, au point de le parler auſſi facilement que ſa propre langue, & il entendit le grec. On a de la peine à comprendre, qu'au milieu des ſoins d'un vaſte empire, ce prince ait pu vaquer à toutes

ces études. Monſeigneur tandis que les momens échapent aux ames lâches, ſans qu'elles s'en aperçoivent; les ames actives les ſaiſiſſent tous, & en trouvent beaucoup dans le jour.

La maniere dont Charlemagne a gouverné, vous a fait voir ce qu'il eſt devenu par la ſeule réflexion. Nous aurons bientôt lieu de juger, que les connoiſſances qu'il crut acquérir avec Alcuin, étoient dans leur genre bien inférieures à celles qu'il acquit par lui-même dans l'art de gouverner.

Soin de Charlemagne pour relever les anciennes écoles.

Lorſqu'il voulut rétablir les études, tout fut à créer de nouveau; car les écoles, qui juſqu'alors avoient été dans les cathédrales & dans les monaſteres, parce que les écléſiaſtiques aprenoient ſeuls quelque choſe, étoient tout-à-fait tombées, par les raiſons que j'ai dites.

Les lettres profanes en étoient bannies, l'écriture ſainte n'y étoit pas entendue, & la théologie y étoit ignorée, ou du moins on n'avoit ſur tout cela que des connoiſſances fort imparfaites. Charlemagne ſe plaint lui-même de l'ignorance groſſiere des évêques & des abbés, & il en jugeoit par les lettres qu'il en recevoit. Il ne négligea donc rien pour réveiller le zele des prélats: il leur repréſenta leurs devoirs: il leur peignit vivement les maux qu'en-

traîne la barbarie : il les encouragea par son exemple : & il les aida par toutes sortes de moyens, attirant dans les écoles les hommes qui avoient quelque réputation de science, leur donnant des apointemens considérables, & leur acordant sur-tout de la considération. L'Angleterre & l'Irlande étoient alors les pays qui fournissoient le plus de professeurs.

Il en fonde de nouvelles.

Il ne se contenta pas de relever les anciennes écoles; il en fonda de nouvelles à Paris, & dans beaucoup d'autres endroits des Gaules & de la Germanie : mais la principale fut celle qu'il fit tenir dans son palais même, où l'on enseignoit sous ses yeux les langues, la grammaire, la réthorique, la dialectique, tout ce qu'on nommoit philosophie & théologie. Ainsi son palais étoit tout-à-la fois l'école des exercices militaires, des sciences, de l'art de gouverner; & ce roi étoit sans comparaison, pour les choses qu'il pouvoit montrer, le plus habile. Mais si nous voulons juger des maîtres, avec qui ce prince croyoit pouvoir s'instruire lui-même, il faudra considérer les sources où ils alloient puiser. Nous regretterons que Charlemagne ne soit pas né dans des tems plus heureux.

Il eût été à ſouhaiter qu'on eût pu remarquer l'origine des arts & des ſciences chés les Grecs & chés les Romains; qu'on eût été capable d'en ſuivre les progrès; & qu'on ſe fût mis en état de lire les meilleurs écrivains de l'antiquité. Pour remonter auſſi haut, il auroit fallu avoir des connoiſſances de bien des genres; & on ne ſavoit pas ſeulement les élémens des ſciences. On ignoroit les livres qu'il falloit lire, ou même on ne les avoit pas. La barbarie, ſemblable à un torrent, avoit entraîné tout ce qui étoit ſolide; & avoit ſeulement dépoſé de côté & d'autre ce que la légéreté avoit fait ſurnager.

Mais on n'étoit pas capable de remonter aux meilleures ſources

On lut donc au haſard ce qu'on trouvoit, & malheureuſement au lieu d'élémens & de traités complets, on ne trouvoit en général que des lambeaux épars dans diférens écrivains, qui ſans clarté, ſans goût & ſans principes ne pouvoient qu'égarer le lecteur.

On ſuivoit au haſard de nouveaux guides.

Capella, eſpece de philoſophe & de philologue, né en Afrique dans le cinquieme ſiecle, fut un des principaux guides dans ces tems ténébreux. Il avoit écrit en latin ſur les arts & ſur les ſciences, pour en faire l'éloge, & pour en donner les préceptes. On trouvoit dans ſon ouvrage de la grammaire, de la rhétorique, de la

dialectique, de la géométrie, de la musique, de l'astronomie & sur-tout beaucoup d'obscurité.

On avoit aussi, sur tous ces arts, un livre de Cassiodore, sénateur romain, qui avoit écrit dans le sixieme siecle, c'est-à-dire, dans un tems où ils étoient déja fort ignorés. Ces deux auteurs étoient cependant les plus élémentaires de tous ceux qu'on lisoit alors.

Il est vrai qu'on en connoissoit de beaucoup meilleurs, tels que Boëce, Macrobe &c. Mais ces écrivains ne pouvoient pas être étudiés comme auteurs classiques: car ou ils n'avoient traités des arts & des sciences que par ocasion, ou ils avoient écrit de maniere à n'être entendus que par des lecteurs, qui y sont fort versés.

Un des meilleurs eût été S. Augustin.

De tous les écrivains, qu'on lisoit alors, celui qui pouvoit fournir le plus de lumieres, est sans doute S. Augustin, le plus beau génie du quatrieme & du cinquieme siecles. D'une intelligence, d'une sagacité, d'une mémoire & d'une imagination singuliere, il avoit acquis par une grande lecture des connoissances dans tous les genres; & comme avant de se convertir, il avoit cherché la vérité dans les principales sectes, il connoissoit sur-tout les opinions des diférens philosophes. Mais on n'en

ſavoit pas aſſés dans le moyen âge pour le lire avec fruit, & faute d'avoir le talent de l'imiter dans ſes excellentes qualités, on l'imita dans ſes défauts.

C'eſt dans les Platoniciens d'Alexandrie que S. Auguſtin puiſa ſa philoſophie: il en adopta ſur-tout la dialectique. Son eſprit curieux & ſon imagination vive ne lui permirent pas d'être toujours en garde contre les vices de cette méthode; & il fut quelquefois trop ſubtil. Il a plus raiſonné ſur les miſteres, que perſonne n'avoit fait avant lui. Il agita beaucoup de queſtions auxquelles on n'avoit jamais penſé; enfin il avança quantité de ſentimens nouveaux, qui n'étoient que probables. Il eſt vrai que la prudence modere la fougue de ſon eſprit; & qu'il s'atache toujours à la doctrine de l'égliſe: mais ceux qui l'étudierent dans le moyen âge, prirent ſa dialectique pour guide, ſans imiter ſa prudence. Ils raiſonnerent donc, ils ſubtiliſerent, ils diſputerent. Un ouvrage, fauſſement attribué à ce ſaint pere, concourut encore à les jeter dans l'erreur. C'étoit une dialectique plus mauvaiſe, s'il poſſible, que celle des Platoniciens; car elle portoit ſur les principes du Portique. Enfin une autre ſource d'égarement, ce fut Victorinus, Platonicien du

quatrieme ſiecle, dont on avoit les ouvrages, & que S. Auguſtin avoit beaucoup loué.

Les nouvelles écoles étoient trop mauvaiſes pour diſſiper l'ignorance.

Rien dans ces ſiecles ne pouvoit donc ſeconder les efforts de Charlemagne: puiſque les lettres étoient ſi fort tombées, qu'en général on eût été honteux de paroître inſtruit, & qu'on mépriſoit ceux qui cherchoient à s'inſtruire; comment les écoles qu'on multiplioit, auroient-elles détruit un préjugé, que l'ignorance générale défendoit avec orgueil? Les maîtres, qui ſans méthode barbotoient, ſi j'oſe dire, dans de mauvaiſes ſources, ou puiſoient ſans diſcernement dans les bonnes, devoient aliéner les meilleurs eſprits, & n'aprendre aux autres qu'un jargon, qui, pire que l'ignorance, étoit un nouvel obſtacle au progrès des arts.

On ne s'y faiſoit que des idées vagues des choſes qu'on croyoit enſeigner.

Ils ſe picquoient d'enſeigner les arts libéraux, c'eſt-à-dire, les arts dignes d'un homme libre; & comme cette notion eſt vague, les philoſophes ne ſe ſont point acordés ſur le nombre des arts libéraux. Platon qui ne juge l'ame libre, qu'autant qu'elle ſe ſépare du corps, pour s'élever aux vérités éternelles, croit que ſa méthaphiſique eſt le ſeul art libéral; & le ſtoïcien n'en connoît pas d'autre que cette ſageſſe, par laquelle il s'imagine être impaſſible, & qui fait dire de lui: *ſi fractus*

illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ. Au contraire Philon, étendant l'acception de ce mot, met parmi les arts libéraux tous ceux qui préparent à la ſageſſe, depuis la grammaire juſqu'à la philoſophie. S. Auguſtin ſe fait à peu-près les mêmes notions, diſtinguant les arts en deux claſſes, l'une de ceux qui ſervent à l'uſage de la vie, & l'autre de ceux qui conduiſent à la connoiſſance des choſes. Enfin Caſſiodore adopte cette diſtinction, conſervant aux premiers le nom d'arts, & donnant aux autres celui de diſcipline ou de ſcience. De toutes ces idées mal déterminées, & dont la diférence eſt tout-à-fait arbitraire, il naîtra de grandes diſputes, & on ſera pluſieurs ſiecles ſans ſavoir ſi la logique, par exemple, eſt un art ou une ſcience.

Ce fut d'après S. Auguſtin & Caſſiodore, que dans le moyen âge, on arrêta le plan des études. On en fit deux cours: dans l'un nommé *trivium*, on enſeigna la grammaire, la rhétorique & la dialectique: & dans l'autre nommé *quadrivium*, on enſeigna la muſique, l'arithmétique, la géométrie & l'aſtronomie. Cours d'étude.

Mais on ne ſe faiſoit de tous ces arts que des idées fort imparfaites: car on n'avoit de livres claſſiques, que la mauvaiſe dialectique, Point de livres claſſiques

fauſſement attribuée à S. Auguſtin ; les écrits de Capella & Caſſiodore, qui avoient plutôt fait de mauvaiſes compilations, que des traités; & ceux de Victorin, de Boëce, & d'autres éclectiques, où l'on trouvoit épars confuſément des lambeaux de platoniſme, de ſtoïciſme & de péripatétiſme. Si Platon, Ariſtote & Zénon connoiſſoient trop peu l'art de raiſonner, jugés comment on raiſonnoit dans ces ſiecles, où l'on connoiſſoit ſi mal ces philoſophes, & où l'on s'imaginoit les avoir pour guides.

Il ne ſortoit des écoles peu fréquentées, que de mauvais chantres & de méchans dialecticiens.

Charlemagne, qui étudia tout ce qu'on enſeignoit dans le *trivium* & dans le *quadrivium*, s'apliqua ſur-tout à l'aſtronomie ; ſans doute parce que parmi de mauvais raiſonnemens, il trouvoit au moins des obſervations propres à ſatisfaire un eſprit auſſi bon que le ſien. Son exemple ne fut pas ſuivi. Les laïques n'allerent pas chercher dans des cathédrales ou dans des monaſteres, des connoiſſances qu'ils mépriſoient ; & les écléſiaſtiques, après avoir à peine achevé le *trivium*, ne commencerent le ſecond cours que pour l'abandonner auſſitôt. Peu curieux d'aprendre l'arithmétique, la géométrie & l'aſtronomie, ils ſe croyoient aſſés habiles, lorſqu'ils ſavoient chanter à l'égliſe; c'eſt à quoi l'on ſe bornoit d'ordinaire, &

il ne ſortoit gueres des écoles que des chantres médiocres & de mauvais dialecticiens.

Charlemagne, qui dans d'autres tems auroit fait fleurir les lettres, put donc à peine faire rougir quelques François de leur ignorance. Vous pouvés par-là juger de ce que devinrent les études ſans ſes ſucceſſeurs. Louis le Débonnaire & Charles le Chauve tenterent à la vérité de ſoutenir les écoles : mais que pouvoit la protection de ces princes, qui ſe rendoient tous les jours plus mépriſables ? Si vous vous rapellés que pendant leur regne, le peuple tomboit en ſervitude; que les grands ne ſongeoient qu'à s'aroger de nouveaux droits, & que le clergé, devenu maître du gouvernement, commençoit à juger les ſouverains; vous concevrés que parmi tant de troubles, le beſoin de s'inſtruire étoit celui qu'on devoit le moins ſentir. N'étoit-il pas naturel que les écléſiaſtiques, abandonnant les écoles, ne s'ocupaſſent plus, que des moyens d'étendre leur autorité, & de défendre leurs biens temporels contre les uſurpations des ſeigneurs laïques? Il falloit que la barbarie fût bien grande au neuvieme ſiecle, puiſqu'on recommandoit aux évêques de ne pas élever un homme au ſacerdoce, qu'auparavant ils ne ſe ſuſ-

Dans le neuvieme ſiecle les écoles tombent encore. Pourquoi?

ſent aſſurés, s'il ſavoit bien lire l'évangile, & s'il pouvoit au moins l'entendre littéralement. Cependant les conciles exhorterent ſouvent les princes à veiller ſur les écoles. On en rétablit quelques-unes, on en fonda même de nouvelles, & on fit venir des profeſſeurs de Grece, d'Irlande & des autres lieux, où les études n'étoient pas tout-à-fait tombées.

La manie de la dialectique y multiplie les diſputes & les erreurs.

Ces ſoins firent renaître le goût des lettres, & on en recueillit les fruits vers le milieu de ce ſiecle: mais ce fut avec les abus que produiſent les mauvaiſes études, lorſqu'on prend pour ſcience ce qui n'eſt qu'un jargon. Tout le mal vint de cette méchante dialectique dont j'ai parlé, & qui devenant tous les jours plus à la mode, éleva des diſputes, & jeta dans des erreurs. Un moine, nommé Jean Scot Erigene, ſe rendit ſur-tout célebre en ce genre. La connoiſſance du grec lui avoit ouvert une nouvelle ſource de philoſophie dans les livres des platoniciens. Sa dialectique, devenue par-là plus ſubtile, le faiſoit regarder comme la lumiere de ſon ſiecle; & ſur ſa réputation, Charles le Chauve l'avoit apellé en France. Pouvoit-il ne pas s'atacher à une méthode, qui lui valoit de ſi grands ſuccès? Il l'apliqua donc comme les au-

tres à la théologie, où les queſtions commençoient à ſe multiplier avec les ſubtilités, & il tomba bientôt dans des héréſies ſur la grace & ſur la prédeſtination, en voulant combattre celles d'un autre moine, nommé Goteſcalque.

Louis le Débonnaire avoit reçu de Michel le Begue empereur de Conſtantinople un ouvrage fauſſement attribué à Denis l'Aréopagite. Comme on étoit en France dans l'erreur de croire que ce ſaint étoit ce Denis même, qui avoit été l'apôtre des Gaules; Charles le Chauve, qui deſiroit de connoître ſon ouvrage, chargea Jean Scot de le traduire: ſa curioſité ne fit qu'introduire en France le platoniſme d'Alexandrie; & l'introduiſit ſous un nom, qui devoit acréditer l'erreur.

Le platoniſme s'y introduit avec toutes ſes abſurdités.

En effet Jean Scot adoptant les opinions du faux Denis, mêla ſans diſcernement les dogmes du chriſtianiſme avec les principes des platoniciens; & ſe fit un ſiſtême, dans lequel il renouvella ces émanations, qui avoient paſſé d'orient en Egipte, d'Egipte dans la Grece, & qui juſqu'alors n'avoient pas encore pénétré en occident. Ce que j'ai dit ſur ces philoſophes, ſortis de l'école d'Alexandrie, me diſpenſe d'entrer dans des détails ſur les erreurs de ce nouveau platonicien: car il im-

porte peu de ſavoir quelle forme il a fait prendre à ce ſiſtême abſurde.

Sur la fin du neuvieme ſiecle, Alfred protége les lettres en Angleterre.

Tel étoit le ſort des lettres en France ſur la fin du neuvieme ſiecle, lorſqu'Alfred le Grand les protégeoit en Angleterre, fondant comme Charlemagne des écoles, s'inſtruiſant comme lui, & compoſant même des ouvrages. Mais à peine commençoient elles à fleurir, qu'elles furent moiſſonnées par les Danois, qui firent des incurſions fréquentes dans cette île.

Malgré la protection des Othons le dixieme ſiecle eſt le plus ignorant, comme le plus corrompu,

Dans le dixieme ſiecle elles furent protégées en Allemagne par les Othons, & ce fut avec peu de ſuccès; les ténebres s'acrurent encore. Auſſi les circonſtances ne pouvoient pas être moins favorables aux lettres, puiſque les vices, qui n'avoient jamais été ni plus généraux ni plus répandus, produiſoient de toutes parts des déſordres dans la chrétienté.

& on proſcrit les ſciences, parce qu'on penſe qu'elles corrompent les mœurs.

Les mœurs ſcandaleuſes des écléſiaſtiques devinrent encore funeſtes aux lettres. On s'imagina qu'ils étoient vicieux, parce qu'ils étoient ſavans; & les laïques, qui n'étoient pas moins corrompus, ne ſe laſſoient point de crier, que la ſcience n'eſt bonne qu'à corrompre les mœurs. Cependant il étoit ſi dificile de ſe corrompre par cette voie, que Gerbert, depuis pape ſous le nom de Sylveſtre II, fut obligé d'al-

ler en Eſpagne chercher des connoiſſances dans les écoles des Arabes: mais quand il revint en France, on le prit pour un magicien. Il enſeigna néanmoins dans l'égliſe de Rheims; & il eut parmi ſes diſciples, Robert fils de Hugues Capet, qui ne fit pas de grands progrès. Il trouva de meilleures diſpoſitions dans Othon III, dont il fut enſuite le précepteur.

Dans le onzieme, l'abus des indulgences, & les prétentions du ſacerdoce entretiennent l'ignorance qui leur eſt favorable.

Les ténebres continuerent dans le ſiecle ſuivant. De nouvelles ſuperſtitions naquirent de la Barbarie, & on crut que les calamités annonçoient la fin du monde. Ce n'étoit donc plus la peine d'acquérir des connoiſſances: on ne ſentoit que le beſoin des indulgences, & les croiſades en offrirent. Quand il ſeroit encore reſté quelques traces de lettres, n'auroient-elles pas été effacées dans cette commotion générale, que le fanatiſme fit en Europe?

Pendant ce ſiecle elles ne furent protégées par aucun prince, & les quereles du ſacerdoce & de l'empire troublerent toute l'Allemagne, le ſeul pays où elles avoient eu des protecteurs dans le ſiecle précédent. Elles n'avoient donc plus d'aſile nulle part: l'ignorance inſolente de Grégoire VII & l'ignorance ſtupide des peuples vous ont fait voir à quel point de barbarie l'Europe étoit réduite.

Cependant les abus qu'on veut défendre font cultiver la dialectique.

Cependant comme les prétentions du clergé avoient au moins besoin d'être apuyées quelquefois sur de mauvais raisonnemens, la dialectique ne fut pas abandonnée; elle fut même fort cultivée sur la fin de ce siecle; & elle devint, comme les esprits, toujours plus ténébreuse. Il arriva encore que, parce que les éclésiastiques ne savoient que chanter au lutrin, on prit pour philosophe consommé tout homme qui chantoit comme eux. On faisoit même un si grand cas de ce qu'on prenoit pour de la musique, que la flaterie ne put pas mieux louer Robert, roi de France, qu'en disant qu'il chantoit fort bien l'office avec les clercs. C'est dans ce siecle que le moine Guide Arétin devint célebre, pour avoir exprimé la gamme par ces mots *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*; cependant il eût été aussi commode de continuer à se servir des premieres lettres de l'alphabet, que S. Grégoire avoit employées à cet usage.

Vous voyés combien on étoit ignorant dans les siecles, que je viens de mettre sous vos yeux. On fera encore longtems de vains efforts pour s'instruire, parce qu'on sera longtems avant de savoir comment il faut étudier, & même ce qu'il faut aprendre.



CHAPITRE V.

Des Lettres en occident pendant le douzieme & le treizieme siecles.

Les théologiens abusent de la dialectique.

Les subtilités de la dialectique n'avoient pas encore été mêlées dans la théologie, autant qu'elles le furent vers la fin du onzieme siecle. On agita sur-tout diverses questions sur les misteres; parce que la curiosité ignorante, ne sachant pas discerner ce qu'on peut connoître, se porte naturellement à ce qui ne peut pas être connu. Nous avons vu que dans l'origine de la philosophie, on vouloit expliquer la formation de l'univers.

Comme les philosophes étoient tombés dans des erreurs, les théologiens tomberent dans des hérésies. La principale est celle de Bérenger, qui nia la présence réelle. Dialecticien célebre, il disputa dans dix conciles, qui le condamnerent; & il en falut un onzieme, pour lui arracher une rétractation, qu'on n'assure pas avoir été sincere.

Cet abus leur donne de la célébrité,

De pareilles disputes donnoient de la célébrité, & l'amour de la célébrité décide souvent du choix des études & des opinions. L'art de disputer fut donc la passion de tous ceux qui voulurent se rendre célebres. Les écoles devinrent pour les dialecticiens ce qu'étoient les tournois pour les chevaliers, c'est-à-dire des théatres où il étoit glorieux de combattre & de vaincre; & on voyoit les dialecticiens se montrer d'école en école, disputant sur des choses qu'ils n'entendoient pas, comme alors les chevaliers se montroient de tournois en tournois, combatant souvent pour des beautés qu'ils n'avoient jamais vues. C'est ainsi qu'Abélard se fit une grande réputation, & tint ensuite une école, où l'on acouroit d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, de toutes parts.

& les conduit aux honneurs.

Les richesses d'un pareil professeur croissoient avec le nombre de ses disciples; & sa réputation croissant encore, il pouvoit enfin prétendre aux premieres dignités de l'église: car l'art de disputer subtilement étoit alors regardé comme le meilleur titre. Ainsi la célébrité, l'avarice & l'ambition, tout entretenoit cette manie. Les écoles se multiplierent: la dialectique parut l'unique science: on crut qu'elle suffisoit pour résoudre toutes les questions de

philoſophie : la théologie n'eut plus rien de caché: en un mot, cet art frivole fut ſeul étudié, & un dialectitien, ſe voyant conſidéré comme philoſophe & théologien, ſe crut ſavant dans tous les genres.

Les uns croient ſuivre Ariſtote ;

On commence à remarquer dans le douzieme ſiecle que le nom d'Ariſtote eſt déja d'un grand poids en occident. Je dis le nom: car ſi les dialectitiens ſe piquoient de raiſonner d'après ſes principes, ils les connoiſſoient cependant encore bien peu, puiſqu'ils ignoroient le grec, & qu'ils n'avoient de ce philoſophe que quelques écrits traduits par Boëce & par Victorin.

les autres S. Auguſtin.

Il y eut alors deux ſortes de dialecticiens ; les uns qui continuoient de préférer S. Auguſtin, dont ils croyoient avoir la dialectique; les autres qui donnoient la préférence au philoſophe grec, qu'ils connoiſſoient à peine. Cependant tous puiſoient au beſoin dans l'une & l'autre ſource: mais c'étoit avec ſi peu de diſcernement, que lorſqu'ils ſe faiſoient une méthode, qui n'étoit ni celle d'Ariſtote ni celle de S. Auguſtin, ils ne la reconnoiſſoient pas néanmoins, pour leur ouvrage propre, & ils en faiſoient honneur au guide qu'ils croyoient avoir choiſi. D'ailleurs ils ne négli-

geoient pas d'apuyer leurs aſſertions ſur l'autorité de quelques peres, qu'ils liſoient mal. Ils ramaſſoient des paſſages de toutes parts: ils faiſoient des compilations mal raiſonnées; & leurs ouvrages n'étoient qu'un mélange confus de théologie, & de philoſophie, où le théologique & le philoſophique ne pouvoient pas ſe diſcerner, & où ſouvent on ne trouvoit ni l'un ni l'autre.

Il en naît des queſtions & des diſputes ſans fin.

Alors les queſtions ſe multiplierent pour ſe multiplier toujours de plus en plus: car diférentes ſolutions, données par des dialecticiens qui ne s'acordoient pas, faiſoient naître de nouvelles queſtions, qui étant encore réſolues diféremment, donnoient naiſſance à d'autres. On ne prévoyoit point de terme à ces curieuſes ſubtilités: auſſi y eut-il dans ce ſiecle quantité d'héréſies? La plus ſinguliere eſt celle d'un gentilhomme Breton, nommé Eon, qui ayant entendu chanter dans l'égliſe, *per eum qui venturus eſt judicare vivos & mortuos*, aſſura que c'étoit lui qui devoit juger les vivans & les morts. Ce fou eut des fous pour diſciples, & traîna le peuple après lui. Il eſt vrai que ſon extravagance ne fut pas produite en lui par la dialectique: mais ſi ces tems n'avoient pas été auſſi féconds en opinions

nouvelles, Eon vraiſemblablement n'eût pas été fou. Revenons aux dialecticiens.

Les eſſences de Platon.

Selon Platon les idées univerſelles ſont des eſſences qui exiſtent réellement hors des choſes: il les place dans l'entendement divin, comme autant d'êtres, comme autant de divinités; & ſi nous voulons connoître les corps, ce ne ſont pas les corps qu'il faut obſerver; ce ſont ces eſſences: & il faut trouver le moyen de nous élever juſqu'à elles.

Les formes d'Ariſtote.

Ariſtote trouva ridicule de mettre hors des corps les eſſences mêmes qui les modifient & les déterminent à être ce qu'ils ſont. Il les plaça donc dans la matiere, & rejetant le mot d'idée, il les apella formes. Ainſi, ſelon lui, il y a des formes univerſelles, qui, de toute éternité cachées dans chaque corps, font qu'ils ſont ce qu'ils ſont.

Opinion de Zénon qui rejete ces eſſences & ces formes.

Zénon à ſon tour ſe mocqua d'Ariſtote, comme Ariſtote s'étoit mocqué de Platon. Il dit que ces univerſaux là, ſoit qu'on leur donne le nom de formes, ou celui d'idées, n'exiſtent que dans notre entendement; & que ce ne ſont que des noms donnés aux notions que nous formons, ſuivant les diférentes manieres dont nous concevons les choſes.

Les platoniciens vouloient concilier ces trois philofophes.

Enfin les platoniciens d'Alexandrie, qui fe picquoient toujours de tout concilier, & qui ne concilioient jamais rien, tenterent inutilement d'acorder Platon, Ariftote, Zénon: les idées ou formes univerfelles partagerent les philofophes pendant plufieurs fiecles. Vous concevés que cette grande queftion qui avoit difparu avec la philofophie devoit reparoître avec elle.

Sectes des réaliftes & des nominaux.

Les dialecticiens du onzieme fiecle fuivoient l'opinion d'Ariftote fans défiance, lorfque Rofcelin s'arma contre eux de tous les argumens des ftoïciens; & laiffa fa doctrine à fon difciple Abélard, qui la défendit vivement au commencement du douzieme. De part & d'autre on aimoit trop la difpute, pour chercher même inutilement, comme les platoniciens, des moyens de conciliation. On difputa donc, & il fe forma deux fectes, connues fous les noms de réaliftes & de nominaux. Les jeunes gens fe firent nominaux, parce que c'étoit l'opinion nouvelle; & les vieux refterent réaliftes, parce qu'ils l'avoient été jufqu'alors. Ceux-ci crierent fur-tout qu'on détruifoit toute fcience: en effet on leur enlevoit la leur, puifqu'ils ne connoiffoient que les formes univerfelles, & qu'on les anéantiffoit.

La chaleur, avec laquelle on défend ſes opinions, ne vient pas toujours de l'importance des queſtions: au contraire les diſputes les plus frivoles ſont auſſi les plus vives, toutes les fois qu'elles attirent l'attention du public, & que chaque parti met toute ſa gloire à vaincre. Si même on s'ocupe d'objets importans, ce n'eſt pas toujours parce qu'ils le ſont en effet, c'eſt ſouvent parce que les diſputes s'y multiplient davantage. Alors l'importance de l'objet donne du poids aux queſtions les plus frivoles; & on s'échauſe d'autant plus de part & d'autre, qu'on ſe reproche réciproquement des erreurs plus dangereuſes.

Quelquefois les queſtions les plus frivoles excitent les diſputes les plus vives.

Il étoit donc naturel que les dialecticiens cherchaſſent à ſubtiliſer ſur les dogmes; qu'ils fiſſent tous leurs efforts pour les concevoir d'une maniere nouvelle; & qu'ils vouluſſent au moins n'en pas parler avec le langage de tout le monde. De là devoient naître non ſeulement des héréſies, mais encore des opinions qui quoiqu'orthodoxes en elles-mêmes, étoient jugées hérétiques dans les termes.

On en ſubtiliſe davantage, & il en naît des erreurs.

Si le zele pourſuivoit les hérétiques, la jalouſie, qui prenoit le maſque du zele, pouvoit-elle ne pas ſaiſir tout prétexte de perſécuter les hommes célebres? Les intrigues ſe

La célébrité que donnent les diſputes, ſuſcite des ennemis aux dialecticiens.

joignirent donc aux ſubtilités, & tous les dialecticiens s'armerent contre ces nouveaux Icares, dont ils ne pouvoient pas ſuivre le vol audacieux. Ils tournerent ſur-tout leurs traits contre Abélard, trop fait malheureuſement pour être célebre & envié.

Caractere d'Abélard.

Une ame avide de gloire ſe hâte de prendre ſon eſſor. Quelquefois elle ſe ſent comme gênée par la réflexion; & ne ſuivant plus que ſon inſtinct, elle s'élance, & ne voit que le terme où elle eſt ambitieuſe d'arriver. Elle peut cauſer & de grands maux & de grands biens, & elle difére en cela des ames communes, qui ne ſont pas ſeulement capables d'une grande folie.

Telle étoit l'ame d'Abélard. Tout ce qui pouvoit nourrir une ſenſibilité vive, avoit des droits tiranniques ſur elle. Elle ne put donc ſe refuſer à la gloire, qui ſe montra ſous le phantôme de la dialectique: elle ne put pas non plus ſe refuſer à l'amour, qui s'offrant ſous les traits d'Héloïſe ſe fit un jeu de la dialectique même; & vous prévoyés que l'une & l'autre lui furent funeſtes. Mais laiſſons ſes amours.

On lui reproche des erreurs.

Abélard eût répandu la lumiere dans un ſiecle éclairé, & il s'égara dans les ténébres de ſon ſiecle. Par ce que la dialectique s'ouvroit

une vaſte carriere dans la théologie, il voulut être théologien, & il devint hérétique: ſes envieux du moins furent intéreſſés à le trouver tel. On ſe hâta de tirer de ſes ouvrages pluſieurs propoſitions. Il en déſavoua, qu'en effet on n'y trouve pas: il en expliqua d'autres; & en général on ne peut gueres l'acuſer, que de s'être exprimé d'une maniere toute nouvelle; réproche que méritent tous les écrivains de ſon tems: mais il avoit beaucoup d'ennemis, il en avoit de puiſſans: il falloit donc que toutes les propoſitions qu'on lui attribuoit, fuſſent également hérétiques: on ſuſcita ſur-tout S. Bernard contre lui.

La piété, qui eſt d'autant plus ſolide, qu'elle fuit davantage tout éclat, paroiſſoit, dans ce ſiecle corrompu, être forcée par le zele même à chercher la gloire de la célébrité. Un homme d'une ame pieuſe & courageuſe, entraîné par les circonſtances ſur la ſcene du monde, pouvoit-il ne pas s'élever ouvertement contre les vices? & ſi ſes talens, autant que ſa piété, lui faiſoient un nom, pouvoit-il voir d'un œil indiférent ſon nom rendu célebre? Tel étoit S. Bernard: il aimoit la gloire, il ne s'en doutoit pas; parce qu'il ne voyoit dans la gloire même que les ſuc-

S. Bernard cherche la célébrité à ſon inſçu.

cès de ſa piété & de ſon zele: mais je crois que ſi elle n'eût pas à ſon inſçu parlé à ſon cœur, il ne ſe ſeroit pas aveuglé ſur l'abus & l'injuſtice des croiſades.

Son zele n'eſt pas aſſés éclairé.

On ne peut trop le louer de ſes ſoins à rétablir la diſcipline dans les ordres religieux, & de ſon courage à donner aux papes même des conſeils contre les abus, qui s'introduiſoient dans la cour de Rome. Un autre éloge encore qu'on ne peut lui refuſer, & qui eſt bien ſingulier pour ſon ſiecle, c'eſt qu'il a du moins entrevu les vices de la dialectique, & qu'il a mépriſé cet art frivole, juſqu'à ſe vanter de n'y rien comprendre. Je conviendrai cependant que ce n'étoit pas aſſés de le mépriſer, & qu'il eût fallu l'étudier pour ſe mettre en état de le rendre mépriſable aux autres. Socrate mépriſa les ſophiſtes, mais il les étudia: c'eſt pourquoi il les combattit avec avantage.

Il devient l'inſtrument dont on ſert pour perdre Abélard.

Il eſt vrai que S. Bernard ayant dédaigné de s'inſtruire de la philoſophie de ſon tems, n'ignoroit que des choſes qui ne méritoient pas d'être ſues: cependant il arriva que n'en pouvant juger par lui-même, il fut contraint de s'en raporter au jugement des autres. Alors ſon zele ne fut plus qu'un inſtrument, dont les ennemis d'Abélard ſe ſervirent; & lorſ-

qu'il crut combattre les dialecticiens, il se trouva n'être parmi eux qu'un chef de parti. Il ne fut pas sans doute insensible à la gloire de défendre la religion contre l'homme le plus célebre, qu'on acusoit d'innover. L'amour de la gloire est commun à tous les grands hommes, & s'il se déguise à leurs yeux, il se décele aux yeux des autres.

Vous pouvés juger quelle fut l'animosité des deux partis, dont les chefs étoient d'une égale réputation. Ce n'est pas mon dessein de m'arrêter sur des détails de cette espece: il me suffit de dire qu'Abélard sucomba, & que la jalousie & la haine se montrerent sensiblement dans la condamnation qu'on porta contre lui.

Pierre Lombard.

Pierre, surnommé Lombard, parce qu'il étoit de Novare en Lombardie, étoit venu finir ses études à Paris, alors l'école la plus célebre. Il fit de grands progrès sous Abélard, fut ensuite professeur lui-même, & enfin évêque de Paris. Philipe, fils de Louis le Gros, & frere de Louis le Jeune, qui avoit été nommé à cet évêché, se fit un honneur de le céder à un homme du mérite de Pierre Lombard. Il n'en falloit pas moins pour élever cet étranger à cette dignité. Car la préférence que Pierre avoit donnée à la dialectique d'Aris-

tote, déplaifoit beaucoup aux théologiens de Paris, qui en général étoient partifans de celle de S. Auguftin.

Son livre des fentences eft plein de fubtilités.

Il adopta la méthode d'Abélard fon maître: mais beaucoup plus réfervé, il ne donna pas dans les mêmes écarts. Son livre des fentences, c'eft le titre qu'on donnoit aux ouvrages de théologie, paroît avoir été fait pour réfoudre toutes les queftions qu'on agitoit alors. Il fe fervit de la dialectique d'Ariftote, & il fe fit fur-tout une loi de confirmer fes fentimens par les décifions mêmes des peres de l'églife: cependant ce n'étoit pas fans beaucoup de fubtilité qu'il leur faifoit réfoudre des queftions, auxquelles fouvent ils n'avoient jamais penfé. Il fubtilife, par exemple, longtems pour favoir fi Jéfus-Chrift, en tant qu'homme, eft une chofe; & après avoir aporté beaucoup de raifons pour & contre, il fe déclare enfin pour la négative: cette affertion fut condamnée par le pape Alexandre III.

Il eft reçu comme principal livre claffique.

L'école de Paris rejeta auffi quelques-unes de fes opinions. Néanmoins cet ouvrage du maître des fentences, c'eft ainfi qu'on nomma depuis Pierre Lombard, eut les plus grands fuccès. Ce fut bientôt le principal livre claffique, & on ne pouvoit pas être théologien,

sans l'avoir étudié. Mais quoiqu'il eût la réputation d'être clair, tous ceux qui l'étudierent, n'y trouverent pas les mêmes choses. Les commentateurs se multiplierent donc pour l'expliquer. Alors cet ouvrage devint réellement obscur, & donna lieu à de nouvelles questions, & à de nouvelles subtilités.

On le commente & il devient plus obscur.

C'est ainsi que la méthode qu'on suivoit, brouilloit toutes les idées, & jetoit dans bien des erreurs, dont je ne parle pas; lorsqu'au commencement du treizieme siecle, la métaphisique & la phisique d'Aristote furent aportées de Constantinople à Paris, & traduites en latin. Ces ouvrages, qui n'étoient pas propres à repandre la lumiere, trouverent les esprits peu disposés à les recevoir. Un concile tenu à Paris en 1209 en défendit la lecture, sous peine d'excommunication, & les condamna au feu. Quelques années après, le légat du pape confirma cette condamnation, en permettant néanmoins d'enseigner la dialectique d'Aristote.

On condamne en France les ouvrages d'Aristote,

C'étoit assés mal remédier aux abus dont on se plaignoit, que de laisser subsister la dialectique qui en étoit la source, & de condamner la métaphisique & la phisique qui n'avoient fait encore aucun mal. Mais on jugeoit à l'aveugle de ces choses; & parce qu'on

& on les permet par-tout ailleurs.

n'avoit rien de bon en philoſophie, on ne ſavoit trop ce qu'on devoit permettre ni ce qu'on devoit défendre. Dans le vrai ce qui faiſoit principalement des ennemis à Ariſtote, c'eſt la célébrité des dialecticiens, qui avoient pris ſa philoſophie pour guide. La raiſon en eſt ſenſible : car dans le tems même qu'on brûloit ſes ouvrages en France, il étoit permis de les lire par-tout où ſes ſectateurs n'avoient pas à lutter contre un parti jaloux & puiſſant: c'eſt-à-dire, en Angleterre, en Allemagne, en Italie même. De pareilles défenſes ſembloient donc promettre plus de célébrité à ceux qui déſobéiſſoient: étoit-il d'ailleurs naturel de compter que les dialecticiens renonçaſſent à des ſubtilités, qui faiſoient toute leur ſcience, & à la place deſquelles ils n'avoient rien à mettre?

La protection que Frédéric II donne aux lettres met en réputation les commentateurs arabes.

Frédéric II, qui regnoit en Allemagne, hâta ſur-tout la fortune d'Ariſtote. Les connoiſſances, qu'il avoit acquiſes, lui faiſant deſirer d'en acquérir encore, il ambitionna de contribuer aux progrès des lettres, & il leur acorda une protection ſinguliere. Il releva les anciennes écoles, il en fonda de nouvelles, enfin il fit rechercher & traduire tous les livres où l'on crut trouver quelqu'inſtruction.

Depuis Gerbert, quelques perſonnes avoient encore été chercher les ſciences chés les Arabes, & on avoit même traduit quelques-uns de leurs livres de médecine, de phiſique & de mathématique. Cependant la philoſophie arabe étoit peu connue parmi les Chrétiens: du moins ne s'enſeignoit-elle pas dans les écoles. Frédéric la fit connoître par des traductions, & la fit enſeigner en Allemagne & en Italie.

La dialectique d'Ariſtote, déja mauvaiſe en elle-même, plus mauvaiſe dans les ſources où on l'avoit puiſée juſqu'alors, fut donc enfin étudiée dans les commentateurs arabes, où elle étoit devenue pire encore. Ce que j'ai dit peut vous faire juger des lumieres, que de pareils maîtres pouvoient répandre.

Entouſiaſme de ces commentateurs pour Ariſtote.

Le plus célebre de ces commentateurs, Averroés, regardoit Ariſtote comme un génie que Dieu avoit donné, afin que les hommes ſuſſent tout ce qui peut être ſu: il en faiſoit même preſqu'un Dieu, qui avoit tout connu, qui n'avoit pu ſe tromper, & dont la doctrine étoit la ſuprême vérité. Mais il aplaudiſſoit à des choſes qu'il n'entendoit pas; car ceux qui ont eu la patience de lire tous ſes commentaires, y trouvent autant d'igno-

rance & de bévues que d'entousiasme. Voila cependant l'auteur classique qu'on étudia davantage. On idolâtra, pour ainsi dire, avec lui sur l'autel qu'il avoit élevé au philosophe grec, & on lui rendit à lui-même à peu-près un culte semblable : il est vrai qu'il partagea ce culte avec Avicenne, autre commentateur, tout aussi dépourvu de connoissances & de jugement.

Effet de cet entousiasme.

L'entousiasme, qui saisit les esprits, mit le comble à l'aveuglement; lorsqu'Aristote, moins entendu que jamais, fut regardé comme l'unique organe de la vérité. On ne chercha plus ce qu'il falloit penser, mais ce qu'avoit pensé ce philosophe; son autorité étoit une démonstration, & on ne la respectoit pas moins en théologie qu'en philosophie.

Cependant, obscur par lui-même, & plus obscur par les soins de ses commentateurs, il laissoit rarement saisir sa pensée, & il se contredisoit souvent. On conclut donc, que lorsqu'il ne s'expliquoit pas assés, on ne pouvoit rien savoir, & que lorsqu'il affirmoit le pour & le contre, on ne pouvoit rien assurer. En vain on subtilisa, en vain on fit des questions sans nombre; on se trouvoit toujours plus loin de savoir quelque chose. Il fallut donc

douter, & un nouveau pironifme s'établit d'après Ariftote même.

Le péripatétifme des Arabes fut répandu en Allemagne par Albert, de l'ordre des freres prêcheurs, furnommé le Grand à caufe de l'étendue de fes connoiffances; il fut même apellé à Paris, où malgré les défences, il enfeigna la philofophie d'Ariftote; & d'où quelques tems après, il tranfporta fon école à Cologne. Albert le Grand paffe pour magicien;

Affés fage néanmoins pour ne pas fe borner aux fubtilités de la dialectique & de la métaphifique, il s'apliqua aux mathématiques & aux mécaniques; & il paroît être un des premiers qui aient étudié l'hiftoire naturelle. Il acquit dans tous ces genres des connoiffances, qui le firent paffer pour magicien; & cette réputation lui étant reftée, ceux qui d'après lui ont voulu étudier la magie, en ont cherché les principes dans des ouvrages qu'on lui attribue fauffement. On dit qu'il emploia trente ans à faire une tête qui parloit, & que S. Thomas d'Aquin, fon difciple, dans la frayeur qu'il en eut, la caffa d'un coup de bâton.

Il y avoit alors en Angleterre un autre magicien; c'eft Roger Bacon. Il avoit étudié avec tant de fuccès la géométrie, l'aftronomie, l'optique, la chimie, les mathématiques, ainfi que Roger Bacon.

les mecaniques, &c. qu'il a prévu la possibilité de quantité de choses, qui paroissoient de son tems des misteres impénétrables, & dont plusieurs ont été découvertes depuis. La sagacité d'Albert & de Bacon fait regretter qu'ils ne soient pas venus dans de meilleurs tems.

S. Bonaventure surnommé le docteur séraphique.

Il y eut encore dans le treizieme siecle trois hommes célebres. Le premier est S. Bonaventure, de l'ordre des freres mineurs, né en Toscane, & surnommé le docteur séraphique. Il préféra la théologie mistique, qu'il traita avec plus de piété que de curiosité, & d'où il écarta les questions étrangeres. Il évita donc les subtilités des dialecticiens; mais il ne put pas éviter les notions vagues, qui servent de principes à la théologie mistique.

S. Thomas d'Aquin docteur angélique.

Le second est S. Thomas, surnommé le docteur angélique, de l'ordre des freres prêcheurs. Issu de la maison des comtes d'Aquin, il descendoit des rois de Sicile & d'Aragon. Il étudia sous Albert le grand à Cologne; prit à Paris le bonnet de docteur avec S. Bonaventure; & revint en Italie, où il enseigna dans plusieurs universités. C'est ainsi qu'on nommoit les écoles, & celle de Paris étoit alors la plus célebre.

S. Thomas a écrit ſur la philoſophie & ſur la théologie, en ſe conformant aux principes & à la méthode du nouveau péripatétiſme. On croit qu'il auroit été capable de faire de meilleurs ouvrages, ſi le préjugé général lui avoit permis de préférer ſon jugement à celui de l'Ariſtote Arabe: mais ſon ſiecle l'auroit vraiſemblablement beaucoup moins aplaudi. Ses grands ſuccès ne firent donc que nourir un préjugé, contraire au progrès de l'eſprit humain; & ils acheverent la fortune d'Ariſtote. Les ennemis les plus déclarés du péripatétiſme n'oſerent plus condamner un philoſophe, pour qui S. Thomas montroit une entiere déférence. Ariſtote prévalut donc par-tout, même dans l'univerſité de Paris, d'où juſqu'alors on avoit toujours tenté de l'exclure.

Il acheva de faire prévaloir le péripatétiſme.

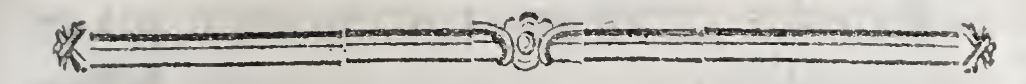
Jean Duns Scot, le troiſieme de ces hommes célebres, dont j'avois à parler, a ſurpaſſé tous les péripatéticiens en ſubtilités, & a mérité le ſurnom de docteur ſubtil, qu'on lui donne communément. Comme il s'eſt fait des principes diférens de ceux de S. Thomas; & que les freres mineurs, dont il étoit, ont adopté ſa doctrine, pendant que les freres prêcheurs ont continué de ſuivre celle du docteur angélique; il s'eſt formé dans l'égliſe deux ſectes, qui ſub-

Jean Duns Scot, ſurnommé à juſte titre le docteur ſubtil.

ſiſtent encore, qui ſont connues ſous le nom de thomiſtes, & de ſcotiſtes, & dont il vous eſt très-permis de ne ſavoir que les noms. Ces deux docteurs au reſte firent preſqu'oublier tous ceux qui les avoient précédés.

Les écoles & les docteurs les plus renommés ne faiſoient que retarder les progrès de l'eſprit.

Si vous conſidérés quel étoit l'objet des études dans le douzieme & le treizieme ſiecles, la méthode avec laquelle on les feſoit, la prévention aveugle où l'on étoit pour Ariſtote, & pour ſes commentateurs, & la jalouſie de ces prétendus philoſophes, qui feſoient conſiſter toute la ſcience dans des ſubtilités; vous comprendrés que plus on feſoit d'efforts, plus on s'éloignoit du vrai chemin des connoiſſances; & vous plaindrés Frédéric II, qui voulant hâter les progrès de l'eſprit humain, n'a fait que les retarder. Cependant ſa protection n'a pas été tout-à-fait inutile. Peut-être étoit-il néceſſaire de s'égarer dans mille détours obſcurs & tortueux, pour trouver enfin une route plus ſure & mieux éclairée. Comme l'anarchie n'amene un gouvernement ſage, que lorſque les déſordres, parvenus à leur comble, ſoulevent enfin tous les citoyens; de même il falloit mettre le comble aux abſurdités, afin de préparer à la vraie philoſophie, en ſoulevant enfin le bon ſens.



CHAPITRE VI.

Des Lettres en occident dans le quatorzieme & quinzieme fiecles.

Les ordres religieux font des républiques, où l'efprit du premier légiflateur ne fe conferve pas longtems : les fondateurs furvivent, comme Solon, au gouvernement qu'ils ont établi. Ce font les circonftances qui font d'abord prendre à ces diférens ordres une nouvelle façon de penfer ; & ils la prennent conformément aux conjonctures, qui concourent à leurs premiers fuccès. Alors préférant le monde & les avantages qu'il offre, aux vues bornées d'un folitaire qui les deftinoit à la retraite ; ils fe font un fiftême de conduite pour conferver la confidération & les richeffes qu'ils ont acquifes, & pour en acquérir encore. C'eft ainfi que le caractere des Romains, formé d'après les circonftances, établit peu-à-peu un plan de gouvernement, qui préparoit à la conquête du monde. Cette comparaifon eft fi noble, qu'il ne faut pas l'abandonner fi tôt.

Comment les circonftances ont fait oublier aux moines l'efprit de leur premiere inftitution.

Comment ſans projets d'ambition ils deviennent ambitieux.

Romulus certainement ne projetoit pas de conquérir l'Afrique, l'Eſpagne, le Gaules, la Grece & l'Aſie: le Latium ſeul devoit lui paroître une conquête dificile, & il ne ſongeoit gueres qu'à ſe défendre ſur le mont Palatin. Mais l'ambition vint avec les ſuccès; & les Romains toujours entraînés d'une guerre dans une autre, s'acoutumerent à regarder tous les peuples voiſins comme autant de peuples ennemis, ou même comme des ſujets rebeles. En un mot, ils crurent avoir des droits ſur toutes les nations.

Il en eſt de même des moines. Il ſeroit abſurde de penſer qu'ils ſe ſont établis dans la vue de gouverner un jour le monde; & que dès le commencement ils ont eu un plan fait de le troubler, pour s'en rendre maîtres. Mais tout corps a un eſprit républiçain, une eſpece de patriotiſme, qui porte chaque membre à ſe dévouer pour l'intérêt commun; & ce patriotiſme eſt d'autant plus fort, qu'on y atache plus de conſidération, & qu'il en paroît rejaillir plus de gloire ſur chaque membre. Lorſque le zele eſt à un certain point, un corps n'a plus d'autre regle que ſon avantage, il juge de la juſtice de ſes entrepriſes par l'utilité qu'il en retire. Il ne ſe borne donc pas à ſe défendre dans ſes limites; il

tend au contraire continuellement au delà, & il saisit toutes les circonstances favorables.

Les moines pouvoient-ils donc se refuser à l'ambition, lorsque l'ignorance & la superstition venoient mettre à leurs pieds les richesses & les dignités? Il falloit bien qu'ils s'acoutumassent à croire que ces choses étoient à eux, puisqu'on les leur donnoit. Or dès qu'une fois ils pensent ainsi, ils croiront bientôt avoir des droits sur ce qu'on ne leur donne pas; & quiconque osera contester leurs prétentions, sera déclaré rebele. Si Sparte, je continue toujours de relever les petites choses par de grandes comparaisons, si Sparte, dis-je, malgré les sages précautions de Licurgue, est enfin devenue ambitieuse, qui nous assurera que les capucins n'auront pas un jour l'ambition de gouverner le monde? Faites naître les circonstances, & l'ambition naîtra. Vous avés vu les prétentions du clergé & celles des papes: vous avés vu que les avantages temporels des ministres de l'église étoient la suprême loi; & que quiconque ne se soumettoit pas, étoit traité comme ennemi de la religion même. Or ce sont les éclésiastiques religieux, plus que les séculiers, qui ont été l'ame de ces entreprises étonnantes. Cependant rien n'est plus contrai-

re à l'efprit de l'églife : tant il eft vrai que les corps font toujours faits pour oublier les principes de leur premiere inftitution.

Ils entretiennent l'ignorance parce qu'ils font ignorans, & parce qu'il eft dangereux pour eux qu'on s'éclaire.

Il eft de l'intérêt des moines d'entretenir l'ignorance, qui eft le principal apui de leur autorité. Ils l'entretiendront par conféquent. Je ne veux pas dire qu'ils forment le projet de s'opofer aux lumieres, qui pouroient fe répandre. Ils font trop ignorans pour cela, & ils ne prévoient pas encore, qu'il puiffe venir de quelque part d'autres lumieres que les leurs: au contraire ils croient favoir tout ce qui peut être fu. Mais fi l'aurore commence, ils entreverront le danger qui les menace, & ils craindront le jour. Alors fentant le befoin des ténebres, ils tenteront tout, pour couvrir le ciel de nouveaux nuages.

Or cette aurore a commencé vers le milieu du quatorzieme fiecle ; & cependant le foleil étoit encore bien loin de paroître : une nuit de plufieurs fiecles lui avoit fait oublier fon cours. De fi foibles rayons ne pouvoient donc pas percer dans les fombres réduits des écoles. Elles leur étoient d'ailleurs fermées ; car les yeux ne pouvoient pas foutenir cette lumiere étrangere. En effet les études non feulement continuerent d'être auffi mauvaifes qu'auparavant; elles fu-

rent pires encore, & ſi de bons eſprits oſerent propoſer une reforme, la haine arma contre eux tous les péripatéticiens: c'étoient de nouveaux Prométhées condamnés par les dieux pour avoir voulu dérober le feu du ciel.

En effet le péripatétiſme étoit devenu l'eſprit des ordres religieux, qui l'enſeignoient. Ils lui devoient toute leur conſidération, toute leur célébrité; ils n'étoient plus rien, ſi cette hydre venoit à tomber ſous les coups d'un Hercule: ils devoient donc le défendre avec un patriotiſme fanatique. D'ailleurs ils devoient leur célébrité aux futilités qu'ils enſeignoient.

En inſtituant les ordres mendians, S. Dominique & S. François n'avoient pas ſans doute prétendu fonder des ſectes de péripatéticiens: mais ces moines ſe ſaiſirent habilement des écoles; & devenus diſciples d'Ariſtote, ou plutôt d'Averroès, ils ſe rendirent les maîtres des univerſités, dès le treizieme ſiecle où ils avoient commencé. Comment le péripatétiſme étoit devenu la ſecte dominante.

Ce ſont eux qui firent enfin prévaloir Ariſtote. Il eſt vrai que dans la faculté de théologie de Paris il y avoit encore, au commencement du quatorzieme ſiecle, des docteurs, qui blâmoient S. Thomas d'avoir apuyé les dogmes ſur l'autorité de ce philoſophe, & d'avoir fait un mêlange du péripatétiſme, & de

la doctrine chrétienne: mais la canonisation de S. Thomas, qui se fit alors, fournit de nouvelles armes aux freres prêcheurs. En effet devoit-on craindre de suivre l'exemple d'un saint, & pouvoit-on blâmer la méthode qu'il avoit adoptée? Cet argument étoit fort dans un tems, où l'on ne savoit pas que les saints des premiers siecles de l'église avoient tous rejeté Aristote.

Rome ordonne l'étude des livres d'Aristote dont elle avoit défendu la lecture.

La cour de Rome, entraînée elle-même par l'autorité du saint qu'elle avoit canonisé, & par les sollicitations des freres mendians, cessa de défendre la lecture des ouvrages de ce philosophe: elle fit plus, elle en recommanda l'étude. Le légat chargé de réformer l'université de Paris, vers le milieu du quinzieme siecle, enjoignit d'enseigner la dialectique, la métaphisique, la phisique & la morale de ce philosophe; & défendit de recevoir aux grades ceux qui n'en seroient pas suffisamment instruits. Il est assés singulier que dans des écoles, où il n'y avoit gueres que des clercs, ou des hommes qui se destinoient à l'église, on ait regardé comme un préliminaire nécessaire à la théologie, les idées vagues d'Aristote, commentées par Averroès. Si l'on croyoit que c'étoit là la vraie source de la théologie, il n'y avoit donc point eu de théologiens jusqu'alors.

Mais une chose qui ne paroît pas moins singuliere, & qui est cependant bien dans le caractere de l'esprit humain; c'est que la lecture de cette mauvaise philosophie, qui a été proscrite dans le treizieme siecle, sans qu'on sut trop pourquoi, a été ordonnée dans le quinzieme, où il y avoit de bons esprits qui s'élevoient avec connoissance contre Aristote & contre Averroès.

Chacun le commente & il se forme plusieurs sectes de péripatétisme.

Dès que tous les professeurs furent obligés d'enseigner Aristote, chacun crut aussi pouvoir s'aroger le droit de le commenter à sa maniere. De-là naquirent quantité de sectes péripatéticiennes, & vous pouvés vous imaginer ce que devinrent la philosophie & la théologie. Les subtilités des freres mineurs dans leur diférent avec Jean XXII qui les condamna, suffisent pour vous faire juger les philosophes & les théologiens du quinzieme siecle.

Occam qui avoit écrit pour Philipe le Bel & pour Louis de Baviere renouvelle la secte des nominaux.

Occam, un de ces freres mineurs, philosophe & théologien, se signala dans cette dispute. Ennemi déclaré de la cour de Rome, il avoit déja écrit pour Philipe le Bel, il écrivit encore pour Louis de Baviere, & on remarque qu'il ne défendit les droits de l'empire, que par des sophismes & des subtilités; maniere de raisonner dans laquelle il étoit supérieur à tous les péripatéticiens de son tems.

Quoiqu'il fût ſorti de l'école des ſcotiſtes, qui étoient réaliſtes ainſi que les thomiſtes; il renouvella la ſecte des nominaux, alors preſque éteinte; & il entraîna dans ſon opinion tous les freres mineurs, qui l'avoient pris pour chef contre Jean XXII. Alors cette ſecte fit de grands progrès en Allemagne, où Louis de Baviere protégea tous les moines, avec qui il avoit un ennemi commun dans le pape.

Les nominaux ſont perſécutés.

Les nominaux, toujours odieux aux thomiſtes & aux ſcotiſtes, qui les acuſoient de détruire toute ſcience, devinrent donc encore odieux au ſaint ſiege, contre qui Occam & ſes ſectateurs s'étoient ſoulevés. Cette haine excita contre eux une longue perſécution, qui éclata ſur-tout, lorſque les papes eurent recouvré leur autorité en Allemagne. Alors la guerre fut ouverte entre les réaliſtes & les nominaux: ils diſputerent, ils répandirent du ſang, ils ſe chaſſerent réciproquement des univerſités, & ils attirerent enfin l'attention des ſouverains, qui crurent devoir employer l'autorité pour les réduire au ſilence. Louis XI, fils & ſucceſſeur de Charles VII, proſcrivit les livres des nominaux, & chaſſa des écoles de France tous ceux de cette ſecte. Cependant ces miſerables diſputes ne ceſſerent pas;

Elles continuent même encore dans la pouſſiere des écoles, & elles continueront tant qu'il y aura des thomiſtes & des ſcotiſtes : heureuſement elles n'ocupent plus le monde. Au reſte il ne faut pas s'étonner, ſi les nominaux ont été condamnés : ils avoient trop d'ennemis pour vaincre, & ils ſoutenoient une bonne theſe par les plus pitoyables raiſons.

Les meilleurs eſprits s'élevoient inutilement contre les écoles.

Vous voyés combien la république des lettres étoit troublée, & que ces troubles répandoient encore par-tout de nouveaux déſordres : en vain les bons eſprits, car il y en avoit alors, recommandoient d'étudier les langues, les peres de l'égliſe, la tradition & l'hiſtoire écléſiaſtique & civile : ils ne pouvoient pas réformer les univerſités, où les freres mendians dominoient. Il étoit commode à ces moines de n'avoir beſoin que d'un livre, & de ſupoſer qu'on trouvoit toutes les ſciences dans S. Thomas ou dans Scot.

Quelques-uns commencent à faire de meilleures études.

Les écoles publiques devinrent donc toujours plus mauvaiſes, dans le quatorzieme & le quinzieme ſiecles : mais heureuſement les diférens entre le ſacerdoce & l'empire, & les héréſies de Wiclef & de Jean Hus ouvrirent enfin les yeux ſur la néceſſité de faire de meilleures études. On aprit le grec, l'hebreu

& le latin qu'on ſavoit mal. On fouilla dans la tradition, on lut les peres, on voulut ſavoir l'hiſtoire, en un mot, on connut que l'antiquité méritoit d'être étudiée. Gerſon eſt ſans contredit celui qui ſe diſtingua le plus, dans le petit nombre de ceux qui tenterent d'acquérir des connoiſſances utiles; & c'eſt lui qui a commencé à diſſiper les ténébres, dont on avoit envelopé la théologie.

On commence à cultiver l'éloquence & la poëſie.

L'éloquence & la poëſie furent encore cultivées dans ces deux ſiecles: le goût ſe formoit, & préparoit à mieux raiſonner. Mais c'eſt à l'Italie qu'on doit ces commencemens, & nous en parlerons bientôt.

Il importe de connoître les erreurs&leurs cauſes.

Il importe peu, Monſeigneur, que vous connoiſſiés à fond les queſtions, les erreurs, les héréſies, les ſubtilités & les mauvaiſes études du moyen âge. Cependant je ne devois pas vous laiſſer tout-à-fait ignorer ces choſes. Il faut connoître les vices de l'eſprit humain, ſi vous voulés remonter aux principes de bien des maux; & ſi vous voulés remédier à ces vices, il faut encore en connoître les cauſes. C'eſt ce que j'ai tâché de vous déveloper.

Comment les opinions les plus abſurdes ſe ſoutiennent

Vous avés vu les hommes pendant pluſieurs ſiecles ne faire des efforts, que pour s'égarer de plus en plus; aller echouer les

uns après les autres contre les mêmes écueils ; en chercher de nouveaux ſur une mer plus inconnue, & ſe précipiter de dangers en dangers ſans les prévoir. L'expérience ne peut les éclairer, parce qu'ils ſont incapables de réfléchir : ils ſuivent opiniâtrément une route tracée par les naufrages, ſans jeter la ſonde, ſans revenir ſur leurs pas : ils craindroient trop de découvrir leurs égaremens ; & ils les découvriroient, qu'ils n'en conviendroient pas.

pendant des ſiecles ;

C'eſt que les opinions les plus abſurdes doivent durer, lorſqu'elles intéreſſent un parti. Il falloit que les peuples, les grands & les rois dans leur ignorance, fuſſent les victimes de ces clercs & de ces moines, qu'ils regardoient avec ſtupidité comme ſavans. Il falloit que tous les citoyens fiſſent de mauvaiſes études, parce que les freres prêcheurs, & les freres mineurs, en avoient fait de mauvaiſes. Ces moines pouvoient-ils permettre qu'on acquît des connoiſſances, qui devoient mettre leur ignorance dans tout ſon jour ?

& gouvernent le monde.

Ces philoſophes, ces théologiens, ces ſophiſtes, je ne ſais quel nom leur donner, vouloient gouverner le monde par leurs opinions, & quelquefois ils le gouvernoient en effet. Ils intéreſſoient la religion & l'état à

leurs disputes, aussi frivoles que subtiles. Les questions, les plus méprisables en elles-mêmes, devenoient importantes par l'attention que l'église & le gouvernement daignoient y donner; & on voit seulement que chacun se piquoit de connoître la vérité, & que personne ne la cherchoit sincérement. Toute l'ambition étoit de vaincre dans la dispute, & d'abuser de la crédulité des peuples.

C'est une leçon pour les princes.

Les malheurs de tant des siecles, Monseigneur, doivent vous aprendre, combien il est important de juger des choses par ce qu'elles sont en elles-mêmes: c'est sur-tout le devoir d'un souverain de démêler la vérité, au milieu de cette confusion que forment les passions des hommes, & les intérêts des diférens partis. Il doit plus qu'aucun autre la respecter: mais il doit aussi plus qu'aucun autre mépriser tout ce qui lui est étranger. Il faut qu'il connoisse les abus, & qu'il en voie la source, s'il veut pouvoir les corriger sans commettre d'imprudence. Cette étude demande bien des soins de sa part: mais s'il fait étudier l'histoire, il trouvera de grandes leçons dans tous les siecles, & sur-tout dans les plus barbares.



CHAPITRE VII.

De la ſcolaſtique &, par ocaſion, de la maniere d'enſeigner les arts & les ſciences.

Du mot *école* on a fait celui de *ſcolaſtique* pour déſigner le cours des études, & la méthode qu'on ſuivoit dans les écoles. Il faut donc ſe faire ſuivant les tems des idées diférentes de la ſcolaſtique.

Les changemens, qu'a eſſuiés la ſcolaſtique, font qu'on a de la peine à s'en faire une idée.

Lorſque les hommes ſe ſont familiariſés avec un mot, ils croient en général, qu'il eſt naturellement & eſſentiellement fait pour être le ſigne de l'idée, qu'ils ſont dans l'habitude d'y atacher; & ils s'imaginent que cette idée conſtitue l'eſſence de la choſe, qu'ils expriment par ce mot. De là ſont nées de tout tems bien des queſtions, ſur leſquelles quelquefois on a fait des volumes, & qu'on auroit réſolues facilement, ſi on avoit pu s'entendre. Il ne faudroit pour cela que renoncer à ces vaines eſſences, que nous voulons toujours ſaiſir; & nous ſouvenir qu'un

mot ne ſignifie que ce que nous avons voulu lui faire ſignifier.

On a été curieux de rechercher l'origine de la ſcolaſtique; & parce qu'on n'a pas déterminé ce qu'on entend par ce mot, cette origine a paru ſe cacher, comme la ſource du Nil. On a cru la découvrir dans S. Thomas, dans Pierre Lombard, dans Abélard, dans Roſcelin, dans d'autres dialecticiens, dont je n'ai pas parlé; enfin on eſt remonté à S. Jean Damaſcene, & même juſqu'à S. Auguſtin.

Quelqu'un, qui auroit vu la Seine au Havre ſans ſavoir d'où elle vient, auroit de la peine à la reconnoître à Rouen, encore plus à Paris, & bien plus encore à Chanceaux en Bourgogne. Il la verroit, & il demanderoit où elle eſt. Il en eſt de même de la ſcolaſtique. Quand on n'en a pas étudié le cours, & qu'on ne la voit qu'à ſon embouchure on ne ſait plus où la retrouver. On ne voit pas que c'eſt un filet d'eau, qui a eu ſa ſource dans Ariſtote, & qui après des acroiſſemens & des décroiſſemens alternatifs, s'eſt caché pendant quelque tems, pour reparoître enſuite, croître de nouveau, devenir tous les jours plus trouble, & inonder enfin tout l'occident. Ce fleuve eſt comme tous les fleuves: non

ſeulement il eſt diférent de lui même d'une partie de ſon cours à l'autre; mais encore dans chaque partie ſes eaux ne ſont pas deux inſtans les mêmes.

Si donc on entend par la ſcolaſtique tout ce cours que je viens de tracer, on la reconnoîtra facilement par-tout: mais ſi on vouloit, par exemple, ne s'en faire d'idée, que d'après la lecture de S. Thomas; ce n'eſt que dans S. Thomas, qu'on la trouvera telle qu'elle eſt dans S. Thomas, comme ce n'eſt qu'au Havre qu'on trouvera la Seine, telle qu'elle eſt à ſon embouchure. Pour moi j'entends par ſcolaſtique ce mêlange confus de philoſophie & de théologie, qui s'eſt achevé dans le treizieme ſiecle, & qui avoit déja commencé auparavant. Conſidérons actuellement le plan des études dans le moyen âge: en voyant combien on étudioit mal, nous aprendrons peut-être comment nous devons étudier nous-mêmes.

Le trivium & quadrivium étoient tombés lorſque le péripatétiſme introduiſit un nouveau cours d'étude.

La grammaire, la rhétorique, la logique, la muſique, l'arithmétique, la géométrie & l'aſtronomie; voila dans leur ordre les choſes qu'on croyoit enſeigner dans les deux cours, qu'on nommoit *trivium* & *quadrivium*. Le péripatétiſme des Arabes introduiſit une autre

divifion dans le treizieme fiecle ; & on enfeigna la grammaire, la logique, la métaphifique, la phifique, la morale, la politique, le droit & la théologie.

Il eft inutile de nous arrêter fur ce qu'on enfeignoit dans le *trivium*, & le *quadrivium*: car il étoit bien rare de trouver un homme, qui eût achevé ces deux cours ; & d''ailleurs toutes les écoles tomberent à un tel point, que dans le dixieme fiecle Gerbert fut obligé d'aller chercher des connoiffances en Efpagne. Commençons donc au treizieme.

On commence à écrire en langues vulgaires.

Environ depuis le milieu du douzieme fiecle, on écrivoit en France dans la langue vulgaire, qu'on nommoit alors *Roman*; & à l'exemple des François, les Efpagnols & les Italiens écriverent auffi dans leur langue. C'eft la chevalerie qui introduifit cet ufage: comme on voulut chanter les faits d'armes & les aventures amoureufes des chevaliers, il fallut bien écrire en roman, puifque ces héros n'entendoient pas le latin. On abandonna donc par néceffité ces petites chofes aux langues vulgaires: mais on ne leur permit pas encore de s'effayer fur les fciences. Seulement on commence à trouver quelques mauvais hiftoriens.

Or dans ces tems-là on n'avoit point d'idée de ce que nous nommons conſtruction: le ſingulier n'étoit pas diſtingué du plurier: l'orthographe n'avoit rien de fixe: on défiguroit continuellement les noms: en un mot, on écrivoit ſans regles.

Mais ſans goût & ſans regles.

Comment des hommes, qui parloient leur langue avec auſſi peu de jugement, auroient-ils pu comprendre qu'il y a une maniere de bien parler le latin, la ſeule langue qu'ils ſe piquoient d'aprendre. Auſſi le parloient-ils avec des conſtructions barbares, & avec des mots pris dans un ſens étranger, ou même avec des termes vulgaires, auxquels on donnoit une terminaiſon latine. C'étoit du François, de l'Eſpagnol, de l'Anglois, de l'Allemand, & de l'Italien latiniſés. Il arrivoit delà que les ſavans, non ſeulement n'entendoient pas les écrivains anciens, mais encore ils ne s'entendoient pas les uns les autres. Toute la grammaire ſe bornoit aux conjugaiſons, aux déclinaiſons & à quelques regles qu'on n'expliquoit point; encore les écrivoit-on en latin, pour faciliter l'intelligence de la langue à ceux qui ne la ſavoient pas.

Par conſéquent on ne pouvoit parler que fort mal latin.

Avec auſſi peu de jugement, on devoit être ſans goût. Qu'étoit-ce donc que la rhétorique?

La grammaire, la rhétorique & la poë-

ſie gâtoient le jugement.

l'art de ne parler pas naturellement, des métaphores étudiées, des figures giganteſques, & des lieux communs, prodigués ſans diſcernement. La poëſie, s'il en faut parler, tout auſſi barbare que la proſe, étoit encore plus plate.

On en étoit plus incapable d'aprendre l'art de raiſonner,

La logique, la dialectique, ou l'art de raiſonner, de quelque maniere qu'on l'apelle, n'eſt que l'art d'aller des connoiſſances qu'on a, à celles qu'on n'a pas, du connu à l'inconnu: elle ſupoſe donc un eſprit, qui a déja acquis quelques connoiſſances, & qui s'eſt fait des idées exactes des choſes communes au moins. S'il n'a que des notions vagues & confuſes, on ne ſaura par où le prendre, pour le conduire à des connoiſſances préciſes & diſtinctes. Car enfin pour aprendre à raiſonner, il faut avoir déja fait de bons raiſonnemens; parce qu'on ne peut ſavoir comment on doit ſe conduire pour en faire de bons encore, qu'autant qu'on peut remarquer comment on s'eſt déja conduit.

On ne ſavoit comment ſe conduire pour acquérir des connoiſſances, ni même par où commencer.

Cependant la grammaire & la rhétorique n'avoient fait que gâter le jugement. Le mal étoit d'autant plus grand, qu'on ne s'en doutoit pas; & on l'auroit connu, qu'on n'y auroit pas ſu remédier. Il falloit donc que la logique l'acrût encore. Le profeſſeur, qui ne trouvoit dans ſes écoliers que des idées con-

fuſes, & qui n'en avoit pas d'autres lui-même, ne pouvoit partir que de ces idées, pour les mener encore à de plus confuſes. Il n'imaginoit pas de faire des recherches ſur l'origine & ſur les progrès de nos connoiſſances. Il ne ſentoit pas le beſoin d'obſerver, & d'analiſer les opérations de l'entendement; & l'eſprit humain, qu'il ſe flatoit de diriger dans la découverte de la vérité, étoit entre ſes mains un inſtrument qu'il ne connoiſſoit pas.

Les ſcolaſtiques ſe trouvoient dans le même cas, où ſeroit un homme qui entreprendroit de donner les regles de la navigation, & qui cependant n'auroit aucune connoiſſance, ni des diférentes parties d'un vaiſſeau, ni de leur uſage, ni du ciel, ni des mers ſur leſquelles il oſeroit naviger. Ils ignoroient tout-à-fait la manœuvre des parties de l'entendement humain, & ils ne connoiſſoient pas davantage les ſciences dans leſquelles ils vouloient ſe haſarder.

Ne pouvant donc raiſonner ſur des idées, on raiſonna ſur des mots & on fit des ſilogiſmes.

Dans l'impuiſſance par conſéquent de chercher l'art de raiſonner dans les idées mêmes, en conſidérant comment elles ſe déterminent, comment elles naiſſent les unes des autres, & comment elles ſe combinent de mille manieres pour en produire de nouvelles; ils s'arrête-

rent au seul méchanisme du raisonnement. Ils remarquerent qu'une proposition contient trois termes, que des deux prémisses on peut tirer une conclusion, & il firent des silogismes.

Celui qui faisoit le plus de silogismes sur un sujet, étoit le plus habile, & il étoit censé avoir raison parce qu'il parloit le dernier. Or cet art est facile: il suffit de ne déterminer ni l'état de la question, ni la signification des mots; & les scolastiques auroient été bien embarassés de faire autrement. Ils trouvoient donc toujours dans des notions vagues, & dans des termes équivoques, de quoi tirer continuellemement de nouvelles conclusions, & de quoi soutenir toutes les theses qu'ils pouvoient avancer. Par ce moyen ils multiplioient les disputes, & ils n'en terminoient jamais aucune; parce que celui qui soutenoit une proposition, & celui qui l'ataquoit, ne faisoient l'un & l'autre que des sophismes; & qu'ils étoient tous deux incapables de s'en apercevoir. C'est ainsi qu'ils raisonnerent d'après la logique d'Aristote, que les Arabes avoient commentée sans jugement, & qu'ils défigurerent encore eux-mêmes.

Cette logique cependant devint la principale étude. On négligea la grammaire & la

rhétorique, afin de l'aprendre plus promptement. A peine en avoit-on goûté les délices, qu'on ne se lassoit plus de l'aprendre. On la rendoit tous les jours plus volumineuse, on avoit du regret à la quiter; & souvent les scolastiques s'y fixoient pour toute leur vie.

Mais ceux qui passoient à la métaphisique, se sentoient presqu'aussitôt saisis d'une soif ardente; & dans leur ivresse, sans être désalterés, ils s'écrioient qu'elle est la science des sciences.

La métaphisique tout aussi absurde fut remplie d'abstractions mal faites, qu'on prenoit pour des essences.

Cette science des sciences, considéroit l'être, la substance, la matiere, le corps en général & les esprits: elle ne considéroit ces objets que d'une maniere abstraite, & cependant on croyoit trouver dans ces abstractions l'essence même des choses.

Vous savés qu'une notion abstraite n'est que l'idée que nous nous formons, lorsque nous pensons à une ou à plusieurs qualités, sans penser à celles avec lesquelles elles sont réunies dans un même sujet. On peut donc en faire plusieurs sur une même chose, sur la matiere, par exemple. C'est aussi ce que faisoient les scolastiques: & comme chacun préféroit ses abstractions, chacun concevoit la matiere diféremment, & tous croyoient en saisir la nature. Ils la subtilisoient plus ou

moins : quelques-uns même la ſpiritualiſoient, ce qui les jetoit dans des erreurs monſtrueuſes.

Il faut obſerver avec bien de la ſagacité, pour déterminer avec préciſion les idées abſtraites : car nous ne ſommes que trop portés à généraliſer au delà des bornes. Or les ſcolaſtiques au lieu d'obſerver, généraliſoient au gré de leur imagination. La métaphiſique ne leur offroit donc plus que des phantomes.

Tout ce qu'on pouvoit raiſonnablement conclure de ces abſtractions, c'eſt que chacun d'eux concevoit à ſa maniere la matiere & le corps en général. Aucun certainement n'en étoit plus près de ſaiſir la nature des choſes : mais ces métaphiſiciens ne vouloient pas avoir fait des efforts inutiles. Ils s'imaginerent donc voir dans ces abſtractions ce qui n'y étoit pas. Ils les réaliſerent, & avec ces êtres phantaſtiques, ils crurent rendre raiſon de tout. Cette extravagance mit le comble aux abſurdités.

Cette métaphiſique prenoit le nom de phiſique, & rendoit raiſon de tout, parce qu'on ne ſavoit pas raiſonner.

La phiſique n'avoit plus rien de caché pour ceux qui s'étoient familiariſés avec les abſtractions. La nature ſe dévoiloit à leurs regards : ils n'avoient pas beſoin de l'obſerver : il ne leur falloit que des mots, ou des hipoteſes abſurdes ; & ils n'en manquoient jamais. Des formalités, des eccéités, des

quiddités, des qualités occultes, des formes qui deſcendoient des aſtres, ou que des intelligences céleſtes envoyoient pour informer les corps &c. c'eſt avec un langage de cette eſpece qu'on expliquoit les phénomenes, & c'étoit même là ce qui ſervoit de principes à la médecine. Il ſemble que la ſcolaſtique eût tout-à-la fois conſpiré contre les eſprits & contre les corps.

Après ces détails, il n'eſt pas néceſſaire d'examiner comment on traitoit la théologie. Vous voyés bien que toute la ſcolaſtique n'étoit dans le vrai qu'une dialectique, qui s'étoit fait un jargon pour diſputer toujours, ſans jamais rien dire.

Les meilleurs eſprits obéiſſoient à ce torrent d'abſurdités ou même le faiſoient croître.

On voit cependant parmi les ſcolaſtiques des hommes qui, dans d'autres tems, auroient eu de la ſagacité & du génie : mais comme les meilleures terres, lorſqu'elles ne ſont pas cultivées, ſont celles qui produiſent le plus d'herbes inutiles ; les meilleurs eſprits ſans culture ſont auſſi ceux qui diſent le plus d'abſurdités. Albert le Grand, par exemple, qui avoit été aſſés ſage pour obſerver quelquefois, adoptoit le jargon des autres, lorſqu'il vouloit expliquer les phénomenes, & il enchériſſoit encore ſur eux. Les ſcolaſtiques

avoient ſi peu de jugement, que malgré le culte qu'ils rendoient à Ariſtote, ils n'imaginerent jamais d'étudier ſa rhétorique, ſa poëtique & ſon hiſtoire naturelle: ce ſont cependant les meilleurs ouvrages de ce philoſophe. On croiroit qu'ils craignoient de s'inſtruire.

La morale & la politique n'étoient pas mieux traités.

La morale, la politique & le droit, n'étoient pas mieux traités, que les autres parties de la philoſophie.

Vraie ſource des principes de la morale.

C'eſt dans la volonté de Dieu qu'il faut chercher la regle de nos actions, & cette volonté ſe manifeſte par la lumiere naturelle & par la révélation.

Par la lumiere naturelle: car lorſque nous conſidérons que les hommes ſont nés pour la ſociété, nous découvrons bientôt ce qu'ils ſe doivent les uns aux autres; parce que chacun voit dans ſes beſoins ce qu'il eſt en droit d'exiger de ceux avec qui il s'aſſocie, comme il voit dans leurs beſoins ce qu'il eſt dans l'obligation de faire pour eux. Par-là, comme notre conſtitution phiſique eſt le principe de nos beſoins, elle eſt auſſi le fondement du contract ſocial, par lequel nous nous promettons mutuellement des ſecours, pour nous procurer des avantages réciproques; & renonçant à une liberté ſans bornes, nous cé-

dons chacun quelque chofe, afin qu'on nous cede. Si nous remontons enfuite au premier principe de toutes chofes, nous découvrons encore qu'il nous ordonne lui-même les devoirs que la fociété exige; puifqu'il eft l'auteur de notre conftitution, & que c'eft lui qui nous a donné & nos befoins & nos facultés. Alors nous nous voyons toujours en préfence de celui qui difpofe de tout; nous nous pénétrons d'une refpectueufe crainte; nous nous rempliffons de reconnoiffance pour les biens que nous avons reçus, & pour ceux que nous attendons encore; & nous reftons convaincus de l'obligation où nous fommes de lui rendre un culte. Lorfque la révélation vient au fecours de ceux que la raifon n'éclaireroit pas: elle répand une nouvelle lumiere dans l'efprit des autres; & elle nous montre plus clairement la fin à laquelle nous fommes deftinés.

Les fcolaftiques la cherchoient dans Ariftote qu'ils n'entendoient pas, & multiplioient les queftions fans les réfoudre.

Ce n'eft pas dans ces fources, que les fcolaftiques alloient puifer les principes de la morale: c'eft dans l'Étique qu'Ariftote avoit faite pour s'acomoder à l'efprit d'une cour, telle que celle de Philipe. Certainement ils auroient pu en tirer de bonnes chofes: mais ils n'oublioient pas leur dialectique; & ils raifonnoient fans favoir feulement ce que

ce philoſophe entendoit par vertu. On demandoit ſi la morale eſt pratique ou ſpéculative, ſi c'eſt un art ou une ſcience. On diſputoit en général ſur la fin, les moyens, les actes, les habitudes, les actions libres & volontaires. On ſupoſoit des cas extraordinaires ou même impoſſibles, & on parloit à peine des plus communs. En un mot, on agitoit beaucoup de queſtions, & on donnoit peu de préceptes.

Il n'y eut plus que des probabilités en morale.

Les diſputes répandirent bientôt des doutes ſur la morale, comme ſur les autres ſciences. On ne vit plus que des probabilités, & on jugea de l'opinion la plus probable, par le nombre des ſilogiſmes; car alors on prouvoit en acumulant les raiſons, & non pas en les choiſiſſant.

Abus qui en naîtront.

De-là nous verrons naître dans la ſuite une morale monſtrueuſe. On établira pour principe qu'on poura ſuivre ſans riſque une opinion probable: on arrêtera qu'une opinion eſt probable, lorſqu'elle eſt ſoutenue par un auteur grave: la ſcolaſtique fournira de pareils auteurs, pour & contre dans tous les cas: & on conclura qu'on peut tout ſe permettre en ſureté de conſcience. Voila les abîmes horribles, où ſe perdent des eſprits qui s'égarent. On n'en étoit pas encore là dans le moyen

âge : mais vous pouvés juger ce que c'étoit que la morale, ſi vous vous rapellés qu'avec de l'argent on faiſoit faire ſa pénitence par un autre, & qu'on croyoit ſe racheter de tous ſes crimes, en mourant dans un froc, en faiſant un pélerinage, ou en fondant un monaſtere. On voit bien dans quel eſprit les ſcolaſtiques, qui étoient clercs, écrivoient ſur la morale.

La politique peut être conſidérée par raport au gouvernement intérieur de l'état, & par raport aux puiſſances voiſines. Dans le premier cas ſon principal objet eſt certainement la police, la diſcipline & les mœurs: dans le ſecond, c'eſt de tendre à établir entre les nations des devoirs réciproques, comme il y en a entre les citoyens d'une même république; en ſorte que tous les peuples fuſſent portés à ſe regarder comme ne formant qu'une même ſociété. Voila, dis-je, le but auquel elle devroit tendre, quoiqu'elle ne puiſſe pas ſe flater d'y atteindre : mais il ne faudroit pas chercher cette politique dans le moyen âge, puiſqu'on ne la trouveroit pas encore dans le ſiecle où nous vivons.

Quel devoit être l'objet de la politique.

Quelle étoit donc la politique de ces tems? Jugés en par les déſordres, dont je vous ai donné une légere idée. La haine qui diviſoit

On étoit incapable de le connoître.

tous les corps, la force qui régloit tout, la foi des fermens violée, les guerres entreprifes contre toute juftice, la tirannie des princes, qui apauvriffoient leurs fujets, pour s'apauvrir bientôt eux-mêmes; les révoltes fréquentes des peuples, les prétentions des grands & du clergé, les entreprifes des papes & les croifades: tout cela prouve affés qu'alors la vraie politique n'étoit point du tout connue.

Les fcolaftiques cherchent la politique dans Ariftote.

Les fcolaftiques la chercherent donc dans Ariftote, c'eft-à-dire, dans un ouvrage que ce philofophe avoit fait, en confidérant l'état de la Grece. Or la fituation de l'Europe étoit toute diférente. Il auroit donc fallu bien de la fagacité, pour apliquer avec difcernement au moyen âge ce qu'Ariftote avoit apliqué lui-même aux Grecs.

Ils fubtilifent en défendant mal les meilleurs droits.

Les fcolaftiques n'avoient pas cette fagacité là. Ils fubtiliferent donc fur la politique, comme fur tout le refte, & chacun fe fit un devoir de foutenir les opinions les plus favorables au parti qu'il avoit embraffé. Ainfi leur dialectique ne contribua qu'à rendre la politique encore plus ténébreufe. Voila pourquoi on a mal raifonné, lorfqu'on a voulu établir les droits refpectifs des fouverains & des peuples, lorfqu'on a voulu défendre ceux de l'em-

pire contre les entreprifes du facerdoce, & lorfqu'on a voulu enlever au clergé les juftices qu'il avoit ufurpées.

D'après ces confidérations vous prévoyés que le droit civil & le droit canonique ne pouvoient pas être traités avec plus de fuccès. C'étoient les écléfiaftiques féculiers, qui s'apliquoient plus particuliérement à cette étude: car les moines s'étoient réfervé ce qu'on apelloit alors philofophie & théologie.

Ils fe faifoient de fauffes idées du droit civil & canonique.

Il auroit fallu bien du jugement & bien de l'impartialité, pour fe faire des idées faines du droit dans ces tems de troubles, où l'ufage avoit force de loi, & où les exemples variant continuellement, établiffoient par conféquent des droits contraires. Or les écléfiaftiques pouvoient-ils avoir ce jugement & cette impartialité? Ils raifonnerent donc en fcolaftiques, & leurs diférens intérêts brouillerent tout.

C'eût été à la philofophie à rechercher les vrais principes du droit civil, ou à choifir au moins ce qu'il y avoit de plus raifonnable dans les coutumes: mais dans ces fiecles d'ignorance, ce travail étoit trop fort même pour les plus grands efprits.

Le droit canonique offroit de moindres dificultés: car on l'auroit aifément reconnu, fi

Où ils puifoient les prin-

cipes du dernier.

on eût consulté l'écriture, la tradition, les décrets des conciles, les lois des empereurs, les capitulaires de Charlemagne &c. Mais ce n'étoit pas l'intérêt du clergé de l'aller chercher dans ces sources, & on avoit perdu l'habitude d'y remonter. On se contentoit des fausses décrétales, du Décret de Gratien, & de quelques autres compilations des bulles des papes, également favorables aux prétentions des écclésiastiques. On adoptoit aveuglément tous ces écrits: on croyoit y trouver toute la jurisprudence: on les commentoit: on s'éloignoit de plus en plus des maximes de l'antiquité: le droit varioit arbitrairement, suivant les intérêts des jurisconsultes; & on n'étudioit que l'art d'éluder toutes les lois. Les efforts de quelques conciles pour déraciner ces abus, font voir jusqu'à quels excès ils avoient été portés.

Combien ils raisonnoient mal d'après l'écriture.

Si les canonistes lisoient l'écriture, ce n'étoit gueres que pour y trouver des passages, qui, mal entendus, venoient à l'apui des opinions nouvelles. Dans cette vue ils abandonnerent le sens littéral, & ils firent un grand usage des allégories. Ils imaginerent, par exemple, que les deux glaives des apôtres désignent les deux puissances, & ils en conclurent que les rois tiennent de l'église toute leur autori-

té. Ils dirent auſſi que le grand luminaire, qui éclaire par ſa propre lumiere, eſt le ſacerdoce; & que le petit luminaire, qui n'a qu'une lumiere empruntée, eſt l'empire; & ils tirerent encore la même conſéquence. Voila les grands principes ſur leſquels on a fondé depuis Grégoire VII toutes les prétentions extraordinaires du ſaint ſiege.

Il ſuffiſoit de répondre, comme le remarque l'abbé Fleuri, que les deux luminaires ne ſont que le ſoleil & la lune, & que les deux glaives ne ſont que deux glaives: on n'en ſavoit pas aſſés pour faire une réponſe auſſi ſimple. Non ſeulement les docteurs inſiſtoient ſur ces allégories: » mais ce qui eſt plus ſurprenant, ajoute le même écrivain, les princes mêmes & ceux qui les défendoient contre les papes ne les rejetoient pas. C'étoit » l'effet de l'ignorance craſſe des laïques, qui » les rendoit eſclaves des clercs pour tout ce » qui regardoit les lettres & la doctrine. Or » ces clercs avoient tous étudié aux mêmes » écoles, & puiſé la même doctrine dans les » mêmes livres: auſſi avés vous vu que les » défenſeurs de l'empereur Henri IV contre » le pape Grégoire VII ſe retranchoient à dire » qu'il ne pouvoit être excommunié, conve-

» nant que s'il l'eût été, il devoit perdre » l'empire. Frédéric II se soumettoit au juge- » ment du concile universel, & convenoit que » s'il étoit convaincu des crimes qu'on lui im- » putoit, particuliérement d'hérésie, il méritoit » d'être déposé. Le conseil de S. Louis, n'en » savoit pas davantage, & abandonnoit Fré- » déric, au cas qu'il fût coupable : voila jus- » qu'où vont les effets des mauvaises études.

Combien il étoit dificile qu'on fît de meilleures études.

Cependant il étoit dificile qu'on en fît de meilleures. Il auroit fallu que des docteurs, auxquels on donnoit les surnoms d'irréfragable, d'illuminé, de subtil, de grand, de résolu, de solemnel, d'universel &c. que des docteurs, dis-je, éblouis de leurs grands titres, & de leur grande réputation, eussent reconnu qu'ils ne savoient rien, & eussent eu l'humilité de recommencer dès la grammaire. Il auroit fallu qu'on eût renoncé à une science, qui conduisoit aux honneurs, aux dignités, aux richesses, & avec laquelle on se faisoit des droits de toutes ses prétentions. Pouvoit-on compter sur des sacrifices de cette espece?

Les esprits les mieux intentionnés étoient trop ignorans pour les réformer.

Les évêques les mieux intentionnés, élevés dans les mêmes écoles, n'en savoient pas assés pour remédier à ces maux. Peu capables de les voir dans toute leur étendue, ils

n'étoient choqués que des excès les plus frapans: c'eſt pourquoi lorſqu'ils font des réglemens, ils s'arrêtent ſur de petits détails, & ne vont jamais au principe du mal.

Les légats, qui étoient chargés de mettre la réforme dans les univerſités, étoient également ignorans, & peut-être moins bien intentionnés. Ils proſcrivoient ou ils aprouvoient au haſard, ſans ſavoir ce qu'ils devoient défendre ou permettre. Seulement ils avoient attention qu'on n'enſeignât rien que de conforme aux intérêts de la cour de Rome, & ils faiſoient jurer de défendre le pape contre tous. Cette inſpection, que le ſaint ſiege s'arogeoit ſur les écoles, & le ſerment qu'on étoit obligé de prêter, ôtoient toute liberté de penſer, & paroiſſoient devoir perpétuer à jamais l'ignorance.

La cour de Rome, qui s'étoit arogé l'inſpection ſur les univerſités, ne vouloit point de réforme.

J'ai dit au commencement de ce chapitre, que les études du moyen âge nous aprendroient peut-être à bien étudier nous-mêmes: voyons donc comment les ſcolaſtiques pouroient nous donner des leçons.

Pour bien étudier il auroit fallu commencer par où les ſcolaſtiques finiſſoient.

Je vois d'abord qu'ils m'indiquent l'ordre que nous devons ſuivre: car il n'y a qu'à prendre à rebours celui qu'ils ont ſuivi, c'eſt-à-dire, commencer par la phiſique & finir par la grammaire.

Observer avant de se faire des principes généraux.

Je vois en second lieu, qu'il n'y a que deux manieres d'étudier une science; l'une qui se borne à se faire des idées abstraites, & des principes généraux; & l'autre qui consiste à bien observer. Or les abstractions n'ont pas réussi aux scolastiques. Bornons nous donc à faire des observations.

Étudier d'abord la phisique;

Tout tombe sous les sens en phisique, quelle que soit la partie dont on veuille faire l'étude. Il nous sera donc facile de contracter l'habitude d'observer; & si nous mettons de l'ordre dans nos observations, nous acquerrons un certain nombre de connoissances, que nous pourons toujours retrouver au besoin.

puis la métaphisique;

C'est déja beaucoup que de savoir observer les corps; car cela nous prépare à nous observer nous-mêmes. Essayons donc de découvrir ce que faisoit notre esprit, lorsqu'en phisique nous acquérions des connoissances. N'apercevons-nous pas aussitôt l'origine & la génération des idées? ne faisons-nous pas l'analise des opérations de l'entendement? nous voila donc métaphisiciens: car la bonne métaphisique n'est que cela.

ensuite l'art de raisonner;

Vous conviendrés que connoissant les opérations de l'esprit, & qu'ayant contracté l'habitude de les bien conduire, il ne sera

pas dificile de découvrir les regles du raiſonnement. Nous ſerons donc encore logiciens.

Mais ſi nous connoiſſons le ſiſtême de nos idées, celui des opérations de notre ame, & l'art de raiſonner; il ne tiendra qu'à nous de connoître auſſitôt le ſiſtême des langues, de ſavoir l'art de parler, & de faire ſi nous voulons une bonne grammaire, & une bonne rhétorique : voila pourtant ce que les ſcolaſtiques nous aprennent. enfin l'art de parler.

Ils ne ſavoient pas parler, ils ne ſavoient pas raiſonner; & ils ont voulu commencer par aprendre les regles de l'art de parler, & de l'art de raiſonner: cela ne leur a pas réuſſi. Nous devons donc commencer par bien raiſonner, & puis nous en aprendrons les regles. En effet les Grecs avoient déja de bons poëtes, de bons orateurs, de bons écrivains dans tous les genres; & ils n'avoient encore ni grammaire, ni rhétorique, ni poëtique, ni logique. Il n'eſt donc pas dans l'ordre de la nature de commencer notre inſtruction par l'étude de ces ſortes de livres : commençons plutôt par des livres bien écrits & bien raiſonnés. En effet il faut bien parler & bien raiſonner avant d'en aprendre les regles.

Il ne faut pas entreprendre de forcer la nature à entrer dans la route, où notre im- L'hiſtoire de l'eſprit humain prouve qu'il

n'y a pas d'ordre plus propre à l'instruction.

magination voudroit l'engager. Ce n'eſt pas à elle à nous obéir ; c'eſt à nous à la ſuivre dans le chemin qu'elle nous trace. Elle a guidé les Grecs, les Européens ont cru la guider. En voila aſſés pour notre inſtruction, car ſi après ces deux exemples nous choiſiſſions une mauvaiſe méthode, ce ſeroit bien notre faute. Il me ſemble que les Grecs font voir que rien n'eſt ſi ſimple que d'aprendre bien les choſes ; & que les Européens font voir au contraire que rien n'eſt ſi laborieux que de les aprendre mal. Je ne crois pas, Monſeigneur, que vous aimiés le travail inutile. Soyés donc pour ce qui eſt ſimple.

Les ſcolaſtiques diviſoient trop les objets de nos connoiſſances.

Les ſcolaſtiques ſe ſont apliqués à traiter ſéparément tous les arts & toutes les ſciences ; je remarque encore que cela ne leur a pas réuſſi. Nous ne devons donc pas nous atacher à toutes ces diviſions.

En Grece on cultivoit à la fois tous les arts & toutes les ſciences.

Les Grecs viennent une ſeconde fois pour confirmer ma penſée : les Grecs, dis-je, qui nous ont beaucoup inſtruits, & qui nous auroient inſtruits davantage, ſi nous avions mieux ſu les étudier.

En effet vous pouvés vous rapeller qu'en Grece, un ſavant cultivoit à la fois tous les arts & toutes les ſciences connues. Son eſ-

prit ſe fortifioit donc de tous les ſecours que ces arts & ces ſciences ſe donnent mutuellement ; & il faiſoit de grands progrès .

J'ai fait voir ailleurs que les Grecs durent à cette conduite leur ſupériorité ſur les Romains : pourquoi donc nous obſtiner à étudier les ſciences les unes après les autres ? Jugeons de la république des lettres par les républiques anciennes . Jamais celles-ci ne furent plus fécondes en ſujets , capables de ſervir la patrie , que lorſque le même citoyen s'étudioit à pouvoir remplir un jour également tous les emplois : mais lorſqu'on eut des capitaines qui ne ſavoient pas le métier de magiſtrat, & des magiſtrats qui ne ſavoient pas le métier de capitaine ; les bons capitaines & les bons magiſtrats devinrent tous les jours plus rares. La nature nous montre donc par mille exemples, qu'il y a des choſes qu'il ne faut pas étudier ſéparément. En effet un grammairien ne ſera jamais que médiocre ou mauvais, s'il n'eſt que grammairien. Il en eſt de même d'un rhéteur , de même d'un logicien &c. Nous ſerons donc nous-mêmes mal inſtruits dans ces arts , tant que nous les étudierons ſéparément .

Les étudier tout-à-fait ſéparément c'eſt nuire au progrès de l'eſprit.

Pourquoi donc nos grammaires, nos rhétoriques, nos logiques, & nos traités élé-

Voila pourquoi nous n'avons que de

mauvais livres élémentaires.

mentaires font-ils tous ou mauvais, ou du moins imparfaits: c'eſt qu'on s'opiniâtre à ſéparer des choſes, qui par leur nature étant faites pour s'éclairer mutuellement, demanderoient au contraire, d'être mêlées juſqu'à un certain point. Cet abus eſt tel, que celui qui fait un livre élémentaire, fait quelquesfois à peine au delà de ſon livre.

Il y a donc des études qu'on ne doit pas ſéparer, quoiqu'elles paroiſſent avoir des objets diférens.

Mais, dirés vous, il faut bien traiter les ſciences ſéparément, car autrement on finiroit par tout confondre. Sans doute; & les Grecs eux-mêmes les ont traitées ainſi: mais ils ont commencé par étudier enſemble tout ce qu'ils pouvoient aprendre de chacune en même tems; & ils n'ont ſongé à les ſéparer, que lorſque la multitude des connoiſſances ne permettoit plus de ſuivre cette méthode. Voila comment ils ont travaillé à leur propre éducation. Ce ſecret s'eſt perdu avec eux; parce qu'au lieu de chercher par quels moyens ils avoient commencé à s'inſtruire, nous avons étudié dans les ouvrages qu'ils avoient faits, lorſqu'ils étoient déja inſtruits.

Il faut donc non ſeulement changer tout l'ordre dans lequel les ſcolaſtiques ont traité les ſciences: il faut encore abandonner les diviſions qu'ils en ont faites; & il eſt démontré

que nous n'aurons un bon cours d'éducation, que lorſque nous ſaurons mêler enſemble les études, qui ne veulent pas être ſéparées.

Juſqu'ici cependant on a ſuivi ſervilement l'ordre & les diviſions des ſcolaſtiques: on a même encore plus diviſé qu'eux; & on paroît craindre que les arts & les ſciences ne s'éclairent mutuellement. Voila ce qui a donné naiſſance à des ontologies, des pſycologies, des coſmologies, &c.

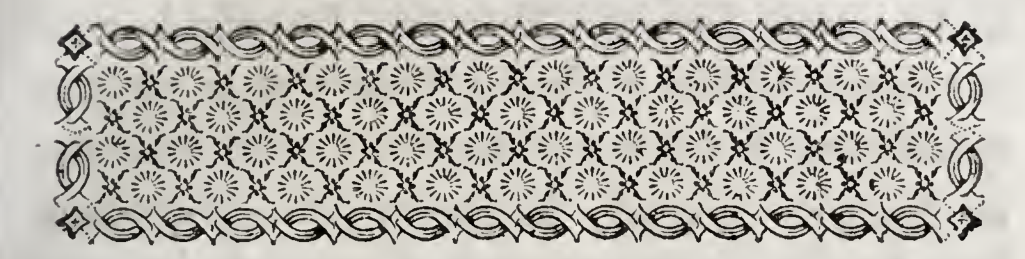
Mais on s'eſt obſtiné à diviſer ſans fin.

C'eſt dans l'hiſtoire des peuples, qu'on devroit trouver au moins des commencemens de connoiſſances ſur les gouvernemens, ſur les lois, ſur le droit public, ſur la guerre, ſur la police, ſur le commerce, ſur les arts, ſur les ſciences, en un mot, ſur tout ce que l'eſprit humain a pu découvrir pour contribuer à l'avantage des ſociétés. Cependant nos hiſtoriens ne ſavent communément ramaſſer que des faits; & ſi nous voulons nous inſtruire des gouvernemens, des lois, du droit public, &c. nous ſommes obligés de lire des traités, qui ſe renferment chacun dans un ſeul de ces objets. On ne trouve donc nulle part d'enſemble: c'eſt pourquoi on n'acquiert que des connoiſſances bornées, imparfaites & ſouvent fauſſes.

De ſorte qu'on ne trouve nulle part des choſes qu'il faut étudier en même tems.

Les meilleurs esprits subjugués par les préjugés, ne remontent pas à la source de cet abus.

Nous suivons par habitude les plans consacrés par l'usage ; & quoique depuis la renaissance des lettres, on se plaigne que les études sont mauvaises, personne ne sait encore remonter à la source du mal. C'est que les meilleurs esprits ont de la peine à se défaire de tous leurs préjugés. Ils s'engagent avec tout le monde dans les chemins battus. Parce qu'ils les aplanissent un peu dans quelques endroits, ils se flatent qu'il ne reste plus rien à faire ; & ils ne s'aperçoivent pas qu'il falloit se frayer une nouvelle route. Je répete donc, que tant qu'on voudra traiter séparément & dans cet ordre, la grammaire, la rhétorique, la logique, la métaphisique & la phisique, on ne fera que des efforts inutiles. C'est une chose bien singuliere que dans le dix-huitieme siecle, où des hommes de génie se sont apliqués aux sciences avec d'aussi grands succès, on soit encore à chercher la meilleure méthode de les enseigner. Pourquoi ceux qui les ont aprises ou même créés, ne découvrent-ils pas comment ils se sont instruits eux-mêmes ? Nous sommes encore plus scolastiques que nous ne pensons.

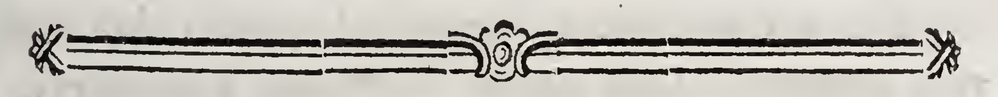


LIVRE NEUVIEME.



De l'Italie.

AVant de reprendre la ſuite de l'hiſtoire générale, il faut encore nous arrêter ſur l'Italie, & la conſidérer par raport au gouvernement, & par raport aux lettres.



CHAPITRE I.

Des principales cauſes des troubles de l'Italie.

L'Italie plus troublée qu'aucune autre province.

DEpuis la chute de l'empire d'occident, nulle part les troubles n'ont été plus grands qu'en Italie. Vous pouvés déja le comprendre, quoique je n'aie parlé de cette province, qu'autant que ſon hiſtoire s'eſt trouvée liée à cel-

le des autres états de l'Europe. En effet le gouvernement féodal y devint encore plus vicieux qu'ailleurs; puisque la suseraineté y fut toujours un sujet de guerre. Si les peuples pouvoient être forcés à reconnoître l'autorité des empereurs, ils ne se soumettoient jamais: ils conservoient au contraire l'espérance de secouer le joug, & les désordres de l'Allemagne leur en fournissoient souvent l'ocasion.

L'amour de la liberté y causoit des désordres.

Les Romains sur-tout vouloient être libres: mais ils n'avoient point de mœurs. Cependant les mœurs seules peuvent assurer la liberté d'une république. Ils devoient donc passer alternativement de la servitude à la licence.

Les mêmes vices regnoient parmi les autres peuples. Dès qu'ils n'étoient plus forcés d'obéir à un tiran, ils se croyoient libres: ils s'imaginoient n'avoir plus qu'à se gouverner eux-mêmes, & ils en étoient incapables.

L'ambition des papes en causoit de plus grands.

Les papes, qui ne vouloient point de la liberté des peuples, paroissoient n'agir que pour entretenir la licence. Trop foibles pour usurper eux-mêmes la souveraineté, ils imaginerent de la donner comme en dépôt; se flatant qu'on ne l'accepteroit que pour leur en faire part. Ils y furent toujours trompés, & cependant ils suivirent toujours la même po-

litique; ſans ſe laſſer d'élever & d'abattre alternativement, pour amonceller ſans ceſſe ruines ſur ruines. Ils cauſoient par cette conduite des maux d'autant plus grands, qu'ils n'étoient nulle part moins reſpectés qu'en Italie. Aſſés puiſſans pour exciter les troubles, il n'étoit plus en leur pouvoir de ramener l'ordre; & cette miſérable province, déchirée par ſes habitans, devenoit encore un théatre de guerre pour les étrangers.

Les Lombards aboliſſent la royauté, & créent trente ducs.

Pour connoître la premiere origine des malheurs de l'Italie, il faut remonter juſqu'aux Lombards.

Cleph, ſucceſſeur d'Alboin, ayant été aſſaſſiné, les Lombards, à qui les cruautés de ce prince avoient rendu la royauté odieuſe, créerent en 576 trente ducs pour gouverner chacun une de leurs villes. Diviſés ſous tant de chefs, ils furent trop foibles pour continuer leurs conquêtes.

Ils rétabliſſent des rois, qui regnent parmi les troubles.

Cet interregne duroit depuis dix ans, lorſque Childebert, roi d'Auſtraſie, paſſa les Alpes à la ſollicitation de Maurice empereur d'orient. Les Lombards, connoiſſant alors le beſoin de ſe réunir ſous un ſeul chef, rétablirent la royauté, & mirent ſur le trône Autharis, fils de Cleph. Mais la diſpoſition des eſprits n'étoit plus auſſi favorable à la monarchie; car les ducs, qui ré-

grettoient leur indépendance, portoient facilement à la révolte un peuple, qui avoit perdu l'habitude d'obéir. Les discordes mirent donc les Lombards dans l'impuissance d'achever la conquête de l'Italie. S'ils s'étendirent jusqu'à Bénévent; Rome, Ravenne, Crémone, Mantoue, Padoue, Parme, Bologne & d'autres villes se défendirent longtems contre leurs efforts, ou même ne furent jamais subjuguées (*a*).

Longin avoit créé des ducs.

Quelque tems auparavant Longin avoit déja établi des ducs dans les principales villes, que les empereurs conservoient encore en Italie. Son dessein étoit que ces gouverneurs fussent

---

(a) *Je rémarquerai ici avec combien peu de fondement on attribue aux Lombards l'origine du gouvernement féodal. Avant le regne d'Autharis, leurs trente ducs n'étoient certainement pas des vassaux, puisqu'ils ne dépendoient de personne; & depuis ce sont trente princes qui ont formé une association, & qui ont choisi un chef. Il n'y a rien là de semblable aux bénéfices donnés par les Carlovingiens. L'établissement du gouvernement féodal en Italie est donc postérieur aux Lombards.*

Pepin, fils de Charlemagne & roi d'Italie, fit des comtes & des marquis: mais les comtés & les marquisats n'étoient pas encore des fiefs, même en France. Il me paroît que ce gouvernement, qui a pu s'introduire en Italie sous Charles le Chauve ou sous Charles le Gros, a dû y avoir moins de consistance que par-tout ailleurs.

toujours ſubordonnés à l'exarque de Ravenne: mais ils ne pouvoient l'être, qu'autant que Conſtantinople ſeroit en état d'envoyer des ſecours à l'exarque. La foibleſſe de l'empire leur fourniſſoit donc l'ocaſion de ſe faire tôt ou tard indépendans. On voit même déja les Romains s'unir à Longin, moins comme ſujets que comme alliés; & traiter en leur nom avec les Lombards, comme Longin au nom de l'empereur.

Premiere cauſe des troubles de l'Italie.

Voila les diviſions qui commencent en Italie, pour ne plus finir; & cette province n'aura des tems de calme, que lorſqu'elle ſera la proie des étrangers. Vous regardés peut-être Narſès, qui la livra aux Lombards, comme l'unique cauſe d'une révolution, qui a eu des ſuites auſſi funeſtes. Que penſés-vous donc de Juſtin II, qui eut l'injuſtice & l'imprudence d'ôter ce gouvernement à ce grand général pour le donner à Longin? Que penſés-vous de Sophie, qui, plus imprudente, l'inſulta en le menaçant de le faire filer avec les femmes du palais? Conſidérés donc, Monſeigneur, les malheurs de l'Italie; & ſouvenés-vous qu'un prince doit reſpecter les grands hommes qui l'ont ſervi.

La puiſſance des papes commence avec les troubles.

Ces commencemens de diviſion furent auſſi les commencemens de la puiſſance des papes. Comme ils avoient la conſidération qu'inſpi-

re la ſainteté de leur caractere, & que plusieurs jusqu'alors avoient méritée par leurs vertus & leurs lumieres; ils paroiſſoient avoir ſeuls aſſés d'autorité pour concilier tous les partis & ramener la paix. C'eſt par leur médiation que les Romains ménageoient leurs intérêts avec l'empereur ou avec le roi de Lombardie; & ils ſe flatoient de rétablir la république, ſous la protection d'un pontife, dont ils ne prévoyoient pas l'ambition.

Pepin & Charlemagne acroiſſent cette puiſſance.

Charlemagne, en donnant un riche patrimoine à l'égliſe de Rome, ajouta une nouvelle conſidération à celle des papes; conſidération, qui devoit s'acroître à meſure que les ſiecles ſe corromproient davantage.

Le couronnement de Pepin & l'empire donné à Charlemagne devoient un jour ſoumettre au chef de l'égliſe juſqu'au temporel des ſouverains. Car ſi auparavant on ne pouvoit être élevé ſur le ſaint ſiege qu'avec l'agrément de l'empereur, il paroiſſoit alors qu'on ne pouvoit être élevé à l'empire qu'avec l'agrément du pape. On en étoit ſi convaincu, que les rois d'Allemagne n'oſoient prendre le titre d'empereur, qu'après avoir été couronnés à Rome. Si vous voulés donc trouver les principales cauſes de la grandeur des papes, cherchés-les ſur-tout dans

les aveux exprès ou tacites des princes, trop ignorans pour connoître leurs droits.

Si Louis le Débonnaire & ses fils ont acru par leur foiblesse la puissance du clergé, celle des papes ne pouvoit manquer de s'acroître. Les progrès en ont même été rapides : Lothaire roi de Lorraine en est la preuve.

Elle s'acroît encore par la foiblesse de leurs uccesseurs.

L'Italie souffrit sur-tout des révolutions, qui suivirent la déposition de Charles le Gros. Bérenger duc de Frioul, Gui duc de Spolete, leurs fils & d'autres princes se l'enleverent tour-à-tour. La guerre fut longue & cruelle, parce que les diférentes factions ne savoient ni se réunir, ni persister chacune dans leurs premieres démarches; & comme les intérêts changeoient de mille manieres, la fortune varioit continuellement.

Après la déposition de Charles le Gros les troubles sont plus grands que jamais.

Le patrimoine de S. Pierre n'étoit pas respecté par des tirans, qui régloient leurs droits sur leurs forces. Les papes n'attendoient point de secours des princes étrangers, parce qu'aucun n'étoit encore affés affermi pour porter ses armes au dehors; ils n'avoient d'autorité en Italie qu'autant qu'ils savoient ménager quelqu'une des puissances qui y dominoient; & les révolutions fréquentes les mettoient dans la nécessité de changer continuellement de vues & de conduite. Enfin le schisme de Sergius

Et les papes sont continuellement entraînés d'un parti dans un autre.

& de Formose affoiblissoit encore le saint siege: car l'un & l'autre de ces concurrens ne pouvant fortifier son parti, qu'autant qu'il étoit reconnu par un plus grand nombre de souverains; les papes avoient besoin des princes, qui jusqu'alors avoient eu besoin des papes. Ce n'étoit donc pas le moment de former de nouvelles entreprises: c'étoit assés de se maintenir. Pour mettre le comble à tant de désordres, il arriva que l'Italie fut encore exposée d'un côté aux incursions des Sarasins, & de l'autre à celle des Hongrois.

Othon I fait respecter sa puissance & la laisse à ses successeurs.

Tels furent les troubles qui désolerent l'Italie depuis 888 jusqu'en 962, qu'Othon I, apellé par Jean XII, fut couronné à Rome. Cependant ni le pape ni les Romains ne vouloient de maître. Ils se repentirent donc bientôt d'avoir imploré contre Bérenger II le secours d'un prince qui avoit des droits sur eux. En effet leur conduite avoit été bien imprudente. S'imaginoient-ils qu'Othon ne viendroit que pour les autoriser à se gouverner dans une entiere indépendance, avec leur sénat, leurs consuls & leur préfet? Il ne suffisoit pas d'avoir établi une aparence de république: il falloit affermir le gouvernement & savoir se défendre sans secours étrangers.

Mais parce que les Romains ne pouvoient ni obéir ni ſe gouverner, Jean XII eut à peine couronné Othon qu'il voulut donner l'empire à Adelbert, fils de Bérenger II: il ne fit qu'ocaſionner inutilement de nouveaux troubles. Othon, plus maître en Italie que Charlemagne, laiſſa toute ſa puiſſance à ſes ſucceſſeurs.

Cependant le calme n'étoit jamais que paſſager.

Cependant les troubles renaiſſoient de toutes parts auſſitôt que l'empereur ocupé en Allemagne, paroiſſoit moins redoutable. Rome oublioit alors qu'elle avoit un maître; le peuple & le pape devenoient ennemis; & les diſſentions ne ceſſoient plus. C'eſt aux pieds du ſaint ſiege qu'on voyoit ſans frayeur les foudres, qui faiſoient trembler toute l'Europe.

Le reſte de l'Italie n'étoit pas moins troublé par l'inquiétude des ſeigneurs, qui s'en partageoient toutes les provinces; & les Normands vinrent enfin pour augmenter les déſordres. L'empereur pouvoit par ſa préſence apaiſer les flots de cette mer: mais ce n'étoit qu'un calme paſſager, & la tempête recommençoit avec plus de violence.

Le clergé élevé par les Othons devient ennemi des empereurs.

Les empereurs de la maiſon de Saxe avoient été puiſſans: mais en croyant s'atacher le clergé par des bienfaits, ils éleverent & nourrirent de nouveaux ennemis dans le ſein de l'empire. Les

prélats ne ſongerent plus qu'à ſe rendre indépendans : ils furent ſoutenus dans leurs entrepriſes par les ſeigneurs laïques, dont l'intérêt étoit de ſe concilier une puiſſance qu'on avoit élevée contre eux ; & ſi les effets de cette mauvaiſe politique des Othons ne parurent pas d'abord ſous les premiers empereurs de la maiſon de Franconie, ils éclaterent enfin ſous Henri IV.

Dans ces circonſtances les empereurs ont de nouveaux ennemis dans les Normands qui s'établiſſent en Italie.

Cependant les Normands, qui s'affermiſſoient au midi de l'Italie, n'avoient d'autre intérêt que de repouſſer au delà des Alpes les empereurs dont la puiſſance s'affoibliſſoit en Allemagne. Or de pareilles circonſtances devoient flater les Italiens de pouvoir ſe ſouſtraire aux Allemands. Elles devoient donc allumer un nouvel incendie.

Circonſtances favorables à l'ambition de Grégoire VII.

Le plus hardi dans ces conjonctures fut ſans doute Grégoire VII. Cependant il avoit bien des raiſons pour ſe promettre un heureux ſuccès. Les Normands lui offroient des ſecours & un aſile en cas de revers : la princeſſe Mathilde, qui entroit dans toutes ſes vues, poſſédoit Ferrare, Modene, Mantoue, Vérone, Plaiſance, Parme, Spolete, Ancone, Piſe, Lucques & preſque toute la Toſcane : le clergé de Rome & d'Italie étoit irrité contre les empereurs, parce que Henri III avoit élevé pluſieurs Allemands ſur le ſaint ſiege : enfin Grégoire pouvoit compter

ſur les diviſions de l'Allemagne, & encore plus ſur l'ignorance de ſon ſiecle.

L'audace de ce pontife & de ſes ſucceſſeurs remua toute l'Europe, particuliérement l'Italie & l'Allemagne. Il ſe fit une révolution dans les eſprits comme dans les états; les droits des têtes couronnées parurent équivoques, & on ſe crut autoriſé par principe de religion à des révoltes, auxquelles les vices de ces tems barbares ne portoient déja que trop.

L'audace de ce pape fait une révolution dans les eſprits.

Il falloit des princes tels que les deux Frédérics pour défendre avec quelque gloire les droits de l'empire, dans ces ſiecles où l'ignorance & la ſuperſtition des peuples faiſoient une néceſſité de reſpecter juſqu'aux excommunications injuſtes du ſaint ſiege; où il ſe trouvoit des ſouverains aſſés aveugles pour accepter une couronne offerte par les papes; & où les vaſſaux de l'empire, toujours impatiens de ſecouer le joug, avoient fort acru leur puiſſance. Non ſeulement les prélats s'étoient rendus indépendans; mais les duchés & les comtés étoient encore devenus héréditaires; les premiers ſous les Saxons, & les ſeconds ſous les princes de Franconie.

Combien alors il étoit dificile aux deux Frédérics de défendre les droits de l'empire.

Cependant Frédéric I releva quelque peu ſon autorité en protégeant les villes qui voulurent ſe ſouſtraire aux ducs & aux évêques; en for-

mant, au milieu même des duchés, quantité de principautés dont il étoit le suserain immédiat. Cependant ces villes & ces nouveaux seigneurs changerent d'intérêts, à mesure que les troubles changeoient les circonstances; & les successeurs de Frédéric en tirerent peu de secours.

Les factions Guelfes & Gibelines augmentent les désordres.

L'Allemagne & l'Italie étant donc divisées entre une multitude de princes indépendans, ou qui cherchoient à le devenir; les quereles du sacerdoce & de l'empire, si favorables à l'ambition de ces tirans, acheverent de mettre le comble aux désordres, sous les princes de la maison de Souabe. Les villes d'Italie formoient des ligues sous la protection des papes, ou sous celle des empereurs; & elles se faisoient des guerres d'autant plus cruelles, qu'il n'y en avoit point où les deux factions ne fussent armées l'une contre l'autre: car les Guelfes & les Gibelins étoient répandus & mêlés dans chacune.

Après Conrad IV, tems d'anarchie favorable aux usurpations.

Après la mort de Conrad IV, fils de Frédéric II, l'empire tomba dans une véritable anarchie. N'y ayant plus de puissance capable de faire respecter les lois, les princes entreprirent de se rendre justice par les armes, ou plutôt de faire valoir leurs prétentions comme des droits; & tandis que la petite noblesse infestoit les chemins, au point qu'on ne pouvoit pas aller

ſans eſcorte d'une ville à l'autre ; la nobleſſe plus puiſſante s'apropria les biens de la couronne, & acheva de s'aroger tous les privileges de la ſouveraineté. Cette anarchie continua juſqu'à Rodolphe d'Hapsbourg que les électeurs préférerent, parce qu'ils le jugerent trop foible pour revendiquer leurs uſurpations.

Il ſe forme des confédérations, & des villes penſent à ſe gouverner.

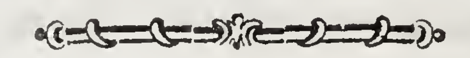
C'eſt pendant cette anarchie que pluſieurs villes d'Allemagne & des princes mêmes formerent des ligues pour veiller à leur ſureté, ſe voyant forcés à s'armer contre les brigands. Il ne ſe fit pas de moindres changemens en Italie : car il s'y forma de nouvelles principautés, & pluſieurs peuples qui tentoient depuis quelque tems de ſe gouverner eux-mêmes, crurent enfin avoir trouvé l'ocaſion de ſe rendre indépendans. Vous vous ſouvenés que Rodolphe abandonna l'Italie, ſur laquelle il ne pouvoit faire valoir ſes droits, & qu'il vendit la liberté à des villes qui, comme vous le verrés bientôt, ne l'acheterent pas. Aucune n'étoit faite pour une pareille acquiſition.

Mais quelles que ſoient ces républiques, nous ſommes à l'époque où il faut les obſerver. Je n'entreprendrai pas cependant de vous faire l'hiſtoire de toutes leurs diſſentions : il me ſuffira de vous faire connoître l'eſprit, dans lequel elles ſe ſont gouvernées.



CHAPITRE II.

Conſidérations générales ſur ce qui fait la force ou la foibleſſe d'une république.



L'égalité eſt le fondement d'une bonne république.

Une république eſt heureuſe lorſque les citoyens obéiſſent aux magiſtrats, & que les magiſtrats reſpectent les lois. Or elle ne peut s'aſſurer de cette obéiſſance & de ce reſpect, qu'autant que par ſa conſtitution elle confond l'intérêt particulier avec le bien général; & elle ne confond l'un avec l'autre, qu'à proportion qu'elle maintient une plus grande égalité entre ſes membres.

Je ne veux pas parler d'une égalité de fortune: car le cours des choſes la détruiroit d'une génération à l'autre. Je n'entends pas non plus que tous les citoyens aient la même part aux honneurs; puiſque cela ſeroit contradictoire à l'ordre de la ſociété, qui demande que les uns gouvernent & que les autres ſoient gouvernés. Mais j'entends que tous les citoyens, également protégés par les lois, ſoient également aſſurés de ce qu'ils ont chacun en pro-

pre ; & qu'ils aient également la liberté d'en jouir & d'en diſpoſer. De-là il réſulte qu'aucun ne poura nuire, & qu'on ne poura nuire à aucun.

Inégalité odieuſe & deſtructive.

Cette égalité ſeroit tout-à-fait détruite, ſi des privileges donnoient à quelques-uns le droit excluſif de s'ocuper d'un métier ou d'un commerce ; ſi des impôts arbitraires ne permettoient pas aux citoyens de ſavoir ce que le fiſc voudra bien leur laiſſer ; ſi les publicains étoient autoriſés à vexer impunément les peuples ; ſi l'intrigue faiſant un trafic des emplois, vendoit le droit de s'enrichir par toute ſorte de moyens : en un mot, ſi le gouvernement enhardiſſoit l'avidité à tout oſer : ce ſeroit alors le tems des fortunes rapides, & d'une inégalité deſtructive.

A meſure donc que cette inégalité s'introduira, il y aura plus de citoyens intéreſſés à déſobéir aux magiſtrats, & plus de magiſtrats intéreſſés à ſe mettre au deſſus des lois. Alors il n'eſt pas poſſible que chacun trouve le même avantage dans le bien de tous. Ce vice de la république en altérera inſenſiblement la conſtitution, & la ruinera tout-à-fait ; lorſque ceux qui ſe font un intérêt à part ſeront devenus les plus puiſſans. Si elle paroît plus riche &

plus floriſſante que jamais, cet éclat ne ſera qu'une fauſſe aparence; c'eſt-à-dire, qu'il y aura des citoyens opulens, & que la république elle-même ſera foible & miſérable. En effet les reſſources ne manquent pas aux peuples pauvres; parce que chés un peuple pauvre aucun citoyen ne l'eſt: c'eſt aux peuples riches qu'elles manquent, parce que les richeſſes étant abſorbées par un petit nombre de familles, le peuple qu'on dit riche, eſt pauvre en effet: les plus beaux tems d'une république ne ſont donc pas ceux où elle paroît le plus floriſſante.

Il y a une pauvreté, qui contribue à la proſpérité des états.

Je ne prétends pas que la pauvreté faſſe la proſpérité des états: puiſque toutes les nations de l'Europe ont été pauvres & malheureuſes; & que preſque toujours ſans reſſources, elles ne ſe ſont ſouvent relevées que par des efforts, qui leur préparoient de nouvelles calamités.

Quelle eſt donc cette pauvreté ſi ſalutaire? Vous voyés, Monſeigneur, que ce mot eſt vague comme beaucoup d'autres, & a beſoin d'être expliqué. Mais ſi vous comparés les beaux tems de la Grece & de Rome avec les ſiecles déſaſtreux que je viens de tracer, vous vous l'expliquerés à vous-même beaucoup mieux qu'avec le ſecours des définitions que

je vous donnerois. Je vous y invite, & en attendant j'essayerai de fixer vos idées.

Si toutes les richesses de l'Europe étoient également partagées entre tous les hommes qui l'habitent, aucun peuple ne paroitroit opulent, parce qu'il n'y auroit en effet ni pauvre ni riche. C'est donc de l'inégalité des partages que naissent la misere & l'opulence, & nous sommes moins riches par les richesses que nous avons, que par celles qui manquent aux autres.

L'opulence est ruineuse, lorsqu'elle est le fruit de l'avidité.

Mais dans la suposition où les partages sont égaux, imaginons deux républiques également puissantes; & suposons que dans l'une les citoyens n'ambitionnent que la gloire de servir l'état, tandis que dans l'autre chacun desire à l'envi de s'enrichir. La premiere conservera toujours la même puissance, parce qu'elle continuera de n'avoir ni pauvres ni riches; la seconde au contraire s'affoiblira, parce qu'elle ne poura pas retirer les mêmes services de tous ses citoyens: car les pauvres ne pouront pas la servir, & les riches ne le voudront pas, ou ne le voudront que pour eux. Elle ne sera donc servie que par des hommes, qui seront mercenaires, ou par nécessité ou par avarice. Qu'une guerre s'éleve entre ces deux républiques, vous prévoyés l'événement.

Elle produit le luxe :

Cependant l'inégalité des richesses amene le luxe, qui traînant à sa suite tous les vices, acheve de ruiner la société. Voila encore un mot dont on se fait des idées trop vagues, & qui demande une explication.

qui consiste moins dans l'usage des choses,

Il y a eu bien des siecles où une chemise de toile étoit un luxe. Aujourd'hui la soie en est moins un, que du tems des premiers empereurs romains; & les étofes d'or elles-mêmes se porteroient sans luxe, si elles étoient aussi communes que le drap le plus grossier. Les riches les abandonneroient même alors aux pauvres, parce que certainement elles ne sont pas les plus commodes.

que dans un travers de l'imagination.

Ce n'est donc pas uniquement dans l'usage des choses qu'il faut chercher le luxe, puisqu'alors c'est un Protée qu'on ne peut saisir. En quoi consiste donc le luxe? dans un travers de l'imagination, qui nous fait trouver notre bonheur à jouir des choses, dont les autres sont privés. Je dis *travers* : car on n'est pas mieux vêtu avec un drap d'or qu'avec un drap de laine: on ne fait pas meilleure chere avec des mets rares qu'avec des mets communs; & celui qui ne peut aller qu'en carosse, n'est pas plus heureux que celui qui s'est fait une habitude d'aller à pied.

Dès que le luxe confifte dans ce vice de l'imagination, c'eft une conféquence qu'il mette les chofes commodes au deffus des chofes néceffaires, & les chofes frivoles au deffus des chofes folides; & vous concevés les maux qu'il doit produire. Autant il donne de fuperflu aux riches qui fe ruinent, autant il ôte de néceffaire au refte des citoyens. Si dans les grandes villes il paye un falaire aux artifans, il n'eft pas vrai qu'il les faffe vivre; puifqu'il ruine les campagnes, qui feules font vivre & le riche & l'artifan. Il tend donc à caufer une ruine générale. Bientôt il n'y aura plus que des pauvres, des riches mal aifés, & des fortunes fcandaleufes, qui fe font rapidement, & qui paffent avec la même rapidité. Dans cette fituation, de quelle utilité les pauvres feront-ils à l'état? & de quelle utilité feront les riches eux-mêmes, amollis, fujets à mille infirmités, dégoûtés des fatigues, fe faifant un befoin du fuperflu qui leur manque, exigeant d'avance le prix des fervices qu'ils ne rendront pas, & fe plaignant toujours de n'avoir pas été récompenfés? Je veux qu'ils fe faffent encore un point d'honneur de fervir la patrie: mais leur point d'honneur s'affoiblira de jour en jour; & cependant leur avidité fera une fource de défordres.

Maux que produit le luxe.

Une république n'eſt donc pas heureuſe & puiſſante, préciſément parce qu'elle eſt pauvre: mais elle l'eſt à proportion que ſa pauvreté entretient l'égalité parmi les citoyens; & que ne ſouffrant pas qu'il s'éleve des familles opulentes, elle exclut le luxe, c'eſt-à-dire, le deſir de jouir de ce dont les autres manquent, &, par conſéquent, la manie de chercher des jouiſſances dans des frivolités, que les riches ſeuls peuvent ſe procurer.

C'eſt en obſervant les mauvais gouvernemens qu'on en peut imaginer de meilleurs.

Faudroit-il donc détruire tout-à-fait le luxe, & faire de nouveaux partages? non ſans doute: on le tenteroit inutilement: un pareil projet feroit même ſans fruit & produiroit de nouveaux malheurs. Mais ne nous preſſons pas de chercher ce qu'il conviendroit de faire: obſervons, & ne faiſons pas des ſiſtêmes ſur ce que nous n'avons pas encore ſuffiſamment étudié. Si les circonſtances produiſent enfin de bons gouvernemens, elles nous épargneront la peine d'en imaginer: ou ſi changeant continuellement l'état des choſes, elles ne font que ſubſtituer des vices à des vices, elles nous aprendront au moins ce qu'il ne faut pas faire; & nous pourons connoître le meilleur gouvernement, lorſque nous aurons connu tous les mauvais gouvernemens poſſibles.

L'ambition produit des vices ou des vertus, ſuivant qu'elle change d'objet. Ame de la république, il eſt des circonſtances, où elle la ſoutient par les diſſentions qu'elle fait naître; comme il en eſt d'autres, où elle n'engendre que des diſſentions funeſtes. Il n'eſt donc pas à deſirer que les diſſentions de toute eſpece ſoient abſolument étouffées, il s'agit ſeulement de régler l'ambition, qui les cauſe. L'ambition peut être utile ou nuiſible à l'état.

L'ambition eſt toujours bien réglée, lorſqu'elle ne ſe porte qu'aux honneurs que la république diſpenſe. Car alors on préfere la patrie à tout, & on regarde les premieres magiſtratures, comme le plus haut degré de la fortune. Les contendans formeront à la vérité des partis: mais ils acquerront des talens, pour mériter les ſufrages; & les plus vives diſſentions ſeront étouffées, auſſitôt que les citoyens ſentiront le beſoin de ſe réunir. Elles ſe ralumeront ſans doute à la premiere ocaſion; ſans doute auſſi elles s'éteindront encore d'elles-mêmes. Ambition utile.

Jaloux uniquement de partager les honneurs, les diférens partis n'imagineront pas de s'armer les uns contre les autres. Il leur viendra encore moins dans la penſée d'apeller des ſecours étrangers. Enfin aucun citoyen ſenſé, quelque puiſſance qu'on lui donne, n'oſera for-

mer le projet de donner des fers à ſa patrie: il eſt trop convaincu qu'il reſteroit ſeul contre tous.

Ambition nuiſible.

Rome prouve la vérité de ce que je dis: mais elle prouve auſſi que l'ambition n'a plus de regles, lorſqu'elle ſe porte à toute autre choſe qu'aux honneurs. C'eſt alors le tems des grands déſordres: c'eſt alors que l'or & le fer ouvrent un chemin à la tirannie.

L'égalité fait les bonnes mœurs.

Obéir aux magiſtrats, reſpecter les lois, aimer la patrie, n'avoir qu'une ambition honnête, ignorer le luxe & tous les vices qu'il engendre: voila ſans doute ce qui fait les bonnes mœurs. Or l'égalité produit tous ces effets: elles forme donc les meilleurs citoyens.

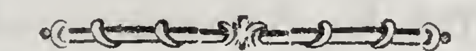
Les bonnes mœurs font les bonnes républiques.

Dans une république formée ſur ce modele, les mœurs générales déterminent naturellement les mœurs particulieres; & les bonnes éducations ſe font ſeules, comme en effet elles doivent ſe faire. Mais malheureuſement dans les républiques corrompues, les mœurs générales ont plus de pouvoir encore; & les mauvaiſes éducations, qui ſe font ſeules plus facilement que les bonnes, empirent d'une génération à l'autre. On ſe plaint, on cherche des remedes, on veut opoſer des digues au torrent, qui ſe déborde: c'eſt la ſource qu'il faudroit tarir.



CHAPITRE III.

Idée générale des républiques d'Italie.



J'ai voulu dans le chapitre précédent vous préparer à juger par vous-même des républiques d'Italie. Encore quelques réflexions générales, & vous pourés deviner le fond de leur hiſtoire.

Ce n'étoit pas dans les provinces du royaume de Naples, qu'il devoit ſe former des républiques. Les peuples, de tous tems ſubjugués, s'étoient fait une habitude d'obéir; & toujours envelopés dans des révolutions, ils étoient entraînés par une force, qui ne leur permettoit pas de s'arrêter ſur eux-mêmes, & de penſer ſeulement qu'ils pouvoient être libres. La ville de Naples avoit à la vérité connu la liberté, & elle en avoit conſervé quelques-uns des privileges ſous les rois Normands : mais il ne lui étoit plus poſſible de la recouvrer.

Il ne pouvoit pas ſe former des républiques dans le royaume de Naples.

Après la mort de Conrad IV fils de Frédéric II, les déſordres de l'Allemagne paroiſ-

Il étoit dificile qu'il s'en

formât dans la Lombardie.

ſoient offrir la liberté aux villes de Lombardie, d'autant plus que les papes n'y pouvoient pas cauſer des troubles auſſi facilement que dans le royaume de Naples. Cependant, parce que les Lombards étoient acoutumés au joug, ainſi que les Napolitains, il fut facile aux gouverneurs de ſe rendre maîtres chacun dans leur province. Ce ſont par conſéquent des principautés qui devoient ſe former dans cette partie de l'Italie. Quelques villes à la vérité, profitant des circonſtances qu'offroient les quereles du ſacerdoce & de l'empire, avoient tenté auparavant de ſe gouverner en républiques; mais elles jouirent peu de leur liberté: car je ne comprends pas dans la Lombardie Veniſe non plus que Genes. Depuis longtems ces deux dernieres avoient trouvé l'ocaſion d'établir un gouvernement républicain.

L'état écléſiaſtique étoit expoſé à tous les déſordres, que cauſoit l'ambition peu raiſonnée des papes.

Dans l'état que nous nommons aujourd'hui écléſiaſtique, les papes, trop foibles pour y dominer, étoient aſſés forts pour troubler tous les gouvernemens. La multitude des affaires qu'ils embraſſoient, & l'Europe entiere ſur laquelle ils étendoient leurs ſoins apoſtoliques, ne leur permettoient pas toujours de ſoutenir les démarches qu'ils avoient faites, dans la vue

de s'assurer des villes du patrimoine de S. Pierre. Élevés sur le saint siege pour l'ordinaire dans un âge avancé, souvent sans l'avoir prévu, & par conséquent sans y être préparés; il étoit dificile qu'ils eussent assés de lumieres, pour gouverner un état, si mal affermi qu'il étoit toujours à conquérir. Enfin ne faisant pour la plûpart que passer sur la chaire de S. Pierre, aucun n'y restoit assés longtems pour achever ce qu'il avoit commencé; & cependant chacun y portoit ses vues particulieres, comme son esprit & son caractere. L'un précipitoit; un autre ralentissoit; un autre ne faisoit rien; un autre revenoit à quelque vieux projet; un autre formoit une entreprise qu'un autre abandonnoit, & à laquelle un autre revenoit encore: de sorte que c'étoit presque à chaque pontificat nouveau plan, nouveau sistême, nouvelle politique, & quelquefois rien. Ajoutons que les circonstances pouvoient encore forcer le même pape à changer de conduite.

La cour de Rome n'avoit donc & ne devoit avoir ni principes, ni regles. Il est vrai que son objet étoit en général de tout soumettre, & qu'à cette fin elle employoit d'ordinaire les excommunications: mais d'ailleurs

ses ressources & ses moyens varioient comme les tems & les pontifes. De pareils défauts se trouvent nécessairement dans les états électifs, lorsque le prince, content de jouir, sans penser à l'état ni à ses successeurs, n'est pas forcé par l'esprit du gouvernement à suivre un plan donné.

Il devoit s'y former des principautés.

Voila pourquoi les papes, si puissans pour troubler & pour affoiblir, ont tant de peine à s'établir solidement dans leurs propres domaines. Or ces troubles & cette foiblesse qu'ils causent, sont aussi contraires au gouvernement républicain, que favorables aux ambitieux, qui veulent usurper l'autorité quelque part: car les citoyens d'une ville ne peuvent parvenir à se gouverner eux-mêmes, qu'autant qu'ils ont l'avantage des forces, ou qu'ils jouissent d'un grand calme.

Il s'y forma des républiques pendant la résidence des papes à Avignon.

Dans le quatorzieme siecle les papes ayant abandonné Rome pour Avignon, perdirent beaucoup de la puissance qu'ils avoient en Italie. Cette conjoncture étant favorable à la liberté, plusieurs villes de l'état écléfiastique en furent profiter. De ce nombre fut Bologne, qui du tems des croisades avoit déja été une république assés puissante. Cependant ces villes ne jouirent jamais de la liberté que par in-

tervales; parce qu'elles n'étoient pas capables de se défendre, lorsque les papes recouvroient leur autorité.

De toutes les provinces d'Italie, la Tosca-ne étoit située le plus avantageusement pour se gouverner elle-même: car les papes n'étoient pas assés puissans pour s'en rendre maîtres, & la Lombardie, qui se soulevoit souvent, étoit une barriere entre elle & les empereurs. Il s'y forma donc plusieurs républiques. Mais si vous considérés la position de Venise & de Genes, vous la trouverés encore plus favorable; & vous ne serés pas étonné que ces deux républiques aient commencé longtems avant les autres.

C'est en Toscane qu'il devoit se former des républiques.

S'il y avoit en Italie des positions plus favorables au gouvernement républicain, il n'y en avoit point où un peuple pût jouir de sa liberté sans ressentir quelque commotion, lors des secousses violentes que causoient les papes, les rois de Naples, les empereurs, les François, les Espagnols & une multitude de tirans répandus dans les provinces. Les républiques étoient, pour ainsi dire, entourées de volcans, qui menaçoient de les abîmer; & vous prévoyés que tout ce qui les environne, doit leur permettre rarement de se gouverner dans

Mais elles devoient être continuellement agitées.

un grand calme. Il nous reſte à les conſidérer en elles-mêmes.

Elles vouloient être libres, ſans ſavoir ce qui conſtitue la liberté.

Après avoir été ſucceſſivement ſous la domination des Romains, des Herules, des Goths, des Grecs, des Lombards, des François, & des Allemands, les peuples d'Italie deſirerent enfin de ſecouer le joug des étrangers, & quelques-uns ſe flaterent de pouvoir jouir d'une liberté que les circonſtances paroiſſoient leur offrir. Il étoit bien dificile néanmoins, qu'ils apriſſent à ſe gouverner eux-mêmes; & il y avoit lieu de craindre qu'ils ne formaſſent leurs républiques avec les débris de ces monarchies, qu'une mauvaiſe conſtitution avoit détruites. Ils n'eurent jamais de légiſlateurs. Cependant il en eût fallu de bien habiles, pour leur faire abandonner leurs vieilles coutumes, & leur en faire prendre de plus conformes à leur nouvelle ſituation. Ils voulurent donc vivre à bien des égards dans des républiques, comme ils avoient vécu dans de mauvaiſes monarchies. C'étoit allier les deux contraires.

L'égalité eſt le fondement du gouvernement républicain.

La Grece & l'ancienne Rome avoient été plus heureuſes, parce que les républiques s'y étoient formées dans des tems, où les hommes étoient à peu-près égaux, ou du moins dans des circonſtances où il falloit peu d'efforts pour

les ramener à l'égalité. Les citoyens étoient ſobres, tempérans, faits à la fatigue: le luxe qu'ils ignoroient, ne leur avoit pas enlevé les vertus; ils n'imaginoient pas que, pour être puiſſant, il faut être riche; enfin ils naiſſoient égaux, & ils ne connoiſſoient pas cette nobleſſe & cette roture, qui eſt la plus odieuſe de toutes les inégalités, puiſque de deux hommes elle fait deux eſpeces diférentes.

Tels furent les Romains après la création des tribuns. Si le plébéien n'étoit pas encore égal au patricien, tout tendoit à les rendre l'un & l'autre égaux par la naiſſance, & à leur aſſurer également tous les droits de citoyen. Il eſt vrai qu'ils ne parvinrent jamais à établir parfaitement cette égalité, ils ne le pouvoient pas même; & c'eſt pourquoi leur république a toujours eu des vices fondamentaux. Mais c'eſt en la cherchant, qu'ils formerent, comme à leur inſçu, le meilleur gouvernement pour un peuple conquérant. Ils furent aſſés heureux pour trouver plus qu'ils n'avoient d'abord cherché: mais ils devoient trouver ce qu'ils ne cherchoient pas, puiſque nous avons vu que de l'égalité naiſſent tous les avantages des républiques.

Les Romains n'ont été puiſſans, que parce qu'ils tendoient à l'égalité.

Les Italiens n'ont jamais connu l'égalité.

Or les Italiens ne ſongerent jamais à chercher l'égalité. Ils étoient donc bien loin de parvenir à ſe gouverner ſagement. Quand on conſidere cette ignorance, commune alors à toutes les nations, on diroit que l'empire romain ne s'étoit élevé ſur les ruines de tant de peuples libres, que pour enfouir avec lui le ſecret de la liberté.

Le gouvernement féodal, & les richeſſes aportées par le commerce, en avoient effacé toute idée.

En effet l'inégalité, deſtructive de tout gouvernement libre, s'étoit acrue continuellement ſous l'anarchie des fiefs, & croiſſoit encore tous les jours, à meſure qu'on acquéroit de plus grandes richeſſes. Comme elle avoit d'abord pris ſa ſource dans la diférence humiliante des nobles & des roturiers, elle puiſa de nouvelles forces dans le commerce auquel on s'apliqua par préférence à tout: deux inconvéniens dont les républiques doivent ſe garantir.

Il n'en reſtoit aucune trace dans les provinces où il y avoit beaucoup de gentilshommes.

Les gentilshommes, dit Machiavel, ſont ceux qui vivent du produit de leurs terres dans l'abondance & dans l'oiſiveté. De pareils hommes ſont la peſte d'une république: mais les plus pernicieux ſont ceux qui ont des châteaux, des forteresſes, & des fiefs.

Ce même écrivain remarque que le royaume de Naples, l'état écléſiaſtique & la Lom-

bardie étoient remplis de ces ſortes de gentilshommes. D'où il juge avec raiſon que les peuples de ces provinces n'étoient pas faits pour ſe gouverner en république. A peine étoient-ils capables de ſoupirer quelquefois après la liberté : ceux du royaume de Naples n'en avoient pas même conſervé le moindre ſentiment.

Dans la Toſcane où il y en a moins, il ſe forme des républiques ; mais elles ſont troublées parce qu'il y reſte encore des gentilshommes.

Mais la Toſcane, remarque encore Machiavel, avoit heureuſement très-peu de gentilshommes. Auſſi vit-on non ſeulement ſe former dans un petit eſpace trois républiques, Florence, Sienne & Lucques : mais on voyoit encore pluſieurs autres villes conſerver l'eſprit républicain juſques dans la ſervitude, & quelquefois jouir par intervales de la liberté. Cependant ſi les gentilshommes étoient en trop petit nombre pour empêcher les républiques de ſe former ; il y en avoit trop encore pour permettre qu'elles s'établiſſent ſolidement. De-là naîtront bien des troubles.

Elles ſont toutes commerçantes.

Comme l'Italie cultivoit les arts & le commerce plus qu'aucune autre province de l'Europe, elle étoit auſſi la plus riche de toutes. Les républiques, entraînées par l'eſprit général, devinrent donc commerçantes. Elles s'enrichirent d'autant plus qu'elles gênoient

moins le commerce : elles devinrent par-là plus puiſſantes : cependant elles préparoient leur ruine.

Elles n'ont que des troupes mercenaires.

L'inégalité, qu'amenent les richeſſes, eſt d'autant plus deſtructive, qu'une république ne peut alors avoir que des troupes mercenaires ; ſoit qu'elle ſe ſerve de ſoldats étrangers, ſoit qu'elle arme ſes propres citoyens.

Combien il leur en coute pour ſe défendre.

Il arrive de-là qu'elle eſt mal défendue, & que cependant il lui en coûte beaucoup pour ſe défendre. Les victoires ſont preſque auſſi cheres que les défaites ; le tréſor public s'épuiſe ; le peuple gémit ſous les impôts qui ſe multiplient ; l'état qui contracte continuellement de nouvelles detes, ne ſe ſoutient que par ſon crédit ; il n'eſt plus riche que par l'opinion qu'on a de ſes richeſſes imaginaires ; & il eſt ruiné, ſi l'opinion change.

Le commerce ſuſcite entre elles des guerres ruineuſes.

La guerre enrichiſſoit Rome, & apauvriſſoit Cartage ; c'eſt que Rome, toute militaire, armoit à peu de frais ; & que Cartage, commerçante, n'avoit des troupes qu'autant qu'elle les payoit. Les républiques d'Italie, qui croyoient s'enrichir par la voie des armes, devoient donc ſe ruiner, ſi elles armoient pour étendre à l'envi leur commerce :

car alors, ſe nuiſant les unes aux autres, elles l'arrêtoient néceſſairement dans ſes progrès. Cependant lorſque cette ſource de richeſſes ſe tariſſoit, c'eſt alors que l'argent devenoit plus néceſſaire: il falloit lever de nouvelles troupes, conſtruire de nouveaux vaiſſeaux, acheter de nouvelles alliances. On s'apauvriſſoit donc encore par les efforts qu'on faiſoit pour réparer ſes pertes.

Remportoit-on des avantages? ils avoient coûté trop cher, & on n'étoit plus aſſés riche pour les ſoutenir. On mécontentoit les alliés, qui ne trouvoient jamais leurs ſervices aſſés payés; on s'en faiſoit des ennemis; & parce qu'après une victoire on avoit beſoin de reſſources, comme après une défaite; le vaincu avoit réparé ſes forces, lorſque le vainqueur étoit en état de ſuivre ſes premiers ſuccès; ſouvent même il ſe trouvoit le premier en état de reprendre les armes; & il recouvroit ce qu'il avoit perdu, avant qu'on eût tout préparé pour repouſſer ſes hoſtilités. Ainſi les guerres, après des ſuccès alternatifs & ruineux pour les deux partis, finiſſoient par un épuiſement général; & quelque tems après on les recommençoit, juſqu'à ce qu'on fût encore épuiſé.

Elles ſe ruinent même avec des ſuccès.

L'argent eſt pour elles le nerf de la guerre.

On ne pouvoit pas douter que l'argent ne fût alors le nerf de la guerre: mais cela n'étoit vrai, que parce que les gouvernemens étoient vicieux. Cette maxime familiere aux politiques d'alors, étoit ignorée dans les beaux tems de la Grece & de Rome: elle l'étoit au moins des Grecs & des Romains; car je conviens que les Perſes & les Cartaginois la connoiſſoient.

Elles ont dès leur établiſſement tous les vices des républiques corrompues.

Les républiques d'Italie avoient donc, lorſqu'elles ſe fonderent, les mêmes vices ou de plus grands encore que les républiques anciennes, lorſqu'elles tomboient en ruine. Par conſéquent ſans mœurs, & toujours déchirées par des factions, elles offriront les mêmes déſordres, que nous avons déja vus dans l'hiſtoire générale de l'Italie. Le bien public ſera toujours ſacrifié à des intérêts particuliers: les partis qui domineront tour-à-tour, ne ceſſeront de changer la forme du gouvernement: les lois, toujours partiales, ne ſeront jamais reſpectées: les réglemens les plus ſages ſeront ceux qui trouveront le plus d'obſtacles: les citoyens puiſſans ſe regarderont avec méfiance, juſques dans les tems de calme: ils armeront les uns contre les autres ſur les plus légers ſoupçons; & une faction livrera la pa-

trie à l'étranger, plutôt que de ſe ſoumettre à une faction contraire. En un mot, il n'y aura de liberté pour ces républiques, que lorſqu'un citoyen habile & vertueux, ſe trouvant à la tête du gouvernement, fera reſpecter les lois dans ſa perſonne. Mais les Timoléons ſont rares.

Pourquoi les républiques de Suiſſe & d'Allemagne étoient moins mal conſtituées.

Machiavel, que je cite encore, parce que je raiſonne ſur les principes qu'il a developés dans ſon hiſtoire de Florence & dans ſes diſcours ſur la premiere décade de Tite Live, Machiavel, dis-je, ayant remarqué que les républiques de Suiſſe & quelques-unes d'Allemagne avoient des mœurs, & qu'elles n'étoient pas ſujetes aux mêmes déſordres que celles d'Italie, en donne pour raiſon, qu'elles ne permettent pas qu'aucun de leurs citoyens ſoit gentilhomme, & que ne ſongeant point à s'enrichir, elles ſe contentent des vêtemens & des alimens que leurs pays peut leur fournir. N'ayant donc pas beſoin de commercer avec les François, avec les Eſpagnols, ni avec les Italiens, elle ne prennent pas les mœurs de ces nations, *le quali*, dit-il, *tutte inſieme ſono la corruttela del mondo.*



CHAPITRE IV.

De Venise & de Genes.



Vous prévoyés que les révolutions seront fréquentes dans les républiques d'Italie: vous en connoissés les principales causes: il ne me reste plus qu'à vous donner de Venise, de Genes & de Florence la connoissance qui devient nécessaire pour reprendre l'histoire de l'Europe.

Commencement de Venise sous la protection des Padouans.

Lors de l'invasion des Goths sous Radagaise en 407 & sous Alaric en 413, les peuples voisins du golphe Adriatique chercherent un asile dans les petites îles, qui s'elevent au milieu des lagunes formées par la mer. Les Padouans, à qui elles apartenoient, & à qui elles pouvoient servir de retraite, favoriserent ce concours, & envoyerent en 421 trois consuls dans l'île de Rialte, qu'ils proclamerent place de refuge. Ces îles se peuplerent encore plus, lorsqu'Attila, ravageant pour la seconde fois l'Italie, détruisit en 453 Pavie, Milan, Padoue, Aquilée & plusieurs autres villes.

Padoue s'étant rétablie, elle envoya dans Rialte & dans les autres îles des tribuns, pour les maintenir ſous ſa dépendance: mais les plus riches citoyens ſe ſaiſirent inſenſiblement de l'autorité, & les tribuns s'érigerent même en ſouverains chacun dans ſon île.

Gouvernement des douze tribuns.

En 709, les tribuns des douze îles principales, dégoûtés d'être ſouverains, ſentirent enfin qu'il pouvoit leur être avantageux de limiter leur puiſſance; & croyant former une république, ils firent une aſſociation, & élurent un duc ou doge pour être leur chef.

Un ſiecle après, cette république trouva dans Pepin, fils de Charlemagne, un vainqueur généreux. Ce prince lui remit le tribut qu'elle payoit: il lui donna cinq milles d'étendue en terre ferme le long des lagunes; & lui acorda la liberté de commercer par mer & par terre. C'eſt même depuis lui, qu'on l'apelle Veniſe; car il voulut que Rialte, jointe à quelques autres îles, portât ce nom, qui étoit celui de la province voiſine des lagunes.

Pepin, fils de Charlemagne, protége Veniſe.

La conſtitution de cette république étoit cependant bien vicieuſe. Le doge abuſoit preſque continuellement d'une autorité, qu'on n'avoit pas ſu limiter; & le peuple qui le dépoſoit & qui lui crevoit les yeux, croyoit

La trop grande puiſſance du doge occaſionne des troubles continuels.

recouvrer sa liberté en élisant un nouveau doge, auquel il donnoit encore la même puissance. Jusqu'en 1172, le gouvernement de Venise offre des soulèvemens, des factions & des désordres, que vous pouvés imaginer d'après ce que vous avés vu ailleurs.

Nouveau gouvernement qui la limite.

Il étoit tems de chercher un remede aux abus. Il s'agissoit de limiter le pouvoir du doge, & de prévenir les brigues & les tumultes, que son élection ne pouvoit cesser d'ocasionner, tant qu'elle se feroit par le peuple entier: voici donc le gouvernement qu'on établit.

Douze tribuns, élus par le peuple pour être ses protecteurs, rendoient nulles par leur oposition les ordonnances du prince. Ils élisoient tous les ans deux cents quarante citoyens de tous états, & ils en formoient le conseil souverain de la république. Enfin on prenoit dans ce conseil un certain nombre d'électeurs, lorsqu'il falloit élire un doge.

Par ce changement chaque citoyen conservoit sa part ou du moins son droit à la souveraineté; & le grand conseil, où l'on ne trouvoit pas les mêmes inconvéniens que dans un peuple tumultueux, étoit assés puissant pour forcer le doge à n'être que le magistrat de la république.

Cette forme de gouvernement subsista jusqu'en 1289 que le doge Pierre Gradenigo fit passer un réglement, par lequel un certain nombre de familles eurent, à l'exclusion de toutes les autres & à perpétuité, la souveraine administration. Il en fit enregistrer le décret à la Quarantie criminelle ; tribunal dont on ne fixe pas l'origine, mais qui mettoit alors le sçeau aux lois. Cette époque se nomma *il serrar del consiglio*, parce qu'elle ferma l'entrée du grand conseil aux familles qui n'y avoient pas été admises.

La démocratie se change en aristocratie sous le doge Pierre Gradenigo.

Venise, qui auparavant avoit été une démocratie, fut alors une aristocratie héréditaire. Parmi les familles, exclues injustement du grand conseil, quelques-unes par foiblesse ou par ignorance dédaignerent de s'oposer à cette innovation ; d'autres, plus puissantes ou plus éclairées, tenterent de rétablir l'ancien gouvernement: ce fut sans succès. Leur entreprise fit seulement penser à prévenir de pareilles conspirations ; & on créa en 1310 un tribunal, qui parut si propre à cet effet que vingt-cinq ans après on l'établit à perpétuité.

Conspirations des familles qui ont perdu leur part à la souveraineté.

Ce tribunal est le conseil des dix. Les membres en sont élus tous les ans par le grand conseil; & ils choisissent parmi eux trois chefs

Conseil des dix pour prévenir ces conspirations.

qui changent tous les trois mois, & qui roulent par ſemaine.

Tout ce qui concerne la police eſt du reſſort de ce tribunal. Il étend ſa juridiction ſur les nobles comme ſur les bourgeois; & il eſt le juge de tous les officiers, chargés de quelque partie de l'adminiſtration. Non ſeulement il reçoit les acuſations qu'on lui porte: il a encore des eſpions répandus par tout; & ſur le raport de quelques délateurs, il condamne un acuſé ſans l'entendre.

Inquiſiteurs d'état établis pour la même fin.

Mais un tribunal, dont la procédure eſt encore plus odieuſe, c'eſt celui des inquiſiteurs d'état. Il eſt composé de deux ſénateurs pris dans le conſeil des dix & d'un des conſeillers du doge. Il punit les ſoupçons, comme le crime même. Il fait noyer en ſecret quiconque a tenu quelques propos ſur le gouvernement, ou en eſt acuſé par les eſpions, dont il remplit la ville; & ſans avoir de compte à rendre à qui que ce ſoit, il a un pouvoir abſolu ſur la vie du doge, des nobles, des étrangers & de tous les ſujets de la république.

Combien ces moyens ſont abſurdes, & cependant néceſſaires à la

Vous avés jugé les princes, qui, favoriſant les délateurs, ſacrifioient à des ſoupçons tout citoyen qu'on acuſoit: jugés donc à préſent ces nobles, qui exercent la ſouveraineté

dans la république de Venise. Si la société a pour objet la sureté de tous ses membres, doit-elle commencer par répandre une méfiance générale? Quels que soient les avantages que les nobles Vénitiens pensent retirer de cette politique; ils sont absurdes de vouloir être tous ensemble les tirans de chacun d'eux en particulier, & de créer des tribunaux pour exercer cette tirannie. On voit bien que ce gouvernement s'est établi dans des tems, où la force qui régloit tout, n'assuroit rien & faisoit une nécessité de prendre toute sorte de précautions. En effet la souveraineté que les nobles enlevent au peuple est une dépouille qu'ils craignent de s'enlever les uns aux autres; & ils entretiennent leurs craintes, faute de savoir se réunir par un intérêt commun. S'ils ont encore besoin de cette politique, ils sont à plaindre: & ils en ont besoin. Il n'y a pas d'autre moyen pour contenir tous ces nobles, qui se regardant comme autant de souverains, exerceroient sur le peuple toute sorte de vexations, & ruineroient enfin l'état.

tranquilité publique.

Tout démontre qu'il n'y a point de bon gouvernement sans mœurs, & cependant cette république a banni les mœurs de son gouvernement. Comme l'aristocratie s'est formée dans

Le gouvernement de Venise s'affermit en bannissant les mœurs.

des tems où il n'y en avoit point, & qu'elle a reconnu par expérience combien la coruption étoit favorable à ſon affermiſſement, elle s'eſt fait un principe de donner la licence en échange pour la liberté; & elle laiſſe une libre carriere à cette licence, pourvu qu'on ne s'ingere en aucune maniere dans les affaires d'état. C'eſt un deſpotiſme, qui ne ſe ſent affermi, qu'autant qu'il commande à des ames ſans vertus. Pour diſtraire donc le peuple de la perte de la ſouveraineté, il lui permet d'être ſans mœurs; & le peuple uſe de cette permiſſion, comme d'un dédommagement. D'ailleurs cette licence attire les étrangers, qu'une trop grande circonſpection, devenue néceſſaire, ne manqueroit pas d'écarter. Qui tenteroit de vivre dans un gouvernement, où le ſouverain, toujours ſoupçonneux, ne permet jamais de l'enviſager?

Toujours ſoupçonneux, il n'a pas de citoyens même parmi les nobles.

Quelques éloges qu'on donne à la république de Veniſe, c'eſt un monſtre en politique qu'un gouvernement qui a toujours des ſoupçons, & qui n'a jamais de mœurs. Sans ſoldats, il n'a que des troupes mercenaires. Je dirois même qu'il eſt ſans citoyens: car peut-on nommer citoyens des hommes incapables de porter les armes, & que l'état n'o-

feroit armer pour fa défenfe? Les nobles eux-mêmes fe bornant aux fonctions civiles, craindroient de confier le commandement des armées à quelqu'un de leur corps. Mais en vain cette république prend toutes ces précautions: en vain elle force au plus profond filence, pour empêcher que fes délibérations ne tranfpirent: qu'importeroit à une puiffance qui domineroit en Italie, de favoir ce qui fe délibere dans les confeils de Venife?

Cette république, foible par fa conftitution, fuccombera infailliblement, fi un ennemi puiffant connoît toute fa foibleffe. Elle pouroit renoncer à fon fiftême de méfiance & de mauvaifes mœurs, fans craindre qu'un de fes citoyens pût ufurper la fouveraineté. Ce n'eft pas là le malheur dont elle eft menacée. Lorfque vous connoîtrés comment fes magiftratures fe combinent & fe balancent, vous ferés convaincu qu'en voulant prévenir toute révolution au dedans, elle s'eft rendue on ne peut pas plus foible au dehors.

Il ne s'affermit au dedans qu'en s'affoibliffant au dehors.

Un tribunal, qu'on nomme college, donne audience aux ambaffadeurs, & traite des affaires étrangeres: mais fans prendre fur lui d'en terminer aucune, il prépare feulement les matieres qui doivent être réglées au fénat.

Le college.

Le doge y préſide ſans autorité : car il ne peut faire ſans ſes conſeillers, ce que ſes conſeillers peuvent faire ſans lui. Il en a ſix qui ſont en exercice pendant un an ; de maniere néanmoins qu'après avoir aſſiſté au college les huit premiers mois, ils préſident les quatre derniers à la Quarantie criminelle, dont les trois chefs nommés vice-conſeillers ont pendant deux mois ſéance au college. Le doge, ſes conſeillers & ſes vice-conſeillers jugent toutes les affaires particulieres, qui ſont du reſſort du college ; & ce tribunal eſt ce qu'on nomme la ſeigneurie.

Les ſages. D'autres magiſtrats, qui ne ſont en place que pendant ſix mois, entrent encore au college : ce ſont les ſix ſages grands, les cinq ſages de terre ferme, & les cinq ſages des ordres.

Les ſages grands ſont proprement les maîtres du gouvernement. Chargés ſeuls des principales affaires de l'état, ils portent au ſénat le réſultat de leurs délibérations & déterminent les démarches de ce corps ; ils le convoquent extraordinairement, ſi les conjonctures l'exigent.

Le ſénat. Pendant que le college & d'autres tribunaux veillent à l'adminiſtration de la juſtice,

le ſénat, autrement nommé Pregadi (*a*), exerce donc toute l'autorité ſouveraine. Il décide de la guerre & de la paix, il fait les alliances, il regle les impôts, il élit les magiſtrats du college, il nomme les ambaſſadeurs, les capitaines de la république & tous les principaux officiers. Il eſt compoſé de cent vingt ſénateurs: mais parce que beaucoup d'autres magiſtrats ont droit d'y aſſiſter, ſes aſſemblées peuvent être de deux cents quatre-vingts perſonnes.

Si ce corps a l'exercice de la ſouveraineté, il n'a pas la ſouveraineté même: il n'eſt proprement que le magiſtrat du grand conſeil, qui eſt le vrai ſouverain.

Le grand conſeil.

Le grand conſeil eſt l'aſſemblée de tous les nobles, qui ont atteint l'âge de vingt-cinq ans. Il fait les lois nouvelles; il abroge ou modifie les anciennes: il diſpoſe de toutes les magiſtratures, ou confirme les magiſtrats élus par le ſénat: il révoque tous les ans, ou continue à ſon gré les ſénateurs: il punit ceux

(a) *On le nomme ainſi, parce que dans les commencemens il ne s'aſſembloit que dans des cas extraordinaires, & qu'on prioit les citoyens les plus éclairés de s'y trouver.*

qui ont mal uſé de leur pouvoir, & il corige tous les abus contraires à ſon autorité.

La maniere dont les magiſtratures ſe combinent, met une barriere à l'ambition, & aſſujétit la république à un plan dont elle ne peut s'écarter.

Le grand nombre de magiſtrats qui ſe partagent l'adminiſtration, le peu de tems qu'ils ſont en place, la circonſpection avec laquelle ils s'obſervent les uns les autres, & la dépendance où ils ſont du grand conſeil, mettent dans l'impoſſibilité de former des entrepriſes contre le corps de la nobleſſe. La république, forcée par le ſiſtême qui lie & engrene toutes ſes parties, s'eſt fait une allure que rien ne peut changer. Il faut néceſſairement qu'elle ſuive toujours les mêmes principes, & que tous les membres, quels qu'ils ſoient, obéiſſent à ſon impulſion.

Mais ſes opérations en ſont plus lentes;

Cette unité ou perpétuité de ſiſtême eſt un avantage que les républiques ont ſur les monarchies, où les vues changent continuellement: mais Veniſe doit cet avantage à un plan, qui en aſſurant ſa tranquilité au dedans, l'affoiblit néceſſairement au dehors, parce qu'il ralentit toutes ſes opérations.

& il lui eſt preſque impoſſible de faire les changemens que les circonſtances demandent.

Les circonſtances ont bien changé pour cette république; cependant elle ſe gouverne d'après les mêmes lois qu'elle s'eſt faites dans ſes tems de proſpérité, & il lui eſt bien dificile de remédier aux abus qui en naiſſent. Aſſujétie au ſiſtême qu'elle s'eſt d'abord fait,

elle obéit à une impulſion qu'elle ne peut ni ſuſpendre ni diriger; parce qu'elle ne peut pas faire les changemens que les circonſtances demandent. Ce ſeroit au grand conſeil à abroger les lois & à en faire de nouvelles, puiſque tout le pouvoir légiſlatif réſide en lui: mais le ſénat s'aplique à lui en ôter tout exercice. Ce corps eſt comme un miniſtre, qui, jaloux de l'autorité, ne permet pas au ſouverain de prendre connoiſſance des affaires. Il aime mieux gouverner d'après des abus, qui tendent à la ruine de l'état. Les nobles Vénitiens, qui voient ces abus, ne s'en mettent pas en peine; & chacun dit peut-être: *la république durera toujours plus que moi.*

Le peu que je viens de dire ſuffit pour vous faire connoître le génie de cette république. Il faudroit entrer dans bien d'autres détails pour vous donner une idée complete de ſon gouvernement: mais ce ſont des choſes que vous trouverés ailleurs.

Erreur de Machiavel ſur l'ariſtocratie de Veniſe.

Machiavel penſe que l'ariſtocratie de Veniſe s'eſt établie naturellement & ſans diſſention: car ſelon lui, lorſque ceux qui s'étoient réfugiés dans les îles des lagunes, ſe trouverent en aſſés grand nombre, ils formerent une république dans laquelle chacun eut la même

part au gouvernement; & les citoyens ne furent pas encore diſtingués en pluſieurs claſſes. Ceux qui vinrent enſuite, ne furent reçus que comme ſujets; parce qu'on ne voulut pas partager l'autorité avec eux. Cependant trop heureux de vivre ſous la protection des lois, ils ne purent pas ſe plaindre, puiſqu'on ne leur ôtoit rien; & d'ailleurs ils étoient trop foibles, pour oſer former des prétentions. Ils ſe trouverent donc naturellement dans la claſſe du peuple; & ils releverent la dignité des premiers habitans, qu'on nomma gentilshommes.

La nobleſſe de Veniſe eſt bien diférente de la nobleſſe féodale.

C'eſt une conjecture ingénieuſe, qu'il ſeroit dificile de concilier avec les faits connus. Cet écrivain fait une réflexion plus juſte, lorſqu'il remarque que les gentilshommes Vénitiens ſont bien diférens de ceux qu'on voyoit ailleurs. En effet ce ne ſont pas des hommes armés, des ſeigneurs de châteaux: ce ſont des magiſtrats, qui ont & qui exercent la ſouveraineté.

Mais cette diférence ne fut pas leur ouvrage: les circonſtances firent tout. Retirés ſur des écueils juſqu'alors inhabités, ils étoient ſans richeſſes, & leurs îles ne pouvoient pas fournir à leur ſubſiſtance. Il ne s'agiſſoit donc pas de bâtir des forts pour commander à des ſerfs. Comme ils ne pouvoient ſubſiſter que

par le commerce, il leur falloit des lois & des vaiſſeaux, & c'eſt à quoi ils ſongerent.

Des commerçans, annoblis par les magiſtratures, ſont moins remuans que des ſeigneurs de châteaux: c'eſt pourquoi Veniſe a été ſujete à moins de diſſentions. D'ailleurs il faut convenir que ſa nobleſſe eſt fondée ſur de meilleurs titres, que celle qui prend ſon origine dans le gouvernement des fiefs: elle nous rapelle la nobleſſe des républiques anciennes.

Genes eſt une ariſtocratie, qui ne pouvoit s'établir ſur des principes fixes.

Les Génois s'érigerent en république vers la fin du neuvieme ſiecle, pendant les troubles qui ſuivirent la mort de Charles le Gros. Mais parce que leur gouvernement, toujours ſans principes, n'a jamais ceſſé de varier, il faudroit en faire l'hiſtoire, pour vous faire connoître les diférentes formes qu'il a pris. Cependant il en réſulteroit peu d'inſtruction: car nous ne verrions que des déſordres, comme nous n'en avons déja que trop vu. Il ſuffit de ſavoir que Genes eſt une ariſtocratie ſans ſiſtême, & de chercher quelle en eſt la cauſe.

Pourquoi?

Les Vénitiens, établis dans leurs lagunes, longtems avant la naiſſance du gouvernement féodal, n'eurent point parmi eux de ces nobles toujours armés pour ſubjuguer & tiranniſer le peuple. Ils n'avoient voulu qu'écha-

per aux Goths: ils furent plus heureux qu'ils n'avoient prévu ; la mer les garantit contre l'invasion des gentilshommes. Bornés à leurs îles & à leur commerce, ils eurent encore le bonheur de se tenir séparés de l'Italie jusqu'au quatorzieme siecle ; & d'être par conséquent loin des factions, dont l'esprit eût été contagieux pour eux comme pour les autres.

Vous voyés donc pourquoi Genes n'a pas pu donner une forme fixe à son gouvernement: c'est qu'étant en terre ferme, il falloit qu'elle subît le sort de toutes les villes d'Italie. Elle devoit avoir des gentilshommes, des Guelfes, des Gibelins & des factions de toute espece. Condamnée, par conséquent, à être toujours agitée, elle étoit dans l'impuissance de se fixer à quelques principes: les meilleurs réglemens ne pouvoient s'établir, ou ne pouvoient subsister: il y avoit toujours des partis assés puissans pour s'oposer au bien général.

Puissance de Venise & de Genes sur mer.

Genes a cependant eu des tems florissans. Elle a du moins eu de grands succès au dehors; & même elle a été la rivale de Venise. Il nous reste à considérer quelle a été la puissance de ces deux républiques: je la chercherai plus dans les causes, que dans le détail des événemens.

Toutes deux ſituées avantageuſement pour le commerce, elles n'avoient de rivales que quelques villes d'Italie: car le reſte de l'Europe n'offroit qu'une nobleſſe militaire & des peuples miſérables. Elles s'enrichirent, & dans le dixieme ſiecle elles étoient déja l'une & l'autre fort puiſſantes ſur mer.

Les Saraſins ayant pillé & brûlé Genes, pendant que les Génois étoient en mer, non ſeulement ils furent défaits, mais ils perdirent encore leur butin & tous leurs vaiſſeaux; & au commencement du ſiecle ſuivant les Génois, joints aux Piſans, leur enleverent la Sardaigne: il eſt vrai que cette île fut le ſujet d'une longue guerre entre ces deux républiques.

Les Vénitiens n'étoient pas moins redoutables aux Saraſins. Ils leur firent lever le ſiege de Bari & de Capoue, & ils remporterent ſur eux une victoire complete. Ils avoient des traités d'alliance avec l'empereur de Conſtantinople, avec les ſouverains d'Egipte & de Sirie, & avec les princes d'Italie, qui pouvoient favoriſer leur commerce. Leur puiſſance étoit telle que les peuples de Dalmatie & d'Iſtrie ſe donnerent à eux, pour ſe délivrer des corſaires de Narenza, qui les ataquoient par terre & par mer.

Les croiſades contribuent à leur puiſſance.

Les croiſades, ſi ruineuſes pour l'Europe, devoient être une ſource de richeſſes pour deux peuples, qui pouvoient armer de grandes flotes. Ils n'alloient pas en Paleſtine à travers des nations ennemies: un chemin plus ſûr leur étoit ouvert, & tous les autres croiſés paroiſſoient des victimes, qui s'immoloient pour leur préparer des ſuccès. Quand les Génois & les Vénitiens n'auroient pas été entraînés par le fanatiſme général, il auroit été de leur politique d'aprouver une guerre, où ils haſardoient moins que les autres, & d'où ils retiroient beaucoup plus. Ils eurent part aux conquêtes, ils raporterent un butin immenſe; & lorſque les croiſés renoncerent à prendre la route de Conſtantinople, ils leur fournirent des vaiſſeaux de tranſport, & la guerre ſainte devint doublement lucrative pour eux.

Conquêtes des Vénitiens.

A la fin du douzieme ſiecle, les Vénitiens perſuaderent aux croiſés de joindre leurs forces à celles de la république; & ils reprirent, avec ce ſecours, des places, que le roi de Hongrie leur avoit enlevées dans l'Iſtrie. Ils partagerent enſuite Conſtantinople avec eux; ils ſe rendirent maîtres de la plus grande partie de la Grece; & bientôt après ils ajouterent l'île de Candie à toutes ces conquêtes.

Les Génois avoient des ſuccès moins brillans, mais ils pouvoient ſeuls diſputer l'empire de la mer aux Vénitiens. Ces deux peuples devinrent donc ennemis: ils ſe firent la guerre en Paleſtine, ils ſe la firent ſur mer, & ils s'épuiſerent mutuellement pendant plus de deux ſiecles.

Les Vénitiens & les Génois ſe ruinent mutuellement.

Mais quel que fût au dehors le ſort des armes des Génois, ils avoient dans leurs diſſentions un vice plus deſtructif que la guerre. Au commencement du quatorzieme ſiecle, ils n'eurent d'autre reſſource que de ſe donner à Robert roi de Naples. Ils recouvrerent leur liberté, mais ils n'en ſurent pas jouir; & après bien des troubles, ils ſe donnerent à Charles VI, roi de France. Las d'une domination étrangere, ils égorgerent tous les François, pour tomber ſous la puiſſance du marquis de Montferrat. A peine eurent-ils chaſſé ce nouveau maître, qu'ils en trouverent un autre dans Philipe, duc de Milan; & ils furent enfin réduits à conjurer Charles VII de vouloir être leur ſouverain. En un mot, ils ne ſurent plus ni obéir ni être libres.

Mais les troubles domeſtiques ſont funeſtes aux Génois.

Pendant que Genes paſſoit d'une domination ſous une autre, Veniſe, à qui cette rivale devenoit moins redoutable, faiſoit des conquêtes en Italie; & elle y acquit des états conſidérables

dans le cours du quatorzieme ſiecle & au commencement du quinzieme. Mais ſi la puiſſance d'une république doit être dans ſa conſtitution, vous reconnoîtrés que Veniſe n'a dû ſes ſuccès qu'à la foibleſſe de ſes ennemis.

Conquêtes des Vénitiens en Italie.

On voit qu'elle devoit réuſſir en Lombardie: car ſa marche ſiſtématique, & toujours ſoutenue, lui donnoit de grands avantages ſur les vues changeantes de ces petits princes qui ne formoient que des projets momentanés. En profitant de leurs fautes & de leurs diviſions, elle pouvoit vaincre par la ruſe & par l'argent, autant que par les armes: & c'eſt auſſi ce qu'elle a fait.

Les ſuccès & ces républicains n'ont rien de ſurprenant.

Ses ſuccès ſur mer ne nous doivent pas étonner davantage. Le peuple le plus riche ſera toujours le maître de cet élément, lorſqu'aucun peuple guerrier ne lui en conteſtera l'empire. C'étoit le tems où la guerre ſe faiſoit avec de l'argent, & où par conſéquent des commerçans, aidés par une ſituation favorable, étoient deſtinés à faire des conquêtes.

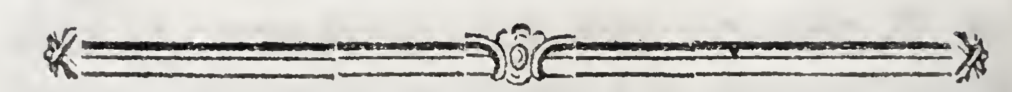
Ils étoient ruineux pour leur commerce.

Cependant Veniſe eût été plus ſage, ſi s'occupant uniquement de ſon commerce, elle eût préféré des alliés à des ſujets. En voulant maintenir les peuples conquis ſous ſa domination, elle épuiſoit des tréſors, qu'elle eût pu employer à ſe faire des amis, & à faire fleu-

rir de plus en plus ſon commerce. Candie faiſoit ſur-tout des efforts continuels pour recouvrer ſa liberté: l'Iſtrie & la Dalmatie n'étoient pas plus ſoumiſes: la Grece & l'Italie n'étoient jamais tranquiles; & les mouvemens de ces peuples entraînoient continuellement dans de nouvelles guerres avec les princes voiſins. Il falloit donc être toujours armé, avoir toujours des troupes ſur pied, mettre toujours de nouvelles flotes en mer; en un mot, ruiner ſon commerce, & ſe voir toujours au moment de perdre ſes conquêtes.

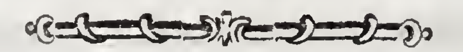
Ils ne les devoient qu'à la foibleſſe des autres peuples de l'Europe.

Les avantages de cette république venoient des déſordres où ſe trouvoient toutes les nations. Mais ſi ces déſordres finiſſoient, ſi du moins ils diminuoient aſſés pour permettre aux principaux peuples de prendre un état plus aſſuré; les Vénitiens réduits à leurs lagunes ſe trouveroient trop heureux de s'y défendre. Leur ſalut n'étoit donc que dans la foibleſſe de leur voiſins. Plus vous réfléchirés ſur le gouvernement de cette république, plus vous ſerés convaincu que ſes richeſſes ne lui fourniront pas aſſés de ſoldats pour défendre toujours ſon trop grand empire. Vous la voyés déja dans un état violent, & vous pouvés prévoir qu'elle ſera de grandes pertes.



CHAPITRE V.

Des révolutions de Florence.



L'hiſtoire de Florence eſt intéreſſante.

Il eſt des princes, dont le regne n'eſt preſque qu'une ſuite de fautes, & auxquels cependant on s'intéreſſe: il en eſt d'autres, qui n'ont pas fait les mêmes fautes, & dont la vie néanmoins ennuie autant le lecteur, qu'ils ont eux-mêmes ennuyé leur cour. C'eſt qu'il y a, Monſeigneur, bien de la diférence entre les fautes des grandes ames & les fautes des ames lâches.

Ce que je dis des princes, il faut l'apliquer aux nations. Les Florentins ne ſavoient pas mieux ſe gouverner que les autres peuples d'Italie: mais ils intéreſſent, parce qu'ils ont de l'ame, & leur hiſtoire mérite une attention particuliere. Plus vous la connoîtrés, plus vous regréterés qu'il n'aient pas commencé dans de meilleurs tems: vous ne pardonnerés pas à la barbarie qui les aſſiége de toutes parts, & qui met des entraves à leur génie: vous ferés faché, qu'aimant la liberté,

ils ne ſachent pas être libres : mais vous verrés au moins que pour les aſſujétir, il faut des talens & des vertus.

Lorſque vers la fin du onzieme ſiecle les entréprifes de Grégoire VII diviſerent l'Italie en deux partis, les Florentins, qui juſqu'alors avoient toujours été ſoumis à la puiſſance dominante, furent encore aſſés heureux pour ne point prendre part aux quereles du ſacerdoce & de l'empire. Unis, ils paroiſſoient n'avoir d'autre ambition que de conſerver la tranquilité, au milieu des troubles qui ſe formoient tout autour d'eux. Ils jouirent de ce repos juſqu'en 1215, continuant de ſe ſoumettre au vainqueur & ſe défendant contre l'eſprit de faction. Mais les diſſentions ayant alors commencé parmi eux, elles y furent plus vives & plus funeſtes que partout ailleurs.

Les Florentins ſont longtems avant de prendre part aux quereles du ſacerdoce & de l'empire.

Buondelmonti étant ſur le point de ſe marier avec une demoiſelle de la maiſon des Amidei, rompit tout-à-coup ſes engagemens pour en épouſer une plus belle de la maiſon des Donati. Il lui en couta la vie, les Amidei, les Uberti & d'autres, tous alliés ou parens, ayant voulu laver dans ſon ſang l'affront fait à leur famille.

Commencemens des diſſentions.

Faction des Buondelmonti & faction des Uberti.

Cet aſſaſſinat diviſa toute la ville : les citoyens les plus conſidérables ſe déclarerent les uns pour les Buondelmonti, les autres pour les Uberti. On arma & la guerre dura pluſieurs années ; s'interrompant quelquefois, & recommençant à la plus légere ocaſion. Vous jugés bien que ces gentilshommes là, car c'en étoit & ils avoient des châteaux, vous jugés, dis-je, qu'ils ne ſouffriront pas que Florence recouvre ſa premiere tranquilité, ou qu'elle en jouiſſe longtems.

Les Uberti ſont protégés par Frédéric II

Frédéric II favoriſa les Uberti, dans l'idée d'affermir & d'augmenter ſa puiſſance en Toſcane : il eût été plus ſage de réconcilier les deux partis & de les gagner tous deux. Il acrut des déſordres, qu'il pouvoit réprimer. Les Buondelmonti furent chaſſés de la ville, & la haine fut plus envenimée que jamais.

Ils prennent le nom de Gibelins, & les Buondelmonti celui de Guelfes.

Les Uberti, comme partiſans de l'empereur, prirent le nom de Gibelins : on donna celui de Guelfes aux Buondelmonti ; & c'eſt, ſelon quelques-uns, l'époque où l'Italie connut pour la premiere fois ces noms de factions : Machiavel néanmoins dit qu'ils y étoient plus anciens.

A la mort de Frédéric ces deux factions

Les Guelfes ſe défendoient dans des châteaux, qu'ils avoient au haut du val d'Arno,

lorſque Frédéric mourut. Cette conjoncture, favorable à la liberté, flata les Florentins de l'eſpérance de ſe rendre indépendans. Les plus ſages jugerent qu'il falloit d'abord ôter toute ſemence de diviſion, engager les Gibelins à ſe réconcilier avec les Guelfes, & les recevoir dans la ville. Leur négociation eut tout le ſuccès qu'ils avoient deſiré.

Les Guelfes & les Gibelins ſe réconcilient pour donner la liberté à Florence.

L'union étant rétablie, douze citoyens qu'on nomma anciens, & qui devoient changer tous les ans, furent élus pour gouverner la république. On confia le jugement de toutes les affaires civiles & criminelles à deux juges étrangers, dont l'un ſe nomma le capitaine du peuple & l'autre podeſtat. On les voulut étrangers, afin de prévenir les inimitiés, que des juges Florentins auroient pu s'attirer à eux & à leur famille. Enfin tous les jeunes gens en état de porter les armes ayant été enrôlés, ils eurent ordre de marcher toutes les fois qu'ils feroient commandés par le capitaine ou par les anciens; & on en forma vingt compagnies dans la ville, & ſoixante & ſeize dans la campagne.

Douze anciens ont le gouvernement de la république.

Les Florentins avoient une coutume bien ſinguliere pour le treizieme ſiecle. Ils ne commençoient jamais d'hoſtilités, qu'ils n'euſſent

Coutume ſinguliere des Florentins.

fait ſonner pendant un mois une cloche qu'ils nommoient *martinella ;* aſſés généreux pour ne vouloir pas uſer de ſurpriſe même avec leurs ennemis. Voila donc un coin de l'Europe, où il ſe trouve encore de l'honnêteté.

Leurs progrès dans dix ans de calme & de liberté.

Dans les commencemens de leur indépendance, les Florentins ne connurent que le plaiſir d'être libres, & leur union leur procura des ſuccès étonnans. Piſtoie, Arezzo & Sienne furent forcées d'entrer dans leur alliance. Ils ſe rendirent maîtres de Volterra ; & ils démolirent pluſieurs châteaux, dont ils tranſporterent les habitans dans leur ville. En un mot, Florence devint en dix ans la capitale de la Toſcane, & une des premieres villes d'Italie.

Mais le peuple rallume l'eſprit de faction en ſe jetant dans le parti des Guelfes.

La dixieme année fut le terme de leur union. Malheureuſement ils étoient comme les princes, qui étant placés entre deux factions, les favoriſent tour-à-tour & les entretiennent pour leur ruine. Le peuple mécontent de la hauteur avec laquelle les Gibelins l'avoient gouverné pendant le regne de Frédéric II, ſe jeta tout-à-fait dans le parti des Guelfes. Il vouloit par-là ſe venger ; & il s'imaginoit encore de défendre mieux ſa liberté, lorſque le ſaint ſiege le protégeroit contre l'empire. Ce fut une grande faute. Il n'avoit pas beſoin de la protection

des papes, puiſque les empereurs n'étoient plus à redouter ; & lorſqu'il ſe rapelloit les effets récens des dernieres diſſentions, il devoit étouffer tout ſentiment de vengeance, & ne ſonger qu'à contenir les Gibelins : s'il ne les eût pas déprimés, pour élever uniquement les Guelfes, aucun des deux partis n'auroit pu nuire, & peut-être qu'avec le tems l'un & l'autre auroient oublié la haine qui les diviſoit.

Il ne faut pas attendre tant de ſageſſe du peuple : il eſt plus fait pour attiſer les diſſentions que pour les éteindre. L'incendie que les papes rallumoient continuellement, ne trouvoit nulle part plus d'aliment qu'à Florence; & cette république devoit être inſenſiblement conſumée par les flammes qui s'élevoient autour d'elle. Les factions qu'elle nourriſſoit dans ſon ſein, auroient peut-être été réprimées, ſi elles n'avoient pu ſe ſoutenir que par leurs propres forces : mais malheureuſement elles ſe mêloient à toutes celles qui diviſoient l'Italie, elles en prenoient l'eſprit, & elles ſe renouvelloient toujours avec plus de violence.

Il n'y avoit pas bien longtems que Benoit XII avoit donné libéralement aux ſeigneurs de Lombardie les terres qu'ils avoient uſurpées ſur l'empire, déclarant par une bulle qu'ils les

Conduite de Benoit XII & de Frédéric II pour entretenir cet eſprit.

poſſédoient déſormais à juſte titre; & Frédéric II, qui n'étoit pas moins libéral, avoit donné tout auſſitôt aux ſeigneurs de l'état éclé-ſiaſtique toutes les terres qu'ils avoient enlevées au ſaint ſiege: Tant de générofité de la part du pontife & de l'empereur ne ſervit qu'à fortifier les deux factions, & à les animer encore plus l'une contre l'autre.

Les Gibelins ſont chaſſés de Florence.

Mais ce furent les troubles de Naples, qui furent d'abord funeſtes aux Florentins. Mainfroi, fils de Frédéric, s'étant rendu maître de ce royaume malgré toutes les opoſitions des papes, les Gibelins de Florence ſe flaterent d'en obtenir des ſecours contre les Guelfes. Cependant le ſecret de leur conſpiration fut éventé: le peuple les chaſſa, & ils ſe retirerent à Sienne.

Ils chaſſent à leur tour les Guelfes.

Farinata, de la maiſon des Uberti, continua de négocier auprès du roi de Naples; & avec les troupes qu'il en obtint, il défit les Guelfes, qui furent à leur tour forcés de ſe retirer à Lucques. Jourdan, qui commandoit les Napolitains, ſe rendit maître de Florence, & la ſoumit à Mainfroi; changeant tout le gouvernement, & n'y laiſſant aucune trace de liberté. Cette conduite, peu prudente, augmenta la haine du peuple contre les Gibelins; & ceux-ci devinrent eux-mêmes ennemis de Jourdan & du roi de Naples.

Jourdan s'étant retiré, le comte Gui Novello, à qui il remit le commandement, souleva encore plus les esprits par le dessein qu'il forma de détruire Florence, pour achever la ruine du parti des Guelfes. Mais Farinata s'oposa avec tant de fermeté à ce projet barbare, qu'il fallut l'abandonner.

Cependant les Guelfes de Florence, obligés de sortir de Lucques que Novello menaçoit, allerent à Bologne; d'où ils furent apellés à Parme par d'autres Guelfes, qui étoient en guerre avec d'autres Gibelins. Ils vainquirent, ils chasserent les Gibelins du Parmesan, & on leur en donna toutes les terres. C'est ainsi que de toutes parts ces diférens partis se dépouilloient tour-à-tour. Ceux-ci apellés à Parme en chassent les Gibelins.

Sur ces entrefaites Charles d'Anjou ayant été apellé à la couronne de Naples, les Guelfes, qui venoient de vaincre à Parme, offrirent leurs services à ce prince & se firent un apui contre les Gibelins de Florence. Novello & les Gibelins connurent le danger où ils étoient, lorsqu'ils aprirent la défaite de Mainfroi. Voulant donc regagner l'affection des Florentins, ils oserent leur rendre l'autorité qu'ils leur avoient enlevée; & ils chargerent de la réforme de l'état trente-six citoyens, choisis Ils sont soutenus par Charles d'Anjou, & les Gibelins rendent l'autorité au peuple de Florence, qu'ils veulent gagner.

dans le peuple, & deux gentilshommes Bolonois. Ces réformateurs diviserent la ville en corps de métiers : ils nommerent un magistrat pour chaque corps: & donnerent encore à chacun un drapeau, sous lequel devoient se ranger au besoin tous ceux qui étoient en âge de porter les armes. Ces corps de métiers furent d'abord au nombre de douze, sept grands & cinq petits: ces derniers se multiplierent ensuite jusqu'au nombre de quatorze, ce qui fit vingt-un en tout.

Les Florentins tentent d'assurer leur liberté.

Les Florentins se souvenant qu'on leur avoit ôté la liberté, & voyant qu'on ne la leur rendoit que parce qu'on y étoit contraint, reçurent ce bienfait avec peu de reconnoissance, & songerent à s'affermir contre des maîtres, qui n'avoient cédé que par nécessité. Les opositions que Novello trouva bientôt, lorsqu'il voulut faire passer une nouvelle imposition, lui ouvrirent les yeux. Il voulut réparer son imprudence, en reprenant une seconde fois l'autorité; mais il en commettoit une nouvelle, puisqu'il avoit armé le peuple, & il fut chassé. Florence étant redevenue libre, on rapella les Guelfes & les Gibelins, & on consentit de part & d'autre à oublier toutes les injures qu'on s'étoit faites.

Mais les partis n'oublient pas, ou du moins la jaloufie du commandement rapelle bientôt les injures paffées, & en fait commettre de nouvelles. On l'éprouva lors de l'arrivée de Conradin en Italie: les Gibelins, affurés de la protection de ce prince, fe flaterent de recouvrer bientôt l'autorité, & ils fe conduifirent même avec une confiance qui laiffa tranfpirer leur deffein. Cependant ils furent eux-mêmes obligés de fe retirer prefqu'auffitôt, parce que les Guelfes reçurent des fecours, que Charles d'Anjou leur envoya. Après la retraite des Gibelins, le gouvernement prit encore une nouvelle forme.

Les Gibelins confpirent, & font forcés à fe retirer.

Ainfi qu'à Rome, on diftinguoit dans toutes les républiques d'Italie trois ordres de citoyens: *i nobili*, *i cittadini*, *e i popolani*. Mais parce que dans les monarchies tous les états tendent à fe confondre fous le fouverain qui les éclipfe, nous n'avons pas de termes qui répondent exactement à ceux de *cittadini*, & de *popolani*. Il paroît d'abord affés fingulier que les gouvernemens où les hommes fe piquent le plus d'être égaux, foient auffi ceux où les claffes font plus diftinguées. Cependant cette diférence n'a rien d'odieux, parce qu'elle eft néceffaire. Elle a même l'avantage d'en-

Trois claffes de citoyens dans Florence

tretenir l'émulation, que la confufion de tous les ordres tend à détruire; & l'égalité fe maintient encore fuffifamment, pourvu que chaque particulier ait part à la fouveraineté.

La république de Florence étoit donc composée de gentilshommes ou nobles, de citadins & de ceux du peuple. C'eft ainfi que je m'exprimerai; & quand je dirai fimplement *le peuple*, je comprendrai les trois ordres, ou feulement les deux derniers.

Création des douze *bons hommes* & de trois confeils

On créa douze chefs, qui devoient être en magiftrature deux mois, & qu'on nomma *bons hommes*. On forma enfuite un confeil de quatre-vingts citadins, un autre de cent quatre-vingts de ceux du peuple, trente par quartier; & ces deux confeils réunis avec les douze bons hommes, compoferent le confeil général. C'eft dans ces confeils qu'on délibéroit, & qu'on arrêtoit ce qu'il convenoit de faire. Mais la puiffance exécutive étoit confiée à un autre confeil, qui étoit compofé de cent vingt perfonnes prifes dans les trois ordres, & qui nommoit à toutes les charges de la république. Machiavel ne dit point ni de quel ordre étoient tirés les douze bons hommes, ni fi le peuple entier faifoit lui-même l'élection de tous les magiftrats, ni le terme après lequel

on les renouvelloit; & il n'explique pas aſſés comment tous ces conſeils ſe combinoient & ſe balançoient. Tout cela néanmoins demanderoit des éclairciſſemens.

Après tous ces réglemens, on fit trois parties des biens des Gibelins. La premiere fut confiſquée au profit du public: la ſeconde fut aſſignée aux magiſtrats du parti, apellé *les capitaines*: & la troiſieme fut donnée aux Guelfes, qui eurent d'ailleurs grande part aux magiſtratures & aux charges.

Quels qu'aient été les vices du nouveau gouvernement des Florentins, il eſt au moins certain que les parties n'en avoient pas été aſſés bien liées, pour ſe ſoutenir mutuellement contre les efforts des citoyens puiſſans. Car les Guelfes, dont le pouvoir s'étoit acru par l'expulſion des Gibelins, ſe porterent impunément à toute ſorte de violences; & les magiſtrats furent trop foibles pour faire reſpecter les lois.

Ce nouveau gouvernement ne peut empêcher les violences des Guelfes.

Il falloit chercher les défauts du gouvernement & y remédier: mais les *bons hommes* s'imaginerent que le rapel des Gibelins feroit le meilleur moyen de contenir les Guelfes. On corigea donc un mal par un autre, & les Gibelins furent rapellés. Au lieu de douze chefs on en fit quatorze, ſept de chaque parti; & on

C'eſt pourquoi les *bons hommes* rapellent les Gibelins.

arrêta qu'ils gouverneroient pendant un an, & qu'ils feroient à la nomination du pape. Ce dernier article n'étoit pas favorable à la liberté; c'eſt que ce changement avoit été fait par l'entremiſe d'un légat que le pape avoit fait vicaire de l'empire en Toſcane. Cette forme de gouvernement ne dura que deux ans.

Les papes continuent à nourrir l'eſprit de faction.

Les papes, qui augmentoient la puiſſance d'un prince, quand ils en craignoient un plus puiſſant; & qui abaiſſoient enſuite celui qu'ils avoient élevé, quand ils commençoient à le craindre: les papes, dis-je, avoient déja donné & ôté ce vicariat de Toſcane à Charles d'Anjou roi de Naples. Un pape françois, Martin IV, le lui rendit. Tous ces changemens ne faiſoient que donner de nouvelles forces aux factions, qui s'étoient affoiblies; & les déſordres, qui en naiſſoient, faiſoient une néceſſité de changer encore le gouvernement.

Nouveau gouvernement qui exclut des magiſtratures toute la nobleſſe.

C'eſt pourquoi en 1282 les corps des métiers, pour ôter l'autorité aux Gibelins & à toute la nobleſſe, créerent, à la place des douze gouverneurs, trois prieurs, qui devoient être en charge deux mois, & qui ne pouvoient être pris que parmi les marchands & les artiſans. Le nombre dans la ſuite en fut porté à ſix, neuf & même douze ſuivant

les circonſtances. On leur donna un palais, des gardes, des officiers & enfin le titre de ſeigneur. La diviſion, qui étoit entre les nobles, favoriſa cet établiſſement: car pendant qu'ils ne ſongeoient qu'à s'enlever la puiſſance les uns aux autres, les citadins & ceux du peuple s'en ſaiſirent ; de ſorte que tous les gentilshommes ſe trouverent exclus des magiſtratures.

Mais la ſeigneurie eſt trop foible contre les entrepriſes des gentilshommes.

La tranquilité, qui dura quelque tems, éteignit enfin les factions Guelfes & Gibelines, dont les guerres & les banniſſemens avoient déja bien avancé la ruine: mais d'autres déſordres naquirent de la jalouſie, qui s'alluma de plus en plus entre la nobleſſe & le peuple. Bientôt les gentilshommes ne ceſſerent de faire des inſultes aux autres citoyens ; & cependant la ſeigneurie ſouvent ne pouvoit pas les juger, parce que perſonne n'oſoit ſe porter pour témoin contre eux; ou ſi elle les jugeoit, elle n'étoit pas aſſés puiſſante pour faire exécuter ſes jugemens. Ainſi les lois étoient ſans force.

Moyens qu'on emploie pour lui donner plus d'autorité.

Pour prêter main forte à la ſeigneurie, on élut un gonfalonier, choiſi dans le peuple; & on lui donna vingt compagnies, qui compoſoient mille hommes. Ce frein ſe trouvant encore trop foible, Jean Della-Bella, quoique d'une des plus illuſtres maiſons, enhardit les

corps des métiers à une plus grande réforme. On régla donc que le gonfalonier demeureroit avec les ſeigneurs; on mit quatre mille hommes ſous ſes ordres: on exclut tout-à-fait de la ſeigneurie les nobles, qui juſqu'alors avoient continué d'y entrer, lorſqu'ils étoient commerçans: on porta une loi, par laquelle celui qui favoriſeroit un crime, ſubiroit la même peine que le coupable; & afin que la dificulté de trouver des témoins contre les nobles ne donnât pas lieu à l'impunité, on arrêta que les magiſtrats jugeroient ſur le ſeul bruit public. Ce dernier réglement qui autoriſoit à paſſer par deſſus toutes les formes de juſtice, prouve combien le gouvernement étoit vicieux. De pareils moyens, odieux même dans une monarchie, ne ſont pas faits pour aſſurer la paix dans une république.

Troubles qui en naiſſent.

Auſſi bientôt toute la ville fut en troubles. Jean Della-Bella, dont la nobleſſe vouloit tirer vengeance, fut acuſé d'être l'auteur d'une ſédition; & le peuple vint en armes lui offrir de prendre ſa défenſe: mais il aima mieux s'exiler, que d'accepter de pareilles offres; ſoit qu'il comptât peu ſur la populace, ſoit qu'il ne voulut pas être la cauſe des maux qui menaçoient ſa patrie.

Les nobles après cet avantage se flatant d'en remporter d'autres, demanderent à la seigneurie la supression des lois faites contre eux. Le peuple prit aussitôt les armes pour s'y oposer; & l'on étoit sur le point d'en venir aux mains, lorsque les plus sages des deux partis, ayant offert leur médiation, obtinrent qu'un gentilhomme, acusé d'un crime, ne pouroit être jugé que sur la déposition des témoins. A cette condition la paix fut faite. Le peuple cependant fit une réforme dans la seigneurie, parce qu'il avoit trouvé ceux qui la composoient trop favorables à la noblesse. Ils sont apaisés.

C'étoit la fin du treizieme siecle, & malgré les désordres presque continuels, Florence avoit été considérablement agrandie : elle étoit embellie d'édifices, elle renfermoit trente mille hommes en âge de porter les armes, on en comptoit soixante & dix mille dans la campagne, & toute la Toscane lui obéissoit ou comme sujete, ou comme alliée. Que n'auroient pas fait les Florentins, s'ils avoient su se gouverner, ou s'ils l'avoient pu? Progrès des Florentins malgré leurs divisions.

Florence n'avoit à redouter ni l'empereur, ni aucune autre puissance étrangere: elle étoit condamnée à se ruiner par ses propres dissentions. A peine les nobles paroissoient-ils ré- Factions blanche & noire.

conciliés avec le peuple, que les vieilles haines, qui les divifoient eux-mêmes, fe renouvelloient avec fureur. C'eft ce qui fut l'origine de deux factions qu'on nomma la blanche & la noire. La premiere fut foutenue par les Cerchi, & la feconde par les Donati; deux maifons des plus puiffantes. Ces deux factions avoient commencé à Piftoie, où elles avoient déja divifé toute la ville : elles diviferent encore Florence & toute la campagne : & le peuple prit parti comme la nobleffe.

Les noirs font chaffés & quelques-uns des blancs à qui on permet de revenir.

Cependant les noirs, qui étoient les plus foibles, ayant demandé des fecours au pape, cette démarche fut regardée comme une conjuration contre la liberté; & les feigneurs ayant fait prendre les armes au peuple, ils bannirent Corfo Donati avec quelques-uns de fon parti. Pour montrer qu'ils gardoient une entiere neutralité, ils condamnerent auffi à la même peine plufieurs de la faction des blancs : mais bientôt après ils leur permirent de revenir.

Charles de Valois entretient les diffentions.

Charles de Valois, frere de Philipe le Bel, fe trouvant alors à Rome, pour l'entreprife qu'il méditoit fur la Sicile; Corfo Donati, qui le crut propre à fes vues, engagea le pape à l'envoyer à Florence. Ce prince fut à peine arrivé, que les blancs chercherent à fe

ménager sa faveur. Invité par eux à se saisir de l'autorité, il arma ses partisans: le peuple prit les armes, pour défendre sa liberté qu'on menaçoit: Donati & les autres bannis, assurés de l'apui de Charles, rentrerent dans la ville; & les blancs, qui s'étoient rendus odieux au peuple, furent obligés d'en sortir.

Les désordres sont plus grands que jamais.

Charles ayant si mal réussi, le pape envoya un légat, qui raprocha un peu les deux partis; il parut même les réconcilier par des mariages: mais parce que les noirs, qui s'étoient saisis du gouvernement, ne voulurent pas permettre que les blancs y eussent aucune part, les désordres continuerent & s'acrurent bientôt. A la jalousie qui divisoit les blancs & les noirs, se joignirent les haines qui se réveillerent entre la noblesse & le peuple: les factions Guelfes & Gibelines reparurent encore: & il n'y avoit presque pas de jour, qu'on ne se battît dans quelque quartier. Si cette guerre intestine finissoit quelquefois par lassitude, elle recommençoit bientôt. Cet état de troubles dura plusieurs années, & ne finit qu'à la mort de Corso Donati, arrivée en 1308. C'est lui sur-tout, qui entretenoit les désordres: son ambition ayant été d'autant plus funeste à sa patrie, qu'il étoit capable de lui ren-

dre de grands ſervices & qu'il lui en avoit rendu. Mais ſes projets lui coûterent la vie.

Les Florentins ſe donnent à Robert, roi de Naples, pour cinq ans.

La tranquilité étoit revenue, & le peuple avoit même repris une partie de l'autorité; lorſque l'empereur Henri VII, ſollicité par les Gibelins exilés, paſſoit les Alpes, & leur promettoit de les rétablir. Les Florentins, ayant dans cette conjoncture demandé des ſecours à Robert, roi de Naples, n'en obtinrent qu'en lui donnant leur ville pour cinq ans. Henri mourut au milieu de ſes projets, en 1313.

Royaliſtes & antiroyaliſtes.

Cependant les ſecours continuoient d'être néceſſaires, parce que Florence avoit un ennemi redoutable dans Uguccione della Fagiuola, que les Gibelins avoient rendu maître de Lucques & de Piſe. Mais parce qu'il falloit que tout fût dans cette ville un ſujet de diviſion, il s'y forma des royaliſtes & des antiroyaliſtes, & ceux-ci choiſirent pour chef un nommé Lando d'Agobbio, brigand, auquel ſon parti ne donna que trop d'autorité.

Diférentes révolutions dans Florence.

Florence néanmoins redevint libre, & vers le même tems Uguccione perdit Lucques & Piſe: cependant Caſtruccio Caſtracani, qui lui enleva ces deux places, donna tant d'inquiétude aux Florentins, qu'ils ſuſpendirent leurs guerres civiles. C'étoit un jeune homme, qui

joignoit les talens à l'audace, & qui paroiſſoit menacer toute la Toſcane.

Pour ſe défendre contre cet ennemi, les Florentins furent encore obligés de ſe donner; & ils choiſirent pour maître Charles duc de Calabre, fils du roi Robert. Ils recouvrerent la paix & la liberté en 1328, que Charles & Caſtruccio moururent. Ils furent aſſés tranquiles au dedans juſqu'en 1340, & pendant cet intervale ils s'ocuperent de l'embelliſſement de leur ville. Mais enſuite les diſſentions recommencerent entre la nobleſſe & le peuple. Elles furent ſuivies d'une guerre ſanglante au ſujet de Lucques, dont les Piſans reſterent les maîtres. Les ſecours qu'on avoit encore demandés au roi de Naples, vinrent trop tard. Gaultier, duc d'Athenes, françois de nation, les amena, ſe ſaiſit de toute l'autorité, l'exerça avec tirannie, ſouleva le peuple, & fut trop heureux de pouvoir échaper par la retraite.

Sage propoſition des Florentins aux peuples qui avoient été leurs ſujets.

C'étoit l'année 1343: il s'agiſſoit de donner une forme au gouvernement, qui avoit changé bien des fois, & de ſavoir quelle conduite l'on tiendroit avec les villes, qui avoient profité des troubles de Florence pour ſe ſouſtraire à ſa domination. Il eſt bien dificile qu'une république renonce à ſa ſouveraineté: mais

dans l'épuiſement où étoient les Florentins, il leur étoit encore plus dificile d'employer la force. Ils eurent la ſageſſe de ſentir qu'il vaut mieux ſe faire des amis, que de conſerver des ſujets toujours prêts à ſe révolter; & déclarant à ces villes qu'ils renonçoient à toute ſouveraineté ſur elles, ils demanderent ſeulement d'en devenir les alliés. Ils prouverent par-là qu'ils méritoient mieux de commander aux autres, que de ſe gouverner eux-mêmes. Une choſe encore bien étonnante c'eſt, que toutes les villes préférerent de ſe remettre ſous la domination des Florentins; ce qui fait voir qu'il valoit mieux être ſujet que citoyen de Florence. Ce trait unique dans l'hiſtoire fait l'éloge & la critique de ce peuple.

Partage de l'autorité entre les nobles & le peuple.

Si les nobles & le peuple avoient pu devenir alliés, la république eût été tranquile au dedans & floriſſante au dehors: mais c'étoit-là l'écueil des Florentins. Après bien des conteſtations, on convint que ſur trois ſeigneurs il y en auroit toujours un qui ſeroit pris dans la nobleſſe, & que toutes les autres magiſtratures ſeroient également partagées entre elle & le peuple.

Les nobles voulant commander ſeuls,

Cet acord ayant été fait, on diviſa la ville en quatre parties; on élut trois ſeigneurs

pour chacune; & on créa encore huit confeil-lers. Dans ce partage on fuivit exactement ce qui avoit été arrêté. Mais les nobles, toujours ambitieux de commander feuls, fouleverent bientôt le peuple, & perdirent ce qu'on leur avoit acordé.

restent fans autorité.

Alors il ne reftoit que quatre confeillers & huit feigneurs. On porta le nombre des premiers jufqu'à douze; & les feigneurs dont on n'augmenta pas le nombre, travaillerent à bien affermir le gouvernement populaire. Dans cette vue ils créerent un gonfalonier de la juftice, feize gonfaloniers des compagnies: & ils réformerent les confeils de telle forte, que toute l'autorité fut entre les mains du peuple.

Les nobles, exclus des magiftratures, réfolurent de recouvrer l'autorité par la force. Ils firent des provifions d'armes, ils fe fortifierent dans leurs maifons, & ils envoyerent demander des fecours jufqu'en Lombardie. Leur confiance ou leur animofité étoient fi grandes, qu'ils ne fongeoient feulement pas à cacher leur deffein.

Leurs efforts pour recouvrer l'autorité.

La feigneurie prit donc auffi fes mefures. Elle reçut des fecours de Péroufe & de Sienne; & tout le peuple en armes fe raffembla fous le gonfalonier de la juftice & fous ceux des compagnies. Les nobles qui auroient pu

vaincre, s'ils avoient ſu ſe réunir & tomber tous enſemble ſur le peuple, ſe fortifierent dans diférens quartiers, & ſe tinrent ſur la défenſive. Ils vouloient ſe rendre maîtres du gouvernement, & ils parurent ne ſonger qu'à n'être pas vaincus : ils le furent les uns après les autres. Le peuple dans ſa fureur ne connut plus de frein ; il pilla, brûla, abattit les maiſons des nobles, leurs palais, leurs tours, & parut dans ſa patrie comme un vainqueur barbare, qui veut enſevelir juſqu'au nom de ſon ennemi.

Ils ne ſe relevent plus.

Après cette triſte victoire, le gouvernement fut encore changé. On diſtingua le peuple en puiſſans, en médiocres & en petit peuple. On arrêta qu'on prendroit toujours deux ſeigneurs dans la premiere claſſe, trois dans chacune des autres : & que le gonfalonier ſeroit tour-à-tour de l'une des trois. On renouvella enſuite toutes les lois contre les nobles ; & pour les humilier davantage, on en confondit pluſieurs parmi la populace. Depuis cet événement la nobleſſe ne put plus ſe relever. *Il che*, dit Machiavel, *fu cagione, che Firenze non ſolamente d'armi, ma d'ogni generoſità ſi ſpogliaſſe*. En effet Florence perdit ou rendit inutiles de braves citoyens, & cependant elle ſera encore déchirée par des diſſentions.



CHAPITRE VI.

Confidérations fur les caufes des diffentions de Florence.

Si à Rome, & à Florence, les diffentions ont produit des effets bien contraires, il en faut chercher la caufe dans la diférence des mœurs.

Lors de la fondation de Rome on penfoit que tous les citoyens devoient jouir des mêmes droits.

Lorfque les Romains commencerent, on penfoit que les hommes font nés pour être égaux, c'eft-à-dire, pour jouir également des droits de citoyen, chacun dans fa patrie; ce préjugé, fi c'en eft un, étoit généralement repandu, non feulement en Italie, mais encore dans toute l'Europe. On ne voyoit alors que des cités gouvernées par des magiftrats; ou fi quelque part un citoyen ufurpoit l'autorité, il ne la confervoit qu'autant que le peuple croyoit retrouver en lui un magiftrat qui refpectoit fes droits. Une plus grande ambition lui devenoit funefte.

On penfoit bien diféremment dans le treizieme fiecle, où Florence tenta de fe gouver-

On penfoit bien diféremment lorfque

Florence tenta de se gouverner en république.

ner en république. Alors un homme étoit-il assés riche pour bâtir une forteresse, & pour soudoyer quelques soldats? Il devenoit aussitôt seigneur, il aquéroit tous les droits du plus fort sur ceux qui n'avoient que des maisons ou des chaumieres: changeant par-là tout-à-coup de nature, il produisoit une race de nobles; & ses descendans n'avoient rien de commun avec ceux qui n'avoient pas une pareille origine.

Puisque les hommes sont condamnés à se conduire par les opinions, deux façons de penser si diférentes devoient produire des effets contraires.

Les patriciens ne pouvoient pas imaginer de se fortifier dans des châteaux:

Quel que fût l'orgueil des patriciens après l'expulsion des rois, ils n'imaginerent pas de défendre leurs prétentions, en se fortifiant dans des châteaux. Un pareil projet ne pouvoit pas même s'offrir à leur esprit; il étoit trop contraire aux opinions reçues, & ils voyoient trop qu'ils auroient échoué dans l'exécution.

N'étant pas mieux armés que les plébéiens, se trouvant en plus petit nombre, & leurs maisons ne pouvant pas être un asile pour eux, il leur étoit impossible d'user de violence. Il ne leur restoit donc que l'adresse & la ruse.

ni les plébéiens de prendre les armes

Comme les patriciens ne s'armoient pas contre les plébéiens, les plébéiens ne s'arme-

rent pas contre eux; & c'eſt pourquoi les diſſentions n'étoient jamais ſanglantes. Le peuple, jaloux de la puiſſance que les grands s'arogeoient, leur abandonne la ville, bien aſſuré qu'on ne poura pas ſe paſſer de lui, & il revient quand il a obtenu des magiſtrats qui le doivent protéger. Il n'étoit pas naturel qu'il employât d'autres moyens, tant qu'il jugeoit que ceux-là devoient lui réuſſir. Il continua donc ſur ce plan, & il réuſſit encore.

contre les patriciens.

Les patriciens, qui ne cédoient que peu-à-peu, avoient un dédommagement dans ce qui leur reſtoit; & conſervoient l'eſpérance de quelque événement, où ils recouvreroient ce qu'ils avoient perdu: dans leur impuiſſance ils ne pouvoient prendre d'autre parti que de céder & d'attendre.

Ceux-ci cédoient avec eſpérance de recouvrer;

Le peuple qui ſentoit ſes forces, ſentoit auſſi qu'il n'avoit pas beſoin de s'en ſervir; puiſqu'il acquéroit toujours, par la néceſſité où l'on étoit de le ménager. Mais ce ſentiment de ſes forces faiſoit encore qu'il ne craignoit pas de voir une partie de la puiſſance entre les mains des patriciens, dont il connoiſſoit la foibleſſe. Il n'ambitionnoit donc pas de les dépouiller tout-à-fait; il ſe contentoit de partager l'autorité, & il s'apuyoit ſur ce que tous les citoyens

& les plébéiens ne ſongeoient pas à les dépouiller de toute autorité.

doivent être égaux. Cette façon de penſer & d'agir a duré tant qu'il n'y a pas eu dans la république des hommes aſſés puiſſans pour oprimer la liberté, ou pour oſer le tenter; c'eſt-à-dire, tant que Rome a été pauvre, & que les plus riches n'avoient gueres au delà du néceſſaire.

Il y avoit donc toujours des moyens de conciliation pour réunir les deux partis contre l'ennemi.

Dès que les patriciens connoiſſoient devoir ménager le peuple, & que d'un autre côté le peuple, content de parvenir peu-à-peu à toutes les magiſtratures, ne ſe propoſoit pas de les en exclure abſolument; c'étoit une conſéquence qu'on cherchât toujours de part & d'autre à terminer les diſſentions par quelque acord. Comme aucun des deux partis n'imaginoit de venir aux mains, aucun n'imaginoit d'apeller l'étranger, & d'ataquer avec ce ſecours le parti opoſé, qui n'armoit pas contre lui. De pareilles idées devoient être bien loin des Romains. Se regardant comme égaux, ou du moins le plus foible ſe flatant de pouvoir être un jour égal au plus puiſſant, ils prenoient tous le même intérêt à la conſervation de la république. Ils oublioient leurs quereles, & ils ſe réuniſſoient, lorſqu'elle étoit menacée; parce que le plébéien, comme le patricien voyoit que ſi elle n'étoit plus, il ne ſeroit plus rien lui-même. Les diſſentions n'étoient donc pas de nature à faire perdre de

vue le bien public. Elles portoient au contraire chaque citoyen à mériter par des ſervices ſignalés les magiſtratures qu'il ambitionnoit ; & en nourriſſant l'émulation, elles rendoient les Romains, d'autant plus redoutables qu'ils avoient paru plus déſunis. C'eſt ainſi qu'ils devinrent guerriers par état, & que Rome eut autant de ſoldats que de citoyens. Supoſés que cette république eût été ſans diſſentions, ou que les patriciens armés euſſent enfin aſſujéti le peuple ; vous jugerés qu'elle n'auroit plus renfermé que des tirans & des eſclaves, & vous comprendrés que bien loin de faire des conquêtes, elle n'auroit pas pu ſe défendre longtems. Il n'en étoit pas de Rome comme de Cartage : trop pauvre pour acheter des ſoldats, il falloit qu'elle en trouvât dans ſes citoyens ; mais ſa puiſſance n'en étoit que plus aſſurée, parce que les guerres même malheureuſes n'épuiſent pas une république militaire, & que les guerres les plus heureuſes peuvent épuiſer une république marchande.

La politique des Romains, pour contenir les peuples conquis, eſt un effet des circonſtances où ils ſe ſont trouvés.

Un peuple riche ſe fait aujourd'hui des amis & des alliés, en donnant de l'argent aux nations qui n'en ont pas ; & parce qu'il a toujours des troupes à ſa ſolde, c'eſt avec des garniſons qu'il maintient ſous ſon obéiſſance les provin-

ces conquises. Les Romains qui ne pouvoient pas employer de pareils moyens, furent forcés d'en chercher d'autres, & ils en trouverent de meilleurs. Je veux parler de leurs colonies, & de la conduite qu'ils tenoient avec les villes qu'ils avoient soumises. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit à ce sujet: je remarquerai seulement que leur politique, à laquelle on ne peut trop aplaudir, étoit moins un effort de génie de leur part, qu'une suite de circonstances par où ils avoient passé. Devenus redoutables par des succès qui les avoient couverts de gloire, ils ne laissoient aux peuples vaincus, trop foibles séparément pour secouer le joug, que l'espérance d'obtenir des conditions plus avantageuses; mais puisqu'ils n'avoient pas mérité d'être tous traités aussi favorablement, les Romains ne durent pas acorder les mêmes graces à tous. Ils n'eurent donc pas beaucoup à méditer pour imaginer de gouverner un peuple par des préfets, de permettre à un autre de se gouverner lui-même, & de donner à quelques-uns les titres d'amis, d'alliés & même de citoyen. Quant aux colonies, l'usage en étoit plus ancien qu'eux. Si nous venons actuellement aux Florentins, nous verrons qu'ils n'ont rien pu faire de ce que les

Romains ont fait, & qu'au contraire, ils ont été forcés à tenir une conduite toute diférente.

A Florence au contraire les citadins devoient tout tenter pour dépouiller les nobles.

A Florence le peuple ne pouvoit pas, comme à Rome, borner son ambition à partager les magistratures avec la noblesse. Voyant que les nobles étoient ambitieux de commander, qu'ils regardoient même la souveraineté comme une prérogative de leur naissance, & qu'ils avoient des forteresses, & des partis toujours prêts à prendre les armes, il devoit craindre qu'ils ne se saisissent de toute l'autorité, s'il leur en laissoit seulement une partie. Il fut donc dans la nécessité de faire des efforts, pour les exclure tout-à-fait du gouvernement; & parce que la noblesse étoit armée, il fallut qu'il s'armât lui-même.

Il ne pouvoit y avoir aucuns moyens de conciliation.

Ces dissentions sanglantes pouvoient se suspendre par intervales: mais elles ne pouvoient jamais se terminer par un acord, qui ramenât le calme pour longtems; car si l'un des deux partis cédoit quelquefois, c'étoit par nécessité: ni l'un ni l'autre ne vouloit de partage.

Les factions devoient se multiplier, & livrer la patrie à l'étranger.

Les mêmes jalousies qui éclatoient entre la noblesse & le peuple, devoient éclater encore entre les diférentes factions qui divisoient les nobles; & il falloit que ces factions combatissent les unes contre les autres pour l'autorité, comme elles avoient combattu ensemble

contre le peuple. Il ne faut donc pas s'étonner, si chaque parti, cherchant des secours, apelle l'étranger & lui livre la patrie, plutôt que d'obéir à d'autres citoyens. Vous voyés déja naître de ces causes toutes les révolutions de cette république.

Florence ne pouvoit employer la même politique avec les villes conquises.

Au milieu de tant de désordres, comment les Florentins auroient-ils pu connoître la politique des Romains; & de quel usage leur eût-il été de la connoître? par quelle faveur, Florence, toujours affoiblie par ses divisions, pouvoit-elle s'atacher les villes conquises? quels titres avoit-elle à leur offrir? & de quels citoyens auroit-elle formé ses colonies, étant si peu assurée de ceux qu'elle renfermoit dans ses murs? Elle étoit donc condamnée à ne pouvoir pas seulement se conserver elle-même, & à se donner un maître pour se défendre.

Elle est au contraire dans la nécessité d'acheter des amis & des alliés.

Elle aura néanmoins des tems florissans, parce qu'elle a des citoyens faits pour vaincre les vices de son gouvernement: mais dans sa plus grande prospérité elle ne sera jamais assés puissante, pour faire rechercher sa protection. C'est elle qui achètera des amis & des alliés: elle donnera de l'argent à tous ses voisins; & il n'y aura pas de petits seigneurs dans la Romagne, à qui elle n'en donne en-

core. Ainſi elle deviendra tributaire de ceux qui paroiſſoient devoir lui payer tribut à elle-même. Elle ne ſera forcée à tenir une conduite ſi diférente de celle de la république romaine, que parce que ſon gouvernement ne lui permettant jamais d'être forte à proportion du nombre de ſes citoyens, elle ſera dans la néceſſité d'acheter les ſecours qui lui manquent. C'eſt ainſi que ſe conduiſoit la république de Veniſe, qui par la nature de ſon gouvernement trouvoit peu de ſoldats parmi ſes citoyens. C'eſt ainſi que ſe ſont conduits les empereurs, qui dans la décadence de l'empire ruinoient leurs ſujets pour payer des tributs aux barbares. Mais tous les peuples qui ont tenu cette conduite, ont prouvé qu'on ne défend pas les états avec de l'or.

Les commencemens des républiques de Rome & de Florence arrêtoient ce qui devoit arriver à l'une & à l'autre.

Par cette comparaiſon de Rome & de Florence, vous voyés qu'il n'eſt arrivé à l'une & à l'autre, que ce qui devoit naturellement leur arriver; & que le premier avantage des Romains eſt d'avoir commencé dans des tems plus heureux. Pour prévoir ce que deviendra un peuple il ſuffit ſouvent d'en connoître les commencemens: il n'en faut pas davantage, pour ſavoir ce que deviendra un prince ou un particulier.



CHAPITRE VII.

Continuation des révolutions de Florence.

Jean Vifconti fait la guerre aux Florentins

1348

Florence goûtoit un repos qu'elle avoit acheté chérement, lorfqu'une pefte terrible lui enleva quatre-vingt-feize mille citoyens. Quoiqu'à peine délivrée de ce fléau, elle fut cependant en état de fe défendre contre Jean Vifconti, archevêque & prince de Milan, qui porta la guerre jufqu'à fes portes. La principauté de Milan étoit depuis environ trente ans dans la famille de Vifconti. Dès que la paix fut faite, les diffentions recommencerent à Florence.

Diférens partis qui couroient l'Italie.

Il y avoit en Italie une multitude de foldats Anglois, François & Allemands, que les empereurs & les papes qui étoient alors à Avignon, avoient envoyés en diférens tems, pour foutenir chacun leur parti. Ces troupes qu'on avoit ceffé de payer, couroient fous diférens chefs, & mettoient à contribution les villes trop foibles pour les repouffer. Il en vint une en Tofcane, qui répandit l'alarme

dans cette province. Les Florentins pourvurent aussitôt à leur défence, & les principaux citoyens armerent pour leur compte.

De ce nombre étoient les Albizi & les Ricci, deux familles jalouses, qui vouloient chacune à l'exclusion de l'autre parvenir seule aux magistratures. Elles n'avoient encore laissé voir leur haine, que dans les conseils, où elles aimoient à se contredire: mais toute la ville se trouvant en armes, elles furent sur le point d'en venir aux mains; parce qu'un faux bruit s'étant répandu qu'elles marchoient l'une contre l'autre, elles y marcherent en effet, chacune des deux se croyant ataquée: les magistrats eurent bien de la peine à les contenir. Vous voyés que les citadins puissans ont pris l'esprit de la noblesse, & qu'ils ne seront pas moins dangereux.

Les Albizi & les Ricci forment deux factions ennemies.

La haine ayant éclaté entre ces deux familles, elles s'apliquerent plus que jamais à se perdre réciproquement. Mais il s'agissoit d'employer des moyens détournés; parce que l'égalité, rétablie à peu-près depuis la ruine des nobles, donnoit au gouvernement plus de force, & le faisoit plus respecter.

Il y avoit une loi qui excluoit les Gibelins de toutes les magistratures; & à laquelle

Ce qui donne lieu à l'avertissement.

cependant on ne tenoit plus la main, depuis que ce parti, devenu foible, cessoit de faire ombrage. Uguccione Ricci entreprit de la faire renouveller, parce qu'on soupçonnoit les Albizi d'être de la faction Gibeline. Mais Pierre Albizi para le coup, en apuyant la demande de Ricci; & par cette adresse il écarta si bien tout soupçon, qu'il fut chargé lui-même de faire exécuter le nouveau réglement. En conséquence il ordonna aux capitaines des quartiers de rechercher les Gibelins, ou ceux qui en descendoient, & de les avertir que, s'ils entroient jamais en charge, ils subiroient les peines portées par la loi. On s'acoutuma dès-lors à désigner par le nom d'*avertis* tous ceux qui étoient exclus des magistratures.

Abus qu'on en fait.

On avoit commencé les recherches en 1357, & en 1372 il y avoit déja plus de deux cents avertis. Les capitaines, abusant de leur autorité, excluoient des charges tous ceux qu'ils jugeoient à propos; & ne consultant que leurs passions, ils privoient la république des services des meilleurs citoyens, & se rendoient redoutables à tous.

On y remédie.

Ricci ayant été fait seigneur, voulut remédier à un mal dont il étoit la cause, & qui tournoit à l'avantage de ses ennemis. Dans

cette vue il fit arrêter, qu'aux ſix capitaines déja en exercice on en ajouteroit trois, dont deux ſeroient pris parmi les petits artiſans, & qu'aucun citoyen ne ſeroit réputé Gibelin, qu'après que le jugement des capitaines auroit été confirmé par vingt-quatre Guelfes, nommés à cet effet. Ce réglement arrêta d'abord l'abus des avertiſſemens: mais on trouva bientôt le moyen de le rendre inutile.

Depuis que la nobleſſe avoit perdu tout ſon crédit, les nobles ne pouvoient entrer dans les magiſtratures, qu'après qu'ils avoient été reçus dans l'ordre du peuple, & on n'acordoit cette faveur qu'à ceux qui avoient rendu des ſervices à la république. Benchi, de la maiſon Buondelmonti, l'ayant obtenue, comptoit d'être choiſi pour l'un des ſeigneurs, lorſqu'on fit une loi qui excluoit de cette magiſtrature juſqu'aux gentilshommes faits citadins. Irrité de voir ſes eſpérances déçues, il ſe joignit à Pierre Albizi, & prit avec lui des meſures pour exclure des charges le petit peuple, & tous ceux qui leur ſeroient contraires. Tout leur réuſſit: ils intriguerent ſi bien, que les capitaines & les vingt-quatre furent tout-à-fait à leur dévotion, & l'avertiſſement recommença avec plus de déſordres qu'auparavant.

Les abus recommencent avec plus de déſordres.

Cinquante-ſix perſonnes nommées pour reformer le gouvernement

Les ſeigneurs ouvrant les yeux ſur ces abus, & d'ailleurs ſollicités par les citoyens les mieux intentionnés, nommerent cinquante-ſix perſonnes pour travailler à la réforme de l'état. Il n'en eût fallu qu'une, & la bien choiſir; car c'eſt-là une choſe qui ne peut pas être l'ouvrage de pluſieurs. Cette commiſſion étoit une eſpece de dictature, à laquelle on avoit recours dans les cas extraordinaires. Ceux à qui on la donnoit, s'apelloient *uomini di balìa*, & ils abdiquoient auſſitôt qu'ils croyoient avoir rétabli l'ordre.

La république étant née avec des factions, on devoit prévoir qu'elle ne ſe régleroit jamais en vue du bien public; que la faction dominante dicteroit toujours les lois; qu'elle les feroit pour elle ſeule; & que ſe diviſant bientôt, il en naîtroit de nouvelles factions, qui produiroient de nouveaux troubles. Ce gouvernement étoit un bâtiment qu'il falloit reprendre par les fondemens: puiſqu'on avoit mal commencé, il falloit recommencer, & déraciner ſur-tout l'eſprit de parti. Je ne ſais pas ſi la choſe étoit poſſible: mais les cinquante-ſix n'y ſongerent pas. Ils firent pis encore: car au lieu de concilier les deux factions, ou de les reprimer par de bons régle-

mens, ils ne voulurent que les affoiblir l'une & l'autre. Il les aigrirent par-là toutes deux; & ils s'y prirent ſi mal adroitement, qu'ils acrurent la puiſſance des Albizi.

Diférentes guerres.

Pendant que les Florentins étoient ainſi diviſés, les Piſans, les Lucquois & le patriarche d'Aquilée leur firent ſucceſſivement la guerre: & les légats de Grégoire XI, qui étoit encore à Avignon, en commencerent une qui ne leur réuſſit pas, & qui donna de nouvelles forces à l'eſprit de faction. Ils envoyerent des troupes dans la Toſcane pour détruire toute la récolte, voulant augmenter la famine qui s'y faiſoit déja ſentir, & ſe flatant d'en faire enſuite facilement la conquête. Heureuſement c'étoient des ſoldats étrangers, qui paſſerent volontiers de la ſolde du pape à celle des Florentins. Ainſi la république dut ſon ſalut à ſon argent, comme c'étoit alors l'uſage.

Le pape excommunie les Florentins qu'il n'a pu vaincre.

Ne craignant plus rien, & ſe voyant en forces, elle voulut ſe venger. Ayant donc fait révolter pluſieurs villes de l'état éccléſiaſtique, & fait une puiſſante ligue, elle ſoutint la guerre avec ſuccès pendant trois ans.

Cette guerre releva le parti de Ricci, parce qu'on en donna la conduite à huit citadins,

qui s'étoient toujours déclarés contre les Guelfes, & qui par conséquent étoient opofés aux Albizi. On fut si content d'eux, qu'on les continua dans le commandement d'une année à l'autre; & pendant qu'à la cour du pape on les apelloit les excommuniés, à Florence on les apelloit les faints. Cependant Grégoire jeta un interdit fur la république, condamna tous les citoyens à l'efclavage, & donna leurs biens à qui voudroit ou pouroit les prendre. Mais Urbain VI, fon fucceffeur, leur acorda la paix en 1378, & leva l'excommunication.

Les deux factions méditent leur ruine.

Alors les deux factions méditoient réciproquement leur ruine. Dans celle des Guelfes ou des Albizi, étoient tous les anciens nobles, & la plus grande partie des citadins puiffans avec les capitaines des quartiers, qu'on refpectoit & qu'on craignoit beaucoup plus que la feigneurie même. Dans l'autre étoient les huit chefs de la derniere guerre, tous les citadins d'une fortune moins confidérable, les Ricci, les Alberti & les Medicis. Le refte de la multitude, penchant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, groffiffoit toujours le parti mécontent.

Silveftro Medici eft fait gonfalonier.

Les Guelfes confidérant que les *avertiffemens* foulevoient contre eux la plus grande partie

du peuple, ſongeoient à chaſſer de la ville ceux qu'ils avoient déja exclus des charges, & à réduire toute la république à leur ſeule faction. Si cela leur eût réuſſi, ils ſe ſeroient bientôt diviſés eux-mêmes. Mais lorſqu'il fallut en venir à l'exécution, ils balancerent, & cependant Silveſtro Medici fut fait gonfalonier, malgré toutes les opoſitions qu'ils y aporterent.

Medici, à qui cette place donnoit une autorité preſque ſouveraine, aſſembla le college des ſeigneurs, & le conſeil; & propoſa une loi qui renouvelloit les ordres de la juſtice contre les grands, diminuoit la puiſſance des capitaines, & rouvroit les magiſtratures aux avertis. En même tems Benoit Alberti fit prendre les armes au peuple pour vaincre toute opoſition; de ſorte que le college & le conſeil n'ayant plus à déliberer, la loi fut reçue. Il arme le peuple pour faire paſſer une loi.

Mais on n'arme point impunément une populace factieuſe. Pluſieurs maiſons des Guelfes furent pillées ou brûlées; on alla juſques dans les convens enlever les effets que quelques citoyens y avoient cachés; & ces déſordres ſe commettoient, lorſque le conſeil, qui les vouloit prévenir, donnoit pouvoir aux ſeigneurs, aux colleges, aux huit, aux capitaines & aux ſyndics des arts de réformer l'état Déſordres que cauſe la populace armée.

à la ſatisfaction de tout le monde. Le tumulte ne finit qu'avec le jour.

Elle obtient que perſonne ne ſera averti comme Gibelin.

Ceux qu'on avoit nommés pour la réforme, abolirent les lois que les Guelfes avoient faites contre les Gibelins; ils déclarerent coupables de rebellion quelques-uns des chefs de ce parti; & ils permirent aux avertis de pouvoir parvenir aux magiſtratures dans trois ans. Mais ceux-ci étant mécontens de ce délai, les corps des métiers ſe raſſemblerent encore; de ſorte que la ſeigneurie & le conſeil furent obligés d'acorder, que déſormais perſonne ne pouroit être exclus des charges ni averti comme Gibelin.

Elle ſe ſaiſit de toute l'autorité.

Cependant ceux qui craignoient d'être recherchés pour les vols & les incendies, armerent de nouveau la populace, & pour échaper aux châtimens qu'ils méritoient, ils pillerent & brûlerent encore. Les magiſtrats, qui n'avoient pas prévu l'émeute, ou qui avoient mal pris leurs meſures, s'épouvanterent, & ſe retirant les uns après les autres, ils abandonnerent le gouvernement aux rebeles qui s'en ſaiſirent.

Elle diſpoſe de tout avec caprice.

Les derniers du peuple étant maîtres de la république, diſpoſerent de tout avec tant de caprice & de confuſion, qu'ils acordoient des

graces à plusieurs de ceux dont ils avoient brûlé les maisons, & même à quelques bons citoyens. Tel étoit Silvestro Medici qu'ils firent chevalier.

Michel de Lando gonfalonier se fait respecter.

Ils prirent pour gonfalonier Michel de Lando, cardeur de laine: c'étoit un homme qui avoit de l'intelligence & de la fermeté. Il commença par arrêter les désordres, cassa tous les magistrats, fit de nouveaux seigneurs, & divisa le peuple en trois classes. Cependant parce qu'il favorisa les citoyens les plus puissans, il souleva contre lui ceux-mêmes qui l'avoient fait gonfalonier; mais il sut bientôt les faire rentrer dans le devoir.

La populace est exclue des magistratures; mais les petits artisans y ont la plus grande part.

Le peuple, honteux lui-même des magistrats qu'il s'étoit donnés, arma encore, & demanda qu'aucun homme de la populace ne pût entrer dans le corps des seigneurs. Pour le satisfaire on fit une nouvelle réforme, & on ne conserva dans les charges que Lando & quelques autres, qui avoient montré du mérite. Les magistratures furent ensuite partagées entre les grands & les petits métiers, de maniere néanmoins que les petits artisans eurent plus d'autorité que les principaux citoyens: mais du moins la populace ne conserva pas de part au gouvernement.

Pour ne pas confondre les factions, je diftinguerai les citoyens en plufieurs claffes, fans y comprendre les anciens nobles. Je nommerai citadins les principaux & tous ceux qui compofoient les corps des grands métiers. J'entendrai par plébéiens ceux des petits métiers; & je mettrai ce qui eft au deffous dans le petit peuple, par où j'entends les moindres artifans & la populace.

Autant de factions que de claffes de citoyens.

Les citadins voyoient avec regret que les plébéiens avoient le plus d'autorité, & ceux-ci cependant ambitionnoient d'acroître encore leur puiffance. Le petit peuple craignoit de perdre jufqu'aux moindres privileges qu'il avoit confervés; enfin les anciens nobles épioient l'ocafion de fe relever parmi les troubles, & favorifoient les citadins.

Après bien de troubles la premiere claffe prévaut.

De ces diférens intérêts naquirent continuellement de nouveaux foupçons. Tous les partis s'obfervoient avec une égale méfiance: fouvent aux mains, toujours prêts à prendre les armes, ils fe battoient quelquefois dans plufieurs quartiers de la ville en même tems. On avertiffoit, on banniffoit, on fefoit périr des citoyens fur l'échafaut; & le plus innocent étoit la victime d'un ennemi, qui le facrifioit à fa haine particuliere, fous le pretex-

te du bien public. Ces désordres continuerent pendant trois ans, c'est-à-dire, jusqu'en 1381, que les citadins prévalurent. Alors on suprima deux corps d'arts, qui avoient été faits en faveur du petit peuple: on priva les plébéiens du droit de donner à leur tour un gonfalonier de leur corps: on ne leur permit d'ocuper que le tiers des magistratures: & pour les affoiblir encore plus, on transporta les principaux d'entre eux dans la classe des citadins.

Ce nouveau gouvernement ne fut pas moins odieux: les citadins persécutant par l'avertissement ou par le bannissement tous ceux qu'ils soupçonnoient de désaprouver leur conduite, ou de favoriser les plébéiens; & la république fut ainsi agitée jusqu'en 1387, que les plébéiens furent réduits à ne posséder plus que la quatrieme partie des magistratures. Alors la tranquilité ayant été rétablie au dedans, on en jouit jusqu'en 1393: mais une guerre qui commença en 1390, & qui ne finit qu'en 1402, parut mettre la république bien près de sa ruine.

Guerre des Florentins avec Galéas Visconti.

L'ennemi qui se rendit si redoutable, fut Galéas Visconti, prince de Milan, à qui Wenceslas avoit donné le titre de duc. Après avoir soumis la Lombardie, il vouloit conqué-

rir la Toſcane, & ſe faire reconnoître roi d'Italie. Il s'en fallut de peu qu'il ne réuſsît dans ſes projets.

Les Florentins, qui ſe défendirent avec courage, firent d'abord alliance avec les Bolonois, les princes de Ferrare, de Mantoue, de Padoue, de Ravenne, de Faïence, d'Imola, & les ſeigneurs de Forli & Malateſta. Ils s'allierent enſuite des Vénitiens, & quelques tems après, l'empereur Robert, ſucceſſeur de Wenceſlas, vint à leur ſecours. Enfin ils trouverent encore un allié dans Boniface IX, qui vouloit recouvrer les villes que le duc de Milan lui avoit enlevées. Contre tant d'ennemis Viſconti eut de grands ſuccès, mêlés cependant de quelques revers. Il étoit maître de Bologne, de Piſe, de Pérouſe, de Sienne; & il comptoit l'être bientôt de Florence, où il vouloit ſe faire couronner roi d'Italie; mais la mort arrêta tous ſes grands projets.

Véri Medici mediateur entre la ſeigneurie & les petits artiſans.

Pendant cette guerre, de nouveaux troubles, qu'on vouloit apaiſer, en ocaſionnerent de plus grands. Les plébéiens, irrités de la ſévérité, avec laquelle on avoit traité quelques artiſans, prirent les armes; & inviterent Véri Medici à ſe ſaiſir du gouvernement, & à les délivrer des tirans qui le ve-

xoient. Ce citoyen eût été le ſouverain de ſa patrie, s'il eût voulu: il aima mieux être médiateur entre le peuple & la ſeigneurie, & il apaiſa le tumulte. Les ſeigneurs ne ſe conduiſirent pas avec la même ſageſſe: car ayant levé un corps de deux mille hommes, pour ſe précautionner contre de nouvelles emeutes, ils redoublerent de violence. Ils aigriſſoient par-là les eſprits, & ils offenſoient Medici, qu'ils rendoient ſuſpect au peuple.

Les Florentins ont la guerre avec Philipe fils de Galéas Viſconti & avec Ladiſlas.

Après la mort du duc de Milan les Florentins furent tranquiles au dedans & au dehors pendant huit ans. Enſuite commença la guerre avec Philipe, fils de Galéas Viſconti: guerre qui fut ſuſpendue par une paix faite en 1427, mais qui ne finit entiérement qu'en 1441. Les Florentins la firent avec gloire: car elle ne les empêcha pas d'acquérir Arezzo, Sienne, Piſe, Cortone, Livourne, Monte-Pulciano; & ils auroient fait d'autres conquêtes, s'ils avoient été moins diviſés. Cependant Ladiſlas les avoit mis en grand danger, & ils auroient peut-être perdu leur liberté, ſi ce roi ne fût mort à propos pour eux, comme Galéas Viſconti.

Les impôts qu'il a fallu mettre ſoule-

Les troubles furent ſur-tout ocaſionnés par les impoſitions qu'il fallut mettre pour ſoute-

vent le peuple.

nir la guerre. Ils s'acrurent par la dureté de ceux, qui furent chargés de lever les impôts; & la hauteur des citoyens qui avoient la plus grande part au gouvernement, aigriſſoit encore les eſprits. Cependant la multitude ſentoit ſes forces; elle murmuroit; elle s'enhardiſſoit par intervale; elle paroiſſoit chercher un chef; & elle pouvoit le trouver dans les Medicis, qui de pere en fils humains, généreux & populaires étoient déja puiſſans par leurs richeſſes, & le devenoient tous les jours davantage, parce qu'ils ſe faiſoient aimer de tous & reſpecter de ceux qui les craignoient.

Jean Medici n'aprouve pas qu'on rende l'autorité aux nobles pour l'enlever aux petits artiſans.

Les citadins imaginerent que comme on s'étoit ſervi des plébéiens pour abaiſſer les nobles, il falloit ſe ſervir des nobles humiliés pour ôter toute l'autorité aux corps des petits métiers: mais on connut qu'on ne pouvoit exécuter ce projet, ſi Jean Medici y étoit contraire, & on le lui propoſa.

Medici jugea qu'il n'y avoit point d'avantages à rendre les honneurs à ceux qui s'étant acoutumés à s'en voir privés, étoient ſi loin de remuer, qu'ils ne ſongeoient même plus à ſe plaindre; qu'au contraire il y avoit plus de danger à les enlever à ceux qui les avoient obtenus, & qui ſe croyoient en droit de les

conſerver; que les uns ſeroient plus ſenſibles à l'injure que les autres au bienfait, que par conſéquent on feroit beaucoup plus d'ennemis à l'état, qu'on ne lui acquerroit d'amis; & que ſi ceux qui formoient ce projet, pouvoient réuſſir, la multitude trouveroit bientôt des citoyens jaloux qui ſe ſerviroient d'elle pour les culbuter. Il conclut que ſi l'on ne vouloit pas nourrir & multiplier les factions, le parti le plus ſage étoit de ne rien changer au gouvernement, & de travailler à concilier les eſprits.

Ces délibérations ayant été ſues, la faveur de Medici en fut plus grande, & on en conçut plus de haine contre ceux dont il avoit arrêté les deſſeins. Pluſieurs de ſes amis auroient voulu qu'il eût acru ſa puiſſance, en pourſuivant ſes ennemis, & en favoriſant ſes partiſans: il étoit bien loin de tenir une pareille conduite.

Sa conduite pour apaiſer le peuple qui ſe ſouleve contre les impôts mal répartis.

Les impoſitions étant ſi injuſtement réparties, qu'elles retomboient ſur les moins riches; on propoſa un réglement, par lequel les citoyens devoient être chargés à proportion de leurs biens. Les riches s'y opoſerent: Medici l'aprouva ſeul, & le fit paſſer. Mais le peuple ayant demandé qu'on recherchât dans les

tems antérieurs, & qu'on fît payer à ceux qui n'avoient pas été impofés dans cette proportion; il lui fit voir combien il étoit odieux de donner à une loi une force rétroactive, & il lui perfuada de renoncer à une chofe, qui cauferoit plus de dommage aux familles que de profit au tréfor public. C'eft ainfi qu'en lui acordant ce qui étoit jufte, il favoit auffi l'arrêter lorfqu'il demandoit trop; & par ces moyens fa fageffe étouffa fouvent les factions. Il mourut généralement regretté en 1428. Il n'avoit jamais formé de parti, & s'il paroiffoit comme un chef dans la république, fes vertus avoient feules brigué pour lui. Peu redoutable par le mal qu'il pouvoit faire, il étoit craint, parce qu'il étoit aimé & refpecté. Sans jaloufie, fans intrigue, il louoit les bons, plaignoit les méchans, aimoit tous les citoyens: il ne rechercha aucun honneur, & il parvint à tous. Enfin il laiffa de grandes richeffes, & une réputation plus grande encore: héritage qui fut confervé & même acru par Côme fon fils.

Les Medicis, Monfeigneur, me font prefque oublier de vous parler des troubles de Florence. En effet j'en ai affés dit, pour vous faire connoître les vices du gouvernement de

cette république; & je m'arrête ſur une famille dont l'hiſtoire devient intéreſſante. Pourquoi faut-il qu'une maiſon qui commence, & où il n'y a encore eu que des marchands, intéreſſe plus qu'une maiſon ancienne, où l'on compte une longue ſuite de ſouverains? C'eſt une queſtion que je vous fais, Monſeigneur.

Côme ſon fils eſt banni.

Côme, puiſſant & vertueux comme ſon pere, excita la jalouſie des citoyens ambitieux. Ils avoient un moyen bien ſûr de diminuer ſon crédit: c'étoit d'être humains, compatiſſans, généreux, & d'aimer la patrie. Le peuple ſe fût partagé entre ſes bienfaiteurs, ſans ſe réunir par préférence en faveur d'aucun; & de pareilles factions n'auroient cauſé aucun trouble.

Mais les ennemis de Côme lui faiſant un crime de ſes richeſſes, & de l'amour que le peuple lui portoit, le firent citer devant les ſeigneurs, comme aſpirant à la ſouveraineté. Côme, qui n'avoit rien à ſe reprocher, auroit pu mépriſer de pareils ordres: il aima mieux obéir, & il comparut malgré les conſeils de ſes amis. Il fut banni dans un conſeil extraordinaire de deux cents perſonnes, où les uns opinerent pour le banniſſement, d'autres pour la mort, & où le plus grand nombre ſe tut.

Il eſt rapellé.

Après le départ de ce citoyen, ſes ennemis parurent auſſi étonnés que ſes partiſans. Ils virent qu'en voulant lui nuire, ils avoient acru l'amour qu'on avoit pour lui, & qu'ils s'étoient attiré l'indignation publique. Ils ſe conſumoient en projets; ils ne ſavoient quel parti prendre; ils ſe conduiſoient témérairement; lorſqu'enfin le peuple aſſemblé nomma un conſeil qui rapella Medici & bannit ſes ennemis. Ce fut en 1434, environ un an après ſa condamnation, qu'il rentra dans Florence au milieu des aclamations du peuple, qui l'apelloit ſon bienfaiteur & le pere de la patrie.

A la tête des *uomini di balìa* il eſt le maître de la républi-que.

Il pouvoit compter plus que jamais ſur l'amour de ſes concitoyens, & il ne craignoit rien de ſes ennemis, que le banniſſement avoit réduits à un petit nombre hors d'état de remuer. Il eſt vrai qu'il en avoit beaucoup coûté à la république: mais le ſort de Florence étoit d'être déchirée par des factions, ou de n'acheter la paix que par la perte d'une partie de ſes citoyens. Pendant vingt & un ans, depuis 1434 juſqu'à 1455, toute l'autorité fut confiée à une commiſſion extraordinaire, c'eſt-à-dire, à un petit nombre de ces magiſtrats, qu'on nommoit *uomini di balìa*. Cette commiſſion, qui n'étoit jamais que pour un tems limité,

fut renouvellée six fois par le peuple assemblé, & toujours confirmée aux Medicis, & à ceux qui leur étoient agréables. Côme, qui en étoit le chef, exerçoit donc une espece de dictature perpétuele, & il étoit le prince de la république.

Le peuple, heureux sous ce gouvernement, ne songeoit point à reprendre son autorité: mais lorsque la faction contraire, éteinte ou tout-à-fait humiliée, ne fut plus à redouter, les partisans de Côme commencerent à se désunir. Jaloux de sa puissance, les principaux voulurent la diminuer, & ils proposerent de ne plus continuer la commission, & d'en revenir aux anciens magistrats.

Les partisans de Côme, jaloux de son autorité, font cesser la commission.

Côme auroit pu se maintenir par la force: il préféra de respecter la liberté des citoyens: il pouvoit d'ailleurs prévoir qu'on reviendroit à lui. On rétablit donc l'ancienne forme de gouvernement, & toutes les familles crurent gagner beaucoup, parce qu'elles avoient l'espérance de parvenir tour-à-tour aux magistratures.

Ceux qui avoient le plus desiré ce changement, ne furent pas longtems à reconnoître qu'ils avoient plus perdu que Medici; car ils furent moins considérés. Et l'espérance de partager les honneurs avec lui ne les dédomma-

Mais se voyant moins considérés qu'auparavant, ils l'invitent à reprendre l'autorité.

gea pas de la dépendance où ils s'étoient mis de la multitude. Ils l'inviterent bientôt à reprendre l'autorité, & à les tirer de l'abaiſſement où ils étoient tombés par leur faute. Côme répondit qu'il le vouloit bien, pourvu que la choſe ſe fît ſans violence, & que les citoyens euſſent la liberté de refuſer comme d'acorder la commiſſion.

La choſe ſouffroit des dificultés que Côme ne ſe preſſe pas de lever.

Cette affaire étoit de nature à ne pouvoir être traitée que dans une aſſemblée du peuple. On propoſa donc aux magiſtrats de le convoquer: mais ce fut ſans ſuccès; & Côme voyoit avec plaiſir les obſtacles que trouvoient à lui rendre l'autorité ceux qui avoient voulu l'en priver. Il ſe refuſa aux inſtances qu'ils lui firent de demander lui-même cette aſſemblée. Donato Cocchi crut pouvoir en faire la propoſition à la ſeigneurie, parce qu'il étoit gonfalonier de juſtice; mais Medici le fit ſi fort baffouer qu'il en perdit l'eſprit.

Cependant comme il ambitionnoit de gouverner, il n'eût pas été prudent de tenir trop longtems une pareille conduite. Ainſi Luc Pitti, entreprenant & audacieux, ayant ſuccédé à Cocchi, il jugea à propos de le laiſſer faire; penſant que ſi la tentative ne réuſſiſſoit pas, tout le blâme retomberoit ſur cet homme.

Pitti réuſſit, mais ce fut en uſant de violence. Cependant pour laiſſer au moins le nom de liberté lorſqu'il ôtoit la choſe, il voulut que les prieurs des arts ſe nommaſſent les prieurs de la liberté; & afin que le ciel parût concourir à ſon entrepriſe, il fit faire des proceſſions publiques pour lui rendre graces de ce ſuccès. Le peuple vint en foule le remercier lui-même. On le fit chevalier: la ſeigneurie, Medici & les principaux citoyens lui firent des préſens conſidérables, & de ce jour il devint riche & puiſſant.

La commiſſion eſt rétablie, & Côme en eſt le chef.

Ce nouveau gouvernement fut dur & tirannique, parce que Pitti commandoit. Côme, affoibli par l'âge & les infirmités, ne pouvoit plus prendre la même part aux affaires. Il mourut huit ans après, en 1464. On grava ſur ſon tombeau, Pere de la patrie; titre que ſes vertus avoient gravé dans les cœurs. Quoique maître en quelque ſorte de la république pendant trente ans, il ne ſe montra jamais que comme un ſimple citoyen; & s'il parut toujours au deſſus des autres, ce fut moins par ſa puiſſance que par ſes bienfaits.

Pierre, fils de Côme, étoit infirme, par conſéquent peu propre aux affaires publiques, & même hors d'état de conduire celles de ſa

Neroni engage Pierre fils de Côme, dans des démarches

qui alienent les esprits.

maison. Il confia les unes & les autres à Diotisalvi Neroni, citoyen puissant, dont son pere lui avoit conseillé de suivre les avis; Neroni conçut bientôt l'ambition de s'élever par la ruine de cette famille, & il engagea Pierre dans des démarches qui aliénerent un grand nombre de citoyens.

Conjuration contre Pierre.

Comme la commission étoit sur le point d'expirer, les ennemis des Medicis voulurent profiter du mécontentement du peuple, pour empêcher de la continuer: mais un d'eux révéla tout, & le parti contraire fut assés puissant pour rompre toutes les mesures. Alors ils formerent le projet d'assassiner Pierre, & afin d'abattre ensuite tous ses partisans, ils firent entrer dans leur conjuration le marquis de Ferrare, qui promit de les venir joindre avec ses troupes.

Elle est decouverte, & l'autorité de Pierre en est plus assurée.

Pierre, alors malade à sa campagne, fut instruit assés tôt pour les prévenir. Il arma & vint à Florence, où tous ceux qui lui étoient atachés, s'empresserent à lui montrer leur zele. Les conjurés qui n'avoient pas encore tout disposé, furent pris au dépourvu. Il fallut céder, & songer à un acommodement. On s'assembla chés Medici, ils y vinrent eux-mêmes, & ils oserent lui reprocher d'avoir pris les armes. Il se justifia, en dévoilant le secret de

la conjuration : il fit voir qu'il n'avoit armé que pour sa défense ; & il ajouta que desirant de jouir du repos dans l'éloignement des affaires, il aprouveroit telle forme de gouvernement que la seigneurie voudroit établir. On se sépara sans rien conclure : peu de tems après, en 1466, Robert Lioni, fait gonfalonier, convoqua le peuple, & fit continuer la commission. Alors la faction contraire fut entiérement ruinée : les uns s'enfuirent, d'autres furent bannis, ou punis de mort, & la puissance des Medicis se trouva plus affermie que jamais.

Mais il ne peut point aporter de remedes aux abus.

Pierre qui ne pouvoit veiller par lui-même au gouvernement, n'ignoroit pas qu'on abusoit de son nom pour vexer le peuple. Il voulut envain réprimer les abus : tous ses efforts furent inutiles. Il mourut, lorsqu'il se proposoit de rapeller les bannis, afin de mettre un frein à ceux mêmes de son parti. Il laissa deux fils encore fort jeunes, Laurent & Julien.

Thomas Sodérini conserve l'autorité aux deux fils de Pierre.

Thomas Sodérini, alors fort considéré à Florence & dans toute l'Italie, voyant qu'on venoit à lui comme à l'homme qui devoit être désormais le chef de la république, assembla les principaux citoyens dans le convent de S. Antoine, & il y fit venir Laurent & Julien. Là il discuta les intérêts de sa pa-

trie, en considérant ce qu'elle étoit en elle-même, & comment elle devoit se conduire avec ses voisins. Il fit voir qu'elle ne seroit puissante, qu'autant qu'elle seroit unie: & prouvant qu'on feroit naître de nouvelles factions, si l'on vouloit transporter l'autorité dans une nouvelle famille; il conclut qu'il falloit laisser le gouvernement aux Medicis, entre les mains de qui on étoit acoutumé de le voir. Laurent répondit avec une modestie, qui promettoit de lui ce qu'il devint dans la suite; & avant de se séparer, tous jurerent de le regarder lui & son frere comme leurs propres fils.

Conjuration contre Laurent & Julien.

La puissance des Medicis étoit alors si bien cimentée, qu'il n'étoit plus possible de former un parti pour l'ataquer ouvertement. La jalousie en croissoit davantage dans le secret, les citoyens plus considérables souffrant impatiemment d'obéir à deux hommes, dont il se croyoient les égaux. Tels entre autres étoient les Pazzi, qui d'ailleurs songeant à se venger pour quelque sujet particulier de mécontentement, conjurerent la mort des deux Medicis.

Julien est assassiné.

Dans le dessein de les assassiner ensemble, ils essayerent deux fois de les réunir, en les invitant à des repas; & le hasard ayant fait que Julien ne s'étoit trouvé à aucun, ils pri-

rent la résolution d'exécuter leur complot dans une église. Julien tomba sous les coups de ses assassins, tandis que Laurent eut le tems de se défendre & d'échaper à ceux qui l'ataquoient.

Laurent gouverne avec gloire.

Toute la ville fut bientôt en armes. On punit les coupables: le peuple les mit en pieces, répandit leurs membres dans les rues, & assouvit sa rage sur les Pazzi, & sur tous ceux qu'il jugea complices. Depuis cet événement, arrivé en 1477, Laurent gouverna avec gloire jusqu'en 1492, que la mort l'enleva à la république de Florence & à l'Italie, où il maintenoit la paix, & qu'il faisoit fleurir. Nous aurons ocasion de parler de la sagesse de son gouvernement.

Jugement de Machiavel sur la maniere dont les Italiens faisoient la guerre.

Dans cet intervale où je me suis borné à parler des Medicis, les papes, les rois de Naples, les Vénitiens, les ducs de Milan & d'autres princes ont souvent causé des troubles, auxquels les Florentins ont pris part: mais pour vous donner une idée générale de toutes ces guerres, il me suffira de mettre sous vos yeux le jugement qu'en porte Machiavel. *Se non nacquero tempi, che fussero per lunga pace quieti, non furono anche per l'asprezza della guerra pericolosi; perchè pace non si può affermare che sia, dove spesso i principati con l'armi l'uno e l'altro s'assaltano: guerre ancora non si possono*

chiamare quelle, nelle quali gli uomini non ſi ammazzano, le città non ſi ſaccheggiano, i principati non ſi diſtruggono; perchè quelle guerre in tanta debolezza vennero, che le ſi cominciavano ſenza paura, trattavanſi ſenza pericolo, e finivanſi ſenza danno. Tanto che quella virtù, che per una lunga pace ſi ſoleva nell'altre provincie ſpegnere, fu dalla viltà di quelle in Italia ſpenta. Dove ſi vedrà come alla fine s'aperſe di nuovo la via a' Barbari, e riposeſi l'Italia nella ſervitù di quelli.

Les peuples d'Italie ne ſavoient donc plus ni conſerver la paix, ni faire la guerre. Jaloux les uns des autres, ils ne pouvoient ceſſer de ſe tracaſſer: mais leurs guerres devoient paroître des jeux, depuis que les principales puiſſances n'étoient que des républiques marchandes, où des artiſans & des négocians commandoient, après avoir détruit ou oprimé la nobleſſe. Ce qui eſt arrivé en Italie, pouroit arriver quelque jour ſur un plus grand théatre, ſi la nobleſſe éprouvoit par des voies lentes les mêmes revers que de violentes ſecouſſes lui ont fait éprouver à Florence: car il n'y auroit plus de valeur, parce que c'eſt la nobleſſe qui la conſerve encore & la communique à tous.



CHAPITRE VIII.

Comment en réfléchiſſant ſur nous-mêmes, nous pouvons nous rendre raiſon des tems d'ignorance & des tems où les arts & les ſciences ſe ſont renouvellés.

Vous avés vu que Charlemagne fit de vains efforts, pour renouveller les lettres. Immédiatement après la mort de ce prince, les écoles commencerent à tomber: elles ne furent plus frequentées: on mépriſa le ſavoir, on le jugea dangereux; & cette façon de penſer faiſant tous les jours des progrès, une vaſte ignorance couvrit toute l'Europe. Tel fut l'abrutiſſement des eſprits dans le neuvieme ſiecle & dans le dixieme.

Les écoles tombent après Charlemagne.

Il a été un tems, Monſeigneur, que vous vous imaginiés être un prince acompli, & vous vous rapellés qu'alors vous ne ſentiés pas le beſoin d'aquérir des connoiſſances. Voila préciſement où en étoient dans le dixieme

On eſt ignorant & on ne ſent pas le beſoin de s'inſtruire.

ſiecle non ſeulement les ſouverains, mais encore les ſujets. Tout le monde étoit fort ignorant, & chacun croyoit en ſavoir aſſés; on craignoit même d'en aprendre davantage. Les Othons méritent cependant d'être exceptés: car ils ſavoient qu'ils ne ſavoient rien; & ils protégerent les lettres comme Charlemagne: mais ils réuſſirent encore moins, parce que les hommes étoient trop gâtés.

En ocupant notre enfance de frivolités on nous expoſe à reſter enfans toute notre vie.

Quelles ſont les choſes dont vous vous ocupiés dans votre enfance? les frivolités dont on vous feſoit des beſoins. On veilloit ſi fort ſur vous, qu'on ne vous permettoit pas d'aquérir les facultés, qui ſe dévelopent naturellement dans les enfans du peuple. On vous rendoit moins qu'un homme, & on vous perſuadoit que vous étiés quelque choſe de plus. En continuant de la ſorte, on vous auroit conduit de frivolité en frivolité. Au ſortir de votre éducation vous auriés paſſé entre les mains des flateurs. Toujours aplaudi par des ames viles, vous vous ſeriés cru de plus en plus au deſſus des autres, & vous auriés été au deſſous de ceux-mêmes qui vous auroient aplaudi. Qu'enfin vous euſſiés été ſouverain quelque part: incapable de gouverner par vous-même, il auroit fallu vous ſervir des

facultés des autres; & ne conſervant pour vous que des titres qui vous auroient déshonoré, vos favoris auroient regné en votre place: car regner c'eſt rendre la juſtice & diſpenſer les graces. Or en auriés-vous été capable? Souvenés-vous de l'empereur Claude, rapellés-vous combien il vous a paru ridicule & mépriſable. Elevé par des valets, il aima toujours les valets, & ne fut toute ſa vie qu'un ſot enfant. Songés donc à ce que vous feriés vous-même, ſi vous vieilliſſiés ſans ſortir de l'enfance.

Une éducation diférente vous a fait connoître des beſoins que vous n'auriés jamais eus. Entrons à ce ſujet dans des détails, & ne craignons pas de nous arrêter ſur les plus petits; car les petites choſes rendent quelquefois les vérités plus ſenſibles.

Il faut faire ſentir aux enfans le beſoin d'exercer les facultés du corps.

Vous aviés paſſé l'âge où les enfans courent dans les rues, & vous ne ſaviés pas vous tenir ſur vos jambes. On ne vouloit pas vous laiſſer marcher ſeul, parce que vous feriés tombé. Au ſortir des mains des femmes on vous fit marcher: vous tombates, & vous vous relevates. Aujourd'hui vous ſentés le beſoin de marcher & de courir, & vous trouvés du plaiſir à l'un & à l'autre. Auparavant vous ne

ſentiés que le beſoin d'être ſuſpendu à une liſiere.

Il faut écarter tout ce qui peut y mettre obſtacle.

Vous ſaviés marcher, mais on vous avoit mis des entraves. Vous ne pouviés ſortir, qu'autant qu'on avoit pris la précaution d'avertir d'avance tous ceux qui vous devoient ſuivre. On a inſenſiblement retranché tout ce cortege, qui vous a contrarié plus d'une fois. Vous ſortés ſeul avec votre gouverneur, & vous vous promenés quand vous voulés.

Il faut leur aprendre à ſe ſervir eux-mêmes.

Vous commenciés & vous finiſſiés votre journée, comme un automate, privé de tout mouvement: vous étiés une poupée, qu'on habilloit & qu'on déshabilloit. Aujourd'hui vous vous habillés, vous vous déshabillés vous-même; & vous vous trouvés bien d'être ſervi ſans dépendre de ceux qui vous ſervent. Il eſt donc avantageux de retrancher tous les beſoins, qui nous tiennent dans la dépendance, & d'acquérir tous ceux que nous pouvons ſatisfaire par l'exercice de nos facultés. Parce qu'on eſt prince, faut-il ceſſer d'être homme? faut-il oublier qu'on a des bras & des jambes, n'oſer s'en ſervir & mettre toute ſa confiance dans les bras & dans les jambes d'autrui?

Il faut à plus forte raiſon leur faire un

Mais ſi l'uſage des facultés du corps eſt ſi néceſſaire, combien à plus forte raiſon ne l'eſt

pas l'ufage des facultés de l'ame ? Qu'eft-ce qu'un fouverain qui ne penfe pas ? C'eft un enfant qui fe laiffe habiller & déshabiller, qui eft foutenu par la lifiere, & qu'un mal-adroit peut laiffer tomber.

befoin d'exercer les facultés de l'ame.

On vous a donc apris à penfer, en vous faifant fentir le befoin de penfer; & pour y réuffir, on a mis les connoiffances à la place des badinages, dont vous ne pouviés vous paffer. Vous avés badiné avec les opérations de votre ame, avec les premieres découvertes des hommes, avec les dernieres même; & traçant des ellipfes fur le fable, vous vous repréfentiés le fiftême de Newton. Vos premieres connoiffances ont fait naître en vous un nouveau fentiment, le defir d'en aquérir d'autres; & les études utiles, après vous avoir amufé comme des jeux, vous ont amufé parce que ce font des études utiles.

Les inftruire comme en jouant.

Ainfi vous vous êtes défait des befoins que vous aviés, vous vous en êtes fait de nouveaux, & vous fentés que vous avés gagné au change. L'ocupation vous eft devenue néceffaire. Vous vous fouvenés qu'un jour votre gouverneur voulant vous punir, vous ôta vos livres & vos cahiers. Vous ne putes pas vous fouffrir dans le défœuvrement: les amu-

Et leur faire un befoin de s'ocuper pour écarter l'ennui.

femens de votre premiere enfance ne furent plus une reffource pour vous: vous fucombates fous le poids de l'ennui; & vous vintes en pleurant demander pardon à votre gouverneur, & le conjurer de vous donner un livre.

Une autre fois le médecin, voulant, vous difoit-il, profiter d'un accès de fievre, dit que vous travailliés trop, & qu'il falloit vous laiffer quelque tems fans rien faire. Je cédai, parce qu'il faut que la raifon cede quelquefois; & je fus huit jours fans vous donner de leçons. Mais vous ne crutes pas à l'ordonnance de votre Efculape, que vous reconnutes pour un mauvais flateur. Vous employates ces huit jours à repaffer vos anciennes leçons, & vous travaillates plus que fi je vous avois fait travailler moi-même.

C'eft déja favoir beaucoup que favoir s'occuper.

Vous en favés déja beaucoup pour un prince, fi vous favés le fecret d'éviter l'ennui. Ce poifon de l'ame fe chaffe par le plaifir: c'eft votre expérience qui vous l'aprend. Dans les commencemens que j'étois ici, vous me dites que vous haïffiés la comédie au point que vous pleuriés, quand on vous forçoit d'y refter. Je vous répondis que je vous ferois bientôt changer de goût. Vous ne pou-

viés le croire, & cependant quelques mois après vous en futes convaincu. Il eſt vrai que l'infortunée Monime vous arracha des larmes; mais c'étoient des larmes délicieuſes.

A peine avés vous quelquefois éprouvé des dégoûts; ils n'ont jamais été longs, & vous avés toujours éprouvé que l'étude conduit à des plaiſirs. Le latin qui fait le tourment des autres enfans, n'a rien eu de déſagréable pour vous. Vous deſiriés de l'aprendre; & ayant été préparé pendant deux ans, vous en trouvates l'étude facile. Auſſi quoique vous ſoyés bien loin encore de ſentir toutes les beautés d'Horace, vous commencés néanmoins à le lire ſouvent avec plaiſir. Il ſemble aujourd'hui que les plus beaux génies Latins, Italiens & François aient écrit pour votre amuſement. Comparés donc actuellement les reſſources que vous donnent les choſes utiles, dont vous ſavés vous ocuper avec les reſſources que vous donnoient les frivolités de votre premiere enfance.

Alors on prend du goût pour des études qui ſans cela ſeroient rebutantes.

Mais l'hiſtoire vous a fait connoître de nouveaux beſoins. Vous vous imaginiés ne la lire que par curioſité, & cependant vous ſentiés naître inſenſiblement en vous le beſoin des vertus, le beſoin des talens, le beſoin, en

L'étude de l'hiſtoire doit faire ſentir le beſoin des vertus & des talens.

un mot, d'être plus grand que les autres, puiſque vous êtes deſtiné à commander à d'autres.

Lorſque vous liſiés l'hiſtoire de la Grece, il y avoit donc en vous quelque choſe de mieux que de la curioſité. Vous vous repréſentiés les Miltiades, les Thémiſtocles, les Ariſtides, les Epaminondas, les Phocions &c. Vous vous formiés à leur école, vous les imitiés déja. C'eſt vous qui remportiés des victoires à Marathon, à Salamine, &c. Vous donniés des lois comme un Licurgue, ou comme un Solon; & me reprochant d'avoir trop peu parlé de Philopémen, vous regrettiés de ne pouvoir vous tranſporter dans les lieux, où ce grand homme avoit fait de grandes choſes.

Plus on ſent ce beſoin, plus on s'intéreſſe aux grands hommes.

Je voudrois que l'ambition de ſurpaſſer ces citoyens généreux vous ôtât le ſommeil comme à Thémiſtocle; mais nous n'en ſommes pas encore là: il ſemble même que nous nous en éloignions quelquefois, & vous ne paroiſſés pas toujours prendre le même intérêt aux actions des grands hommes. Ceux que Rome a produits, ceux que vous avés trouvés dans l'hiſtoire moderne, ne ſont pas ſur vous la même impreſſion: cependant plus vous rencontrés de pareils modeles, plus vous

devriés vous enflammer, & ſentir le beſoin d'être grand vous-même.

Il eſt vrai que la Grece a été le plus beau théatre pour les talens: nulle part ils n'ont paru avec plus d'éclat, parce que nulle part on n'a mieux ſenti le beſoin d'avoir de grands hommes. Peut-être que les dégoûts que nous donne l'hiſtoire de pluſieurs ſiecles de barbarie, ſont l'unique cauſe de votre refroidiſſement. Je le ſouhaite au moins: mais vous conviendrés qu'en perdant de l'intérêt que vous preniés aux talens & aux vertus rares, vous avés perdu un plaiſir; & que moi-même j'ai perdu de mes eſpérances. Car enfin les Grecs n'ont produit plus de grands hommes, que parce qu'ils ont plus ſenti le beſoin d'être grands. Sondés vous donc; dites moi ſi vous trouvés en vous ce même ſentiment, & je vous dirai ce que vous deviendrés.

Les connoiſſances naiſſent & ſe dévelopent dans tout un peuple comme dans chaque particulier

Vous me ſoupçonnés ſans doute d'avoir fait un grand écart, & vous avés de la peine à deviner comment je paſſerai de vous aux peuples d'Italie. Mais vous comprendrés facilement que les connoiſſances naiſſent & ſe dévelopent dans tout un peuple par les mêmes reſſorts, qu'elles naiſſent & ſe dévelopent dans chaque homme en particulier.

L'hiſtoire de votre eſprit eſt donc un abrégé de l'hiſtoire de l'eſprit humain: elle eſt la même quant au fond, & elle ne difére que par des circonſtances particulieres qui avancent ou qui retardent le progrès des connoiſſances. C'eſt à votre expérience à vous éclairer: ſi vous obſervés bien ce qui ſe paſſe en vous-même, vous ſaurés obſerver ce qui ſe paſſe dans les autres, & vous comprendrés pourquoi, après des efforts répétés longtems ſans ſuccès, les arts & les ſciences ſe ſont enſuite renouvellés tout-à-coup. Nous avons trois choſes à conſidérer.

L'ordre de nos beſoins détermine le choix de nos études.

La premiere, c'eſt que nous ne cherchons à nous inſtruire, qu'autant que nous ſentons le beſoin de connoître; & que ſuivant dans nos recherches l'ordre de nos beſoins, les objets qui ſe raportent aux plus preſſans, ſont ceux que nous étudions les premiers. Les hommes n'aprennent donc rien, tant qu'ils ne ſentent pas le beſoin d'aprendre; & s'ils ſe font un beſoin de choſes inutiles, ils n'en étudient pas d'autres. Voila votre premiere enfance.

La méthode accélere ou ralentit le progrès de nos connoiſſances

La ſeconde conſidération eſt que nos progrès ſont lents ou rapides ſuivant la méthode que nous nous ſommes faite. Votre expérience vous l'aprend: lorſque je ſuis arrivé, il y

avoit un an qu'on vous enſeignoit le latin, & vous n'en aviés aucune connoiſſance. Si j'avois continué de la même maniere, pouriés-vous entendre Virgile & Horace?

Il ne ſuffit pas de ſentir le beſoin de s'inſtruire & d'avoir une bonne méthode; il faut encore étudier dans l'ordre le plus propre à déveloper ſucceſſivement les facultés de l'ame. C'eſt la derniere conſidération.

L'ordre le plus parfait eſt celui qui dévelope le mieux les facultés de l'ame.

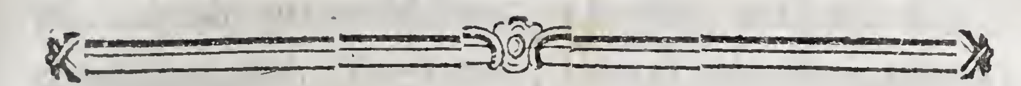
Vous croyés peut-être avoir apris à raiſonner, lorſque vous liſiés l'art de raiſonner. Non, Monſeigneur: je vous en ai donné des leçons plus tôt, ſans vous le dire, & ſans que vous vous en doutaſſiés: c'eſt lorſque je vous faiſois lire Corneille, Racine & Moliére. Vous vous imaginiés ne faire que jouer, quand repréſentant ſeul une piece de théatre, vous parliés tour-à-tour pour chaque perſonnage; & cependant vous vous acoutumiés à ſaiſir tout le plan d'une piece; vous raiſonniés ſur l'expoſition, ſur le nœud, ſur le dénouement; vous condamniés un caractere, s'il étoit inutile; vous le critiquiés, s'il n'étoit pas ſoutenu. Vous n'étiés pas content, lorſque l'action traînoit, qu'elle étoit double, qu'elle ne ſe paſſoit pas dans un même lieu, ou que vous ne pouviés pas bien comprendre où elle ſe paſſoit. Vous

En liſant les poëtes un enfant aprend à ſon inſçu l'art de raiſonner.

vous fesiés de la sorte, des idées d'ordre & de précision: or c'est en quoi consiste tout l'art de raisonner.

C'est que le goût est de toutes les facultés de l'ame la premiere qu'il faut développer.

Vous voyés donc par votre propre expérience, que le goût est la premiere faculté qu'il faut exercer. Je l'avois éprouvé moi-même: car si je raisonne, je le dois beaucoup plus aux poëtes que je vous ai fait lire, qu'aux philosophes que j'ai étudiés. Je me suis confirmé dans cette façon de penser, en considérant l'histoire de l'esprit humain; & vous reconnoîtrés que je ne me suis pas trompé, si vous vous rapellés ce que j'ai dit sur les Grecs. En effet les choses de goût sont celles pour lesquelles nous avons le plus de disposition, & sur lesquelles nous avons le plus de secours. C'est donc par elles que nous devons commencer nos études; & quand elles auront dévelopé nos facultés, nous pourons nous exercer avec succès sur d'autres objets. Ainsi vous pouvés prévoir que les peuples de l'Europe raisonneront mal, tant qu'ils manqueront de goût; & qu'ils auront d'excellens poëtes, avant d'avoir de bons philosophes: en un mot, les arts & les sciences renaîtront dans le même ordre, que vous les avés vus naître en Grece.



CHAPITRE IX.

De l'état des arts & des ſciences en Italie, depuis le dixieme ſiecle juſqu'à la fin du quinzieme.

Les principes que nous venons d'établir, ſont fondés ſur l'expérience, & l'expérience va les confirmer encore.

Pourquoi les écoles étoient tombées ſous le neuvieme & dixieme ſiecles.

Puiſque le clergé étoit le ſeul ordre qui tînt & qui fréquentât les écoles, toutes les études ont dû tomber dans le neuvieme & dixieme ſiecles, parce qu'alors le clergé ne ſentoit d'autres beſoins que de s'enrichir & de ſe mêler du gouvernement.

La réputation des Arabes donne la curioſité de s'inſtruire.

Cependant la réputation de ſavoir, qu'avoient les Arabes, tira de l'aſſoupiſſement général quelques hommes curieux de s'inſtruire. Dans le dixieme ſiecle Gerbert alla en Eſpagne, d'autres ſuivirent ſon exemple, & le pontificat, auquel il fut élevé en 999, ne contribua pas peu à donner du luſtre aux connoiſſances qu'il avoit acquiſes.

La confidération qu'on acorde aux lettres augmente cette curiofité.

A mefure que la confidération devint la récompenfe du favoir, on fentit d'avantage le befoin de s'inftruire. Les anciennes écoles furent fréquentées, on en forma de nouvelles, & on enfeigna ce qu'on avoit apris des Arabes.

L'école de Salerne devint la plus célebre

Ce fut fur-tout dans le royaume de Naples que les études commencerent avec plus de célébrité. C'eft que les Arabes y avoient eu des établiffemens, & qu'ayant toujours confervé quelque commerce avec les Napolitains, ils leur communiquerent plus facilement tout ce qu'ils croyoient favoir. L'école de Salerne, qui fut régardée comme la premiere de l'Europe, dut fa réputation aux moines du Mont-Caffin: un d'eux, nommé Conftantinus l'Africain, traduifit les livres des Arabes vers la fin du onzieme fiecle.

On s'aplique particuliérement à la dialectique & à la fcolaftique;

Dans toute l'Europe la dialectique fut l'étude à la mode, pendant ce fiecle & le fuivant. Elle produifit la fcolaftique, qui n'eft autre chofe que l'aplication de la dialectique à la théologie, à la métaphifique, à la phifique, à la morale, & à tout ce qu'on peut étudier, quand on fe contente d'étudier pour n'aprendre que des mots & pour difputer fur ce qu'on n'entend pas. Comme cet art étoit le chemin de la confidération & de la fortune, les meilleurs

eſprits ſur-tout ſentirent le beſoin d'en faire leur étude unique, & ils s'y livrerent avec paſſion.

La médecine étoit la ſeule ſcience, qu'on eût continué de cultiver pendant le dixieme ſiecle. Vous pouvés juger ce que c'étoit que la médecine d'alors. Cependant on avoit beſoin d'y croire, & on y croyoit d'autant plus, qu'on étoit plus ignorant. Pendant le onzieme & le douzieme ſiecles, cette ſcience s'aida de tout ce qui pouvoit contribuer à ſes ſuccès; c'eſt-à-dire, de la dialectique & de la magie. Les moines du Mont-Caſſin, qui l'avoient apriſe des Arabes, étoient alors les plus grands médecins de l'Europe. à la médecine;

Il a été un tems où les Grecs n'avoient point de lois, & ce beſoin produiſit chés eux des légiſlateurs. Les Italiens au contraire n'en avoient que trop. Les Lombards, les François, les Allemands, chaque peuple y avoit aporté les ſiennes, & les avoit ajoutées aux lois romaines; & l'anarchie, qui regnoit parmi les révolutions, avoit encore introduit quantité de coutumes biſarres. On ſentit donc le beſoin de débrouiller ce chaos: la juriſprudence attira l'attention des dialecticiens: & l'Italie fut féconde en juriſconſultes. Mais la juriſprudence eſt une eſpece de ſcolaſtique, qui à la juriſprudence;

prend de tous côtés & qui brouille tout: il eſt de ſa nature d'être envelopée, & de s'enveloper tous les jours davantage. Plus nous nous y apliquerons, plus nous ſentirons que nous avons beſoin de légiſlateurs: & c'eſt un malheur pour l'Europe d'avoir beſoin de juriſconſultes.

& aux queſtions qu'élevent les quereles du ſacerdoce & de l'empire.

Les quereles entre le ſacerdoce & l'empire, & le ſchiſme qui ſépara l'égliſe grecque de l'égliſe latine, ocuperent encore les eſprits du onzieme & du douzieme ſiecles: c'étoient des matieres trop dificiles pour des tems, où l'on ignoroit tout-à-fait l'hiſtoire, & vous avés vu comme on a raiſonné.

Mais ni l'objet des études ni la méthode ne permettoient d'aquérir de vraies connoiſſances,

Si pendant ces deux ſiecles, les ſciences n'ont point fait de progrès, il n'en faut pas chercher la cauſe dans les guerres qui troubloient alors l'Europe, puiſque les guerres n'empêcherent pas d'étudier. On étudia même avec paſſion. Il y eut des hommes d'eſprit & de génie qui auroient réuſſi, s'ils avoient étudié autrement, & autre choſe que ce qu'ils étudioient. Mais l'objet des études & la méthode qu'on ſuivoit, ne permettoient pas d'aquérir de vraies connoiſſances.

Les Arabes qu'on étudioit, n'ont fait que

Quelque obligation que les Grecs aient eue aux Barbares, ce n'eſt pas certainement par les

choſes qu'ils en ont empruntées, qu'ils ſont dignes de notre admiration. Je me trompe fort, ou ils auroient été meilleurs philoſophes, s'ils l'étoient devenus ſans ſecours étrangers : car ainſi que vous, ils ont marché plus ſurement, lorſqu'ils ont marché ſeuls. Socrate, par exemple, ne put jamais ſouffrir qu'aucun barbare le ſoutînt par la liſiere, & il fut le plus ſavant des Grecs. Les Arabes ont été les barbares des Italiens & de tous les peuples de l'Europe, & ils ont mis des entraves aux hommes de génie. Il a fallu des ſiecles pour ſe dégager d'un faux ſavoir, qui étoit pire que l'ignorance.

mettra des entraves au génie.

En Egipte les lettres n'ont été cultivées que par les prêtres, & les Egiptiens ont toujours été ignorans. On remarque la même choſe en Europe pendant pluſieurs ſiecles. Il eſt vrai que nous avons aux moines l'obligation d'avoir conſervé des manuſcrits: mais ils auroient encore conſervé la ſcolaſtique & l'ignorance. Ce n'eſt donc pas dans les cloîtres qu'il faut s'attendre à voir renaître les lettres: laiſſons par conſéquent les vaines études qu'on y faiſoit, & voyons ce qui ſe paſſoit ailleurs.

Les lettres ne pouvoient pas naître dans les écoles.

Si, comme je l'ai dit, c'eſt par les choſes de goût que l'eſprit humain doit commencer

Elles devoient naître chés le peuple qui le

premier auroit du goût.

à se déveloper, nous trouverons le berceau des lettres chés le peuple qui aura le premier cultivé la poësie: mais on ne s'ocupe des choses de goût, qu'après avoir pourvu à des besoins plus pressans, & ce principe doit nous faire découvrir le peuple, où la poësie a dû naître.

Les Provençaux après bien des révolutions, s'enrichissent par le commerce & cultivent la poësie.

Après la chute de l'empire d'occident, la Provence, comme toutes les autres provinces, fut exposée à bien des révolutions. Elle passa sous la domination des Visigoths, des Ostrogoths, des Mérovingiens, des Carlovingiens, des rois d'Arles, des rois de Bourgogne: elle eut ses comtes particuliers; & elle fut ravagée par les Sarasins, qui s'établirent sur les côtes de la Méditerranée. Mais dans le dixieme siecle le comte Guillaume ayant chassé les Sarasins, rétablit les villes maritimes, que ces Barbares avoient détruites, & le commerce répara bientôt les pertes que la Provence avoit faites. Cette province a plusieurs bons ports; & les habitans, toujours industrieux, ont su jouir des avantages de leur situation.

Marseille, fondée par des Phocéens d'Ionie, a de tous tems été célebre par son commerce, & par son goût pour les arts. C'est par elle que les lettres commencerent à péné-

trer dans les Gaules : elle devint en quelque ſorte la rivale d'Athenes ; & elle fut une des villes, où la jeuneſſe romaine venoit s'inſtruire. Les Marſeillois, comme leurs ancêtres, ont toujours aimé la liberté : ils en ont joui quelque tems, ſous les comtes de Provence ; ils l'ont défendue avec courage ; ils en ont au moins toujours conſervé quelques privileges ; & ils ne l'ont tout-à-fait perdue que ſous Louis XIV en 1660.

Les Provençaux, s'étant enrichis par le commerce, ſongerent à jouir de leurs richeſſes. La poëſie naquit parmi les plaiſirs qu'ils recherchoient. Ils commencerent à la cultiver dans le onzieme ſiecle, & leurs poëtes, qu'on nommoit *trouveres* ou *troubadours*, furent bientôt célebres dans toute l'Europe. Ces *troubadours* s'aſſocioient des chanteurs & des joueurs d'inſtrument, qu'on nommoit *jongleurs*, & avec ce cortége ils alloient de cour en cour, toujours acueillis par-tout & comblés de préſens. Vous voyés combien ces uſages reſſemblent à ceux que nous avons vus chés les Grecs.

Ils en répandent le goût chés d'autres peuples & principalement parmi les grands.

Les Provençaux répandirent parmi les grands le goût de la poëſie. Dès le douzieme ſiecle, on eſſaya de faire à leur exemple des vers dans les langues vulgaires. Mais ce ne fut que dans

le treizieme, que la France eut dans Thibault, roi de Navare, un poëte qui montra quelque talent. Dans le même tems l'empereur Frédéric II faisoit des vers en Italie. Comme la poësie a dû naître chés un peuple riche, elle devoit par la même raison être d'abord cultivée par les grands. Cependant le françois & l'italien étoient alors encore bien informes.

Charles d'Anjou, comte de Provence, monta sur le trône de Naples en 1266: il se piquoit aussi de faire des vers, & il protégea les poëtes.

Les lettres sont protégées à Naples.

Naples paroissoit devoir être le séjour des lettres. Elle pouvoit facilement s'enrichir par le commerce, pour peu qu'elle jouît de la paix. De tous tems elle avoit eu des écoles, elle avoit même connu la liberté. Autrefois république, elle avoit conservé quelques-uns de ses privileges sous les rois Normands, elle en jouissoit encore, lorsque Charles d'Anjou se rendit maître du royaume.

L'empereur Frédéric II, persuadé que de tous les peuples de son royaume, les Napolitains étoient les plus propres à cultiver les sciences, & que les écoles sont d'autant moins bonnes, qu'elles se multiplient davantage, défendit d'enseigner ailleurs qu'à Naples: il n'y

eut que la grammaire, qui ne fut pas comprife dans cette défenfe. Il attira les profeffeurs qui avoient le plus de réputation: il leur acorda des privileges, ainfi qu'aux écoliers; & il ne négligea rien pour donner de la célébrité à l'école qu'il protégeoit.

Naples commença fous ce prince à devenir plus confidérable. L'univerfité y contribua, & encore plus le goût que Frédéric avoit pour cette ville, où il venoit fouvent. Le long féjour qu'y firent les papes Innocent IV & Alexandre IV avec toute leur cour dut auffi contribuer à la rendre floriffante.

Elle s'agrandit encore & devint toujours plus peuplée & plus magnifique fous les Angevins, qui l'embellirent d'édifices, & qui continuerent de protéger les lettres.

Mais quoique cette ville devienne tous les jours plus floriffante, la bonne poëfie n'y devoit pas naître.

Les rois Normands avoient établi leur cour à Palerme. Frédéric abandonna le premier ce féjour, & Charles d'Anjou fe fixa tout-à-fait à Naples; lorfque le foulèvement, qui éclata par les Vêpres Siciliennes, en 1282, lui enleva la Sicile, & fit paffer cette province fous la domination de Pierre III roi d'Aragon. Cette révolution contribua beaucoup à l'agrandiffement de Naples, parce que cette ville devint le féjour & la capitale des rois Angevins.

Charles I, Charles II & Robert s'apliquerent à la rendre florissante; & Jeanne I, malgré les troubles de son regne, ne négligea rien pour faire fleurir le commerce, & pour entretenir l'abondance dans sa capitale. C'est ainsi que Naples fut gouvernée jusqu'à la mort tragique de cette malheureuse reine, en 1382. Mais sous Charles I les Napolitains perdirent les restes de leur liberté; & ce sentiment de moins auroit éteint le génie parmi eux, si la protection des princes n'y avoit supléé. Cependant la bonne poësie ne devoit pas commencer à Naples, & cette ville opulente pouvoit seulement donner de l'émulation aux talens qui naissoient ailleurs.

Pendant longtems les Vénitiens ne cultivent que le commerce.

Les Vénitiens ont été longtems avant de s'ocuper des lettres. Adonnés au commerce, ils ont d'abord cultivé les arts propres à le faire fleurir; & ils en ont fait une étude jusques dans leurs jeux : car la *régate*, dont vous avés entendu parler, est une course sur mer, qui ressemble beaucoup aux courses des jeux olympiques.

Ils n'ont pour lois que des usages introduits par les circonstances.

Les peuples, qui se retirerent dans les lagunes, eurent le bonheur de ne point porter de lois avec eux. S'ils avoient eu des jurisconsultes, ils auroient eu un code avant d'a-

voir un gouvernement ; & je ne ſais comment avec des lois inutiles & confuſes, ils auroient fait pour ſe gouverner : ils ſe conduiſirent d'après les circonſtances : les uſages, qui s'introduiſirent peu-à-peu, devinrent des lois : ils en firent, quand ils en ſentirent le beſoin; & ils imiterent en cela les Romains ſans le ſavoir.

Des lois, qui ſe font de la ſorte, ſe perdroient ou ſeroient peu utiles, ſi elles n'étoient compilées, & publiées avec l'autorité du gouvernement. C'eſt à quoi les Vénitiens travaillerent à pluſieurs repriſes dans le cours du treizieme ſiecle. Mais il eſt vraiſemblable, qu'ils ne reprirent ſi ſouvent cet ouvrage, que parce qu'ils n'étoient pas aſſés éclairés pour faire une compilation, qui demanderoit les talens d'un légiſlateur. Ils eurent cependant aſſés de lumieres, pour ſentir l'abus de la multitude des lois. Les leurs étoient en petit nombre : exprimées avec préciſion, elles expliquoient les cas généraux, & ne paroiſſoient ſouvent qu'indiquer les principes. S'il ſurvenoit des cas particuliers auxquels on ne pouvoit pas apliquer les lois; les magiſtrats jugeoient d'après l'équité naturele. Voyant que chés les peuples voiſins, tant de lois & tant de commentateurs

Ils connoiſſent l'abus de la multitude des lois & en ont peu.

ne servoient qu'à multiplier, & qu'à faire durer les procès, les Vénitiens aimerent mieux s'en raporter quelquefois au bon sens des juges, que de perdre à plaider un tems qu'ils pouvoient employer au commerce.

Nulle part la justice n'étoit mieux administrée.

Rien n'étoit plus sage. Aussi Venise fut elle regardée comme le pays, où la justice s'administroit le mieux; & les villes d'Italie invitoient à l'envi les Vénitiens à les venir gouverner. Les exemples en furent si fréquens dans le treizieme siecle, que la république porta un décret pour défendre aux nobles de se rendre à ces invitations. C'est sans doute parce qu'elle se voyoit souvent enlever les meilleurs citoyens.

Leurs lois cependant n'étoient pas assés simples puisqu'ils avoient besoin de jurisconsultes.

Cependant les lois des Vénitiens n'étoient pas aussi simples que celles des Grecs, puisqu'ils avoient besoin de jurisconsultes. La république en entretenoit un pour le droit civil, sous le titre de *Consultore dello Stato*; & il y en avoit un autre qui enseignoit le droit canon.

Ils étudient la jurisprudence, & n'en sont pas plus instruits.

Le voisinage de Padoue excita la curiosité des Vénitiens. Ils voulurent entendre les professeurs de réputation. André Dandolo, qui fut fait doge en 1336, étoit docteur de cette université. D'autres à son exemple y reçurent le bonnet. La république voulant encourager

ces nouvelles études, acorda des diſtinctions aux docteurs; & Veniſe eut, comme les autres villes d'Italie, des profeſſeurs de droit civil, de droit canon & de philoſophie. Je ne ſais pas ſi la juſtice en fut mieux adminiſtrée: mais les citoyens n'en furent pas plus ſavans.

Les Italiens, enrichis par le commerce, cultivent les arts.

Un peuple riche veut tôt ou tard jouir de ſes richeſſes, & il attire chés lui les arts & les artiſtes. Les Vénitiens pouvoient-ils commercer à Conſtantinople, & ne pas ſe faire inſenſiblement un beſoin des commodités, dont ils aprenoient l'uſage? Ils les tranſporterent donc chés eux, & ils les répandirent dans l'Italie. D'autres villes riches & commerçantes, Genes, Florence, Piſe, Sienne, Bologne y contribuerent encore, chacune de leur côté. Les peuples commencerent à devenir moins groſſiers: ils voulurent vivre avec plus d'aiſance: ils rechercherent les choſes de luxe: ils apellerent les arts étrangers, & ils en créerent de nouveaux. Cette révolution ſe fit dans le cours du treizieme & du quatorzieme ſiecles; & elle en produiſit une autre dans les eſprits, qui ſentoient de plus en plus le beſoin de s'inſtruire. Il eſt vrai que les ſciences qu'on enſeignoit dans les univerſités, ne firent point de progrès; elles n'en pouvoient même pas fai-

re, parce que plus les écoles étoient célebres, moins il étoit poſſible d'ouvrir les yeux ſur les vices des études. Au contraire la langue & la poëſie italiennes firent des progrès étonnans, quoiqu'on ne les enſeignât nulle part, ou plutôt parce qu'on ne les enſeignoit pas. C'eſt que dans ce genre nous pouvons commencer ſans maîtres: nous n'avons qu'à comparer ce qui nous plaît davantage, avec ce qui nous plaît moins. Or le ſentiment eſt un juge qu'on ne trompe pas auſſi facilement que la raiſon, & on ne prouve pas qu'un mauvais vers eſt bon, comme on prouve qu'une propoſition fauſſe eſt vraie.

Ils commencent à avoir des hiſtoriens.

Des peuples malheureux & abrutis par l'ignorance, ne portent pas plus leur vue ſur le paſſé que ſur l'avenir: c'eſt aſſés pour eux de s'ocuper du préſent. Tel a été le ſort de l'Italie pendant pluſieurs ſiecles. Dans des tems plus heureux, on eut la curioſité d'aprendre ce qu'on avoit été, & d'en tranſmettre la connoiſſance à ſes deſcendans. Les plus anciennes chroniques des Vénitiens ſont du onzieme ſiecle. C'étoient des annales écrites en mauvais latin, ou en langue vulgaire & barbare, ſans diſcernement, ſans choix & ſans critique. Les plus eſtimées apartiennent au quatorzieme ſie-

cle, & ont été compofées par le doge André Dandolo. Alors on effayoit d'écrire l'hiftoire: mais c'eft un art qui demande des connoiffances, un jugement & un goût qu'on n'avoit pas. Il ne peut fe perfectionner qu'après tous les autres: il faut qu'il y ait eu des compilateurs laborieux, des érudits qui aient travaillé avec quelque critique, des poëtes qui aient poli la langue, & même encore des philofophes qui aient enfeigné à voir. Venife, au quatorzieme fiecle, n'avoit donc, & ne pouvoit avoir que de mauvais hiftoriens. On y cultivoit cependant la poëfie: mais elle ne faifoit que d'y naître: elle y étoit groffiere, & le gouvernement circonfpect de cette république ne donnoit pas au genie cet effor qui fait les grands poëtes.

Les lettres dans des circonftances, où elles paroiffoient devoir faire des progrès, étoient rétardées par la protection acordée aux mauvaifes études.

Dans le tableau que je viens de faire de Naples & de Venife, vous voyés des circonftances favorables à la naiffance de la poëfie. Les peuples recherchoient les chofes de goût avec paffion; ils étoient affés riches pour fe les procurer. C'eft la nobeffe qui cultivoit les arts & les fciences; & les rois acueilloient les talens, & les excitoient par des récompenfes. Mais tout cela ne fuffit pas: c'eft que la protection des grands eft quelquefois plus nuifible qu'utile aux progrès de l'efprit humain. Trop

ignorans, ils dispensent mal leurs bienfaits, & ils n'encouragent que les faux talens. Plus ils protégeoient les universités, plus ils leur acordoient de privileges, plus ils pensionnoient les professeurs; plus aussi ils égaroient les esprits, & mettoient d'entraves aux meilleurs. En effet dès que le jargon de l'école conduisoit aux honneurs & aux richesses, il étoit naturel qu'on n'étudiât que ce jargon, & qu'on se soulevât avec scandale contre quiconque oseroit parler un autre langage.

La Toscane en devoit être le berceau.

Où doit donc naître la poësie, me demanderés vous? dans un pays riche; où comme à Naples & à Venise, on recherchera les choses de goût, & où l'amour de la liberté parmi les troubles permettra de penser, & enhardira à dire ce qu'on pense. La Toscane sera donc l'Attique de l'Italie, elle sera le berceau des arts. Ce n'est pas que l'esprit de liberté soit par-tout également nécessaire pour produire des hommes de talens, puisque nous en verrons naître dans des monarchies: mais je crois qu'il étoit nécessaire pour les produire la premiere fois. Ce n'est qu'aux ames qui se croient libres, qu'il apartient de créer, & de communiquer aux autres esprits une force qu'ils n'auroient pas trouvée en eux-mêmes.

Au commencement du treizieme ſiecle, lorſque toute l'Italie étoit partagée entre l'empereur & le pape, les Florentins ſe diviſerent en deux factions & prirent les noms de Guelfes & de Gibelins. Aſſés heureux pour étouffer enfin cet eſprit de parti, ils ſe gouvernerent en république après la mort de Frédéric II, arrivée en 1250, & nous avons vu qu'en dix ans Florence devint la principale ville de la Toſcane, & fut une des premieres de l'Italie. Mais l'eſprit de faction recommença: le gouvernement eſſuya bien des révolutions: deux nouveaux partis ſe formerent, celui des Blancs & celui des Noirs: les factions des Guelfes & des Gibelins continuoient; & on comptoit encore celle du peuple & celle de la nobleſſe. C'eſt au milieu de ces factions que les talens devoient naître, pour procurer à un peuple riche les arts agréables, dont il ſentoit le beſoin. Dans un gouvernement plus calme les eſprits n'auroient pas pris le même eſſor. Athenes eût-elle eu tant d'hommes à talens, ſi elle n'eût pas été une démocratie floriſſante, c'eſt-à-dire, une république riche & diviſée par des partis? non ſans doute: car les citoyens ne ſe ſeroient pas ocupés des arts avec une ſorte d'enthouſiaſme, s'ils avoient traité dans le calme les affaires du gouvernement.

A Florence les factions mêmes devoient contribuer à la naiſſance des arts.

Dante. Alighieri Dante, né à Florence en 1265, se forma parmi les troubles, auxquels il prit part. Il étoit de la faction des Blancs, & il fut banni avec eux, lorsque Charles de Valois vint à Florence. Voila le premier poëte italien: c'est lui qui polit le premier sa langue, & il écrivit avec une élégance, qu'on ne trouve pas dans ceux qui ont cru faire des vers avant lui. Son principal ouvrage est une satire des mœurs de son tems: il les peint avec les traits les plus hardis; & on voit que pour former un pareil poëte, il falloit un esprit républicain, & même un esprit de parti. Il mourut en 1321. Alors se formoit un nouveau poëte qui achèvera de polir la langue italienne.

Pétrarque. Pétrarque naquit en 1304 à Arezzo, où s'étoit retirée sa famille, proscrite dans le même tems & pour les mêmes causes que Dante. Pétraceo, son pere, désespérant de rentrer dans sa patrie, alla s'établir à Avignon, où Clément V venoit de fixer sa cour. Il destinoit son fils à l'étude de la jurisprudence, qui étoit alors le grand chemin de la fortune: mais le jeune Pétrarque s'en dégoûta bientôt. La candeur de mon ame, disoit-il, ne me permet pas de me livrer à une étude, que la dé-

pravation des mœurs a rendue pernicieuſe. La plûpart des hommes ne veulent connoître les lois, que pour pouvoir les éluder eux-mêmes, ou aprendre aux autres à les violer impunément. Il ne m'eſt pas poſſible, ajoutoit-il, de faire de cette étude un abus ſi contraire à la probité. Il s'adonna donc tout entier à la poëſie, avec un ſuccès qui le fit paſſer pour magicien: car Apollon, diſoit-on, n'eſt pas un dieu, & par conſéquent il ne peut être qu'un diable. On l'acuſa encore d'héréſie, parce qu'il liſoit Virgile. Mais s'il eut pour ennemis tous les ennemis des lettres, il eut pour protecteurs tous les princes qui les aimoient. Les Florentins, honteux de le compter parmi les proſcrits, lui députerent Bocace, l'inviterent à revenir dans ſa patrie, & voulurent lui rendre tous les biens, dont ſon pere & ſa mere avoient été dépouillés. Pétrarque mourut peu d'années après à Arcquà en 1374. Je n'entrerai dans aucun détail ſur la vie, ni ſur les ouvrages de ce poëte. D'autres l'ont fait: mais ſi vous voulés le connoître, vous le lirés.

Les Florentins cultivoient auſſi la proſe: car les hiſtoriens Jean & Mathieu Villani étoient contemporains des deux Charles & de Bocace.

Robert, rois de Naples. D'autres avoient même écrit l'hiſtoire avant eux. Mais Bocace, que je viens de nommer, eſt proprement le premier écrivain en proſe; puiſqu'à cet égard il fixa la langue italienne, qui lui doit autant qu'au Dante, & qu'à Pétrarque. Il naquit à Certaldo en 1313, & mourut au même lieu en 1375.

Ceux qui les premiers ont du goût, le communiquent rapidement.

Quand une fois le goût à diſparu, il eſt des ſiecles avant de renaître; & il ne ſe reproduit point, ou il ſe reproduit tout-à-coup. Il ſemble que toute la dificulté ſoit d'en aprocher; & que quand on en aproche, on ne puiſſe pas ne le pas ſaiſir. Le Dante, Pétrarque & Bocace devoient donc avoir de grands ſuccès, & leur goût devoit ſe communiquer à tous les bons eſprits qui les liſoient.

Je diſtingue deux ſortes de vérités: les vérités de raiſon, & les vérités de ſentiment. Les premieres ſont hors de nous; & quelque proche qu'elles ſoient, nous pouvons toujours porter mal adroitement la main à côté. Les ſecondes au contraire ſont en nous, ou ne ſont point: c'eſt pourquoi en aprocher ou les ſaiſir c'eſt la même choſe. On peut raiſonner avec mon eſprit, ſans m'éclairer: mais on ne peut pas remuer mon ame d'une maniere

nouvelle & agréable qu'auſſitôt je ne ſente le beau. Le goût eſt donc un ſentiment, qui doit ſe tranſmettre avec rapidité.

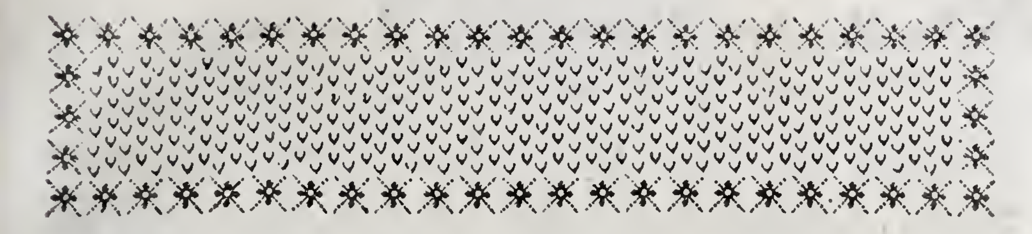
Il paſſe auſſitôt d'un genre dans un autre.

Lorſqu'on ſent le beau dans un genre, on eſt capable de le ſentir dans tout autre: car c'eſt le même goût qui juge de la beauté d'une ſcene, & de la beauté d'un tableau. Auſſi dans le tems des progrès prompts de la poëſie, les Florentins commençoient à cultiver avec ſuccès la peinture & l'architecture. Cimabue mourut en 1300, âgé de ſoixante-dix ans, & laiſſa pour éleve Giotto, qui mourut en 1336.

La priſe de Conſtantinople, bien loin de porter le goût en Italie, a retardé le progrès des lettres.

Les beaux arts ſont donc nés en Italie, pendant le treizieme & le quatorzieme ſiecles, & par conſéquent longtems avant la ruine de l'empire grec: cependant on veut que la priſe de Conſtantinople ſoit l'époque de leur naiſſance, & que cette révolution ait été néceſſaire, pour aporter aux Italiens le goût qu'ils avoient déja, & qu'ils avoient bien mieux que les Grecs de Conſtantinople. Frappés d'une révolution qui a fait prendre à l'Europe une face nouvelle, nous avons cru qu'elle a influé dans les progrès de l'eſprit, parce que nous ſupoſons qu'elle a tout fait. Cependant les Italiens, comme les Grecs, ſe ſont formés d'a-

près eux-mêmes; & s'ils doivent aux étrangers, ils leur doivent peu. Il eſt même certain que la priſe de Conſtantinople les retarda, parce que la langue grecque, dont l'étude devint à la mode, fit négliger les langues vulgaires. Auſſi l'Italie ne produiſit-elle pas dans le quinzieme ſiecle, des écrivains auſſi bons que Dante, Pétrarque & Bocace: ce n'eſt pas que l'érudition n'ait enſuite contribué à l'avancement des lettres, en mettant les gens de goût en état d'étudier de bons modeles, & en amaſſant des matériaux, dont ils ſurent faire uſage. Il en eſt de même de l'art d'imprimer qui fut inventé dans le quinzieme ſiecle. Il nuiſit d'abord au goût par la facilité qu'il donna de devenir érudit; & tel italien qui auroit été un écrivain élégant s'il eût étudié ſa langue, ſe contenta de lire les livres grecs qui devenoient plus communs, & ſe piqua d'en ſentir les beautés qu'il ſentoit mal. Si la priſe de Conſtantinople a produit du ſavoir, elle a produit encore une pédanterie, que l'imprimerie a rendue plus commune; & le goût ne renaîtra, que lorſqu'on étudiera les langues vulgaires. C'eſt ce que nous verrons, quand nous reprendrons l'hiſtoire de l'eſprit humain au commencement du ſeizieme ſiecle.

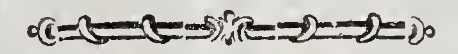


LIVRE DIXIEME.



CHAPITRE I.

Des principaux états de l'Europe depuis Charles VII, jusqu'à la mort de l'empereur Maximilien I.



Frédéric III est le dernier empereur, qui ait été couronné à Rome.

JE n'ai rien dit de Frédéric III, parce que les actions de ce prince foible, indolent & avare, influent peu sur l'histoire de l'Europe & peuvent être ignorées. Successeur d'Albert II en 1440, il est mort en 1493 ; & si son regne a été long pour les Allemands, il sera court pour vous & pour moi. Ce prince est le dernier qui ait été couronné à Rome.

Le regne de Maximilien I est l'époque où l'ambition commence à faire mouvoir

Maximilien, son fils, toujours actif & souvent inquiet, nous ocupera davantage. Courageux, protecteur des lettres, généreux jusqu'à la prodigalité, plus fécond en projets

ensemble les principales puiſſances de l'Europe.

qu'habile dans l'exécution, il a mérité l'eſtime, l'amour & le blâme. Cependant je ne me propoſe pas de le ſuivre dans toutes ſes entrepriſes. Comme ſon regne eſt l'époque, où l'Europe prenant une face nouvelle, les puiſſances vont tenter de ſe gouverner par des principes, & que leurs intérêts vont ſe croiſer & ſe mêler; il me ſuffira déſormais de conſidérer dans les princes ce qui peut contribuer à vous faire ſaiſir l'enſemble de la ſcene qui va s'ouvrir à vos yeux. Vous pourés me reprocher, Monſeigneur, que je mets des bornes à mon plan, lorſqu'il ſemble que je devrois l'étendre davantage: car nous touchons aux tems où l'hiſtoire devient pour nous plus intéreſſante & plus inſtructive. Mais auſſi plus nous avancerons, plus elle ſera compliquée; & cependant je n'ai ni le tems, ni les moyens, ni les connoiſſances néceſſaires pour vous montrer en détail les reſſorts qui vont mouvoir l'Europe. Je ſens mon ignorance, & ſi j'étois moins ignorant, je ſentirois encore mieux combien cette entrepriſe eſt au deſſus de mes forces. Il me faudroit ſouvent tâtonner: je ferois de vains efforts pour vous aprendre ce que je ſais mal moi-même, & je ne vous offrirois que des tableaux confus. Ce ſera donc aſſés

pour moi, ſi je vous mets en état de lire les meilleurs ouvrages que nous avons en ce genre, & ſi j'y fais puiſer les ſecours dont j'ai beſoin.

En 1477, Maximilien avoit épouſé Marie, héritiere de la maiſon de Bourgogne, fille de Charles & petite-fille de Philipe le Bon. Les états de cette princeſſe comprenoient le duché de Bourgogne, la Franche-Comté, & les Pays-Bas, à la reſerve d'Utrecht, d'Over-Iſſel & de Groningue. Mais le roi de France ayant fait valoir des droits ſur pluſieurs de ces provinces, Maximilien, qui ne recevoit pas de ſecours de ſon pere, n'avoit pu ſoutenir la guerre avec ſuccès; & lorſqu'il fut empereur, il ne fut pas non plus en état de la recommencer avec avantage. Ses ſucceſſeurs n'oublieront pas leurs droits, & le mariage de Marie de Bourgogne ſera pendant plus de deux ſiecles une des cauſes d'une guerre preſque continuele. Ce prince avoit épouſé Marie, héritiere de la maiſon de Bourgogne.

Le gouvernement féodal prit ſous Maximilien une forme plus réguliere. Cet empereur diviſa l'Allemagne en dix cercles, l'Autriche, la Baviere, le Bas-Rhin, la Haute-Saxe, la Franconie, la Suabe, le Haut-Rhin, la Weſtphalie, la Baſſe-Saxe & la Bourgogne. Mais Il diviſe l'Allemagne en cercles.

comme la Bourgogne ne fait plus partie de l'empire, on ne compte aujourd'hui que neuf cercles.

Il crée la chambre impériale qui devoit prendre connoissance des diférens des princes.

On regla le gouvernement intérieur de chaque cercle; on les lia par une association, qui tendoit à n'en faire qu'un seul corps; des assesseurs, députés de chaque province, formerent une *chambre impériale*, pour prendre connoissance des diférens; & on défendit toute hostilité & voie de fait, sous peine à l'agresseur d'être traité comme ennemi public. On créa même une assemblée toujours subsistante, pour représenter la nation dans l'intervale des dietes, & pour décider souverainement des principales affaires, qui pouvoient intéresser le corps germanique.

Ces moyens ne pouvoient assurer la tranquilité.

Ce plan étoit sage: cependant il ne pouvoit pas s'établir solidement parmi des princes, qui dédaignoient de plaider devant un tribunal, quand ils croyoient pouvoir se faire justice par les armes. Il auroit encore fallu une puissance capable de faire respecter les lois. C'est ce qui manquoit à l'Allemagne, & à quoi Maximilien n'avoit pas pu remédier. Le tems achevera son ouvrage. Ce prince mourut en 1519. Nous aurons ocasion d'en parler encore.

Les troubles d'Angleterre qui avoient été si favorables à la France, continuerent encore longtems après la mort de Charles VII. La maison d'York avoit usurpé le trône sur la maison de Lancastre, Edouard IV regnoit, & Henri VI étoit enfermé dans la tour de Londres. Marguerite fille de René d'Anjou, & femme de Henri, vivoit pleine de ressources & de courage. Cette héroine avoit déja deux fois, par sa conduite & par ses victoires, delivré son mari tombé entre les mains de ses ennemis. Elle paroissoit enfin ne pouvoir plus former de projets, lorsqu'Edouard, aliénant les grands mêmes qui l'avoient servi, fit naître de nouveaux troubles dont elle sut profiter. Elle rétablit Henri en 1470. Troubles en Angleterre sous Henri VI qui perd la couronne & la vie.

Edouard, forcé de s'enfuir, avoit cherché un asile en Hollande, d'où il revint l'année suivante avec les secours qu'il obtint de Charles duc de Bourgogne, son beau-frere. Il remonta sur le trône. Henri enfermé une seconde fois dans la tour, y perdit bientôt la vie; & Marguerite, faite prisonniere, ne recouvra sa liberté qu'en 1475, que Louis XI, roi de France, donna cinquante mille écus pour sa rançon.

Il ne restoit plus de la maison de Lancastre que Marguerite de Sommerset & son fils Fin de la domination des Plantagenets.

le comte de Richemond, qu'elle avoit eu de ſon mariage avec Edmond Tudor. Mais les Sommerſets n'étoient qu'une branche bâtarde de Lancaſtre; & quoiqu'ils euſſent été légitimés, on ne leur avoit jamais reconnu aucun droit à la couronne. Edouard n'ayant donc plus de concurrent, les guerres civiles ceſſerent; & après ſa mort arrivée en 1483, ſon fils Edouard V monta ſur le trône.

La même année le nouveau roi qui n'avoit que douze à treize ans perdit la couronne avec la vie; & ſon frere fut, ainſi que lui, ſacrifié à l'ambition du duc de Gloceſter leur oncle. L'uſurpateur, qui avoit pris ſes meſures pendant le regne de ſon frere, Edouard IV, ſe fit couronner ſous le nom de Richard III. Il ne jouit pas longtems de ſon crime. Perſuadé qu'il ne pouvoit s'affermir, qu'en répandant le ſang de tous ceux qu'il craignoit, il ſouleva la nobleſſe; & le comte de Richemond, qui s'étoit retiré en France, parut à la tête des mécontens & fut proclamé roi ſous le nom de Henri VII, après une victoire où Richard perdit la vie. Ainſi finit, en 1485, la domination des Angevins ou Plantagenets, dont Henri II avoit été le chef, & qui regnoient depuis plus de trois cents ans. Il ne

reſtoit plus d'enfant mâle de la poſtérité d'Edouard III, qu'un jeune prince, que Henri VII fit périr quelques années après.

L'extinction des maiſons de Lancaſtre & d'York termina les guerres civiles, qui duroient depuis plus de trente ans; & pendant leſquelles les deux partis, ſous les deviſes de roſe-rouge & de roſe-blanche, ſe livrerent treize batailles, & firent périr quatre-vingts princes du ſang & plus de onze cents mille hommes.

Puiſſance de Charles VII après l'expulſion des Anglois.

C'eſt en 1453 que Charles VII, roi de France, avoit entiérement chaſſé les Anglois. Toujours diviſés depuis, ils n'étoient plus à craindre; & le roi, qui avoit réuni tant de provinces à la couronne, étoit d'autant plus puiſſant, que l'eſprit de faction s'étoit peu-à-peu éteint pendant la longue guerre, qui avoit réuni tous les François contre l'ennemi commun. D'ailleurs les vaſſaux avoient oublié les droits, qu'ils avoient perdus ſous d'autres regnes. Si auparavant ils n'avoient pas ſu les défendre, il leur étoit déſormais impoſſible de les recouvrer; & le gouvernement féodal étoit preſque entiérement ruiné. En effet il ne reſtoit plus que deux grands fiefs, le duché de Bourgogne & celui de Bretagne; & on pou-

voit eſpérer de les réunir un jour à la couronne.

Caractere de Louis XI.

Louis XI, fils & ſucceſſeur de Charles VII, eut donc au commencement de ſon regne plus de puiſſance que n'en avoit eu aucun de ſes prédéceſſeurs. Pour affermir ſon autorité ou pour l'acroître même, il ne falloit que l'étayer ſur l'amour & le reſpect, en montrant de la juſtice & de la fermeté. Mais plus Louis crut qu'il pouvoit tout, plus il ambitionna d'être abſolu. C'eſt par la terreur qu'il voulut dominer; & comme il avoit été rebele envers ſon pere, il fut cruel avec ſes ſujets, & perfide avec ſes voiſins. Il eut les vices d'une ame tout-à-la fois timide & féroce; imprudent, fourbe, ſanguinaire, ſuperſtitieux, il montra quelque eſprit & peu de vertus.

Il eſt incapable de bien placer ſa confiance.

Son premier ſoin fut de diſgracier ceux que Charles avoit employés, & dont tout le crime étoit d'avoir été fideles à leur roi. Il les remplaça par des hommes qu'il croyoit à lui, parce qu'ils lui avoient été atachés, lorſqu'il étoit rebele; & comme ſi la trahiſon eût été un titre à ſa faveur, il rendit la liberté au duc d'Alençon que Charles avoit fait enfermer pour avoir conſpiré contre l'état. Il

craignoit le mérite & la naiſſance: il aimoit à employer des hommes ſans conſidération, qu'il pouvoit ſacrifier impunément; & communiquant ſa méfiance à ſes courtiſans & à ſes miniſtres, il les mettoit dans l'impuiſſance de le ſervir, & les invitoit à prévenir leurs diſgraces par des trahiſons.

Il ne faut donc pas s'étonner ſi ſon regne, qui auroit pu être paiſible & floriſſant, fut d'abord troublé par une guerre civile, où il fut ſur le point de perdre la couronne & la vie. Il falloit que ſon gouvernement fût bien odieux au peuple, puiſque les rebeles oſerent ſe ſoulever contre lui ſous le prétexte du bien public. Louis ne termina cette guerre qu'en acordant aux chefs des ligués tout ce qu'ils exigerent de lui: mais au lieu de tenir ſes engagemens, il les trompa les uns après les autres, & reprit ce qu'il avoit cédé.

Guerre du bien public.

Il fut cependant pris lui-même dans les piéges qu'il tendoit, & il ſe crut fort heureux d'en ſortir avec des humiliations. Croyant tromper plus ſurement Charles duc de Bourgogne, il feignit de vouloir négocier en perſonne avec lui, & lui demanda un ſauf-conduit pour l'aller joindre à Péronne. A peine y fut-il arrivé, que Charles aprit que les Lié-

Louis XI traître envers Charles duc de Bourgogne, en eſt puni.

geois, ſes ſujets, s'étoient révoltés à la ſollicitation du roi. Ce prince ſe fût peut-être cruellement vengé d'une trahiſon auſſi hardie, s'il n'eût pas été retenu par des perſonnes à qui il donnoit ſa confiance, & que l'argent de Louis avoit gagnées. Il balança pluſieurs jours ſur le parti qu'il avoit à prendre, pendant que le roi, enfermé dans le château, étoit dans les plus vives inquiétudes. Il lui rendit enfin la liberté: mais ce fut après lui avoir fait ſigner un traité tel qu'il le lui préſenta; & pour achever de l'humilier, il le força de marcher avec lui contre les Liégeois, que Louis avoit lui-même promis de ſoutenir dans leur révolte.

Sa conduite avec le duc de Berri ſon frere

Le duc de Berri, un des chefs de la ligue du bien public, avoit forcé le roi, ſon frere, à lui donner le duché de Normandie en apanage; & Louis, qui le lui avoit enlevé bientôt après, venoit de lui aſſurer la Champagne & la Brie, par le traité fait avec le duc de Bourgogne. C'étoit raprocher deux princes déja trop unis. Auſſi négocia-t-il auprès de ſon frere, pour lui faire accepter la Guienne en échange des provinces cédées.

Il réuſſit dans cette négociation: mais il craignoit encore que ſon frere n'épouſât Ma-

rie héritiere de Bourgogne. Il tentoit tout pour empêcher ce mariage, lorſque le duc de Guienne mourut de poiſon; & Louis fut vivement ſoupçonné d'être l'auteur de ce crime. Ici finit l'uſage qui renouvelloit continuellement le gouvernement féodal: car le duc de Guienne eſt le dernier prince du ſang, qui ait joui des droits de ſouverain dans ſes apanages.

Sans m'arrêter ſur les autres détails de ce regne, je remarquerai ſeulement comment Louis XI acrut la puiſſance des rois.

Il pouvoit être abſolu ſans être cruel.

Lorſqu'après une longue ſuite de guerres, les familles qui entretenoient l'eſprit de faction, ſont éteintes ou domptées, il faut néceſſairement que le peuple qui commence à goûter le repos, craigne de voir renaître les troubles. Les François devoient donc ſe croire trop heureux de n'avoir enfin qu'un maître, quel qu'il fût. Telle étoit à peu-près la ſituation de la France, lorſque Louis XI parvint au trône. Il ne falloit plus qu'intimider pour aſſervir. Il intimida: quatre mille ſujets, dit-on, furent exécutés en public ou en ſecret: il imagina de nouveaux ſuplices; & ſa puiſſance abſolue fut plus l'ouvrage de ſa cruauté que de ſa politique. S'il eut des guerres à ſoutenir, il n'eut point d'ennemis re-

doutables. Ce n'étoit que des reſtes de factieux, ſans talens, ſans concert, & qu'on intimidoit comme le peuple. Charles, duc de Bourgogne, n'étoit lui-même qu'un eſprit inquiet, emporté, préſomptueux, haï de ſes ſujets & de ſes courtiſans.

Domaines, qu'il réunit à la couronne.

Louis ſe ſaiſit de la Bourgogne après la mort de Charles. Héritier de la maiſon d'Anjou, il réunit quelque tems après à la couronne le Maine, l'Anjou, la Provence, & il eut des droits ſur le royaume de Naples. Il acquit encore pluſieurs villes en Picardie, preſque tout l'Artois, le comté de Boulogne, le Rouſſillon, la Cerdagne & d'autres domaines. C'eſt ainſi que pendant ce regne, l'agrandiſſement de la monarchie concourut avec la ſoumiſſion des peuples à l'acroiſſement de l'autorité royale. On peut encore remarquer que Louis XI porta à quatre millions ſept cents mille livres les tailles, qui lorſque, ſous Charles VII, elles furent impoſées pour la premiere fois, n'avoient produit que dix-huit cents mille francs. Le marc d'argent valoit alors dix livres. Ainſi les tailles raportoient plus de vingt-trois millions de notre monnoie.

Il fait rendre la juſtice.

Je ne dois pas oublier une choſe qui contribuoit ſans doute à l'affermiſſement de l'au-

torité royale: c'eſt que quelque injuſte que fût Louis XI, il vouloit qu'on rendît la juſtice, il y veilloit. Il ſe propoſoit même lorſqu'il mourut, d'abréger la longueur des procédures & d'établir dans tout le royaume les mêmes meſures, les mêmes poids & les mêmes coutumes. Enfin il fut aſſés éclairé pour ne pas hauſſer & baiſſer les monnoies à l'exemple de ſes prédéceſſeurs. Il a pu ſe repentir de n'avoir pas ſu ménager le mariage de Marie de Bourgogne avec le dauphin. Cette faute enleva les Pays-Bas à la France & fut le principe de l'agrandiſſement de la maiſon d'Autriche.

1483

Il laiſſe la couronne à Charles VIII, & le gouvernement du royaume à Anne de Beaujeu.

Charles VIII avoit quatorze ans lorſque le roi ſon pere mourut. Il n'étoit point mineur par la loi de Charles V, dit M.r de Voltaire, mais il l'étoit par celle de la nature. Le défaut d'éducation le rendit encore incapable de gouverner: car Louis n'avoit cru s'aſſurer de l'obéiſſance de ſon fils, qu'en le tenant dans la plus grande ignorance; & ceux à qui il l'avoit confié avoient parfaitement rempli ſes intentions. Pour ſupléer à l'incapacité du jeune roi, il laiſſa par ſon teſtament le gouvernement du royaume à ſa fille ainée, Anne femme de Pierre de Bourbon ſeigneur de Beaujeu.

1484 Cette princesse étoit digne de ce choix ; & il fut aprouvé par les états-généraux, tenus à Tours l'année suivante. Cependant le duc d'Orléans, comme premier prince du sang, prétendit avoir seul droit au gouvernement de l'état : les autres princes apuyerent ses prétentions ; & il fit avec eux une ligue, dans laquelle entrerent Maximilien & le duc de Bretagne. Ce regne commença donc par une guerre civile.

Guerre civile qui finit par la défaite du duc d'Orléans.

Anne de Beaujeu rompit plusieurs fois les mesures des conjurés. Elle sut même en attirer quelques-uns dans son parti ; & la paix fut rétablie en 1488, par la défaite du duc d'Orléans, qui fut fait prisonnier.

1488

Charles épouse l'héritiere de Bretagne.

La même année François II, duc de Bretagne, étant mort, le roi de France arma pour enlever cette province à la fille ainée & héritiere de François : mais la guerre que lui faisoit Maximilien, & celle dont le roi de Castille le menaçoit, lui firent bientôt préférer d'aquérir la Bretagne, en épousant la princesse.

La chose n'étoit pas sans dificultés : car il avoit déja fiancé Marguerite, fille de Maximilien ; cette princesse étoit à la cour de France depuis plusieurs années ; & pendant qu'il

ſ esoit de vains efforts pour conquérir la Bretagne, Maximilien lui-même venoit d'en épouſer l'héritiere par procureur. La ducheſſe d'ailleurs qui avoit de l'éloignement pour le roi, ſe refuſoit à ce mariage, & donnoit pour raiſon qu'elle ne pouvoit en conſcience rompre ſon premier engagement. Une armée, qui aprocha à la vue de Rennes, leva ſes ſcrupules, & la força de ſe rendre aux empreſſemens de Charles. Maximilien, doublement offenſé, prit les armes par vengeance, & les quitta par impuiſſance de continuer la guerre. 1491

Le roi avoit rendu la liberté au duc d'Orléans, lorſque honteux de ſe conduire par les ſages conſeils d'Anne de Beaujeu, il ſe livra à des favoris qui lui en donnerent de mauvais, & crut gouverner par lui-même. Il céda la Franche-Comté & l'Artois à Maximilien; il rendit la Cerdagne & le Rouſſillon à Ferdinand le Catholique; & lorſqu'il abandonnoit ces provinces qu'il pouvoit dificilement perdre, il demandoit ſeulement qu'on ne le troubleroit pas dans la conquête du royaume de Naples qu'il ne devoit pas conſerver.

Il ſe propoſe la conquête du royaume de Naples.

La France, ayant ceſſé d'être déchirée par des guerres civiles, étoit alors l'état le plus puiſſant. Elle pouvoit déployer ſes forces,

& ſe rendre redoutable, ſi elle avoit un roi qui ſût les employer. Il eſt aiſé de prévoir quel ſera le ſuccès d'une entrepriſe formée par un prince ſans expérience, qui certainement n'avoit rien prévu. Voyons quel étoit l'état de l'Italie.

Plusieurs prétendans au duché de Milan.

Philipe Marie Viſconti ne laiſſant point d'enfant mâle, avoit diſpoſé, en 1447, du duché de Milan en faveur d'Alphonſe roi de Naples, concurrent & vainqueur de René d'Anjou. L'amitié qu'il avoit conçue pour ce prince, l'alliance qui étoit entre eux, car ſa fille avoit épouſé le petit-fils du roi de Naples, & la crainte que les Vénitiens ne ſe rendiſſent maîtres du Milanès, furent les motifs qui le déterminerent à ce choix.

Cependant François Sforce, fils bâtard de ce Sforce, ſoldat de fortune, que nous avons vu à Naples, formoit des prétentions ſur le duché de Milan, parce qu'il avoit épouſé la fille naturelle de Philipe Marie. Charles, duc d'Orléans, en formoit encore, & il ſe fondoit ſur les droits de Valentine ſa mere, qui étoit ſœur de Philipe, & à qui la ſucceſſion avoit été promiſe par contrat de mariage : mais il fut hors d'état de les faire valoir.

Cette ville veut ſe gouverner elle-même.

Il y eut alors trois partis dans Milan, un pour Alphonſe, un autre pour Sforce & un

dernier qui vouloit établir le gouvernement républicain. Celui-ci qui étoit le plus fort, ſoutint que le duché devoit retourner à l'empire; ne voulant donner Milan qu'à un prince qui ne le pouroit pas garder, & ſe propoſant d'acheter de Frédéric III le droit de s'ériger en république. C'eût été un argent bien mal employé: car ce prince étoit auſſi foible pour protecteur que pour maître. Quoi qu'il en ſoit, les Milanois eſſayerent de ſe gouverner eux-mêmes.

Pavie & Parme, qui juſqu'alors en dépendoient, imaginerent auſſi de faire le même eſſai. Les villes de Lodi & de Plaiſance ne porterent pas leurs vues ſi haut; & contentes de ſe ſouſtraire à la domination de la république de Milan, elles ſe donnerent aux Vénitiens.

Ainſi que Pavie & Parme.

Dans cette poſition, le parti le plus ſage pour les Milanois étoit d'abord de laiſſer faire ces villes, & de ſonger ſeulement aux moyens d'établir une bonne forme de gouvernement parmi eux. Ils voulurent conquérir avant d'avoir aſſuré leur liberté, & ce fut leur perte, d'autant plus qu'ils eurent encore l'imprudence de donner à Sforce le commandement de leurs troupes. Ce général ſe préſenta

Les Milanois ſe livrent imprudemment à François Sforce.

devant Pavie, qui se soumit à lui, à condition qu'il ne la céderoit pas aux Milanois. Il rendit ensuite inutiles les efforts du duc d'Orléans, qui avoit passé les Alpes. Enfin ayant eu des avantages sur les Vénitiens, il sut se servir d'eux pour usurper la souveraineté de Milan.

Ludovic Sforce usurpe l'autorité sur Jean-Galéas-Marie son neveu.

Galéas Marie, son fils, qui lui succéda, cruel & sans mœurs, fut haï & assassiné après un regne de dix ans. Il laissa un fils mineur, Jean-Galéas-Marie, qui regna d'abord sous la tutelle de sa mere & du chancelier Simonetta. Bientôt Ludovic Sforce, dit le Maure, oncle de ce jeune prince, chassa de Milan la duchesse, fit couper la tête au chancelier, & se saisit de la régence ou plutôt de la souveraineté; car il ne laissa que le nom de duc à son neveu.

Le royaume de Naples avoit été florissant sous Alphonse, concurrent de René d'Anjou.

Les Napolitains avoient été plus heureux sous Alphonse, qui prit le premier le titre de roi des Deux-Siciles. Il préféra ce royaume aux autres qu'il possédoit, le rendit plus florissant qu'il n'avoit jamais été, le laissa par sa mort, en 1458, à Ferdinand duc de Calabre, son fils naturel, & disposa des royaumes d'Aragon & de Valence en faveur de Jean, roi de Navare, son frere.

Alors tout changea. Les premiers troubles furent causés par Calixte III, qui déclara que Ferdinand étoit un enfant supofé, & que la couronne des Deux-Siciles étoit dévolue au saint siege. Ils finirent bientôt par la mort de ce pape, & il en survint de plus grands ; car Jean d'Anjou, apellé par des seigneurs qui s'étoient révoltés, fut au moment de se rendre maître du royaume. Ferdinand dut son salut à un corps de troupes, que lui envoya François Sforce duc de Milan ; à l'adresse de Robert Saint-Sévérin, qui sut ramener les principaux rebeles ; & à un héros, qu'il n'attendoit pas : c'étoit Scanderberg, qui n'avoit pas oublié des secours qu'Alphonse lui avoit envoyés, lorsqu'il avoit été ataqué par les Turcs.

Troubles sous Ferdinand son fils.

La prosperité dévoila des vices, qu'on entrevoyoit déja dans Ferdinand. Malheureusement on les découvrit encore dans son fils Alphonse. Avares & cruels l'un & l'autre, ils se rendirent odieux, & souleverent encore les peuples. Cependant les dernieres années de ce regne furent tranquiles.

Pendant que Ferdinand regnoit à Naples, & que Ludovic étoit plutôt souverain de Milan que tuteur de son neveu, Laurent Médici gouvernoit Florence. Ce sage citoyen,

Laurent Médici s'occupoit des moyens d'assurer la paix de l'Italie ;

l'ame de ſa république, tenoit dans la balance les diférens princes d'Italie, & maintenoit toutes les puiſſances en équilibre. Il importoit au ſalut de ſa patrie qu'aucune ne s'agrandît; c'étoit même l'intérêt bien entendu de toutes enſemble : mais diviſées de tout tems, toujours ocupées à s'obſerver avec défiance, & ne ceſſant jamais de former des prétentions, étoit-il poſſible qu'elles connuſſent leurs vrais intérêts?

tandis que toutes les puiſſances formoient des projets de guerre.

Le roi des Deux-Siciles avoit des droits ſur Milan, & d'ailleurs Alphonſe ſouffroit impatiemment que Jean Galéas, à qui il avoit donné ſa fille & qui étoit âgé de plus de vingt ans, n'eût que le nom de duc, pendant que Ludovic uſurpoit toute l'autorité. Il ſollicitoit donc Ferdinand ſon pere, à prendre les armes contre cet uſurpateur. Pour écarter cet orage, Ludovic inquiet & ambitieux, devoit naturellement chercher à ſuſciter des troubles dans le royaume de Naples; & il le pouvoit facilement en ſe prêtant aux vues des papes, toujours prêts à favoriſer la maiſon d'Anjou, tant qu'elle n'auroit que des prétentions. Les Vénitiens, dont toute l'ambition étoit de s'étendre dans la Lombardie, voyoient avec plaiſir ces ſemences de diviſions,

diſpoſés à prendre les armes pour l'un ou pour l'autre parti ſuivant les circonſtances, & à profiter de la foibleſſe des deux. Les Florentins, forcés par leur ſituation à prendre part à toutes les guerres qui s'élevoient en Italie, étoient dans le cas d'en éprouver tous les maux, ſans en retirer aucun avantage. Ils étoient donc placés pour mieux voir les intérêts de tous, & ils avoient pour leur bonheur les yeux de Medici.

Ferdinand, quoiqu'il eût des vices, avoit des lumieres. Il étoit digne du trône à bien des égards : ſes malheurs l'avoient éclairé, & Laurent acheva de lui ouvrir les yeux : il reconnut qu'il ne ſeroit puiſſant dans ſon royaume, qu'autant qu'il n'auroit point d'ennemis étrangers.

Il étoit de l'intérêt de Ferdinand & de Ludovic d'entrer dans les vues de Laurent.

Ludovic, dans une poſition encore plus critique, craignoit tout-à-la fois les partiſans de ſon neveu, l'ambition des Vénitiens & les prétentions du roi de Naples ; il avoit donc tout à craindre au dedans & au dehors.

Il eſt vraiſemblable que Ludovic & Ferdinand ne ſe ſeroient jamais raprochés d'eux-mêmes. Laurent, qui jugeoit de leurs intérêts mieux qu'eux, ſe fit leur médiateur ; & leur perſuada de former avec Florence une ligue,

Tous trois ligués enſemble ils aſſurent la paix, malgré le pape & malgré les Vénitiens.

pour établir & maintenir la paix en Italie. Après divers accidens qui altérerent d'abord
1480 cette confédération, elle se renouvella pour vingt-cinq ans, & elle força tous les princes à entrer dans ses vues. Il est vrai qu'Innocent VIII, élevé sur la chaire de S. Pierre en 1484, voulut encore exciter des troubles dans le royaume de Naples: trop foible néanmoins lui seul contre les puissances liguées, il fut contraint de se soumettre ; & il ne se conduisit plus que par les conseils de Laurent. Ce fut le bonheur des papes, si c'est un bonheur pour eux d'être souverains: leur autorité s'affermit dans le calme, & le peuple se fit peu-à-peu une habitude de voir un maître dans un pontife, dont Laurent & Ferdinand faisoient respecter la puissance, jusqu'alors au moins contestée.

Venise, plus forte qu'aucune de ces puissances prises séparément, ne pouvoit rien entreprendre, tant qu'elles seroient unies ; & Laurent se servoit de la crainte qu'on avoit de cette république, comme d'un frein pour contenir ses alliés. Mais la considération qu'il avoit aquise, cimentoit seule cette union : car les jalousies invétérées continuoient toujours de subsister.

L'Italie étoit heureuſe. Une population abondante rempliſſoit les villes de citoyens induſtrieux, & les campagnes de laboureurs qui cultivoient juſqu'aux lieux les plus ſtériles. Les arts étoient floriſſans, les talens ſe multiplioient, l'abondance ſe répandoit partout; en un mot, tout proſpéroit ſous des princes qui connoiſſoient leurs intérêts; & le génie de Medici veilloit ſur les peuples & ſur les princes. Voila le pays, dont Charles VIII ſera bientôt le fléau.

L'Italie heureuſe ſous Laurent.

Ces tems heureux paroiſſoient devoir durer, puiſque Medici n'avoit pas encore trente-ſix ans; par où vous voyés combien il étoit jeune lorſqu'en 1466 il fut à la tête de ſa république. Mais il mourut en 1492 dans la quarante-quatrieme année de ſon âge; perte funeſte pour Florence, pour l'Italie entiere, & à laquelle toute l'Europe prit part. Cette mort fut ſuivie de celle d'Innocent VIII, dont la vie inutile d'ailleurs au bien public, étoit du moins utile en une choſe: c'eſt qu'il avoit ſacrifié ſon ambition aux plaiſirs du repos.

Il meurt regretté de toute l'Europe.

Son ſucceſſeur, Rodrigue Borgia Eſpagnol, acheta publiquement le pontificat avec de l'argent & avec des promeſſes. Ferdinand, dit Guichardin, qui n'avoit pas coutume de pleu-

Rodrigue Borgia, Alexandre VI, ſur la chaire de S. Pierre.

rer, verſa des larmes, lorſqu'il aprit l'élévation d'Alexandre VI, c'eſt le nom que prit Borgia; & il prédit que ce pape ſeroit funeſte à l'Italie & à toute la chrétienté. En effet ce pontife déshonora bientôt le ſaint ſiege par ſon ambition, par ſon avarice, par ſes cruautés & par ſes débauches.

Pierre II ſuccede à Laurent.

Pierre II ſuccéda ſans opoſition à Laurent ſon pere. Il n'en eut ni les talens ni les vertus. D'autant plus jaloux de l'autorité qu'il la méritoit moins, il dédaigna, contre l'uſage, de conſulter le conſeil dans les affaires importantes; & cependant il ſe livra tout-à-fait à Virgile des Urſins, homme devoué à la cour de Naples. Les liaiſons qu'il prit avec Ferdinand, donnerent bientôt de l'inquiétude à Ludovic Sforce.

Projet de Ludovic pour montrer au pape combien les confédérés étoient unis.

Les princes chrétiens étoient dans l'uſage d'envoyer des ambaſſadeurs à chaque nouveau pape, pour adorer dans le pontife le vicaire de Jéſus-Chriſt. Ludovic, qui ſe piquoit de prudence, & qui aimoit à ſe diſtinguer par des idées ſingulieres, penſa que tous les ambaſſadeurs des confédérés devroient arriver à Rome le même jour, aller enſemble à l'audience, & un d'eux haranguer au nom de tous. Son deſſein étoit de faire voir que la

confédération formoit, de tant de princes, un seul état.

Ferdinand aprouva volontiers ce projet, & Pierre n'osa le combattre dans le conseil de Florence, où il fut également aprouvé. Il y étoit cependant contraire, parce qu'ayant fait ses préparatifs pour paroître à Rome avec pompe, il craignoit d'être confondu avec les autres ambassadeurs. C'étoit une puérilité sans doute : mais tel étoit son esprit; & il fallut que Ferdinand, pour lui plaire, fît abandonner ce projet à Ludovic.

Ce projet n'est pas exécuté.

Cette condescendance du roi des Deux-Siciles confirma les soupçons de Ludovic. Il la regarda comme une preuve de la trop grande intelligence, qu'il supposoit entre Pierre & Ferdinand; & de ce jour il crut devoir prendre des mesures dans la crainte qu'ils n'armassent ensemble pour rétablir Jean Galéas dans ses droits. Ferdinand en prenoit aussi conjointement avec Pierre contre le nouveau pape, & dans cette vue il venoit de faire acheter à Virgile des Ursins plusieurs petits châteaux qui étoient auprès de Rome. Cependant comme c'étoient des fiefs qui relevoient du saint siege, Alexandre se plaignoit qu'on en eût disposé sans son agrément.

Ludovic en prend de l'ombrage contre Ferdinand & contre Pierre.

Il fomente des divisions qui commençoient entre eux & Alexandre VI.

Ludovic alluma la colere du pape; il lui fit sentir combien il importoit pour lui que son autorité ne fût pas méprisée dès le commencement de son pontificat: il l'enhardit par des secours d'argent & de troupes. En même tems il exhorta le roi de Naples à satisfaire Alexandre; & il invita Pierre à suivre l'exemple de Laurent, qui au lieu de former des partis, étoit par sa médiation le pacificateur de l'Italie.

Ce pape étoit prêt à tout pourvu qu'il obtînt des principautés pour ses neveux.

Nicolas III, de la maison des Ursins, qui monta sur la chaire de S. Pierre en 1277, est le pape qui forma le premier les projets les plus ambitieux pour élever sa famille: car sous prétexte de donner des défenseurs à l'église de Rome, il vouloit établir deux de ses parens, l'un roi de Lombardie & l'autre roi de Toscane. Depuis ce tems le népotisme est devenu comme un droit aux plus grands honneurs, & l'histoire est pleine de neveux, que les papes ont faits princes. Quelques-uns même ont eu cette ambition pour des fils qu'ils ne devoient pas avouer, & que pour cette raison ils apelloient neveux. Or Alexandre VI en avoit plusieurs, qu'il apelloit sans mistere du nom de fils; & quelque jaloux qu'il parût des droits du saint siege, il étoit prêt à les

facrifier à la fortune de fes enfans. Il en vouloit marier un avec une fille naturele d'Alphonfe, demandant pour dot une principauté dans le royaume de Naples. Ferdinand n'étoit pas éloigné d'y confentir; mais Alphonfe n'en vouloit pas entendre parler. Cependant n'ofant montrer la répugnance qu'il avoit pour ce mariage, il fe contentoit de faire naître des dificultés & de gagner du tems.

Le pape, qui connut enfin qu'on le jouoit, voyoit dans l'état écléfiaftique Virgile des Urfins, les Colonnes & plufieurs autres feigneurs puiffans, qui étoient dévoués au roi de Naples, & qui en recevoient des penfions. La crainte fe joignant donc au dépit, il fit en 1493 une ligue avec Ludovic, & avec les Vénitiens, qui s'engagerent à la défenfe de l'état écléfiaftique, & qui lui envoyerent des troupes. L'objet de cette confédération étoit auffi de maintenir Ludovic dans Milan.

Il fe ligue avec Ludovic & avec les Vénitiens.

Cependant Ludovic, comptant peu fur fes alliés, imagina d'inviter Charles VIII à la conquête du royaume de Naples; fans confidérer que cette démarche pouroit être par fes fuites pire que les craintes qu'il vouloit écarter. Il fit même adopter ce projet au pape, auquel il le montra comme le plus fûr pour

Ludovic invite Charles VIII à la conquête du royaume de Naples.

ſe venger de Ferdinand, & pour procurer des principautés à ſes fils.

Ferdinand négocie inutilement pour détourner Charles de cette entrepriſe.

Le roi des Deux-Siciles négocia inutilement avec la cour de France, pour faire abandonner à Charles VIII le deſſein de paſſer en Italie. Envain il tenta de corrompre avec de l'argent ceux qui avoient du crédit ſur ce prince. Ce moyen preſque toujours infaillible ne réuſſit pas, & cependant il auroit été heureux pour la France même qu'il eût réuſſi.

Il ſe réconcilie avec le pape, mais il ne peut regagner Ludovic.

Ferdinand ſe réconcilia avec le pape en le ſatisfeſant ſur les châteaux de Virgile des Urſins, & en lui donnant pour un de ſes fils, une fille d'Alphonſe avec la principauté de Squilaci. Il lui reſtoit à ramener Ludovic: il tenta tout à cet effet, juſques-là qu'il offrit d'abandonner les intérêts de Jean Galéas: car il ne doutoit pas que la crainte d'être chaſſé de Milan ne l'eût ſeule déterminé à prendre un parti auſſi extrême. Ces offres étoient apuyées par les ſollicitations du pape & de Pierre Médici; & on ſe flatoit de lui faire abandonner l'alliance des François, qu'il étoit bien haſardeux pour lui d'attirer en Italie. Mais il aima mieux en courir les haſards, perſuadé que lorſqu'on ne craindroit plus Charles VIII, on ne tiendroit pas les promeſſes qu'on lui faiſoit.

Il répondit donc vaguement : il parut ſe rendre quelquefois : en un mot, il amuſa les Italiens, & il donna aux François le tems de faire leurs préparatifs. Sur ces entrefaites Ferdinand mourut au commencement de 1494 : Alphonſe reçut du pape l'inveſtiture du royaume de Naples, & fit avec lui une ligue pour leur défenſe commune.

Charles VIII paſſe enfin les Alpes. Il ne va pas à une guerre : c'eſt un voyage qu'il fait en caravane. Il ne lui manque que de l'argent : il eſt obligé d'engager des pierreries ; & pour peu que les vivres fuſſent chers, il ne feroit pas ſûr d'arriver à Naples : cependant les tems de calamités vont recommencer pour l'Italie, & dureront. Charles paſſe les Alpes.

Pierre Médici avoit refuſé le paſſage de la Toſcane ; imprudence d'autant plus grande qu'il n'étoit pas en état de le fermer, & il étoit généralement déſaprouvé par ſes concitoyens. Il n'eût pas été prudent aux François de laiſſer derriere eux une province ennemie : il falloit d'abord la ſoumettre. Le refus de Médici fut donc une raiſon de plus pour s'ouvrir un chemin par la Toſcane. Il s'ouvre un chemin par la Toſcane.

L'armée ſe rendit à Pontremoli, qui apartenoit au duc de Milan. De-là elle entra dans Sac de Finizano.

la Lunigiana, dont les Malaſpina ocupoient & ocupent encore une partie; une autre étoit aux Florentins, & les Génois y avoient quelques châteaux. Finizano aſſiégé & pris, la garniſon paſſée au fil de l'épée, beaucoup d'habitans égorgés, furent un objet d'épouvante pour les Italiens, qui depuis longtems étoient en quelque ſorte moins acoutumés à faire la guerre, qu'à la voir comme un ſpectacle.

Situation embaraſſante des François.

La petite ville de Sarzane & Sarzanello, fortereſſe bâtie au deſſus, pouvoient faire plus de réſiſtance; quoique le ſac de Finizano y eût déja répandu la frayeur, & que les Florentins n'y euſſent pas mis une garniſon aſſés forte. Cependant l'armée françoiſe ne pouvoit ſubſiſter longtems dans un pays ſtérile, reſſerré par la mer & la montagne, & où les vivres ne pouvoient venir que de loin & dificilement. Il eſt vrai qu'elle pouvoit prendre ſa route par Lucques, qui offroit d'ouvrir ſes portes: mais en abandonnant la premiere place qui réſiſtoit, Charles diminuoit de la réputation de ſes armes, & encourageoit les autres à reſiſter davantage. La fortune le ſervit.

Pierre eſt blâmé de les avoir armés contre ſa patrie.

Depuis le ſac de Finizano, on blâmoit plus hautement que jamais l'imprudence de

Médici, qui ſans aucune connoiſſance de la guerre, & ſans avoir ſuffiſamment pourvu à la défenſe de ſa patrie, avoit armé les François contre la république. Déja odieux par ſes hauteurs, il le devenoit encore par ſa témérité ; & moins il étoit digne de gouverner, plus il enhardiſſoit contre lui les citoyens, jaloux de voir toute la puiſſance dans une ſeule famille.

En 1479, Florence étant en guerre avec le pape Sixte IV & avec le roi des Deux-Siciles, Laurent prit ſur lui d'aller à Naples pour négocier avec Ferdinand. Cette démarche étoit d'autant plus délicate, que les ennemis déclaroient n'avoir armé que pour délivrer les Florentins de la domination des Médicis. Elle eut cependant tout le ſuccès qu'on pouvoit deſirer; & Laurent revint avec la paix, couvert de gloire, chéri & reſpecté de ſes concitoyens.

Pour réparer cette faute, il en fait une plus grande.

Si ceux qui manquent de lumieres font des fautes, lorſqu'ils veulent ſe conduire d'après eux ; ils ſont condamnés encore à en faire de plus grandes, lorſqu'ils oſent ſe conduire d'après l'exemple d'un grand homme. C'eſt qu'ils jugent mal de la diférence des circonſtances ; & que quand elles ſeroient les mê-

mes, ils n'ont pas les mêmes talens. Vous prévoyés que Pierre se rendra au camp du roi de France.

Il y vint donc. Il mit au pouvoir de Charles Sarzane, Sarzanello, Pietra-Santa; il lui promit Pise, Livourne, deux cents mille ducats; & après avoir ouvert aux François le chemin de Florence, il y revint, en fut chassé & Charles y entra.

La fermeté d'un Florentin intimide les François, qui se croyoient maîtres de Florence.

Charles entra, dis-je, armé de toutes pieces, monté sur un cheval bardé, la lance en arrêt. Il conclut de-là que Florence étoit à lui par droit de conquête. Après plusieurs négociations inutiles & qui aigrissoient les esprits, il fesoit lire aux députés de la république les conditions qu'il imposoit en vainqueur; lorsqu'un d'eux, Pierre Capponi, impatient de cette lecture, prit le papier, le déchira, & dit: puisque vous osés faire de pareilles propositions, sonnés vos trompettes, nous sonnerons nos cloches: voila ma réponse. A cette fermeté, les François ne virent plus que le danger que couroit le roi avec une armée de plus de vingt mille hommes, dans une ville peuplée d'artisans; & au lieu de traiter les Florentins en sujets, on se contenta de les avoir pour alliés & pour amis.

Le roi marcha, ſans trouver de réſiſtance, jusqu'à Rome: il ſe rendit maître de tous les environs; & ne voulut entendre parler d'aucun acommodement, qu'après que le pape lui auroit ouvert les portes de la ville. Alexandre éprouvoit les plus vives inquiétudes. Il ſe reprochoit d'avoir apellé les François: il ſe repentoit d'avoir épouſé les intérêts du roi de Naples: il ſentoit qu'il n'avoit fait que des fautes juſqu'alors: il voyoit, quelque parti qu'il prît, qu'il en alloit faire encore. Il n'ignoroit pas qu'on parloit de le dépoſer & d'élire un autre pape. Il étoit donc dangereux de céder, & cependant il étoit impoſſible de réſiſter. La néceſſité lui tint lieu de conſeil. Il ſe retira dans le château S. Ange, & Charles entra dans Rome aux flambeaux avec ſon cheval, ſon armure & ſa lance en arrêt. A l'aproche de Charles le pape s'enferme dans le château S. Ange.

Offenſé de la méfiance que montroit Alexandre, le roi qui vouloit ſincérement ſe réconcilier avec lui, fit tourner deux fois ſon canon contre le château S. Ange, afin d'engager le pape à devenir ſon allié & ſon ami. Ces inſtances ayant produit leur effet, il fit un traité avec Alexandre, lui baiſa les pieds, le ſervit à la meſſe & continua ſon voyage. Charles ſe réconcilie avec le pape.

Le royaume de Naples le reçoit.

Une partie de ses troupes avoit pris les devants. On se soulevoit dans le royaume de Naples ; & Alphonse II, odieux à ses sujets, abandonnoit la couronne à son fils Ferdinand, pour aller prendre un froc en Sicile. Ferdinand II étoit aimé. Peut-être eût-il été en état de défendre son royaume, si son pere eût embrassé plus tôt la vie monastique : mais il n'étoit plus tems. Plusieurs villes s'étoient déja rendues : les autres se laissoient entraîner par l'exemple ; & le nouveau roi fut contraint de se retirer dans l'île d'Ischia, qui est à trente milles de Naples.

Entrée de Charles dans la ville de Naples.

1495

Charles, plus heureux que César, vainquit avant d'avoir vu. Il arriva à Naples le 21 fevrier, & un mois après il fit une entrée publique, monté sur un cheval richement enharnaché, une couronne d'or sur la tête, une pomme d'or à la main droite, un sceptre à la gauche, & revêtu d'un manteau d'écarlate fourré d'hermine. C'étoient-là les attributs de la dignité impériale ; & on prétend que cette entrée donna de l'inquiétude à Maximilien : mais c'est de Constantinople que Charles se croyoit empereur. Il publioit qu'il en alloit faire la conquête ; & il avoit déja aquis tous les droits des Paléologues. André, neveu de

Conſtantin détrôné par Mahomet II, les lui avoit cédés à Rome.

La diete de l'empire, où ſe ſont faits la plûpart des réglemens dont j'ai parlé plus haut, ſe tenoit alors à Worms; & Maximilien y demandoit des ſecours contre Charles VIII, qu'il acuſoit d'enlever les provinces de l'empire. Il n'en obtint pas, parce qu'il importoit peu aux princes Allemands que l'empereur redevînt encore ſuſerain de l'Italie; & Maximilien, ſans argent & ſans ſoldats, paroiſſoit dans l'impoſſibilité de rien entreprendre, lorſqu'il ſe forma une ligue qui entra dans ſes vues.

Maximilien tente inutilement d'armer l'Allemagne contre Charles

Ludovic, alors duc de Milan, car ſon neveu étoit mort, & les Vénitiens frappés des progrès rapides de Charles, voyoient avec inquiétude que ce prince conſervoit des places dans la Toſcane & dans l'état écléſiaſtique. Craignant donc qu'il ne bornât pas ſon ambition à la conquête des Deux-Siciles, ils prirent des meſures pour mettre un terme à ſes ſuccès. Ferdinand le Catholique & Iſabelle, qui regnoient en Eſpagne, n'étoient pas moins intéreſſés à s'opoſer à l'agrandiſſement des rois de France. Il eſt vrai qu'ils s'étoient engagés à ne pas troubler la conquête du royaume de Naples: mais la défenſe du ſaint ſiege leur pa-

L'Italie & l'Eſpagne ſe liguent avec lui.

roiſſoit un prétexte pour prendre les armes. Ils avoient déja envoyé une flote ſur les côtes de Sicile, & ils faiſoient eſpérer de plus grands ſecours au roi détrôné.

Toutes ces puiſſances formerent avec Maximilien une ligue, dans laquelle le pape entra. Les Vénitiens, qui devoient conduire par mer des troupes dans les provinces maritimes de Naples, & le duc de Milan, qui ſe chargeoit de s'opoſer aux nouveaux ſecours qui pouroient arriver, promirent de donner à l'empereur & à Ferdinand le Catholique l'argent néceſſaire pour les mettre en état de porter la guerre en France.

Cependant les Napolitains déja dégoutés des François ſongeoient à les renvoyer.

Mais pendant que la puiſſance des François éfrayoit l'Allemagne, l'Eſpagne & la Lombardie; elle commençoit à diminuer dans le royaume de Naples. A l'ombre de leurs lauriers, ocupés de fêtes & de jeux, ils ne s'arachoient aux plaiſirs que pour travailler inſolemment à leur fortune. Le roi à la vérité étoit humain & généreux: mais incapable de ſoins, il abandonnoit tout à des miniſtres, qui par avarice ou par incapacité feſoient haïr ſon gouvernement. Le peuple étoit vexé; la nobleſſe napolitaine ſe voyoit ſans conſidération; on ne ménageoit ni les ennemis de la maiſon d'Ara-

gon, ni les partiſans de la maiſon d'Anjou; on vendoit les graces au lieu de les acorder aux ſervices; on donnoit à l'un ſans raiſon ce qu'on ôtoit à l'autre ſans raiſon encore; & comme la fortune avoit préſidé à la conquête, le haſard ſeul paroiſſoit gouverner. On regrettoit donc déja Ferdinand II, & même Alphonſe ſon pere.

Et Charles ſe retire, lorſque Ferdinand II commençoit à recouvrer ſon royaume.

Telle étoit la ſituation du royaume de Naples, & il reſtoit même quelques places, dont les François n'étoient pas encore maîtres, lorſque Charles aprit la ligue qui ſe formoit contre lui: cette nouvelle hâta ſon retour, qu'il avoit déja projeté par inquiétude. Mais il ne lui étoit pas facile de conſerver ſa conquête & de s'ouvrir un paſſage à travers des provinces ennemies. Des forces diviſées ne ſuffiſoient pas à ce double objet, & cependant il fallut les diviſer. Charles partit vers le milieu du mois de mai avec environ neuf mille hommes; lorſque Ferdinand II commençoit à recouvrer la Calabre, & que la flote des Vénitiens paroiſſoit à la vue de la Pouille. Les progrès de l'ennemi ne diminuerent point l'impatience que le roi avoit de revenir en France. Il croyoit que tout dépendoit d'obtenir l'inveſtiture, il l'avoit négociée juſqu'alors inu-

tilement, & il se flatoit qu'aussitôt qu'il seroit à Rome, le pape la lui acorderoit: Alexandre ne l'y attendit pas.

Charles aproche de Fornovo.

L'armée des confédérés se rassembloit dans le Parmesan; & c'étoit avec tant de lenteur, que si Charles n'avoit pas séjourné à Sienne, à Pise & ailleurs, il auroit pu passer sans obstacles. Elle étoit campée à Giarola, à trois milles de Fornovo, où l'avant-garde des François parut le trois de juillet. Le reste de l'armée n'arriva que le cinq: la dificulté de traîner le canon par les Apennins l'avoit retardée.

1495

Incertitude des ennemis, qui s'éfrayent.

Les confédérés, qui n'avoient pas su profiter de cet intervale, commencerent à s'éfrayer. Comme ils étoient trois contre un, ils avoient mis jusques-là leur confiance dans le nombre; & ils s'étoient imaginé que Charles n'oseroit jamais se présenter devant eux, parce qu'il n'avoit que neuf mille hommes, en comptant deux mille valets qu'on avoit armés. Quand ils virent, qu'au lieu de s'en retourner par mer, comme ils l'avoient présumé, le roi avoit l'audace de prendre son chemin par la Lombardie; ils s'éfrayerent, parce que leur ennemi ne s'éfrayoit pas. Ils délibererent s'ils le laisseroient passer librement, ou s'ils l'ataqueroient au passage. Ils dépêcherent

un courier au duc de Milan, pour avoir ſon avis; & ce prince en dépêcha un autre à Veniſe, pour avoir celui du ſénat.

Pendant des délibérations auſſi inutiles que longues, les François marcherent, ayant le Taro à leur droite. Le maréchal de Gié & Trivulce commandoient l'avant-garde; le roi étoit au corps de bataille avec la Trimouille, & l'arriere-garde ſuivoit ſous les ordres du comte de Foix. Les bagages étoient ſur la gauche de l'armée avec une très-foible eſcorte. Bataille de Fornovo.

Ils marcherent dans cet ordre pendant une lieue. Alors les ennemis, dont ils n'étoient plus ſeparés que par le Taro, paſſerent ce torrent, & ataquerent en même tems l'avant & l'arriere-gardes. Si nous avons blâmé Charles de former inconſidérement des projets de conquête, il faut lui rendre juſtice, il étoit capable dans un jour d'action de ſoutenir avec courage les entrepriſes les plus haſardeuſes. Le péril l'apelloit aux premiers rangs: il ſe montroit par-tout où ſes troupes étoient prêtes à céder: & le ſoldat, ranimé à la vue de ſon roi en danger d'être frappé ou fait priſonnier, combattoit plus pour le ſauver que pour remporter la victoire. L'action duroit depuis une heure, lorſque des troupes légeres des enne-

mis, ayant tourné l'armée françoise, se jeterent sur les bagages, & les pillerent sans résistance. Cet apât en attira d'autres, le désordre se mit parmi eux; & les François saisissant le moment, les mirent en déroute. Cette bataille sanglante, & par cette raison mémorable pour les Italiens, ne coûta pas deux cents hommes au roi de France, & les confédérés en perdirent trois mille.

Mort de Charles.

Charles à peine de retour en France aprit qu'il avoit perdu le royaume de Naples. Il tourna ses armes contre Ferdinand le Catholique, qui fesoit des courses dans le Languedoc. Ses troupes commandées par Saint-André eurent des succès; & il mourut lorsqu'il méditoit de nouvelles expéditions. Comines a dit de ce prince, *qu'il n'étoit pas possible de voir meilleure créature*. En effet il pouvoit être cela dans son domestique: mais pour qu'un roi soit une bonne *créature* par raport à son peuple, il faut bien des qualités.

1498

Louis XII a comme Charles VIII l'ambition de faire des conquêtes en Italie.

Charles VIII étant mort sans enfans, Louis duc d'Orléans, premier prince du sang & descendant de Charles V, monta sur le trône. Après avoir été rebele lorsqu'il étoit sujet, il aquit, étant roi, le titre glorieux de *Pere du peuple*. Sans haine contre les sujets fideles, qui

l'avoient combattu dans le tems de ſa révolte, il dit à l'ocaſion de la Trimouille, qui l'avoit fait priſonnier: *le roi de France ne venge pas les injures faites au duc d'Orléans*. A ce trait qui caractériſe ſa bienfaiſance & ſon équité, ajoutons qu'il diminua les impôts, qu'il réforma des abus, & qu'il fit pluſieurs réglemens qui annonçoient un regne heureux. Mais les tems étoient arrivés où les rois, abſolus au dedans, devoient former des entrepriſes au dehors, & abuſer de leur puiſſance. Louis XII, qui, dit-on, aimoit ſes ſujets comme ſes enfans, eût encore mieux mérité le titre de pere du peuple, s'il n'eût pas ſacrifié le royaume à ſon ambition.

Sans doute il pouvoit ſe flater de conquérir le duché de Milan & le royaume de Naples, auxquels il avoit des droits. Mais pour peu qu'il réfléchît ſur l'état de l'Italie & ſur les puiſſances de l'Europe, intéreſſées à s'opoſer à ſon agrandiſſement, il devoit prévoir qu'il ſuſciteroit des ennemis à la France, & qu'il ne conſerveroit pas ſes conquêtes. Il devoit prévoir qu'il ne les conſerveroit pas.

Tout offroit d'abord des ſuccès faciles. Le roi pouvoit compter ſur la méſintelligence qui diviſoit les confédérés, depuis que Charles avoit repaſſé les Alpes. Le duc de Milan qui croyoit avoir diſpoſé à ſon gré du ſort de Circonſtances qui les rendoit faciles à faire.

l'Italie, s'enivroit dans ſa proſpérité, & ne conſervoit plus d'alliés. Les Vénitiens, qui ne demandoient que des troubles, étoient prêts d'entrer dans les vues du roi de France, s'ils partageoient avec lui les dépouilles de Ludovic. Les Florentins devoient encore le favoriſer, s'il s'engageoit à faire rentrer ſous leur domination la ville de Piſe, à laquelle Charles avoit rendu la liberté. D'autres princes moins puiſſans, tels que le marquis de Mantoue & le duc de Ferrare, n'étoient pas dificiles à gagner; & pour obtenir du pape l'inveſtiture, il ne falloit qu'offrir quelque choſe à ſon ambition. Louis négocia avec toutes ces puiſſances, & donna le duché de Valentinois à Céſar Borgia, fils du pape.

Il fait celle du Milanès.

Dès qu'il eut aſſuré ſes frontieres par des traités avec les rois d'Angleterre & d'Eſpagne, & avec le fils de Maximilien, l'archiduc Phili-

1499

pe ſeigneur des Pays-Bas, ſon armée marcha, ſoumit le Milanès en vingt jours, & il arriva peu après pour faire ſon entrée à Milan. Il en revint preſque auſſitôt, laiſſant à Jacques Trivulce le gouvernement de cette province.

Ludovic eſt conduit en France.

Alors Ludovic, qui s'étoit retiré en Allemagne, reparut avec une armée, & par une révolution auſſi ſubite que la premiere il avoit

recouvré presque tous ses états, lorsque de nouveaux secours arriverent de France. Autre révolution: les Suisses, qui fesoient la principale force de Ludovic, demanderent leur congé, déclarant qu'ils ne vouloient pas combattre contre leurs compatriotes, qui étoient dans l'armée de France. Ainsi ce prince abandonné, & forcé à se déguiser pour s'enfuir, fut trahi, livré au roi, conduit en France, & enfermé dans le château de Loches, où il mourut quelques années après. Il restoit à faire la conquête du royaume de Naples, où Frédéric III regnoit, car Ferdinand, son neveu, venoit de mourir.

Louis partage le royaume de Naples avec Ferdinand le Catholique qui le garde tout entier.

Louis, craignant de trouver des obstacles de la part de Ferdinand le Catholique, imagina de l'associer à son entreprise & de partager avec lui ce royaume. Ils le conquirent en 1501, ils le partagerent, & en 1505 il resta tout en entier à Ferdinand. Frédéric n'eut de ressource que dans la générosité du roi de France, qui lui donna le duché d'Anjou avec trente mille ducats de rente. Les droits de ce prince à la couronne de Naples ont passé depuis par les filles dans la maison de la Trimouille.

Ses négociations détournent l'empire du dessein d'armer contre lui

Maximilien, à qui l'empire avoit refusé des secours, n'avoit pu s'oposer aux succès de Louis: cependant il ne désespéroit pas de

le chasser d'Italie. Il vit le moment où la diete de Constance, sollicitée par le pape Jules II & par les Vénitiens, entroit dans ses vues. Tout l'empire alloit armer, si Louis par sa prudence & par son argent n'eût écarté cet orage. L'empereur obtint seulement douze mille hommes pour aller à Rome recevoir la couronne impériale, & on ne promit de les entretenir que pendant six mois.

Maximilien qui ne peut pas être couronné, prend le titre d'*empereur élu*.

En 1508, il fit demander aux Vénitiens le passage par leurs terres : la république ne le lui acorda, qu'à condition qu'il ne conduiroit point de troupes ; & le voyage de Rome fut rompu. Cependant il vouloit prendre le titre d'empereur, & s'il le prenoit sans avoir été couronné, il craignoit d'offenser le saint siege. Dans cette position il imagina un parti moyen ; & se contentant du titre d'*empereur élu des Romains*, il ordonna que désormais on le lui donnât dans tous les actes. Jules II n'étant point curieux de couronner un roi des Romains, qui ne viendroit à Rome qu'avec une armée, se hâta de donner une bulle pour confirmer ce titre à Maximilien, titre que les rois d'Allemagne ont depuis toujours porté ; car auparavant ils se contentoient d'ordinaire jusqu'à leur couronnement de celui de roi des Romains.

Maximilien déclara la guerre aux Vénitiens dont il vouloit se venger. Elle ne fut pas heureuse : mais ces républicains offenserent le roi de France, qui leur avoit donné des secours; car Louis ayant demandé d'être compris dans la treve qu'ils négocierent, ils firent leur traité sans l'y comprendre. Cependant l'empereur plus irrité par les pertes qu'il avoit faites, n'attendoit que l'ocasion de recommencer la guerre. Ainsi la treve fesoit perdre un allié à la république, & l'exposoit par conséquent à de plus grands dangers. En effet cette imprudence des Vénitiens réunit l'empereur & le roi de France, qui jusqu'alors avoient été ennemis; & attira sur l'Italie des calamités pires que les précédentes.

Les Vénitiens par une imprudence réunissent contre eux Maximilien & Louis XII.

Maximilien avoit perdu Philipe son fils; & l'archiduc Charles, son petit-fils, étant trop jeune pour gouverner par lui-même, il avoit donné la régence des Pays-Bas à sa fille Marguerite; cette princesse que Charles VIII avoit renvoyée. Or la guerre, que Marguerite avoit avec le duc de Gueldre, parut à l'empereur une ocasion favorable pour former secrètement une ligue contre les Vénitiens. Sous prétexte de négocier la paix des Pays-Bas, les ambassadeurs des puissances ennemies de Venise pouvoient se rassembler sans se rendre suspects à cet-

Ligue de Cambrai.

te république, & traiter des moyens de l'humilier. Ceux de Louis, du roi d'Espagne & de Jules II se rendirent donc à Cambrai; Marguerite y reçut les pleins pouvoirs de son pere; & on y forma une ligue, célebre par les maux qu'elle causa.

Prétentions des puissances liguées.

On publia seulement que ces puissances avoient fait une confédération, pour assurer entre elles une paix perpétuele. Mais l'article secret étoit la guerre contre les Vénitiens, & chacune d'elles vouloit faire valoir des droits sur quelques parties des domaines de cette république. Le pape redemandoit Faenza, Rimini, Ravenne, & Cervia: Maximilien, Padoue, Vicence & Vérone, comme étant des fiefs usurpés sur l'empire; & Trevise avec le Frioul, comme apartenant à la maison d'Autriche. Le roi de France réclamoit Crémone, Brescia, Cresme, & Bergame, qui avoient été pris sur le Milanès. Enfin le roi d'Espagne, comme roi de Naples, vouloit rentrer en possession de Brindes, de Trani, & d'Otrante, que Ferdinand avoit engagés aux Vénitiens.

Articles dont on étoit convenu.

Le roi de France étoit tenu par le traité à commencer la guerre en personne, le premier d'avril de l'année suivante 1509. Les troupes du pape & celles du roi Catholique

devoient auſſi entrer en campagne dans le même tems, & l'empereur quarante jours après les premieres hoſtilités. Afin que ce prince eût une raiſon pour rompre la treve qu'il avoit faite avec les Vénitiens, on étoit convenu que Jules l'apelleroit comme avoué de l'égliſe au ſecours du ſaint ſiege. Je ne dois pas oublier que les confédérés, voulant couvrir leur entrepriſe d'un zele de piété, déclaroient qu'ils ne vouloient faire la guerre à la république de Veniſe, que par le deſir qu'ils avoient de porter enſuite leurs armes contre les Turcs, ennemis du nom chrétien.

Ce traité n'étoit que l'ouvrage de Maximilien & de Louis, ou plutôt de Maximilien ſeul; qui ne feſoit commencer la guerre à ſes alliés, qu'afin de moins haſarder lui-même, & de ſe conduire d'après l'événement. Le pape & Ferdinand n'avoient point donné de pouvoirs à leurs ambaſſadeurs pour accéder à une pareille confédération: mais l'empereur & le roi de France penſoient qu'ils ne s'y refuſeroient pas, ſoit parce qu'ils ne l'oſeroient, ſoit parce qu'ils y trouveroient leur avantage. En effet le roi d'Eſpagne ratifia ce traité, quoique dans le fond il n'aprouvât pas une ligue qui tendoit à l'acroiſſement de la monar-

Ce traité étoit l'ouvrage de Maximilien ſeul.

chie françoise, & qu'il ne jugeât pas devoir risquer le royaume de Naples, pour reprendre quelques places sur les Vénitiens.

Offres du pape aux Vénitiens.

Outre les domaines que le pape revendiquoit, il avoit encore à se plaindre de la république de Venise, où son autorité étoit peu respectée. Cependant il ne voyoit pas sans inquiétude le roi de France étendre sa domination en Italie, & le passé lui fesoit assés comprendre combien il importoit au saint siege d'en exclure tout-à-fait les empereurs. Il tenta donc de négocier avec les Vénitiens: il leur aprit la ligue qui avoit été faite en son nom, mais à laquelle il n'avoit pas consenti: & il leur offrit de s'y oposer par toute sorte de moyens, s'ils vouloient lui restituer Faenza & Rimini; les assurant qu'il ne négligeroit rien de son côté, pour empêcher en Italie l'acroissement de la puissance des Barbares. C'est ainsi qu'on nommoit les Allemands, les Espagnols & les François. Il eût été bien à souhaiter pour ces Barbares mêmes comme pour les Italiens, que les papes ne les eussent jamais apellés en Italie.

Si ces républicains les eussent acceptées, la ligue eût été sans effet.

Si le sénat de Venise eût accepté les offres de ce pontife, le roi Catholique auroit trouvé, dans le respect dû au saint siege, un pré-

texte pour ſe ſéparer des ligués, auxquels il s'étoit joint malgré lui. Louis, qui ne pouvoit gueres compter ſur l'empereur, auroit vraiſemblablement ſuſpendu ſes démarches; & il y a tout lieu de préſumer, que la ligue auroit été ſans effet. Il falloit peu de choſe pour rompre des liens, qui feſoient violence à des puiſſances naturellement ennemies. Peut-être les Vénitiens prévoyoient-ils que cette confédération ne pouvoit pas ſubſiſter, & ils avoient raiſon: mais pour peu qu'elle durât, ils étoient écraſés.

Ils perdent preſque tout ce qu'ils poſſedoient en terre ferme.

Alors dans un état floriſſant, les Vénitiens croyoient devoir à eux-mêmes des ſuccès, qu'ils n'avoient dû qu'à la foibleſſe de leurs voiſins. Ils mépriſerent donc les puiſſances liguées, & ils furent battus par Louis XII près d'Agnadel. Abattus par ce revers, ils s'humilierent devant l'empereur & devant le pape; ils abandonnerent tout ce qu'ils poſſédoient en terre ferme; & Tréviſe fut la ſeule place qui leur reſta, non parce qu'ils la conſerverent, mais parce qu'elle voulut être fidele, & que l'empereur, dans le partage duquel elle tomboit, n'y envoya point de troupes.

Maximilien, Jules, Ferdinand & pluſieurs princes d'Italie recueillirent, ainſi que Louis,

les fruits de la victoire. Le roi ne se saisit que des places qui lui étoient acordées par le traité : il remplit seul ses engagemens & l'empereur n'ayant point paru, il revint en France.

Ils en recouvrent une partie.

L'exemple de Trévise & la lenteur de Maximilien qui n'avoit ni soldats ni argent, fit voir aux Vénitiens que comme ils avoient d'abord eu trop de confiance, ils avoient ensuite trop tôt désespéré. Ils sortirent donc de leurs lagunes, & ils avoient déja recouvré quelques places, lorsque l'empereur parut, mais avec une armée si foible, qu'il perdoit un jour ce qu'il avoit pris l'autre. Les actions se succédoient : aucune n'étoit décisive : il sembloit que de part & d'autre on ne voulut que désoler le pays.

Jules II quitte le parti des ligués.

L'empereur, hors d'état de faire de grandes entreprises, proposoit aux confédérés le siege de Venise. Louis ne s'en éloignoit pas : mais Jules & Ferdinand n'aprouvoient pas un projet, dont le succès ne seroit pas pour eux. Le pape, qui desiroit au contraire de chasser d'Italie les Barbares, se raprocha des Vénitiens ; & ayant obtenu du sénat tout ce qu'il vouloit, il leur acorda l'absolution des censures qu'il avoit fulminées contre la république. Le roi d'Espagne à qui les places de la Pouille avoient été restituées, & qui n'avoit plus rien à

demander pour lui, promettoit peu de ſecours à ſes alliés, & en donnoit encore moins. On n'étoit qu'au commencement de la ſeconde année de la guerre, & déja éclatoit la déſunion, qui avoit commencé ſourdement dès la premiere.

Cependant LouisXII veut encore compter ſur ce pape

Malgré l'abſolution acordée, Louis s'imaginoit que le pape ne l'abandonneroit pas pour les Vénitiens. Il étoit aſſés ſimple pour faire des traités avec lui, & pour compter ſur des traités; tant il étoit loin de ſoupçonner les diſpoſitions de Jules, & cependant il n'étoit pas dificile de les connoître. Étant la puiſſance la plus redoutable au ſaint ſiege, comment pouvoit-il penſer que ce pontife contribueroit à l'affermir en Italie? Il eut bientôt ocaſion d'ouvrir les yeux: car Jules & Ferdinand travaillerent à réconcilier l'empereur avec les Vénitiens; & ils y auroient réuſſi ſi ces républicains, dont la confiance revenoit avec les ſuccès, n'avoient pas fait des propoſitions qui ne pouvoient s'accepter.

Mais Jules s'allie des Vénitiens & prend les armes.

Cette tentative ayant échoué, l'empereur & le roi de France, plus unis qu'auparavant, firent un nouveau traité, par lequel ils ſe propoſoient la conquête & le partage de l'Italie. Sans doute qu'il eût été de ce partage comme de celui de Naples. Ces grands projets avorterent.

Car Maximilien ne donnant que de foibles ſecours, Louis ennuyé de fournir ſeul aux frais de la guerre, rapella ſes troupes dans le Milanès, après avoir enlevé quelques places. Les Vénitiens les reprirent bientôt, & le pape devenu leur allié marcha contre le duc de Ferrare, qui étoit entré dans l'alliance du roi de France & de l'empereur. On étoit à la fin de décembre, le froid étoit violent, & cependant Jules fit le ſiege de la Mirandole en perſonne. Il alloit aux tranchées, il viſitoit les batteries, il couroit à cheval pour animer les ſoldats : & la ville ayant capitulé, il entra par la breche en vainqueur.

Il fait une ligue contre la France.

Les affaires de l'Europe ſe brouillent plus que jamais. On convoque un concile à Piſe, où Louis & Maximilien citent le pape, qui a formé une ligue contre la France; & Jules défendant ſous peine d'excommunication de ſe rendre à ce concile, en convoque un autre à Latran. Il a dans ſon alliance les Vénitiens, Ferdinand, le roi d'Angleterre & les Suiſſes, qui depuis Louis XI étoient au ſervice de la France; & que Louis avoit mécontentés en refuſant d'augmenter leurs penſions.

Il tombe malade, & Maxi-

Sur ces entrefaites Jules tombe dangereuſement malade, & Maximilien ſonge à ſe faire

pape lui-même : mais le rétablissement de la santé du souverain pontife fait évanouir ce projet singulier ; & les choses, qui auroient pu changer par sa mort, subsistent dans le même état de crise. milien songe à se faire pape.

Le roi de France avoit trop d'ennemis. A la vérité ses généraux gagnent des batailles, qui donnent de la frayeur au pape ; & il se flate de ramener Jules à la paix, en lui rendant toutes les conquêtes faites sur l'état de l'église : ou plutôt, partageant les troubles qui déchirent l'ame timorée de la reine, il fait cette restitution plus par remords que par politique. Il désavoue ainsi le succès de ses armes : il perd bientôt plus qu'il ne vouloit rendre, & les Suisses lui enlevent le Milanès. Il n'y conservoit en 1512 que les châteaux de Milan, de Novare, de Crémone & quelques autres places. Alors l'empereur l'abandonne, il fait une treve avec les Vénitiens à la sollicitation de Léon X, & il rétablit dans le duché de Milan Maximilien Sforce, fils de Ludovic.

Maximilien Sforce est rétabli dans le duché de Milan.

Jean d'Albret, roi de Navare, étoit le seul allié qui restât au roi de France. Le pape l'excommunia par cette raison, & en conséquence Ferdinand envahit la Navare, qui depuis n'a plus été qu'une province du royaume d'Espagne.

Jean d'Albret perd la Navare

Louis reprend & reperd le Milanès.

Les ennemis de Louis ne reſtent pas long-tems unis: les Vénitiens, mécontens du pape & de l'empereur, font avec lui une ligue offenſive & défenſive: il fait une treve d'un an

1513

avec le roi d'Eſpagne: ſon armée repaſſe les Alpes, reprend le Milanès, eſt défaite par les Suiſſes, revient en France, & ſes conquêtes lui échapent avec la même rapidité qu'il les avoit faites. Les Vénitiens eurent ſeuls à ſuporter tout le poids de la guerre.

1513

Il fait la paix avec tous ſes ennemis, & meurt.

Jules II étoit mort dans le même tems que le roi de France formoit cette derniere entrepriſe ſur le duché de Milan; & Jean Médici, frere de Pierre, qui prit le nom de Léon X, avoit été élevé ſur le ſaint ſiege. C'étoit une conjonċture aſſés embaraſſante pour un nouveau pape, que celle où les François, les Allemands & les Eſpagnols ſe diſputoient l'Italie. Il eût été de ſon intérêt de n'y ſouffrir ni les uns ni les autres: ne pouvant les chaſſer tous, il ſe déclara contre la France, qui lui parut plus redoutable. Louis eut donc pour ennemis le pape, Maximilien, Ferdinand & les Suiſſes. Il négocia & fit la paix avec tous dans le cours de 1514. L'année ſuivante, il formoit encore de nouveaux projets ſur le Milanès & faiſoit même déja des préparatifs, mais

la France le perdit. Je dis, le perdit ; parce que ce fut en effet une perte. Brave, équitable, apliqué, humain ; il fit rendre la juſtice, il mit la diſcipline dans ſes troupes, il aima véritablement ſes ſujets & il en fut aimé. Quelque diſpendieuſes qu'aient été ſes guerres, il ne s'eſt jamais permis d'augmenter les impôts, qu'il avoit diminués conſidérablement au commencement de ſon regne. Il ſoutint ſes entrepriſes en mettant de l'ordre dans ſes finances, & en ſe retranchant le ſurperflu, ſi néceſſaire au commun des grands. Il eſt vrai qu'il a mal connu les intérêts des puiſſances qui l'environnoient : mais l'Europe étoit dans une ſituation bien nouvelle, & cela peut l'excuſer. S'il fut la dupe de Maximilien, de Jules, & de Ferdinand le Catholique, qui étoit fourbe, & qui feſoit gloire de l'être ; ce fut moins l'effet d'un défaut de lumiere, que de la droiture de ſon ame. Enfin s'il n'a pas eu toutes les qualités d'un grand prince, il a du moins montré pour ſon peuple toutes celles d'un bon pere ; & on auroit également retrouvé en lui les unes & les autres, s'il n'eût pas porté ſes armes en Italie. Il a réuni la Bretagne à la couronne.

Louis n'ayant point laiſſé d'enfant mâle, François, comte d'Angoulême, d'une autre

François I veut encore conquérir le

duché de Milan. branche de la maiſon d'Orléans, lui ſuccéda. Ce nouveau roi, dans la vingt-unieme année de ſon âge, plein de courage & de feu; avec une belle ame, un cœur généreux, de l'eſprit; beau, bien fait, rempli de graces (car tout cela donne de la confiance); flaté parce qu'il étoit ſur le trône; & digne en effet de louanges, parce qu'aucun prince n'avoit donné de plus grandes eſperances: (vous voyés qu'il va faire quelque faute) ce roi, dis-je, trouvoit des préparatifs déja tout faits pour une conquête, il avoit la paix avec tous ſes voiſins; les Vénitiens, ſes alliés, l'apelloient; des courtiſans, jeunes comme lui, lui prodiguoient d'avance les titres de duc de Milan, de roi d'Italie; que ne pouvoit-il pas conquérir? Tout l'invitoit donc, & nous n'avons plus qu'à le ſuivre. Il marcha dès la premiere
1515 année de ſon regne, après avoir renouvellé les traités de paix avec l'archiduc Charles, & avec les rois d'Angleterre & d'Eſpagne. Pourquoi faut-il que les princes s'aveuglent au point d'aller tous échouer contre le même écueil?

Il paſſe les Alpes. Pour paſſer les Alpes, il n'y avoit en aparence que deux chemins praticables: l'un par le Mont-Cenis, l'autre par le Mont-Ge-

nevre : mais les Suisses s'en étoient saisis. Fiers de leurs dernieres victoires, ils se regardoient comme les arbitres de l'Europe ; & il n'avoit pas été possible de les ramener dans l'alliance de la France. Entreprendre de forcer ces passages, c'eût été exposer l'armée à être retardée ; & par conséquent à manquer de vivres : car il eût été impossible d'en conduire pour longtems. Il fallut donc prendre un chemin que les Suisses ne gardoient pas, parce qu'on le croyoit assés défendu par les lieux qu'on jugeoit inaccessibles. Il fallut rompre des rochers, jeter des ponts, élever avec des machines l'artillerie, la descendre de même, & recommencer ces travaux à chaque montagne qui s'élevoit encore. Cependant l'avant-garde arriva en cinq jours dans une plaine à deux lieues de Coni.

L'arrivée subite des François jeta l'épouvante parmi les troupes espagnoles & papales. Elles refuserent d'aller joindre les Suisses, & ceux-ci se plaignoient déja de ne point voir l'argent, que les confédérés leur avoient promis. On négocia bientôt : on conclut même des traités, & le roi de France paroissoit n'avoir plus qu'à prendre possession du duché de Milan. Mais le cardinal de Sion, qui se

Bataille de Marignan.

ſignaloit par ſa haine contre la France, engagea les Suiſſes à ſurprendre les François, qui marchoient ſur la foi des traités, & qu'il ſupoſoit n'être pas ſur leurs gardes. S'il ſe trompa, les Suiſſes étoient trop braves pour n'oſer pas combattre, parce qu'ils n'avoient pas ſurpris l'ennemi. L'action commença le treize de ſeptembre deux heures avant le coucher du ſoleil, elle continua pendant pluſieurs heures de nuit, & elle fut ſuſpendue pour recommencer à la pointe du jour.

Le combat avoit été interrompu : cependant on ne s'étoit en quelque ſorte pas ſéparé. Chacun prit du repos où il ſe trouvoit. Le roi paſſa lui-même la nuit ſur l'affut d'un canon, & à ſon réveil, il vit qu'il avoit dormi à cinquante pas d'un bataillon Suiſſe.

Les ennemis revinrent à la charge. Le combat, auſſi vif que la veille, dura pluſieurs heures avec un avantage égal. Enfin les Suiſſes commencerent à plier, ils cederent : mais ils ne furent pas mis en déroute, & ils ſe retirerent en bon ordre à Milan. Ils perdirent dix mille ou quinze mille hommes; & les François deux mille ou ſix mille. Les hiſtoriens ne s'acordent pas ſur la perte des deux partis : il eſt ſeulement certain qu'il périt

beaucoup de monde. Trivulce, qui s'étoit trouvé à dix-huit batailles, dit que ce n'étoit que des jeux d'enfans au prix de celle-là. Le roi plusieurs fois en danger de la vie, reçut plusieurs coups dans ses armes, & se battit en héros. Cette action se passa près de Marignan. 1515

La conquête du Milanès fut le fruit de cette victoire. Maximilien Sforce vint à Paris manger une pension de soixante mille ducats, que François lui donna. Les Vénitiens recouvrerent tout ce qu'ils avoient avant la ligue de Cambrai: & le roi fit avec le pape un traité dont je parlerai bientôt.

Conquête du Milanes.

Le roi Catholique étant mort l'année suivante, l'archiduc Charles, petit-fils de Maximilien, & fils de Jeanne héritiere de Ferdinand, se trouva maître à quinze ans des Pays-Bas, de l'Espagne, du royaume de Naples; & après la mort de Maximilien, arrivée en 1519, il fut élu empereur dans la diete de Francfort. Jamais prince en Europe n'auroit eu d'aussi vastes états, s'il eût fallu les conquérir: mais on aquéroit des royaumes par des alliances, & les peuples étoient devenus des especes d'immeubles, dont les propriétaires, qu'on nommoit souverains, disposoient à leur gré. L'usage faisoit leur droit. 1516

Charles V maître des Pays-Bas, de l'Espagne, du royaume de Naples, & empereur.



CHAPITRE II.

Des papes dans le quinzieme siecle, & de l'origine du Luthéranisme dans le seizieme.

La puissance de la cour de Rome empêchoit la réforme de l'église.

La nécessité de réformer l'église dans son chef & dans ses membres a été reconnue dans le quinzieme siecle, & c'est tout le fruit qu'on a retiré des conciles de Constance & de Bâle. Pouvoit-on travailler efficacement à la réforme, tant que les papes étoient assés puissans pour éluder les décrets des conciles écuméniques? Il falloit d'abord abattre leur puissance: c'est à quoi ils ont contribué eux-mêmes.

Mais cette puissance s'affoiblissoit elle même en voulant trop s'acroître.

Plus la cour de Rome étoit ambitieuse & téméraire, plus elle étoit éloignée de prévoir les circonstances, de les préparer & de les tourner à son avantage. Sa politique devoit donc échouer parce qu'elle avoit réussi; car n'ayant d'abord dû ses grands succès qu'à certaines conjonctures, elle n'en devoit plus avoir de pareils, dès que les conjonctures n'étoient plus les mêmes. Déja on lui résistoit, & ré-

fifter c'étoit commencer de vaincre; puifque les papes, foibles par eux-mêmes, n'étoient puiffans que par l'opinion.

Elle avoit longtems remué l'Europe.

Avant Charles VIII, les puiffances de l'Europe fe formoient féparément : elles s'obfervoient peu, parce que ne pouvant encore tenter d'entreprifes confidérables au dehors, aucune n'étoit capable de donner de l'ombrage à toutes les autres. On ne connoiffoit point ces confédérations, qui tendent à faire de l'Europe un corps politique, dont toutes les parties fe balancent. Les papes feuls pouvoient quelquefois remuer tous les peuples, comme dans le tems des croifades. A l'abri d'une autorité, dont on refpectoit jufqu'aux abus, ils fe fefoient une monarchie univerfele; contre laquelle on ne fe liguoit pas, foit parce qu'on n'ofoit la combattre, foit parce qu'il fe trouvoit toujours des princes intéreffés à la reconnoître. Dans ces circonftances favorables à leur ambition, ils étoient le centre où fe dirigeoient toutes les forces, & d'où elles s'échapoient avec effort pour exciter des commotions de côté & d'autre. Ils remuoient à la vérité l'Europe, pour y caufer des défordres : mais eux feuls pouvoient en remuer enfemble toutes les parties.

Elle devoit enfin la foulever.

On ouvrit enfin les yeux fur l'abus qu'ils fefoient de leur puiffance. Cependant tous les princes fe feroient ligués, qu'ils auroient été trop foibles. Puifque la fuperftition armoit les peuples pour les papes, il falloit que le clergé, forcé à fe défendre, étudiât & répandît des lumieres : il falloit que la néceffité de fe fouftraire aux vexations de la cour de Rome, lui fît un intérêt de combattre une foumiffion aveugle qu'il avoit prêchée lui-même : il falloit qu'un long fchifme aprît à juger des cenfures, & que des pontifes ennemis fuffent dans la néceffité de mendier la protection des fouverains : il falloit en un mot, que l'églife affemblée avouât fes défordres, & entreprît de fe réformer.

Elle s'affoiblit lorfqu'elle paroît remporter le plus grand avantage.

La foibleffe même des empereurs porta coup à la puiffance du faint fiege. Leur impuiffance ayant fait ceffer les quereles entre le facerdoce & l'empire, le pape ceffa d'être l'objet de l'attention de toute l'Europe. En perdant un ennemi redoutable, il parut moins redoutable lui-même, il ne conferva plus toute la confidération qu'il avoit ufurpée, & on retrancha de celle qui lui étoit due.

Elle s'affermit dans Rome à mefure qu'elle

Depuis le milieu du quinzieme fiecle, ces pontifes, qui auparavant étoient en quelque

ſorte par-tout, paroiſſoient ſe retirer peu-à-peu pour ſe renfermer dans l'Italie : les mouvemens qu'excitent leur ambition inquiete, ne s'étendent gueres plus au delà ; & leur influence ſur le reſte de l'Europe diminue tous les jours. De petites guerres entre de petits princes & de petites républiques, deviennent plus que ſuffiſantes pour les ocuper, & encore parmi ces petites guerres ils ſe trouvent petits eux-mêmes. S'ils oſent former de grands projets, comme de faire marcher tous les princes chrétiens contre les Turcs, on ne les écoute pas. Il eſt vrai que leur ambition étant plus bornée, elle eut auſſi plus de ſuccès : car c'eſt principalement pendant cet intervale qu'ils acheverent d'affermir leur autorité dans Rome. Mais vous voyés le rôle ſubalterne qu'ils jouent, lorſque, placés entre le roi de Naples, les Florentins, le duc de Milan & les Vénitiens, ils ſont forcés de paſſer continuellement d'une alliance dans une autre. Leur foibleſſe ſe montre encore davantage, quand les François, les Allemands & les Eſpagnols paroiſſent en Italie. N'oublions pas que quelques-uns ont contribué à diminuer leur puiſſance temporele, lorſqu'ils ont ſacrifié les intérêts du ſaint ſiege à l'ambition d'élever leur famille.

s'affoiblit ailleurs.

Les papes étoient encore affés puiffans pour entretenir les abus qui enrichiffoient la chambre apoftolique.

Cependant quelque foibles que fuffent les papes, ils étoient encore affés puiffans pour empêcher l'exécution des décrets des conciles de Conftance & de Bâle, & ils entretenoient tous les abus qui enrichiffoient la chambre apoftolique; c'eft-à-dire, l'apel de toutes les affaires au faint fiege, la collation de tous les bénéfices, les réferves, les graces expectatives, les annates, les penfions, les indulgences, les difpenfes, les décimes & les dépouilles des bénéficiers qui mouroient. Car les papes s'étoient établis héritiers de tous les bénéficiers; & non feulement on fe faififfoit des fruits reftans du bénéfice, mais encore des ornemens des églifes ou même des biens qu'un bénéficier tenoit de fa famille: fi les parens vouloient y mettre quelque opofition on les excommunioit.

Ces abus trouvoient peu d'obftacles en Italie.

Giannone (*a*) remarque, que ces abus regnoient fur-tout en Italie, & qu'il y en avoit même eu de plus grands à Naples fous les rois de la maifon d'Anjou: car ces princes forcés de ménager la cour de Rome, n'a-

(a) *Dans fon hiftoire de Naples: ouvrage qui m'a été fort utile. Aucun écrivain n'a mieux connu les abus qui fe font introduits dans la difcipline de l'églife.*

voient jamais ofé s'opofer à aucune de fes entreprifes. Il n'en fut pas tout-à-fait de même fous les rois de la maifon d'Aragon: ils remédierent à quelques-uns, autant du moins qu'ils le purent fans employer des moyens violens. Alphonfe I, par exemple, ne permit point à la chambre apoftolique de s'aproprier les dépouilles des bénéficiers qui mouroient.

On réfiftoit davantage en Allemagne à toutes ces exactions, ou plutôt on s'en plaignoit plus haut. Depuis 1450 les dietes ont toujours été ocupées des moyens de les empêcher; mais Frédéric III étoit trop indolent pour y porter remede, & Maximilien avoit trop de ménagemens à garder avec les papes.

En Allemagne on s'en plaignoit hautement.

C'eft en France feulement que la réfiftance produifit tout l'effet qu'on pouvoit defirer: car la pragmatique fanction, rédigée par le clergé d'après les décrets du concile de Bâle, fut aprouvée par Charles VII, en 1438; & publiée pour être obfervée dans toute l'étendue du royaume. Tant que ce prince vécut, elle eut force de loi: ni les négociations des papes, ni les cenfures dont ils menaçoient le roi, ne purent la faire révoquer.

Ils paroiffent détruits en France depuis la pragmatique de Charles VII

Charles étant mort en 1461, le pape Pie II promit le chapeau de cardinal à Jouffroi évêque d'Arras, s'il réuſſiſſoit à faire abolir la pragmatique. Louis XI y conſentit, parce qu'on lui fit eſpérer, que le pape favoriſeroit les droits de René d'Anjou ſur le royaume de Naples, & qu'il auroit en France un légat qui nommeroit aux bénéfices, afin d'empêcher l'argent de ſortir du royaume. L'évêque d'Arras, chargé de porter cette nouvelle à Pie II, aprit en chemin que le pape, ſatisfait de ſes ſervices, l'avoit nommé cardinal. Alors, pénétré de reconnoiſſance, il n'eut rien de plus preſſé que de lui communiquer l'abrogation de la pragmatique, & il oublia tout-à-fait l'article du légat & celui du royaume de Naples. Mais Louis, voyant qu'il avoit été trompé, ne ſe mit pas en peine de faire publier & enregiſtrer l'édit de révocation; de ſorte que les choſes reſterent à peu-près dans l'état où elles étoient auparavant.

Louis XI trompé révoque cette loi.

Paul II, ſucceſſeur de Pie, reprit cette affaire, & promit encore le chapeau à Ballue, évêque d'Evreux, qui avoit beaucoup de part à la confiance de Louis XI. Les rois ſont preſque toujours mal ſervis, lorſque leurs miniſtres attendent des graces d'une cour étran-

Il la révoque une ſeconde fois.

gere; la pragmatique fut donc révoquée pour la feconde fois; mais le parlement refufa d'en enregiftrer l'édit, & l'univerfité en apella au futur concile.

Il n'y a plus rien de déterminé à ce fujet

Cette conduite du roi ne fit que caufer des troubles dans l'églife de France. D'un côté Pie & Paul prétendirent, en conféquence de la révocation, difpofer des bénéfices, des graces expectatives &c. comme avant la pragmatique; & de l'autre le parlement, l'univerfité & le clergé ne cefferent de crier contre les abus, qui fe renouvelloient. En 1478, Louis XI, mécontent de la cour de Rome, parut vouloir rétablir la pragmatique, cependant rien ne fut décidé. Charles VIII laiffa les chofes dans l'état où il les avoit trouvées. En 1499, Louis XII ordonna que la pragmatique feroit inviolablement obfervée; quelque tems après l'empire préfenta auffi un mémoire à Maximilien fur les vexations de la cour de Rome, & propofa d'adopter en Allemagne la pragmatique de Charles VII. Enfin ce fut fous prétexte de réformer l'églife, que l'empereur & le roi de France firent convoquer le concile de Pife, auquel ils citerent Jules II: mais les guerres d'Italie, pendant lefquelles les intérêts varioient conti-

nuellement, ne permettoient pas de ſuivre les projets qu'on avoit formés; & on ne terminoit jamais rien.

Concordat de Léon X & de François I.

La victoire de Marignan avoit forcé le pape à s'allier avec la France; il avoit même été obligé d'abandonner Parme & Plaiſance, que le ſaint ſiege avoit aquis pendant les guerres de Louis XII. Cette circonſtance parut donc favorable à François I pour régler tous les diférens qu'il avoit avec la cour de Rome; & il eut à cet effet une entrevue à Bologne avec Léon. La concluſion des conférences fut un concordat, qui eſt conforme à la pragmatique dans quelques articles, qui en abroge pluſieurs, qui en modifie d'autres, & qui en omet à deſſein. On n'a garde, par exemple, d'y parler des annates ni de l'autorité des conciles. C'eſt que ſur ces deux points on vouloit laiſſer aller les prétentions de la cour de Rome, ſans paroître ni les combattre ni les autoriſer.

La collation des bénéfices eſt ce que le concordat a de plus particulier: car ſans aucun égard pour les élections, qui étoient de droit par la pragmatique, il y eſt déclaré que les ſujets ſeront nommés par le roi & pourvus par le pape.

Par cet acord le roi crut aquérir du pape la nomination, dont le pape n'avoit pas droit de diſpoſer: le ſaint ſiege conſerva les annates, parce que, quoiqu'on n'en parlât point, l'intention n'étoit pas de donner les bulles pour rien; & les chapitres perdirent le droit d'élire. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que le roi ait eu beſoin de la cour de Rome pour s'aroger la diſpoſition des bénéfices; & ce qui l'eſt plus encore, c'eſt qu'on croie en France que le roi n'en puiſſe aujourd'hui diſpoſer qu'en vertu de ce concordat.

On a tort en France de regarder ce concordat comme une loi.

Ce concordat eut de la peine à paſſer en France. Le parlement refuſa d'abord de l'enregiſtrer; il l'enregiſtra enſuite, en proteſtant; & lorſqu'il y eut des procès entre un élu & un nommé, il jugea toujours en faveur du premier.

François I le fait exécuter.

Le concordat n'étant pas exécuté, devenoit donc inutile: le roi, pour lui donner force de loi, ôta la connoiſſance des cauſes bénéficiales à ſon parlement & la donna au grand conſeil. Depuis ce tems les rois de France ont joui, ſans conteſtation, du droit de nommer: droit que le royaume paye au ſaint ſiege, à chaque bénéfice qui vaque; &

cependant le ſaint ſiege n'en pouvoit pas diſpoſer, puiſqu'il apartenoit au roi ſeul, dès que le peuple ne le conſervoit pas. Mais enfin le concordat a fait un bien, parce qu'au moins on ſait ce qu'on doit payer; au lieu que quand il n'y avoit rien de réglé, les prétentions illimitées de la cour de Rome pouvoient toujours cauſer des troubles. L'Allemagne en eſt la preuve.

Les diſſipations de Léon X épuiſent les reſſources du ſaint ſiege.

Léon étoit magnifique, généreux & même diſſipateur. Les revenus du ſaint ſiege, quels qu'ils fuſſent, ne pouvoient ſuffire à ſes dépenſes : il avoit épuiſé ſes tréſors & ſes reſſources. La guerre contre les Turcs, qu'on projetoit toujours & qu'on ne faiſoit pas, étoit un prétexte ſi uſé, que les Eſpagnols, quoique dévoués à la cour de Rome, ne ſe laiſſoient plus prendre à ce piege. Ils venoient de ſe refuſer à une bulle, qui ordonnoit aux écléſiaſtiques de payer le dixieme de leurs revenus; & le pape s'étoit vu dans la néceſſité de déſavouer ſon légat. Les Italiens avoient été plus dociles; car cet impôt fut levé à la rigueur ſur-tout dans l'état écléſiaſtique. Enfin Léon avoit partagé avec les rois d'Angleterre & de France les décimes qu'il leur avoit acordées ſur le clergé, & que ces

princes pouvoient & auroient dû percevoir ſans lui. Tout cela étoit d'un foible ſecours pour ce pontife. Cependant il vouloit achever l'égliſe de S. Pierre, que Jules II avoit commencée, & qui devoit coûter des ſommes immenſes : cette égliſe étoit donc un prétexte pour de nouvelles exactions, dont une partie devoit être employée à toute autre choſe.

Il ne douta pas que toute la chrétienté ne dût, & ne voulût contribuer à cet édifice; & il penſa que s'il eſt des cas où l'on peut donner des indulgences pour de l'argent, c'eſt ſans contredit celui où l'on ſe propoſe de bâtir un temple au prince des apôtres. Il en fit donc publier dans toute l'Europe en 1517, & il les offrit à des conditions ſi aiſées à ceux qui voudroient contribuer de quelque ſomme, qu'on ne pouvoit s'y refuſer.

Il fait publier des indulgences dans toute la chrétienté.

Juſqu'alors les peuples d'Allemagne avoient recherché les indulgences avec plus de paſſion que les autres: mais il y a un terme à tout, & les dietes ſe plaignoient que ce commerce devenoit ruineux pour l'état. Ces plaintes n'auroient peut-être produit aucun effet, ſi les Auguſtins, auparavant en poſſeſſion de prêcher les indulgences, n'avoient vu avec jalouſie

Pendant qu'en Allemagne les dietes ſe plaignent de cet abus, les Auguſtins ſont offenſés de n'en être pas l'inſtrument.

qu'on donnoit cette commiſſion aux Dominicains. Ce fut la principale cauſe des troubles qui s'éleverent.

Les Dominicains les prêchent avec ſcandale.

Les nouveaux prédicateurs donnerent des armes contre eux. Soit pour ſe rendre dignes de la préférence, ſoit pour augmenter leurs profits, ils exagérerent ridiculement le prix des indulgences, & ils avancerent des maximes toutes nouvelles. Leur conduite ajouta encore au ſcandale de leur doctrine; car on les voyoit tenir leurs bureaux dans des cabarets, & conſumer en débauches ce que le peuple ſuperſtitieux refuſoit à ſes beſoins.

L'électeur de Saxe protége les Auguſtins; & Martin Luther écrit.

Ces déſordres ſe commettoient en Saxe, où le vicaire général des Auguſtins avoit beaucoup de crédit, parce qu'il étoit allié & ami de l'électeur. Il fit donc à ce ſujet des repréſentations à ce prince, un des plus puiſſans de l'Allemagne; & il n'eut pas de peine à l'indiſpoſer contre les indulgences & contre les Dominicains. Ce fut alors que les Auguſtins, aſſurés de la protection de l'électeur, ſaiſirent l'ocaſion de ſe venger. Martin Luther, qui avoit parmi eux le plus de réputation, arma le premier. Il ne conteſta pas à l'égliſe le droit d'acorder des indulgences; il montra même du reſpect pour le ſaint ſiege & pour

la perſonne du pape ; il n'ataqua d'abord que les abus.

Il eſt vraiſemblable que Léon auroit prévenu les maux dont on étoit menacé, ſi dans ces commencemens ſe conduiſant avec quelque modération, il eût ſeulement paru vouloir remédier aux abus dont tout le monde ſe plaignoit. Mais pendant que les Dominicains défendoient juſqu'aux abus des indulgences, & que les Auguſtins dans la chaleur de la diſpute étoient tentés d'ataquer les indulgences mêmes, le pape citoit Luther, publioit des bulles contre lui, & ſollicitoit les puiſſances d'Allemagne à le punir.

Léon X demande aux dietes que Luther ſoit puni.

Les dietes, auxquelles Léon portoit ſes plaintes, étoient bien éloignées d'entrer dans ſes vues. Elles ne voyoient encore rien à reprendre dans la doctrine de Luther ; puiſqu'il s'élevoit contre des abus, qu'elles condamnoient depuis longtems ; ou s'il enſeignoit des erreurs, elles déclaroient qu'elles n'en pouvoient être juges. Elles demandoient donc une réforme, un concile général ; & en attendant elles repréſentoient les griefs de l'Allemagne contre les entrepriſes du ſaint ſiege. Celle de Nuremberg entre autres fit quelque tems après à ce ſujet un mémoire, qui renfermoit cent articles.

Elles répondent par des plaintes contre les exactions de la cour de Rome

Luther ne garde plus de mesures.

Luther, se voyant soutenu par les puissances, ne garda plus de mesures contre le pape qui le poursuivoit. Toujours plus hardi & plus violent, il défendoit une these qu'on lui contestoit, en avançant une these encore plus téméraire. Il demanda raison de l'autorité que les papes s'arogeoient: il vit des abus dans les usages les plus anciens & les plus généralement reçus; & agitant d'autant plus de questions qu'on le contredisoit davantage, il prétendit trouver des erreurs jusques dans les dogmes.

Des peuples le croient destiné à éclairer l'église.

Cependant le nombre de ses partisans augmentoit tous les jours, parce que plus les esprits s'échaufoient, moins on étoit capable de remarquer & de blâmer les excès auxquels il s'abandonnoit. Déja son nom retentissoit dans toute l'Europe, les peuples sembloient lui demander ce qu'ils devoient croire, & il paroissoit destiné à les éclairer.

Ils attendent de lui une réforme générale

Ainsi devenu plus opiniâtre, autant par les contradictions que par les aplaudissemens, il se vit engagé plus avant qu'il n'avoit pu prévoir. Il ne vouloit que relever quelques abus, & cependant on attend de lui qu'il entreprenne une réforme générale. Il est étonné lui-même du personnage qu'il joue dans le

monde : mais ce perſonnage flate ſa vanité ; & il n'a plus d'autre ambition que de le ſoutenir.

La révolution que fit ce novateur, fut ſi ſubite, que les meilleurs eſprits eurent à peine le tems de la preſſentir : c'eſt ce qu'on voit par la maniere dont en parle Eraſme, qui vivoit alors, & qui étoit l'homme le plus éclairé de ſon ſiecle. Luther, dit-il, s'étoit acquis dans les commencemens une grande conſidération, parce qu'il avoit ataqué avec intrepidité les mœurs du ſiecle. Il n'épargnoit ni les cardinaux, ni la majeſté même du ſouverain pontife. Cette hardieſſe tenoit les eſprits en ſuſpens : on s'imaginoit que l'amour de la vertu, de la vérité, & le deſir d'être utile au genre humain le faiſoit agir. Il conſervoit encore de la modeſtie dans ſes mœurs : il paroiſſoit fort éloigné de vouloir défendre avec opiniâtreté ſes ſentimens : il ne l'étoit pas moins des paradoxes monſtrueux, qu'il a depuis haſardés : il ſe ſoumettoit au jugement des gens de bien & à la déciſion de l'égliſe catholique. Je l'avouerai, cet homme m'avoit preſqu'impoſé : je me perſuadois voir en lui un homme zélé qui pouvoit être dans l'erreur, mais qui n'avoit point envie de tromper ; & qui repre-

Il fait une révolution qu'on n'avoit pas prévue & qu'il n'avoit pas projetée.

noit ſeulement avec trop de violence des mœurs d'ailleurs très-repréhenſibles.

Si Luther en impoſa à Eraſme, il en impoſa à bien d'autres; & j'ajoute qu'il s'en impoſa à lui-même, car il n'avoit probablement pas formé le projet qu'il exécuta. On ne connut donc le mal, que quand il avoit fait ſes progrès; & comme il étoit trop tard pour y remédier, ceux qui s'étoient engagés dans l'erreur, ſe trouverent trop avancés pour reculer. Les diſciples de Luther ſe multiplierent : ils défendirent à l'envi la doctrine de leur maître : ils l'enhardirent par leur fanatiſme. Chacun d'eux, animé du même eſprit, ambitionna d'avoir part à la réforme : chacun ſe crut fait pour régler la croyance des peuples ; & s'ils ſe diviſerent, cette diviſion même entretenoit une ſorte de fermentation qui contribuoit à répandre l'erreur, & qui brouillant tout, ne permettoit preſque plus à la multitude de connoître la vérité. On compte juſqu'à trente-neuf ſectes ſorties du luthéraniſme, toutes ennemies, mais toutes réunies contre l'égliſe.

Cauſes de la rapidité de cette révolution.

Dans cette confuſion les peuples ne voyoient que les abus contre leſquels les Luthériens s'élevoient, & auxquels on deſiroit un remede : c'eſt auſſi ſous cet abri que les no-

vateurs répandoient le venin de leur doctrine. Ils paroissoient aporter la réforme, & ils corrompoient la foi: cependant ils intéressoient les princes à les protéger, parce qu'ils leur montroient les richesses des églises, comme des biens qui avoient été usurpés sur eux, & qu'ils étoient en droit de reprendre. Ils entraînoient même dans leur parti un grand nombre d'écléfiastiques & de moines; parce qu'en condamnant le célibat & les vœux monastiques, ils ouvroient les portes des couvens à tous ceux qui se dégoûtoient du cloître & de la chasteté. Ils offroient donc des apats à tout le monde, à la multitude la réforme des abus, au clergé la licence, & aux souverains les trésors de l'église: telles sont les principales causes de la rapidité étonnante du luthéranisme. En 1522, que Léon mourut, il y avoit cinq ans que cette hérésie avoit commencée, & cependant la prétendue réforme étoit déja établie à Zurich: elle étoit protégée en Saxe, elle avoit des sectateurs dans presque toute l'Allemagne, enfin plusieurs princes de l'empire & les dietes mêmes paroissoient disposées à la recevoir. Ces erreurs s'étendront encore davantage, & ce sera une source de calamités.



CHAPITRE III.

De l'Angleterre ſous Henri VII & ſous Henri VIII juſqu'à la mort de Maximilien.

Les calamités avoient préparé les Anglois à la plus grande ſoumiſſion.

Le peuple le plus jaloux de ſa liberté ſe ſoumet enfin à un gouvernement même tirannique ; lorſqu'épuiſé par une ſuite de guerres, il ne lui reſte plus que le ſouvenir de ſes longues calamités & la crainte d'en éprouver encore de pareilles. Alors l'autorité du prince peut s'étendre d'autant plus, que les familles où l'amour de l'indépendance ſe perpétuoit, ſont préciſément celles qui ſe ſont éteintes, parce que ce ſont celles qui ont été le plus expoſées. Tel eſt l'effet que les guerres entre les maiſons d'York & de Lancaſtre avoient produit, quoiqu'on n'eût pas combattu pour la liberté de la nation ; & c'eſt dans ces circonſtances que Henri VII monta ſur le trône.

On a remarqué la même choſe des Romains.

Vous avés obſervé la même choſe à Rome après le ſecond triumvirat, & vous avés vu avec quelle promptitude le ſénat devint

bas & rampant ſous les empereurs. Cependant comme Auguſte avoit eu la ſageſſe de mettre des bornes à ſa puiſſance, Tibere, quoique jaloux de ſon autorité, fut forcé à garder des ménagemens. Il n'oſa gouverner par lui-même en maître abſolu : & voulant toujours paroître agir par le ſénat, il imagina d'en faire l'inſtrument de ſa tirannie. Caligula ne crut pas avoir beſoin de tant de précautions; & il mit ſes caprices à la place des lois. Enfin depuis ce tiran, la puiſſance des empereurs n'eut des bornes, que lorſqu'ils furent aſſés ſages pour s'en preſcrire eux-mêmes.

Les Anglois n'avoient jamais déterminé les droits reſpectifs du ſouverain & de la nation.

Or les troubles continuels de l'Angleterre n'avoient jamais permis de déterminer exactement les droits reſpectifs du ſouverain & de la nation. Les chartes jurées, éludées, violées, n'établiſſoient que des prétentions; & de part & d'autre on avoit franchi tour-à-tour les limites tracées trop confuſément.

Henri VII étoit donc le maître d'étendre ſes prérogatives.

Perſonne en Angleterre ne ſavoit donc préciſément, quels étoient les droits de la royauté. Quand on l'auroit ſu, le peuple paroiſſoit devoir aimer mieux ſouffrir des injuſtices, que de prendre les armes. Henri pouvoit donc étendre à ſon gré ſes prérogatives: il pouvoit être un tiran ou un roi juſte; c'é-

toit à ſon choix : mais il n'eſt donné qu'à un grand homme de bien choiſir en pareil cas.

Il eſt reconnu par la nation, quoiqu'il n'eût que des titres équivoques.

La nation avoit toujours été portée pour la maiſon d'York : les droits de celle de Lancaſtre étoient équivoques : ceux de Henri VII l'étoient encore plus, puiſqu'il n'apartenoit à la derniere que par une branche bâtarde. Son ſeul titre étant donc de ſe trouver en poſſeſſion de la couronne par une victoire, titre odieux, & par conſéquent peu ſûr : il pouvoit en aquérir un meilleur, en épouſant Eliſabeth, héritiere de la maiſon d'York. C'étoit ſon deſſein : mais ſi la reine venoit à mourir avant lui, il n'étoit plus rien ; & il pouvoit devenir le ſujet d'un fils qu'il en auroit eu. Il voulut donc d'abord s'aſſurer le trône à lui-même. Il falloit le demander à la nation : dans l'embaras de motiver ſa demande, il ne la motiva point, & un parlement le reconnut.

Il demande des titres au pape.

Inquiet, il s'adreſſa l'année ſuivante à la cour de Rome, & Innocent VIII lui donna, par une bulle, tous les droits qu'il pouvoit deſirer. Il ſeroit dificile de décider, dit M. Hume, ſi le roi pouvoit retirer autant d'avantages de cette bulle, qu'il pouvoit en prévoir d'inconvéniens, en décelant ainſi lui-même l'invalidité de ſes droits, & en invitant

le pape à prendre un aſcendant auſſi dangereux ſur les ſouverains.

Après avoir épouſé Eliſabeth, il auroit dû confondre ſes droits avec ceux de la reine, & ſaiſir cette ocaſion pour achever d'éteindre les haines qui diviſoient encore les deux partis. Il ne falloit que les favoriſer également : mais peu maître de ſes paſſions, il ne ſut pas ſeulement voiler l'antipatie qu'il ſentoit contre les partiſans de la maiſon d'York. Il les perſécuta : il affecta, pour les humilier, d'élever leurs ennemis. Ainſi il devint ſur le trône chef de faction, & il força ſes ſujets à former un parti contre lui : cette conduite, toujours imprudente, l'étoit ſur-tout pour Henri, qui n'ignoroit pas combien la maiſon d'York étoit chere au peuple. Il en vit les effets dès la ſeconde année de ſon regne. Il rallume l'eſprit de faction qui s'éteignoit

Il avoit fait enfermer dans la tour de Londres Warvic, prince de la maiſon d'York ; mais dont la jeuneſſe & les droits éloignés ne devoient pas donner d'inquiétude. Un bruit ſourd s'étant répandu que Warvic s'étoit échapé de ſa priſon ; le public reçut cette nouvelle avec empreſſement, & la crut vraie, parce qu'il deſiroit qu'elle le fût. Auſſitôt des ennemis du gouvernement profitent de ces diſ- Simnel ou le faux Warvic.

poſitions ; ils produiſent un faux Warvic : Lambert Simnel, fils d'un boulanger, oſe jouer ce perſonnage ; & il eſt reconnu & couronné en Irlande.

Pour déſabuſer les Anglois, Henri n'eut qu'à montrer au peuple le Warvic véritable : il n'en fut pas de même des Irlandois, ils perſiſterent dans leur révolte, acuſant le roi d'avoir produit un impoſteur. Ils reçurent enſuite des ſecours, que leur envoya Marguerite de la maiſon d'York, veuve de Charles duc de Bourgogne ; & ils oſerent entreprendre la conquête de l'Angleterre : la bataille de Stoke, où ils perdirent leurs chefs & quinze mille hommes, ruina tout-à-fait leur parti. Simnel, alors trop mépriſable pour donner de l'inquiétude, paſſa du trône dans la cuiſine du roi, où on l'employa aux plus bas ſervices.

La facilité avec laquelle l'impoſture de Simnel avoit d'abord réuſſi, fait voir combien on étoit mécontent du gouvernement : mais la néceſſité, où l'on avoit été de recourir à un moyen auſſi extraordinaire, montre auſſi combien il étoit dificile de porter le peuple à la révolte. Cependant on n'en imaginoit pas alors de meilleur, & on tenta de l'employer une ſeconde fois.

Dans le deſſein de faire revivre le duc d'York, que Richard III avoit fait périr, on jeta les yeux ſur Perkin Warbec, qu'on jugea propre à jouer ce perſonnage. Ce jeune homme, qui étoit fils d'un juif converti, avoit été tenu ſur les fonts par Edouard IV. Depuis errant de contrée en contrée, d'aventure en aventure, de métier en métier, il s'étoit formé à toute ſorte de rôles: il avoit de l'eſprit, des manieres nobles & une figure intéreſſante.

Perkin ou le faux duc d'York.

Marguerite, ducheſſe douairiere de Bourgogne, qui tramoit toute cette intrigue, engagea Charles VIII, alors en guerre avec Henri, à donner aſile au prétendu duc d'York. La conduite de Perkin en France, & l'acueil que la cour lui fit, acréditerent le menſonge. Tout retentit bientôt du mérite du jeune prince: on ſe racontoit ſes malheurs: on ſe nourriſſoit de l'eſpérance de le voir rétabli ſur le trône de ſes ancêtres: tout le monde s'intéreſſoit à ſa fortune; & la renommée ayant porté cette nouvelle en Angleterre avec des exagérations, comme elle fait toujours, on y fut encore plus crédule qu'en France, parce qu'on avoit plus d'intérêt à l'être: quantité de gentilshommes Anglois vinrent offrir leurs ſervices au duc d'York ſupoſé.

Cependant Perkin, forcé de fortir de France, lorfque Charles fit fa paix avec Henri, fe réfugia en Flandre auprès de Marguerite. Cette princeffe affecta de ne pouvoir ajouter foi au roman de ce jeune homme. Elle ne vouloit plus croire légérement, difoit-elle, depuis qu'elle avoit été trompée par Simnel. Elle parut chercher des preuves: elle voulut faire cet examen en préfence de fa cour: elle entra fcrupuleufement dans le détail des plus petites circonftances: étonnée enfin de la verité qui la frapoit, elle reconnut dans Perkin fon neveu, le fils d'Edouard IV, le feul héritier des Plantagenets.

Cette fcene, adroitement jouée, ne laiffa plus de foupçons. L'Angleterre reçut avec avidité l'hiftoire de la délivrance du duc d'York. Le peuple crut, parce qu'il aime le merveilleux; la nobleffe, parce qu'elle étoit mécontente; & la confpiration fe formoit déja.

Henri commença par conftater la mort du véritable duc d'York; il répandit enfuite des efpions, qui feignant de s'atacher à Perkin, entrerent dans toute fa confidence. Par ce moyen les conjurés furent découverts, arrêtés, convaincus, punis, & l'Angleterre fut détrompée. L'impofteur ofa cependant faire

enſuite de nouvelles tentatives; mais elles le conduiſirent à la potence.

Deux conſpirations diſſipées affermirent Henri ſur le trône. On ſe fit la plus grande idée de la politique, avec laquelle il avoit dévoilé des impoſtures, où toute l'Europe avoit été trompée: & on n'oſa plus remuer contre un prince vigilant, ferme & ſévere.

Deux conſpirations diſſipées aſſuroient le trône à Henri.

Plus craint, il en fut plus abſolu. Cependant naturellement ſoupçonneux, il le devint encore par les efforts mêmes qu'il fit pour ſe raſſurer: car n'ignorant pas qu'on le regardoit comme un uſurpateur, & qu'il avoit aliéné une partie de ſes ſujets, il imagina d'écarter ſes craintes, en ſe faiſant craindre tous les jours davantage: il ne ſentit pas qu'on ſe met dans la néceſſité de craindre ſoi-même, lorſqu'on ne regne que par la terreur; & que quand même tout trembleroit, on ſe figureroit encore des ſujets de crainte. Auſſi ſon inquiétude croiſſoit avec ſon fils, parce que cet enfant avoit plus de droit que lui à la couronne. Il faut gagner la confiance & l'affection de ſes peuples: c'eſt le vrai ſecret de ſe rendre abſolu.

Mais ſon caractere ſupçonneux lui faiſoit toujours des ſujets de crainte.

On eût dit que ſe regardant ſur le trône, comme en paſſant, Henri amaſſoit des richeſ-

Son avarice & ſon deſpotiſme.

ſes pour un tems où il ne regneroit plus. Il étoit d'une avarice inſatiable: il acumuloit pour acumuler. Non content des ſubſides que ſes parlemens ne lui refuſoient jamais, il vendit pluſieurs fois la paix à la France, quoiqu'il eût été payé de ſes ſujets pour faire la guerre. Il mit des impoſitions arbitraires ſous le nom de don gratuit. Après avoir fait ſervir les formalités de la juſtice à l'opreſſion des riches, il en abandonna bientôt juſqu'à l'aparence; autoriſant ſes miniſtres à faire arrêter les citoyens qu'ils jugeoient à propos, & à leur vendre enſuite la liberté comme une grace. En un mot, ce regne fut celui des vexations. Le deſpotiſme prit la place des lois: & le ſouverain ne parut ocupé que des moyens de s'enrichir, en dépouillant ſon peuple. Henri mourut en 1509, laiſſant à ſes ſucceſſeurs une puiſſance dont ils abuſeront, & qui leur ſera tôt ou tard funeſte. C'eſt en quoi ſon regne eſt une époque.

On eſpéroit mieux de Henri VIII, mais ſans fondement.

On aprit avec une joie indécente la mort de ce prince, & on ſe promit des tems plus heureux ſous le regne de ſon fils. Cependant la beauté du jeune roi, ſa vivacité, ſon adreſſe & ſes graces en étoient les ſeuls garans; mais le peuple ſe laiſſe facilement ſéduire aux qualités extérieures & ſuperficieles.

La flaterie aplaudit à ses diſſipations.

Henri VIII, âgé de dix-huit ans, n'avoit aucune connoiſſance des affaires publiques, parce que ſon pere ſoupçonneux avoit eu ſoin de l'en tenir toujours éloigné. Néanmoins il n'étoit pas ignorant. Les progrès qu'il avoit faits dans les belles lettres, faiſoient préſumer qu'il réuſſiroit dans toute autre étude. On ne pouvoit pas prévoir qu'il ſe livreroit à des controverſes bien étranges pour un roi, & qu'il ne ſeroit bientôt qu'un mauvais théologien. Dans un ſiecle où des moines oſoient entreprendre de réformer l'égliſe, il étoit bien à craindre qu'un roi abſolu prît ſur lui cette réforme. Si cet eſprit trop ardent, qu'on ſe flatoit de voir être tempéré par l'âge, s'échafoit au contraire par les contradictions; il ne pouvoit manquer de dégénérer en fanatiſme; & le fanatiſme dans un prince dont le pouvoir eſt illimité, pouvoit-il ne pas produire la tirannie? Réuniſſant en lui les titres des maiſons d'York & de Lancaſtre, il éteignoit enfin deux vieilles factions: il en devoit faire naître de nouvelles & de bien plus dangereuſes.

La comteſſe de Richemond, ſa grand-mere, vivoit encore. Cette femme prudente, à laquelle il eut la ſageſſe de déférer, lui fit com-

poſer ſon conſeil des hommes, qui ayant acquis la connoiſſance des affaires ſous le dernier regne, avoient le moins mérité la haine du peuple. Fox, évêque de Wincheſter, ſecrétaire du petit-ſçeau, & le comte de Surrey tréſorier, eurent le plus de part à l'autorité. Tous deux avoient flaté l'économie du feu roi, le premier par caractere, le ſecond par politique: Fox s'opoſa donc aux dépenſes dans leſquelles le jeune Henri étoit entraîné par ſes paſſions; & Surrey au contraire ne ceſſoit d'aplaudir aux diſſipations de ce prince.

C'eſt un axiome généralement reçu dans les cours, que le grand art d'un miniſtre eſt de ne trouver rien d'impoſſible, quand il s'agit d'amuſer le ſouverain. Mais, Monſeigneur, ces miniſtres habiles aux yeux des courtiſans, ſont des fléaux aux yeux du peuple. Ils ourdiſſent la honte & les malheurs d'un roi qu'ils forment à la tirannie. Henri aura bientôt diſſipé tous les tréſors de ſon pere: il faudra mettre de nouveaux impôts, pour donner de nouvelles fêtes; & ſes ſujets gémiront, tandis qu'il ne ſera dans ſes plaiſirs que le jouet d'un miniſtre, qui le gouvernera pour l'immoler à ſon ambition.

Ce prince monta ſur le trône dans le commencement des guerres, que la ligue de Cambrai avoit allumées. Cette conjoncture étoit des plus favorables. Riche, abſolu dans un royaume tranquile, il pouvoit être acteur ou ſimple ſpectateur ; faire pencher la balance à ſon choix par ſon alliance, recherchée des deux partis ; & ne prendre les armes, que pour en retirer des avantages. Mais inconſidéré par caractere, autant que par défaut d'expérience, jaloux de mériter le titre de roi Très-chrétien, que Jules lui offroit, impatient de prendre la défenſe du ſaint ſiege contre des ennemis qu'il apelloit impies, & s'enivrant déja de ſes prétentions ſur la France, il entra témérairement dans la ſainte ligue : c'eſt ainſi qu'on nommoit la ligue formée contre Louis XII.

Il s'engage inconſidérément dans la ligue qui ſe forme contre Louis XII.

Il concerta le plan de cette guerre avec Ferdinand, qui n'eut pas de peine à le tromper. Ses troupes débarquées à Fontarabie, devoient être jointes par celles d'Eſpagne, & le rendre maître de la Guienne : elles ſervirent ſeulement à faciliter au roi Catholique la conquête du royaume de Navare.

Avec ſes troupes Ferdinand le Catholique envahit la Navare.

Lorſque les intrigues de Léon eurent détaché Maximilien de l'alliance de Louis, Hen-

Il entre dans une nouvelle ligue & com-

pte encore sur des alliés qui le jouent.

ri entra avec la même confiance dans la nouvelle ligue qui se forma. Au commencement de juin 1513, il descendit à Calais, comptant sur ses armes & sur ses alliés. Vingt-cinq mille Suisses se préparoient à faire une diversion en Bourgogne, excités par l'argent qu'il leur avoit envoyé, & par la haine qu'ils avoient alors contre la France: Maximilien, à qui il avoit aussi donné de l'argent, promettoit des secours considérables: en un mot, il sembloit que Louis ne pouroit jamais résister à tant d'ennemis. Mais les Suisses remplirent seuls leurs engagemens; & l'empereur continuoit toujours de n'entrer dans les confédérations, que pour profiter de l'argent & des forces de ses alliés. Il n'en pouvoit pas trouver de plus propre à ses vues. Aussi ne donna-t-il que fort peu de soldats: & bien assuré, qu'en flatant la vanité de Henri, il seroit réputé avoir fait au delà de ses promesses; il joignit lui-même l'armée, & il voulut n'être qu'un des soldats de ce prince. Ce soldat, à cent écus de paye, fut respecté de son général, & dirigea toutes les opérations de la campagne.

Victoire de Guinegate.

La journée des éperons, ou la bataille de Guinegate, dans laquelle les François,

mis en déroute, firent ufage de leurs éperons plus que de leurs armes, fut un commencement auffi brillant pour le roi d'Angleterre, qu'éfrayant pour Louis: mais ce ne fut que cela. Henri vainqueur, à la tête de cinquante mille hommes, porta la défolation jufqu'aux portes de Paris: cependant lorfqu'il pouvoit profiter de ce moment de terreur, pour achever la ruine de l'armée françoife, il revint au fiege de Térouanne, place peu importante, & laiffa à fes ennemis le tems de fe reconnoître.

Ce n'étoit pas l'intérêt de Maximilien que Henri conquît la France: il lui importoit feulement que ce roi, dont le voifinage étoit moins à redouter, eût fur les frontieres quelques places, qui couvriffent la Flandre contre les entreprifes des François. Il lui confeilla donc le fiege de Tournai. Un prince ne doit compter fur fes alliés, qu'autant qu'ils ont les mêmes intérêts que lui: c'eft ce dont Henri ne fe doutoit pas. Il vit une conquête dans l'aquifition de Tournai, & il ne remarqua pas qu'il en laiffoit échaper de plus grandes. La prife de cette place finit une campagne plus difpendieufe que glorieufe: mais les fuccès n'en furent que plus exagérés par

Henri n'en fait pas profiter.

les courtiſans, qui vouloient flater le roi d'Angleterre.

Les Suiſſes ne font pas la diverſion qu'ils avoient promiſe.

Les Suiſſes ne firent rien en Bourgogne. Louis de la Trimouille, hors d'état de défendre cette province, leur fit des propoſitions; & ils furent aſſés ſimples pour les écouter, ſans examiner ſeulement s'il avoit pouvoir de traiter avec eux. La Trimouille leur promit tout ce qu'ils exigerent, trop heureux de s'en débaraſſer, & bien aſſuré d'ailleurs qu'il ſeroit déſavoué.

Louis fait la paix avec Maximilien & avec Ferdinand le Catholique.

Le roi de France, à qui les dangers de la derniere campagne faiſoient ſentir le beſoin de la paix, ſaiſit habilement le moment de la négocier, & de réparer ſes fautes. Léon n'y étoit pas contraire. Depuis que Louis avoit perdu le Milanès, il étoit de ſon intérêt de rétablir l'équilibre, & de rompre par conſéquent une ligue, qui tendoit à rendre Maximilien trop redoutable. Le roi d'Eſpagne, vieux & infirme, n'avoit plus la même ambition, & ſe trouvoit trop heureux de pouvoir jouir dans le repos des provinces qu'il avoit aquiſes. Enfin Maximilien, toujours avec des projets & toujours ſans reſſources, étoit d'un caractere à écouter toute propoſition, où il verroit quelque avantage. Louis

offrit donc à ces deux princes de marier sa fille Renée avec Charles ou avec Ferdinand, leurs petits-fils, promettant de céder pour dot ses droits sur le Milanès. La négociation eut tout le succès qu'il avoit espéré.

Les articles de cette pacification donnent de l'inquiétude à Léon X.

Léon avoit désiré la paix. Il l'avoit faite lui-même avec le roi de France: mais s'il souhaitoit que Louis ne fût pas en état de faire valoir ses droits sur le Milanès, il eût encore voulu qu'il ne les eût pas cédés à des princes, dont il prévoyoit la puissance. Cette cession lui donnoit de l'inquiétude.

Henri VIII indigné contre ses alliés, fait la paix avec la France.

Henri ne put pas contenir son indignation, lorsqu'il aprit le traité que ses alliés avoient fait avec la France. Voyant évanouir tous les succès qu'il se promettoit, & dont ses flateurs étoient les garans, il cria à la trahison, il jura de se venger. Le duc de Longueville, alors prisonnier en Angleterre, l'entretint dans ces dispositions; il lui rapella la mauvaise foi de Ferdinand, il lui montra l'inconstance de Maximilien, & il lui fit entrevoir une alliance plus avantageuse & plus sure avec Louis, dont la probité étoit reconnue.

Le roi de France, à qui Longueville aprit que Henri ne montroit pas d'éloignement pour

la paix, aprouva les démarches que le duc avoit faites, & lui donna pouvoir de conclure. Le traité fut bientôt fait: on le scéla même du mariage de Louis avec Marie sœur du roi d'Angleterre.

Après avoir vu la conduite de Henri avec les autres puissances, il est tems de considérer son administration dans l'intérieur du royaume.

Wolsei avoit toute sa confiance.

Le fils d'un boucher gouvernoit alors l'Angleterre. Thomas Wolsei, c'est ainsi qu'il se nommoit, devenu sous le dernier regne doyen de Lincoln & aumônier du roi, s'ouvrit sous Henri VIII un chemin à la plus grande fortune. Admis à la familiarité de ce prince, il en flata les passions, c'est-à-dire, qu'il en gagna la confiance parmi les plaisirs, auxquels il l'excitoit. Il saisit tous les momens de lui rendre suspects ceux qui avoient part à l'administration. Il lui fit remarquer les jalousies qui les divisoient: il lui représenta qu'ayant été mis en place par son pere, ils ne tenoient rien de lui, qu'ils ne pouvoient lui être atachés; & qu'ils prendroient peu-à-peu d'autant plus d'ascendant, qu'il paroîtroit avoir plus besoin d'eux.

De ces réflexions Wolsei concluoit que le parti le plus prudent pour le roi, seroit de

donner toute ſa confiance à un homme qui lui dût ſa fortune; & il deſiroit que le miniſtre choiſi aimât les plaiſirs, afin qu'il ſût faire de l'art de gouverner un amuſement ſans travail & ſans ennui. Henri goûta ces conſeils, & choiſit pour miniſtre celui qui les lui donnoit.

Wolſei ſut bientôt écarter tous ceux qui étoient dans le miniſtere. Il leur donna des dégoûts, qui les engagerent à ſe retirer; & réuniſſant en lui tous les départemens, il reſta avec toute l'autorité. On loue ſon impartialité, ſon équité, ſon jugement, ſa pénétration & la connoiſſance qu'il avoit des lois. Mais l'hiſtoire le repréſente avec une ambition inſatiable, avec un faſte encore plus grand, & avec une ame toujours prête à ſacrifier ſon maître à ſes vues intéreſſées. Léon qui connut le crédit & le caractere de ce miniſtre, ſe hâta de le faire cardinal. Il gouvernoit ſeul. Son caractere.

Pendant que Henri ſe partageoit nonchalamment entre les plaiſirs & les belles lettres; Wolſei qui entroit dans ſes lectures & dans ſes amuſemens, ſe chargeoit ſeul du faix de l'adminiſtration: il avoit ſeulement ſoin de ménager l'amour propre du roi, & de lui cacher par des ſoumiſſions affectées l'aſcendant Conduite adroite de ce cardinal.

qu'il prenoit, & qu'il lui avoit fait redouter dans les autres.

Henri jaloux du vainqueur de Marignan,

François I regnoit alors en France, & moins politique que Wolfei, il prenoit hautement un afcendant marqué fur tous les princes. La jaloufie de Henri fe réveilla au bruit des armes du vainqueur de Marignan, car il fe croyoit fur-tout fait pour la guerre.

qui n'a pas ménagé Wolfei,

Le cardinal, offenfé contre François dont il avoit effuyé un refus, alluma de plus en plus ces fentimens jaloux, & entreprit de faire de fon maître l'inftrument de fa vengeance.

s'allie avec Maximilien, qui le trompe.

Il falloit cependant un prétexte pour prendre les armes. On crut le trouver dans quelques liaifons de la France avec l'Ecoffe, ennemie naturele de l'Angleterre. Auffitôt on offre à Maximilien des fommes confidérables, pour l'engager à faire une entreprife fur la Lombardie. L'empereur ne fe refufoit jamais à de pareilles propofitions. Il prit l'argent, paffa les Alpes, fut repouffé devant Milan, fit la paix avec le roi de France, la vendit aux Vénitiens & revint en Allemagne.

Il eft forcé à la paix.

Henri avoit donc perdu fon argent & un allié, & il n'attendoit de fecours d'aucun prince. Ferdinand le Catholique ne pouvoit plus fonger qu'au moment, où il auroit à rendre

compte d'une longue ſuite de ſuccès & d'infidélités. L'archiduc Charles, ſon héritier, n'avoit garde de ſe brouiller avec la France, qui auroit pu le troubler à la mort du roi d'Eſpagne. Enfin les Vénitiens étoient alliés de François, dont l'aſcendant contenoit juſqu'au pape même. Henri forcé de renoncer à la guerre, revint donc aux lettres & aux plaiſirs.

Sur ces entrefaites Ferdinand mourut. François, à qui l'agrandiſſement de Charles donnoit de l'inquiétude, connut alors combien il lui importoit de renouveller ſon alliance avec le roi d'Angleterre ou plutôt avec Wolſei; car c'étoit avec le miniſtre qu'il falloit traiter. L'amiral Bonnivet fut chargé de cette négociation. Adroit, inſinuant, il ſut flater l'orgueil du cardinal: il lui témoigna combien le roi regrettoit de n'avoir pas cultivé l'amitié d'un homme, dont il faiſoit autant de cas: il rejeta les torts qu'on avoit eus avec ſon éminence, ſur des malentendus qui pouvoient ſe réparer; & il mania ſi bien cet eſprit plein de vanité, qu'il lui perſuada de ſe déclarer ouvertement pour une alliance avec la France.

A la mort de Ferdinand le Catholique, François I met Wolſei dans ſon intérêt.

Alors François établit une correſpondance particuliere avec Wolſei, lui confiant ſes af-

Il obtint la reſtitution de Tournai.

faires les plus ſecrétes, & le conſultant comme un oracle en politique. Le cardinal flaté de l'amitié d'un prince le plus grand de l'Europe à tous égards, ne put ſe refuſer au deſir qu'avoit le roi de France de recouvrer Tournai, & la reſtitution en fut faite en 1518. Et afin de colorer cette ceſſion aux yeux des Anglois, cette ville fut donnée pour dot à Marie, fille de Henri, dont on arrêta le mariage avec le dauphin.

Il négocioit celle de Calais.

François continuant de careſſer le cardinal, l'apella ſon pere, ſon tuteur, ſon gouverneur: c'eſt qu'il vouloit encore obtenir la reſtitution de Calais. Cette négociation extraordinaire étoit entamée, lorſque Maximilien mourut au commencement de 1519.

Aveuglement de Henri VIII.

Henri n'ignoroit pas le commerce de ſon miniſtre avec le roi de France: mais bien loin d'en prendre ombrage, il s'aplaudiſſoit de donner ſa confiance à un homme, dont on recherchoit les lumieres. Il eut encore le plaiſir de connoître que ſon choix étoit agréable à la cour de Rome; car Léon nomma Wolſei ſon légat en Angleterre. Nous verrons combien Henri étoit aveugle & inconſidéré.



CHAPITRE IV.

Considération sur l'Europe au commencement du seizieme siecle &, par ocasion, sur les effets du commerce.

Nouvelle situation de l'Europe à la fin du quinzieme siecle.

Depuis que Charles VIII attira sur la France les yeux de toute l'Europe, les principales puissances n'ont pas cessé de s'observer ; & pendant que chacune cherchoit à s'agrandir, toutes ensemble paroissoient ocupées des moyens d'établir une sorte d'équilibre entre elles.

Inquiétude des puissances qui ne savent comment se conduire.

Dans une situation aussi nouvelle, les princes ne savent quelle conduite tenir, ou plutôt ils ne connoissent pas combien leur situation est nouvelle, ils ne sentent pas combien elle est délicate, ils agissent témérairement, comme ils auroient fait dans toute autre conjoncture : ils veulent faire des conquêtes, sans avoir examiné si elles compenseront le prix qu'elles doivent couter, & encore moins s'ils les conserveront. Leurs intérêts, ceux de leurs alliés, ceux de leurs ennemis, tous leurs sont inconnus : ils sont des

alliances, ils s'en repentent: ils en font d'autres, qu'ils rompent encore: ils ne prévoient rien: avec beaucoup de confiance en leurs forces, ils jugent mal de celles qu'on peut leur opofer: ils fufcitent par leurs entreprifes de nouveaux ennemis contre eux: & bientôt fans reffource, ils échouent au milieu des fuccès même: en un mot, la paix, la guerre, les traités, tout ce qu'ils font, montre en eux une inquiétude qui les met au hafard; en forte que toujours mécontens de la pofition où ils fe trouvent, ils n'en favent jamais choifir une qui leur convienne.

Caufes qui concouroient à changer la face de l'Europe.

Ce n'eft pas en cela feul que l'Europe offre dans le feizieme fiecle un fpectacle tout nouveau. Les armes à feu, dont l'ufage avoit commencé dans le quatorzieme, devenues plus communes, changeoient entiérement la maniere de faire la guerre. Les arts, qui reparoiffoient en Italie, perfectionnoient le goût qui les avoit produits, & faifoient prendre aux mœurs un nouveau caractere. L'imprimerie, inventée depuis environ un demi-fiecle, répandoit de nouvelles opinions, de nouvelles erreurs & de nouvelles difputes jufques dans le peuple, & paroiffoit réferver les vraies connoiffances pour un petit nombre d'efprits privilégiés qui

ſe tenoient à l'écart. Tandis que les découvertes des philoſophes étoient preſque ignorées du public, ou n'étoient connues que pour être combattues par le préjugé ou par la ſuperſtition; les queſtions des moines troubloient l'Europe & l'égliſe, & préparoient les peuples à s'égorger. Cette fermentation, qui portoit les abus à leur comble, produiſoit par-là même un bien; parce qu'elle faiſoit ſentir les vices des anciennes études, & en faiſoit deſirer de meilleures. On commençoit à penſer qu'il ne faut pas juger des choſes par l'uſage: on découvroit des abus: on voyoit qu'ils regnoient depuis longtems; & on ſentoit le beſoin d'étudier l'antiquité. Mais parce qu'on n'avoit pas aſſés de critique pour cette étude, on n'en raiſonnoit gueres mieux: ſeulement l'érudition tenoit lieu de raiſon. On ſe paſſionnoit pour ſes opinions, on n'interrogeoit pas les anciens pour aprendre d'eux la vérité, mais pour combattre ce qu'on avoit intérêt de blâmer dans les modernes. C'eſt ainſi que les novateurs changeoient le culte, & leurs innovations changeoient encore, & compliquoient les vues politiques des nations. Cependant l'égliſe, qui perdoit des provinces, ſe réformoit elle-même: les écléſiaſtiques ſe

corigeoient de leurs désordres: les peuples abandonnoient des pratiques superstitieuses; & la discipline qui se perfectionnoit, ramenoit par tout de meilleures mœurs, ou du moins des mœurs moins grossieres. Enfin la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, à la fin du quinzieme siecle, & un nouveau passage qu'ouvrit Vasquez de Gama aux Indes orientales en doublant le Cap de Bonne-Espérance, faisoient dans toute l'Europe une révolution qui changeoit la fortune & les mœurs des rois, des peuples & des citoyens. Arrêtons-nous un moment sur ce dernier objet.

Effets du luxe: il ruine les grands qu'il amollit.

Le commerce, qui s'étend, verse en Europe les richesses des deux Indes: l'or & l'argent deviennent plus communs: l'avarice qui s'est assouvie si longtems par les armes, poura donc se satisfaire par des moyens moins destructifs; & parce qu'il se fera des fortunes rapides, on sera d'autant plus porté à dissiper, qu'il paroîtra plus facile d'aquérir. Alors les arts se multiplient: le luxe se répand: la mollesse le suit. Les grands seigneurs, par conséquent, plus recherchés dans leurs habits, dans leur table, dans leur palais, dans leurs équipages, dans leurs frivolités, perdront insensiblement la passion qu'ils avoient pour le métier

des armes; la molleſſe à laquelle ils s'acoutumeront les y rendra même moins propres. Au lieu de mettre leur faſte dans le nombre de leurs ſoldats, il le mettront dans la multitude de leurs valets. Toujours plus voluptueux, leur dépenſe excédera leurs revenus: ils vendront leurs domaines: ils dérangeront, ils ruineront leur fortune: ils auront beſoin de ſecours pour ſe ſoutenir dans leur premier éclat: ils en feront plus ſoumis, les ſouverains plus abſolus, le peuple moins oprimé ou du moins oprimé par un moindre nombre de tirans.

L'ancienne nobleſſe s'éteint & il n'y a plus que des riches & des pauvres.

De nouvelles familles s'élèveront: des roturiers poſſéderont les plus belles terres; il n'y aura plus que des riches & des pauvres. Les nobles ſans biens, déprimés ou amollis, ceſſeront d'être à redouter: mais auſſi ils ne ſeront plus ſi propres à ſervir l'état. Cependant les riches qui prendront leur place, ne les remplaceront pas: car leur fortune & encore plus la maniere, dont ils l'ont faite, traîne à la ſuite tous les vices du luxe; c'eſt même elle qui les porte juſqu'aux derniers excès, & elle ne donne pas ce point d'honneur, qui caracteriſe la nobleſſe & qui ſe forme dans le métier des armes.

Il augmente la population dans les villes & la diminue dans les campagnes:

Le luxe fera refluer l'or & l'argent des riches sur les citoyens qui cultivent les arts. La soif du gain multipliera donc les artistes & les artisans. Un grand nombre, qui augmentera tous les jours, subsistera des produits du luxe: le laboureur quittera la charue pour un métier: les villes seront plus peuplées: les campagnes le seront moins.

qu'il rend méprisables.

A mesure que le luxe fera des progrès, le commerce & les arts fleuriront davantage, & l'opulence sera plus grande, mais dans les villes seulement; & on trouvera plus de misere dans la campagne. En effet si le luxe pouvoit se répandre jusques dans les hameaux, l'aisance seroit par-tout, & il n'y auroit proprement de luxe nulle part: puisque cela ne se peut pas, il faut bien que les campagnes soient d'autant plus pauvres, que les villes seront plus riches.

Je ne prétends pas parler des campagnes, qui sont aux environs d'une ville opulente, ou qui ont avec elles un commerce ouvert & facile: car celles-là, elles sont de la ville, comme certaines villes de province sont de la campagne.

Comment il tend à ruiner de plus en plus

Les campagnes étant plus pauvres, seront moins peuplées: ayant moins de laboureurs,

elles seront plus mal cultivées. Elles ne fourniront donc plus assés de matiere premiere pour les arts nécessaires au luxe. Il faudra donc la tirer des pays étrangers. Une nation tend donc par son luxe à ruiner de plus en plus son agriculture, & à faire fleurir celle de ses voisins.

l'agriculture & la population.

Les campagnes se dépeuplant, il ne sera plus possible d'y lever le même nombre de soldats. Cependant les valets & les artisans qu'on enrôlera dans les villes, seront peu propres à la guerre. Il est vrai que cet inconvénient seroit moindre, si on levoit de plus petites armées: mais le luxe qui se portera sur tout pour tout corrompre, voudra qu'on en leve de plus grandes. Les princes, au lieu de compter leurs sujets, chercheront dans leurs finances le nombre de soldats qu'ils peuvent payer; & faisant même de faux calculs, ils lèveront des armées qu'ils ne pouront entretenir qu'en chargeant les peuples d'impôts. La dépopulation augmentera donc encore. Il faudra pourtant que le souverain fournisse aussi à son luxe & à celui de ses courtisans: & parce que le luxe croît d'une année à l'autre par des acroissemens qui doublent, triplent, quadruplent; il faudroit trouver des moyens pour

doubler, tripler & quadrupler les revenus du prince, lorſque la miſere des peuples double, triple & quadruple elle-même. Toutes les grandes opérations du gouvernement auront pour objet de trouver ces moyens. On ne ſongera qu'à faire de l'argent, & puis à faire encore de l'argent, juſqu'à ce que l'état ſoit totalement ruiné.

Proportion des ſoldats au reſte du peuple dans les républiques anciennes.

M. de Monteſquieu a remarqué que la proportion des ſoldats au reſte du peuple, pouvoit être aiſément d'un à huit dans les anciennes républiques; c'eſt-à-dire, dans celles de Rome, de Sparte & d'Athenes. D'Athenes, dis-je, avant Périclès; car vous avés vu combien elle avoit peu de ſoldats au tems de Démoſthene. Vous concevés encore que Cartage ne peut pas être compriſe dans les anciennes républiques, dont parle cet écrivain. Elle étoit trop riche, & cette obſervation n'eſt vraie que pour des républiques pauvres.

Quelle eſt cette proportion aujourd'hui.

Le même écrivain ajoute qu'aujourd'hui, dans le dix-huitieme ſiecle, la proportion des ſoldats au reſte du peuple eſt d'un à cent; & que par conſéquent un prince qui a un million de ſujets, ne peut, ſans ſe détruire lui-même, entretenir plus de dix mille hommes de troupes. S'il vouloit donc en avoir vingt

mille, il feroit dans le même cas que les anciennes républiques, quand elles armoient la quatrieme partie de leurs citoyens : car elles le pouvoient abfolument, toutes les fois qu'il s'agiffoit de faire un dernier effort.

Comment le luxe multiplie les claffes de citoyens.

Pour comprendre cette diférence qui vous étonne d'abord, vous n'avés qu'à imaginer que les nations de l'Europe font des peuplades de Cartaginois : en effet vous voyés alors que du nombre des citoyens en état de porter les armes, il faudra retrancher tous ceux qui font néceffaires au commerce, à la navigation, aux arts, & encore tous les riches, qui confumant dans l'oifiveté & dans la molleffe les produits du luxe, font confacrés au fafte des grandes villes.

Ce n'eft pas tout : les progrès du luxe feront naître encore d'autres claffes de citoyens qu'on nommera financiers, banquiers, agioteurs, & dont la profeffion fera de faire valoir l'argent ; c'eft-à-dire, de contribuer moyennant un certain profit, à le faire circuler pour la commodité des commerçans & des riches. Ces hommes ne mettront dans le commerce que leur crédit. Ils s'enrichiront donc fans enrichir l'état ; car ceux-là feuls aportent des richeffes réelles, qui mettent dans le com-

merce des chofes qui fe confument & qui fe reproduifent. Le crédit des hommes à argent eft utile au commerce, comme les chemins & les rivieres: il facilite l'échange des marchandifes. Mais commerceroit-on avec des chemins & des rivieres, fi les terres ne produifoient rien? ce font donc les cultivateurs feuls, qui mettent des richeffes réelles dans l'état.

Il arrivera encore que la confommation croîtra avec le luxe. On confumera non feulement une plus grande partie des chofes dont on connoiffoit déja l'ufage: mais on en confumera encore de bien d'autres efpeces. Les droits des princes fe multiplieront: leurs revenus en feront plus grands: ils feront affés riches pour tenir toujours des troupes fur pied. C'eft un avantage: cependant il faudra facrifier bien des hommes à la perception des droits & des impôts, & d'autant plus qu'on fimplifiera moins la maniere de les lever.

Les fouverains voudront avec raifon favorifer les manufactures établies dans leurs états, ainfi que la confommation des denrées qui s'y cultivent. Ils imagineront pour cela d'empêcher la contrebande; c'eft-à-dire, l'entrée des étoffes & des denrées étrangeres. En confé-

quence ils emploieront des milliers d'hommes à garder les provinces frontieres & les portes des villes; c'eſt-à-dire, qu'ils les enlèveront à l'agriculture & à la défenſe de l'état, pour ôter la liberté au commerce qu'ils croiront protéger. D'après ces conſidérations il eſt aiſé de comprendre comment la proportion des ſoldats au reſte du peuple ſera d'un à cent ou même moindre encore.

Ce ne feroit pas une reſſource que d'armer ces commerçans, ces artiſans, ces riches, ces financiers &c. On en feroit des ſoldats qui périroient par les fatigues, avant d'avoir vu l'ennemi. On bouleverſeroit entiérement le ſiſtême du gouvernement: on ruineroit le commerce: on tariroit entiérement la ſource des richeſſes, & cependant les tems ſont arrivés, où l'argent eſt en effet le nerf de la guerre.

Continuons, & en nous tranſportant au commencement du ſeizieme ſiecle, tâchons de prévoir tous les effets du commerce dans les ſuivans.

Le commerce ſe fait par le moyen du crédit & par le moyen de l'argent. Le crédit favoriſe le commerce.

Le crédit que ſe font les commerçans, peut en quelque ſorte doubler l'argent, le tri-

pler, le quadrupler &c. La confiance mutuele qu'ils ont en leur induſtrie & en leur bonne foi, en eſt la raiſon. Car chacun d'eux, comptant d'être payé un jour, donne d'avance plus de marchandiſes qu'on ne lui en paye.

Le crédit tenant lieu du double, du triple ou du quadruple de l'argent monnoyé, il en réſultera des avantages: les échanges ſe feront plus facilement & plus promptement: l'induſtrie en aura plus d'activité: & un plus grand mouvement répandra plus de vie dans les branches du commerce.

Mais il arrivera qu'on ſera moins riche en fonds qu'en crédit;

Si le commerce ne ſe faiſoit qu'avec de l'argent, il ſeroit moins rapide & moins étendu: mais on ſeroit toujours en état de faire face à ſes affaires, parce qu'on ne pouroit entreprendre qu'à proportion de ſes fonds. Lorſqu'au contraire il ſe fait avec du crédit, on eſt tenté de profiter de la confiance; on forme entrepriſes ſur entrepriſes; on s'endete beaucoup au delà de ce qu'on a; & on eſt bien moins riche en fonds qu'en crédit.

& qu'on aura plus de detes que de bien.

Comme l'avidité du gain jettera les commerçans dans des entrepriſes, qui excéderont leurs fonds, le luxe portera les hommes les plus opulens à dépenſer beaucoup plus qu'ils ne peuvent. Le crédit ſeul ſoutiendra donc

les grandes fortunes: on aura peu de bien & on devra beaucoup. Ce ſera le ſiecle des riches mal aiſés.

Mais les choſes n'en reſteront pas là; car il en ſera des nations comme des citoyens. Elles voudront auſſi profiter de leur crédit: elles emprunteront pour ſoutenir une guerre diſpendieuſe: elles ne ſeront pas aquitées, qu'elles ſeront obligées d'emprunter encore pour en ſoutenir une autre: il y en aura enfin qui devront plus qu'elles n'auront, & même plus qu'elles ne vaudront.

A cet égard il en ſera des nations comme des particuliers.

Une fortune, qui n'eſt qu'en crédit, eſt toute en opinion; elle ne tient à rien. Elle ſera donc renverſée à la premiere inquiétude, qui diminuera la confiance. Alors on verra des banqueroutes; & en conſidérant la ruine des familles, on poura préſager le ſort des nations puiſſantes ſeulement par le crédit.

Les fortunes nationales ſeront mal aſſurées comme les fortunes particulieres.

Dans cet état violent où l'Europe ſe trouvera tôt ou tard, il ſera dificile d'aſſurer ſa fortune. On ne ſaura comment placer ſon argent, parce que l'abus du crédit aura détruit toute confiance. Les gens ſages ſeront donc obligés de dire avec Horace, *hoc erat in votis: modus agri non ita magnus*. Ainſi

On croira s'être enrichi & on ſera trop heureux d'avoir un champ à cultiver.

après avoir fait bien des efforts pour s'enrichir, on sera trop heureux d'avoir un champ à cultiver.

Le luxe fait dépendre la fortune des talens plutôt que des titres.

L'Europe étoit bien misérable, lorsqu'elle étoit couverte de tirans & de serfs. Heureusement toute cette barbarie a disparu; & il n'est pas douteux que ce ne soit en partie le fruit du commerce & des arts de luxe. Car l'activité qu'ils répandent, donne une nouvelle vie à tous les citoyens: les fortunes commencent à dépendre moins des titres, que de l'industrie; & il s'établit une sorte d'égalité, parce que l'homme de rien, qui a des talens, s'éleve, tandis que le grand, qui en manque, tombe.

Mais il tend à confondre les conditions, & il n'y a plus que des riches & des pauvres.

Cette espece d'égalité, qu'amene le luxe, étoit un avantage tant qu'il y avoit encore des restes du gouvernement féodal; parce qu'elle devoit achever de le détruire: mais depuis il n'en est pas de même, parce qu'elle ne tend plus qu'à confondre toutes les conditions, & à substituer à la distinction des nobles & des roturiers, celle des riches & des pauvres. Le luxe a donc détruit un mal, pour en produire un autre.

Il n'adoucit les mœurs que

Il rendra les mœurs plus douces & plus polies; c'est encore un avantage: mais il le

fera acheter, en rendant les corps plus mous & plus foibles. En un mot, le luxe fera à peu-près ſur tous les peuples, que vous avés vus ſi féroces, ce que fait une ſaignée ſur un malade qui a le tranſport: elle l'affoiblit, & le calme.

parce qu'il énerve les corps

Juſqu'ici j'ai parlé pour & contre le commerce, parce que j'en vois naître du bien & du mal. Eſſayons maintenant de nous faire des idées plus préciſes.

Commerce intérieur, & commerce extérieur.

Il faut diſtinguer le commerce intérieur, qui ſe fait entre les diférentes provinces d'un état; & le commerce extérieur qui ſe fait avec l'étranger.

Les puiſſances de l'Europe ont mis des entraves au commerce intérieur.

Les monarchies de l'Europe ſont formées chacune des domaines de pluſieurs ſeigneurs, qui pour ſe faire des revenus avoient établi des droits d'entrée & de ſortie ſur toutes les marchandiſes. Les ſouverains, en aquérant ces domaines, ont cru trouver un gain à conſerver ces mêmes droits; & ils ont mis des entraves au commerce intérieur. Or qu'importe d'attirer chés vous des richeſſes étrangeres, ſi vous ne ſavés pas jouir de celles que vous avés? ſi faute de circulation, elles reſtent enfouies par-tout où elles ſe trouvent? & d'ailleurs comment attirer les richeſſes étrangeres,

ſi les richeſſes de votre ſol ne peuvent pas paſſer chés l'étranger. Commercer n'eſt-ce pas échanger? vous donnera-t-on, ſi vous ne rendés rien? ou vous rendra-t-on plus que vous ne donnerés? vous voulés vous enrichir aux dépens des autres nations: mais croyés vous qu'elles commerceront longtems avec vous, ſi elles n'y trouvent pas leur avantage, comme vous y trouvés le vôtre?

Cependant il falloit commencer par le favoriſer.

Il me ſemble donc qu'il faudroit commencer par encourager le commerce intérieur. Je n'imagine pas même qu'il puiſſe y avoir d'inconvénient. Il répandroit par-tout à peu-près la même activité, la même induſtrie, la même aiſance: les richeſſes ſeroient plus également réparties: il n'y auroit pas de ces villes opulentes, dont le luxe nous éblouit: mais toutes les provinces ſeroient floriſſantes. La population augmenteroit partout, & l'état ſeroit d'autant plus puiſſant, qu'il ſe ſentiroit dans toutes ſes parties des forces à peu-près égales. Il faut remarquer que le commerce intérieur, bien dirigé, ſe fait pour l'avantage de toutes les provinces, de tous les cultivateurs, & ſans qu'aucune puiſſance jalouſe y puiſſe mettre obſtacle: au lieu que le commerce étranger ne ſe fait

que pour celui de quelques grandes villes, ou plutôt pour le luxe de ces villes, & pour l'avantage ſeul de quelques marchands. Cependant il met pour le conſerver dans la néceſſité d'entreprendre des guerres ruineuſes. L'un doit donc fortifier tout le corps d'une monarchie, tandis que l'autre ne donne qu'une vie artificiele à quelques parties, & laiſſe toutes les autres dans un profond engourdiſſement.

Il eſt étonnant que les Européens aient été obligés d'aller aux Indes pour s'enrichir. Eſt-ce donc pour en avoir raporté beaucoup d'or & beaucoup d'argent, qu'ils ſont devenus plus riches? non ſans doute: car plus d'or ne fait pas plus de richeſſes, puiſque le prix des denrées augmente à proportion. En effet les anciens ont été plus riches que nous, & ils ne connoiſſoient pas les Indes.

Mais les Européens ont été chercher dans les Indes les richeſſes qu'ils auroient trouvées dans leur ſol.

Je conviens que les peuples, qui envahiront les premiers l'or de l'Amérique, ſeront d'abord les plus riches: mais lorſque cet or ſe ſera répandu dans l'Europe, ils ſeront au niveau de toutes les nations. Vous verrés même qu'ils deviendront bientôt plus pauvres, parce qu'il n'y aura pas chés eux de commerce intérieur. Ce n'eſt donc pas dans les Indes qu'il faut aller chercher des richeſſes.

Ils en ont été plus pauvres.

Combien les fouverains du feizieme fiecle fe font trompés à cet égard.

Mais les fouverains du feizieme fiecle ne connoiffoient pas celles qu'ils avoient chés eux. Ils en iront donc chercher bien loin, & ils commenceront par où ils auroient dû finir: c'eft-à-dire, que ne fongeant point à favorifer le commerce intérieur, le gênant même par une avarice mal entendue, ils ne s'occuperont que du commerce étranger.

Pour comprendre combien ils fe font trompés, il fuffit de confidérer que deux nations ne peuvent commercer enfemble, qu'autant que l'une échange fon fuperflu contre le fuperflu de l'autre. Il faut donc que tout le fuperflu de chacune puiffe fe tranfporter fans obftacle jufqu'aux frontieres, & paffer au delà. Or cela n'arrivera pas, fi au lieu de faciliter les échanges dans l'intérieur, on met des barrieres pour empêcher le fuperflu de refluer d'une province dans une autre.

Avant de fonger au commerce extérieur, il faudroit donc avoir d'abord bien établi le commerce intérieur: encore feroit-il peut-être à defirer de mettre des bornes au premier, car c'eft celui qui eft la caufe des grands défordres.

Le commerce extérieur n'eft avantageux

Mais quelles bornes faut-il lui prefcrire? Je reponds, qu'il ne faut le protéger qu'autant

qu'il contribue à mettre plus de vie dans le commerce intérieur; & qu'il y contribue pour l'avantage de toutes les provinces. Car il ſera néceſſairement la ſource de bien des maux dans l'état, lorſqu'il ſe fera ſeulement pour le luxe de quelques villes & pour l'intérêt de quelques marchands.

qu'autant qu'il fait fleurir le commerce intérieur.

Peut-être ſeroit-il encore plus à propos qu'on ne le protegeât point: car ſi le gouvernement le protege, il eſt à craindre qu'il ne le protege trop, & qu'il ne le gêne en croyant l'aider. Il ſe fera de lui-même, lorſque le commerce intérieur aura répandu l'abondance dans toutes les provinces.

Lorſque j'ai commencé ce chapitre, je ne prevoyois pas que j'allois faire un écart; je comptois ſeulement jeter d'abord quelques réflexions, pour reprendre bientôt mon ſujet. Mais vous pouvés apercevoir à mon déſordre, que je me ſuis laiſſé entraîner d'une idée à une autre, ſans trop ſavoir où elles pouroient me conduire. Le mal ne ſera pas grand, Monſeigneur, ſi cela vous engage à mettre vous-même de l'ordre dans mes idées.

Ce ne ſera pas la ſeule choſe que vous aurés à faire. Comme rien n'eſt plus compliqué, que la matiere ſur laquelle elles roulent,

elles pouroient être pour la plûpart bien hasardées. Je vous invite donc à les examiner. Des réflexions toutes faites, bien méditées & bien exactes entretiendroient votre esprit dans une trop grande paresse: il faut le mettre dans la nécessité de s'exercer quelquefois tout seul; & des choses à demi-vues, comme je vous en donne dans ce chapitre & dans d'autres, y sont tout-à-fait propres. Je ne serai pas un précepteur mal-adroit, si je vous fais tirer quelque parti de mon ignorance & du désordre de mes idées. Mais je vais reprendre le fil de nôtre histoire; & je commencerai brusquement, afin de ne pas m'exposer à quelque nouvel écart.

Fin du Tome dixieme.

TABLE DES MATIERES.

LIVRE SIXIEME.

CHAPITRE I.

De l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France & de l'Italie pendant les regnes de Rodolphe de Habsbourg, de Philipe le Hardi & de Charles d'Anjou.

(Page 1)

Philipe III ſuccede à S. Louis. Edouard I à Henri III. Rodolphe de Habsbourg élu empereur. Objet de ce chapitre. Rodolphe rétablit la ſureté. Il fait déclarer rebele Ottocare roi de Boheme. Fief dont il inveſtit ſes fils. Il vend aux Italiens des privileges & des immunités. Sageſſe d'Edouard I. Autorité de Philipe III. Puiſſance de Charles roi de Naples. Ses projets & ceux de Jean de Procida. Le pape Nicolas III entre dans les vues de Jean de Procida. Vêpres Siciliennes. Charles abandonne la Sicile à Pierre d'Aragon. Martin IV excommunie Pierre, & donne à Charles de Valois les royaumes de Valence & d'Aragon. Mort de Charles I roi de Naples: De Pierre d'Aragon: De Philipe le Hardi. Charles II eſt reconnu roi de Naples.

CHAPITRE II.

Des principaux états de l'Europe pendant le pontificat de Boniface VIII.

(*Page 10*)

Pierre de Mourron, Céleſtin V, élu pape. Il abdique, & Benoit Caïétan, Boniface VIII, lui ſuccede. Mauvais raiſonnement de ceux qui penſoient qu'un pape ne peut pas ſe démettre. Traitement que Boniface VIII fait à Céleſtin V. Boniface VIII eſt trop foible pour les projets qu'il médite. Troubles en Ecoſſe. Guerre entre la France & l'Angleterre. Boniface ſe porte pour juge entre le comte de Flandre & Philipe le Bel. Les Colonnes ne lui permettent pas de ſoutenir cette tentative. Frédéric eſt couronné roi de Sicile, lorſque Jacques ſon frere cede cette île à Charles le Boiteux. En Allemagne Adolphe eſt dépoſé & Albert d'Autriche eſt élu. Troubles en Danemarck: En Hongrie. Prétentions de Boniface ſur la Hongrie: Sur la Pologne: Sur l'Ecoſſe. Il fomente les troubles en Danemarck. Ses prétentions ſur l'empire d'Allemagne. Les Colonnes ſuccombent. Bulle Clericis laicos. *Ordonnance de Philipe le Bel. Bulle du pape contre cette ordonnance. Cette bulle ſouleve toute la France contre les entrepriſes de Boniface. Boniface donne une bulle contradictoire. Il nomme vicaire de l'empire Charles de Valois. Il le reconnoît pour empereur d'orient. Charles de Valois échoue dans ſes projets, & ſe fait mépriſer. Boniface rétracte la bulle contradictoire à la*

CHAPITRE III.

Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Boniface VIII jusqu'à celle de Philipe le Bel.

CHAPITRE IV.

Du gouvernement de France ſous Philipe le Bel.

(*Page 44*)

Lumieres néceſſaires aux magiſtrats depuis le regne de S. Louis. Ignorance des conſeillers jugeurs. Elle force à créer des conſeillers raporteurs. Ceux-ci ſe rendent maîtres du parlement. L'aveuglement des ſeigneurs laiſſe au roi le choix des légiſtes. Sur quels principes les nouveaux magiſtrats étendent les prérogatives royales. Puiſſance légiſlative des empereurs Romains. Cette puiſſance eſt mieux dans le premier corps de la nation, que dans un deſpote. Raiſonnement des gens de robe ſur les prérogatives royales. Philipe le Bel n'abuſe pas de l'autorité, que le parlement lui attribue. Bon effet des fauſſes maximes du parlement. Mauvaiſe politique de Philipe le Bel. Uſage de l'argent monnoyé. Anciennement la livre d'argent peſoit 12 onces. Ce qui aſſure la valeur des eſpeces. Fraudes des ſouverains qui battoient monnoie. Ces fraudes ſe ſont multipliées ſous la ſeconde race. S. Louis a fait des réglemens pour rétablir les monnoies. Philipe le Bel les altere & les change à pluſieurs repriſes. Mauvais effets de ces variations. Défenſe qui augmente les effets de ces variations. A l'exemple de Philipe le Bel les vaſſaux commettent les mêmes abus. Adreſſe de ce prince pour leur enlever le droit de battre monnoie. Ses ſucceſſeurs uſeront de ce droit pour commettre

les mêmes fautes. Philipe le Bel fomente les divisions des trois ordres. Situation embarassante du clergé. Situation des seigneurs & du tiers-état. Philipe le Bel projette d'assembler les trois ordres, pour vendre sa protection à tous, sans l'acorder à aucun. Ce projet lui réussit. La politique de ce prince est injuste, & sera funeste à ses successeurs. Réunion faite à la couronne. Cours souveraines rendues sédentaires.

CHAPITRE V.

Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Philipe IV, dit le Bel, jusqu'à celle de Charles IV, dit le Bel.

(*Page 68*)

Mécontentement général, mais sans effet. Pourquoi il a été sans effet. Division qui tend à la ruine des vassaux. Regne de Louis X. A l'exemple de Louis X les seigneurs vendent la liberté à leurs serfs. C'étoit une fausse démarche de leur part. Dificultés qui avoient empêché de donner un successeur à Clément V. Une assemblée déclare que la couronne de France ne peut passer aux filles. Les vassaux abusent du droit de battre monnoie. Philipe V s'attribue l'inspection sur leurs monnoies. Il achete les monnoies de quelques-uns. Ses précautions pour acroître son autorité. Plusieurs seigneurs vendent leurs monnoies à Charles IV, qui répare les fautes de son pere. Charles IV ambitionne l'empire. Troubles à l'ocasion de l'élec-

---

CHAPITRE VI.

De l'état de la France sous les regnes de Philipe de Valois, de Jean II, de Charles V ; & de l'Angleterre sous celui d'Edouard III.

ne ſera plus conteſtée. Les troubles continuent en Angleterre pendant les premieres années d'Edouard III. C'eſt pourquoi ce prince paroît d'abord renoncer à ſes prétentions ſur la France. Philipe de Valois rend la Navare à Jeanne fille de Louis Hutin. Conſeil qu'il donne au comte de Flandre. Entrepriſe des magiſtrats ſur les juſtices écléſiaſtiques. Aſſemblée de magiſtrats & d'évêques pour terminer ce diférent. Le décret de Gratien. Mauvais raiſonnemens des évêques. Pour terminer ces conteſtations, il auroit fallu remonter aux ſix premiers ſiecles. Les ſcrupules de Philipe de Valois donnent l'avantage au clergé. Mais cette premiere ataque des magiſtrats en préſage d'autres qui ſeront plus heureuſes. Edouard III prend le titre de roi de France & commence la guerre. Il bat les François à Créci. Les diviſions, fomentées par Philipe le Bel, ſont funeſtes à Philipe de Valois. Philipe de Valois multiplie les impôts. Il altere continuellement les monnoies. Edouard III s'aplique à faire ceſſer les diviſions. Sous Jean II, les monnoies varient encore plus que ſous Philipe VI. Jean II ſe rend odieux par des voies de fait & mépriſable par ſa foibleſſe. Il convoque les états. Il leur fait ſous ſerment des promeſſes qu'il ne tient pas. Il eſt fait priſonnier à Poitiers. Charles dauphin convoque les états à Paris. Il eſt trop heureux de les pouvoir rompre. Forcé à les raſſembler, il ne peut plus les rompre. Déſordres par-tout. Marcel, qui veut donner la couronne à Charles roi de Navare, eſt tué. Treve de deux ans avec Edouard. Sage conduite du dauphin. La guerre recommence & la même année on négocie. Traité de Bretigni. Dans ces

tems de calamités Jean ſe croiſe. Diférens à l'ocaſion du traité de Bretigni. Jean paſſe en Angleterre pour les terminer. Il y meurt. L'eſprit des états ſous Jean II. Edouard ceſſe d'être grand. Charles V ſe fait une loi de ne point altérer les monnoies. Il aſſure la paix au dehors. Brigands qui infeſtoient la France. Charles V ſe propoſe de les armer pour le comte de Tranſtamare contre D. Pedre, roi de Caſtille. Bertrand du Gueſclin ſe charge de les conduire. Les compagnies *conſentent à ſuivre du Gueſclin. En paſſant par Avignon, elles demandent au pape l'abſolution & cent mille francs. Le pape eſt forcé à compter cent mille francs. Henri de Tranſtamare, proclamé, eſt défait par D. Pedre. Il le bat à ſon tour, le fait priſonnier & le poignarde. Il conſerve la couronne de Caſtille, malgré pluſieurs prétendans. Charles V, qui veille à maintenir l'ordre, ſe ſait aimer & reſpecter. Il fait choiſir ceux à qui il donne ſa confiance. Les ſujets du prince de Galles portent contre lui leurs plaintes au roi. Charles V cite le prince de Galles à la cour des pairs. Un arrêt de cette cour déclare confiſquées toutes les terres de ce prince. Cette démarche eſt ſoutenue par de ſuccès. Mort du prince de Galles & d'Edouard. Nouveaux ſuccès de Charles V. Sa mort. Sa ſageſſe.*

CHAPITRE VII.

De l'Allemagne depuis le diférent de Louis V & Jean XXII jusqu'en 1400.

(*Page 118*)

Source des revenus des papes. Quereles du sacerdoce & de l'empire pendant le pontificat de Benoit XII. Clément VI fait élire roi des Romains Charles, fils du roi de Boheme. Alors des troubles se préparoient dans le royaume de Naples. Après bien des dificultés, Charles IV est reconnu roi des Romains. Cessation des quereles du sacerdoce & de l'empire. Elle est funeste aux papes. Désordres en Allemagne où tous les droits sont confondus. Bulle d'or. Elle est la premiere loi fondamentale du corps Germanique. Charles IV sacrifie l'empire à ses intérêts & le sert sans le savoir. Venceslas, qui entretient les divisions, est déposé.

LIVRE SEPTIEME.

CHAPITRE I.

De l'églife & des principaux états de l'Europe pendant le grand fchifme.

(*Page 127*)

rogent en même tems toute autorité. Jean & Isabelle sont maîtres de Paris. Le dauphin, retiré à Poitiers, crée un nouveau parlement. Jean Sans-peur, qui se réconcilie avec le dauphin, est assassiné. Les ennemis du dauphin en sont plus animés contre lui. Isabelle lui ôte la couronne pour la mettre sur la tête de Henri V. Henri VI proclamé dans les deux royaumes. Mésintelligence entre les régens & Philipe le Bon duc de Bourgogne. Jeanne d'Arc délivre Orléans & fait sacrer Charles VII à Rheims. Les Anglois brûlent Jeanne d'Arc comme magicienne. Les troubles d'Angleterre rendront la couronne à Charles VII.

CHAPITRE II.

De ce que le concile de Constance a fait pour l'extirpation des hérésies & des abus de l'église.

(*Page* 173)

Les abus étoient devenus des droits. En ne gardant aucun ménagement, les papes soulevent les princes, les peuples & le clergé même. Pour combattre les abus, on ataque l'autorité légitime des papes, & même le dogme. Erreurs de Marsile de Padoue, & de Jean de Gand. Les papes donnoient des constitutions pour défendre leurs prétentions ou pour en établir de nouvelles. Mais plus ils faisoient d'efforts, plus ils invitoient à combattre leurs prétentions. Elles étoient sur-tout odieuses aux Anglois. Doctrine de Wiclef. Ses sectateurs causent des troubles. Jean Hus qui a-

dopte la même doctrine, ataque les droits de l'église, sous prétexte de combattre les abus. Le concile de Constance le fait brûler; ainsi que Jérôme de Prague: ce qui cause une guerre civile. Pourquoi ce concile consent que l'élection du pape précede la réforme. Il statue les choses à réformer par le pape. Les annates sont fort débattues. Réglemens des peres de Constance sur la convocation des conciles généraux. Martin V donne peu de soins à la réforme. Jean Charlier Gerson représente inutilement ce qui reste à faire. Il ne peut pas faire condamner tout ce qu'il y a de dangereux dans la doctrine de Jean Petit. Les Polonois ne sont pas plus écoutés, & Martin déclare qu'on ne peut pas apeller du pape au concile. Cependant il n'en est pas moins arrêté que le pape a un supérieur & un juge.

CHAPITRE III.

De Naples, de l'église & de l'Allemagne, depuis le concile de Constance jusques vers le milieu du quinzieme siecle.

(*Page 187*)

Le royaume de Naples a tous les abus du gouvernemeut féodal. Ladislas acroit ces abus. Cependant il veut faire des conquêtes. Sa mort est suivie de grands désordres. Les amours de Jeanne II en ocasionnent d'autres. Jules César de Capoue découvre la conduite de cette reine à Jacques de Bourbon, qui vient pour l'épouser. Jacques la met sous la garde d'un vieux françois.

Il aliene les Napolitains, qui demandent la liberté de la reine. Jules César offre à Jeanne d'ôter la vie au roi. Jeanne découvre ce dessein à Jacques. Elle obtient la permission de sortir. Le peuple la délivre. Traité entre Jeanne & Jacques. Jacques est prisonnier dans son palais. Sforze oblige la reine à exiler son favori, Sergiani Carracciolo. Martin V obtient la liberté de Jacques, qui se retire dans un cloître. Sforze apelle Louis d'Anjou à la couronne. Jeanne adopte Alphonse roi de Sicile & d'Aragon. Sforze, vainqueur d'Alphonse, fait adopter Louis d'Anjou. A sa mort, elle adopte Réné frere de Louis. Eugene IV prétend disposer du royaume de Naples. Les prétentions des deux princes & des papes causeront de nouvelles guerres. Evénemens contemporains au regne de Jeanne. Guerre des Hussites commandés par Jean Zisca. Victoire de ce général. Après sa mort les Hussites sont encore vainqueurs. Concile convoqué & aussitôt dissous. Concile de Bâle, qui déclare que le pape ne peut pas le dissoudre. Eugene IV donne une bulle qui ordonne la dissolution du concile. Il la révoque. Le concile entreprend de réformer le chef de l'église. Le pape convoque à Ferrare un autre concile, qu'il transfere à Florence. On tente inutilement de réunir l'église grecque à l'église latine. Le concile de Bâle dépose Eugene & élit Félix V. La conduite des principales puissances prévient le schisme. Fin du schisme & des conciles. Pragmatique sanction de Charles VII. Fin des troubles de Boheme. Après Sigismond l'empire passe à la maison d'Autriche.

CHAPITRE IV.

Fin de l'empire Grec.

(*Page* 207)

État de Constantinople, lorsqu'en 1261 les François en furent chassés. Cet empire divisé est déchiré par les diférens partis. Il est troublé par les moines, & par l'importance que le gouvernement donne à toutes les questions qu'ils élevent, & par les tentatives des empereurs Grecs pour se réunir avec l'église latine. Progrès des Turcs sous Othman & & sous Orcan. Cantacuzene collegue de Jean Paléologue. Succès d'Orcan en Europe, & d'Amurat I. Bajazeth I entretient les troubles dans l'empire Grec. Il assiége Constantinople. Il défait Sigismond à qui les François ont amené des secours. Sigismond devient grand par les revers. Bajazeth pouvant se rendre maître de Constantinople, acorde une treve de dix ans. Il dispose de l'empire grec. Il est défait par Tamerlan. Les desseins des Turcs suspendent la ruine de Constantinople. Amurath II est sur le point de prendre Constantinople. Jean Hunniade vainqueur d'Amurath II, délivre Belgrade & force le sultan à la paix. Les Chrétiens se proposent d'abuser de la bonne foi avec laquelle les Turcs observent le traité. Eugene IV & le cardinal Julien levent les scruples. Amurath II défait les Hongrois dans la Bulgarie. Il ne peut forcer Scanderberg dans la ville de Croie. L'empire grec se démembroit pour donner des apanages aux prin-

ces du ſang. Priſe de Conſtantinople par Mahomet II. Deux partis, qui s'anathématiſoient diviſoient alors la ville. Mahomét II eſt arrêté dans ſes conquêtes.

CHAPITRE V.

Conſidérations ſur les peuples de l'Europe depuis la chute de l'empire d'occident juſqu'à la chute de l'empire Grec.

(*Page* 222)

Pourquoi l'Europe a tant de peine à ſe civiliſer. La Grece avoit eu moins d'obſtacles à ſe policer. Les Grecs ſentoient le beſoin des lois, parce qu'ils étoient pauvres: les Européens ne le ſentent pas parce qu'ils ſont riches. La barbarie des nouveaux peuples de l'Europe, eſt bien diférente de celle des anciens peuples de la Grece. Ils conſervent longtems leur caractere ſauvage. Après Charlemagne ils s'abandonnent à de nouveaux déſordres. Un inſtinct brutal les conduit dans toutes leurs entrepriſes. Injuſtes & parjures, ils n'ont aucune idée de juſtice. Ils ne connoiſſent pas les devoirs de nation à nation, ni même ceux de citoyen à citoyen. Quelle ſorte d'égalité contribue au bonheur d'une nation. Il y a une inégalité odieuſe qui la ruine. La plus pernicieuſe eſt celle qui a été produite par le gouvernement féodal & par les ordres religieux. Il y a une nobleſſe qui ne détruit pas l'égalité. Opinion abſurde de nos ancêtres, qui ont imaginé que la terre fait le noble. Cette nobleſſe eſt le principe d'une inégalité odieuſe. Les peuples

qui ont envahi l'occident, deviennent plus féroces qu'ils ne l'étoient. Bien loin de s'instruire par l'expérience, ils répetent les mêmes fautes. Chés toutes les nations les grands sont encore plus féroces que les autres. Le luxe les polit sans les civiliser, & sans les policer. En quoi diférent ces trois expressions. Vices des siecles polis. Lorsque ces tems de corruption sont arrivés, il faut se tenir à l'écart pour être heureux; & se faire des amis éclairés & vertueux. Les peuples de l'Europe sont polis, avant d'avoir été civilisés & policés. La mollesse prépare des révolutions dans le gouvernement. La politesse des 12, 13 & 14.e siecles étoit encore bien grossiere. Lorsque les Grecs & les Romains s'amollissoient, on pouvoit au moins réclamer les anciennes mœurs. Mais les Européens qui n'ont jamais été vertueux, s'abandonent brutalement à la mollesse, sans pouvoir regretter le passé. Confusion où se trouvoit l'Europe. Les peuples deviennent la proie des souverains. Ces siecles corrompus offrent de grandes leçons aux princes. Les grands hommes qu'ils ont produits, prouvent qu'un prince peut être grand dans les tems les plus dificiles. L'Allemagne & l'Angleterre nous prouvent le danger des entreprises au loin. Toute l'histoire nous aprend qu'on est foible au dehors lorsqu'on divise pour être puissant au dedans. Elle nous fait voir les calamités que produit une ambition sans regles. Les quereles du sacerdoce & de l'empire nous montrent les limites des deux puissances. En considérant les abus qui ne sont plus, on aprend à remédier à ceux qui restent.

LIVRE HUITIEME.

Des Lettres dans le moyen âge.

CHAPITRE I.

Comment les Arabes ont cultivé les ſciences.

(*Page* 247)

Ignorance des Arabes vers les tems de Mahomet. Ils cherchent à s'inſtruire ſous les Abaſſides. Le calife Mamoun attire les ſavans, fait des collections de livres & fait traduire les plus eſtimés. Les Arabes ont des écoles. Ils liſent les anciens dans de mauvaiſes traductions. Ils adoptent Ariſtote ſans pouvoir l'entendre. Ils croient l'entendre & ils forment ſoixante-dix ſectes diférentes. A force de ſubtilités, ils concilient leur péripatétiſme avec l'alcoran. Ils s'apliquent à la dialectique, à la médecine, à la géométrie & à l'aſtronomie. Ils ont nui aux progrès de l'eſprit humain.

CHAPITRE II.

De l'état des Lettres chés les Grecs depuis le ſixieme ſiecle juſqu'au quinzieme.

(*Page* 255)

Progrès de l'ignorance dans le ſixieme & ſeptieme ſiecles. De toutes les ſectes d'Alexandrie, le platoniſme conſerve ſeul quelques ſectateurs. La

dialectique d'Ariſtote eſt adoptée par les catholiques. Abus de cette méthode. Ruine des lettres chés les Grecs dans le huitieme ſiecle. Léon l'Iſaurien y contribue. Dans le neuvieme & dans le dixieme ſiecles les ſciences ſont quelques progrès parmi les Grecs.

CHAPITRE III.

De l'état des Lettres en occident depuis le ſixieme ſiecle juſqu'à Charlemagne.

(*Page 260*)

Ruines des écoles en occident. Impuiſſance où étoient les peuples de cultiver les lettres. On croyoit à l'aſtrologie judiciaire. Mais parce que les Chrétiens avoient les aſtrologues en horreur, ils proſcrivirent toutes les ſciences. Le pape S. Grégoire croyoit les études profanes contraires à la religion. Ruine de la bibliothéque du temple d'Apollon Palatin. L'autorité de S. Grégoire a dû être funeſte aux lettres. Il n'y avoit plus que des compilateurs & des copiſtes ignorans. Les écrivains écléſiaſtiques n'étoient pas plus éclairés. L'ignorance eſt à ſon comble dans le huitieme ſiecle.

CHAPITRE IV.

De l'état des Lettres en occident depuis Charlemagne jufqu'à la fin du onzieme fiecle.

(*Page 268*)

Les grands hommes fe forment tout feuls. Ignorance de Charlemagne. Il aprend à écrire. Alcuin fon précepteur. Soin de Charlemagne pour relever les anciennes écoles. Il en fonde de nouvelles. Mais on n'étoit pas capable de remonter aux meilleures fources. On fuivoit au hafard de nouveaux guides. Un des meilleurs eût été S. Auguftin. Les nouvelles écoles étoient trop mauvaifes pour diffiper l'ignorance. On ne s'y faifoit que des idées vagues des chofes qu'on croyoit enfeigner. Cours d'étude. Point de livres claffiques. Il ne fortoit des écoles peu fréquentées que de mauvais chantres & de méchans dialecticiens. Dans le neuvieme fiecle les écoles tombent encore. Pourquoi? La manie de la dialectique y multiplie les difputes & les erreurs. Le platonifme s'y introduit avec toutes fes abfurdités. Sur la fin du neuvieme fiecle, Alfred protége les lettres en Angleterre. Malgré la protection des Othons le dixieme fiecle eft le plus ignorant, comme le plus corrompu, & on profcrit les fciences, parce qu'on penfe qu'elles corrompent les mœurs. Dans le onzieme l'abus des indulgences, & les prétentions du facerdoce entretiennent l'ignorance qui leur eft favorable. Cependant les abus qu'on veut défendre font cultiver la dialectique.

CHAPITRE V.

Des Lettres en occident pendant le douzieme & le treizieme siecles.

(*Page 285*)

Les théologiens abusent de la dialectique. Cet abus leur donne de la célébrité, & les conduit aux honneurs. Les uns croient suivre Aristote; les autres S. Augustin. Il en naît des questions & des disputes sans fin. Les essences de Platon. Les formes d'Aristote. Opinion de Zénon qui rejete ces essences & ces formes. Les platoniciens vouloient concilier ces trois philosophes. Sectes des réalistes & des nominaux. Quelquefois les questions les plus frivoles excitent les disputes les plus vives. On en subtilise davantage, & il en naît des erreurs. La célébrité que donnent les disputes, suscite des ennemis aux dialecticiens. Caractere d'Abélard. On lui reproche des erreurs. S. Bernard cherche la célébrité à son insçu. Son zele n'est pas assés éclairé. Il devient l'instrument dont on se sert pour perdre Abélard. Pierre Lombard. Son livre des sentences est plein de subtilités. Il est reçu comme principal livre classique. On le commente & il devient plus obscur. On condamne en France les ouvrages d'Aristote, & on les permet par-tout ailleurs. La protection que Frédéric II donne aux lettres met en réputation les commentateurs arabes. Entousiasme de ces commentateurs pour Aristote. Effet de cet entousiasme. Albert le Grand passe pour magicien; ainsi que Roger Bacon.

CHAPITRE VI.

Des Lettres en occident dans le quatorzieme & quinzieme siecles.

CHAPITRE VII.

De la ſcolaſtique &, par ocaſion, de la maniere d'enſeigner les arts & les ſciences.

(*Page* 317)

Les changemens, qu'a eſſuiés la ſcolaſtique, font qu'on a de la peine à s'en faire une idée. Le trivium *&* quadrivium *étoient tombés lorſque le péripatétiſme introduiſit un nouveau cours d'étude. On commence à écrire en langues vulgaires. Mais ſans goût & ſans regles. Par conſéquent on ne pouvoit parler que fort mal latin. La grammaire, la rhétorique & la poëſie gâtoient le jugement. On en étoit plus incapable d'aprendre l'art de raiſonner. On ne ſavoit comment ſe conduire pour acquérir des connoiſſances, ni même par où commencer. Ne pouvant donc raiſonner ſur des idées, on raiſonna ſur des mots & on fit des ſilogiſmes. La métaphiſique tout auſſi abſurde fut remplie d'abſtractions mal faites, qu'on prenoit pour des eſſences. Cette métaphiſique prenoit le nom de phiſique, & rendoit raiſon de tout, parce qu'on ne ſavoit pas raiſonner. Les meilleurs eſprits obéiſſoient à ce torrent d'abſurdités ou même le faiſoient croître. La morale & la politique n'étoient pas mieux traitées. Vraie ſource des principes de la morale. Les ſcolaſtiques la cherchoient dans Ariſtote qu'ils n'entendoient pas & multiplioient les queſtions ſans les réſoudre. Il n'y eut plus que des probabilités en morale. Abus qui en naîtront.*

Quel devoit être l'objet de la politique. On étoit incapable de le connoître. Les ſcolaſtiques cherchent la politique dans Ariſtote. Ils ſubtiliſent en défendant mal les meilleurs droits. Ils ſe faiſoient de fauſſes idées du droit civil & canonique. Où ils puiſoient les principes du dernier. Combien ils raiſonnoient mal d'après l'écriture. Combien il étoit dificile qu'on fît de meilleures études. Les eſprits les mieux intentionnés étoient trop ignorans pour les réformer. La cour de Rome, qui s'étoit arogé l'inſpection ſur les univerſités, ne vouloit point de réforme. Pour bien étudier il auroit fallu commencer par où les ſcolaſtiques finiſſoient. Obſerver avant de ſe faire des principes généraux. Étudier d'abord la phiſique; puis la métaphiſique; enſuite l'art de raiſonner; enfin l'art de parler. En effet il faut bien parler & bien raiſonner avant d'en aprendre les regles. L'hiſtoire de l'eſprit humain prouve qu'il n'y a pas d'ordre plus propre à l'inſtruction. Les ſcolaſtiques diviſoient trop les objets de nos connoiſſances. En Grece on cultivoit à la fois tous les arts & toutes les ſciences. Les étudier tout-à-fait ſéparément c'eſt nuire au progrès de l'eſprit. Voila pourquoi nous n'avons que de mauvais livres élémentaires. Il y a donc des études qu'on ne doit pas ſéparer, quoiqu'elles paroiſſent avoir des objets diférens. Mais on s'eſt obſtiné à diviſer ſans fin. De ſorte qu'on ne trouve nulle part des choſes qu'il faut étudier en même tems. Les meilleurs eſprits ſubjugués par les préjugés, ne remontent pas à la ſource de cet abus.

LIVRE NEUVIEME.

De l'Italie.

CHAPITRE I.

Des principales causes des troubles de l'Italie.

(*Page* 345)

L'*Italie plus troublée qu'aucune autre province. L'amour de la liberté y causoit des désordres. L'ambition des papes en causoit de plus grands. Les Lombards abolissent la royauté, & créent trente ducs. Ils rétablissent des rois, qui regnent parmi les troubles. Longin avoit créé des ducs. Premiere cause des troubles de l'Italie. La puissance des papes commence avec les troubles. Pepin & Charlemagne acroissent cette puissance. Elle s'acroit encore par la foiblesse de leurs successeurs. Après la déposition de Charles le Gros les troubles sont plus grands que jamais: & les papes sont continuellement entraînés d'un parti dans un autre. Othon I fait respecter sa puissance & la laisse à ses successeurs. Cependant le calme n'étoit jamais que passager. Le clergé élevé par les Othons devient ennemi des empereurs. Dans ces circonstances les empereurs ont de nouveaux ennemis dans les Normands qui s'établissent en Italie. Circonstances favorables à l'ambition de Grégoire VII. L'audace de ce pape fait une révolution dans les esprits. Combien alors il étoit dificile aux deux*

Frédérics de défendre les droits de l'empire. Les factions Guelfes & Gibelines augmentent les désordres. Après Conrad IV, tems d'anarchie favorable aux usurpations. Il se forme des confédérations, & des villes pensent à se gouverner.

CHAPITRE II.

Considérations générales sur ce qui fait la force ou la foiblesse d'une république.

(*Page* 358)

L'égalité est le fondement d'une bonne république. Inégalité odieuse & destructive. Il y a une pauvreté, qui contribue à la prospérité des états. L'opulence est ruineuse, lorsqu'elle est le fruit de l'avidité. Elle produit le luxe: qui consiste moins dans l'usage des choses, que dans un travers de l'imagination. Maux que produit le luxe. C'est en observant les mauvais gouvernemens qu'on en peut imaginer de meilleurs. L'ambition peut être utile ou nuisible à l'état. Ambition utile. Ambition nuisible. L'égalité fait les bonnes mœurs. Les bonnes mœurs font les bonnes républiques.

CHAPITRE III.

Idée générale des républiques d'Italie.

(*Page* 367)

Il ne pouvoit pas se former des républiques dans le royaume de Naples. Il étoit dificile qu'il s'en formât dans la Lombardie. L'état écléstiasti-

que étoit exposé à tous les désordres, que causoit l'ambition peu raisonnée des papes. Il devoit s'y former des principautés. Il s'y forma des républiques pendant la résidence des papes à Avignon. C'est en Toscane qu'il devoit se former des républiques. Mais elles devoient être continuellement agitées. Elles vouloient être libres, sans savoir ce qui constitue la liberté. L'égalité est le fondement du gouvernement républicain. Les Romains n'ont été puissans, que parce qu'ils tendoient à l'égalité. Les Italiens n'ont jamais connu l'égalité. Le gouvernement féodal, & les richesses aportées par le commerce, en avoient effacé toute idée. Il n'en restoit aucune trace dans les provinces où il y avoit beaucoup de gentilshommes. Dans la Toscane où il y en a moins, il se forme des républiques; mais elles sont troublées parce qu'il y reste encore des gentilshommes. Elles sont toutes commerçantes. Elles n'ont que des troupes mercenaires. Combien il leur en coute pour se défendre. Le commerce suscite entre elles des guerres ruineuses. Elles se ruinent même avec des succès. L'argent est pour elles le nerf de la guerre. Elles ont dès leur établissement tous les vices des républiques corrompues. Pourquoi les républiques de Suisse & d'Allemagne étoient moins mal constituées.

CHAPITRE IV.

De Venise & de Genes.

(*Page* 380)

Commencement de Venise sous la protection des Padouans. Gouvernement des douze tribuns. Pe-

CHAPITRE V.

Des révolutions de Florence.

(*Page* 400)

L'hiſtoire de Florence eſt intéreſſante. Les Florentins ſont longtems avant de prendre part aux quereles du ſacerdoce & de l'empire. Commencemens des diſſentions. Faction des Buondelmonti & faction des Uberti. Les Uberti ſont protégés par Frédéric II. Ils prennent le nom de Gibelins, & les Buondelmonti celui de Guelfes. A la mort de Frédéric ces deux factions ſe réconcilient pour donner la liberté à Florence. Douze anciens ont le gouvernement de la république. Coutume ſinguliere des Florentins. Leurs progrès dans dix ans de calme & de liberté. Mais le peuple rallume l'eſprit de faction en ſe jetant dans le parti des Guelfes. Conduite de Benoit XII & de Frédéric II pour entretenir cet eſprit. Les Gibelins ſont chaſſés de Florence. Ils chaſſent à leur tour les Guelfes. Ceux-ci apellés à Parme en chaſſent les Gibelins. Ils ſont ſoutenus par Charles d'Anjou, & les Gibelins rendent l'autorité au peuple de Florence, qu'ils veulent gagner. Les Florentins tentent d'aſſurer leur liberté. Les Gibelins conſpirent, & ſont forcés à ſe retirer. Trois claſſes de citoyens dans Florence. Création des douze bons hommes *& de trois conſeils. Ce nouveau gouvernement ne peut empêcher les violences des Guelfes. C'eſt pourquoi les* bons hommes *rapellent les Gibelins. Les papes continuent à nourir l'eſprit de*

faction. Nouveau gouvernement qui exclut des magistratures toute la noblesse. Mais la seigneurie est trop foible contre les entreprises des gentilshommes. Moyens qu'on emploie pour lui donner plus d'autorité. Troubles qui en naissent. Ils sont apaisés. Progrès des Florentins malgré leurs divisions. Factions blanche & noire. Les noirs sont chassés & quelques-uns des blancs à qui on permet de revenir. Charles de Valois entretient les dissentions. Les désordres sont plus grands que jamais. Les Florentins se donnent à Robert, roi de Naples, pour cinq ans. Royalistes & antiroyalistes. Diférentes révolutions dans Florence. Sage proposition des Florentins aux peuples qui avoient été leurs sujets. Partage de l'autorité entre les nobles & le peuple. Les nobles voulant commander seuls, restent sans autorité. Leurs efforts pour recouvrer l'autorité. Ils ne se relevent plus.

CHAPITRE VI.

Considérations sur les causes des dissentions de Florence.

(*Page* 423)

Lors de la fondation de Rome on pensoit que tous les citoyens devoient jouir des mêmes droits. On pensoit bien diféremment lorsque Florence tenta de se gouverner en république. Les patriciens ne pouvoient pas imaginer de se fortifier dans des châteaux : ni les plébéiens de prendre les armes contre les patriciens. Ceux-ci cédoient avec espérance de recouvrer ; & les plébéiens ne songeoient pas

à les dépouiller de toute autorité. Il y avoit donc toujours des moyens de conciliation pour réunir les deux partis contre l'ennemi. La politique des Romains, pour contenir les peuples conquis, est un effet des circonstances où ils se sont trouvés. A Florence au contraire les citadins devoient tout tenter pour dépouiller les nobles. Il ne pouvoit y avoir aucuns moyens de conciliation. Les factions devoient se multiplier, & livrer la patrie à l'étranger. Florence ne pouvoit employer la même politique avec les villes conquises. Elle est au contraire dans la nécessité d'acheter des amis & des alliés. Les commencemens des républiques de Rome & de Florence arrêtoient ce qui devoit arriver à l'une & à l'autre.

CHAPITRE VII.

Continuation des révolutions de Florence.

(*Page* 432)

Jean Visconti fait la guerre aux Florentins. Diférens partis qui couroient l'Italie. Les Albizi & les Ricci forment deux factions ennemies. Ce qui donne lieu à l'avertissement. Abus qu'on en fait. On y remédie. Les abus recommencent avec plus de désordres. Cinquante-six personnes nommées pour réformer le gouvernement. Diférentes guerres. Le pape excommunie les Florentins qu'il n'a pu vaincre. Les deux factions méditent leur ruine. Silvestro Médici est fait gonfalonier. Il arme le peuple pour faire passer une loi. Désordres que cause la populace armée. Elle obtient que

personne ne sera averti comme Gibelin. Elle se saisit de toute l'autorité. Elle dispose de tout avec caprice. Michel de Lando gonfalonier se fait respecter. La populace est exclue des magistratures; mais les petits artisans y ont la plus grande part. Autant de factions que de classes de citoyens. Après bien de troubles la premiere classe prévaut. Guerre des Florentins avec Galéas Visconti. Véri Médici médiateur entre la seigneurie & les petits artisans. Les Florentins ont la guerre avec Philipe fils de Galéas Visconti & avec Ladislas. Les impôts qu'il a fallu mettre soulevent le peuple. Jean Médici n'aprouve pas qu'on rende l'autorité aux nobles pour l'enlever aux petits artisans. Sa conduite pour apaiser le peuple qui se souleve contre les impôts mal répartis. Côme son fils est banni. Il est rapellé. A la tête des uomini di balìa *il est maître de la république. Les partisans de Côme, jaloux de son autorité, font cesser la commission. Mais se voyant moins considérés qu'auparavant, ils l'invitent à reprendre l'autorité. La chose souffroit des dificultés que Côme ne se presse pas de lever. La commission est rétablie, & Côme en est le chef. Neroni engage Pierre fils de Côme, dans des démarches qui alienent les esprits. Conjuration contre Pierre. Elle est découverte, & l'autorité de Pierre en est plus assurée. Mais il ne peut point aporter de remedes aux abus. Thomas Sodérini conserve l'autorité aux deux fils de Pierre. Conjuration contre Laurent & Julien. Julien est assassiné. Laurent gouverne avec gloire. Jugement de Machiavel sur la maniere dont les Italiens faisoient la guerre.*

CHAPITRE VIII.

Comment en réfléchiſſant ſur nous-mêmes, nous pouvons nous rendre raiſon des tems d'ignorance & des tems où les arts & les ſciences ſe ſont renouvellés.

(*Page 459*)

Les écoles tombent après Charlemagne. On eſt ignorant & on ne ſent pas le beſoin de s'inſtruire. En ocupant notre enfance de frivolités on nous expoſe à reſter enfans toute notre vie. Il faut faire ſentir aux enfans le beſoin d'exercer les facultés du corps. Il faut écarter tout ce qui peut y mettre obſtacle. Il faut leur aprendre à ſe ſervir eux-mêmes. Il faut à plus forte raiſon leur faire un beſoin d'exercer les facultés de l'ame. Les inſtruire comme en jouant: & leur faire un beſoin de s'ocuper pour écarter l'ennui. C'eſt déja ſavoir beaucoup que ſavoir s'ocuper. Alors on prend du goût pour des études qui ſans cela ſeroient rebutantes. L'étude de l'hiſtoire doit faire ſentir le beſoin des vertus & des talens. Plus on ſent ce beſoin, plus on s'intéreſſe aux grands hommes. Les connoiſſances naiſſent & ſe dévelopent dans tout un peuple comme dans chaque particulier. L'ordre de nos beſoins détermine le choix de nos études. La méthode accélere ou ralentit le progrès de nos connoiſſances. L'ordre le plus parfait eſt celui qui dévelope le mieux les facultés de l'ame. En liſant les poëtes un enfant aprend à ſon

jusqu l'art de raisonner. C'est que le goût est de toutes les facultés de l'ame la premiere qu'il faut déveloper.

CHAPITRE IX.

De l'état des arts & des sciences en Italie, depuis le dixieme siecle jusqu'à la fin du quinzieme.

(*Page 471*)

Pourquoi les écoles étoient tombées sous le neuvieme & dixieme siecles. La réputation des Arabes donne la curiosité de s'instruire. La considération qu'on acorde aux lettres augmente cette curiosité. L'école de Salerne devient la plus célebre. On s'aplique particuliérement à la dialectique & à la scolastique; à la médecine; à la jurisprudence; & aux questions qu'élevent les quereles du sacerdoce & de l'empire. Mais ni l'objet des études ni la méthode ne permettoient d'aquérir de vraies connoissances. Les Arabes qu'on étudioit, n'ont fait que mettre des entraves au génie. Les lettres ne pouvoient pas naître dans les écoles. Elles devoient naître chés le peuple qui le premier auroit du goût. Les Provençaux après bien des révolutions, s'enrichissent par le commerce & cultivent la poësie. Ils en répandent le goût chés d'autres peuples & principalement parmi les grands. Les lettres sont protégées à Naples. Mais quoique cette ville devienne tous les jours plus florissante, la bonne poësie n'y devoit pas naître. Pendant longtems les Vénitiens ne

cultivent que le commerce. Ils n'ont pour lois que des uſages introduits par les circonſtances. Ils connoiſſent l'abus de la multitude des lois & en ont peu. Nulle part la juſtice n'étoit mieux adminiſtrée. Leurs lois cependant n'étoient pas aſſés ſimples puiſqu'ils avoient beſoin de juriſconſultes. Ils étudient la juriſprudence, & n'en ſont pas plus inſtruits. Les Italiens, enrichis par le commerce, cultivent les arts. Ils commencent à avoir des hiſtoriens. Les lettres dans des circonſtances, où elles paroiſſoient devoir faire des progrès, étoient retardées par la protection acordée aux mauvaiſes études. La Toſcane en devoit être le berceau. A Florence les factions mêmes devoient contribuer à la naiſſance des arts. Dante. Pétrarque. Bocace. Ceux qui les premiers ont du goût, le communiquent rapidement. Il paſſe auſſitôt d'un genre dans un autre. La priſe de Conſtantinople, bien loin de porter le goût en Italie, a retardé le progrès des lettres.

LIVRE DIXIEME.

CHAPITRE I.

Des principaux états de l'Europe depuis Charles VII, jusqu'à la mort de l'empereur Maximilien I.

(Page 493)

Frédéric III est le dernier empereur, qui ait été couronné à Rome. Le regne de Maximilien I est l'époque où l'ambition commence à faire mouvoir ensemble les principales puissances de l'Europe. Ce prince avoit épousé Marie, héritiere de la maison de Bourgogne. Il divise l'Allemagne en cercles. Il crée la chambre impériale qui devoit prendre connoissance des diférens des princes. Ces moyens ne pouvoient assurer la tranquilité. Troubles en Angleterre sous Henri VI qui perd la couronne & la vie. Fin de la domination des Plantagenets. Puissance de Charles VII après l'expulsion des Anglois. Caractere de Louis XI. Il est incapable de bien placer sa confiance. Guerre du bien public. Louis XI traître envers Charles duc de Bourgogne, en est puni. Sa conduite avec le duc de Berri son frere. Il pouvoit être absolu sans être cruel. Domaines qu'il réunit à la couronne. Il fait rendre la justice. Il laisse la couronne à Charles VIII, & le gouvernement du royaume à Anne de Beaujeu. Guerre civile qui finit par la défaite

du duc d'Orléans. Charles épouse l'héritiere de Bretagne. Il se propose la conquête du royaume de Naples. Plusieurs prétendans au duché de Milan. Cette ville veut se gouverner elle-même. Ainsi que Pavie & Parme. Les Milanois se livrent imprudemment à François Sforce. Ludovic Sforce usurpe l'autorité sur Jean-Galéas-Marie son neveu. Le royaume de Naples avoit été florissant sous Alphonse, concurrent de Réné d'Anjou. Troubles sous Ferdinand son fils. Laurent Médici s'ocupoit des moyens d'assurer la paix de l'Italie; tandis que toutes les puissances formoient des projets de guerre. Il étoit de l'intérêt de Ferdinand & de Ludovic d'entrer dans les vues de Laurent. Tous trois ligués ensemble ils assurent la paix, malgré le pape & malgré les Vénitiens. L'Italie heureuse sous Laurent. Il meurt regretté de toute l'Europe. Rodrigue Borgia, Alexandre VI, sur la chaire de S. Pierre. Pierre II succede à Laurent. Projet de Ludovic pour montrer au pape combien les confédérés étoient unis. Ce projet n'est pas exécuté. Ludovic en prend de l'ombrage contre Ferdinand & contre Pierre. Il fomente des divisions qui commençoient entre eux & Alexandre VI. Ce pape étoit prêt à tout pourvu qu'il obtînt des principautés pour ses neveux. Il se ligue avec Ludovic & avec les Vénitiens. Ludovic invite Charles VIII à la conquête du royaume de Naples. Ferdinand négocie inutilement pour détourner Charles de cette entreprise. Il se réconcilie avec le pape, mais il ne peut regagner Ludovic. Charles passe les Alpes. Il s'ouvre un chemin par la Toscane. Sac de Finizano. Situation embarassante des François. Pierre est blâmé de les avoir armés contre

pape. Mais Jules s'allie des Vénitiens & prend les armes. Il fait une ligue contre la France. Il tombe malade, & Maximilien songe à se faire pape. Maximilien Sforce est rétabli dans le duché de Milan. Jean d'Albret perd la Navare. Louis reprend & reperd le Milanès. Il fait la paix avec tous ses ennemis, & meurt. François I veut encore conquérir le duché de Milan. Il passe les Alpes. Bataille de Marignan. Conquête du Milanès. Charles V maître des Pays-Bas, de l'Espagne, du royaume de Naples, & empereur.

CHAPITRE II.

Des papes dans le quinzieme siecle, & de l'origine du Luthéranisme dans le seizieme.

(*Page 552*)

La puissance de la cour de Rome empêchoit la réforme de l'église. Mais cette puissance s'afoiblissoit elle-même en voulant trop s'acroître. Elle avoit longtems remué l'Europe. Elle devoit enfin la soulever. Elle s'afoiblit lorsqu'elle paroît remporter le plus grand avantage. Elle s'affermit dans Rome à mesure qu'elle s'afoiblit ailleurs. Les papes étoient encore assés puissans pour entretenir les abus qui enrichissoient la chambre apostolique. Ces abus trouvoient peu d'obstacles en Italie. En Allemagne on s'en plaignoit hautement. Ils paroissent détruits en France depuis la pragmatique de Charles VII. Louis XI trompé révoque cette loi. Il la révoque une seconde fois. Il n'y a plus rien de

---

CHAPITRE III.

De l'Angleterre ſous Henri VII & ſous Henri VIII juſqu'à la mort de Maximilien.

de faction qui s'éteignoit. Simnel ou le faux Warvic. Perkin ou le faux duc d'York. Deux conspirations dissipées assuroient le trône à Henri. Mais son caractere supçonneux lui faisoit toujours des sujets de crainte. Son avarice & son despotisme. On espéroit mieux de Henri VIII, mais sans fondement. La flaterie aplaudit à ses dissipations. Il s'engage inconsidérément dans la ligue qui se forme contre Louis XII. Avec ses troupes Ferdinand le Catholique envahit la Navare. Il entre dans une nouvelle ligue & compte encore sur des alliés qui le jouent. Victoire de Guinegate. Henri n'en sait pas profiter. Les Suisses ne font pas la diversion qu'ils avoient promise. Louis fait la paix avec Maximilien & avec Ferdinand le Catholique. Les articles de cette pacification donnent de l'inquiétude à Léon X. Henri VIII indigné contre ses alliés, fait la paix avec la France. Wolsei avoit toute sa confiance. Il gouvernoit seul. Son caractere. Conduite adroite de ce cardinal. Henri jaloux du vainqueur de Marignan, qui n'a pas ménagé Wolsei, s'allie avec Maximilien, qui le trompe. Il est forcé à la paix. A la mort de Ferdinand le Catholique, François I met Wolsei dans son intérêt. Il obtint la restitution de Tournai. Il négocioit celle de Calais. Aveuglement de Henri VIII.

CHAPITRE IV.

Confidération fur l'Europe au commencement du feizieme fiecle &, par ocafion, fur les effets du commerce.

(*Page 591*)

Nouvelle fituation de l'Europe à la fin du quinzieme fiecle. Inquiétude des puiffances qui ne favent comment fe conduire. Caufes qui concouroient à changer la face de l'Europe. Effets du luxe: il ruine les grands qu'il amollit. L'ancienne nobleffe s'éteint & il n'y a plus que des riches & des pauvres. Il augmente la population dans les villes & la diminue dans les campagnes; qu'il rend méprifables. Comment il tend à ruiner de plus en plus l'agriculture & la population. Proportion des foldats au refte du peuple dans les républiques anciennes. Quelle eft cette proportion aujourd'hui. Comment le luxe multiplie les claffes de citoyens. Le crédit favorife le commerce. Mais il arrivera qu'on fera moins riche en fonds qu'en crédit; & qu'on aura plus de detes que de bien. A cet égard il en fera des nations comme des particuliers. Les fortunes nationales feront mal affurées comme les fortunes particulieres. On croira s'être enrichi & on fera trop heureux d'avoir un champ à cultiver. Le luxe fait dépendre la fortune des talens plutôt que des titres. Mais il tend à confondre les conditions, & il n'y a plus que des riches & des

pauvres. Il n'adoucit les mœurs que parce qu'il énerve les corps. Commerce intérieur, & commerce extérieur. Les puiſſances de l'Europe ont mis des entraves au commerce intérieur. Cependant il falloit commencer par le favoriſer. Mais les Européens ont été chercher dans les Indes les richeſſes qu'ils auroient trouvées dans leur ſol. Ils en ont été plus pauvres. Combien les ſouverains du ſeizieme ſiecle ſe ſont trompés à cet égard. Le commerce extérieur n'eſt avantageux qu'autant qu'il fait fleurir le commerce intérieur.

ERRATA.

Page	Ligne		Lisez
15	8	de France	de la France
49	18	les uns	les unes
ibid.	27	autant comme	comme autant
60	9	voudra	vaudra
71	4	toute le reste	tout le reste
75	*au 2 som.*	qui répare	qui répete
85	9	révolta	révolterent
88	8	la seizieme	sa seizieme
89	27	d'ouvrir	de faire ouvrir
93	11	les royaumes	le royaume
97	21	il leur	il le leur
105	6	du roi	de roi
ibid.	12	qu'ils la	qu'il l'a
109	11	pouvoient	pouroient
114	*der. som.*	de succès	des succès
166	17	envoyé	envoyée
220	12	de lever	de le lever
ibid.	*au 1 som.*	prince de	prince du
243	*au som.*	plus	les plus
279	7	sans ses	sous ses
306	2	le Gaules	les Gaules
316	10	tant des	tant de
343	*au som.*	des choses	les choses
398	*au 2 som.*	& ces	de ces
471	*au 1 som.*	sous	dans
488	15	achevera	acheva
ibid.	20	Petraceo	Petracco
491	11	Cimabue	Cimabué
573	8	étant	étoit
579	15	de voir	devoir
ibid.	15 & 16	s'échafoit	s'échaufoit
596	*au 2 som.*	méprisables	misérables

Pendant que Charles de Valois entroit dans toutes les vues de Boniface, ce pape reprenoit ſes premieres démarches avec la France. Ne pardonnant point à Philipe d'avoir donné retraite aux Colonnes, & de reconnoître Albert pour roi des Romains, il publia en 1300 une nouvelle bulle, par laquelle il rétractoit l'interprétation qu'il avoit donnée de la bulle *Clericis laicos;* diſant que cette interprétation avoit été une grace, & qu'il pouvoit révoquer ſes graces, comme il pouvoit les acorder. Boniface rétracte la bulle contradictoire à la bulle *Clericis laicos*.

Il y avoit en France un évêque de Pamiers, inſolent, intriguant & rebele. Boniface le choiſit pour ſon légat, & le chargea de ſes ordres. Il s'agiſſoit entre autres choſes d'engager le roi à ſe croiſer pour la Terre Sainte. On s'attendoit ſans doute à un refus, & c'eſt ce qu'on demandoit: car le pape ſe croyoit en droit de ſévir contre un prince, qui refuſoit ſes armes à l'égliſe. L'évêque eut l'audace de dire à Philipe, que la conduite qu'il tenoit depuis longtems, méritoit des peines qu'on n'avoit que trop diférées; & qu'il verroit bientôt ſon royaume en interdit, & ſa perſonne frapée d'anathême & d'excommunication. Enfin il ſoutint les prétentions des papes, dont il ſe diſoit le ſujet, & leur puiſſance temporelle ſur tous les ſouverains. Audace inſolente de l'évêque de Pamiers

Un pareil attentat méritoit ſans doute d'être puni. Déterminé à faire faire le procès à ce ſujet rebele, le roi le fit mettre en priſon, & il nomma des commiſſaires pour le juger. Il fallut néanmoins uſer de ménagemens, & avoir la condeſcendance de le remettre entre les mains de ſon métropolitain, l'archevêque de Narbonne. La puiſſance du clergé étoit telle, que le ſouverain ne pouvoit pas ſans imprudence ſévir, de ſa ſeule autorité, contre un de ſes membres.

Audace ou délire de Boniface VIII.

Le pape réclama, & ce fut le ſujet de pluſieurs bulles. Il ſe dit établi ſur les rois & ſur les royaumes, avec plein pouvoir d'arracher, de détruire, de diſſiper & d'édifier. » Mon cher fils, » écrivoit-il à Philipe, ne vous laiſſés pas per» ſuader ce qu'on veut vous faire croire, que » vous n'avés point de ſupérieur ſur la terre, » & que vous n'êtes point ſoumis au chef de » la hiérarchie écléſiaſtique : c'eſt être inſenſé » que de penſer de la ſorte, & celui qui s'obſ» tine à demeurer dans cette erreur, ceſſe d'ê» tre fidele, & n'eſt plus dans le bercail de ſon » paſteur. » Par d'autres bulles il ordonna aux évêques, aux chapitres & aux univerſités de ſe rendre à Rome, afin de délibérer ſur les réformes à faire en France; & il ſomma le con-

L'argent eſt l'unique proie qui les attire ; & ils ſe déchirent, pour ſe l'arracher mutuellement. S'ils forment diférentes nations, qui paroiſſent ſe gouverner par des coutumes ou par des lois ; ces nations ne ſavent point ce qu'elles ſe doivent : elles ſont encore les unes par raport aux autres auſſi ſauvages qu'elles pouvoient l'être, lorſqu'elles étoient des hordes errantes dans les forêts du nord.

Cet eſprit ſauvage ſe perpétue de ſiecle en ſiecle : l'avidité l'entretient : une fauſſe gloire lui fait prendre de nouvelles forces ; & les meilleurs eſprits ſont entraînés par l'inſtinct barbare, qui arme tous les peuples. Charlemagne, ce grand légiſlateur qui civiliſa les François pour un moment, étoit encore un ſauvage par raport aux Saxons : le plus juſte des rois S. Louis . . . . Je n'oſe continuer, je reſpecte en lui une erreur qui ne déshonore que ſon ſiecle. Ils conſervent longtems leur caractere ſauvage.

La ſageſſe de Charlemagne paſſe avec lui. Comme chaque peuple, chaque corps même ſe croit puiſſant, la force dans laquelle on met toute ſa confiance, devient encore l'unique regle. Bien loin de ſentir le beſoin des lois, on néglige, on proſcrit celles qu'on a, & on craindroit de s'en donner de nouvelles. Ainſi les déſordres croiſſent & ſe multiplient. Après Charlemagne ils s'abandonnent à de nouveaux déſordres.

Un inſtinct brutal les conduit dans toutes leurs entrepriſes.

Mais ces barbares, plus avides qu'ambitieux, conduiront-ils au moins leurs entrepriſes avec quelques lumieres ? non ; c'eſt encore l'inſtinct qui les guide. Armés ſans avoir d'objet fixe, ils ne connoiſſent ni leurs reſſources ni celles de leurs ennemis : ils ne méditent point ſur les moyens de ſurmonter des obſtacles qu'ils ne prévoient pas : ils ne ſavent ni temporiſer, ni ſaiſir le moment d'agir, ni profiter de leurs avantages, pour faire une paix utile : ſouvent les ſuccès leur deviennent auſſi funeſtes que les revers, & après s'être battus pour ſe battre, ils quittent les armes par laſſitude, pour les reprendre bientôt à contre-tems.

Injuſtes & parjures ils n'ont aucune idée de juſtice.

S'ils font des traités, la juſtice n'en dicte pas les articles : ils ne la connoiſſent pas : ils cherchent à ſe ſurprendre, le plus foible cede au plus fort : ils ne reſpectent pas les engagemens les plus ſacrés ; ils ſe font une ſi grande habitude de violer leurs ſermens qu'il leur paroît tout naturel de les violer ; & ils en forment le deſſein au moment même qu'ils s'engagent. S'il eſt honteux de recevoir la loi de ſon ennemi, s'il eſt encore plus honteux de manquer à la foi jurée, s'il l'eſt plus encore d'abuſer de la religion pour être parjure, quelle eſt la nation de l'Europe qui ne s'eſt pas couverte d'ignominie ?

ils en ont, en un mot, les mœurs; & ils y joignent tous les vices que donnent les richesses jointes à la puissance. Mais on les ruinera, plutôt qu'on ne les civilisera; parce que la confiance qu'ils mettent en leurs forces, ne leur permet pas de sentir le besoin des lois; & que les flateurs qui les entourent, leur permettent encore moins de sentir le besoin d'acquérir des lumieres.

Le luxe les polit sans les civiliser, & sans les policer.

Cependant le commerce enrichit quelques villes d'Italie: un nouveau luxe se répand. Les papes l'aportent en France. Leurs légats le laissent dans toutes les cours; & les peuples deviennent plus polis, sans se civiliser davantage & sans se policer. Tâchons de nous faire des idées exactes.

En quoi diferent ces trois expressions.

Un peuple se civilise à mesure qu'il quitte les mœurs qu'il avoit, quand il étoit barbare. Il se police, lorsqu'obéissant à des lois qui préviennent les désordres, il se fait une habitude des vertus sociales. Enfin il se polit, lorsqu'il se pique d'une certaine élégance dans tout ce qu'il fait. Un exemple fera encore mieux sentir cette diférence. Les Grecs commencerent à se civiliser avant Licurgue & Solon, ils se policerent dans les siecles de ces deux législateurs, & ils se polirent dans celui de Périclès.

Vices des fiecles polis.

Les fiecles de l'atticifme, de l'urbanité, de l'élégance, les fiecles polis, qu'on regarde comme les plus floriffans, font donc l'époque de la décadence des mœurs & des états. Alors en effet le luxe regne : la confidération ne s'acorde qu'aux richeffes : en conféquence chacun veut fe diftinguer par la magnificence des habits, des équipages &c. Parce que les arts & les lettres fleuriffent, on a des collections de tableaux, dont on ne connoît pas le prix, & des bibliothéques qu'on ne lit pas : parce qu'il eft du bel air de fe montrer par-tout, on promene fon ennui de maifon en maifon, pour l'échanger contre celui des autres. La journée fe termine par un fouper, où les mets font des poifons aprêtés avec délicateffe ; & on bâille parce qu'on ne fait que dire, & qu'on eft ennuyé d'entendre. *Hélas! les indigeftions font pour la bonne compagnie*, a dit un grand poëte. Ne préfumés-vous pas de-là que la bonne compagnie fait triftement bonne chere, & que l'ennui contribue beaucoup aux indigeftions? Voila cependant les hommes des fiecles polis : plus ils s'amolliffent & fe corrompent, plus ils aplaudiffent à leurs vices. Il n'y a plus de bien public, plus de patrie ; mais feulement des abus qu'on fronde & qu'on défend. La frivolité qui don-

cette république ; & je m'arrête ſur une famille dont l'hiſtoire devient intéreſſante. Cette maiſon qui commence, & où il n'y a encore eu que des marchands, va s'élever au niveau des maiſons où l'on compte une longue ſuite de ſouverains ; & les Médicis vous intéreſſeront, tant qu'ils auront des vertus.

Côme, puiſſant & vertueux comme ſon pere, excita la jalouſie des citoyens ambitieux. Ils avoient un moyen bien ſûr de diminuer ſon crédit : c'étoit d'être humains, compatiſſans, généreux, & d'aimer la patrie. Le peuple ſe fût partagé entre ſes bienfaiteurs, ſans ſe réunir par préférence en faveur d'aucun ; & de pareilles factions n'auroient cauſé aucun trouble. Côme ſon fils eſt banni.

Mais les ennemis de Côme lui faiſant un crime de ſes richeſſes, & de l'amour que le peuple lui portoit, le firent citer devant les ſeigneurs, comme aſpirant à la ſouveraineté. Côme, qui n'avoit rien à ſe raprocher, auroit pu mépriſer de pareils ordres : il aima mieux obéir, & il comparut malgré les conſeils de ſes amis. Il fut banni dans un conſeil extraordinaire de deux cents perſonnes, où les uns opinerent pour le banniſſement, d'autres pour la mort, & où le plus grand nombre ſe tut.

Il eſt rapellé.

Après le départ de ce citoyen, ſes ennemis parurent auſſi étonnés que ſes partiſans. Ils virent qu'en voulant lui nuire, ils avoient acru l'amour qu'on avoit pour lui, & qu'ils s'étoient attiré l'indignation publique. Ils ſe conſumoient en projets; ils ne ſavoient quel parti prendre; ils ſe conduiſoient témérairement; lorſqu'enfin le peuple aſſemblé nomma un conſeil qui rapella Medici & bannit ſes ennemis. Ce fut en 1434, environ un an après ſa condamnation, qu'il rentra dans Florence au milieu des aclamations du peuple, qui l'apelloit ſon bienfaiteur & le pere de la patrie.

A la tête des *uomini di balìa* il eſt le maître de la république.

Il pouvoit compter plus que jamais ſur l'amour de ſes concitoyens, & il ne craignoit rien de ſes ennemis, que le banniſſement avoit réduits à un petit nombre hors d'état de remuer. Il eſt vrai qu'il en avoit beaucoup coûté à la république: mais le ſort de Florence étoit d'être déchirée par des factions, ou de n'acheter la paix que par la perte d'une partie de ſes citoyens. Pendant vingt & un ans, depuis 1434 juſqu'à 1455, toute l'autorité fut confiée à une commiſſion extraordinaire, c'eſt-à-dire, à un petit nombre de ces magiſtrats, qu'on nommoit *uomini di balìa*. Cette commiſſion, qui n'étoit jamais que pour un tems limité,

Ils étoient encore plus odieux aux Chrétiens, qui croyant à l'aſtrologie comme les autres, la condamnoient avec encore plus de fondement ; puiſque cette ſuperſtition entretient une curioſité contraire à l'eſprit du chriſtianiſme, qu'elle tient à des cérémonies païennes & qu'elle fait ſouvent uſage de moyens criminels. Mais parce que les aſtrologues ſe nommoient philoſophes & mathématiciens, on eut en horreur tous les philoſophes dans le ſixieme & dans le ſeptieme ſiecles, où l'on ne jugeoit des choſes que par les noms ; & le zele ſe porta juſqu'à proſcrire toutes les études profanes.

Mais parce que les Chrétiens avoient les aſtrologues en horreur, ils proſcrivirent toutes les ſciences.

On en voit la preuve dans S. Grégoire, grand pontife d'ailleurs, & qui dans ces tems de ténebres a gouverné l'égliſe par ſes vertus & l'a éclairée par ſes ouvrages. Il croyoit les études profanes ſi contraires à la religion, que, ſelon lui, il ne convenoit pas à un laïque pieux d'enſeigner les humanités. Il blâme vivement, dans une lettre, un évêque d'avoir enſeigné la grammaire à quelques jeunes gens ; parce que c'eſt louer Jupiter avec la même bouche, qui chante les louanges de Jéſus-Chriſt : parce que c'eſt prononcer des blaſphêmes. Conformément à cette façon de pen-

Le pape S. Grégoire croyoit les études profanes contraires à la religion.

ſer, il met peu d'ordre lui-même dans les matieres qu'il traite, quoiqu'il y répande d'excellentes choſes; il ſe fait des idées vagues: il ne ſait pas ſe faire des principes & s'y tenir: il tombe dans des contradictions; & il néglige ſon ſtile au point qu'il dédaigne de coriger les fautes qui lui échapent. Bien loin de vouloir donner plus de ſoin à ſes ouvrages, il évitoit au contraire à deſſein tout ce qui ſent l'art, juſques-là qu'il ſe permettoit des ſolécíſmes. Dans une lettre qui ſert de préface à ſes *morales*, il déclare, que ſe bornant à dire des choſes utiles, il néglige l'ordre & le ſtile; qu'il ſe met peu en peine du régime des prépoſitions, des cas des noms; & qu'il croit tout-à-fait indigne d'un Chrétien, d'aſſujétir les paroles de l'écriture aux regles de la grammaire. En ſuivant littéralement de pareils principes, un Chrétien écriroit pour n'être pas entendu.

Ruine de la bibliothéque du temple d'Apollon Palatin.

On dit que pour forcer les Chrétiens à n'étudier que les choſes de la religion, S. Grégoire avoit brûlé les reſtes de la bibliothéque, que les empereurs avoient faite dans le temple d'Apollon Palatin. Ce fait révoqué en doute, parce qu'il paroît n'avoir été raporté que ſur une tradition incertaine, eſt cependant aſſés

conforme à ce que je viens de remarquer ſur ce pontife. C'eſt au moins une preuve que vers les tems de ſon pontificat, cette bibliothéque a été entiérement ruinée; ce qui n'a pu ſe faire ſans porter un nouveau dommage aux lettres.

L'autorité de S. Grégoire a dû être funeſte aux lettres.

Il falloit que le préjugé contre les ſciences eût prodigieuſement prévalu, pour entraîner un eſprit tel que Grégoire. Cependant il devoit s'acroître encore par l'autorité d'un pontife auſſi ſaint, & dont les ouvrages étoient reçus avec aplaudiſſement dans toute la chrétienté. Il n'étoit donc pas naturel qu'on tentât de ſortir d'une ignorance, à laquelle on étoit acoutumé, qui étoit ſi grande qu'on s'y trouvoit à ſon aiſe; & que les hommes les plus ſaints croyoient devoir entretenir pour conſerver la piété.

Il n'y avoit plus que des compilateurs, & des copiſtes ignorans.

S'il y avoit encore des hommes, qui conſervaſſent quelques reſtes de curioſité; de quels ſecours pouvoient-ils s'aider dans ces tems, où il n'y avoit ni bibliothéque ni école, & où l'on mépriſoit toutes les ſciences, depuis la grammaire juſqu'à la philoſophie? Ils ne pouvoient qu'aller à tâtons dans les ténebres; lire ſans choix ce que le haſard leur offroit; prendre ça & là des idées imparfaites, vagues, con-

fuſes, fauſſes, & accumuler un tas de connoiſſances pires que l'ignorance, d'où ils croyoient ſortir. Auſſi les tems que nous parcourons, n'ont gueres produit que des compilateurs & des copiſtes.

Les écrivains écléſiaſtiques n'étoient pas plus éclairés.

Mais peut-être l'égliſe a-t-elle eu de grands écrivains, puiſqu'on recommandoit au moins l'étude de la religion. L'ignorance des lettres ne le permettoit pas. C'eſt pourquoi ceux qui eurent alors les plus grands ſuccès, ſont infiniment au deſſous des peres du quatrieme & cinquieme ſiecles. On ne s'ocupoit en général que de queſtions inutiles : on expliquoit les miſteres, par les principes de la dialectique. Ce qui étoit frivole, ce qui étoit merveilleux, ce qui étoit impoſſible à connoître, voila les objets qui réveilloient la curioſité. De là naiſſoient tout-à-la fois des diſputes opiniâtres, & une crédulité exceſſive. On voyoit des miracles par-tout : les viſions & les aparitions étoient communes; & pour multiplier encore plus les prodiges, on portoit la vénération pour les ſaints & pour les reliques bien au delà des juſtes bornes. Enfin on paroiſſoit négliger l'eſſentiel de la religion, & faire ſon principal de quelques cérémonies fort indiférentes.

pas l'ufage des facultés de l'ame? Qu'eſt-ce qu'un fouverain qui ne penfe pas? C'eſt un enfant qui fe laiffe habiller & déshabiller, qui eſt foutenu par la lifiere, & qu'un mal-adroit peut laiffer tomber.

befoin d'exercer les facultés de l'ame.

On vous a donc apris à penfer, en vous faifant fentir le befoin de penfer; & pour y réuffir, on a mis les connoiffances à la place des badinages, dont vous ne pouviés vous paffer. Vous avés badiné avec les opérations de votre ame, avec les premieres découvertes des hommes, avec les dernieres même; & traçant des ellipfes fur le fable, vous vous repréfentiés le fiftême de Newton. Vos premieres connoiffances ont fait naître en vous un nouveau fentiment, le defir d'en aquérir d'autres; & les études utiles, après vous avoir amufé comme des jeux, vous ont amufé parce que ce font des études utiles.

Les inſtruire comme en jouant,

Ainfi vous vous êtes défait des befoins que vous aviés, vous vous en êtes fait de nouveaux, & vous fentés que vous avés gagné au change. L'ocupation vous eſt devenue néceffaire. Vous vous fouvenés qu'un jour votre gouverneur voulant vous punir, vous ôta vos livres & vos cahiers. Vous ne putes pas vous fouffrir dans le défœuvrement: les amu-

& leur faire un befoin de s'ocuper pour écarter l'ennui.

femens de votre premiere enfance ne furent plus une reſſource pour vous : vous ſucombates ſous le poids de l'ennui ; & vous vintes en pleurant demander pardon à votre gouverneur, & le conjurer de vous donner un livre.

Une autre fois le médecin, voulant, vous difoit-il, profiter d'un accès de fievre, dit que vous travailliés trop, & qu'il falloit vous laiſſer quelque tems ſans rien faire. Je cédai, parce qu'il faut que la raiſon cede quelquefois; & je fus huit jours ſans vous donner de leçons. Mais vous ne crutes pas à l'ordonnance de votre Eſculape, que vous reconnutes pour un mauvais flateur. Vous employates ces huit jours à repaſſer vos anciennes leçons, & vous travaillates plus que ſi je vous avois fait travailler moi-même.

C'eſt déja ſavoir beaucoup que ſavoir s'ocuper.

Vous en ſavés déja beaucoup pour un prince, ſi vous ſavés le ſecret d'éviter l'ennui. Ce poiſon de l'ame ſe chaſſe par le plaiſir : c'eſt votre expérience qui vous l'aprend. Dans les commencemens que j'étois ici, vous me dîtes que vous haïſſiés la comédie au point que vous pleuriés, quand on vous forçoit d'y reſter. Je vous répondis que je vous ferois bientôt changer de goût. Vous ne pou-

tres dans les Gaules : elle devint en quelque ſorte la rivale d'Athenes ; & elle fut une des villes, où la jeuneſſe romaine venoit s'inſtruire. Les Marſeillois, comme leurs ancêtres, ont toujours aimé la liberté : ils en ont joui quelque tems, ſous les comtes de Provence ; ils l'ont défendue avec courage : & ils ont conſervé quelques reſtes de leur ancien gouvernement républicain, juſques ſous le regne de Louis XIV.

Les Provençaux, s'étant enrichis par le commerce, ſongerent à jouir de leurs richeſſes. La poëſie naquit parmi les plaiſirs qu'ils recherchoient. Ils commencerent à la cultiver dans le onzieme ſiecle, & leurs poëtes, qu'on nommoit *trouveres* ou *troubadours*, furent bientôt célebres dans toute l'Europe. Ces *troubadours* s'aſſocioient des chanteurs & des joueurs d'inſtrument, qu'on nommoit *jongleurs*, & avec ce cortege ils alloient de cour en cour, toujours acueillis par-tout & comblés de préſens. Vous voyés combien ces uſages reſſemblent à ceux que nous avous vus chés les Grecs.

Les Provençaux répandirent parmi les grands le goût de la poëſie. Dès le douzieme ſiecle, on eſſaya de faire à leur exemple des vers dans les langues vulgaires. Mais ce ne fut que dans

Ils en répandent le goût chés d'autres peuples, & principalement parmi les grands.

le treizieme, que la France eut dans Thibault, roi de Navare, un poëte qui montra quelque talent. Dans le même tems l'empereur Frédéric II faisoit des vers en Italie. Comme la poësie a dû naître chés un peuple riche, elle devoit par la même raison être d'abord cultivée par les grands. Cependant le françois & l'italien étoient alors encore bien informes.

Charles d'Anjou, comte de Provence, monta sur le trône de Naples en 1266: il se piquoit aussi de faire des vers, & il protégea les poëtes.

Les lettres sont protégées à Naples.

Naples paroissoit devoir être le séjour des lettres. Elle pouvoit facilement s'enrichir par le commerce, pour peu qu'elle jouît de la paix. De tous tems elle avoit eu des écoles, elle avoit même connu la liberté. Autrefois république, elle avoit conservé quelques-uns de ses privileges sous les rois Normands, elle en jouissoit encore, lorsque Charles d'Anjou se rendit maître du royaume.

L'empereur Frédéric II, persuadé que de tous les peuples de son royaume, les Napolitains étoient les plus propres à cultiver les sciences, & que les écoles sont d'autant moins bonnes, qu'elles se multiplient davantage, défendit d'enseigner ailleurs qu'à Naples: il n'y

ſi l'atticiſme & l'urbanité ont été l'époque de la décadence des Grecs & des Romains, que ſera en Europe l'élégance qui ſe répand parmi des Barbares?

Vous ne vous y attendés pas: elle ſera le ſalut des Européens. Ces ames féroces, qui ne pouvoient plier ſous le joug des lois, plieront enfin ſous les vices du luxe: à meſure qu'elles s'amolliront, l'anarchie ceſſera: des tems plus heureux commenceront; & il ſe formera de plus ſages gouvernemens. C'eſt ainſi que l'ordre doit renaître. Vous prévoyés qu'ayant un principe vicieux, il ſera toujours vicieux lui-même.

La molleſſe prépare des révolutions dans le gouvernement.

Au reſte cette politeſſe, à laquelle je donne le nom d'élégance, étoit encore bien groſſiere. Car la chevalerie en étoit l'école; & les hommes les plus polis, du douzieme, treizieme & quatorzieme ſiecles, étoient ces chevaliers qui, enfermés dans des armures de fer, couroient le monde ſous prétexte de redreſſer les torts. Cette politeſſe, qui amenoit inſenſiblement la molleſſe des mœurs, étoit de l'élégance pour eux. Auſſi voit-on qu'ils commençoient à s'armer par oſtentation & qu'ils ne cherchoient plus les dangers avec le même fanatiſme. On voit encore qu'ils ſe multiplioient,

La politeſſe des 12, 13 & 14.e ſiecles étoit encore bien groſſiere.

à meſure qu'il étoit moins honteux de fuir le péril; & c'eſt une nouvelle cauſe qui préparoit la ruine de la chevalerie. La décadence en eſt déja ſenſible dès la fin du quatorzieme ſiecle.

Lorſque les Grecs & les Romains s'amolliſſoient, on pouvoit au moins réclamer les anciennes mœurs.

Lorſque les Romains & les Grecs ſe formoient à cette élégance, qui acompagne le luxe, il reſtoit encore des veſtiges des anciennes mœurs: on ſe plaignoit des progrès de la corruption: on gémiſſoit ſur les déſordres auxquels on n'avoit pas la force de remédier. On réclamoit, quoiqu'inutilement, les lois: on parloit de juſtice, on en conſervoit au moins encore quelque idée. Voila pourquoi, lorſque la Grece panche vers ſa ruine, il s'y forme encore une république, qui intéreſſe par ſes vertus; & voila pourquoi les Romains ſont encore capables d'être heureux ſous des empereurs, tels que les Titus, les Trajans, & les Antonins.

Mais les Européens, qui n'ont jamais été vertueux, s'abandonnent brutalement à la molleſſe, ſans pouvoir regretter le paſſé.

Il n'en étoit pas de même des Européens, qui ſe ſont polis, ſans avoir été civiliſés. Quelles mœurs pouvoient-ils regretter? Quelles lois auroient-ils réclamées? Avoient-ils jamais eu quelque idée de juſtice? Il faut donc qu'ils s'abandonnent brutalement à de nouveaux vices ſans rien prévoir, ſans s'apercevoir mê-

paroiſſoit déſeſpéré : mais la conduite du régent vous répond de la ſageſſe du roi. En effet, ce prince ne fera ni les fautes de Philipe de Valois, ni celles de Jean II ; & cependant Edouard ceſſe d'être un grand homme. Il négligera tout-à-fait les ſoins du gouvernement. Il ſacrifiera tout à des favoris avides dont il ſe laiſſera obſéder : il multipliera les impôts, & il aliénera ſes peuples. Enfin il ne trouvera plus de ſecours dans le prince de Galles dont la ſanté va s'altérer. Vous prévoyés donc que tout doit changer, & que la France à ſon tour aura des ſuccès.

Charles V ſe fait une loi de ne point altérer les monnoies.

Charles donna tous ſes ſoins à bien régler les monnoies. Il ſe fit une loi de ne les jamais altérer. Il remit l'ordre dans les finances ; & s'il leva des impôts, il prit les meſures les plus ſages, pour prévenir les murmures du peuple.

Il aſſure la paix au dehors

Depuis 1341, la Bretagne étoit déchirée par une guerre civile, à laquelle les Anglois & les François avoient pris part, & qui pouvoit encore les armer de nouveau. Le comte de Blois, à qui Charles donnoit des ſecours ſous main, & le comte de Montfort qui en recevoit d'Edouard, prétendoient l'un & l'autre à ce duché : mais le premier ayant été tué

dans un combat, Charles se hâta de donner à Montfort l'investiture de ce fief; craignant que ce seigneur ne voulût reconnoître le roi d'Angleterre pour suserain, & ne fût l'ocasion d'une guerre, qu'il vouloit prévenir. Il fit aussi la paix avec le roi de Navare, & sut s'atacher ce prince, qui avoit fait tant de mal à la France, & qui venoit de recommencer la guerre.

Brigands qui infestoient la France.

Dès l'an 1365, Charles n'avoit plus d'ennemis au dehors, & il ne lui restoit qu'à délivrer le royaume des brigands qui l'infestoient. On prétend qu'il y en avoit plus de trente mille. Ils formoient diférens corps, qui se réunissoient au besoin, & ils étoient conduits par des chefs expérimentés. Il eût été triste d'être obligé de lever une armée contre cette canaille.

Charles V se propose de les armer pour le comte de Transtamare contre D. Pedre, roi de Castille.

Don Pedre ou Pierre, surnommé le Cruel, regnoit en Castille; & Henri, comte de Transtamare, son frere naturel, avoit soulevé la noblesse. Tous deux cherchoient à se faire des alliés, lorsque le pape déclara le roi légitime indigne du trône, & donna la couronne au prince rebele. Le prince de Galles, qu'Edouard III avoit fait duc de Guienne, la vouloit conserver à don Pedre, & pouvoit rendre nul le jugement du pape. Il falloit donc d'autres secours au comte de Transtamare. Il les trou-